











DICTIONNAIRE

DE

MUSIQUE,

PAR J. J. ROUSSEAU.

Ut pfallendi materiem discerent.

Martian. Cap.



A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint Jacques; au Temple du Goût.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi

MUUSIOUSSEAU

-ML 108 -A3R7 1768

PRÉFACE.

A Musique est, de tous les beaux Arts, celui dont le Vocabulaire est le plus étendu, & pour lequel un Dissionnaire est, par conséquent, le plus utile. Ainsi, l'on ne doit pas mettre celui-ci au nombre de ces compilations ridicules, que la mode ou plûtôt la manie des Distionnaires multiplie de jour en jour. Si ce Livre est bien fait, il est utile aux Artistes. S'il est mauvais, ce n'est ni par le choix du sujet, ni par la forme de l'ouvrage. Ainsi l'on auroit tort de le rebuter sur son titre. Il faut le lire pour en juger.

L'utilité du sujet n'établit pas, j'en conviens, celle du Livre; elle me justifie seulement de l'avoir entrepris, & c'est aussi tout ce que je puis prétendre; car d'ailleurs, je sens bien ce qui manque à l'exécution. C'est ici moins un Dictionnaire en sorme, qu'un recueil de matériaux pour un Dictionnaire, qui n'attendent qu'une meilleure main pour être employés. Les sondemens de cet Ouvrage surent jettés si à la hâte, il y a quinze ans, dans l'Encyclopédie, que, quand j'ai voulu le reprendre sous œuvre, je n'ai pû lui donner la solidité qu'il auroit eue, si j'avois eu plus de tems pour en digérer le plan & pour l'exécuter.

Je ne formai pas de moi-même cette entreprise, elle me sut proposée; on ajoûta que le manuscrit entier de l'Encyclopédie devoit être complet avant qu'il en sût imprimé une seule ligne; on ne me donna que trois mois pour remplir ma tâche, & trois ans pouvoient me suffire à peine pour lire, extraire, comparer & compiler les Auteurs dont j'avois besoin: mais le zèle de l'amitié m'aveugla sur l'impossibilité du succès. Fidele à ma parole, aux dépens de ma réputation, je sis vîte & mal, ne pouvant

bien faire en si peu de tems; au bout de trois mois mon manuscrit entier sut écrit, mis au net & livré; je ne l'ai pas revu depuis. Si j'avois travaillé volume à volume comme les autres, cet essai, mieux digéré, eût pû rester dans l'état où je l'aurois mis. Je ne me repens pas d'avoir été exact; mais je me repens d'avoir été téméraire, & d'avoir plus promis que je ne pouvois exécuter.

Blessé de l'impersection de mes articles à mesure que les volumes de l'Encyclopédie paroissoient, je résolus de resondre le tout sur mon brouillon, & d'en faire à loisir un ouvrage à part traité avec plus de soin. J'étois, en recommençant ce travail, à portée de tous les secours nécessaires. Vivant au milieu des Artistes & des Gens-de-Lettres, je pouvois consulter les uns & les autres. M. l'Abbé Sallier me fournissoit, de la Bibliothèque du Roi, les livres & manuscrits dont j'avois besoin, & souvent je tirois, de ses entretiens, des lumières plus sûres que de mes recherches. Je crois devoir à la mémoire de cet honnête & savant homme un tribut de reconnoissance que tous les Gens-de-Lettres qu'il a pû fervir partageront sûrement avec moi.

Ma retraite à la campagne m'ôta toutes ces ressources, au moment que je commençois d'en tirer parti. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer les raisons de cette retraite : on conçoit que, dans ma façon de penser, l'espoir de faire un bon Livre sur la Musique n'en étoit pas une pour me retenir. Éloigné des amusemens de la Ville, je perdis bien-tôt les goûts qui s'y rapportoient; privé des communications qui pouvoient m'éclairer sur mon ancien objet, j'en perdis aussi toutes les vues; & soit que depuis ce tems l'Art ou sa théorie aient fait des progrès, n'étant pas même à portée d'en rien savoir, je ne sus plus en état de les suivre. Convaincu, cependant, de l'utilité du travail que j'avois entrepris, je m'y remettois de tems à autre, mais toujours avec moins de succès, &

toujours éprouvant que les difficultés d'un Livre de cette espèce demandent, pour les vaincre, des lumières que je n'étois plus en état d'acquérir, & une chaleur d'intérêt que j'avois cessé d'y mettre. Enfin , désespérant d'être jamais à portée de mieux faire, & voulant quitter pour toujours des idées dont mon esprit s'éloigne de plus en plus, je me suis occupé, dans ces Montagnes, à rassembler ce que j'avois fait à Paris & à Montmorenci; &, de cet amas indigeste, est sorti l'espèce de Dictionnaire qu'on voit ici.

Cet historique m'a paru nécessaire pour expliquer comment les circonstances m'ont forcé de donner en si mauvais état un Livre que j'aurois pû mieux faire, avec les secours dont je suis privé. Car j'ai toujours cru que le respect qu'on doit au Public n'est pas de lui dire des sadeurs, mais de ne lui rien dire que de vrai & d'utile, ou du moins qu'on ne juge tel; de ne lui rien présenter sans y avoir donné tous les soins dont on est capable, & de croire qu'en faisant de son mieux,

on ne fait jamais assez bien pour lui.

Je n'ai pas cru, toutefois, que l'état d'imperfection où j'étois forcé de laisser cet ouvrage, dût m'empêcher de le publier : parce qu'un Livre de cette espèce étaut utile à l'Art, il est infiniment plus aifé d'en faire un bon sur celui que je donne. que de commencer par tout créer. Les connoissances nécessaires pour cela ne sont peut-être pas fort grandes, mais elles sont fort variées, & se trouvent rarement réunies dans la même tête. Ainsi, mes compilations peuvent épargner beaucoup de travail à ceux qui sont en état d'y mettre l'ordre nécessaire; & tel, marquant mes erreurs, peut saire un excellent Livre, qui n'eût jamais rien fait de bon sans le mien.

J'avertis donc ceux qui ne veulent souffrir que des Livres bien faits, de ne pas entreprendre la lecture de celui ci; bien-tôt ils en seroient rebutés : mais pour ceux que le mal ne détourne pas du bien; ceux qui ne sont pas tellement occupés des fautes, qu'ils comptent pour rien ce qui les rachette; ceux, enfin, qui voudront bien chercher ici de quoi compenser les miennes, y trouveront peut-être assez de bons articles pour tolérer les mauvais, &, dans les mauvais même, assez d'observations neuves & vraies, pour valoir la peine d'être triées & choisses parmi le reste. Les Musiciens lisent peu, & cependant je connois peu d'Arts où la lecture & la réstexion soient plus nécessaires. J'ai pensé qu'un Ouvrage de la sorme de celui-ci seroit précisément celui qui leur convenoit, & que pour le leur rendre aussi prositable qu'il étoit possible, il falloit moins y dire ce qu'ils savent, que ce qu'ils auroient besoin d'apprendre.

Si les Manœuvres & les Croque-Notes relèvent fouvent ici des erreurs, j'espère que les vrais Artisses & les hommes de génie y trouveront des vues utiles dont ils sauront bien tirer parti. Les meilleurs Livres sont ceux que le Vulgaire décrie, & dont les gens à talent prositent sans en parler.

Après avoir exposé les raisons de la médiocrité de l'Ouvrage & celles de l'utilité que j'estime qu'on en peut tirer, j'aurois maintenant à entrer dans le détail de l'Ouvrage même, à donner un précis du plan que je me suis tracé & de la manière dont j'ai tâché de le suivre. Mais à mesure que les idées qui s'y rapportent se sont estacés de mon esprit, le plan sur lequel je les arrangeois s'est de même essacé de ma mémoire. Mon premier projet étoit d'en traiter si relativement les articles, d'en lier si bien les suites par des renvois, que le tout, avec la commodité d'un Dictionnaire, ent l'avantage d'un Traité suivi; mais pour exécuter ce projet, il ent fallu me rendre sans cesse présentes toutes les parties de l'Art, & n'en traiter aucune sans me rappeller les autres; ce que le désaut de ressources & mon goût attiédi m'ont bien-tôt rendu impossible, & que j'eusse eu même

bien de la peine à faire, au milieu de mes premiers guides, & plein de ma première ferveur. Livré à moi feul, n'ayant plus ni Savans ni Livres à confulter; forcé, par conféquent, de traiter-chaque article en lui-même, &, fans égard à ceux qui s'y rapportoient, pour éviter des lacunes, j'ai dû faire bien des redites. Mais j'ai cru que dans un Livre de l'espèce de celui-ci, c'étoit encore un moindre mal de commettre des fautes, que de faire des omissions.

Je me suis donc attaché sur-tout à bien completter le Vocabulaire, & non-seulement à n'omettre aucun terme technique, mais à passer plûtôt quelquesois les limites de l'Art, que de n'y pas toujours atteindre: & cela m'a mis dans la nécessité de parsemer souvent ce Dictionnaire de mots Italiens & de mots Grecs; les uns tellement consacrés par l'usage, qu'il faut les entendre même dans la pratique; les autres, adoptés de même par les Savans, & auxquels, vû la désuétude de ce qu'ils expriment, on n'a pas donné de synonymes en François. J'ai tâché, cependant, de me renfermer dans ma règle, & d'éviter l'excès de Broffard, qui, donnant un Dictionnaire François, en fait le Vocabulaire tout Italien, & l'ensle de mots absolument étrangers à l'Art qu'il traite. Car, qui s'imaginera jamais que la Vierge, les Apôtres, la Messe, les Morts, soient des termes de Musique, parce qu'il y a des Musiques relatives à ce qu'ils expriment; que ces autres mots, Page, Feuillet, Quatre, Cinq, Goster, Raison, Déjà, soient aussi des termes techniques, parce qu'on s'en sert quelquesois en parlant de l'Art?

Quant aux parties qui tiennent à l'Art sans lui être essencielles, & qui ne sont pas absolument nécessaires à l'intelligence du reste, j'ai évité, autant que j'ai pû, d'y entrer. Telle est celle des Instrumens de Musique, partie vaste & qui rempliroit seule un Distionnaire, sur-tout par

rapport aux Instrumens des Anciens. M. Diderot s'étoit chargé de cette partie dans l'Encyclopédie, & comme elle n'entroit pas dans mon premier plan, je n'ai eu garde de l'y ajoûter dans la suite, après avoir si bien senti la difficulté

d'exécuter ce plan tel qu'il étoit.

J'ai traité la partie Harmonique dans le système de la Bassefondamentale, quoique ce système, imparfait & désectueux à tant d'égards, ne soit point, selon moi, celui de la Nature & de la vérité, & qu'il en résulte un remplissage sourd & confus, piûtôt qu'une bonne Harmonie. Mais c'est un système, enfin; c'est le premier, & c'étoit le seul jusqu'à celui de M. Tartini, où l'on ait lié, par des principes, ces multitudes de règles isolées qui sembloient toutes arbitraires. & qui faisoient, de l'Art Harmonique, une étude de mémoire plûtôt que de raisonnement. Le système de M. Tartini, quoique meilleur, à mon avis, n'étant pas encore aussi généralement connu, & n'ayant pas, du moins en France, la même autorité que celui de M. Rameau, n'a pas dû lui être substitué dans un Livre destiné principalement pour la Nation Françoise. Je me suis donc contenté d'exposer de mon mieux les principes de ce système dans un article de mon Dictionnaire; & du reste, j'ai cru devoir cette désérence à la Nation pour laquelle j'écrivois, de préférer son sentiment au mien sur le fond de la doctrine Harmonique. Je n'ai pas dû cependant m'abstenir, dans l'occasion, des objections nécessaires à l'intelligence des articles que j'avois à traiter; c'eût été sacrifier l'utilité du Livre au préjugé des Lecteurs; c'eût été flatter sans instruire, & changer la déférence en lâcheté.

J'exhorte les Artisses & les Amateurs de lire ce Livre sans désiance, & de le juger avec autant d'impartialité que j'en ai mis à l'écrire. Je les prie de considérer que ne professant pas, je n'ai d'autre intérêt ici que celui de l'Art, & quand j'en aurois, je devrois naturellement appuyer en sa-

veur de la Musique Françoise, où je puis tenir une place, contre l'Italienne où je ne puis être rien. Mais cherchant sincerement le progrès d'un Art que j'aimois passionnément, mon plaisir a fait taire ma vanité. Les premières habitudes m'ont longtems attaché à la Musique Françoise, & j'en étois enthousiaste ouvertement. Des comparaisons attentives & impartiales m'ont entraîné vers la Musique Italienne, & je m'y suis livré avec la même bonne-foi. Si quelquesois j'ai plaisanté, c'étoit pour répondre aux autres sur leur propre ton; mais je n'ai pas, comme eux, donné des bonsmots pour toute preuve, & je n'ai plaisanté qu'après avoir raisonné. Maintenant que les malheurs & les maux m'ont enfin détaché d'un goût qui n'avoit pris sur moi que trop d'empire, je persiste, par le seul amour de la vérité, dans les jugemens que le seul amour de l'Art m'avoit fait porter. Mais, dans un Ouvrage comme celui-ci, consacré à la Musique en général, je n'en connois qu'une, qui n'étant d'aucun pays, est celle de tous; & je n'y suis jamais entré dans la querelle des deux Musiques, que quand il s'est agi d'éclaireir quelque point important au progrès commun. J'ai fait bien des fautes, sans doute; mais je suis assûré que la partialité ne m'en a pas fait commettre une seule. Si elle m'en fait imputer à tort par les Lecteurs, qu'y puis-je faire? Ce sont eux alors qui ne veulent pas que mon Livre leur soit bon.

Si l'on a vu, dans d'aurres Ouvrages, quelques articles peu importans qui font aussi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque, voudront bien se rappeller que, dès l'année 1750, le manuscrit est sorti de mes mains sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce tems-là. Je n'accuse personne d'avoir pris mes articles; mais il n'est pas juste que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs.

AVERTISSEMENT.

OUAND l'espèce grammaticale des mots pouvoit embarrasser quelque Lecteur, on l'a désignée par les abbréviations usitées. V. n. verbe neutre. s. m. substantif masculin, &c. On ne s'est pas asservi à cette spécification pour chaque article, parce que ce n'est pas ici un Dictionnaire de Langue. On a pris un foin plus nécessaire pour des mots qui ont plusieurs sens, en les distinguant par une lettre majuscule quand on les prend dans le sens technique, & par une petite lettre quand on les prend dans le sens du discours. Ainsi, ces mots : air & Air, mesure & Mesure, note & Note, tems & Tems, portée & Portée, ne sont jamais équivoques, & le sens en est toujours déterminé par la manière de les écrire. Quelques autres sont plus embarrassans, comme Ton, qui a dans l'Art deux acceptions toutes différentes. On a pris le parti de l'écrire en italique pour distinguer un Intervalle, & en romain pour désigner une Modulation. Au moyen de cette précaution, la phrase suivante, par exemple, n'a plus rien d'équivoque.

- Ton mineur.

[»] Dans les Tons majeurs, l'Intervalle de la Tonique » à la Médiante est composé d'un Ton majeur & d'un

ERRATA.

NB. Les fautes d'impression sont inévitables dans un Livre comme celui-ci imprimé loin des yeux de l'Auteur, & sur une matière que les Correcteurs ne sont pas obligés d'entendre. Cependant un Dictionnaire de Science ou d'Art, sait pour être souvent repris & seuilleté, est la sorte de Livre où l'exactitude importe le plus. Si ceux qui voudront consulter quelquesois celui-ci ne commencent par faire les corrections indiquées par l'Errata, qu'ils ne s'en prennent ensuite qu'à eux mêmes s'ils trouvent souvent des contre-sens, & même des articles inintelligibles.

Page 27 . ligne 19. AFFECTUOSO, lifez AFFETTUOSO.

Pag. 29, l. 11, après le mot PASSEPIED, ajoûtez &c.

Pag. 32, l. 7 en remontant, Nom, lisez Nome

Pag. 39, l. 2. ils mettront plus, lifez ils mettront, avec plus

Pag. 64, l. 13, & descend, list. ou descend

Pag. 96, l. 12, de meilleurs, lis. des meilleurs,

Pag. 98, l. 10, parfaite, & l'interrompue, transportez la virgule après le dernier mot.

Pag. 105, l. 7, en remontant, ôtez la virgule.

Pag. 125, l. 6, en remontant, par la netteté, lis. à la netteté,

Pag. 156, l. 13, en remontant, toutes Confonnances, lif. toutes les Confonnances,

Pag. 223, l. 10, Chiar'oscuro, lis. Chiaro-scuro.

Même page, lig. 12 renfoncer, lif. renforcer.

Pag. 230, l. 2, en remontant, ce Génie, lis. le Génie.

Pag. 232. l. 12, en remontant, donc, lis. dont

Pag. 254, l. 10, en remontant, qui se font, lis. qui le font

Pag. 315, l. 4, courila, lis. courir la

Pag. 331, l. 9, en remontant, au-dessous, lis. au-dessus.

Pag. 334, l. 20. Ces deux chiffres 7 & 3 doivent être croifés en fens contraire; c'est-à-dire que la ligne qui les croife doit, du haut à gauche, passer à la droite en descendant. Il faudroit deux poinçons exprès pour cela.

Pag. 340, l. 2, en remontant, pénultième terme, \frac{3}{8} liss. \frac{3}{5}.

Pag. 349, ligne première, partie, lif. parti.

Pag. 376, l. 2, en remontant, ôter le point & virgule après le mot phrase, & metter une virgule après le mot accent

Pag. 377, l. 6, en remontant, une lambe, lif. un lambe.

Même page, ligne suivante, est, lif. en

Pag. 381, l. 6, pour enrichir, lis. pour en enrichir

Meme page, l. 9, en remontant, le même, lis. la même.

Pag. 385, l. 17, à celle qui, ôtez à

Pag. 397, l. 6 & 7, en remontant, mettez sur la virgule qui est après mots le point qui est de trop sur celle qui est après simple,

Pag. 402, l. 10, en remontant, à, ôtez l'accent.

Pag. 403, l. 7, en remontant, majeur, lis. mineur.

Même page, dernière ligne, à passé à, ôtez l'accent du premier a.

Pag. 408, l. 1, ces dernières, lis. ces derniers.

Même page, lig. 22, infinies, ajoûtez une virgule.

Pag. 412, l. 5, Devin de Village, lif. Devin du Village.

Même page, lig. 14, en remontant, rejetté, lis. rejettez.

Pag. 417, dernière ligne, de l'expérience, effacez de.

Pag. 433, l. 3, à d'autres, ôtez l'accent de l'a

Pag. 444, l. 3, en remontant, yllabe, lis. syllabe.

Pag. 448, l. 3, la Corde se fende, lif. la Cloche se fende.

Pag. 474, l. 6, en remontant, effacez même.

Pag. 508, l. 9, en remontant, lisez &, tout le reste égal, une &c.

Pag. 532, l. 11, en remontant, Corde à jouer, liss. Corde à jour,

Pag. 534, l, 13, en remontant, agréables, lis. agréable,

Pag. 535, l. 7, en remontant, dont deux nombres, lis. dont deux Cordes.

A la signature de l'Approbation, au lieu de CLAIRAUD, lisez CLAIRAUT.

Planche F, à l'Air noté en chiffres, derniere ligne, à la Basse, septième mesure, s lisez 4.

Pl. L. Fig. 5. seconde Portee, ajoûtez un Diese à la dernière Note.



DICTIONNAIRE

DE

MUSIQUE

A.



mi la, A la mi re, ou fimplement A. fixieme fon de la Gamme diatonique & naturelle, lequel s'appelle autrement la. (Voyez GAMME.)

A battuta. (Voyez MESURÉ.)

A Livre ouvert, ou A l'ouverture du Livre. (Voyez LIVRE.)

A Tempo. (Voyez MESURÉ.)

A C A D É M I E DE M USIQUE. C'est ainsi qu'on appelloit autresois en France, & qu'on appelle encore en Italie, une assemblée de Musiciens ou d'Amateurs, à laquelle les François ont depuis donné

le nom de Concert. (Voyez Concert.)

A CA DÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. C'est le titre que porte encore aujourd'hui l'Opéra de Paris. Je ne dirai rien ici de cet établissement célèbre, sinon que de toutes les Académies du Royaume & du Monde c'est assurément celle qui fait le plus de bruit. (Voyez Opera.)

ACCENT. On appelle ainsi, selon i acception la plus générale, toute modification de la voix parlante, dans la durée, ou dans le

A

ton des fyllabes & des mots dont le discours est composé; ce qui montre un rapport très-exact entre les deux usages des Accens & les deux parties de la Mélodie, savoir le Rhythme & l'Intonation. Accentus, dit le Grammairien Sergius dans Donat, quasi ad cantus. Il y a autant d'Accens différens qu'il y a de manières de modifier ainsi la voix; & il y a autant de genres d'Accens qu'il y a de causes générales de ces modifications.

On distingue trois de ces genres dans le simple discours ; savoir : l'Accent grammatical qui renferme la regle des Accens proprement dits, par lesquels le son des syllabes est grave ou aigu, & celle de la quantité, par laquelle chaque syllabe est brève ou longue : l'Accent logique ou rationel, que plusieurs confondent mal-à-propos avec le précédent; cette seconde sorte d'Accent, indiquant le rapport, la connexion plus ou moins grande que les propositions & les idées ont entr'elles, se marque en partie par la ponctuation : enfin l'Accent pathétique ou oratoire, qui, par diverses inflexions de voix, par un ton plus ou moins élevé, par un parler plus vif ou plus lent, exprime les sentimens dont celui qui parle est agité, & les communique à ceux qui l'écoutent. L'étude de ces divers Accens & de leurs effets dans la langue doit être la grande affaire du Musicien, & Denis d'Halicarnasse regarde avec raison l'Accent en général comme la semence de toute Musique. Aussi devons-nous admettre pour une maxime incontestable que le plus ou moins d'Accent est la vraie cause qui rend les langues plus ou moins musicales : car quel seroit le rapport de la Musique au discours, si les tons de la voix chantante n'imitoient les Accens de la parole? D'où il suit que, moins une langue a de pareils Accens, plus la Mélodie y doit être monotone, languissante & fade; à moins qu'elle ne cherche dans le bruit & la force des fons le charme qu'elle ne peut trouver dans leur variété.

Quant à l'Accent pathétique & oratoire, qui est l'objet le plus immédiat de la Musique imitative du théâtre, on ne doit pas opposer à la maxime que je viens d'établir, que tous les hommes étant sujets aux mêmes passions doivent en avoir également le langage : car autre chose est l'Accent universel de la Nature qui arrache à tout homme des cris inarticulés, & autre chose l'Accent de la langue, qui engendre la Mélodie particulière à une Nation. La seule différence du plus ou moins d'imagination & de sensibilité qu'on remarque d'un peuple à l'autre en doit introduire une infinie dans l'idiome accentué, si j'ose parler ainfi. L'Allemand, par exemple, hausse également & fortement la voix dans la colère; il crie toujours sur le même ton : l'Italien, que mille mouvemens divers agitent rapidement & successivement dans le même cas, modifie sa voix de mille manières. Le même fond de passion regne dans son ame : mais quelle variété d'expressions dans ses Accens & dans son langage! Or c'est à cette seule variété, quand le Musicien sait l'imiter, qu'il doit l'énergie & la grace de son chant.

Malheureusement tous ces Accens divers, qui s'accordent parfaitement dans la bouche de l'Orateur, ne sont pas si faciles à concilier sous la plume du Musicien déjà si gêné par les regles particulières de son Art. On ne peut douter que la Musique la plus parfaite ou du moins la plus expressive, ne soit celle où tous les Accens sont le plus exactement observés; mais ce qui rend ce concours si difficile est que trop de regles dans cet Art sont sujettes à se contrarier mutuellement, & se contrarient d'autant plus que la langue est moins musicale; car nulle ne l'est parfaitement : autrement ceux qui s'en servent chante-

roient au lieu de parler.

Cette extrême difficulté de suivre à la fois les regles de tous les Accens oblige donc fouvent le Compositeur à donner la présérence à l'une ou à l'autre, selon les divers genres de Musique qu'il traite, Ainsi les airs de Danse exigent surtout un Accent rhythmique & cadencé, dont en chaque Nation le caractère est déterminé par la langue. L'Accent grammatical doit être le premier consulté dans le Récitatif, pour rendre plus sensible l'articulation des mots, sujette à se perdre par la rapidité du débit, dans la resonnance harmonique : mais l'Accent passionné l'emporte à son tour dans les Airs dramatiques; & tous deux y font subordonnés, surtout dans la Symphonie, à une troisieme sorte d'Accent, qu'on pourroit appeller musical, & qui est en quelque sorte déterminé par l'espèce de Mélodie que le Musicien veut approprier aux paroles.

En effet le premier & principal objet de toute Musique est de plaire à l'oreille; ainsi tout Air doit avoir un chant agréable : voilà la premiere

loi, qu'il n'est jamais permis d'ensreindre. L'on doit donc premierement consulter la Mélodie & l'Accent musical dans le dessein d'un Air quelconque. Ensuite, s'il est question d'un chant dramatique & imitatif, il faut chercher l'Accent pathétique qui donne au sentiment son expression, & l'Accent rationel par lequel le Musicien rend avec justesse les idées du Poëte; car pour inspirer aux autres la chaleur dont nous fommes animés en leur parlant, il faut leur faire entendre ce que nous disons. L'Accent grammatical est nécessaire par la même raison; & cette regle, pour être ici la derniere en ordre, n'est pas moins indispensable que les deux précédentes, puisque le sens des propositions & des phrases dépend absolument de celui des mots : mais le Musicien qui sait sa langue a rarement besoin de songer à cet Accent; il ne sauroit chanter son Air sans s'appercevoir s'il parle bien ou mal, & il lui sussit de savoir qu'il doit toujours bien parler. Heureux, toutefois, quand une Mélodie fléxible & coulante ne cesse jamais de se prêter à ce qu'exige la langue! Les Musiciens François ont en particulier des secours qui rendent sur ce point leurs erreurs impardonnables, & surtout le traité de la Prosodie Françoise de M. l'Abbé d'Olivet, qu'ils devroient tous consulter. Ceux qui seront en état de s'élever plus haut pourront étudier la Grammaire de Port-royal & les favantes notes du Philosophe qui l'a commentée. Alors en appuyant l'usage sur les regles & les regles sur les principes, ils seront toujours fûrs de ce qu'ils doivent faire dans l'emploi de l'Accent grammatical de toute espèce.

Quant aux deux autres fortes d'Accens, on peut moins les réduire en regles, & la pratique en demande moins d'étude & plus de talent. On ne trouve point de fang-froid le langage des passions, & c'est une vérité rebattue qu'il faut être ému soi-même pour émouvoir les autres. Rien ne peut donc suppléer dans la recherche de l'Accent pathérique à ce génie qui réveille à volonté tous les sentimens, & il n'y a d'autre Art en cette partie que d'allumer en son propre cœur le seu qu'on veut porter dans celui des autres. (Voyez Génie.) Est-il question de l'Accent rationel: l'Art a tout aussi peu de prise pour le saisse, par la raison qu'on n'apprend point à entendre à des sourds. Il faut avouer aussi que cet Accent est moins que les autres du ressort de la Musique,

parce qu'elle est bien plus le langage des sens que celui de l'esprit. Donnez donc au Musicien beaucoup d'images ou de sentimens & peu de simples idées à rendre: car il n'y a que les passions qui chantent; l'entendement ne fait que parler.

- A C C E N T. Sorte d'agrément du Chant François qui se notoit autrefois avec la Musique, mais que les Maîtres de Goût-du-Chant marquent
 aujourd'hui seulement avec du crayon, jusqu'à ce que les Écoliers sachent le placer d'eux mêmes. L'Accent ne se pratique que sur une
 fyllabe longue, & sert de passage d'une Note appuyée à une autre Note
 non appuyée, placée sur le même degré; il consiste en un coup de gosier
 qui élève le son d'un degré, pour reprendre à l'instant sur la Note suivante
 le même son d'où l'on est parti. Plusieurs donnoient le nom de Plainte à
 l'Accent. Voyez le signe & l'effet de l'Accent, (Planche B. Figure 13.)
- A C C E N S. Les Poëtes emploient fouvent ce mot au pluriel pour fignifier le Chant même, & l'accompagnent ordinairement d'une épithète, comme doux, tendres, trisses Accens. Alors ce mot reprend exactement le sens de sa racine; car il vient de canere, cantus, d'où l'on a fait Accentus, comme Concentus.
- A C C I D E N T. A C C I D E N T E L. On appel Accidens ou Signes Accidentels les Bémols, Dièfes ou Béquarres qui se trouvent, par accident, dans le courant d'un Air, & qui, par conséquent, n'étant pas à la Clef, ne se rapportent pas au Mode ou Ton principal. (Voyez DIESE, BÉMOL, TON, MODE, CLEF TRANSPOSÉE.)

On appelle aussi Lignes Accidentelles, celles qu'on ajoûté au-dessus ou au-dessous de la Portée pour placer les Notes qui passent son étendue. (Voyez LIGNE, PORTÉE.)

A C C O L A D E. Trait perpendiculaire aux Lignes, tiré à la marge d'une partition, & par lequel on joint ensemble les Portées de toutes les Parties. Comme toutes ces Parties doivent s'exécuter en même tems, on compte les Lignes d'une Partition, non par les Portées, mais par les Accolades, & tout ce qui est compris sous une Accolade, ne forme qu'une seule Ligne, (Voyez PARTITION.)

ACCOMPAGNATEUR. Celui qui dans un Concert accom-

pagne de l'Orgue, du Clavecin, ou de tout autre Instrument d'accompagnement. (Voyez Accompagnement.)

Il faut qu'un bon Accompagnateur soit grand Musicien, qu'il sache à sond l'Harmonie, qu'il connoisse bien son Clavier, qu'il ait l'oreille sensible, les doigts souples & le goût sûr.

C'est à l'Accompagnateur de donner le ton aux Voix & le mouvement à l'Orchestre. La premiere de ces fonctions exige qu'il ait toujours sous un doigt la Note du Chant pour la restrapper au besoin & soutenir ou remettre la Voix, quand elle soiblit ou s'égare. La seconde exige qu'il marque la Basse son Accompagnement par des coups fermes, égaux, détachés & bien reglés à tous égards, asin de bien faire fentir la Mesure aux Concertans, sur-tout au commencement des Airs.

On trouvera dans les trois Articles fuivans les détails qui peuvent manquer à celui-ci.

A C C O M P A G N E M E N T. C'est l'exécution d'une Harmonie complette & réguliere sur un Instrument propre à la rendre, tel que l'Orgue, le Clavecin, le Théorbe, la Guitarre, &c. Nous prendrons ici le Clavecin pour exemple; d'autant plus qu'il est presque le seul Instrument qui soit demeuré en usage pour l'Accompagnement.

On y a pour guide une des Parties de la Mulique, qui est ordinairement la Basse. On touche cette Basse de la main gauche, & de la droite l'Harmonie indiquée par la marche de la Basse, par le chant des autres Parties qui marchent en même tems, par la Partition qu'on a devant les yeux, ou par les chiffres qu'on trouve ajoûtés à la Basse. Les Italiens méprisent les chiffres; la Partition même leur est peu nécessaire: la promptitude & la finesse de leur oreille y supplée, & ils accompagnent fort bien sans tout cet appareil. Mais ce n'est qu'à leur disposition naturelle qu'ils sont redevables de cette facilité, & les autres Peuples, qui ne sont pas nés comme eux pour la Musique, trouvent à la pratique de l'Accompagnement des obstacles presque insurmontables. Il saut des huit à dix années pour y réussir passablement. Quelles sont donc les causes qui retardent ainsi l'avancement des élèves & embarrassent si long-tems les Maîtres, si la seule difficulté de l'Art ne fait point cela?

Il y en a deux principales: l'une dans la maniere de chiffrer les Basses: l'autre dans la méthode de l'Accompagnement. Parlons d'abord de la premiere.

Les Signes dont on se sert pour chiffrer les Basses sont en trop grand nombre : il y a si peu d'Accords sondamentaux! Pourquoi sautil tant de chiffres pour les exprimer? Ces mêmes Signes sont équivoques, obscurs, insufisans. Par exemple, ils ne déterminent presque jamais l'espece des Intervalles qu'ils expriment, ou, qui pis est, ils en indiquent d'une autre espèce. On barre les uns pour marquer des Dièses; on en barre d'autres pour marquer des Bémols : les Intervalles Majeurs & les Superflus, même les Diminués s'expriment souvent de la même manière : quand les chiffres sont doubles, ils sont trop consus; quand ils sont simples, ils n'offrent presque jamais que l'idée d'un seul Intervalle; de sorte qu'on en a toujours plusieurs à sousentendre & à déterminer.

Comment remédier à ces inconvéniens? Faudra-t-il multiplier les Signes pour tout exprimer? Mais on se plaint qu'il y en a déjà trop. Faudra-t-il les réduire? On laissera plus de choses à deviner à l'Accompagnateur, qui n'est déjà que trop occupé; & dès qu'on fait tant que d'employer des chiffres, il faut qu'ils puissent tout dire. Que faire donc? Inventer de nouveaux Signes, perfectionner le Doigter, & faire des Signes & du Doigter deux moyens combinés qui concourent à soulager l'Accompagnateur. C'est ce que M. Rameau a tenté avec beaucoup de sagacité, dans sa Dissertation sur les dissérentes méthodes d'Accompagnement. Nous exposerons aux mots Chiffres & Doigter les moyens qu'il propose. Passons aux métho les.

Comme l'ancienne Musique n'étoit pas si composée que la nôtre, ni pour le Chant, ni pour l'Harmonie, & qu'il n'y avoit gueres d'autre Basse que la fondamentale, tout l'Accompagnement ne consistoit qu'en une suite d'Accords parsaits, dans lesquels l'Accompagnateur substituoit de tems en tems quelque Sixte à la Quinte, selon que l'oreille le conduisoit: ils n'en savoient pas davantage. Aujourd'hui qu'on a varié les Modulations, renversé les Parties, surchargé, peut-être gâté l'Harmonie par des soules de Dissonnances, on est contraint de suivre d'autres Regles. Campion imagina, dit-on, celle qu'on appelle

Regle de l'Octave: (Voyez REGLE DE L'OCTAVE.) & c'est par cette méthode que la plûpart des Maîtres enseignent encore aujourd'hui l'Accompagnement.

Les Accords sont déterminés par la Regle de l'Octave, relativement au rang qu'occupent les Notes de la Basse, & à la marche qu'elles suivent dans un Ton donné. Ainsi le Ton étant connu, la Note de la Basse-continue aussi connue, le rang de cette Note dans le Ton, le rang de la Note qui la précède immédiatement, & le rang de la Note qui la suit, on ne se trompera pas beaucoup, en accompagnant par la Regle de l'Octave, si le Compositeur a suivi l'Harmonie la plus simple & la plus naturelle; mais c'est ce qu'on ne doit guere attendre de la Musique d'aujourd'hui, si ce n'est peut-être en Italie où l'Harmonie paroît se simplifier à mesure qu'elle s'altere ailleurs. De plus, le moyen d'avoir toutes ces choses incessamment présentes, & tandis que l'Accompagnateur s'en instruit, que deviennent les doigts? A peine atteint-on un Accord, qu'il s'en offre un autre, & le moment de la réflexion est précisément celui de l'exécution. Il n'y a qu'une habitude consommée de Musique, une expérience résléchie, la facilité de lire une ligne de Musique d'un coup d'œil, qui puissent aider en ce moment. Encore les plus habiles se trompent-ils avec ce secours. Que de fautes échappent, durant l'exécution, à l'Accompagnateur le mieux exercé!

Attendra-t-on même pour accompagner, que l'oreille foit formée; qu'on fache lire aifément & rapidement toute Musique; qu'on puisse débrouiller, à livre ouvert, une Partition? Mais, en fât-on là, on auroit encore besoin d'une habitude du Doigter sondée sur d'autres principes d'Accompagnement que ceux qu'on a donnés jusqu'à M. Rameau.

Les Maîtres zélés ont bien senti l'insuffisance de leurs Regles. Pour y suppléer, ils ont eu recours à l'énumération & à la description des Consonnances, dont chaque Dissonnance se prépare, s'accompagne & se sauve dans tous les dissérens cas ; détail prodigieux que la multitude des Dissonnances & de leurs combinaisons sait assez sentir, & dont la mémoire demeure accablée.

Plusieurs conseillent d'apprendre la Composition avant de passer à l'Accompagnement;

l'Accompagnement: comme si l'Accompagnement n'étoit pas la Composition même, à l'invention près, qu'il faut de plus au Compositeur. C'est comme si l'on proposoit de commencer par se faire Orateur pour apprendre à lire. Combien de gens, au contraire, veulent qu'on commence par l'Accompagnement à apprendre la Composition? & cet ordre est assured.

La marche de la Basse, la Regle de l'Octave, la manière de préparer & sauver les Dissonnances, la Composition en général, tout cela ne concourt gueres qu'à montrer la succession d'un Accord à un autre; de sorte qu'à chaque Accord, nouvel objet, nouveau sujet de réflexion. Quel travail continuel! Quand l'esprit sera-t-il assez instruit? Quand l'oreille sera-t-elle assez exercée, pour que les doigts ne soient plus arrêtés?

Telles sont les difficultés que M. Rameau s'est proposé d'applanir par ses nouveaux Chiffres, & par ses nouvelles Regles d'Accompagnement.

Je tâcherai d'expoler en peu de mots les principes sur lesquels sa méthode est fondée.

Il n'y a dans l'Harmonie que des Consonnances & des Dissonnances. Il n'y a donc que des Accords consonnans & des Accords dissonnans.

Chacun de ces Accords est fondamentalement divisé par Tierces. (C'est le système de M. Rameau.) L'Accord consonnant est composé de trois Notes, comme, ut mi sol; & le dissonnant de quatre, comme, sol si re sa: laissant à part la supposition & la suspension, qui, à la place des Notes dont elles exigent le retranchement, en introduisent d'autres comme par licence: mais l'Accompagnement n'en porte toujours que quatre. (Voyez Supposition & Suspension.)

Ou des Accords confonnans se succèdent, ou des Accords dissonnans sont suivis d'autres Accords dissonnans, ou les consonnans & les dissonnans sont entrelacés.

L'Accord consonnant parfait ne convenant qu'à la Tonique, la succession des Accords consonnans sournit autant de Toniques, & par conséquent autant de changemens de Ton.

Les Accords dissonans se succèdent ordinairement dans un même Ton, si les Sons n'y sont point altérés. La Dissonance lie le sens har-

F

monique : un Accord y fait desirer l'autre, & sentir que la phrase n'est pas finie. Si le Ton change dans cette succession, ce changement est toujours annoncé par un Dièse ou par un Bémol. Quant à la troissème succession, sçavoir l'entrelacement des Accords consonnans & dissonnans, M. Rameau la réduit à deux cas seulement, & il prononce en général, qu'un Accord consonnant ne peut être immédiatement précédé d'aucun autre Accord dissonnant, que celui de septième de la Dominante-Tonique, ou de celui de Sixte-Quinte de la Sous-Dominante; excepté dans la Cadence rompue & dans les suspensions; encore prétend-il qu'il n'y a pas d'exception quant au fond. Il me semble que l'Accord parfait peut encore etre précédé de l'Accord de Septième diminuée, & même de celui de Sixte superflue ; deux Accords originaux , dont le dernier ne se renverse point.

Voilà donc trois textures différentes des phrases harmoniques. 1. Des Toniques qui se succèdent & forment autant de nouvelles Modulations. 2. Des Diffonnances qui se succèdent ordinairement dans le même Ton. 3. Enfin des Confonnances & des Dissonnances qui s'entrelacent, & où la Consonnance est, selon M. Rameau, nécessairement précédée de la Septième de la Dominante, ou de la Sixte-Quinte de la Sous-Dominante. Que reste-t-il donc à faire pour la facilité de l'Accompagnement, sinon d'indiquer à l'Accompagnateur quelle est celle de ces textures qui regne dans ce qu'il accompagne? Or c'est ce que M. Rameau veut qu'on exécute avec des caractères de son invention.

Un seul Signe peut aisément indiquer le Ton, la Tonique & son Accord.

De-là se tire la connoissance des Dièses & des Bémols, qui doivent entrer dans la composition des Accords d'une Tonique à une autre.

La succession fondamentale par Tierces, ou par Quintes, tant en montant qu'en descendant, donne la premiere texture des phrases harmoniques, toute composée d'Accords consonnans.

La succession fondamentale par Quintes ou par Tierces, en descendant donne la seconde texture, composée d'Accords dissonnans, savoir, des Accords de Septième; & cette succession donne une Harmonie descendante.

L'Harmonie ascendante est fournie par une succession de Quintes en montant ou de Quartes en descendant, accompagnées de la Disfonnance propre à cette succession, qui est la Sixte-ajoûtée; & c'est la troisseme texture des phrases harmoniques. Cette derniere n'avoit jusqu'ici été observée par personne, pas même par M. Rameau, quoiqu'il en ait découvert le principe dans la Cadence qu'il appelle Irréguliere. Ainsi, par les Regles ordinaires, l'Harmonie qui naît d'une succession de Dissonnances, descend toujours, quoique selon les vrais principes, & selon la raisson, elle doive avoir, en montant, une progression tout aussi réguliere qu'en descendant.

Les Cadences fondamentales donnent la quatrième texture de phrases harmoniques, où les Consonnances & les Dissonnances s'entrelacent.

Toutes ces textures peuvent être indiquées par des caractères simples, clairs, peu nombreux, qui puissent, en même tems, indiquer, quand il le faut, la Dissonance en général; car l'espèce en est toujours déterminée par la texture même. On commence par s'exercer sur ces textures prises séparément; puis on les fait succéder les unes aux autres sur chaque Ton & sur chaque Mode successivement.

Avec ces précautions, M. Rameau prétend qu'on apprend plus d'Accompagnement en fix mois qu'on n'en apprenoit auparavant en fix ans, & il a l'expérience pour lui. (Voyez Chiffres & Doigter.)

A l'égard de la maniere d'accompagner avec intelligence, comme elle dépend plus de l'ufage & du goût que des regles qu'on en peut donner, je me contenterai de faire ici quelques observations générales que ne doit ignorer aucun Accompagnateur.

I. Quoique dans les Principes de M. Rameau, l'on doive toucher tous les Sons de chaque Accord, il faut bien se garder de prendre toujours cette Regle à la lettre. Il y a des Accords qui seroient insupportables avec tout ce remplissage. Dans la plûpart des Accords dissonans, sur-tout dans les Accords par supposition, il y a quelque Son à retrancher pour en diminuer la dureté: ce Son est quelquesois la Septième, quelquesois la Quinte; quelquesois l'autre se retranchent. On retranche encore asserties souvent la Quinte ou l'Octave Bis

de la Basse dans les Accords dissonans, pour éviter des Octaves ou des Quintes de suite qui peuvent faire un mauvais effet, sur-tour aux extrémités. Par la même raison, quand la Note sensible est dans la Basse, on ne la met pas dans l'Accompagnement, & l'on double, au lieu de cela, la Tierce ou la Sixte, de la main droite. On doit éviter aussi les Intervalles de Seconde, & d'avoir deux doigts joints; car cela fait une Dissonance fort dure, qu'il saut garder pour quelques occasions où l'expression la demande. En général on doit penser, en accompagnant, que quand M. Rameau veut qu'on remplisse tous les Accords, il a bien plus d'égard à la mécanique des doigts & à son système particulier d'Accompagnement, qu'à la pureté de l'Harmonie. Au lieu du bruit consus que fait un pareil Accompagnement, il saut chercher à le rendre agréable & sonore, & saire qu'il nourrisse & renforce la Basse, au lieu de la couvrir & de l'étousser.

Que si l'on demande comment ce retranchement de Sons s'accorde avec la définition de l'Accompagnement par une Harmonie complette, je réponds que ces retranchemens ne sont, dans le vrai, qu'hypothétiques & se seulement dans le Systême de M. Rameau; que, suivant la Nature, ces Accords, en apparence ainsi mutilés ne sont pas moins complets que les autres, puisque les Sons qu'on y suppose ici retranchés les rendroient choquans & souvent insupportables; qu'en effet les Accords dissonans ne sont point remplis dans le système de M. Tartini comme dans celui de M. Rameau, que par conséquent des Accords désectueux dans celui-ci sont complets dans l'autre; qu'ensin le bon goût dans l'exécution demandant qu'on s'écarte souvent de la regle générale, & l'Accompagnement le plus régulier n'étant pas toujours le plus agréable, la définition doit dire la regle, & l'usage apprendre quand on s'en doit écarter.

II. On doit toujours proportionner le bruit de l'Accompagnement au caractère de la Musique & à celui des Instrumens ou des Voix que l'on doit accompagner. Ainsi dans un Chœur on frappe de la main droite les Accords pleins; de la gauche on redouble l'Octave ou la Quinte; quelquesois tout l'Accord. On en doit faire autant dans le Récitatif Italien; car les sons de la Basse n'y étant pas soutenus ne doivent se faire entendre qu'avec toute leur Har-

monie, & de manière à rappeller fortement & pour longtems l'idée de la Modulation. Au contraire, dans un Air lent & doux, quand on n'a qu'une voix foible ou un feul Instrument à accompagner, on retranche des Sons, on arpége doucement, on prend le petit Clavier. En un mot, on a toujours attention que l'Accompagnement, qui n'est fait que pour soutenir & embellir le Chant, ne le gâte & ne le couvre pas.

III. Quand on frappe les mêmes touches pour prolonger le Son dans une Note longue ou une Tenue, que ce foit plûtôt au commencement de la Mesure ou du Tems fort, que dans un autre moment en ne doit rebattre qu'en marquant bien la Mesure. Dans le Récitatis Italien, quelque durée que puisse avoir une Note de Basse, il ne faut jamais la frapper qu'une sois & sortement avec tout son Accord; on resrappe seulement l'Accord quand il change sur la même Note : mais quand un Accompagnement de Violons regne sur le Récitatif, alors il faut soutenir la Basse & en arpéger l'Accord.

IV. Quand on accompagne de la Musique vocale, on doit par l'Accompagnement soutenir la Voix, la guider, lui donner le Ton à toutes les rentrées, & l'y remettre quand elle détonne: l'Accompagnateur ayant toujours le Chant sous les yeux & l'Harmonie présente à l'esprit, est chargé spécialement d'empêcher que la Voix ne s'égare. (Voyez Accompagnateur.)

V. On ne doit pas accompagner de la même manière la Musique Italienne & la Françoise. Dans celle-ci, il faut soutenir les Sons, les arpéger gracieusement & continuellement de bas en haut, remplir toujours l'Harmonie, autant qu'il se peut; jouer proprement la Basse; en un mot, se prêter à tout ce qu'exige le genre. Au contraire, en accompagnant de l'Italien, il saut frapper simplement & détacher les Notes de la Basse; n'y faire ni Trills ni Agrémens, lui conserver la marche égale & simple qui lui convient; l'Accompagnement doit être plein, sec & sans arpéger, excepté le cas dont j'ai parlé numéro 3, & quelques Tenues ou Points-d'Orgue. On y peut, sans scrupule, retrancher des Sons: mais alors il saut bien choisir ceux qu'on fait entendre; en sorte qu'ils se fondent dans l'Harmonie & se marient bien avec la Voix. Les Italiens ne veulent pas qu'on entende rien dans

l'Accompagnement, ni dans la Basse, qui puisse distraire un moment l'oreille du Chant, & leurs Accompagnemens sont toujours dirigés sur ce principe, que le plaisir & l'attention s'évaporent en se partageant.

VI. Quoique l'Accompagnement de l'Orgue foit le même que celui du Clavecin, le goût en est très-différent. Comme les Sons de l'Orgue sont soutenus, la marche en doit être plus liée & moins sautillante: il faut lever la main entiere le moins qu'il se peut; glisser les doigts d'une touche à l'autre, sans ôter ceux qui, dans la place où ils sont, peuvent servir à l'Accord où l'on passe. Rien n'est si désagréable que d'entendre hacher sur l'Orgue cette espèce d'Accompagnement sec, arpégé, qu'on est sorcé de pratiquer sur le Clavecin. (Voyez le mot Doigter.) En général l'Orgue, cet Instrument si sonore & si majestueux, ne s'associe avec aucun autre, & ne fait qu'un mauvais esset dans l'Accompagnement, si ce n'est tout au plus pour fortisser les Rippienes & les Chœurs.

M. Rameau, dans ses Erreurs sur la Musique, vient d'établir ou du moins d'avancer un nouveau Principe, dont il me censure sort de n'avoit pas parlé dans l'Encyclopédie; savoir, que l'Accompagnement represente le Corps Sonore. Comme j'examine ce Principe dans un autre écrit, je me dispenserai d'en parler dans cet article qui n'est déjà que trop long. Mes disputes avec M. Rameau sont les choses du monde les plus inutiles au progrès de l'Art, & par conséquent au but de ce Dictionnaire.

A C C O M P A G N E M E N T, est encore toute Partie de Basse ou d'autre Instrument, qui est composée sous un Chant pour y saire Harmonie. Ainsi un Solo de Violon s'accompagne du Violoncelle ou du Clavecin, & un Accompagnement de Flûte se marie fort bien avec la voix. L'Harmonie de l'Accompagnement ajoûte à l'agrément du Chant en rendant les Sons plus sûrs, leur effet plus doux, la Modulation plus sensible, & portant à l'oreille un témoignage de justesse qui la flatte. Il y a même, par rapport aux Voix, une forte raison de les saire toujours accompagner de quelque Instrument, soit en Partie, soit à l'Unisson. Car, quoique plusieurs prétendent qu'en chantant la Voix se modifie naturellement selon les loix du tempérament, (voyez TEMPÉRAMENT.) cependant l'expérience nous dit que les Voix les plus justes & les mieux exercées ont bien de la peine à se maintenir longtems dans la justesse du Ton, quand rien ne les y soutient. A force de chanter on monte

ou l'on descend insensiblement, & il est très-rare qu'on se trouve exactement en finissant dans le Ton d'où l'on étoit parti. C'est pour empêcher ces variations que l'Harmonie d'un Instrument est employée; elle maintient la Voix dans le même Diapason, ou l'y rappelle aussi-tôt, quand elle s'égare. La Basse est de toutes les Parties la plus propre à l'Accompagnement, celle qui soutient le mieux la Voix, & satisfait le plus l'oreisle; parce qu'il n'y en a point dont les vibrations soient si fortes, si déterminantes, ni qui laisse moins d'équivoque dans le jugement de l'Harmonie sondamentale.

ACCOMPAGNER, v. a. &n. C'est en général jouer les Parties d'Accompagnement dans l'exécution d'un morceau de Musique; c'est plus particulièrement, fur un Instrument convenable, frapper avec chaque Note de la Basse les Accords qu'elle doit porter, & qui s'appellent l'Accompagnement. J'ai suffisamment expliqué dans les précédens articles en quoi consiste cet Accompagnement. J'ajoûterai seulement que ce mot même avertit celui qui accompagne dans un concert qu'il n'est chargé que d'une partie accessoire, qu'il ne doit s'attacher qu'à en faire valoir d'autres, que si-tôt qu'il a la moindre prétention pour lui-même, il gâte l'exécution & impatiente à la fois les Concertans & les Auditeurs; plus il croit se faire admirer, plus il se rend ridicule, & fitôt qu'à force de bruit ou d'ornemens déplacés, il détourne à foi l'attention due à la partie principale, tout ce qu'il montre de talent & d'exécution, montre à la fois sa vanité & son mauvais goût. Pour Accompagner avec intelligence & avec applaudissement, il ne faut songer qu'à soutenir & faire valoir les Parties essentielles, & c'est exécuter fort habilement la sienne que d'en faire sentir l'effet sans la laisser remarquer.

A C C O R D, f. m. Union de deux ou plufieurs Sons rendus à la fois, & formant ensemble un tout harmonique.

L'Harmonie naturelle produite par la Réfonnance d'un Corps sonore est composée de trois Sons dissérens, sans compter leurs Octaves; lesquels forment entre eux l'Accord le plus agréable & le plus parsait que l'on puisse entendre: d'où on l'appelle par excellence Accord parsait. Ainsi pour rendre complette l'Harmonie, il saut que chaque Accord soit au moins composé de trois Sons. Aussi les Musiciens trous-

vent-ils dans le Trio la perfection harmonique, soit parce qu'ils y emploient les Accords en entier, soit parce que dans les occasions où ils ne les emploient pas en entier, ils ont l'art de donner le change à l'oreille, & de lui persuader le contraire, en lui présentant les Sons principaux des Accords, de manière à lui faire oublier les autres. (Voyez Trio.) Cependant, l'Octave du Son principal produisant de no veaux rapports & de nouvelles Consonnances par les complémens des Intervalles, (voyez Complément.) on ajoûte ordinairement cette Octave pour avoir l'ensemble de toutes les Consonnances dans un même Accord. (Voyez Consonnance.) De plus, l'addition de la Dissonnance, (voyez Dissonnance.) produisant un quatrième Son ajoûté à l'Accord parfait, c'est une occessité, si l'on veut remplir l'Accord, d'avoir une quatrième l'artie pour exprimer cette Dissonnance. Ainsi la suite des Accords ne peut être complette & liée qu'au moyen de quatre l'arties.

On divise les Accords en parsaits & imparsaits. L'Accord parsait est celui dont nous venons de parler, lequel est composé du Son sondamental au grave, de sa Tierce, de sa Quinte, & de son Octave; il se subdivise en Majeur ou Mineur, selon l'espèce de sa Tierce. (Voyez MAJEUR, MINEUR.) Quelques Auteurs donnent aussi le nom de parsaits à tous les Accords, même Dissonnans, dont le Son sondamental est au grave. Les Accords imparsaits sont ceux où règne la Sixte au lieu de la Quinte, & en général tous ceux où le Son grave n'est pas le sondamental. Ces dénominations, qui ont été données avant que l'on connût la Basse sondamentale, sont fort mal appliquées: celles d'Accords directs ou renversés sont beaucoup plus convenables dans le même sens. (Voyez RENVERSEMENT.)

Les Accords se divisent encore en Consonnans & Dissonnans. Les Accords Consonnans sont l'Accord parfait & ses dérivés : tout autre Accord et Dissonnant. Je vais donner une Table des uns & des autres,

felon le système de M. Rameau,

TABLE

De tous les Accords reçus dans l'Harmonie.

ACCORDS FONDAMENTAUX.

ACCORD PARFAIT ET SES DÉRIVÉS.



Cet Accord constitue le Ton, & ne se fait que sur la Tonique: sa Tierce peut être Majeure ou Mineure, & c'est elle qui constitue le Mode.

ACCORD SENSIBLE OU DOMINANT, ET SES DÉRIVÉS.



Auçun des Sons de cet Accord ne peut s'altérer.

ACCORD DE SEPTIEME ET SES DÉRIVÉS.



La Tierce, la Quinte, & la Septième peuvent s'altérer dans cet

ACCORD DE SEPTIEME DIMINUÉE ET SES DÉRIVÉS.



Aucun des Sons de cet Accord ne peut s'altérer.

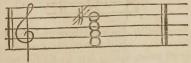
ACCORD DE SIXTE AJOUTÉE ET SES DÉRIVÉS.



Je joins ici par-tout le mot ajoûté pour distinguer cet Accord & ses renversés des productions semblables de l'Accord de Septième.

Ce dernier renversement de Septième ajoûtée n'est pas admis par M. Rameau, parce que ce renversement forme un Accord de Septième, & que l'Accord de Septième est fondamental. Cette raison paroît peu solide. Il ne faudroit donc pas non plus admettre la Grande-Sixte comme un renversement; puisque dans les propres principes de M. Rameau ce même Accord est souvent fondamental. Mais la pratique des plus grands Musiciens, & la sienne même dément l'exclusion qu'il voudroit établir.

ACCORD DE SIXTE SUPERFLUE.



Cet Accord ne se renverse point, & aucun de ses Sons ne peut s'altérer. Ce n'est proprement qu'un Accord de Petite-Sixte majeure, dietée par accident, & dans lequel on substitue quelquesois la Quinte à la Quarte.

ACCORDS PAR SUPPOSITION.

(VOYEZ SUPPOSITION.)

ACCORD DE NEUVIEME ET SES DÉRIVÉS.



C'est un Accord de Septième auquel on ajoûte un cinquième Son à la Tierce au-dessous du fondamental.

On retranche ordinairement la Septième, c'est-à-dire, la Quinte du Son sondamental, qui est ici la Note marquée en noir; dans cet état l'Accord de Neuvième peut se renverser en retranchant encore de l'Accompagnement l'Octave de la Note qu'on porte à la Basse.

ACCORD DE QUINTE SUPERFLUE,



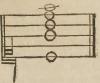
C'est l'Accord sensible d'un Ton Mineur, au-dessous duquel on sait entendre la Médiante : ainsi c'est un véritable Accord de Neuvième. Mais il ne se renverse point, à cause de la Quarte diminuée que donneroit avec la Note sensible le Son supposé porté à l'aigu, laquelle Quarte est un Intervalle banni de l'Harmonie.

ACCORD D'ONZIEME OU QUARTE.



C'est un Accord de Septième, au-dessous duquel on ajoûte un cinquième Son à la Quinte du fondamental. On ne frappe guères cet Accord plein, à cause de sa dureté: on en retranche ordinairement la Neuvième & la Septième; & pour le renverser, ce retranchement est indispensable.

ACCORD DE SEPTIEME SUPERFLUE.



C'est l'Accord dominant sous lequel la Basse fait la Tonique.

ACCORD DE SEPTIEME SUPERFLUE ET SIXTE MINEURE.



C'eff l'Accord de Septième diminuée sur la Note sensible, sous leques la Basse fair la Tonique.

Ces deux derniers Accords ne se renversent point, parce que la Note sensible & la Tonique s'entendroient ensemble dans les Parties supérieures; ce qui ne peut se tolérer.

Quoique tous les Accords soient pleins & complets dans cette Table; comme il le falloir pour montrer tous leurs Elémens, ce n'est pas à direqu'il faille les employer tels. On ne le peur pas toujours, & on le doit très-rarement. Quant aux Sons qui doivent être présérés selon la place & l'usage des Accords; c'est dans ce choix exquis & nécessaire que confiste le plus grand art du Compositeur. (Voyez Composition, MeLODIE, EFFET, Expression, &c.)

FIN DE LA TABLE DES ACCORDS.

Nous parlerons aux mots Harmonie, Basse-Fondamentale; Composition, &c. de la maniere d'employer tous ces Accords pour

en former une Harmonie réguliere. J'ajoûterai seulement ici les observations suivantes.

- I. C'est une grande erreur de penser que le choix des renversemens d'un même Accord soit indifférent pour l'Harmonie ou pour l'expression. Il n'y a pas un de ces renversemens qui n'ait son caractère propre. Tout le monde sent l'opposition qui se trouve entre la douceur de la Fausse-Quinte & l'aigreur du Triton, & cependant l'un de ces Intervalles est renversé de l'autre. Il en est de même de la Septième diminuée & de la Seconde superflue, de la Seconde ordinaire & de la Septième. Qui ne fait combien la Quinte est plus sonore que la Quarte? L'Accord de Grande-Sixte & celui de Petite-Sixte mineure, sons deux faces du même Accord fondamental; mais de combien l'une n'est-elle pas plus harmonieuse que l'autre ? L'Accord de Petite-Sixte majeure, au contraire, n'est-il pas plus brillant que celui de fausse Quinte? Et pour ne parler que du plus simple de tous les Accords, considérez la majesté de l'Accord parfait, la douceur de l'Accord de Sixte, & la fadeur de celui de Sixte-Quarte ; tous cependant composés des mêmes Sons, En général les Intervalles superflus, les Dièses dans le haut, sont propres par leur dureté à exprimer l'emportement, la colère & les passions aigues. Au contraire, les Bémols à l'aigu & les Intervalles diminués forment une Harmonie plaintive, qui attendrit le cœur. C'est une multitude d'observations semblables, qui, lorsqu'un habile Musicien sait s'en prévaloir, le rendent maître des affections de ceux qui l'écoutent.
- II. Le choix des Intervalles simples n'est guères moins important que celui des Accords pour la place où l'on doit les employer. C'est, par exemple, dans le bas qu'il saut placer les Quintes & les Octaves par présérence, dans le haut les Tierces & les Sixtes. Transposez cet ordre, vous gâterez l'Harmonie en laissant les mêmes Accords.
- III. Enfin l'on rend les Accords plus harmonieux encore, en les rapprochant par de petits Intervalles, plus convenables que les grands à la capacité de l'oreille. C'est ce qu'on appelle resserrer l'Harmonie, & que si peu de Musiciens savent pratiquer. Les bornes du Diapason des voix sont une raison de plus pour resserrer les Chœurs. On peut assure qu'un Chœur est mai fait, lorsque les Accords divergent, lorsque les Parties

crient, fortent de leur Diapason & sont si éloignées les unes des autres qu'elles semblent n'avoir plus de rapport entre elles.

On appelle encore Accord l'état d'un Instrument dont les Sons sixes sont entre eux dans toute la justesse qu'ils doivent avoir. On dit en ce sens qu'un Instrument est d'Accord, qu'il n'est pas d'Accord, qu'il garde ou ne garde pas son Accord. La même expression s'emploie pour deux Voix qui chantent ensemble, pour deux Sons qui se sont entendre à la sois, soit à l'Unisson, soit en Contre-parties.

ACCORD DISSONNANT, FAUX ACCORD, ACCORD FAUX, font autant de différentes choses qu'il ne faut pas confondre. Accord diffonnant est celui qui contient quelque Dissonnance; Accord faux, celui dont les Sons sont mal accordés, & ne gardent pas entre eux la justesse des Intervalles; faux Accord, celui qui choque l'oreille, parce qu'il est mal composé, & que les Sons, quoique justes, n'y forment pas un tout harmonique.

ACCORDER des Instrumens, c'est tendre ou lâcher les cordes, allonger ou raccourcir les tuyaux, augmenter ou diminuer la masse du Corps sonore, jusqu'à ce que toutes les parties de l'Instrument soient au Ton qu'elles doivent avoir.

Pour Accorder un Instrument, il faut d'abord fixer un Son qui serve aux autres de terme de comparaison. C'est ce qu'on appelle, prendre ou donner le Ton. (Voyez Ton.) Ce Son est ordinairement l'ut pour l'Orgue & le Clavecin, le la pour le Violon & la Basse, qui ont ce la sur une corde à vuide & dans un Medium propre à être aisément saissipar l'oreille.

A l'égard des Flûtes, Hauthois, Bassons, & autres Instrumens à vent, ils ont leur Ton à-peu-près fixé, qu'on ne peut guères changer qu'en changeant quelque pièce de l'Instrument. On peut encore les allonger un peu à l'emboiture des pièces, ce qui baisse le Ton de quelque chose; mais il doit nécessairement résulter des tons faux de ces variations, parce que la juste proportion est rompue entre la longueur totale de l'Instrument & les distances d'un trou à l'autre.

Quand le Ton est déterminé, on y fait rapporter tous les autres Sons de l'Instrument, lesquels doivent être fixés par l'Accord selon les Intervalles qui leur conviennent, L'Orgue & le Clavecin s'accordent par

Quintes, jusqu'à ce que la Partition soit saite, & par Octaves pour le reste du Clavier; la Basse & le Violon par Quintes; la Viole & la Guitarre par Quartes & par Tierces, &c. En général on choisit toujours des Intervalles consonnans & harmonieux, afin que l'oreille en sai-stisse plus aisément la justesse.

Cette justesse des Intervalles ne peut, dans la pratique, s'observer à toute rigueur, & pour qu'ils puissent tous s'Accorder entre eux, il faut que chacun en particulier sousser quelque altération. Chaque est-pèce d'Instrument a pour cela ses regles particulières & sa méthode

d'Accorder. (Voyez TEMPÉRAMENT.)

On observe que les Instrumens dont on tire le Son par inspiration; comme la Flûte & le Hautbois, montent insensiblement quand on a joué quelque tems; ce qui vient, selon quelques-uns, de l'humidité qui, sortant de la bouche avec l'air, les rense & les raccourcit; ou plûtôt, suivant la Doctrine de M. Euler, c'est que la chaleur & la réfraction que l'air reçoit pendant l'inspiration rendent ses vibrations plus sréquentes, diminuent son poids, & augmentant ainsi le poids relatif de l'Atmosphère, rendent le Son un peu plus aigu,

Quoi qu'il en soit de la cause, il saut, en Accordant, avoir égard & l'effet prochain, & sorcer un peu le vent quand on donne ou reçoit le Ton sur ces Instrumens; car pour rester d'Accord durant le Concert,

ils doivent être un peu trop bas en commençant.

ACCORDEUR. f. m. On appelle Accordeurs d'Orgue ou de Clavecin, ceux qui vont dans les Eglifes ou dans les maifons accommoder & accorder ces Instrumens, & qui, pour l'ordinaire, en sont aussi les Facteurs.

A C O U S T I Q U E. f. f. Doctrine ou Théorie des Sons. (Voyez Son.) Ce mot est de l'invention de M. Sauveur, & vient du Grec des le j'entends.

L'Acoustique est proprement la Partie théorique de la Musique: c'est elle qui donne ou doit donner les raisons du plaisir que nous sont l'Harmonie & le Chant, qui détermine les rapports des Intervalles harmoniques, qui découvre les affections ou propriétés des cordes vibrantes, &c. (Voyez CORDES, HARMONIE.)

Acoustique

Acoustique est aussi quelquesois adjectif; on dit : l'Organe Acoustique, un Phénomène Acoustique, &c.

A C T E. s. m. Partie d'un Opéra séparée d'une autre dans la repréfentation par un espace appellé Entre-Acte. (Voyez ENTRE-ACTE.)

L'unité de tems & de lieu doit être aussi rigoureusement observée dans un Alle d'Opéra que dans une Tragédie entiere du genre ordinaire, & même plus, à certains égards; car le Poëte ne doit point donner à un Acte d'Opéra une durée hypothétique plus longue que celle qu'il a réellement, parce qu'on ne peut supposer que ce qui se passe sous nos yeux dure plus long-tems que nous ne le voyons durer en effet : mais il dépend du Musicien de précipiter ou ralentir l'action jusqu'à un certain point, pour augmenter la vraisemblance ou l'intérêt; liberté qui l'oblige à bien étudier la gradation des passions théâtrales, le tems qu'il faut pour les développer, celui où le progrès est au plus haut point, & celui où il convient de s'arrêter pour prévenir l'inattention, la langueur, l'épuisement du Spectateur. Il n'est pas non plus permis de changer de décoration & de faire fauter le théâtre d'un lieu à un autre, au milieu d'un Alle, même dans le genre merveilleux; parce qu'un pareil faut choque la raison, la vérité, la vraisemblance, & détruit l'illusion que la premiere loi du Théâtre est de favorifer en tout. Quand donc l'action est interrompue par de tels changemens, le Musicien ne peut savoir ni comment il les doit marquer, ni ce qu'il doit faire de son Orchestre pendant qu'ils durent, à moins d'y représenter le même cahos qui regne alors sur la Scène.

Quelquesois le premier Asse d'un Opéra ne tient point à l'action principale & ne lui sert que d'introduction. Alors il s'appelle Prologue. (Voyez ce mot.) Comme le Prologue ne fait pas partie de la Pièce, on ne le compte point dans le nombre des Asses qu'elle contient & qui est souvent de cinq dans les Opéra François, mais toujours de trois dans les Italiens. (Voyez Opera.)

ACTE DE CADENCE, est un mouvement dans une des Parties, & surrout dans la Basse, qui oblige toutes les autres Parties à concourir, à former une Cadence, ou à l'éviter expressément. (Voyez CADENCE, ÉVITER.)

ACTEUR. s. m. Chanteur qui fait un rolle dans la représentation d'un Opéra, Outre toutes les qualités qui doivent lui être communes

D

avec l'Acteur dramatique, il doit en avoir beaucoup de particulieres pour réussir dans son Art. Ainsi il ne suffit pas qu'il ait un bel organe pour la parole, s'il ne l'a tout aussi beau pour le Chant; car il n'y a pas une telle liaison entre la voix parlante & la voix chantante, que la beauté de l'une suppose toujours celle de l'autre. Si l'on pardonne à un Acteur le défaut de quelque qualité qu'il a pu se flatter d'acquérir, on ne peut lui pardonner d'oser se destiner au Théâtre, destitué des qualités naturelles qui y sont nécessaires, telles entre autres que la voix dans un Chanteur. Mais par ce mot voix, j'entends moins la force du timbre, que l'étendue, la justesse, & la fléxibilité. Je pense qu'un Théâtre dont l'objet est d'émouvoir le cœur par les Chans, doir être interdit à ces voix dures & bruyantes qui ne font qu'étourdir les oreilles; & que, quelque peu de voix que puisse avoir un Acteur, s'il l'a juste, touchante, facile, & suffisamment étendue, il en a tout autant qu'il faut ; il faura tou'ours bien se faire entendre , s'il sait se faire écouter.

Avec une voix convenable l'Acteur doit l'avoir cultivée par l'Art, & quand fa voix n'en auroit pas besoin, il en auroit besoin lui-même pour saisir & rendre avec intelligence la partie musicale de ses rolles. Rien n'est plus insupportable & plus dégoûtant que de voir un Héros dans les transports des passions les plus vives, conraint & géné dans son rolle, peiner & s'assujettir en écolier qui répète mal sa leçon; montrer, au lieu des combats de l'Amour & de la Vertu, ceux d'un mauvais Chanteur avec la Mesure & l'Orchestre, & plus incertain sur le Ton que sur le parti qu'il doit prendre. Il n'y a ni chaleur ni grace sans facilité, & l'Asseur dont le rolle lui coûte, ne le rendra jamais bien.

Il ne suffit pas à l'Asseur d'Opéra d'être un excellent Chanteur, s'il n'est encore un excellent Pantomime; car il ne doit pas seulement faire sentir ce qu'il dit lui-même, mais aussi ce qu'il laisse dire à la Symphonie. L'Orchestre ne rend pas un sentiment qui ne doive sortir de son ame; ses pas, ses regards, son geste, tout doit s'accorder sans cesse avec la Musique, sans pourtant qu'il paroisse y songer; il doit intéresser toujours, même en gardant le silence, & quoiqu'occupé d'un rolle difficile, s'il laisse un instant oublier le Personnage pour s'occuper du Chanteur, ce n'est qu'un Musicien sur la Scène; il n'est plus

Acteur. Tel excella dans les autres Parties, qui s'est fait siffler pour avoir négligé celle-ci. Il n'y a point d'Acteur à qui l'on ne puisse, à cet égard, donner le célèbre Chasse pour modèle. Cet excellent Pantomime, en mettant toujours son Art au-dessus de lui, & s'esforçant toujours d'y exceller, s'est ainsi mis lui-même fort au dessus de ses Consireres: Acteur unique & homme estimable, il laissera l'admiration & le regret de ses talens aux Amateurs de son Théâtre, & un souvenir honorable de sa personne à tous les honnétes gens.

ADAGIO. adv. Ce mot écrit à la tête d'un Air défigne le fecond, du lent au vîte, des cinq principaux degrés de Mouvement diftingués dans la Musique Italienne. (Voyez Mouvement.) Adagio est un adverbe Italien qui fignisse, à l'aise, posément, & c'est aussi de cette manière qu'il faut battre la Mesure des Airs auxquels il s'applique.

Le mot Adagio se prend quelquesois substantivement, & s'applique par métaphore aux morceaux de Musique dont il détermine le mouvement: il en est de même des autres mots semblables. Ainsi, l'on dira: un Adagio de Tartini, un Andante de S. Martino, un Allegro de Locatelli, &c.

AFFETTUOSO. adj. pris adverbialement. Ce mot écrit à la tête d'un Air indique un mouvement moyen entre l'Andante & l'Adagio, & dans le caractère du Chant une expression affectueuse & douce.

A GOGÉ. Conduite. Une des subdivisions de l'ancienne Mélopée, laquelle donne les regles de la marche du Chant par degrés alternativement conjoints ou disjoints, soit en montant, soit en descendant. (Voyez Mélopée.)

Martianus Cappella donne, après Aristide Quintilien, au mot Agogé, un autre sens que j'expose au mot Tirade.

A G R É M E N S D U C H A N T. On appelle ainfi dans la Mufique Françoise certains tours de gosier & autres ornemens affectés aux Notes qui sont dans telle ou telle position, selon les regles prescrites par le goût du Chant. (Voyez Goût DU CHANT.)

Les principaux de ces Agrémens font: l'Accent, le Coulé, le Flatté, le Martellement, la Cadence pleine, la Cadence brisée, & le Port de Voix. Voyez ces articles chacun en fon lieu; & la Planche B, Figure 13.

A I G U. adj. Se dit d'un Son perçant ou élevé par rapport à quelque autre Son. (Voyez Son.)

En ce sens, le mot Aigu est opposé au mot Grave. Plus les vibrations du corps sonore sont fréquentes, plus le Son est Aigu.

Les Sons confidérés sous les rapports d'Aigus & de Graves sont le sujet de l'Harmonie. (Voyez Harmonie, Accord.)

AJOUTÉE, ou Acquise, ou Surnuméraire. adj. pris substantivement. C'étoit dans la Musique Grecque la Corde ou le Son qu'ils appelloient Proslambanomenos. (Voyez ce mot.)

Sixte-ajoûtée est une Sixte qu'on ajoûte à l'Accord parfait, & de laquelle cet Accord ainsi augmenté prend le nom. [Voyez Accord

& SIXTE.]

AIR. Chant qu'on adapte aux paroles d'une Chanson, ou d'une petite Pièce de Poésse propre à être chantée, & par extension l'on appelle Air la Chanson même.

Dans les Opéra l'on donne le nom d'Airs à tous les Chants mesurés pour les distinguer du Récitatif, & généralement on appelle Air tout morceau complet de Musique vocale ou instrumentale formant un Chant, soit que ce morceau sasse lui seul une Pièce entiere, soit qu'on puisse le détacher du tout dont il sait partie, & l'exécuter séparément.

Si le sujet ou le Chant est partagé en deux Parties, l'Air s'appelle Duo; si en trois, Trio, &c.

Saumaife croit que ce mot vient du Latin æra; & Burette est de son sentiment, quoique Ménage le combatte dans ses étymologies de la Langue Françoise.

Les Romains avoient leurs signes pour le Rhythme ainsi que les Grecs avoient les leurs; & ces signes, tirés aussi de leurs caractères, se nommoient non-seulement numerus, mais encore ara, c'est-à-dire, nombre, ou la marque du nombre, numeri nota, dit Nonnius Marcellus. C'est en ce sens que le mot ara se trouve employé dans ce Vers de Lucile:

Hac est ratio? Perversa ara! Summa subducta improbe:

Et Sextus Rufus s'en est servi de même.

Or quoique ce mot ne se prit originairement que pour le nombre u la Mesure du Chant, dans la suite on en fit le même usage qu'on avoit fait du mot numerus, & l'on se servit du mot æra pour désigner le Chant même; d'où est venu, selon les deux Auteurs cités, le mot François Air, & l'Italien Aria pris dans le même sens.

Les Grecs avoient plusieurs fortes d'Airs qu'ils appelloient Nomes ou Chansons. (Voyez Chanson.) Les Nomes avoient chacun leur caractère & leur usage, & plusieurs étoient propres à quelque Instrument particulier, à-peu-près comme ce que nous appellons aujourd'hui Pièces ou Sonates.

La Musique moderne a diverse espèces d'Airs qui conviennent chacune à quelque espèce de Danse dont ces Airs portent le nom. (Voyez MENUET, GAVOTTE, MUSETTE, PASSEPIED.)

Les Airs de nos Opera sont, pour ainsi dire, la toile ou le fond sur quoi se peignent les tableaux de la Musique imitative ; la Mélodie est le dessein, l'Harmonie est le coloris; tous les objets pittoresques de la belle nature, tous les sentimens réfléchis du cœur humain sont les modèles que l'Artiste imite ; l'attention, l'intérêt, le charme de l'oreille. & l'émotion du cœur, sont la fin de ces imitations. (Voyez IMITA-TION.) Un Air savant & agréable, un Air trouvé par le Génie & composé par le Goût, est le chef-d'œuvre de la Musique; c'est-là que se développe une belle voix, que brille une belle Symphonie; c'estlà que la passion vient insensiblement émouvoir l'ame par le sens. Après un bel Air, on est satisfait, l'oreille ne desire plus rien; il reste dans l'imagination, on l'emporte avec foi, on le répète à volonté; fans pouvoir en rendre une seule Note on l'exécute dans son cerveau tel qu'on l'entendit au Spectacle; on voit la Scene, l'Acteur, le Théâtre; on entend l'accompagnement, l'applaudissement. Le véritable Amateur ne perd jamais les beaux Airs qu'il entendit en sa vie; il fait recommencer l'Opera quand il veut.

Les paroles des Airs ne vont point toujours de suite, ne se débitent point comme celles du Récitatis; quoiqu'assez courtes pour l'ordinaire, elles se coupent, se répètent, se transposent au gré du Compositeur; elles ne sont pas une narration qui passe; elles peignent, ou un tableau qu'il saut voir sous divers points de vûe, ou un sentiment dans lequel le cœur se complaît, duquel il ne peut, pour ainsi dire, se détacher, & les dissérentes phrases de l'Air ne sont qu'autant de manieres d'envisagen la même image. Voilà pourquoi le sujet doit être un. C'est par ces ré-

pétitions bien entendues, c'est par ces coups redoublés qu'une expression qui d'abord n'a pu vous émouvoir, vous ébranle enfin, vous agite, vous transporte hors de vous, & c'est encore par le même principe que les Roulades, qui, dans les Airs pathétiques paroissent si déplacées, ne le sont pourtant pas toujours: le cœur pressé d'un sentiment très-vis l'exprime souvent par des Sons inarticulés plus vivement que par des paroles. (Voyez Neume.)

La forme des Airs est de deux espèces. Les petits Airs sont ordinairement composés de deux Reprises qu'on chante chacune deux sois ; mais les grands Airs d'Opera sont le plus souvent en Rondeau. (Voyez

RONDEAU.)

AL SEGNO. Ces mots écrits à la fin d'un Air en Rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere Partie, non tout-à-fait au commence-

ment, mais à l'endroit où est marqué le renvoi.

ALLA BREVE. Terme Italien qui marque une forte de Mesure à deux Temps fort vite, & qui se note pourtant avec une Ronde ou semi-breve par Temps. Elle n'est plus guéres d'usage qu'en Italie, & seulement dans la Musique d'Eglise. Elle répond assez à ce qu'on appelloit en France du Gros-fa.

ALLAZOPPA. Terme Italien qui annonce un mouvement contraint, & fyncopant entre deux Temps, sans fyncoper entre deux Mesures; ce qui donne aux Notes une marche inégale & comme bosteuse. C'est un avertissement que cette même marche continue ainsi

jusqu'à la fin de l'Air.

ALLEGRO, adj. pris adverbialement. Ce mot Italien écrit à la tête d'un Air indique, du vîte au lent, le second des cinq principaux degrés de Mouvement distingués dans la Musique Italienne. Allegro, fignisie gai; & c'est aussi l'indication d'un mouvement gai, le plus vis de tous après le presso. Mais il ne saut pas croire pour cela que ce mouvement ne soit propre qu'à des sujets gais; il s'applique souvent à des transports de sureur, d'emportement, & de désespoir, qui n'ont rien moins que de la gaité. (Voyez MOUVEMENT.)

Le diminutif Allegretto indique une gaité plus modérée, un peu

moins de vivacité dans la Mesure.

ALLEMANDE, f. f. Sorte d'Air ou de Pièce de Musique dont la Musique est à quatre Temps & se bat gravement. Il paroît par son

nom que ce caractere d'Air nous est venu d'Allemagne, quoiqu'il n'y foit point connu du tout. L'Allemande en Sonate est par-tout vieillie, & à peine les Musiciens s'en servent-ils aujourd'hui : ceux qui s'en servent encore, lui donnent un mouvement plus gai.

ALLEMANDE, est aussi l'Air d'une Danse fort commune en Suisse & en Allemagne. Cet Air, ainsi que la Danse, a beaucoup de gaité : il

se bat à deux temps.

ALTUS. Voyez HAUTE-CONTRE.

AMATEUR, Celui qui, sans être Musicien de profession, fait sa Partie dans un Concert pour son plaisir & par amour pour la Musique.

On appelle encore Amateurs ceux qui, fans favoir la Musique, ou du moins sans l'exercer, s'y connoissent, ou prétendent s'y connoissent,

& fréquentent les Concerts.

Ce mot est traduit de l'Italien Dilettante.

A MBITUS, f. m. Nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue de chaque Ton ou Mode du grave à l'aigu: car quoique l'étendue d'un Mode fût en quelque maniere fixée à deux Octaves, il y avoit des Modes irréguliers dont l'Ambitus excédoit cette étendue, & d'autres imparfaits où il n'y arrivoit pas.

Dans le Plain-Chant, ce mot est encore usité: mais l'Ambitus des Modes parsaits n'y est que d'une Octave: ceux qui la passent s'appellent Modes superflus; ceux qui n'y arrivent pas, Modes diminués. (Voyez Modes, Tons de l'Eglise.)

AMOROSO. Voyez TENDREMENT.

ANACAMPTOS. Terme de la Musique Grecque, qui signifie une fuite de Notes rétrogrades, ou procédant de l'aigu au grave; c'est le contraire de l'Euthia. Une des parties de l'ancienne Mélopée portoit

aussi le nom d'Anacamptosa. (Voyez MÉLOPÉE.)

ANDANTE, adj. pris subftantivement. Ce mot écrit à la tête d'un Air désigne, du lent au vîte, le troisième des cinq principaux degrés de Mouvement distingués dans la Musique Italienne. Andante est le Participe du verbe Italien Andare, aller. Il caractérise un mouvement marqué sans être gai, & qui répond à-peu-près à celui qu'on désigne en François par le mot Gracieusement. (Voyez Mouvement.)

Le diminutif ANDANTINO indique un peu moins de gaité dans

la Mesure : ce qu'il faut bien remarquer , le diminutif Larghetto signifiant tout le contraire. (Voyez LARGO.)

ANONNER, v.n. C'est déchiffrer avec peine & en hésitant la Mufique qu'on a fous les yeux.

ANTIENNE, f. f. En Latin, Antiphona. Sorte de Chant usité dans l'Eglise Catholique.

Les Antiennes ont été ainsi nommées parce que dans leur origine on les chantoit à deux chœurs qui se répondoient alternativement, & l'on comprenoit sous ce titre les Pseaumes & les Hymnes que l'on chantoit dans l'Eglise. Ignace, Disciple des Apôtres, a été, selon Socrate, l'Auteur de cette maniere de chanter parmi les Grecs, & Ambroise l'a introduite dans l'Eglise Latine. Théodoret en attribue l'invention à Diodore & à Flavien.

Aujour d'hui la signification de ce terme est restrainte à certains passages courts tirés de l'Ecriture, qui conviennent à la Fête qu'on célèbre, & qui précédant les Pseaumes & Cantiques, en réglent l'intonation.

L'on a aussi conservé le nom d'Antiennes à quelques Hymnes qu'on chante en l'honneur de la Vierge, telles que Regina cæli; Salve Res.

gina, &c.

ANTIPHONIE, f. f. Nom que donnoient les Grecs à cette espece de Symphonie qui s'exécutoit par diverse Voix ou par divers Inftrumens à l'Octave ou à la double Octave, par opposition à celle qui s'exécutoit au simple Unisson, & qu'ils appelloient Homophonie. (Voyez Symphonie, Homophonie.)

Ce mot vient d'Airi, contre, & de pari, voix, comme qui diroit;

opposition de voix.

ANTIPHONIER ou ANTIPHONAIRE, f. m. Livre qui contient en Notes les Antiennes & autres Chants dont on use dans l'Eglise Catholique.

APOTHETUS. Sorte de Nom propre aux Flûtes dans l'ancienne

Musique des Grecs.

APOTOME, f. m. Ce qui reste d'un Ton majeur après qu'on en a retranché un Limma, qui est un Intervalle moindre d'un Comma que le Semi-Ton majeur. Par conséquent, l'Apotome est d'un Comma plus grand que le Semi-Ton moyen. (Voyez COMMA, SEMI-TON.)

Les Grecs, qui n'ignoroient pas que le Ton majeur ne peut, par des divisions divisions rationelles, se partager en deux parties égales, le partageoient inégalement de plusieurs manieres. (Voyez INTERVALLE.)

De l'une de ces divisions, inventée par Pythagore, ou plutôt, par Philolais son Disciple, résultoit le Diése ou Limma d'un côté, & de l'autre l'Apotome, dont la raison est de 2048 à 2187.

La génération de cet Apotome se trouve à la Septième Quinte ut Dièse en commençant par ut naturel : car la quantité dont cet ut Dièse surpasse l'ut naturel le plus rapproché, est précisément le rapport que je viens de marquer.

Les Anciens donnoient encore le même nom à d'autres Intervalles. Ils appelloient Apotome majeur un petit Intervalle que M. Rameau appelle Quart de Ton enharmonique, lequel est formé de deux Sons en raison de 125 à 128.

Et ils appelloient Apotome mineur l'Intervalle de deux Sons en raifon de 2025 à 2048: Intervalle encore moins sensible à l'oreille que le précédent.

Jean de Muris & fes Contemporains, donnent par-tout le nom d'Apotome au Semi-Ton mineur, & celui de Dièfe au Semi-Ton majeur.

APPRÉCIABLE, adj. Les Sons Appréciables sont ceux dont on peut trouver ou sentir l'Unisson & calculer les Intervalles. M. Euler donne un espace de huit Octaves depuis le Son le plus aigu jusqu'au Son le plus grave Appréciables à notre oreille: mais ces Sons extrêmes n'étant guére agréables, on ne passe pas communément dans la pratique les bornes de cinq Octaves, telles que les donne le Clavier à Ravallement. Il y a aussi un degré de force au-delà duquel le Son ne peut plus s'Apprécier. On ne sauroit Apprécier le Son d'une grosse cloche dans le clocher même; il saut en diminuer la force en s'éloignant, pour le distinguer. De même les Sons d'une voix qui crie, cessent d'être Appréciables; c'est pourquoi ceux qui chantent fort sont sujets à chanter saux. A l'égard du Bruit, il ne s'Apprécie jamais; & c'est ce qui fait sa dissérence d'avec le Son. (Voyez Brutt & Son.)

APYCNI, adj. plur. Les Anciens appelloient ainsi dans les Genres épais trois des huit Sons stables de leur fystème ou Diagramme, lesquels ne touchoient d'aucun côté les Intervalles serrés; savoir, la Proflambanoméne, la Néte Synnéménon, & la Néte Hyperboléon.

E

Ils appelloient aussi Apycnos ou non-épais le Genre Diatonique, parce que dans les Tetracordes de ce Genre la somme des deux premiers Intervalles étoit plus grande que le troissème. (Voyez ÉPAIS, GENRE, SON, TETRACORDE.)

ARBITRIO. Voyez CADENZA.

- ARCO, Archet, f.m. Ces mots Italiens Con l'Arco, marquent qu'après avoir pincé les cordes, il faut reprendre l'Archet à l'endroit où ils font écrits.
- ARIETTE, s. s. Ce diminutif, venu de l'Italien, fignifie proprement petit Air; mais le sens de ce mot est changé en France, & l'on y donne le nom d'Ariettes à de grands morceaux de Musique d'un mouvement pour l'ordinaire assez gai & marqué, qui se chantent avec des Accompagnemens de Symphonie, & qui sont communément en Rondeau. (Voyez Air, Rondeau.)

ARIOSO, adj. pris adverbialement. Ce mot Italien à la tête d'un Air, indique une maniere de Chant foutenue, dévéloppée, & affectée aux

grands Airs.

- ARISTOXENIENS. Secte qui eut pour Chef Aristoxéne de Tarente, Disciple d'Aristote, & qui étoit opposée aux Pythagoriciens sur la Mesure des Intervalles & sur la maniere de déterminer les rapports des Sons; de sorte que les Aristoxéniens s'en rapportoient uniquement au jugement de l'oreille, & les Pythagoriciens à la précision du calcul. (Voyez Pythagoriciens.)
- ARMER LA CLEF. C'est y mettre le nombre de Dièses ou de Bémols convenables au Ton & au Mode dans lequel on veut écrire de la Musique. (Voyez Bémol, Clef, Dièse.)

ARPÉGER, v. n. C'est faire une suite d'Arpèges. (Voyez l'article sui-

ARPEGGIO, ARPÉGE, ou ARPÉGEMENT, f. m. Maniere de faire entendre successivement & rapidement les divers Sons d'un Accord, au lieu de les frapper tous à la fois.

Il y a des Instrumens sur lesquels on ne peut former un Accord plein qu'en Arpégeant; tels sont le Violon, le Violoncelle, la Viole, & tous ceux dont on joue avec l'Archet; car la convexité du Chevalet empêche que l'Archet ne puisse appuyer à la sois sur toutes les cordes. Pour former donc des Accords sur ces Instrumens, on est contraine

d'Arpéger, & comme on ne peut tirer qu'aurant de Sons qu'il y a de cordes, l'Arpège du Violoncelle ou du Violon ne sauroit être composé de plus de quatre Sons. Il saut pour Arpéger que les doigts soient arrangés chacun sur sa corde, & que l'Arpège se tire d'un seul & grand coup d'Archet qui commence sortement sur la plus grosse corde, & vienne finir en tournant & adoucissant sur la Chanterelle. Si les doigts ne s'arrangeoient sur les cordes que successivement, ou qu'on donnât plusieurs coups d'Archet, ce ne seroit plus Arpéger; ce seroit passer très-vîte plusieurs Notes de suite.

Ce qu'on fait sur le Violon par nécessité, on le pratique par goût sur le Clavecin. Comme on ne peut tirer de cet Instrument que des Sons qui ne tiennent pas, on est obligé de les refrapper sur des Notes de longue durée. Pour faire durer un Accord plus long-temps, on le frappe en Arpégeant, commençant par les Sons bas, & observant que les doigts qui ont frappé les premiers ne quittent point leurs touches que tout l'Arpège ne soit achevé, afin que l'on puisse entendre à la sois tous les Sons de l'Accord. (Voyez Accompagnement.)

Arpeggio est un mot Italien qu'on a francisé dans celui d'Arpège. Il vient du mot Arpa, à cause que c'est du jeu de la Harpe qu'on a tiré l'idée de l'Arpégement.

ARSIS & THESIS. Termes de Musique & de Prosodie. Ces deux mots sont Grecs. Arsis vient du Verbe Žipa, tollo, j'ésève, & marque l'élévation de la voix ou de la main; l'abbaissement qui suit cette élévation est ce qu'on appelle , depositio, remission.

Par rapport donc à la Mesure, per Arsin signise, en levant, ou durant le premier temps; per Thesin, en baissant, ou durant le dernier temps. Sur quoi l'on doit observer que notre maniere de marquer la Mesure est contraire à celle des Anciens; car nous frappons le premier temps & levons le dernier. Pour ôter toute équivoque, on peut dire qu'Arsis indique le temps fort, & Thesis le temps foible. (Voyez MESURE, TEMPS, BATTRE LA MESURE.)

Par rapport à la voix, on dit qu'un Chant, un Contre-Point, une Fugue, font per Thesin, quand les Notes montent du grave à l'aigu; per Arsin, quand elles descendent de l'aigu au grave. Fugue per Arsin & Thesin, est celle qu'on appelle aujourd'hui Fugue renversée ou Contresugue, dans laquelle la réponse se fait en sens contraire; c'est-à-dire,

en descendant si la Guide à monté, & en montant si la Guide a descendu. (Voyez FUGUE.)

A S S A I. Adverbe augmentatif qu'on trouve affez fouvent joint au mot qui indique le mouvement d'un Air. Ainfi presto Assai, largo Assai, fignifient son vite, son lent. L'Abbé Brossard a fait sur ce mot une de se bévues ordinaires en substituant à son vrai & unique sens celui d'une sage médiocrité de lenteur ou de vitesse. Il a cru qu'Assai fignission asse. Sur quoi l'on doit admirer la singuliere idée qu'a eu cet Auteur de présérer, pour son vocabulaire, à sa langue maternelle une langue étrangère qu'il n'entendoit pas.

AUBADE, s. f. Concert de nuit en plein air sous les senêtres de

quelqu'un. (Voyez Sérénade.)

AUTHENTIQUE ou AUTHENTE, adj. Quand l'Octave fe trouve divisée harmoniquement, comme dans cette proportion 6. 4:3. c'est-à-dire, quand la Quinte est au grave, & la Quarte à l'aigu, le Mode ou le Ton s'appelle Authentique ou Authente; à la disséence du Ton Plagal où l'Octave est divisée arithmétiquement, comme dans cette proportion 4. 3. 2: ce qui met la Quarte au grave & la Quinte à l'aigu.

A cette explication adoptée par tous les Auteurs, mais qui ne dit rien, j'ajoûterai la fuivante; le Lecteur pourra choifir.

Quand la Finale d'un Chant en est aussi la Tonique, & que le Chant ne descend pas jusqu'à la Dominante au-dessous, le Ton s'appelle Authentique: mais si le Chant descend ou sinit à la Dominante, le Ton est Plagal. Je prends ici ces mots de Tonique & de Dominante dans l'acception musicale.

Ces différences d'Authente & de Plagal ne s'observent plus que dans le Plain-Chant; &, soit qu'on place la Finale au bas du Diapason, ce qui rend le Ton Authentique; soit qu'on la place au milieu, ce qui le rend Plagal; pourvu qu'au sur sur la Modulation soit réguliere, la Mussique moderne admet tous les Chants comme Authentiques également, en quelque lieu du Diapason que puisse tomber la Finale. (Voyez Mode.)

Il y a dans les huit Tons de l'Eglise Romaine quatre Tons Authentiques; savoir, le premier, le troissème, le cinquième, & le septième. (Voyez Tons de l'Église.)

On appelloit autrefois Fugue Authentique celle dont le sujet procédoit en montant; mais cette dénomination n'est plus d'usage.

B.

B fa si, ou B fa b mi, ou simplement B. Nom du septième Son de la Gamme de l'Arétin, pour lequel les Italiens & les autres Peuples de l'Europe répetent le B, disant B mi quand il est naturel, B fa quand il est Bémol; mais les François l'appellent Si. (Voyez SI.)

B Mol. (Voyez BÉMOL.)

B Quarre. (Voyez Béquarre.)

BALLET, f. m. Action théâtrale qui se représente par la Danse guidée par la Musique. Ce mot vient du vieux François Baller, danser, chanter, se réjouir.

La Musique d'un Ballet doit avoir encore plus de cadence & d'accent que la Musique vocale, parce qu'elle est chargée de signifier plus de choses, que c'est à elle seule d'inspirer au Danseur la chaleur & l'expression que le Chanteur peut tirer des paroles, & qu'il faut, de plus, qu'elle supplée, dans le langage de l'ame & des passions, tout ce que la Danse ne peut dire aux yeux du Spectateur.

Ballet est encore le nom qu'on donne en France à une bizarre sorte d'Opera, où la Danse n'est guéres mieux placée que dans les autres, & n'y fait pas un meilleur esset. Dans la plupart de ces Ballets les Actes forment autant de sujets dissérens liés seulement entre eux par quelques rapports généraux étrangers à l'action, & que le Spectateur n'appertevroit jamais, si l'Auteur n'avoit soin de l'en avertir dans le Prologue.

Ces Ballets contiennent d'autres Ballets qu'on appelle autrement Divertissemens ou Fêtes. Ce sont des suites de Danses qui se succèdent sans sujet, ni liaison entre elles, ni avec l'action principale, & où les meilleurs Danseurs ne savent vous dire autre chose sinon qu'ils dansent bien. Cette Ordonnance peu théâtrale suffit pour un Baloù chaque Acteur a rempli son objet lorsqu'il s'est amusé lui-même, & où l'intérêt que le Spectateur prend aux personnes le dispense d'en donner à la

chose; mais ce désaut de sujet & de liaison ne doit jamais être soussers fur la Scene, pas même dans la réprésentation d'un Bal, où le tout doit être lié par quelque action secrette qui soutienne l'attention & donne de l'intérêt au Spectateur. Cette adresse d'Auteur n'est pas sans exemple, même à l'Opera François, & l'on en peut voir un très-agréable dans les Fêtes Venitiennes, Acte du Bal

En général, toute Danse qui ne peint rien qu'elle même, & tout Ballet qui n'est qu'un Bal, doivent être bannis du Théâtre lyrique. En esset, l'action de la Scene est toujours la réprésentation d'une autre action, & ce qu'on y voit n'est que l'image de ce qu'on y suppose; de soit que ce ne doit jamais être un tel ou un tel Danseur qui se présente à vous, mais le personnage dont il est revêtu. Ainsi, quoique la Danse de Société puisse ne représenter qu'elle même, la Danse théâtrale doit nécessairement être l'imiration de quelque autre chose, de même que l'Acteur chantant réprésente un homme qui parle, & la décoration d'autres lieux que ceux qu'elle occupe.

La pire sorte de Ballets est celle qui roule sur des sujets allégoriques & où par conséquent il n'y a qu'imitation d'imitation. Tout l'art de ces fortes de Drames confiste à présenter sous des images sensibles des rapports purement intellectuels, & à faire penser au Spectateur toute autre chose que ce qu'il voit, comme si, loin de l'attacher à la Scene, c'étoit un mérite de l'en éloigner. Ce genre exige, d'ailleurs, tant de subtilité dans le Dialogue, que le Musicien se trouve dans un Pays perdu parmi les pointes, les allusions, & les épigrammes, tandis que le Spectateur ne s'oublie pas un moment : comme qu'on fasse, il n'y aura jamais que le fentiment qui puisse amener celui-ci sur la Scene & l'identifier, pour ainsi dire, avec les Acteurs; tout ce qui n'est qu'intellectuel l'arrache à la Pièce, & le rend à lui-même. Aussi voit-on que les Peuples qui veulent & mettent le plus d'esprit au Théâtre sont ceux qui se soucient le moins de l'illusion. Que fera donc le Musicien sur des Drames qui ne donnent aucune prise à son Art? Si la Musique ne peint que des sentimens ou des images, comment rendra-t-elle des idées purement métaphyfiques, telles que les allégories, où l'esprit est sans cesse occupé du rapport des objets qu'on lui présente avec ceux qu'on veut lui rappeller?

Quand les Compositeurs voudront résléchir sur les vrais principes de leur Art, ils mettront plus de discernement dans le choix des Drames dont ils se chargent, plus de vérité dans l'expression de leurs sujets; & quand les paroles des Opera diront quelque chose, la Musique apprendra bientôt à parler.

BARBARE, adj. Mode Barbare. Voyez LYDIEN.

BARCAROLLES, s.f. f. Sorte de Chansons en Langue Vénitienne que chantent les Gondoliers à Venise. Quoique les Airs des Barcarolles foient faits pour le Peuple, & souvent composés par les Gondoliers mêmes, ils ont tant de mélodie & un accent si agréable qu'il n'y a pas de Muficien dans toute l'Italie qui ne se pique d'en savoir & d'en chanter. L'entrée gratuite qu'ont les Gondoliers à tous les Théâtres, les met à portée de se former sans fraix l'oreille & le goût; de sorte qu'ils composent & chantent leurs Airs en gens qui, sans ignorer les sinesses de la Musique, ne veulent point altérer le genre simple & naturel de leurs Barcarolles. Les paroles de ces Chansons sont communément plus que naturelles, comme les conversations de ceux qui les chantent: mais ceux à qui les peintures fidelles des mœurs du Peuple peuvent plaire, & qui aiment d'ailleurs le Dialecte Vénitien, s'en passionnent facilement, séduits par la beauté des Airs; de sorte que plusieurs Curieux en ont de très-amples recueils.

N'oublions pas de remarquer à la gloire du Tasse, que la plupart des Gondoliers savent par cœur une grande partie de son Poëme de la Jérusalem délivrée, que plusieurs le savent tout entier, qu'ils passent les nuits d'été sur leurs barques à le chanter alternativement d'une barque à l'autre, que c'est assuréement une belle Barcarolle que le Poème du Tasse, qu'Homere seul eut avant lui l'honneur d'être ainsi chanté, & que nul autre Poème Épique n'en a eu depuis un pareil.

BARDES. Sorte d'hommes très-finguliers, & très-respectés jadis dans les Gaules, lesquels étoient à la sois Prêtres, Prophètes, Poètes, & Musiciens.

Bochard fait dériver ce nom de Parat, chanter; & Camden convient avec Festus que Barde fignise un Chanteur, en Celtique Bard.

BARIPYCNI, adj. Les Anciens appelloient ainfi cinq des huit Sons ou Cordes stables de leur système ou Diagramme; savoir, l'HypateHypaton, l'Hypate-Meson, la Mese, la Paramese, & la Nete-Dièzeugménon. (Voyez Pront, Son, Tetracorde.)

BARYTON. Sorte de voix entre la Taille & la Basse. (Voyez

CONCORDANT)

BAROQUE. Une Musique Baroque est celle dont l'Harmonie est confuse, chargée de Modulations & de Dissonances, le Chant dur & peu naturel, l'Intonation difficile, & le Mouvement contraint.

Il y a bien de l'apparence que ce terme vient du Baroco des Lo-

giciens.

BARRÉ, Charré, forte de Mesure. (Voyez C.)

BARRES. Traits tirés perpendiculairement à la fin de chaque Mefure, sur les cinq lignes de la Portée, pour séparer la Mesure qui finit
de celle qui recommence, Ainsi les Notes contenues entre deux Barres
forment toujours une mesure complette, égale en valeur & en durée
à chacune des autres Mesures comprises entre deux autres Barres, tant
que le Mouvement ne change pas: mais comme il y a pluseurs sortes
de Mesures qui different considérablement en durée, les mêmes différences se trouvent dans les valeurs contenues entre deux Barres de
chacune de ces espèces de Mesures. Ainsi dans le grand Triple qui se
marque par ce signe ½ & qui se bat lentement, la somme des Notes
comprises entre deux Barres doit saire une Ronde & demie; & dans
le petit triple ½, qui se bat vîte. les deux Barres n'enserment que trois
Croches ou leur valeur: de sorte que huit sois la valeur contenue entre deux Barres de cette dernière Mesure ne sont qu'une sois la valeur
contenue entre deux Barres de l'autre.

Le principal usage des Barres est de distinguer les Mesures & d'en indiquer le Frappé, lequel se fait toujours sur la Note qui suit immédiatement la Barre. Elles servent aussi dans les Partitions à montrer les Mesures correspondantes dans chaque Portée. (Voyez Partition.)

Il n'y a pas plus de cent ans qu'on s'est avisé de tirer des Barres de Mesure en Mesure. Auparavant la Musique étoit simple; on n'y voyoit gueres que des Rondes, des Blanches & des Noires, peu de Croches, presque jamais de Doubles-Croches. Avec des divisions moins inégales, la Mesure en étoit plus aisée à suivre. Cependant j'ai vu nos meilleurs Musiciens embarrassés à bien exécuter l'ancienne Musique

d'Orlande

d'Orlande & de Claudin. Ils se perdoient dans la Mesure, faute des Barres auxquelles ils étoient accoutumés, & ne suivoient qu'avec peine des Parties chantées autresois couramment par les Musiciens d'Henri III & de Charles IX.

BAS, en Mufique, fignifie la même chose que Grave, & ce terme est opposé à haut ou aigu. On dit ainsi que le Ton est trop bas, qu'on chante trop bas, qu'il faut rensorcer les Sons dans le bas. Bas fignifie aussi quelquesois doucement, à demi-voix; & en ce sens il est opposé à fort. On dit parler bas, chanter ou psalmodier à Basse-voix. Il chantoit ou parloit si bas qu'on avoit peine à l'entendre.

Coulez si lentement & murmurez si bas, Qu'Issé ne vous entende pas.

La Motte.

Bas se dit encore, dans la subdivision des Dessus chantans, de celui des deux qui est au-dessous de l'autre; ou, pour mieux dire, Bas-Dessus est un Dessus dont le Diapason est au-dessous du Medium ordinaire. (Voyez Dessus.)

BASSE. Celle de quatre Parties de la Musique qui est au-dessous des autres, la plus basse de toutes, d'où lui vient le nom de Basse. (Voyez Partition.)

La Basse est la plus importante des Parties, c'est sur elle que s'établit le corps de l'Harmonie; aussi est-ce une maxime chez les Musiciens que, quand la Basse est bonne, rarement l'Harmonie est mauvaise.

Il y a plusieurs fortes de Basses. Basse-fondamentale, dont nous serons un Article ci-après.

Basse-continue: ainsi appellée, parce qu'elle dure pendant toute la Pièce. Son principal usage, outre celui de regler l'Harmonie, est de soutenir la Voix & de conserver le Ton. On prétend que c'est un Ludovico Viana', dont il en reste un Traité, qui, vers le commencement du dernier siècle, la mit le premier en usage.

Basse-figurée, qui, au sieu d'une seule Note, en partage la valeur en plusieurs autres Notes sous un même Accord. (Voyez HARMONIE FIGURÉE.)

Basse-contrainte, dont le sujet ou le Chant, borné à un petit nombre de Mesures, comme quatre ou huit, recommence saus cesse, tandis que les Parties supérieures poursuivent leur Chant & leur Harmonie, & les varient de différentes manières. Cette Basse appartient originairement aux Couplets de la Chaconne; mais on ne s'y affervit plus aujourd'hui. La Basse-contrainte descendant diatoniquement ou chromatiquement & avec lenteur de la Tonique ou de la Dominante dans les Tons mineurs, est admirable pour les morceaux pathétiques. Ces reto rs fréquens & périodiques affectent insensiblement l'ame, & la disposent à la langueur & à la tristesse. On en voit des exemples dans plusieurs Scènes des Opéra François. Mais si ces Basses font un bon effet à l'oreille, il en est rarement de même des Chants qu'on leur adapte, & qui ne sont, pour l'ordinaire, qu'un véritable accompagnement. Outre les modulations dures & mal amenées qu'on y évite avec peine, ces Chants, retournés de mille manières & cependant monotones, produisent des renversemens peu harmonieux & sont eux-mêmes assez peu chantans, en sorte que le Dessus s'y ressent beaucoup de la contrainte de la Basse.

Basse-chantante est l'espèce de Voix qui chante la Partie de la Basse. Il y a des Basses-récitantes & des Basses-de-Chœur; des Concordans ou Basse-tailles qui tiennent le milieu entre la Taille & la Basse; des Basses proprement dites que l'usage fait encore appeller Basse-tailles, & enfin des Basse-Contres les plus graves de toutes les Voix, qui chantent la Basse sous la Basse même, & qu'il ne faut pas confondre avec les Contre-basses, qui sont des Instrumens.

BASSE-FONDAMENTALE, est celle qui n'est formée que des Sons fondamentaux de l'Harmonie; de sorte qu'au dessous de chaque Accord elle fait entendre le vrai Son fondamental de cet Accord, c'est-à-dire celui duquel il dérive par les règles de l'Harmonie. Par où l'on voit que la Basse-fondamentale ne peut avoir d'autre contexture que celle d'une succession régulière & fondamentale, sans quoi la marche des Parties supérieures seroit mauvaise.

Pour bien entendre ceci, il faut favoir que, felon le fystème de M. Rameau que j'ai fuivi dans cet Ouvrage, tout Accord, quoique formé de plusieurs Sons, n'en a qu'un qui lui foit fondamental; favoir, ce-

lui qui a produit cet Accord & qui lui sert de Basse dans l'ordre direct & naturel. Or, la Basse qui règne sous toutes les autres Parties n'exprime pas toujours les Sons fondamentaux des Accords: car entre tous les Sons qui forment un Accord, le Compositeur peut porter à la Basse celui qu'il croit présérable, eu égard à la marche de cette Basse, au beau Chant, & surtout à l'expression, comme je l'expliquerai dans la fuite. Alors le vrai Son fondamental, au lieu d'être à sa place naturelle qui est la Basse, se transporte dans les autres Parties, ou même ne s'exprime point du tout; & un tel Accord s'appelle Accord renversé. Dans le fond un Accord renversé ne diffère point de l'Accord direct qui l'a produit; car ce sont toujours les mêmes Sons : mais ces Sons formant des combinaisons disférentes, on a longtems pris toutes ces combinaisons pour autant d'Accords sondamentaux, & on leur a donné différens noms qu'on peut voir au mot Accord, & qui ont achevé de les distinguer, comme si la différence des noms en produisoit réellement dans l'espèce.

M. Rameau a montré dans fon Traité de l'Harmonie, & M. d'Alembert, dans ses Élémens de Musique, a fait voir encore plus clairement, que plusieurs de ces prétendus Accords n'étoient que des renversemens d'un seul. Ainsi l'Accord de Sixte n'est qu'un Accord parfait dont la Tierce est transportée à la Basse; en y portant la Quinte on aura l'Accord de Sixte-Quarte, Voilà donc trois combinaisons d'un Accord qui n'a que trois Sons; ceux qui en ont quatre sont fusceptibles de quatre combinaisons, chaque Son pouvant être porté à la Basse. Mais en portant au-dessous de celle-ci une autre Basse qui, fous toutes les combinaisons d'un même Accord, présente toujours le Son fondamental, il est évident qu'on réduit au tiers le nombre des Accords consonnans, & au quart le nombre des dissonnans. Ajoûtez à cela tous les Accords par supposition qui se réduisent encore aux mêmes fondamentaux, vous trouverez l'Harmonie simplifiée à un point qu'on n'eût jamais esperé dans l'état de confusion où étoient ses règles avant M. Rameau. C'est certainement, comme l'observe cet Auteur, une chose étonnante qu'on ait pû pousser la pratique de cet Art au point où elle est parvenue sans en connoître le fondement, & qu'on ait exactement trouvé toutes les règles sans avoir découvert le principe qui les donne.

Après avoir dit ce qu'est la Basse-fondamentale sous les Accords; parlons maintenant de sa marche & de la manière dont elle lie ces Accords entre eux. Les préceptes de l'Art sur ce point peuvent se réduire aux six règles suivantes.

I. La Basse-fondamentale ne doit jamais sonner d'autres Notes que celles de la Gamme du Ton où l'on est, ou de celui où l'on veut passer. C'est la première & la plus indispensable de toutes ses règles.

II. Par la seconde, sa marche doit être tellement soumise aux loix de la Modulation, qu'elle ne laisse jamais perdre l'idée d'un Ton qu'en prenant celle d'un autre; c'est-à-dire que la Basse-fondamentale ne doit jamais être errante ni laisser oublier un moment dans quel Ton l'on est.

III. Par la troissème, elle est assurption à la liaison des Accords & à la préparation des Dissonnances: préparation qui n'est, comme je le ferai voir, qu'un des cas de la liaison, & qui, par conséquent, n'est jamais nécessaire quand la liaison peut exister sans elle. (Voyez Liaison, Préparer.)

IV. Par la quatrième, elle doit, après toute Diffonnance, suivre le progrès qui lui est prescrit par la nécessité de la sauver. (Voyez Sauver.)

V. Par la cinquième, qui n'est qu'une suite des précédentes, la Basse-sondamentale ne doit marcher que par Intervalles consonnans; si ce n'est seulement dans un acte de Cadence rompue, ou après un Accord de Septième diminuée, qu'elle monte diatoniquement. Toute autre marche de la Basse-sondamentale est mauvaise.

VI. Enfin, par la fixième, la Basse-fondamentale ou l'Harmonie ne doit pas syncoper, mais marquer la Mesure & les Tems par des changemens d'Accords bien cadencés; en forte, par exemple, que les Dissonances qui doivent être préparées le soient sur le Tems soible, mais sur-tout que tous les repos se trouvent sur le Tems fort. Cette sixième règle souffre une infinité d'exceptions: mais le Compositeur doit pourtant y songer, s'il veut faire une Musique où le mouvement soit bien marqué, & dont la Mesure tombe avec grace.

Partout où ces règles seront observées, l'Harmonie sera régulière

& fans faute; ce qui n'empêchera pas que la Mufique n'en puisse étre détestable. (Voyez Composition.)

Un mot d'éclaircissement sur la cinquième règle ne sera peut-être pas inutile. Qu'on retourne comme on voudra une Basse-fondamentale; si elle est bien saite, on n'y trouvera jamais que ces deux choses: ou des Accords parsaits sur des mouvemens consonnans, sans lesquels ces Accords n'auroient point de liaison, ou des Accords dissonnans dans des actes de Cadence; en tout autre cas la Dissonnance ne sauroit être ni bien placée, ni bien sauvée.

Il suit de-là que la Basse-fondamentale ne peut marcher régulièrement que d'une de ces trois manières. 1°. Monter ou descendre de Tierce on de Sixte. 2°. De Quarte ou de Quinte. 3°. Monter diatoniquement au moyen de la Dissonance qui forme la liaison, ou par licence sur un Accord parsait. Quant à la descente diatonique, c'est une marche absolument interdite à la Basse-fondamentale, ou tout au plus tolérée dans le cas de deux Accords parsaits consécutifs, séparés par un repos exprimé ou sous-entendu: cette règle n'a point d'autre exception, & c'est pour n'avoir pas démélé le vrai fondement de certains passages, que M. Rameau a fait descendre diatoniquement la Basse-fondamentale sous des Accords de Septième; ce qui ne se peut en bonne Harmonie. (Voyez Cadence, Dissonnance.)

La Bassé-fondamentale qu'on n'ajoûte que pour servir de preuve à l'Harmonie, se retranche dans l'exécution, & souvent elle y seroit un fort mauvais effet; car elle est, comme dit très-bien M. Rameau, pour le jugement & non pour l'oreille. Elle produiroit tout au moins une monotonie très-ennuyeuse par les retours fréquens du même Accord qu'on déguise & qu'on varie plus agréablement en le combinant en différentes manières sur la Basse-continue; sans compter que les divers renversemens d'Harmonie sournissent mille moyens de prêter de nouvelles beautés au Chant, & une nouvelle énergie à l'expression. (Voyez Accord, Renversement.)

Si la Basse-fondamentale ne sert pas à composer de bonne Musique, me dira-t on; si même on doit la retrancher dans l'exécution, à quoi donc est-elle utile? Je réponds qu'en premier lieu elle sert de règle aux Ecoliers pour apprendre à former une Harmonie régulière & à

donner à toutes les Parties la marche diatonique & élémentaire qui leur est prescrite par cette Basse-fondamentale. Elle sert, de plus, comme je l'ai déjà dit, à prouver si une Harmonie déjà faite est bonne & régulière; car toute Harmonie qui ne peut être soumise à une Basse-fondamentale est régulièrement mauvaise. Elle sert ensin à trouver une Basse-continue sous un Chant donné; quoiqu'à la vérité celui qui ne saura pas saire directement une Basse-continue ne sera guères mieux une Basse-fondamentale, & bien moins encore saura-t-il transformer cette Basse-fondamentale en une bonne Basse-continue. Voici toutesois les principales règles que donne M. Rameau pour trouver la Basse-fondamentale d'un Chant donné.

I. S'assurer du Ton & du Mode par lesquels on commence, & de tous ceux par où l'on passe. Il y a aussi des règles pour cette recherche des Tons, mais si longues, si vagues, si incomplettes, que l'oreille est formée, à cet égard, long-tems avant que les règles soient apprises, & que le stupide qui voudra tenter de les employer, n'y gagnera que l'habitude d'aller toujours Note à Note, sans jamais savoir

où il est.

II. Essayer successivement sous chaque Note les cordes principales du Ton, commençant par les plus analogues, & passant jusqu'aux plus éloignées, lorsque l'on s'y voit forcé.

III. Considérer si la corde choisse peut cadrer avec le Dessus dans ce qui précède & dans ce qui suit par une bonne succession sonda-

mentale, & quand cela ne se peut, revenir sur ses pas.

IV. Ne changer la Note de Basse-fondamentale que lorsqu'on a épuisé toutes les Notes consécutives du Dessus qui peuvent entrer dans son Accord, ou que quelque Note syncopant dans le Chant peut recevoir deux ou plusieurs Notes de Basse, pour préparer des Dissonnances sauvées ensuite régulièrement.

V. Etudier l'entrelacement des Phrases, les successions possibles de Cadences, soit pleines, soit évitées, & surtout les repos qui viennent ordinairement de quatre en quatre Mesures ou de deux en deux, ann de les saire tomber toujours sur les Cadences parsaites ou irrégulières.

VI. Enfin, observer toutes les règles données ci-devant pour la composition de la Basse-fondamentale. Voilà les principales observa-

tions à faire pour en trouver une fous un Chant donné; car il y en a quelquefois plufieurs de trouvables: mais, quoi qu'on en puisse dire, si le Chant a de l'Accent & du Caractère, il n'y a qu'une bonne

Basse-fondamentale qu'on lui puisse adapter.

Après avoir exposé sommairement la manière de composer une Basse-sondamentale, il resteroit à donner les moyens de la transformer en Basse-continue; & cela seroit facile, s'il ne salloit regarder qu'à la marche diatonique & au beau Chant de cette Basse: mais ne croyons pas que la Basse qui est le guide & le soutien de l'Harmonie, l'ame &, pour ainsi dire, l'interprète du Chant, se borne à des règles si simples; il y en a d'autres qui naissent d'un principe plus sûr & plus radical, principe sécond mais caché, qui a été senti par tous les Artistes de génie, sans avoir été développé par personne. Je pense en avoir jetté le germe dans ma Lettre sur la Musique Françoise. J'en ai dit assez pour ceux qui m'entendent; je n'en dirois jamais assez pour les autres. (Voyez toutesois Unité de Mélobie.)

Je ne parle point ici du Système ingénieux de M. Serre de Genève, ni de sa double Basse-sondamentale; parce que les principes qu'il avoit entrevus avec une sagacité digne d'éloges, ont été depuis développés par M. Tartini dans un Ouvrage dont je rendrai compte avant la fin de

celui-ci. (Voyez Systeme.)

BATARD. Nothus. C'est l'épithète donnée par quelques-uns au Mode Hypophrygien, qui a sa finale en st, & conséquemment sa Quinte fausse; ce qui le retranche des Modes authentiques: & au Mode Éolien, dont la finale est en sa, & la Quarte superflue; ce qui l'ôte du nombre des Modes plagaux.

BATON. Sorte de barre épaisse qui traverse perpendiculairement une ou plusieurs lignes de la Portée, & qui, selon le nombre des lignes qu'il embrasse, exprime une plus grande ou moindre quantité de Mesures

qu'on doit passer en silence.

Anciennement il y avoit autant de fortes de Bâtons que de différentes valeurs de Notes, depuis la Ronde qui vaut une Mesure, jusqu'à la Maxime qui en valoit huit, & dont la durée en silence s'évaluoit par un Bâton qui, partant d'une ligne, traversoit trois espaces & alloit joindre la quatrième ligne.

Aujourd'hui le plus grand Bâton est de quatre Mesures : ce Bâton; partant d'une ligne, traverse la suivante & va joindre la troisième. (Planche A. figure 12.) On le répete une fois, deux fois, autant de fois qu'il faut pour exprimer huit Mesures, ou douze, ou tout autre multiple de quatre, & l'on ajoûte ordinairement au-dessus un chiffre qui dispense de calculer la valeur de tous ces Bâtons. Ainsi les signes couverts du chiffre 16 dans la même figure 12, indiquent un silence de seize Mesures; je ne vois pas trop à quoi bon ce double signe d'une même chose. Aussi les Italiens, à qui une plus grande pratique de la Musique suggère toujours les premiers moyens d'en abréger les fignes, commencent-ils à supprimer les Bâtons, auxquels ils substituent le chiffre qui marque le nombre de Mesures à compter. Mais une attention qu'il faut avoir alors, est de ne pas confondre ces chiffres dans la Portée avec d'autres chiffres semblables qui peuvent marquer l'espèce de la Mesure employée. Ainsi, dans la figure 13, il faut bien distinguer le signe du trois Tems d'avec le nombre des Pauses à compter, de peur qu'au lieu de 31 Mesures ou Pauses, on n'en comptât 331.

Le plus petit Bâton est de deux Mesures, & traversant un seul espace, il s'étend seulement d'une ligne à sa voisine. (Même Planche,

figure 12.)

Les autres moindres silences, comme d'une Mesure, d'une demi-Mesure, d'un Tems, d'un demi-Tems, &c. s'expriment par les mots de Pause, de demi-Pause, de Soupir, de demi-Soupir, &c. (Voyez ces mots.) Il est aisé de comprendre qu'en combinant tous ces signes, on peut exprimer à volonté des silences d'une durée quelconque.

Il ne faut pas confondre avec les Bâtons des filences, d'autres Bâtons précifément de même figure, qui fous le nom de Paufes initiales fervoient dans nos anciennes Musiques à annoncer le Mode, c'est-

à-dire la Mesure, & dont nous parlerons au mot Mode.

BATON DE MESURE, est un Bâton fort court, ou même un rouleau de papier dont le Maître de Musique se sert dans un Concert pour regler le mouvement & marquer la Mesure & le Tems. [Voyez BATTRE LA MESURE.]

A l'Opera de Paris il n'est pas question d'un rouleau de papier, mais d'un

d'un bon gros Bâton de bois bien dur, dont le Maître frappe avec force pour être entendu de loin.

- BATTEMENT. f. m. Agrément du Chant François, qui confisse à élever & battre un Trill sur une Note qu'on a commencée uniment. Il y a cette différence de la Cadence au Battement, que la Cadence commence par la Note supérieure à celle sur laquelle elle est marquée; après quoi l'on bat alternativement cette Note supérieure & la véritable; au lieu que le Battement commence par le son même de la Note qui le porte; après quoi l'on bat alternativement cette Note & celle qui est au dessus. Ainsi ces coups de gosser, mi re mi re mi re ut te sont une Cadence; & ceux-ci, re mi re mi re mi re ut re mi, sont un Battement.
- BATTEMENS au pluriel. Lorsque deux Sons forts & soutenus; comme ceux de l'Orgue, sont mal d'accord & dissonnent entr'eux à l'approche d'un Intervalle consonnant, ils forment, par secousses plus ou moins fréquentes, des renssemens de son qui sont, à-peu-près, à l'oreille, l'effet des battemens du pouls au toucher; c'est pourquoi M. Sauveur leur a aussi donné le nom de Battemens. Ces Battemens deviennent d'autant plus fréquens que l'Intervalle approche plus de la justesse, & lorsqu'il y parvient, ils se consondent avec les vibrations du Son.

M. Serre prétend, dans ses Essais sur les Principes de l'Harmonie, que ces Battemens produits par la concurrence de deux Sons, ne sont qu'une apparence acoustique, occasionnée par les vibrations coincidentes de ces deux Sons. Ces Battemens, selon lui, n'ont pas moins lieu lorsque l'Intervalle est consonant; mais la rapidité avec laquelle ils se confondant alors, ne permettant point à l'oreille de les distinguer, il en doit résulter, non la cessaion absolue de ces Battemens, mais une apparence de Son grave & continu, une espèce de foible Bourdon, tel précisément que celui qui résulte, dans les expériences citées par M. Serre, & depuis détaillées par M. Tartini, du concours de deux Sons aigus & consonans. (On peut voir au mot Syssème, que des Dissonances les donnent aussi.) » Ce qu'il y a de bien certain «, continue M. Serre, » c'est que ces Battemens, ces vibrations coinci-» dentes qui se suivent avec plus ou moins de rapidité, sont exacte-

G

» ment isochrones aux vibrations que feroit réellement le Son fonda-» mental, si, par le moyen d'un troissème Corps sonore, on le fai-» soit actuellement résonner «.

Cette explication, très-spécieuse, n'est peut-être pas sans difficulté; car le rapport de deux Sons n'est jamais plus composé que quand il approche de la simplicité qui en fait une consonnance, & jamais les vibrations ne doivent coincider plus rarement que quand elles touchent presque à l'Isochronisme. D'où il suivroit, ce me semble, que les Battemens devroient se ralentir à mesure qu'ils s'accélèrent, puis se réunir tout d'un coup à l'instant que l'Accord est juste.

L'observation des Battemens est une bonne règle à consulter sur le meilleur système de Tempérament: (Voyez Tempérament.) Car il est clair que de tous les Tempéramens possibles celui qui laisse le moins de Battemens dans l'Orgue, est celui que l'oreille & la Nature préserent. Or, c'est une expérience constante & reconnue de tous les Facteurs, que les altérations des Tierces majeures produisent des Battemens plus sensibles & plus désagréables que celles des Quintes. Ainsi la Nature elle-même a choisi.

- BATTERIE. f. f. Manière de frapper & répéter successivement fur diverses cordes d'un Instrument les divers Sons qui composent un Accord, & de passer ainsi d'Accord en Accord par un même mouvement de Notes. La d'atterie n'est qu'un Arpége continué, mais dont toutes les Notes sont détachées, au lieu d'être liées comme dans l'Arpége.
- BATTEUR DE MESURE. Celui qui bat la Mesure dans un Concert. Voyez l'Article suivant.
- BATTRE LA MESURE. C'est en marquer les Tems par des mouvemens de la main ou du pied, qui en règlent la durée, & par lesquels toutes les Mesures semblables sont rendues parfaitement égales en valeur chronique ou en Tems, dans l'exécution.

Il y a des Mesures qui ne se battent qu'à un Tems, d'autres à deux, à trois ou à quatre, ce qui est le plus grand nombre de Tems marqués que puisse rensermer une Mesure: encore une Mesure à quatre Tems peut-elle toujours se résoudre en deux Mesures à deux Tems. Dans toutes ces dissérentes Mesures le Tems frappé est toujours sur la

Note qui suit la barre immédiatement; le Tems levé est toujours celui qui la précède, à moins que la Mesure ne soit à un seul Tems; & même, alors, il faut toujours supposer le Tems soible, puisqu'on ne

fauroit frapper sans avoir levé.

Le degré de lenteur ou de vitesse qu'on donne à la Mesure dépend de plusieurs choses. 1°. De la valeur des Notes qui composent la Mesure. On voit bien qu'une Mesure qui contient une Ronde doît se battre plus posément & durer davantage que celle qui ne contient qu'une Noire. 2°. Du Mouvement indiqué par le mot François ou Italien qu'on trouve ordinairement à la tête de l'Air; Gai, Vite, Ient, &cc. Tous ces mots indiquent autant de modifications dans le Mouvement d'une même sorte de Mesure. 3°. Ensin du caractère de l'Air même, qui, s'il est bien fait, en sera nécessairement sentir le vrai Mouvement.

Les Musiciens François ne battent pas la Mesure comme les Italiens. Ceux-ci, dans la Mesure à quatre Tems, frappent successivement les deux premiers Tems & lèvent les deux autres ; ils frappent aussi les deux premiers dans la Mesure à trois Tems, & lèvent le troisième. Les François ne frappent jamais que le premier Tems, & marquent les autres par différens mouvemens de la main à droite & à gauche, Cependant la Musique Françoise auroit beaucoup plus besoin que l'Italienne d'une Mesure bien marquée; car elle ne porte point sa cadence en elle-même; ses Mouvemens n'ont aucune précision naturelle : on presse, on ralentit la Mesure au gré du Chanteur. Combien les oreilles ne sont-elles pas choquées à l'Opera de Paris du bruit désagréable & continuel que fait, avec son bâton, celui qui bat la Mesure, & que le petit Prophète compare plaisamment à un Bucheron qui coupe du bois! Mais c'est un mal inévitable ; sans ce bruit on ne pourroit sentir la Mesure ; la Musique par elle-même ne la marque pas : aussi les Étrangers n'apperçoivent-ils point le Mouvement de nos Airs. Si l'on y fait attention, l'on trouvera que c'est ici l'une des différences spécifiques de la Musique Françoise à l'Italienne. En Italie la Mesure est l'ame de la Musique; c'est la Mesure bien sentie qui lui donne cet accent qui la rend si charmante; c'est la Mesure aussi qui gouverne le Musicien dans l'exécution. En France,

Gij

au contraire, c'est le Musicien qui gouverne la Mesure; il l'énerve & la désigure sans scrupule. Que dis-je? Le bon goût même consiste à ne la pas laisser sentir; précaution dont, au reste, elle n'a pas grand besoin. L'Opera de Paris est le seul Théâtre de l'Europe où l'on batte la Mesure sans la suivre; partout ailleurs on la suit sans la battre.

Il regne là-dessus une erreur populaire qu'un peu de réflexion détruit aisément. On s'imagine qu'un Auditeur ne bat par instinct la Mesure d'un Air qu'il entend, que parce qu'il la sent vivement ; & c'est, au contraire, parce qu'elle n'est pas assez sensible ou qu'il ne la fent pas affez, qu'il tâche, à force de mouvemens des mains & des pieds, de suppléer ce qui manque en ce point à son oreille. Pour peu qu'une Musique donne prise à la cadence, on voit la plûpart des François qui l'écoutent faire mille contorsions & un bruit terrible pour aider la Mesure à marcher ou leur oreille à la sentir. Substituez des Italiens ou des Allemands, vous n'entendrez pas le moindre bruit & ne verrez pas le moindre geste qui s'accorde avec la Mesure. Seroit-ce peut-être que les Allemands, les Italiens sont moins sensibles à la Mefure que les François? Il y a tel de mes Lecteurs qui ne se feroit guères presser pour le dire; mais, dira-t-il aussi, que les Musiciens les plus habiles font ceux qui fentent le moins la Mesure? Il est incontestable que ce sont ceux qui la battent le moins; & quand, à force d'exercice, ils ont acquis l'habitude de la sentir continuellement, ils ne la battent plus du tout; c'est un fait d'expérience qui est sous les yeux de tout le monde. L'on pourra dire encore que les mêmes gens à qui je reproche de ne battre la Mesure que parce qu'ils ne la sentent pas assez, ne la battent plus dans les Airs où elle n'est point sensible; & je répondrai que c'est parce qu'alors ils re la sentent point u tout. Il faut que l'oreille soit frappée au moins d'un foible sentiment de Mesure pour que l'instinct cherche à le renforcer.

Les Anciens, dit M. Burette, battoient la Mesure en plusieurs façons. La plus ordinaire consistoit dans le mouvement du pied, qui s'élevoit de terre & la frappoit alternativement, selon la mesure des deux Tems égaux ou inégaux. (Voyez Rhythme.) C'étoit ordinairement la fonction du Maître de Musique appellé Coryphée, Kopuquio, parce qu'il étoit placé au milieu du Chœur des Musiciens & dans une

fituation élevée pour être plus facilement vu & entendu de toute la troupe. Ces Batteurs de Mesure se nommoient en Grec ποδίκτυποι, & ποδι.ψόφοι, à cause du bruit de leurs pieds, συντοιάμοι, à cause de l'uniformité du geste, &, si l'on peut parler ainsi, de la monotonie du Rhythme qu'ils battoient toujours à deux Tems. Ils s'appelloient en Latin pedarii, podarii, pedicularii. Ils garnissoient ordinairement leurs pieds de certaines chaussures ou sandales de bois ou de fer, destinées à rendre la percussion rhythmique plus éclatante, nommées en Grec κρουπίζια, κρούπαλα, κρούπετα; & en Latin, pedicula, scabella ou scabilla, à cause qu'elles ressembloient à de petits marchepieds ou de petites escabelles.

Ils battoient la Mesure, non-seulement du pied, mais aussi de la main droite dont ils réunissoient tous les doigts pour frapper dans le creux de la main gauche, & celui qui marquoit ainsi le Rhythme s'appelloit Manuductor. Outre ce claquement de mains & le bruit des sandales, les Anciens avoient encore, pour battre la Mesure, celui des coquilles, des écailles d'huîtres, & des ossement d'animaux, qu'on frappoit l'un contre l'autre, comme on fait aujourd'hui les Castagnettes, le Triangle

& autres pareils Instrumens.

Tout ce bruit si désagréable & si superslu parmi nous, à cause de l'égalité constante de la Mesure, ne l'étoit pas de même chez eux, où les fréquens changemens de pieds & de Rhythmes exigeoient un Accord plus difficile & donnoient au bruit même une variété plus harmonieuse & plus piquante. Encore peut-on dire que l'usage de battre ainsi ne s'introduist qu'à mesure que la Mésodie devint plus languissante, & persit de son accent & de son énergie. Plus on remonte, moins on trouve d'exemples de ces Batteurs de Mesure, & dans la Musique de la plus haute antiquité l'on n'en trouve plus du tout.

BÉMOL ou BMOL. f. m. Caractère de Musique auquel on donne à-peu-près la figure d'un b, & qui fait abbaisser d'un semi-Ton mineur

la Note à laquelle il est joint. (Voyez SEMI-TON.)

Guy d'Arezzo ayant autrefois donné des noms à fix des Notes de l'Octave, desquelles il fit son célèbre Hexacorde, laissa la septième sans autre nom que celui de la lettre B qui lui est propre, comme le C à l'ut, le D au re, &c. Or ce B se chantoit de deux manières; sçavoir,

à un ton au-dessur du la, selon l'ordre naturel de la Gamme, ou seulement à un semi-Ton du même la, lorsqu'on vousoit conjoindre les Tétracordes; car il n'étoit pas encore question de nos Modes ou Tons modernes. Dans le premier cas, le si sonnant assez durement, à cause des trois Tons consécutifs, on jugea qu'il faisoit à l'oreille un esset semblable à celui que les corps anguleux & durs sont à la main: c'est pourquoi on l'appella B dur ou B quarre, en Italien B quadro. Dans le second cas, au contraire, on trouva que le si étoit extrêmement doux; c'est pourquoi on l'appella B mol; par la même analogie on auroit pu l'appeller aussi B rond, & en esset les staliens le nomment quelquesois B tondo.

Il y a deux manières d'employer le Bémol; l'une accidentelle, quand dans le cours du Chant on le place à la gauche d'une Note. Cette Note est presque toujours la Note-sensible dans les Tons majeurs, & quelquesois la fixième Note dans les Tons mineurs, quand la Cles n'est pas correctement armée. Le Bémol accidentel n'altère que la Note qu'il touche & celles qui la rebattent immédiatement, ou tout au plus, celles qui, dans la même Mesure, se trouvent sur le même degré sans aucun signe contraire.

L'autre manière est d'employer le Bémol à la Clef, & alors il la modifie, il agit dans toute la suite de l'Air & sur toutes les Notes placées sur le même degré, à moins que ce Bémol ne soit détruit accidentellement par quelque Dièze ou Béquarre, ou que la Clef ne vienne à changer,

La position des Bémols à la Cles n'est pas arbitraire; en voici la raison. Ils sont destinés à changer le lieu des semi-Tons de l'Echelle: or ces deux semi-Tons doivent toujours garder entre eux des Intervalles prescrits; sçavoir, celui d'une Quarte d'un côté, & celui d'une Quinte de l'autre. Ainsi la Note mi insérieure de son semi-Ton sait au grave la Quinte du si qui est son homologue dans l'autre semi-Ton, & à l'aigu la Quarte du même si, & réciproquement la Note si sait au grave la Quarte du même si l'autre du même mi.

Si donc laissant, par exemple, le si naturel, on donnoit un Bémol au mi, le semi-Ton changeroit de lieu & se trouveroit descendu d'un degré entre le re & le mi Bémol. Or, dans cette position, l'on voit que les deux semi-Tons ne garderoient plus entre eux la distance prescrite;

car le re, qui seroit la Note insérieure de l'un, seroit au grave la Sixte du si son homologue dans l'autre; & à l'aigu, la Tierce du même si; & ce si seroit au grave la Tierce du re, & à l'aigu, la Sixte du même re. Ainsi les deux semi-Tons seroient trop voisins d'un côté & trop éloignés de l'autre.

I'ordre des Bémols ne doit donc pas commencer par mi, ni par aucune autre Note de l'Octave que par si, la seule qui n'a pas le même inconvénient; car bien que le semi-Ton y change de place, &, cessant d'être entre le si & l'ut, descende entre le si Bémol & le la, toutesois l'ordre prescrit n'est point détruit; le la, dans ce nouvel arrangement, se trouvant d'un côté à la Quarte, & de l'autre à la Quinte du mi son homologue, & réciproquement.

La même raison qui sait placer le premier Bémol sur le fi, sait mettre le second sur le mi, & ainsi de suite, en montant de Quarte ou descendant de Quinte jusqu'au fol, auquel on s'arrête ordinairement, parce que le Bémol de l'ut, qu'on trouveroit ensuite ne differe point du fi dans la pratique. Cela sait donc une suite de cinq Bémols dans cet ordre:

I 2 3 4 5 Si Mi La Re Sol.

Toujours, par la même raison, l'on ne sauroit employer les derniers Bémols à la Clef, sans employer aussi ceux qui les précèdent: ainsi le Bémol du mi ne se pose qu'avec celui du se, celui du la qu'avec les deux précédens, & chacun des suivans qu'avec tous ceux qui le précèdent.

On trouvera dans l'Article Clef une formule pour favoir tout d'un coup si un Ton ou un Mode donné doit porter des Bémols à la Clef, & combien.

BÉMOLISER. v. a. Marquer une Note d'un Bémol, ou armer la Clef par Bémol. Bémolisez ce mi. Il faut bémoliser la Clef pour le Ton de sa.

BÉQUARRE ou B QUARRE. s. m. Caractère de Musique qui s'écrit ainsi \(\) & qui, placé à la gauche d'une Note, marque que cette Note, ayant été précédemment haussée par un Dièse ou baissée par un Bémel, doit être remise à son élevation naturelle ou diatonique,

Le Béquarre fut inventé par Guy d'Arezzo. Cet Auteur, qui donna des noms aux six premières Notes de l'Octave, n'en laissa point d'autre que la lettre B pour exprimer le si naturel. Car chaque Note avoit, dès-lors, sa lettre correspondante; & comme le Chant diatonique de ce se est dur quand on y monte depuis le fa, il l'appella simplement b dur, b quarré, ou b quarre, par une allusion dont j'ai parlé dans l'Article précédent.

Le Béquarre servit dans la suite à détruire l'effet du Bémol antérieur sur la Note qui suivoit le Béquarre : c'est que le Bémol se placant ordinairement sur le si, le Béquarre qui venoit ensuite, ne produisoit, en détruisant ce Bémol, que son effet naturel, qui étoit de représenter la Note si sans altération. A la fin on s'en servit par extension, & faute d'autre signe, pour détruire aussi l'effet du Dièse, & c'est ainsi qu'il s'emploie encore aujourd'hui. Le Béquarre efface également

le Dièse ou le Bémol qui l'ont précédé.

Il y a cependant une distinction à saire. Si le Dièse ou le Bémol étoient accidentels, ils sont détruits sans retour par le Béquarre dans toutes les Notes qui le suivent médiatement ou immédiatement sur le même degré, jusqu'à ce qu'il s'y présente un nouveau Bémol ou un nouveau Dièse. Mais si le Bémol ou le Dièse sont à la Clef, le Béquarre ne les efface que pour la Note qu'il précède immédiatement, ou tout au plus pour toutes celles qui suivent dans la même Mesure & sur le même degré; & à chaque Note altérée à la Clef dont on veut détruire l'altération, il faut autant de nouveaux Béquarres. Tout cela est assez mal entendu; mais tel est l'usage.

Quelques-uns donnoient un autre sens au Béquarre, & lui accordant seulement le droit d'effacer les Dièses ou Bémols accidentels, lui ôtoient celui de rien changer à l'état de la Clef : de forte qu'en ce sens sur un fa dielé, ou sur un si bémolisé à la Clef, le Béquarre ne serviroit qu'à détruire un Diese accidentel sur ce si, ou un Bémol sur ce fa, & signifieroit toujours le fa Dièse ou le si Bémol tel qu'il est à la Cles.

D'autres, enfin, se servoient bien du Béquarre pour effacer le Bémol, même celui de la Clef, mais jamais pour effacer le Dièse : c'est le Bémol feulement qu'ils employoient dans ce dernier cas.

Le premier usage a tout-à-fait prévalu; ceux-ci deviennent plus rares,

& s'abolissent de jour en jour; mais il est bon d'y faire attention en lisant d'anciennes Musiques, sans quoi l'on se tromperoit souvent.

B I. Syllabe dont quelques Musiciens étrangers se servoient autresois pour prononcer le son de la Gamme que les François appellent Si. (Voyez Si.)

- BISCROME. f. f. Mot Italien qui fignifie Triples-croches. Quand ce mot est écrit sous une suite de Notes égales & de plus grande valeur que des Triples-croches, il marque qu'il faut diviser en Triples-croches les valeurs de toutes ces Notes, selon la division réelle qui se trouve ordinairement faite au premier Tems. C'est une invention des Auteurs adoptée par les copistes, sur-tout dans les Partitions, pour épargner le papier & la peine. (Voyez CROCHET.)
- BLANCHE. f. f. C'est le nom d'une Note qui vaut deux Noires ou la moitié d'une Ronde. (Voyez l'Article Notes, & la valeur de la Blanche, Pl. E. Fig. 9.)
- BOURDON. Baffe-continue qui resonne toujours sur le même Ton, comme sont communément celles des Airs appellés Musettes. (Voyez POINT D'ORGUE.)
- B O U R R É E. f. f. Sorte d'Air propre à une Danfe de même nom, que l'on croit venir d'Auvergne, & qui est encore en usage dans cette Province. La Bourrée est à deux Tems gais, & commence par une Noire avant le frappé. Elle doit avoir, comme la plûpart des autres Danses, deux Parties, & quatre Mesures, ou un multiple de quatre à chacune. Dans ce caractère d'Air on lie assez fréquemment la seconde moitié du premier Tems & la première du second, par une Blanche syncopée.
- BOUTADE. f. f. Ancienne sorte de petit Ballet qu'on exécutoit ou qu'on paroissoit exécuter impromptu. Les Musiciens ont aussi quelquefois donné ce nom aux Pièces ou Idées qu'ils exécutoient de même sur leurs Instrumens, & qu'on appelloit autrement CAPRICE, FANTAISIE.

 Voyez ces mots.
- BRAILLE R. v. n. C'est excéder le volume de sa voix & chanter tant qu'on a de force, comme font au Lutrin les Marguilliers de Village, & certains Musiciens ailleurs.
- BRANLE. f. m. Sorte de Danse fort gaie qui se danse en rond sur un Air court & en Rondeau; c'est-à-dire, avec un même refrain à la fin de chaque Couplet.

BREF. Adverbe qu'on trouve quelquefois écrit dens d'anciennes Mufiques au-dessus de la Note qui finit une phrase ou un Air, pour marquer que cette Finale doit être coapée par un son bref & sec, au lieu de durer toute sa valeur. (Voyez Couper.) Ce mot est maintenant inu-

tile, depuis qu'on a un figne pour l'exprimer.

BREVE, s. s. s. Note qui passe deux sois plus vîte que celle qui la précède: ainsi la Noire est Brève après une Blanche pointée. la Croche après une Noire pointée. On ne pourroit pas de même appeller Brève, une Note qui vaudroit la moitié de la précédente: ainsi la Noire n'est pas une Brève après la Blanche simple, ni la Croche après la Noire, à moins qu'il ne soit question de syncope.

C'est autre chose dans le Plain-Chant. Pour répondre exactement à la quantité des syllabes, la Brève y vaut la moitié de la Longue. De plus, la Longue a quelquesois une queue pour la distinguer de la Brève qui n'en a jamais; ce qui est précisément l'opposé de la Musique, où la Ronde, qui n'a point de queue, est double de la Blanche qui en a une.

(Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.)

B R E V E est aussi le nom que donnoient nos anciens Musiciens, & que donnent encore aujourd'hui les Italiens à cette vieille figure de Note que nous appellons Quarrée. Il y avoit deux sortes de Brèves; savoir, la droite ou parsaite, qui se divise en trois parties égales & vaut trois Rondes ou Semi-brèves dans la Mesure triple, & la Brève altérée ou imparsaite, qui se divise en deux parties égales, & ne vaut que deux Semi-brèves dans la Mesure double. Cette dernière sorte de Brève est celle qui s'indique par le signe du C barré, & les Italiens nomment encore alla Brève la Mesure à deux Tems sort vites, dont ils se servent dans les Musiques da Capella. (Voyez Alla Breve.)

BRODERIES, DOUBLES, FLEURTIS. Tout cela fe dit en Musique de plusieurs Notes de goût que le Musicien ajoûte à sa Partie dans l'exécution, pour varier un Chant souvent répété, pour orner des Passages trop simples, ou pour faire briller la légèreté de son gosier ou de ses doigts. Rien ne montre mieux le bon ou le mauvais goût d'un Musicien, que le choix & l'usage qu'il fait de ces ornemens. La vocale Françoise est sort retenue sur les Broderies; elle le devient même davantage de jour en jour, &, si l'on excepte le célèbre Jélyote &

M'ademoiselle Fel, aucun Acteur François ne se hasarde plus au Théâtre à faire des Doubles; car le Chant François ayant pris un 'on plus trasnant & plus lamentable encore depuis quelques années, ne les comporte plus. Les Italiens s'y donnent carrière: c'est chez eux à qui en sera davantage; émulation qui mène toujours à en faire trop. Cependant l'accent de leur Mélodie étant très-sensible, ils n'ont pas à craindre que le vrai Chant disparoisse sonnemens que l'Auteur même y a souvent supposés.

A l'égard des Instrumens, on fait ce qu'on veut dans un Solo, mais jamais Symphoniste qui brode ne sut souffert dans un bon Orchestre.

BRUIT. s. m. C'est, en général, toute émotion de l'Air qui se rend sensible à l'organe auditif. Mais en Musique le mot Bruit est opposé au mot Son, & s'entend de toute sensation de l'ouie qui n'est pas sonore & appréciable. On peut supposer, pour expliquer la différence qui se trouve à cet égard, entre le Bruit & le Son, que ce dernier n'est appréciable que par le concours de ses Harmoniques, & que le Bruit ne l'est point parce qu'il en est dépourvu. Mais outre que cette manière d'appréciation n'est pas facile à concevoir, si l'émotion de l'air, causée par le Son, fait vibrer, avec une corde, les aliquotes de cette corde, on ne voit pas pourquoi l'émotion de l'air, causée par le Bruit, ébranlant cette même corde, n'ébranleroit pas de même ses aliquotes. Je ne sache pas qu'on ait observé aucune propriété de l'air qui puisse faire soupçonner que l'agitation qui produit le Son, & celle qui produit le Bruit prolongé, ne foient pas de même nature, & que l'action & réaction de l'air & du corps sonore, ou de l'air & du corps bruyant, se fassent par des loix différentes dans l'un & dans l'autre effet.

Ne pourroit-on pas conjecturer que le Bruit n'est point d'une autre nature que le Son; qu'il n'est lui-même que la somme d'une multitude consusée de Sons divers, qui se sont entendre à la sois & contrarient, en quelque sorte, mutuellement leurs ondulations? Tous les corps élastiques semblent être plus sonores à mesure que leur matière est plus homogène, que le degré de cohésion est plus égal par-tout, & que le corps n'est pas, pour ainsi dire, partagé en une multitude de petites masses qui ayant des solidités différentes, resonnent conséquemment à différents Tons.

Pourquoi le *Bruit* ne seroit-il pas du Son, puisqu'il en excite? Car tout *Bruit* fait résonner les cordes d'un Clavecin, non quelques-unes, H ii comme fait un Son, mais toutes ensemble, parce qu'il n'y en a pas une qui ne trouve son unisson ou ses harmoniques. Pourquoi le Bruit ne seroit-il pas du Son, puisqu'avec des Sons on fait du Bruit? Touchez à la fois toutes les touches d'un Clavier, vous produirez une sensation totale qui ne sera que du Bruit, & qui ne prolongera son effet, par la résonnance des cordes, que comme tout autre Bruit qui seroit résonner les mêmes cordes. Pourquoi le Bruit ne seroit-il pas du Son, puisqu'un Son trop fort n'est plus qu'un véritable Bruit, comme une Voix qui crie à pleine tête, & sur-tout comme le Son d'une grosse cloche qu'on entend dans le clocher même? Car il est impossible de l'apprécier, si, fortant du clocher, on n'adoucit le Son par l'éloignement.

Mais, me dira-t-on, d'où vient ce changement d'un Son excessis en Bruit? C'est que la violence des vibrations rend sensible la résonnance d'un si grand nombre d'aliquotes, que le mélange de tant de Sons divers fait alors son este tordinaire & n'est plus que du Bruit. Ainsi les aliquotes qui résonnent ne sont pas seulement la moitié, le tiers, le quart & toutes les consonnances; mais la septième partie, la neuvième, la centième, & plus encore. Tout cela fait ensemble un esset semblable à celui de toutes les touches d'un Clavecin frappées à la sois, & voilà comment le Son devient Bruit.

On donne aussi, par mépris, le nom de Bruit à une Musique étourdissante & consuse, où l'on entend plus de fracas que d'Harmonie, & plus de clameurs que de Chant. Ce n'est que du Bruit. Cet Opera fait beaucoup de Bruit & peu d'esset.

BUCOLIASME. Ancienne Chanson des Bergers. (Voyez CHANSON.)



C.

C. Cette lettre étoit, dans nos anciennes Musiques, le signe de la Prolation mineure imparfaite, d'où la même lettre est restée parmi nous celui de la Mesure à quarre Tems, laquelle renserme exactement les mêmes valeurs de Notes. (Voyez MODE, PROLATION.)

C BARRÉ. Signe de la Mesure à quatre Tems vîtes, ou à deux Tems posés. Il se marque en traversant le C de haut en bas par une ligne

perpendiculaire à la Portée.

C fol ut, C fol fa ut, ou simplement C. Caractère ou terme de Musique qui indique la première Note de la Gamme que nous appellons ut. (Voyez GAMME.) C'est aussi l'ancien signe d'une des trois Cless de la Musique, (Voyez CLEF.)

CACOPHONIE. f. f. Union discordante de plusieurs Sons mat choisis ou mal accordés. Ce mot vient de xxxls mauvais, & de qui Son. Ainsi c'est mal-à-propos que la plupart des Musiciens prononcent Cacaphonie. Peut-être feront-ils, à la fin, passer cette prononciation, comme ils ont

déjà fait passer celle de Colophane.

CADENCE. f. f. Terminaison d'une phrase harmonique sur un repos ou sur un Accord parsait, ou, pour parler plus généralement, c'est tout passage d'un Accord dissonnant à un Accord quelconque; car on ne peut jamais sortir d'un Accord dissonnant que par un Acte de Cadence. Or comme toute phrase harmonique est nécessairement liée par des Dissonnances exprimées ou sous-entendues, il s'ensuit que toute l'Harmonie n'est proprement qu'une suite de Cadences.

Ce qu'on appelle Atte de Cadence, résulte toujours de deux Sons sondamentaux, dont l'un annonce la Cadence & l'autre la termine.

Comme il n'y a point de Dissonnance sans Cadence, il n'y a point non plus de Cadence sans Dissonnance exprimée ou sous-entendue : car pour faire sentir le repos, il saut que quelque chose d'antérieur le surpende, & ce quelque chose ne peut être que la Dissonnance, ou le sentiment implicite de la Dissonnance. Autrement les deux Accords

étant également parfaits, on pourroit se reposer sur le premier; le second ne s'annonceroit point & ne seroit pas nécessaire. L'Accord sormé sur le premier Son d'une Cadence doit donc toujours être dissonnant; c'est-à-dire, porter ou supposer une Dissonnance.

A l'égard du second, il peut être consonnant ou dissonnant, selon qu'on veut établir ou éluder le repos. S'il est consonnant, la Cadence est

pleine; s'il est dissonnant la Cadence est évitée ou imitée.

On compte ordinairement quatre espèces de Cadences; sçavoir, Cadence parsaite. Cadence imparsaite ou irrégulière, Cadence interrompue, & Cadence rompue. Ce sont les dénominations que leur a donné M. Rameau, & dont on verra ci-après les raisons.

I. Toutes les fois qu'après un Accord de Septième la Basse-sondamentale descend de Quinte sur un Accord parsait, c'est une Cadence parfaite pleine, qui procède toujours d'une Dominante-tonique à la Tonique: mais si la Cadence parfaite est évitée par une Dissonnance ajoûtée à la seconde Note, on peut commencer une seconde Cadence en évitant la première sur cette seconde Note, éviter dereches cette seconde Cadence & en commencer une troissème sur la troissème Note; enfin continuer ainsi tant qu'on veut, en montant de Quarte ou descendant de Quinte sur toutes les cordes du Ton, & cela forme une succession de Cadences parfaites évitées. Dans cette succession, qui est sans contredit la plus harmonique, deux Parties, savoir, celles qui font la Septième & la Quinte, descendent sur la Tierce & l'Octave de l'Accord suivant, tandis que deux autres Parties, savoir, celles qui font la Tierce & l'Octave restent pour faire, à leur tour, la Septième & la Quinte, & descendent ensuite alternativement avec les deux autres. Ainsi une telle succession donne une harmonie descendante. Elle ne doit jamais s'arrêter qu'à une Dominante-tonique pour tomber enfuite fur la Tonique par une Cadence pleine. Planche A. Fig. 1.

II. Si la Basse-sondamentale, au lieu de descendre de Quinte après un Accord de Septième, descend seulement de Tierce, la Cadence s'appelle interrompue: celle-ci ne peut jamais être pleine, mais il saut nécessairement que la seconde Note de cette Cadence porte un autre Accord dissonant. On peut de même continuer à descendre de Tierce ou monter de Sixte par des Accords de Septième; ce qui sait une deuxième

fuccession de Cadences évitées, mais bien moins parsaite que la précédente : car la Septième, qui se sauve sur la Tierce dans la Cadence parfaite, se sauve ici sur l'Octave, ce qui rend moins d'Harmonie & fait même sous-entendre deux Octaves; de sorte que pour les éviter, il saut retrancher la Dissonnance ou renverser l'Harmonie.

Puisque la Cadence interrompue ne peut jamais etre pleine, il s'ensuit qu'une phrase ne peut sinir par elle; mais il saut recourir à la Cadence parsaire pour saire entendre l'Accord dominant. Fig. 2.

La Cadence interrompue forme encore, par sa succession, une Harmonie descendante; mais il n'y a qu'un seul Son qui descende. Les trois autres restent en place pour descendre, chacun à son tour, dans une marche semblable. Même Figure.

Quelques-uns prennent mal-à-propos pour une Cadence interrompue un renversement de la Cadence parfaite, où la Basse, après un Accord de Septième, descend de Tierce portant un Accord de Sixte: mais chacun voit qu'une telle marche, n'étant point sondamentale, ne peut constituer une Cadence particulière.

III. Cadence rompue est celle où la Basse-fondamentale, au lieu de monter de Quarte après un Accord de septième, comme dans la Cadence parfaite, monte seulement d'un degré. Cette Cadence s'évite le plus souvent par une Septième sur la seconde Note. Il est certain qu'on ne peut la faire pleine que par licence, car alors il y a nécessairement désaut de liaison. Voyez Fig. 3,

Une succession de Cadences rompues évitées est encore descendante; trois Sons y descendent & l'Octave reste seule pour préparer la Disfonnance; mais une telle succession est dure, mal modulée, & se pratique rarement.

IV. Quand la Basse descend, par un Intervalle de Quinte, de la Dominante sur la Tonique, c'est, comme je l'ai dit, un Acte de Cadence parsaite. Si au contraire la Basse monte par Quinte de la Tonique à la Dominante, c'est un Acte de Cadence irregulière ou imparsaite. Pour l'annoncer on ajoûte une Sixte majeure à l'Accord de la Tonique; d'où cet Accord prend le nom de Sixte-ajoûtée. (Voyez ACCORD.) Cette Sixte qui fait dissonance sur la Quinte, est aussi traitée comme Dissonance sur la Basse-sondamentale, &, comme

pos imparfait.

telle, obligée de se sauver en montant diatoniquement sur la Tierce de l'Accord suivant.

La Cadence imparfaite forme une opposition presque entière à la Cadence parfaite. Dans le premier Accord de l'une & de l'autre on divise la Quarte qui se trouve entre la Quinte & l'Octave par une Disfonnance qui y produit une nouvelle Tierce, & cette Dissonnance doit aller se résoudre sur l'Accord suivant, par une marche sondamentale de Quinte. Voilà ce que ces deux Cadences ont de commun: voici maintenant ce qu'elles ont d'opposé.

Dans la Cadence parfaite, le Son ajoûté se prend au haut de l'Intervalle de Quarte, auprès de l'Octave, formant Tierce avec la Quinte, & produit une Dissonnance mineure qui se sauve en descendant; tandis que la Basse-fondamentale monte de Quarte descend de Quinte de la Dominante à la Tonique, pour établir un repos parfait. Dans la Cadence imparfaite, le Son ajoûté se prend au bas de l'Intervalle de Quarte auprès de la Quinte, & formant Tierce avec l'Octave il produit une Dissonnance majeure qui se sauve en montant, tandis que la Basse-fondamentale descend de Quarte ou monte de Quinte de la Tonique à la Dominante pour établir un re-

M. Rameau, qui a le premier parlé de cette Cadence, & qui en admet plusieurs renversemens, nous désend, dans son Traité de l'Harmonie, page 117, d'admettre celui où le Son ajoûté est au grave portant un Accord de Septième, & cela, par une raison peu solide dont j'ai parlé au mot Accord. Il a pris cet Accord de Septième pour sondamental; de sorte qu'il fait sauver une Septième par une autre Septième, une Dissonance par une Dissonance pareille, par un mouvement semblable sur la Basse-sondamentale. Si une telle manière de traiter les Dissonances pouvoit se tolérer, il saudroit se boucher les oreilles & jetter les règles au seu. Mais l'Harmonie sous laquelle cet Auteur a mis une si étrange Basse-sondamentale, est visiblement renversée d'une Cadence imparsaite, évitée par une Septième ajoûtée sur la seconde Note. (Voyez Pl. A. Fig. 4.) Et cela est si vrai, que la Basse-continue qui frappe la Dissonance, est nécessairement obligée de

monter diatoniquement pour la fauver, sans quoi le passage ne vaudroit rien. J'avoue que dans le même ouvrage .page 272, M. Rameau donne un exemple semblable avec la vraie Basse-fondamentale; mais puisqu'il improuve, en termes formels, le renversement qui résulte de cette Basse, un tel passage ne sert qu'à montrer dans son Livre une contradiction de plus; &, bien que dans un ouvrage possérieur, (Génér. Harmon. p. 186), le même Auteur semble reconnoître le vrai sondement de ce passage, il en parle si obscurément, & dit encore si nettement que la Septième est sauvée par une autre, qu'on voit bien qu'il ne fait ici qu'entrevoir, & qu'au sond il n'a pas changé d'opinion: de sorte qu'on est en droit de rétorquer contre lui le reproche qu'il fait à Masson de n'avoir pas sû voir la Cadence imparsaite dans un de ses Renversemens.

La même Cadence imparfaite se prend encore de la sous-Dominante à la Tonique. On peut aussi l'éviter & lui donner, de cette manière, une succession de plussieurs Notes, dont les Accords formeront une Harmonie ascendante, dans laquelle la Sixte & l'Octave montent sur la Tierce & la Quinte de l'Accord, tandis que la Tierce & la Quinte restent

pour faire l'Octave & préparer la Sixte.

Nul Auteur, que je fache, n'a parlé, jufqu'à M. Rameau de cette afcension harmonique; lui-même ne la fait qu'entrevoir, & il est vrai qu'on ne pourroit ni pratiquer une longue suite de pareilles Cadences, à cause des Sixtes majeures qui éloigneroient la Modulation, ni même en remplir, sans précaution, toute l'Harmonie.

Après avoir exposé les Règles & la constitution des diverses Cadences, passons aux raisons que M. d'Alembert donne, d'après M. Ra-

meau, de leurs dénominations.

La Cadence parfaite consiste dans une marche de Quinte en descendant; & au contraire, l'imparfaite consiste dans une marche de Quinte en montant: en voici la raison. Quand je dis, ut sol, sol est déjà renfermé dans l'ut, puisque tout Son, comme ut, porte avec lui sa douzième, dont sa Quinte sol est l'Octave: ainsi, quand on va d'ut à sol, c'est le Son générateur qui passe à son produit, de manière pourtant que l'oreille desire toujours de revenir à ce premier générateur; au contraire, quand on dit sol ut, c'est le produit qui retourne au générateur; l'oreille est satisfaite & ne desire plus rien. De plus, dans cette

marche fol ut, le fol fe fait encore entendre dans ut: ainsi, l'oreille entend à la fois le générateur & son produit; au lieu que dans la marche ut fol, l'oreille qui, dans le premier Son, avoit entendu ut & fol, rientend plus, dans le second, que fol sans ut. Ainsi le repos ou la Cadence de fol à ut a plus de perfection que la Cadence ou le repos d'ut à fol.

Il semble, continue M. d'Alembert, que dans les Principes de M. Rameau on peut encore expliquer l'effet de la Cadence rompue & de la Cadence interrompue. Imaginons, pour cet effet, qu'après un Accord de Septième, fol si re sa, on monte diatoniquement par une Cadence rompue à l'Accord la ut mi sol; il est visible que cet Accord est renversé de l'Accord de sous-Dominante ut mi sol la: ainsi la marche de Cadence rompue équivaut à cette succession sol si re sa, ut mi sol la, qui n'est autre chose qu'une Cadence parsaite, dans laquelle ut, au lieu d'être traitée comme Tonique, est rendue sous-Dominante. Or toute Tonique, dit M. d'Alembert, peut toujours être rendue sous-Dominante, en changeant de Mode; j'ajoûterai qu'elle peut même porter l'Accord de Sixte-ajoûtée, sans en changer.

A l'égard de la Cadence interrompue, qui confisse à descendre d'une Dominante sur une autre par l'Intervalle de Tierce en cette sorte, sol si re sa , mi sol si re, il semble qu'on peut encore l'expliquer. En effet, le second Accord mi sol si re est renversé de l'Accord de sous-Dominante sol si re mi : ainsi la Cadence interrompue équivaut à cette succession. sol si re sa, sol si re mi, où la Note sol, après avoir été traitée comme Dominante, est rendue sous-Dominante en changeant de

Mode; ce qui est permis & dépend du Compositeur.

Ces explications sont ingénieuses & montrent quel usage on peut faire du Double-emploi dans les passages qui semblent s'y rapporter le moins. Cependant l'intention de M. d'Alembert n'est surement pas qu'on s'en serve réellement dans ceux-ci pour la pratique, mais seulement pour l'intelligence du Renversement. Par exemple, le Double-emploi de la Cadence interrompue sauveroit la Dissonnance fa par la Dissonnance mi, ce qui est contraire aux règles, à l'esprit des règles & sur-tout au jugement de l'oreille: car dans la sensation du second Accord, sol si re mi, à la suite du premier sol si re fa, l'oreille s'obs-

tine plutôt à rejetter le re du nombre des Confonnances, que d'admettre le mi pour Dissonant. En général, les Commençans doivent savoir que le Double-emploi peut être admis sur un Accord de septième à la suite d'un Accord consonant; mais que si-tôt qu'un Accord de septième en suit un semblable, le Double-emploi ne peut avoir lieu. Il est bon qu'ils sachent encore qu'on ne doit changer de Ton par nul autre Accord dissonant que le sensible; d'où il suit que dans la Cadence rompue on ne peut supposer aucun changement de Ton.

Il y a une autre espèce de Cadence que les Musiciens ne regardent point comme telle, & qui, selon la définition, en est pourtant une véritable: c'est le passage de l'Accord de Septième diminuée sur la Note sensible à l'Accord de la Tonique. Dans ce passage, il ne se trouve aucune liaison harmonique, & c'est le second exemple de ce désaut dans ce qu'on appelle Cadence. On pourroit regarder les transitions enharmoniques, comme des manières d'éviter cette même Cadence, de même qu'on évite la Cadence parfaite d'une Dominante à sa Tonique par une transition chromatique: mais je me borne à expliquer ici les dénominations établies.

CADENCE est, en terme de Chant, ce battement de gosser que les Italiens appellent Trillo, que nous appellons autrement Tremblement, & qui se fait ordinairement sur la pénultième Note d'une phrase Musicale, d'où, sans doute, il a pris le nom de Cadence. On dit: Cette Astrice a une belle Cadence; ce Chanteur bat mal la Cadence, &c.

Il y a deux fortes de Cadences: l'une est la Cadence pleine. Elle con siste à ne commencer le battement de voix qu'après en avoir appuyé la Note supérieure; l'autre s'appelle Cadence brisée, & l'on y sait le battement de voix sans aucune préparation. Voyez l'exemple de l'une & de l'autre, Pl. B. Fig. 13.

CADENCE, (la) est une qualité de la bonne Musique, qui donne à ceux qui l'exécutent ou qui l'écoutent, un sentiment vis de la Mesure, en sorte qu'ils la marquent & la sentent tomber à propos, sans qu'ils y pensent & comme par instinct. Cette qualité est sur-tout requise dans les Airs à danser. Ce Menuet marque bien la Cadence, cette Chaconne manque de Cadence. La Cadence, en ce sens, étant une qua-

I i

lité, porte ordinairement l'Article défini la, au lieu que la Cadence harmonique porte, comme individuelle, l'Article numérique. Une Ca-

dence parfaite. Trois Cadences évitées, &c.

Cadence signisse encore la conformité des pas du Danseur avec la Mefure marquée par l'Instrument. Il fort de Cadence; il est bien en Cadence. Mais il faut observer que la Cadence ne se marque pas toujours comme se bat la Mesure. Ainsi, le Maître de Musique marque le mouvement du Menuet en frappant au commencement de chaque Mesure; au lieu que le Maître à danser ne bat que de deux en deux Mesures, parce qu'il en faut autant pour sormer les quatre pas du Menuet.

CADENCÉ. adj. Une Musique bien Cadencée est celle où la Cadence est sensible, où le Rhythme & l'Harmonie concourent le plus parsaitement qu'il est possible à faire sentir le mouvement. Car le choix des Accords n'est pas indisséent pour marquer les Tems de la Mesure, & l'on ne doit pas pratiquer indisséerment la même Harmonie sur le Frappé & sur le Levé. De même il ne suffit pas de partager les Mesures en valeurs égales, pour en faire sentir les retours égaux; mais le Rhythme ne dépend pas moins de l'Accent qu'on donne à la Mélodie que des valeurs qu'on donne aux Notes; car on peut avoir des Tems très-égaux en valeurs, & toutesois très-mal Cadencés; ce n'est pas assez que l'égalité y soit, il saut encore qu'on la sente.

CADENZA. f. f. Mot Italien, par lequel on indique un Point d'Orgue non écrit, & que l'Auteur laisse à la volonté de celui qui exécute la Partie principale, à fin qu'il y fasse, relativement au caractère de l'Air, les passages les plus convenables à sa Voix, à son Instrument, ou

à fon goût.

Ce Point d'Orgue s'appelle Cadença, parce qu'il se fait ordinairemen sur la première Note d'une Cadence sinale, & il s'appelle aussi Arbitrio, à cause de la liberté qu'on y laisse à l'Exécutant de se livrer à ses idées, & de suivre son propre goût. La Musique Françoise, sur tout la vocale, qui est extrêmement servile, ne laisse au Chanteur aucune pareille liberté, dont même il servite sont embarrassé de faire usage.

CANARDER. v. n. C'est, en jouant du Hauthois, tirer un Son nafillard & rauque, approchant du cri du Canard; c'est ce qui arrive aux Commençans, & sur-tout dans le bas, pour ne pas serrer assez l'anche des lèvres. Il est aussi très-ordinaire à ceux qui chantent la Haute-Contre de Canarder; parce que la Haute-Contre est une Voix sactice & forcée, qui se sent toujours de la contrainte avec laquelle elle sort.

- CANARIE. s, f. Espèce de Gigue dont l'Air est d'un mouvement encore plus vis que celui de la Gigue ordinaire : c'est pourquoi l'on le marque quelquesois par s. Cette Danse n'est plus en usage aujourd'hui. (Voyez Gigue.)
- CANEVAS. f. m. C'est ainsi qu'on appelle à l'Opera de Paris des paroles que le Musicien ajuste aux Notes d'un Air à parodier. Sur ces paroles, qui ne signifient rien, le Poète en ajuste d'autres qui ne signifient pas grand'chose, où l'on ne trouve pour l'ordinaire pas plus d'esprit que de sens, où la Prosodie Franç ise est ridiculement estropiée, & qu'on appelle encore, avec grande raison, des Canevas.
- CANON. s. m. C'étoit dans la Musique ancienne une règle ou méthode pour déterminer les rapports des Intervalles. L'on donnoit aussi le nom de Canon à l'Instrument par lequel on trouvoit ces rapports, & Ptolomée a donné le même nom au Livre que nous avons de lui sur les rapports de tous les Intervalles harmoniques. En général on appelloit Sectio Canonis, la division du Monocorde par tous ces Intervalles, & Canon universalis, le Monocorde ainsi divisé, ou la Table qui le représentoit. (Voyez Monocorde.)
- CANON, en Mufique moderne, est une sorte de Fugue qu'on appelle perpétuelle, parce que les Parties, partant l'une après l'autre, répètent fans cesse le même Chant.

Autrefois, dit Zarlin, on mettoit à la tête des Fugues perpétuelles; qu'il appelle Fughe in conseguença, certains avertissemens qui marquoient comment il falloit chanter ces sortes de Fugues, & ces avertissemens étant proprement les règles de ces Fugues, s'intituloient Canoni, règles, Canons. De-là prenant le titre pour la chose, on a, par métonymie, nommé Canon, cette espèce de Fugue.

Les Canons les plus aifés à faire & les plus communs, se prennent à l'Unisson ou à l'Octave; c'est-à-dire, que chaque Parrie répète sur le même ton le Chant de celle qui la précède. Pour composer cette espèce de Canon, il ne faut qu'imaginer un Chant à son gré; y ajoût er

en Partition, autant de Parties qu'on veut, à voix égales; puis, de toutes ces Parties chantées fuccessivement, former un seul Air; tâchant que cette succession produise un tout agréable, soit dans l'Harmonie, soit dans le Chant.

Pour exécuter un tel Canon, celui qui doit chanter le premier, part feul, chantant de suite l'Air entier, & le recommençant aussi-tôt sans interrompre la Mesure. Dès que celui ci a fini le premier couplet, qui doit servir de sujet perpétuel, & sur lequel le Canon entier a été composé, le second entre, & commence ce même premier couplet, tandis que le premier entré, poursuit le second: les autres partent de même successivement, dès que celui qui les précède est à la fin du même premier couplet: en recommençant ainsi, sans cesse, on ne trouve jamais de fin générale, & l'on poursuit le Canon aussi long-tems qu'on veut.

L'on peut encore prendre une Fugue perpétuelle à la Quinte, ou à la Quarte; c'est-à-dire, que chaque Partie répétera le Chant de la précédente, une Quinte ou une Quarte plus haut ou plus bas. Il faut alors que le Canon soit imaginé tout entier, di prima intenzione, comme disent les Italiens, & que l'on ajoûte des Bémols ou des Dièses aux Notes, dont les degrés naturels ne rendroient pas exactement, à la Quinte ou à la Quarte, le Chant de la Partie précédente. On ne doit avoir égard ici à aucune modulation; mais seulement à l'identité du Chant, ce qui rend la composition du Canon plus difficile; car à chaque sois qu'une Partie reprend la Fugue, elle entre dans un nouveau Ton; elle en change presque à chaque Note, & qui pis est, nulle Partie ne se trouve à la fois dans le même Ton qu'une autre, ce qui fait que ces sortes de Canons, d'ailleurs peu faciles à suivre, ne sont jamais un effet agréable, quelque bonne qu'en soit l'Harmonie, & quelque bien chantés qu'ils soient.

Il y a une troisième sorte de Canons très-rares, tant à cause de l'excessive difficulté, que parce qu'ordinairement dénués d'agrémens, ils n'ont d'autre mérite que d'avoir coûté beaucoup de peine à faire. C'est ce qu'on pourroit appeller double Canon renversé, tant par l'inversion qu'on y met, dans le Chant des Parties, que par celle qui se trouve entre les Parties mêmes, en les chantant. Il y a un tel artifice dans cette espèce de Canons, que, soit qu'on chante les Parties dans l'ox-

dre naturel, soit qu'on renverse le papier pour les chanter dans un ordre rétrograde, en sorte que l'on commence par la sin, & que la Basse devienne le Dessus, on a toujours une bonne Harmonie & un Canon régulier. (Voyez Pl. D. Fig. 11.) deux exemples de cette espèce de Canons tirés de Bontempi, lequel donne aussi des règles pour les composer. Mais on trouvera le vrai principe de ces règles au mot Systeme, dans l'exposition de celui de M. Tartini.

Pour faire un Canon dont l'Harmonie soit un peu variée, il faut que les Parties ne se suivent pas trop promptement, que l'une n'entre que long-temps après l'autre. Quand elles se suivent si rapidement, comme à la Pause ou demi-Pause, on n'a pas le temps d'y faire passer plusieurs Accords, & le Canon ne peut manquer d'être monotone; mais c'est un moyen de faire, sans beaucoup de peine, des Canons à tant de Parties qu'on veut : car un Canon de quatre Mesures seulement, sera déja à huit Parties si elles se suivent à la demi-Pause, & à chaque Mesure qu'on ajoûtera, l'on gagnera encore deux Parties.

L'Empereur Charles VI, qui étoit grand Musicien & composoit très-bien, se plaisoit beaucoup à faire & chanter des Canons. L'Italie est encore pleine de fort beaux Canons qui ont été saits pour ce Prince, par les meilleurs Maîtres de ce pays-là.

- CANTABILE. Adjectif Italien, qui fignifie Chantable, commode à chanter. Il se dit de tous les Chants dont, en quelque Mesure que ce foit, les Intervalles ne sont pas trop grands, ni les Notes trop précipitées; de sorte qu'on peut les chanter aisément sans forcer ni gêner la Voix. Le mot Cantabile passe aussi peu-à-peu dans l'usage François. On dit: parlez-moi du Cantabile; un beau Cantabile me plast plus que tous vos Airs d'exécution.
- C A N T A T E. f. f. Sorte de petit Poëme Lyrique qui se chante avec des Accompagnemens, & qui, bien que fait pour la chambre, doit recevoir du Musicien, la chaleur & les graces de la Musique imitative & théâtrale. Les Cantates sont ordinairement composées de trois Récitatifs, & d'autant d'Airs, Celles qui sont en récit, & les Airs en maximes, sont toujours froides & mauvaises; le Musicien doit les rebuter, Les meilleures sont cellos où, dans une situation vive & touchante, le prin-

cipal personnage parle lui-même; car nos Cantates sont communément à voix seule. Il y en a pourtant quelques unes à deux Voix en sorme de Dialogue, & celles-là sont encore agréables, quand on y sait introduire de l'intérêt. Mais comme il saut toujours un peu d'échasaudage, pour faire une sorte d'exposition, & mettre l'auditeur au sait, ce n'est pas sans raison que les Cantates ont passé de Mode, & qu'on leur a substitué, même dans les Concerts, des Scènes d'Opera.

La Mode des Cantates nous est venue d'Italie, comme on le voit par leur nom qui est Italien, & c'est l'Italie aussi qui les a proscrites la première. Les Cantates qu'on y sait aujourd'hui, sont de véritables Pièces dramatiques à plusieurs Acteurs, qui ne dissèrent des Opera, qu'en ce que ceux-ci se représentent au Théâtre, & que les Cantates ne s'exécutent qu'en Concert: de sorte que la Cantate est sur un sujet prosane, ce qu'est l'Oratorio sur un sujet sacré.

CANTATILLE. f. f. Diminutif de Cantate, n'est en esset qu'une Cantate sort courte, dont le sujet est lié par quelques vers de Récitatif, en deux ou trois Airs en Rondeau pour l'ordinaire, avec des Accompagnemens de Symphonie. Le genre de la Cantatille vaut moins encore que celui de la Cantate, auquel on l'a substitué parmi nous. Mais comme on n'y peut développer ni passions ni tableaux, & qu'elle n'est susceptible que de gentillesse, c'est une ressource pour les petits faiseurs de vers, & pour les Musiciens sans génie.

CANTIQUE. f. m. Hymne que l'on chante en l'honneur de la Divinité.

Les premiers & les plus anciens Cantiques furent composés à l'occafion de quelque évènement mémorable, & doivent être comptés entre les plus anciens monumens historiques.

Ces Cantiques étoient chantés par des Chœurs de Musique, & souvent accompagnés de danses, comme il paroît par l'Ecriture. La plus grande Pièce qu'elle nous offre, en ce genre, est le Cantique des Cantiques, Ouvrage attribué à Salomon, & que quelques Auteurs prétendent n'être que l'Épithalame de son mariage avec la fille du Roi d'Égypte. Mais les Théologiens montrent, sous cet emblême, l'union de Jésus-Christ & de l'Église. Le Sieur de Cahusac ne

voyoit,

voyoit, dans le Cantique des Cantiques, qu'un Opéra très - bien fait; les Scènes, les Récits, les Duo, les Chœurs, rien n'y manquoit, felon lui, & il ne doutoit pas même que cet Opéra n'eût été représenté.

Je ne fache pas qu'on ait confervé le nom de Cantique à aucun des chants de l'Eglife Romaine, fi ce n'est le Cantique de Siméon, celui de Zacharie, & le Magnificat appellé le Cantique de la Vierge. Mais parmi nous on appelle Cantique tout ce qui se chante dans nos Temples, excepté les Pseaumes qui conservent leur nom.

Les Grecs donnoient encore le nom de Cantiques à certains Monologues passionnés de leurs Tragédies, qu'on chantoit sur le Mode-Hypodorien, ou sur l'Hypophrygien; comme nous l'apprend Aristote au 19^{me} de ses Problêmes.

- CANTO. Ce mot Italien, écrit dans une Partition fur la Portée vuide du premier Violon, marque qu'il doit jouer à l'unisson fur la Partie chantante.
- CAPRICE. s. m. Sorte de Pièce de Musique libre, dans laquelle l'Auteur, sans s'assurprir à aucun sujet, donne carrière à son génie & se livre à sout le seu de la Composition. Le Caprice de Rebel étoit estimé dans son tems. Aujourd'hui les Caprices de Locatelli donnent de l'exercice à nos Violons.
- CARACTERES DE MUSIQUE. Ce sont les divers fignes qu'on emploie pour représenter tous les Sons de la Mélodie, & toutes les valeurs des Tems & de la Mesure; de sorte qu'à l'aide de ces Caradières on puisse lire & exécuter la Musique exactement comme elle a été composée, & cette manière d'écrire s'appelle Noter. (Voyez Notes.)

Il n'y a que les Nations de l'Europe qui fachent écrire leur Mufique. Quoique dans les autres parties du Monde chaque Peuple ait aussi la sienne, il ne paroît pas qu'aucun d'eux ait poussé ses recherches jusqu'à des Carastères pour la noter. Au moins est-il sûr que les Arabes ni les Chinois, les deux Peuples étrangers qui ont le plus cultivé les Lettres, n'ont, ni l'un ni l'autre, de pareils Carastères. A la vérité les Persans donnent des noms de Villes de leur pays ou des parties du corps humain aux quarante-huit Sons de leur Musique. Ils disent, par exemple, pour donner l'intonation d'un Air: Allez de cette Ville à celle-là; ou, allez du doigt-au coude. Mais ils n'ont aucun signe propre pour exprimer, sur le papier ces mêmes Sons; &, quant aux Chinois, on trouve dans le P. du Halde, qu'ils furent étrangement surpris de voir les Jésuites noter & lire sur cette même Note tous les Airs Chinois qu'on leur faisoit entendre.

Les anciens Grecs se servoient pour Carattères dans seur Musique, ainsi que dans seur Arichmétique, des lettres de seur Alphabet: mais au lieu de seur donner, dans la Musique, une valeur numéraire qui marquât les Intervalles, ils se contentoient de les employer comme Signes, les combinant en diverses manières, les mutilant, les accouplant, les couchant, les retournant différemment, selon les Genres & les Modes, comme on peut voir dans le Recueil d'Alypius. Les Latins les imitèrent, en se servant, à seur exemple, des lettres de l'Alphabet, & il nous en reste encore la lettre jointe au nom de chaque Note de notre Échelle diatonique & naturelle.

Gui Aretin imagina les Lignes, les Portées, les Signes particuliers qui nous font demeurés fous le nom de Notes, & qui font aujourd'hui la Langue Muficale & univerfelle de toute l'Europe. Comme ces derniers Signes, quoiqu'admis unanimement & perfectionnés depuis l'Aretin, ont encore de grands défauts, plufieurs ont tenté de leur fublituter d'autres Notes: de ce nombre ont été Parran, Souhaitti, Sauveur, Dumas, & moi-même. Mais comme, au fond, tous ces fystêmes, en corrigeant d'anciens défauts auxquels on est tout accoutumé, ne faisoient qu'en fubliturer d'autres dont l'habitude est encore à prendre; je pense que le Public a très-sagement fait de laisser les choses comme elles sont, & de nous renvoyer, nous & nos systèmes, au pays des vaines spéculations.

CARRILLON. Sorte d'Air fait pour être exécuté par plufieurs Cloches accordées à différens Tons. Comme on fait plûtôt le Carrillon pour les Cloches que les Cloches pour le Carrillon, l'on n'y fait entrer qu'autant de Sons divers qu'il y a de Cloches. Il faut observer de plus, que tous leurs Sons ayant quelque permanence, chacun de ceux qu'on frappe doit saire

Harmonie avec celui qui le précède & avec celui qui le fuit; assurjettissement qui, dans un mouvement gai, doit s'étendre à toute une Mesure & même au-delà, afin que les Sons qui durent ensemble ne dissonnent point à l'oreille. Il y a beaucoup d'autres observations à faire pour composer un bon Carrillon, & qui rendent ce travail plus pénible que satisfaisant: car c'est toujours une sotte Mussque que celle des Cloches, quand même tous les Sons en seroient exactement justes; ce qui n'arrive jamais. On trouvera, (Planche, A. Fig. 14,) l'exemple d'un Carrillon consonnant, composé pour être exécuté sur une Penquile à neus timbres, faite par M. Romilly, célèbre Horloger. On conçoit que l'extrême gêne à laquelle assurjettissent le concours harmonique des Sons voisins, & le petit nombre des timbres, ne permet guères de mettre du Chant dans un semblable Air.

CARTELLES. Grandes feuilles de peau d'âne préparées, sur lesquelles on entaille les traits des Portées, pour pouvoir y noter tout ce qu'on veut en composant, & l'effacer ensuite avec une éponge; l'autre côté qui n'a point de Portées peut servir à écrire & barbouiller, & s'efface de même, pourvu qu'on n'y laisse pas trop vieillir l'encre. Avec une Cartelle un Compositeur soigneux en a pour sa vie, & épargne bien des rames de papier reglé: mais il y a ceci d'incommode, que la plume passant continuellement sur les lignes entaillées, gratte & s'émousse facilement. Les Cartelles viennent toutes de Rome ou de Naples.

CASTRATO. f. m. Musicien qu'on a privé, dans son ensance; des organes de la génération, pour lui conserver la voix aiguë qui chante la Partie appellée Dessus ou Soprano. Quelque peu de rapport qu'on apperçoive entre deux organes si différens, il est certain que la murilation de l'un prévient & empêche dans l'autre cette mutation qui survient aux hommes à l'âge nubile, & qui baisse tout-à-coup leur voix d'une Octave. Il se trouve, en Italie, des pères barbares qui, sacrifiant la Nature à la fortune, livrent leurs ensans à cette opération, pour le plaisse des gens voluptueux & cruels, qui osent rechercher le Chant de ces malheureux. Laissons aux honnêtes Femmes des grandes Villes les ris modestes, l'air dédaigneux, & les propos plaisans dont ils sont l'éternel objet; mais faisons entendre, s'il se peut, la

voix de la pudeur & de l'humanité qui crie & s'élève contre cet infâme usage, & que les Princes qui l'encouragent par leurs recherches, rougissent une sois de nuire, en tant de saçons, à la conservation de l'es-

pèce humaine.

Au reste, l'avantage de la voix se compense dans les Castrati par beaucoup d'autres pertes. Ces hommes qui chantent si bien, mais sans chaleur & sans passions, sont, sur le Théâtre, les plus maussades Acteurs du monde; ils perdent leur voix de très-bonne heure & prennent un embonpoint dégoûtant. Ils parlent & prononcent plus mal que les vrais hommes, & il y a même des lettres telles que l'r, qu'ils ne peuvent point prononcer du tout.

Quoique le mot Castrato ne puisse offénser les plus délicates oreilles, il n'en est pas de même de son synonyme François. Preuve évidente que ce qui rend les mots indécens ou deshonnêtes dépend moins des idées qu'on leur attache, que de l'usage de la bonne compagnie, qui les tolère

ou les proscrit à son gré.

On pourroit dire, cependant, que le mot Italien s'admet comme représentant une profession, au lieu que le mot François ne représente que la privation qui y est jointe.

- CATABAUCALÉSE, Chanfon des Nourrices chez les Anciens. (Voyez Chanson.)
- CATACOUSTIQUE. f. f. Science qui a pour objet les Sons réfléchis, ou cette partie de l'Acoustique qui considere les propriétés des Échos. Ainsi la Catacoustique est à l'Acoustique ce que la Catoptrique est à l'Optique.
- CATAPHONIQUE. s. f. f. Science des Sons réfléchis qu'on appelle aussi Catacoustique. (Voyez l'Article précédent.)
- CAVATINE. f. f. Sorte d'Air pour l'ordinaire affez court, qui n'a ni Reprife, ni feconde Partie, & qui fe trouve fouvent dans des Récitatifs obligés. Ce changement fubit du Récitatif au Chant meſuré, & le retour inattendu du Chant meſuré au Récitatif, produiſent un effet admirable dans les grandes expreſfions, comme ſont toujours celles du Récitatif obligé.

Le mot Cavatina est Italien, & quoique je ne veuille pas, comme

Broffard, expliquer dans un Dictionnaire François tous les mots techniques Italiens, fur-tout lorsque ces mots ont des synonymes dans notre Langue; je me crois pourtant obligé d'expliquer ceux de ces mémes mots, qu'on emploie dans la Musique notée; parce qu'en exécutant cette Musique, il convient d'entendre les termes qui s'y trouvent, & que l'Auteur n'y a pas mis pour rien.

CENTONISER. v. n. Terme de Plain-Chant. C'est composer un Chant de traits recueillis & arrangés pour la Mélodie qu'on a en vue. Cette manière de composer n'est pas de l'invention des Symphoniastes modernes; puisque, selon l'Abbé le Beuf, Saint Grégoire lui-même a Centonisé.

CHACONNE f. f. Sorte de Pièce de Musique saite pour la Danse; dont la Mesure est bien marquée & le Mouvement modéré. Autresois il y avoit des Chaconnes à deux tems & à trois; mais on n'en fait plus qu'à trois. Ce sont, pour l'ordinaire, des Chants qu'on appelle Couplets, composés & variés en diverses manières; sur une Basse-contrainte, de quatre en quatre Mesures, commençant presque toujours par le second tems pour prévenir l'interruption. On s'est affranchi peu-à-peu de cette contrainte de la Basse, & l'on n'y a presque plus aucun égard.

La beauté de la Chaconne consiste à trouver des Chants qui marquent bien le Mouvement, & comme elle est souvent fort longue, à varier tellement les Couplets qu'ils contrastent bien ensemble; & qu'ils réveillent sans cesse l'attention de l'auditeur. Pour cela, on passe & repasse à volonté du Majeur au Mineur, sans quitter pourtant beaucoup le Ton principal, & du grave au gai, ou du tendre au vif, sans presser ni ralentir jamais la Mesure.

La Chaconne est née en Italie, & elle y étoit autrefois fort en usage, de même qu'en Espagne. On ne la connoît plus aujourd'hui qu'en France dans nos Opera.

CHANSON. Espèce de petit Poëme lyrique fort court, qui roule ordinairement sur des sujets agréables, auquel on ajoûte un Air pour être chanté dans des occasions familières, comme à table, avec se amis, avec sa mairresse, & même seul, pour éloigner, quelques instans, l'ennui si l'on est riche; & pour supporter plus doucement la misère & le travail, si l'on est pauvre.

L'ufage des Chansons semble être une suite naturelle de celui de la parole, & n'est en esser pas moins général; car par-tout où l'on parle, on chante. Il n'a fallu, pour les imaginer, que déployer ses organes, donner un tour agréable aux idées dont on aimoit à s'occuper, & fortiser par l'expression dont la voix est capable, le sentiment qu'on vouloit rendre, ou l'image qu'on vouloit peindre. Aussi les anciens n'avoient-ils point encore l'art d'écrire qu'ils avoient déja des Chansons. Leurs Loix & leurs histoires, les louanges des Dieux & des Héros, furent chantées avant d'être écrires. Et de-là vient, selon Aristote, que le même nom Grec sut donné aux Loix & aux Chansons.

Toute la Poësse lyrique n'étoit proprement que des Chansons; mais je dois me borner ici à parler de celle qui portoit plus particulièrement ce nom, & qui en avoit mieux le caractère selon nos idées.

Commençons par les Airs de table. Dans les premiers tems, dit M. de la Nauze, tous les Convives, au rapport de Dicéarque, de Plutarque & d'Artémon, chantoient ensemble, & d'une seule voix, les louanges de la Divinité. Ainsi ces Chansons étoient de véritables Péans ou Cantiques sacrés. Les Dieux n'étoient point pour eux des trouble-sêtes; & ils ne dédaignoient pas de les admettre dans leurs plaisirs.

Dans la suite les Convives chantoient successivement, chacun à son tour, tenant une branche de Myrthe, qui passoit de la main de celui qui venoit de chanter, à celui qui chantoit après lui. Eusin quand la Mussique se perfectionna dans la Grèce, & qu'on employa la Lyre dans les festins, il n'y eut plus, disent les Auteurs déja cités, que les habiles gens qui sussent en état de chanter à table; du moins en s'accompagnant de la Lyre. Les autres, contraints de s'en tenir à la branche de Myrthe, donnèrent lieu à un proverbe Grec, par lequel on disoit qu'un homme chantoit au Myrthe, quand on vouloit le taxer d'ignorance.

Ces Chansons accompagnées de la Lyre, & dont Terpandre sut l'inventeur, s'appellent Scolies, mot qui signisse oblique ou tortueux, pour marquer, selon Plutarque, la difficulté de la Chanson; ou comme le veut Artémon, la situation irrégulière de ceux qui chantoient: car comme il falloit être habile pour chanter ainsi, chacun ne chantoit pas à son rang; mais seulement ceux qui savoient la Musique, lesquels se trouvoient dispersés çà & là, & placés obliquement l'un par rapport à l'autre.

Les Sujets des Scolies le tiroient non-seulement de l'amour & du vin, ou du plaisir en général, comme aujourd'hui; mais encore de l'histoire, de la guerre, & même de la morale. Telle est la Chanson d'Aristote sur la mort d'Hermias son ami & son allié, laquelle sit accuser son Auteur d'impiété.

» O vertu, qui, malgré les difficultés que vous présentez aux soibles mortels, êtes l'objet charmant de leurs recherches! Vertu pure & aimable! ce su toujours aux Grecs un destin digne d'envie de mourir pour vous, & de souffrir avec constance les maux les plus affreux. Telles sont les semences d'immortalité que vous répandez dans tous les cœurs. Les fruits en sont plus précieux que l'or, que l'amitié des parens, que le sommeil le plus tranquille. Pour vous le divin Hercule & les fils de Leda supportèrent mille travaux, & le succès de leurs exploits annonça votre puissance C'est par amour pour vous qu'Achille & Ajax descendirent dans l'Empire de Pluton, & c'est en vue de votre céleste beauté, que le Prince d'Atarne s'est aussi privé de la lumière du Soleil. Prince à jamais célèbre par ses actions; les filles de Mémoire chanteront sa gloire toutes les sois qu'elles chanteront le culte de Jupiter Hospitalier, & le prix d'une amitié durable & sincere.

Toutes leurs Chansons morales n'étoient pas si graves que celle-là, En voici une d'un goût différent, tirée d'Athénée.

» Le premier de tous les biens est la santé, le second la beauté, le profisème les richesses amassées sans fraude, & le quatrième la jeunesse qu'on passe avec ses amis.

Quant aux Scolies qui roulent sur l'amour & se vin, on en peut juger par les soixante & dix Odes d'Anacréon, qui nous restent. Mais dans ces sortes de *Chansons* mêmes, on voyoit encore briller cet amour de la Patrie & de la liberté dont tous les Grecs étoient transportés,

» Du vin & de la fanté «, dit une de ces Chanjons, » pour ma » Clitagora & pour moi, avec le secours des Thessaliens «, C'est qu'outre que Clitagora étoit Thessalienne, les Athéniens avoient autresois reçû du secours des Thessaliens, contre la tyrannie des Pisistratides.

Ils avoient aussi des Chansons pour les diverses professions. Telles étoient les Chansons des Bergers, dont une espèce appellée Bucoliasme,

étoit le véritable Chant de ceux qui conduisoient le bétail; & l'autre; qui est proprement la Passorale, en étoit l'agréable imitation: la Chanson des Moissoneurs, appellée le Lytierse, du nom d'un fils de Midas, qui s'occupoit par goût à faire la moisson: la Chanson des Meûniers appellée Hymée, ou Epiaulie; comme celle-ci tirée de Plutarque; Moulez, meule, moulez : car Pittacus qui règne dans l'auguste Mitylène, aime à moudre; parceque Pittacus étoit grand mangeur: la Chanson des Tisserands, qui s'appelloit Eline: la Chanson Yule des Ouvriers en laine: celle des Nourrices, qui s'appelloit Catabaucalèse ou Nunnie: la Chanson des Amans, appellée Nomion: celle des semmes, appellée Calyce; Harpalice, celle des filles. Ces deux dernières, attendu le sexe, étoient aussi des Chansons d'amour.

Pour des occasions particulières, ils avoient la Chanson des noces, qui s'appelloit Hyménée, Epithalame: la Chanson de Datis, pour des occasions joyeuses: les lamentations, l'Ialème & le Linos pour des occasions funèbres & tristes. Ce Linos se chantoit aussi chez les Egyptiens, & s'appelloit par eux Maneros, du nom d'un de leurs Princes, au deuil duquel il avoit été chanté. Par un passage d'Euripide, cité par Athénée, on voit que le Linos pouvoit aussi marquer la joie.

Enfin, il y avoit encore des Hymnes ou Chansons en l'honneur des Dieux & des Héros. Telles étoient les Iules de Cerès & Proserpine, la Philelie d'Apollon, les Upinges de Diane, &c.

Ce genre passa des Grecs aux Latins, & plusieurs Odes d'Horace, sont des Chansons galantes ou bachiques. Mais cette Nation, plus guerrière que sensuelle, sit, durant très-long-tems, un médiocre usage de la Musique & des Chansons, & n'a jamais approché, sur ce point, des graces de la volupté Grecque. Il paroît que le Chant resta toujours rude & grossier chez les Romains. Ce qu'ils chantoient aux noces, étoit plutôt des clameurs que des Chansons, & il n'est guère à présumer que les Chansons stayriques des Soldats, aux triomphes de leurs Généraux, eussent une Mélodie fort agréable.

Les Modernes ont aussi leurs Chansons de différentes espèces, selon le génie & le goût de chaque Nation. Mais les François l'emportent sur toute l'Europe, dans l'art de les composer, sinon pour le tour & la Mélodie des Airs, au moins pour le sel, la grace & la sinesse des pa-

roles;

roles; quoique pour l'ordinaire l'esprit & la satyre s'y montrent bien mieux encore que le fentiment & la volupté. Ils fe sont plus à cet amufement & y ont excellé dans tous les tems, témoin les anciens Troubadours. Cet heureux peuple est toujours gai, tournant tout en plaifanterie: les femmes y font fort galantes, les hommes fort dissipés, & le pays produit d'excellent vin; le moyen de n'y pas chanter sans cesse? Nous avons encore d'anciennes Chansons de Thibault, Comte de Champagne, l'homme le plus galant de son siècle, mises en Musique par Guillaume de Machault. Marot en fit beaucoup qui nous restent, & grace aux Airs d'Orlande & de Claudin, nous en avons aussi plusieurs de la Pleyade de Charles IX. Je ne parlerai point des Chan/ons plus modernes, par lesquelles les Musiciens Lambert, du Bousset, la Garde & autres, ont acquis un nom, & dont on trouve autant de Poètes, qu'il y a de gens de plaisir parmi le Peuple du monde qui s'y livre le plus, quoique non pas tous aussi célèbres que le Comte de Coulange & l'Abbé de Lattaignant. La Provence & le Languedoc n'ont point non plus dégénéré de leur premier talent. On voit toujours regner dans ces Provinces un air de gaieté qui porte sans cesse leurs habitans au Chant & à la Danse. Un Provençal menace, dit-on, fon ennemi d'une Chanson, comme un Italien menaceroit le sien d'un coup de stilet; chacun a ses armes. Les autres Pays ont aussi leurs Provinces Chansonnières; en Angleterre c'est l'Ecosse, en Italie c'est Venise. (Voyez BARCAROLLES.)

Nos Chansons sont de plusieurs sortes; mais en général elles roulent ou sur l'amour, ou sur le vin, ou sur la satyre. Les Chansons d'amour sont; les Airs tendres qu'on appelle encore Airs sérieux; les Romances dont le caractère est d'émouvoir l'ame insensiblement par le récit tendre & naif de quelque histoire amoureuse & tragique, les Chansons pastorales & rustiques, dont plusieurs sont faites pour danser; comme les Musettes, les Gavottes, les Branles, &c.

Les Chansons à boire sont assez communément des Airs de Basse ou des Rondes de table: c'est avec beaucoup de raison qu'on en fait peu pour les Dessus; car il n'y a pas une idée de débauche plus crapuleuse & plus vile que celle d'une semme ivre.

A l'égard des Chansons satyriques, elles sont comprises sous le nom

de Vaudevilles, & lancent indifféremment leurs traits sur le vice & sur la vertu, en les rendant également ridicules; ce qui doit proscrire le Vaudeville de la bouche des gens de bien.

Nous avons encore une espèce de Chanson qu'on appelle Parodie. Ce sont des paroles qu'on ajuste comme on peut sur des Airs de Violon, ou d'autres Instrumens, & qu'on fait rimer tant bien que mal, sans avoir égard à la mesure des vers, ni au caractère de l'Air, ni au sens des paroles, ni le plus souvent à l'honnéteté. (Voyez PARODIE.)

CHANT. s. m. Sorte de modification de la voix humaine, par laquelle on forme des Sons variés & appréciables. Observons que pour donner à cette définition toute l'universalité qu'elle doit avoir, il ne faut pas seulement entendre par Sons appréciables, ceux qu'on peut assigner par les Notes de notre Musique, & rendre par les touches de notre Clavier; mais tous ceux dont on peut trouver ou sentir l'Unisson & calculer les Intervalles de quelque manière que ce soit.

Il est très-difficile de déterminer en quoi la voix qui forme la parole differe de la voix qui forme le Chant. Cette différence est sensible, mais on ne voit pas bien clairement en quoi elle consiste, & quand on veut le chercher, on ne le trouve pas. M. Dodart a fait des observations anatomiques, à la faveur desquelles il croit, à la vérité, trouver, dans les différentes situations du Larynx, la cause de ces deux sortes de voix. Mais je ne sais si ces observations, ou les conséquences qu'il en tire, sont bien certaines. (Voyez Voix.) Il semble ne manquer aux Sons, qui forment la parole, que la permanence, pour former un véritable Chant: il paroît aussi que les diverses inflexions qu'on donne à la voix en parlant, forment des Intervalles qui ne sont point harmoniques, qui ne sont pas partie de nos systèmes de Musique, & qui, par conséquent, ne pouvant être exprimés en Note, ne sont pas proprement du Chant pour nous.

Le Chant ne semble pas naturel à l'homme. Quoique les Sauvages de l'Amérique chantent, parce qu'ils parlent, le vrai Sauvage ne chanta jamais. Les Muets ne chantent point; ils ne forment que des voix sans permanence, des mugissemens sourds que le besoin leur ar-

rache. Je douterois que le fieur Pereyre, avec tout son talent, pût jamais tirer d'eux aucun Chant musical. Les ensans crient, pleurent, & ne chantent point. Les premières expressions de la nature n'ont rien en eux de mélodieux ni de sonore, & ils apprennent à Chanter comme à parler, à notre exemple. Le Chant mélodieux & appréciable n'est qu'une imitation passible & artiscielle des accens de la Voix parlante ou passionnée; on crie & l'on se plaint sans chanter: mais on imite en chantant les cris & les plaintes; & comme, de toutes les imitations, la plus intéressante est celle des passions humaines, de toutes les manières d'imiter la plus agréable est le Chant.

Chant, appliqué plus particulièrement à notre Musique, en est la partie mélodieuse, celle qui résulte de la durée & de la succession des Sons, celle d'où dépend toute l'expression, & à laquelle tout le reste est subordonné. (Voyez Musique, Mélodie.) Les Chants agréables frappent dabord, ils se gravent facilement dans la mémoire; mais ils sont souvent l'écueil des Compositeurs, parce qu'il ne faut que du sçavoir pour entasser des Accords, & qu'il faut du talent pour imaginer des Chants gracieux. Il y a dans chaque Nation des tours de Chant trivieux & usés, dans lesquels les mauvais Musiciens retombent sans cesse; il y en a de baroques qu'on n'use jamais, parce que le Public les rebute toujours. Inventer des Chants nouveaux, appartient à l'homme de génie: trouver de beaux Chants, appartient à l'homme de goût.

Enfin, dans son sens le plus resserré, Chant se dit seulement de la Musique vocale, & dans celle qui est mélée de Symphonie on appelle Parties de Chant, celles qui sont destinées pour les Voix.

- CHANT AMBROSIEN. Sorte de Plain-Chant dont l'invention est attribuée à Saint Ambroise, Archevêque de Milan. (Voyez PLAIN-CHANT.)
- CHANT GRÉGORIEN. Sorte de Plain-Chant dont l'invention est attribuée à Saint Grégoire Pape, & qui a été substitué ou préséré dans la plûpart des Eglises, au Chant Ambrossen. (Voyez Plain-Chant.)
- CHANT en ISON ou CHANT ÉGAL. On appelle ainsi

un Chant ou une Psalmodie qui ne roule que sur deux Sons, & ne forme, par conséquent, qu'un seul Intervalle. Quelques Ordres Religieux n'ont dans leurs Eglises d'autre Chant que le Chant en Ison.

CHANT SUR LE LIVRE. Plain-Chant ou Contre-point à quatre Parties, que les Musiciens composent & chantent impromptu fur une seule; sçavoir, le Livre de Chœur qui est au Lutrin: en sorte, qu'excepté la Partie notée, qu'on met ordinairement à la Taille, les Musiciens affectés aux trois autres Parties, n'ont que celle - là pour guide, & composent chacun la leur en chantant.

Le Chant fur le Livre demande beaucoup de science, d'habitude & d'oreille dans ceux qui l'exécutent, d'autant plus qu'il n'est pas toujours aisé de rapporter les Tons du Plain-Chant à ceux de notre Musique. Cependant il y a des Musiciens d'Eglise, si versés dans cette sorte de Chant, qu'ils y commencent & poursuivent même des Fugues, quand le sujet en peut comporter, sans consondre & croiser les Parties, ni faire de saute dans l'Harmonie.

CHANTER. v. n. C'est, dans l'acception la plus générale, former avec la voix des Sons variés & appréciables. (Voyez CHANT.) Mais c'est plus communément faire diverses inflexions de voix, sonores, agréables à l'oreille, par des Intervalles admis dans la Musique, & dans les règles de la Modulation.

On Chante plus ou moins agréablement, à proportion qu'on a la voix plus ou moins agréable & fonore, l'oreille plus ou moins juste, l'organe plus ou moins flexible, le goût plus ou moins formé, & plus ou moins de pratique de l'art du Chant. A quoi l'on doit ajoûter, dans la Mufique imitative & théâtrale, le dégré de fensibilité qui nous affecte plus ou moins des fentimens que nous avons à rendre. On a aussi plus ou moins de disposition à Chanter selon le climat sous lequel on est né, & selon le plus ou moins d'accent de sa langue naturelle; car plus la langue est accentuée, & par conséquent mélodieuse & chantante, plus aussi ceux qui la parlent ont naturellement de facilité à Chanter.

On a fait un art du Chant, c'est-à-dire que, des observations sur les Voix qui chantoient le mieux, on a composé des règles pour faci-

liter & persectionner l'usage de ce don nature!. (Voyez MAITRE A CHANTER.) Mais il reste bien des découvertes à faire sur la manière la plus facile, la plus courte & la plus sure d'acquérir cet art.

CHANTERELLE. f. f. Celle des cordes du Violon, & des Inftrumens femblables, qui a le Son le plus aigu. On dit d'une Symphonie qu'elle ne quitte pas la Chanterelle, lorsqu'elle ne roule qu'entre les Sons de cette Corde & ceux qui lui sont les plus voisins, comme sont presque toutes les Parties de Violon des Opéra de Lully & des Symphonies de sont tems.

CHANTEUR, Musicien qui chante dans un Concert.

CHANTRE s. m. Ceux qui chantent au Chœur dans les Eglises Catholiques, s'appellent Chantres. On ne dit point Chanteur à l'Eglise, ni Chantre dans un Concert.

Chez les Réformés on appelle Chantre celui qui entonne & soutient le Chant des Pseaumes dans le Temple ; il est assis au-dessous de la Chaire du Ministre sur le devant. Sa fonction exige une voix trèsforte, capable de dominer sur celle de tout le peuple, & de se faire entendre jusqu'aux extrémités du Temple. Quoiqu'il n'y ait ni Prosodie ni Mesure dans notre manière de chanter les Pseaumes, & que le Chant en soit si lent qu'il est facile à chacun de le suivre, il me semble qu'il feroit nécessaire que le Chantre marquât une sorte de Mesure. La raison en est, que le Chantre se trouvant fort éloigné de certaines parties de l'Eglife, & le Son parcourant affez lentement ces grands intervalles, sa voix se fait à peine entendre aux extrémités, qu'il a déja pris un autre Ton, & commencé d'autres Notes; ce qui devient d'autant plus fensible en certains lieux, que le Son arrivant encore beaucoup plus lentement d'une extrémité à l'autre, que du milieu où est le Chantre. la masse d'air qui remplit le Temple, se trouve partagée à la fois en divers Sons fort discordans qui enjambent sans cesse les uns sur les autres & choquent fortement une oreille exercée, défaut que l'Orgue même ne fait qu'augmenter, parce qu'au lieu d'être au milieu de l'édifice, comme le Chantre, il ne donne le Ton que d'une extrémité.

Or le remède à cet inconvénient me paroît très - simple; car

comme les rayons visuels se communiquent à l'instant de l'objet à l'œil ; ou du moins avec une vitesse incomparablement plus grande que celle avec laquelle le Son se transmet du corps sonore à l'oreille; il suffit de substituer l'un à l'autre, pour avoir, dans toute l'étendue du Temple, un Chant bien simultané & parsaitement d'Accord. Il ne saut pour cela que placer le Chantre, ou quelqu'un chargé de cette partie de sa sonction, de manière qu'il soit à la vue de tout le monde, & qu'il se serve d'un bâton de Mesure dont le mouvement s'apperçoive aissement de loin, comme, par exemple, un rouleau de papier : car alors, avec la précaution de prolonger assez la première Note, pour que l'intonation en soit par-tout entendue avant qu'on poursuive; tout le reste du Chant marchera bien ensemble, & la discordance dont je parle disparoitra insailliblement. On pourroit même, au lieu d'un homme, employer un Chronomètre dont le mouvement seroit encore plus égal dans une Mesure si lente.

Il réfulteroit de-là deux autres avantages; l'un que, sans presque altérer le Chant des Pseaumes, il seroit aisé d'y introduire un peu de Prosodie, & d'y observer du moins les longues & les brèves les plus sensibles; l'autre, que ce qu'il y a de monotonie & de langueur dans ce Chant, pourroit, selon la première intention de l'Auteur, être effacé par la Basse & les autres Parties, dont l'Harmonie est certainement la plus majestueuse & la plus sonore qu'il soit possible d'entendre.

- CHAPEAU. f. m. Trait demi-circulaire, dont on couvre deux ou plusieurs Notes, & qu'on appelle plus communément liaison. (Voyez Liaison.)
- CHASSE. f. f. On donne ce nom à certains Airs ou à certaines Fanfares de Cors ou d'autres Instrumens qui réveillent, à ce qu'on dit, l'idée des Tons que ces mêmes Cors donnent à la Chasse.
- CHEVROTTER. v. n. C'est, au lieu de battre nettement & alternativement du gosier les deux sons qui forment la Cadence ou le Trill, (Voyez ces mots) en battre un seul à coups précipités, comme plusseurs doubles croches détachées & à l'unisson; ce qui se fait en forçant du poumon l'air contre la glotte sermée, qui sert alors de soupape: en

forte qu'elle s'ouvre par fecousses pour livrer passage à cet air, & se referme à chaque instant par une mécanique semblable à celle du Tremblant de l'Orgue. Le Chevrottement est la désagréable ressource de ceux qui n'ayant aucun Trill en cherchent l'imitation grossière; mais l'oreille ne peut supporter cette substitution, & un seul Chevrottement au milieu du plus beau Chant du monde, suffit pour le rendre insupportable & ridicule.

- CHIFFRER. C'est écrire sur les Notes de la Basse des Chisses ou autres caractères indiquant les Accords que ces Notes doivent porter, pour servir de guide à l'Accompagnateur. (Voyez Chiffres, Accord.)
- CHIFFRES. Caractères qu'on place au-dessus ou au-dessous des Notes de la Basse, pour indiquer les Accords qu'elles doivent porter. Quoique parmi ces caractères il y en ait plusieurs qui ne sont pas des Chisses, on leur en a généralement donné le nom, parce que c'est la sorte de signes qui s'y présente le plus fréquemment.

Comme chaque Accord est composé de plusieurs Sons, s'il avoit sallu exprimer chacun de ces Sons par un Chiffre, on auroit tellement multiplié & embrouillé les Chiffres, que l'Accompagnateur n'auroit jamais eu le tems de les lire au moment de l'exécution. On s'est donc appliqué, autant qu'on a pu, à caractèriser chaque Accord par un seul Chiffre; de sorte que ce Chiffre peut suffire pour indiquer, relativement à la Basse, l'espèce de l'Accord, & par conséquent tous les Sons qui doivent le composer. Il y a même un Accord qui se trouve chiffré en ne le chiffrant point; car selon la précision des Chiffres toute Note qui n'est point chiffrée, ou ne porte aucun Accord, ou porte l'Accord parsait.

Le Chiffre qui indique chaque Accord, est ordinairement celui qui répond au nom de l'Accord: ainsi l'Accord de seconde, se Chiffre 2; celui de Septième 7; celui de Sixte 6, &c. Il y a des Accords qui portent un double nom, & qu'on exprime aussi par un double Chiffre : tels sont les Accords de Sixte-Quarte, de Sixte-Quinte, de Septième-&-Sixte, &c. Quelquesois même on en met trois, ce qui rentre dans

l'inconvénient qu'on vouloit éviter; mais comme la composition des Chiffres est venue du tems & du hazard, plutôt que d'une étude réfléchie, il n'est pas étonnant qu'il s'y trouve des sautes & des contradictions.

Voici une Table de tous les Chiffres pratiqués dans l'Accompagnement; furquoi l'on observera qu'il y a plusieurs Accords qui se chiffrent diversement en différens Pays, ou dans le même Pays par dissérens Auteurs, ou quelquesois par le même. Nous donnons toutes ces manières, afin que chacun, pour chiffrer, puisse choisir celle qui lui paroîtra la plus claire; &, pour Accompagner, rapporter chaque Chiffre à l'Accord qui lui convient, selon la manière de chiffrer de l'Auteur.



TABLE GÉNÉRALE

De tous les Chiffres de l'Accompagnement.

N. B. On a ajoûté une étoile à ceux qui font plus usités en France aujourd'hui.

Chiffres.	Noms des Accords.	Chiffres. Noms des Accords.
8	. Idem Idem Idem Accord parfait Tierce mineure Idem Idem Idem Idem Idem Idem Accord parfait Tierce majeure Idem Idem Idem Idem Idem Idem Idem Idem Idem Idem.	Accord de Sixte. *6 Idem. Les différentes Sixtes dans cet Accord fe marquent par un accident au Chiffre, comme les Tierces dans l'Accord parfait. *6 Accord de Sixte-Quarte. 6 Idem. 7 } Idem. 7 } Idem. *7 Idem. *7 Idem. *7 Idem.
		M

Chiffres,	Noms des Accords.	Chiffres.	Noms des Accords.
* 7 }	Avec Tierce mineure.	7	Idem.
* ± 7		7 × } · · · ·	
* * 7 · · ·	. Accord de Septième majeure Idem De Septième naturelle.	* 7 5 4 5 · · · · &c.	Idem.
*其7 · · ·			Septième fuperflue, avec Sixte mineure.
75主}.	Idem.	* × 7 } · · ·	
7主	Septième diminuée Idem Idem.	x7 6 x 7 x 7	
1 3	Idem.	$\left\{\begin{array}{c} x & 7 \\ \pm & 6 \\ 4 \end{array}\right\} \cdots$	
	Idem.		. Septième & Seconde.
	Idem.	6	
3 5.	&c.	* \$	
7×	Septième superflue Idem.	()	. Idem.

Chiffres. Noms des Accords.	Chiffres. Noms des Accords.
6 } Idem. 6 } Fausse - Quinte & Sixte majeure. * * 6 } Idem. * 6 } Idem. 6 * * } Idem. 6 * * } Idem. 4 } Idem. * 6 Idem. * 7 Idem. * 8 Idem. * 8 Idem. * 9 Idem. * 1 Idem. * 1 Idem.	6 * Petite-Sixte avec la Quarte superflue. 6 * 4 3 * Idem. * 4 3 * 1 Idem. * 2 Accord de Seconde. 4 2 Idem. * 5 Idem. * 5 Idem. * 5 Idem. * 1 Idem. * 2 Idem. * 2 Idem. * 3 Idem. * 3 Idem. * 4 Idem. Idem.
4 } Idem. &c.	6 x 4 } Idem.
* x 8 Petite Sixte fuper-flue.	6 \ Idem.
x 6 } Idem.	6 4 2 3 Idem.
₹6 Idem.	4 } Idem.
} Id. avec la Quinte.	4 x } Idem.
x6 } Idem.	x 4 2 Idem. 4 x Idem. M ij

Chiffres. Noms des Accords.	Chiffres. Noms des Accords.
** 4 Idem.	* 9 } Neuvième avec la Septième.
4 x 3 ± 3 Triton avec Tierce mineure.	9 7 5 Idem.
* # } Idem.	* 4 · · · · Quarte ou Onzième.
6 } Idem.	\begin{cases} \frac{5}{4} \\ \cdot \frac{4}{9} \\ \cdot \qquarte \text{\text{Neuvième.}} \end{cases}
* * 4 } Idem.	* 4 } Septième & Quarte.
* x 2 Seconde superflue. $\begin{bmatrix} x & 4 \\ x & 2 \end{bmatrix}$ Idem.	*x 5 Quinte superflue. 5 x Idem. x 5 } Idem.
* } Idem.	x 5 9 Idem.
6 4 2 Idem. &cc.	*X5 } Quinte superflue & Quarte.
* 9 Accord de Neuvième.	$\left\{\begin{array}{c} 5 \times \\ 4 \end{array}\right\}$ Idem.
9 } Idem.	* 7 } Septième & Sixte.
9 } Idem.	* 9 } Neuvième & Sixte.

Fin de la Table des Chiffres.

Quelques Auteurs avoient introduit l'usage de couvrir d'un trait toutes les Notes de la Basse qui passoient sous un même Accord; c'est

ainsi que les jolies Cantates de M. Clerambault sont chiffrées ; mais cette invention étoit trop commode pour durer ; elle montroit aussi trop clairement à l'œil toutes les fyncopes d'Harmonie. Aujourd'hui quand on soutient le même Accord sous quatre différentes Notes de Basse. ce sont quatre Chiffres différens qu'on leur fait porter, de sorte que l'Accompagnateur, induit en erreur, se hâte de chercher l'Accord même qu'il a fous la main. Mais c'est la mode en France de charger les Basses d'une confusion de Chiffres inutiles : on chiffre tout, jusqu'aux Accords les plus évidens, & celui qui met le plus de Chiffres croit être le plus savant. Une Basse ainsi hérissée de Chiffres triviaux rebute l'Accompagnateur & lui fait souvent négliger les Chiffres nécessaires. L'Auteur doit supposer, ce me semble, que l'Accompagnateur sait les élémens de l'Accompagnement, qu'il fait placer une Sixte sur une Médiante, une Fausse-Quinte sur une Note sensible, une Septième fur une Dominante, &c. Il ne doit donc pas chiffrer des Accords de cette évidence, à moins qu'il ne faille annoncer un changement de Ton. Les Chiffres ne sont saits que pour déterminer le choix de l'Harmonie dans les cas douteux, ou le choix des Sons dans les Accords qu'on ne doit pas remplir. Du reste, c'est très-bien fait d'avoir des Basses chiffrées exprès pour les Écoliers. Il faut que les Chiffres montrent à ceux-ci l'application des Règles; pour les Maîtres il fuffit d'indiquer les exceptions.

M. Rameau, dans sa Differtation sur les différentes Méthodes d'Accompagnement, a trouvé un grand nombre de désauts dans les Chiffres établis. Il a fait voir qu'ils sont trop nombreux & pourtant insuffifans, obscurs, équivoques; qu'ils multiplient inutilement les Accords, & qu'ils n'en montrent en aucune manière la liaison.

Tous ces défauts viennent d'avoir voulu rapporter les Chiffres aux Notes arbitraires de la Basse-continue, au lieu de les rapporter immédiatement à l'Harmonie fondamentale. La Basse-continue fait, sans doute, une partie de l'Harmonie; mais elle n'en fait pas le fondement : cette Harmonie est indépendante des Notes de cette Basse, & elle a son progrès déterminé auquel la Basse même doit assujettir sa marche-En faisant dépendre les Accords & les Chiffres qui les annoncent des Notes de la Basse & de leurs différentes marches, on ne montre que

des combinaisons de l'Harmonie au lieu d'en montrer la base, on multiplie à l'infini le petit nombre des Accords sondamentaux, & l'on force, en quelque sorte, l'Accompagnateur de perdre de vue à chaque instant la véritable succession harmonique.

Après avoir fait de très-bonnes observations sur la mécanique des doigts dans la pratique de l'Accompagnement, M. Rameau propose de substituer à nos Chiffres d'autres Chiffres beaucoup plus simples, qui rendent cet Accompagnement tout-à-sait indépendant de la Bassecontinue; de sorte que, sans égard à cette Basse & même sans la voir, on accompagneroit sur les Chiffres seuls avec plus de précission qu'on ne peut faire par la méthode établie avec le concours de la Basse & des Chiffres.

Les Chiffres inventés par M. Rameau indiquent deux choses. 1°. l'Harmonie fondamentale dans les Accords parfaits, qui n'ont aucune succession nécessaire, mais qui constatent toujours le Ton. 2°. la succession harmonique déterminée par la marche régulière des doigts dans les Accords dissonnans.

Tout cela se fait au moyen de sept Chisses seulement. I. Une lettre de la Gamme indique le Ton, la Tonique & son Accord : si l'on passe d'un Accord parsait à un autre, on change de Ton; c'est l'assaire d'une nouvelle lettre. II. Pour passer de la Tonique à un Accord dissonnant, M. Rameau n'admet que six manières, à chacune desquelles il assigne un caractère particulier, sçavoir:

1. Un X pour l'Accord sensible : pour la Septième diminuée il suffit d'ajoûter un Bémol sous cet X.

- 2. Un 2 pour l'Accord de Seconde sur la Tonique.
- 3. Un 7 pour son Accord de Septième.
- 4. Cette abbréviation aj. pour sa Sixte ajoûtée.
- 5. Ces deux Chiffres ; relatifs à cette Tonique pour l'Accord qu'il appelle de Tierce-Quarte, & qui revient à l'Accord de Neuvième sur la seconde Note.
- 6. Enfin ce Chiffre 4 pour l'Accord de Quarte-&-Quinte sur la Dominante.
- III. Un Accord dissonnant est suivi d'un Accord parsait ou d'un autre Accord dissonnant : dans le premier cas, l'Accord s'indique par

une lettre; le second se rapporte à la mécanique des doigts : (voyez Doigter.) C'est un doigt qui doit descendre diatoniquement, ou deux, ou trois. On indique cela par autant de points l'un sur l'autre, qu'il faut descendre de doigts. Les doigts qui doivent descendre par presérence sont indiqués par la mécanique; les Dièses ou Bémols qu'ils doivent faire sont connus par le Ton ou substitués dans les Chiffres aux points correspondans : ou bien , dans le Chromatique & l'Enharmonique, on marque une petite ligne inclinée en descendant ou en montant depuis le signe d'une Note connue pour marquer qu'elle doit descendre ou monter d'un semi-Ton. Ainsi tout est prévu, & ce petit nombre de Signes suffit pour exprimer toute bonne Harmonie possible.

On sent bien qu'il faut supposer ici que toute Dissonnance se sauve en descendant; car s'il y en avoit qui se dussent fauver en montant, s'il y avoit des marches de doigts ascendantes dans des Accords dissonnans, les points de M. Rameau seroient insuffisans pour exprimer cela.

Quelque simple que soit cette méthode, quelque savorable qu'elle paroisse, pour la pratique, elle n'a point eu de cours; peut-être a-t-on cru que les Chiffres de M. Rameau ne corrigeoient un désaut que pour en substituer un autre : car s'il simplisse les Signes, s'il diminue le nombre des Accords, non-seulement il n'exprime point encore la véritable Harmonie sondamentale; mais il rend, de plus, ces Signes tellement dépendans les uns des autres, que si l'on vient à s'égarer ou à se distraire un instant, à prendre un doigt pour un autre, on est perdu sans ressource, les points ne signissent plus rien. plus de moyen de se remettre jusqu'à un nouvel Accord parsait. Mais avec tant de raisons de présérence n'a-t-il point fallu d'autres objections encore pour saire rejetter la méthode de M. Rameau? Elle étoit nouvelle; elle étoit proposée par un homme supérieur en génie à tous ses rivaux; voilà sa condamnation.

CHŒUR. f. m. Morceau d'Harmonie complette à quatre Parties ou plus, chanté à la fois par toutes les Voix & joué par tout l'Orchestre. On cherche dans les Chœurs un bruit agréable & harmonieux qui charme & remplisse l'oreille. Un beau Chœur est le chef-d'œuvre d'un

commençant, & c'est par ce genre d'ouvrage qu'il se montre suffifamment instruit de toutes les Règles de l'Harmonie. Les François passent, en France, pour réussir mieux dans cette Partie qu'aucune autre Nation de l'Europe.

Le Chœur, dans la Musique Françoise, s'appelle quelquesois Grand-Chœur, par opposition au Petit-Chœur qui est seulement composé de trois Parties, sçavoir deux Dessus & la Haute-contre qui leur sert de Basse. On fait de tems en tems entendre séparément ce Petit-Chœur, dont la douceur contraste agréablement avec la bruyante Harmonie du grand.

On appelle encore Petit-Chœur, à l'Opéra de Paris, un certain nombre desmeilleurs Instrumens de chaque genre qui forment comme un petit Orchestre particulier autour du Clavecin & de celui qui bat la Mesure. Ce Petit-Chœur est destiné pour les Accompagnemens qui demandent le plus de délicatesse & de précision.

Il y a des Musiques à deux ou plusieurs Chœurs qui se répondent & chantent quelquesois tous ensemble. On en peut voir un exemple dans l'Opéra de Jephté. Mais cette pluralité de Chœurs simultanés qui se pratique assez souvent en Italie, est peu usitée en France: on trouve qu'elle ne fait pas un bien grand esset, que la composition n'en est pas fort facile, & qu'il faut un trop grand nombre de Musiciens pour l'exécuter,

CHORION. Nome de la Musique Grecque, qui se chantoiren l'honneur de la mère des Dieux, & qui, dit-on, sut inventé par Olympe Phrygien.

CHORISTE. f. m. Chanteur non récitant & qui ne chante que dans les Chœurs.

On appelle aussi Choristes les Chantres d'Église qui chantent au Chœur. Une Antienne à deux Choristes.

Quelques Musiciens étrangers donnent encore le nom de Choriste à un petit Instrument destiné à donner le Ton pour accorder les autres. (Voyez Ton.)

CHORUS. Faire Chorus, c'est répéter en Chœur, à l'Unisson, ce qui vient d'être chanté à voix seule.

CHRESES ou CHRESIS. Une des parties de l'ancienne Mélopée,

qui apprend au Compositeur à mettre un tel arrangement dans la suite diatonique des Sons, qu'il en résulte une bonne Modulation & une Mélodie agréable. Cette Partie s'applique à différentes successions de Sons appellées par les Anciens, Agoge, Euthia, Anacamptos. (Voyez Tirade.)

CHROMATIQUE. adj. pris quelquefois fubstantivement. Genre de Musique qui procède par plusieurs semi-Tons consécutiss. Ce mot vient du Grec 21, 5 marquoient ce Genre par des caractères rouges ou diversement colorés; soit, disent les Auteurs, parce que le Genre Chromatique est moyen entre les deux autres, comme la couleur est moyenne entre le blanc & le noir; ou, selon d'autres, parce que ce Genre varie & embellit le Diatonique par ses semi-Tons, qui sont, dans la Musique, le même effet que la variété des couleurs fait dans la Peinture.

Boèce attribue à Timothée de Milet, l'invention du Genre Chromatique; mais Athénée la donne à Epigonus.

Aristoxène divise ce Genre en trois espèces qu'il appelle Molle, Hemiolion & Tonicum, dont on trouvera les rapports, (Pl. M, Fig. 5. N°. A,) le Tétracorde étant supposé divisé en 60 parties égales.

Ptolomée ne divise ce même Genre qu'en deux espèces, Molle ou Anticum, qui procède par de plus petits Intervalles, & Intensum, dont les Intervalles sont plus grands. Même Fig. N°. B.

Aujourd'hui le Genre Chromatique consiste à donner une telle marche à la Basse-sondamentale, que les Parties de l'Harmonie, ou du moins quelques-unes, puissent procéder par semi-Tons, tant en montant qu'en descendant; ce qui se trouve plus fréquemment dans le Mode mineur, à cause des altérations auxquelles la Sixième & la Septième Note y sont sujettes par la Nature même du Mode.

Les semi-Tons successifs pratiqués dans le Chromatique ne sont pas tous du même Genre, mais presque alternativement Mineurs & Majeurs, c'est-à-dire, Chromatiques & Diatoniques: car l'Intervalle d'un Ton mineur contient un semi-Ton mineur ou Chromatique, & un semi-Ton majeur ou Diatonique; mesure que le Tempérament rend commune à tous les Tons: de sorte qu'on ne peut procéder par deux

N

semi-Tons mineurs conjoines & successifs, sans entrer dans l'Enharmonique; mais deux semi-Tons majeurs se suivent deux sois dans l'ordre Chromatique de la Gamme.

La route élémentaire de la Basse-fondamentale pour engendrer le Chromatique ascendant, est de descendre de Tierce & remonter de Quarte alternativement, tous les Accords portant la Tierce majeure. Si la Basse - fondamentale procède de Dominante en Dominante par des Cadences parsaites évitées, elle engendre le Chromatique descendant. Pour produire à la fois l'un & l'autre, on entrelace la Cadence parsaite, & l'interrompue en les évitant.

Comme à chaque Note on change de Ton dans le Chromatique, il faut borner & regler ces Successions de peur de s'égarer. On se souvement pour les mouvemens Chromatiques, est entre la Dominante & la Tonique en montant, & entre la Tonique & la Dominante en descendant. Dans le Mode majeur on peut encore descendre chromatiquement de la Dominante sur la seconde Note. Ce passage est sort commun en Italie, & , malgré sa beauté, commence à l'être un peu trop parmi nous.

Le Genre Chromatique est admirable pour exprimer la douleur & l'affliction: ses Sons rensorcés, en montant, arrachent l'ame. Il n'est pas moins énergique en descendant; on croit alors entendre de vrais gémissemens. Chargé de son Harmonie, ce même Genre devient propre à tout; mais son remplissage, en étoussant le Chant, lui ôte une partie de son expression; & c'est alors au caractère du Mouvement à lui rendre ce dont le prive la plénitude de son Harmonie. Au reste, plus ce Genre a d'énergie, moins il doit être prodigué. Semblable à ces mets désicats dont l'abondance dégoûte bien-tôt, autant it charme sobrement ménagé, autant devient-il rebutant quand on le prodigue.

CHRONOMETRE. s. m. Nom générique des Instrumens qui fervent à mesurer le tems. Ce mot est composé de 28 ins, Tems, & de 41 propos, Mesure.

On dit, en ce sens, que les montres, les horloges sont des Chronomètres.

Il y a néanmoins quelques Instrumens qu'on a appellés en particulier

Chronomètres, & nommément un que M. Sauveur décrit dans ses principes d'Acoustique. C'étoit un Pendule particulier, qu'il destinoit à déterminer exactement les Mouvemens en Musique. L'Affilard, dans ses Principes dédiés aux Dames Religieuses, avoit mis à la tête de tous les Airs, des Chissres, qui exprimoient le nombre des vibrations de ce Pendule, pendant la durée de chaque Mesure.

Il y a une trentaine d'années qu'on vit paroître le projet d'un Inftrument semblable, sous le nom de Métromètre, qui battoit la Mesure tout seul; mais il n'a réussi in dans un tems, ni dans l'autre. Plusseurs prétendent, cependant, qu'il seroit fort à souhaiter qu'on eût un tel Instrument pour fixer avec précisson le tems de chaque Mesure dans une Pièce de Musseure; on conserveroit par ce moyen plus facilement le vrai Mouvement des Airs, sans lequel ils perdent leur caractère, & qu'on ne peut connoître, après la mort des Auteurs, que par une espèce de tradition fort sujette à s'éteindre ou à s'altérer. On se plaint déja que nous avons oublié les Mouvemens d'un grand nombre d'Airs, & il est à croire qu'on les a ralentis tous. Si l'on eût pris la précaution dont je parle, & à laquelle on ne voit pas d'inconvénient, on auroit aujourd'hui le plaisir d'entendre ces mêmes Airs tels que l'Auteur les faisoit exécuter.

A cela les connoisseurs en Musique ne demeurent pas sans réponse. Ils objecteront, dit M. Diderot, (Mémoires sur dissers sujets de Mathématiques) contre tout Chronomètre en général, qu'il n'y a peut-être pas dans un Air deux Mesures qui soient exactement de la même durée; deux choses contribuant nécessairement à ralentir les unes, & à précipiter les autres, le goût & l'Harmonie dans les Pièces à plusieurs Parties; le goût & le pressentiement de l'Harmonie dans les folo. Un Musicien qui sait son art, n'a pas joué quatre Mesures d'un Air, qu'il en saissit le caractère, & qu'il s'y abandonne; il n'y a que le plaisir de l'Harmonie qui le suspende. Il veut ici que les Accords soient frappés, là qu'ils soient dérobés; c'est-à-dire, qu'il chante ou joue plus 01 moins lentement d'une Mesure à l'autre, & même d'un Tems & d'un quart de Tems à celui qui le suit.

A la vérité, cette objection qui est d'une grande force pour la Musique Françoise, n'en auroit aucune pour l'Italienne, soumise irré-

Nij



missiblement à la plus exacte Mesure : rien même ne montre mieux l'opposition parfaite de ces deux Musiques; puisque ce qui est beauté dans l'une, seroit dans l'autre le plus grand défaut. Si la Musique Italienne tire son énergie de cet asservissement à la rigueur de la Mesure, la Françoise cherche la sienne à maîtriser à son gré cette même Mesure, à la presser, à la ralentir selon que l'exige le goût du Chant ou le degré de flexibilité des organes du Chanteur.

Mais quand on admettroit l'utilité d'un Chronomètre, il faut toujours, continue M. Diderot, commencer par rejetter tous ceux qu'on a propolés julqu'à présent, parce qu'on y a fait du Musicien & du Chronomêtre, deux machines distinctes, dont l'une ne peut jamais bien assujettir l'autre : cela n'a presque pas besoin d'être prouvé; il n'est pas possible que le Musicien ait, pendant toute sa Pièce, l'œil au mouvement, & l'oreille au bruit du Pendule, & s'il s'oublie un instant, adieu le frein

qu'on a prétendu lui donner.

J'ajoûterai que, quelque Instrument qu'on pût trouver pour régler la durée de la Mesure, il seroit impossible, quand même l'exécution en seroit de la dernière facilité, qu'il eût jamais lieu dans la pratique. Les Musiciens, gens confians, & faisant, comme bien d'autres, de leur propre gout la règle du bon, ne l'adopteroient jamais; ils laisseroient le Chronomètre, & ne s'en rapporteroient qu'à eux du vrai caractère & du vrai mouvement des Airs. Ainsi le seul bon Chronomètre que l'on puisse avoir, c'est un habile Musicien qui ait du goût, qui ait bien lû la Musique qu'il doit faire exécuter, & qui sçache en battre la Mesure : machine pour machine, il vaut mieux s'en tenir à celle-ci.

CIRCONVOLUTION. s. f. Terme de Plain-Chant. C'est une sorte de Périélese, qui se fait en insérant entre la pénultième & la dernière Note de l'intonation d'une Pièce de Chant, trois autres Notes; sçavoir, une au-dessus & deux au-dessous de la dernière Note, lesquelles se lient avec elle, & forment un contour de Tierce avant que d'y arriver; comme si vous avez ces trois Notes mi fa mi pour terminer l'Intonation, vous y interpolerez par Circonvolution ces trois autres, fa re re, & vous aurez alors votre Intonation terminée de cette sorte, mi fa fa re re mi, &c. (Voyez PÉRIÉLESE.)

CITHARISTIQUE, f. f. Genre de Musique & de Poësie, ap-

proprié à l'Accompagnement de la Cithare. Ce Genre, dont Amphion fils de Jupiter & d'Antiope, fut l'inventeur, prit depuis le nom de Lyrique.

CLAVIER. s. m. Portée générale ou fomme des Sons de tout le fystême qui résulte de la position relative des trois Cless. Cette position donne une étendue de douze Lignes, & par conséquent de vingt-quatre Degrés ou de trois Octaves & une Quarte. Tout ce qui excède en haut ou en bas cet espace, ne peut se noter qu'à l'aide d'une ou plusieurs Lignes possiches ou accidentelles, ajoûtées aux cinq qui composent la Portée d'une Cles. Voyez (Pl. A. Fig. 5.) l'étendue générale du Clavier.

Les Notes ou touches diatoniques du Clavier, lesquelles sont toujours constantes, s'expriment par des lettres de l'Alphabet, à la dissérence des Notes de la Gamme, qui étant mobiles & relatives à la Modulation, portent des noms qui expriment ces rapports. (Voyez GAMME & SOLFIER.)

Chaque Octave du Clavier comprend treize Sons, sept diatoniques & cinq chromatiques, représentés sur le Clavier instrumental par autant de touches. (Voyez Pl. I. Fig. 1.) Autresois ces treize touches répondoient à quinze Cordes; sçavoir, une de plus entre le re Dièse & le mi naturel, l'autre entre le sol Dièse & le la; & ces deux Cordes qui formoient des Intervalles enharmoniques, & qu'on faisoit sonner à volonté au moyen de deux touches brisées, surent regardées alors comme la persection du système; mais en vertu de nos règles de Modulation, ces deux ont été retranchées, parce qu'il en auroit sallu mettre par-tout. (Voyez CLEF, PORTÉE.)

CLEF. f. f. Caractère de Musique qui se met au commencement d'une Portée, pour déterminer le degré d'élevation de cette Portée dans le Clavier général, & indiquer les noms de toutes les Notes qu'elle contient dans la ligne de cette Clef.

Anciennement on appelloit Clefs les lettres par lesquelles on désignoit les Sons de la Gamme. Ainsi la lettre A étoit la Clef de la Note la, C la Clef d'ut, E la Clef de mi, &c. A mesure que le système s'étendit, on sentit l'embarras & l'inutilité de cette multitude de Clefs. Gui d'Arezzo, qui les avoit inventées, marquoit une lettre ou Clef au commencement

de chacune des lignes de la Portée; car il ne plaçoit point encore de Notes dans les espaces. Dans la suite on ne marqua plus qu'une des ept Cless au commencement d'une des lignes seulement; & celle-là sussificit pour fixer la position de toutes les autres, selon l'ordre naturel. Ensin de ces sept lignes ou Cless, on en choisit quatre qu'on nomma Claves signatæ ou Cless marquées, parce qu'on se contentoit d'en marquer une sur une des lignes, pour donner l'intelligence de toutes les autres: encore en retrancha-t-on bien-tôt une des quatre; sçavoir, le Gamma, dont on s'étoit servi pour désigner le sol d'en bas, c'est-à-dire, l'Hypoproslambanomène ajoûtée au système des Grecs.

En esset Kircher prétend que si l'on est au sait des anciennes écritures, & qu'on examine bien la figure de nos clefs, on trouvera qu'elles se rapportent chacune à la lettre un peu désigurée de la Note qu'elle représente. Ainsi la Clef de sol étoit originairement un G; la Clef d'ut un

C, & la Clef de fa une F.

Nous avons donc trois Clefs à la Quinte l'une de l'autre. La Clef d'Fut fa, ou de fa, qui est la plus basse; la Clef d'ut ou de C fol ut, qui est une Quinte au-dessus de la première; & la Clef de sol ou de G re sol, qui est une Quinte au-dessus de celle d'ut, dans l'ordre marqué Pl. A. Fig. 5. sur quoi l'on doit remarquer que par un reste de l'ancien usage, la Clef se pose toujours sur une ligne & jamais dans un espace. On doit savoir aussi que la Clef de sa se fait de trois manières dissérentes; l'une dans la Musique imprimée; une autre dans la Musique écrite ou gravée, & la dernière dans le Plain-Chant. Voyez ces trois Figures. (Pl. M. Fig. 8.)

En ajoûtant quatre lignes au-dessus de la Clef de sol, & trois lignes au-dessous de la Clef de sa; ce qui donne, de part & d'autre, la plus grande étendue de lignes stables, on voit que le système total des Notes qu'on peut placer sur les degrés relatifs à ces Cless se monte à vingt-quatre, c'est-à-dire, trois Octaves & une Quarte, depuis le sa qui se trouve au-dessous de la première ligne, jusqu'au st qui se trouve au-dessus de la dernière, & tout cela forme ensemble ce qu'on appelle le Clavier général; par où l'on peut juger que cette étendue a fait longtems celle du système. Aujourd'hui qu'il acquiert sans cesse de nouveaux degrés, tant à l'aigu qu'au grave, on marque

ces degrés fur des lignes postiches qu'on ajoûte en haut ou en bas, se-

Au lieu de joindre ensemble toutes les lignes comme j'ai fait, (Pl. A. Fig. 5.) pour marquer le rapport des Clefs, on les sépare de cinq en cinq, parce que c'est à-peu-près aux degrés compris dans cet espace qu'est bornée l'étendue d'une voix commune. Cette collection de cinq lignes s'appelle Portée. & l'on y met une Clef pour déterminer le nom des Notes, le lieu des semi-Tons, & montrer quelle place la Portée occupe dans le Clavier.

De quelque manière qu'on prenne, dans le Clavier, cinq lignes confécutives, on y trouve une Clef comprise, & quelquesois deux; auquel cas on en retranche une comme inutile. L'usage a même prescrit celle des deux qu'il faut retrancher, & celle qu'il faut poser; ce qui a fixé aussi le nombre des positions assignées à chaque Clef.

Si je fais une Portée des cinq premières lignes du Clavier, en commençant par le bas, j'y trouve la Clef de fa sur la quatrième ligne : voilà donc une position de Clef, & cette position appartient évidemment aux Notes les plus graves ; aussi est-elle celle de la Clef de Basse.

Si je veux gagner une Tierce dans le haut, il faut ajoûter une ligne au-dessus; il en faut donc retrancher une au-dessous, autrement la Portée auroit plus de cinq lignes. Alors la Clef de fa se trouve transportée de la quatrième ligne à la troisième, & la Clef d'ut se trouve aussi sur la cinquième; mais comme deux Clefs sont inutiles, on retranche ici celle d'ut. On voit que la Portée de cette Clef est d'une Tierce plus élevée que la précédente.

En abandonnant encore une ligne en bas pour en gagner une en haut, on a une troisième Portée où la Clef de fa le trouveroit sur la deuxième ligne, & celle d'ut sur la quatrième. Ici l'on abandonne la Clef de fa, & l'on prend celle d'ut. On a encore gagné une Tierce à l'aigu, & on l'a perdue au grave.

En continuant ainsi de ligne en ligne, on passe successivement par quatre positions dissérentes de la Clef d'ut. Arrivant à celle de sol, on la trouve posée sur la deuxième ligne, & puis sur la première; cette

position embrasse les cinq plus hautes lignes, & donne le Diapason le

plus aigu que l'on puisse établir par les Clefs.

On peut voir, (Pl. A. Fig. 6,) cette succession des Clefs du grave à l'aigu; ce qui fait en tout huit Portées, Clefs, ou Positions de Clefs différentes.

De quelque caractère que puisse être une Voix ou un Instrument, pourvu que son étendue n'excède pas à l'aigu ou au grave celle du Clavier général, on peut dans ce nombre, lui trouver une Portée & une Clef convenables, & il y en a en esset de déterminées pour toutes les Parties de la Musique. (Voyez Parties.) Si l'étendue d'une Partie est fort grande, que le nombre de lignes qu'il faudroit ajoûter au-dessus ou au-dessous devienne incommode, alors on change la Clef dans le courant de l'Air. On voit clairement par la figure, quelle Clef il faudroit prendre pour élever ou baisser la Portée, de quelque Clef qu'elle soit armée actuellement.

On voit aussi que pour rapporter une Cles à l'autre, il faut les rapporter toutes deux sur le Clavier général, au moyen duquel on voit ce que chaque Note de l'une des Cless est à l'égard de l'autre. C'est par cet exercice réstéré qu'on prend l'habitude de lire aisément les

Partitions.

Il suit de cette mécanique qu'on peut placer telle Note qu'on voudra de la Gamme sur une ligne ou sur un espace quelconque de la Portée, puisqu'on a le choix de huit distérentes Positions, nombre des Notes de l'Octave. Ainsi l'on pourroit Noter un Air entier sur la même ligne, en changeant la Clef à chaque degré. La Figure 7 montre par la suite des Clefs la suite des Notes re fa la ut mi sol si re, montant de Tierce en Tierce, & toutes placées sur la même ligne. La Figure suivante 8 représente sur la suite des mêmes Clefs la Note ut qui paroit descendre de Tierce en Tierce fur toutes les lignes de la Portée, & au-de-là, & qui cependant, au moyen des changemens de Clef, garde toujours l'Unisson. C'est sur des exemples semblables qu'on doit s'exercer pour connoître au premier coup d'œil le jeu de toutes les Clefs.

Il y a deux de leurs positions, sçavoir, la Clef de sol sur la première ligne & la Clef de sa sur la troisième, dont l'usage paroît s'abolir de jour en jour. La première peut sembler moins nécessaire puisqu'elle ne rend qu'une position toute semblable à celle de fa sur la quatrième ligne, dont elle diffère pourtant de deux Octaves. Pour la Clef de fa, il est évident qu'en l'ôtant tout-à-fait de la troissème ligne, on n'aura plus de position équivalente, & que la composition du Clavier, qui est complette aujourd'hui, deviendra par-là désectueuse.

CLEF TRANSPOSÉE. On appelle ainsi toute Clef armée de Dièses ou de Bémols. Ces signes y servent à changer le lieu des deux semi-Tons de l'Octave, comme je l'ai expliqué au mot Bémol, & à établir l'ordre naturel de la Gamme, sur quelque degré de l'Echelle qu'on veuille choisir.

La nécessité de ces altérations naît de la similitude des Modes dans tous les Tons: car comme il n'y a qu'une formule pour le Mode majeur, il faut que tous les degrés de ce Mode se trouvent ordonnés de la même saçon sur leur Tonique; ce qui ne peut se faire qu'à l'aide des Dièses ou des Bémols. Il en est de même du Mode mineur; mais comme la même combinaison qui donne la formule pour un Ton majeur, la donne aussi pour un Ton mineur sur un ter Tonique, (Voyez Mode.) il s'ensuit que pour les vingt-quatre Modes il sussit de douze combinaisons: or si avec la Gamme naturelle on compte six modiscations par Dièses, & cinq par Bémols, ou six par Bémols & cinq par Dièses, on trouvera ces douze combinaisons auxquelles se bornent toutes les variétés possibles de Tons & de Modes dans le Système établi.

P'explique, aux mots Dièfe & Bémol, l'ordre felon lequel ils doivent être placés à la Clef. Mais pour transposer tout d'un coup la Clef convenablement à un Ton ou Mode quelconque, voici une formule générale trouvée par M. de Boisgelou, Conseiller au Grand-Conseil, & qu'il a bien voulu me communiquer.

Prenant l'ut naturel pour terme de comparaison, nous appellerons Intervalles mineurs la Quarte ut sa, & tous les Intervalles du même ut à une Note bémolisée quelconque; tout autre Intervalle est majeur. Remarquez qu'on ne doit pas prendre par Dièse la Note supérieure d'un Intervalle majeur, parce qu'alors on feroit un Intervalle superflu: mais il saut chercher la même chose par Bémol; ce qui donnera un Intervalle mineur. Ainsi l'on ne composera pas en la Dièse, parce que la Sixte ut la étant majeure naturellement, deviendroit superflue par

ce Dièse; mais on prendra la Note si Bémol, qui donne la même touche par un Intervalle mineur; ce qui rentre dans la règle.

On trouvera, (Pl. N Fig. 5.) une Table des douze Sons de l'Octave divisée par Intervalles majeurs & mineurs, sur laquelle on transposera la Clef de la manière suivante, selon le Ton & le Mode où l'on veut

composer.

Ayant pris une de ces douze Notes pour Tonique ou fondamentale, il faut voir d'abord si l'Intervalle qu'elle fait avec ut est majeur ou mineur: s'il est majeur, il faut des Dièses; s'il est mineur, il faut des Bémols. Si cette Note est l'ut lui-même, l'Intervalle est nul, & il ne faut ni Bémol ni Dièse.

Pour déterminer à présent combien il saut de Dièses ou de Bémols, soit a le nombre qui exprime l'Intervalle d'ut à la Note en

question. La formule par Dièles sera $\frac{\overline{a-1}\times 2}{7}$, & le reste donnera le nombre des Dièles qu'il faut mettre à la Cief. La formule par Bémols

fera $\frac{a-r \times 5}{7}$, & le reste sera le nombre des Bémols qu'il faut mettre à la Clef.

Je veux, par exemple, composer en la Mode majeur. Je vois d'abord 'qu'il saut des Dièses, parce que la fait un Intervalle majeur avec ut. L'Intervalle est une Sixte dont le nombre est 6; j'en retranche 1; je multiplie le reste 5 par 2, & du produit 10 rejettant 7 autant de sois qu'il se peut, j'ai le reste 3 qui marque le nombre de Dièses dont il saut armer la Clef pour le Ton majeur de la.

Que si je veux prendre sa Mode majeur, je vois, par la Table, que l'Intervalle est mineur, & qu'il saut par conséquent des Bémols. Je retranche donc 1 du nombre 4 de l'Intervalle; je multiplie par 5 le reste 3, & du produit 15 rejettant 7 autant de sois qu'il se peut, j'ai 1 de reste : c'est un Bémol qu'il saut mettre à la Cles.

On voit par-là que le nombre des Dièles ou des Bémols de la Clef ne peut jamais passer six, puisqu'ils doivent être le reste d'une division par sept.

Pour les Tons mineurs il faut appliquer la même formule des Tons

majeurs, non fur la Tonique, mais fur la Note qui est une Tierce mineure au-dessus de cette même Tonique, sur sa Médiante.

Ainsi, pour composer en si Mode mineur, je transposerai la Cles comme pour le Ton majeur de re. Pour sa Dièse mineur, je la transposerai comme pour la majeur, & c.

Les Musiciens ne déterminent les Transpositions qu'à force de pratique, ou en tâtonnant; mais la règle que je donne est démontrée, gé-

nérale & fans exception.

COMARCHIOS. Sorte de Nome pour les Flûtes dans l'ancienne Mufique des Grecs.

COMMA. f. m. Petit Intervalle qui se trouve, dans quelques cas, entre deux Sons produits sous le même nom par des progressions différentes.

On distingue trois espèces de Comma. 1°. Le mineur, dont la raison est de 2025 à 2048; ce qui est la quantité dont le si Dièse, quatrième Quinte de soil Dièse pris comme Tierce majeure de mi, est surpassé par l'ut naturel qui lui correspond. Ce Comma est la dissérence du semi-Ton majeur au semi-Ton moyen.

2°. Le Comma majeur est celui qui se trouve entre le mi produit par la progression triple comme quatrième Quinte en commençant par ut, & le même mi, ou sa réplique, considéré comme Tierce majeure de ce même ut. La raison en est de 80 à 81. C'est le Comma ordinaire, & il est la dissérence du Ton majeur au Ton mineur.

3°. Enfin le Comma maxime, qu'on appelle Comma de Pythagore, a fon rapport de 524288 à 531441, & il est l'excès du si Dièse produit par la progression triple comme douzième Quinte de l'ut sur le même ut élevé par ses Octaves au degré correspondant.

Les Musiciens entendent par Comma la huitième ou la neuvième partie d'un Ton, la moitié de ce qu'ils appellent un quart-de-Ton. Mais on peut afsûrer qu'ils ne sçavent ce qu'ils veulent dire en s'exprimant ainsi, puisque pour des oreilles comme les nôtres un si petit Intervalle n'est appréciable que par le calcul. (Voyez Intervalle.)

COMPAIR adj. corrélatif de lui-même. Les Tons Compairs dans le

Plain-Chant, font l'authente & le plagal qui lui correspond. Ainsi le premier Ton est Compair avec le second; le troisième avec le quatrième, & ainsi de suite: chaque Ton pair est Compair avec l'impair qui le précède. (Voyez Tons de l'Église.)

COMPLÉMENT d'un Intervalle est la quantité qui lui manque pour arriver à l'Octave: ainsi la Seconde & la Septième, la Tierce & la Sixte, la Quarte & la Quinte sont Complémens l'une de l'autre. Quand il n'est question que d'un Intervalle, Complément & Renver-fement sont la mêmechose. Quant aux espèces, le juste est Complément du juste, le majeur du mineur, le supersitud du diminué, & réciproquement. (Voyez INTERVALLE.)

COMPOSÉ. adj. Ce mot a trois fens en Musique; deux par rapport aux Intervalles & un par rapport à la Mesure.

I. Tout Intervalle qui passe l'étendue de l'Octave est un Intervalle Composé, parce qu'en retranchant l'Octave on simplisse l'Intervalle sans le changer, Ainsi la Neuvième, la Dixième, la Douzième sont des Intervalles Composés; le premier, de la Seconde & de l'Octave; le deuxième, de la Tierce & de l'Octave; le troissème, de la Quinte & de l'Octave, & c.

II. Tout Intervalle qu'on peut diviser musicalement en deux Intervalles peut encore être considéré comme Composé. Ainsi la Quinte est composée de deux Tierces, la Tierce de deux Secondes, la Seconde majeure de deux semi-Tons; mais le semi-Ton n'est point Composé, parce qu'on ne peut plus le diviser ni sur le Clavier ni par Notes. C'est le sens du discours qui, des deux précédentes acceptions, doit déterminer celle selon laquelle un Intervalle est dit Composé.

III. On appelle Mesures composées toutes celles qui sont désignées par deux chiffres. (Voyez MESURE.)

COMPOSER. v. a. Inventer de la Musique nouvelle, felon les règles de l'Art.

COMPOSITEUR. f. m. Celui qui compose de la Musique ou qui sait les règles de la Composition. Voyez, au mot Composition, l'exposé des connoissances nécessaires pour savoir composer. Ce n'est pas encore assez pour former un vrai Compositeur. Toute la science

possible ne suffit point sans le génie qui la met en œuvre. Quelque effort que l'on puisse faire, quelque acquis que l'on puisse avoir, il saut être né pour cet Art; autrement on n'y sera jamais rien que de médiocre. Il en est du Compositeur comme du Poète : si la Nature en naissant ne l'a formé tel;

S'il n'a reçu du Ciel l'influence secrette, Pour lui Phébus est sourd & Pégase est retis.

Ce que j'entends par génie n'est point ce goût bisarre & capricieux qui seme par-tout le baroque & le disficile, qui ne sait orner l'Harmonie qu'à force de Dissonances de contrastes & de bruit. C'est ce seu intérieur qui brûle, qui tourmente le Compositeur malgré lui, qui lui inspire incessamment des Chants nouveaux & toujours agréables; des expressions vives, naturelles & qui vont au cœur; une Harmonie pure, touchante, majestueuse, qui rensorce & pare le Chant sans l'étousser. C'est ce divin guide qui a conduit Correlli, Vinci, Perez, Rinaldo, Jomelli, Durante plus savant qu'eux tous, dans le fanctuaire de l'Harmonie; Leo, Pergolese, Hasse, Terradéglias, Galuppi dans celui du bon goût & de l'expression.

COMPOSITION. f. f. C'est l'Art d'inventer & d'écrire des Chants, de les accompagner d'une Harmonie convenable, de faire, en un mot, une Pièce complette de Musique avec toutes ses Parties.

La connoissance de l'Harmonie & de serègles est le sondement de la Composition. Sans doute il saut savoir remplir des Accords, préparer, sauver des Dissonnances, trouver des Basses-sondamentales & posséder toutes les autres petites connoissances élémentaires; mais avec les seules règles de l'Harmonie on n'est pas plus près de savoir la Composition, qu'on ne l'est d'être un Orateur avec celles de la Grammaire. Je ne dirai point qu'il saut, outre cela, bien connoître la portée & le caractère des Voix & des Instrumens, les Chants qui sont de facile ou difficile exécution, ce qui fait de l'esset & ce qui n'en fait pas; sentir le caractère des différentes Mesures, celui des différentes Modulations pour appliquer toujours l'une & l'autre à propos; sçavoir, toutes les règles particulières établies par convention, par gotir, par caprice ou par pédanterie, comme les Fugues, les Imitations, les

fujets contraints, &c. Toutes ces choses ne sont encore que des préparatiss à la Composition: mais il faut trouver en soi-même la source des beaux Chants, de la grande Harmonie, les Tableaux, l'expression; être ensin capable de saisir ou de former l'ordonnance de tout un ouvrage, d'en suivre les convenances de toute espèce, & de se remplir de l'esprit du Poète sans s'amuser à courir après les mots. C'est avec raison que nos Musiciens ont donné le nom de paroles aux Poèmes qu'ils mettent en Chant. On voit bien, par leur manière de les rendre, que ce ne sont en esfet, pour eux, que des paroles. Il semble, sur-tout depuis quelques années, que les règles des Accords aient fait oublier ou négliger toutes les autres, & que l'Harmonie n'ait acquis plus de facilité qu'aux dépens de l'Art en général. Tous nos Artistes savent le remplissage, à peine en avons-nous qui fachent la Composition.

Au reste, quoique les règles fondamentales du Contre-point soient toujours les mêmes, elles ont plus ou moins de rigueur selon le nombre des Parties; car à mesure qu'il y a plus de Parties, la Composition devient plus difficile, & les règles sont moins sévères. La Composition à deux Parties s'appelle Duo, quand les deux Parties chantent également, c'esta-dire, quand le sujet se trouve partagé entr'elles. Que si le sujet est dans une Partie seulement, & que l'autre ne sasse qu'accompagner, on appelle alors la première Récit ou Solo; & l'autre, Accompagnement ou Basse-continue, si c'est une Basse. Il en est de même du Trio ou de la Composition à trois Parties, du Quatuor, du Quinque, &c. (Voyez ces mots.)

On donne aussi le nom de Compositions aux Pièces mêmes de Musique saites dans les règles de la Composition: c'est pourquoi les Duo, Trio, Quatuor dont je viens de parler, s'appellent des Compositions.

On compose ou pour les Voix seulement, ou pour les Instrumens, ou pour les Instrumens & les Voix. Le Plain-Chant & les Chansons sont les seules Compositions qui ne soient que pour les Voix; encore y joint-on souvent quelque Instrument pour les soutenir. Les Compositions instrumentales sont pour un Chœur d'Orchestre, & alors elles s'appellent Symphonies, Concerts; ou pour quelque espèce particulière d'Instrument, & elles s'appellent Pièces, Sonates. (Voyez ces mots.

Quant aux Compositions destinées pour les Voix & pour les Instrumens, elles se divisent communément en deux espèces principales; sçavoir, Musique Latine ou Musique d'Eglise, & Musique Françoise. Les Musiques destinées pour l'Eglise, soit Pseaumes, Hymnes, Antiennes, Répons, portent en général le nom de Mottets. (Voyez MOTTET.) La Musique Françoise se divise encore en Musique de Théâtre, comme nos Opéra, & en Musique de Chambre, comme nos Cantates ou Cantatilles. (Voyez CANTATE, OPÉRA.)

Généralement la Composition Latine passe pour demander plus de science & de règles, & la Françoise plus de génie & de goût.

Dans une Composition l'Auteur a pour sujet le Son physiquement considéré, & pour objet le seul plaisir de l'oreille, ou bien il s'élève à la Musique imitative & cherche à émouvoir ses Auditeurs par des essets moraux. Au premier égard il suffit qu'il cherche de beaux Sons & des Accords agréables; mais au second il doit considérer la Musique par ses rapports aux accens de la voix humaine, & par les conformités possibles entre les Sons harmoniquement combinés & les objets imitables. On trouvera dans l'article Opéra quelques idées sur les moyens d'élever & d'ennoblir l'Art, en faisant, de la Musique, une langue plus éloquente que le discours même.

- CONCERT. f. m. Assemblée de Musiciens qui exécutent des Pièces de Musique Vocale & Instrumentale. On ne se sert guères du mot de Concert que pour une assemblée d'au moins sept ou huit Musiciens, & pour une Musique à plusieurs Parties. Quant aux Anciens, comme ils ne connoissoient pas le Contre-point, leurs Concerts ne s'exécutoient qu'à l'Unisson ou à l'Octave; & ils en avoient rarement ailleurs qu'aux Théâtres & dans les Temples.
- CONCERT SPIRITUEL. Concert qui tient lieu de Spectacle public à Paris, durant les tems où les autres Spectacles sont fermés. Il est établi au Château des Tuileries; les Concertans y sont très-nombreux & la Salle est fort bien décorée. On y exécute des Mottets, des Symphonies, & l'on se donne aussi le plaisir d'y désigurer de tems en tems quelques Airs Italiens.
- CONCERTANT. adj. Parties Concertantes sont, selon PAbbé Brossard, celles qui ont quelque chose à réciter dans une Pièce ou dans

un Concert, & ce mot sert à les distinguer des Parties qui ne sont que de Chœur.

Il est vieilli dans ce sens, s'il l'a jamais eu. L'on dit aujourd'hui Parties Récitantes: mais on se sert de celui de Concertant en parlant du nombre de Musiciens qui exécutent dans un Concert, & l'on dira: Nous étions vingt-cing Concertans. Une assemblée de huit à dix Concertans.

- CONCERTO. f. m. Mot Italien francisé, qui signifie généralement une Symphonie saite pour être exécutée par tout un Orchestre; mais on appelle plus particulièrement Concerto une Pièce saite pour quelque Instrument particulier, qui joue seul de tems en tems avec un simple Accompagnement, après un commencement en grand Orchestre; & la Pièce continue ainsi toujours alternativement entre le même Instrument récitant, & l'Orchestre en Chœur. Quant aux Concerto où tout se joue en Rippieno, & où nul Instrument ne récite, les François les appellent quelquesois Trio, & les Italiens Sinsonie.
- CÓNCORDANT, ou Basse-Taille, ou Baryton; celle des Parties de la Musique qui tient le milieu entre la Taille & la Basse. Le nom de Concordant n'est guère en usage que dans les Musiques d'Eglise non plus que la Partie qu'il désigne. Par-tout ailleurs cette Partie s'appelle Basse-Taille & se consond avec la Basse. Le Concordant est proprement la Partie qu'en Italie on appelle Tenor. (Voyez Parties.)
- CONCOURS. f. m. Assemblée de Musiciens & de connoisseurs autorisés, dans laquelle une place vacante de Mattre de Musique ou d'Organiste est emportée, à la pluralité des suffrages, par celui qui a fait le meilleur Mottet, ou qui s'est distingué par la meilleure exécution.

Le Concours étoit en usage autresois dans la plûpart des Cathédrales; mais dans ces tems malheureux où l'esprit d'intrigue s'est emparé de tous les états, il est naturel que le Concours s'abolisse insensiblement, & qu'on lui substitue des moyens plus aisés de donner à la faveur ou à l'intérêt, le prix qu'on doit au talent & au mérite.

CONJOINT. adj. Tétracorde Conjoint est, dans l'ancienne Musique, celui dont la corde la plus grave est à l'unisson de la corde la plus aiguë du Tétracorde qui est immédiatement au-dessous de lui; ou dont la corde la plus aiguë est à l'unisson de la plus grave du Tétracorde qui est immédiatement au-dessus de lui. Ainsi, dans le système des Grecs, tous les cinq

Tétracordes

Tétracordes sont Conjoints par quelque côté; sçavoir, 1°. le Tétracorde Meson conjoint au Tétracorde Hypaton; 2°. le Tétracorde Hyperboleon conjoint au Tétracorde Meson; 3°. le Tétracorde Hyperboleon conjoint au Tétracorde Diezeugmenon; & comme le Tétracorde auquel un autre étoit conjoint lui étoit conjoint réciproquement, cela eût fait en tout six Tétracordes; c'est-à-dire, plus qu'il n'y en avoit dans le système, si le Tétracorde Meson étant Conjoint par ses deux extrémités, n'eût été pris deux sois pour une.

Parmi nous, Conjoint se dit d'un Intervalle ou Degré. On appelle Degrés Conjoints ceux qui sont tellement disposés entr'eux, que le Son le plus aigu du Degré inférieur, se trouve à l'unisson du Son le plus grave du Degré supérieur. Il saut de plus qu'aucun des Degrés Conjoints ne puisse être partagé en d'autres Degrés plus petits, mais qu'ils soient eux-mêmes les plus petits qu'il soit possible; sçavoir, ceux d'une seconde. Ainsi ces deux Intervalles ut re, & re mi sont Conjoints; mais ut re & sa soit ne le sont pas, saute de la première condition; ut mi & mi sol ne le sont pas non plus, saute de la seconde.

Marche par Degrés Conjoints fignifie la même chose que Marche Diatonique. (Voyez Degré, Diatonique.)

CONJOINTES. f. f. Tétracorde des Conjointes. (Voyez SYNNE-MENON.)

CONNEXE. adj. Terme de Plain-Chant. (Voyez MIXTE.)

CONSONNANCE. f. f. C'est, selon l'étymologie du mot, l'effet de deux ou plusieurs Sons entendus à la sois; mais on restraint communément la signification de ce terme aux Intervalles formés par deux Sons, dont l'Accord plaît à l'oreille, & c'est en ce sens que j'en parlerai dans cet article.

De cette infinité d'Intervalles qui peuvent diviser les Sons, il n'y en a qu'un très-petit nombre qui fassent des Consonnances; tous les autres choquent l'oreille & sont appellés pour cela Dissonnances. Ce n'est pas que plusieurs de celles-ci ne soient employées dans l'Harmonie; mais elles ne le sont qu'avec des précautions dont les Consonnances, toujours agréables par elles-mêmes, n'ont pas également besoin.

Les Grecs n'admettoient que cinq Consonnances; sçavoir l'Octave.

la Quinte, la Douzième qui est la réplique de la Quinte, la Quarte, & l'Onzième qui est sa réplique. Nous y ajoûtons les Tierces & les Sixtes majeures & mineures, les Octaves doubles & triples, & en un mot, les diverses répliques de tout cela sans exception, selon toute l'étendue du système.

On distingue les Consonnances en parsaites ou justes, dont l'Intervalle ne varie point, & en imparsaites, qui peuvent être majeures ou mineures. Les Consonnances parsaites, sont l'Octave, la Quinte & la Quarte; les imparsaites sont les Tierces & les Sixtes.

Les Confonnances se divisent encore en simples & composées. Il n'y a de Confonnances simples que la Tierce & la Quarte: car la Quinte, par exemple, est composée de deux Tierces; la Sixte est composée de Tierce & de Quarte, &c.

Le caractère physique des Consonnances se tire de leur production dans un même Son; ou, si l'on veut, du frémissement des cordes. De deux cordes bien d'accord formant entre elles un Intervalle d'Octave ou de Douzième qui est l'Octave de la Quinte, ou de Dixfeptième majeure qui est la double Octave de la Tierce majeure, si l'on fait sonner la plus grave, l'autre frémit & résonne. A l'égard de la Sixte majeure & mineure, de la Tierce mineure, de la Quinte & de la Tierce majeure simples, qui toutes sont des combinaissons & des renversemens des précédentes Consonnances, elles se trouvent non directement, mais entre les diverses cordes qui frémissent au même Son.

Si je touche la corde ut, les cordes montées à son Octave ut, à la Quinte sol de cette Octave, à la Tierce mi de la double Octave, même aux Octaves de tout cela, frémiront toutes & résonneront à la sois; & quand la première corde seroit seule, on distingueroit encore tous ces Sons dans sa résonnance. Voilà donc l'Octave, la Tierce majeure, & la Quinte directes. Les autres Consonnances se trouvent aussi par combinaisons; sçavoir, la Tierce mineure, du mi au sol; la Sixte mineure, du même mi à l'ut d'en haut; la Quarte, du sol à ce même ut; & la Sixte majeure, du même sol au mi qui est au-dessus de lui.

Telle est la génération de toutes les Consonnances. Il s'agiroit de rendre raison des Phénomènes.

Premièrement, le frémissement des cordes s'explique par l'action de l'air & le concours des vibrations. (Voyez Unisson.) 2°. Que le son d'une corde soit toujours accompagné de ses Harmoniques, (Voyez ce mot.) cela paroît une propriété du Son qui dépend de sa nature, qui en est inséparable, & qu'on ne sauroit expliquer qu'avec des hypothèses qui ne sont pas sans difficulté. La plus ingénieuse qu'on ait jusqu'à présent imaginée sur cette matière est, sans contredit, celle de M. de Mairan, dont M. Rameau dit avoir fait son prosit.

3°. A l'égard du plaisir que les Consonnances sont à l'oreille à l'exclusion de tout autre Intervalle, on en voit clairement la source dans leur génération. Les Consonnances naissent toutes de l'Accord parfait, produit par un Son unique, & réciproquement l'Accord parfait se forme par l'affemblage des Consonnances. Il est donc naturel que l'Harmonie de cet Accord se communique à ses Parties; que chacune d'elles y participe, & que tout autre Intervalle qui ne fait pas partie de cet Accord n'y participe pas. Or la Nature qui a doué les objets de chaque sens de qualités propres à le flatter, a voulu qu'un Son quelconque fût toujours accompagné d'autres Sons agréables, comme elle a voulu qu'un rayon de lumière fut toujours formé des plus belles couleurs. Que si l'on presse la question, & qu'on demande encore d'où naît le plaisir que cause l'Accord parfait à l'oreille, tandis qu'elle est choquée du concours de tout autre Son; que pourroit - on répondre à cela, finon de demander à son tour pourquoi le verd plûtôt que le gris réjouit la vue, & pourquoi le parfum de la rose enchante, tandis que l'odeur du pavot déplait?

Ce n'est pas que les Physiciens n'aient expliqué tout cela; & que n'expliquent-ils point? Mais que toutes ces explications sont conjecturales, & qu'on leur trouve peu de solidité quand on les examine de près! Le Lecteur en jugera par l'exposé des principales, que je vais tâcher de saire en peu de mots.

Ils disent donc que la sensation du Son étant produite par les vibrations du corps sonore propagées jusqu'au tympan par celles que l'air reçoit de ce même corps, lorsque deux Sons se sont entendre ensemble l'oreille est affectée à la sois de leurs diverses vibrations. Si ces vibrations

font isochrones; c'est-à-dire, qu'elles s'accordent à commencer & finir en même tems, ce concours forme l'Unisson, & l'oreille, qui faisit l'Accord de ces retours égaux & bien concordans, en est agréablement affectée. Si les vibrations d'un des deux Sons sont doubles en durée de celles de l'autre, durant chaque vibration du plus grave, l'aigu en fera precifément deux, & à la troisième ils partiront enfemble. Ainsi, de deux en deux, chaque vibration impaire de l'aigu concourra avec chaque vibration du grave, & cette fréquente concordance qui constitue l'Octave, selon eux moins douce que l'Unisson, le sera plus qu'aucune autre Consonnance. Après vient la Quinte dont l'un des Sons fait deux vibrations, tandis que l'autre en fait trois ; de sorte qu'ils ne s'accordent qu'à chaque troissème vibration de l'aigu; ensuite la double Octave, dont l'un des Sons sait quatre vibrations pendant que l'autre n'en fait qu'une, s'accordant seulement à chaque quatrième vibration de l'aigu; pour la Quarte, les vibrations se répondent de quatre en quatre à l'aigu, & de trois en trois au grave : celles de la Tierce majeure sont comme 4 & 5, de la Sixte majeure comme 3 & 5, de la Tierce mineure comme 5 & 6, & de la Sixte mineure comme 5 & 8. Au-delà de ces nombres il n'y a plus que leurs multiples qui produisent des Consonnances, c'est à-dire des Octaves de celles-ci; tout le reste est dissonnant.

D'autres trouvant l'Octave plus agréable que l'Unisson, & la Quinte plus agréable que l'Octave, en donnent pour raison que les retours, égaux des vibrations dans l'Unisson & leur concours trop fréquent dans l'Octave consondent, identifient les Sons & empêchent l'oteille d'en appercevoir la diversité. Pour qu'elle puisse, avec plaisse, comparer les Sons, il faut bien, disent-ils, que les vibrations s'accordent par Intervalles, mais non pas qu'elles se consondent trop souvent, autrement au lieu de deux Sons on croiroit n'en entendre qu'un, & l'oreille perdroit le plaisir de la comparaison. C'est ainsi que du même principe on déduit à son gré le pour & le contre, selon qu'on juge que les expériences l'exigent.

Mais premièrement toute cette explication n'est, comme on voit, fondée que sur le plaisir qu'on prétend que reçoit l'ame par l'organe de l'ouïe du concours des vibrations; ce qui, dans le fond, n'est déjà

qu'une pure supposition. De plus, il faut supposer encore, pour autoriser ce système, que la première vibration de chacun des deux corps sonores commence exactement avec celle de l'autre; car de quelque peu que l'une précédât, elles ne concourroient plus dans le rapport déterminé, peut-être même ne concourroient-elles jamais, & par conséquent l'Intervalle sensible devroit changer; la Consonnance n'existeroit plus ou ne seroit plus la même. Enfin il faut supposer que les diverses vibrations des deux Sons d'une Consonnance frappent l'organe sans consussion, & transmettent au cerveau la sensation de l'Accord sans se nuire mutuellement: chose difficile à concevoir & dont j'aurai occasion de parler ailleurs.

Mais sans disputer sur tant de suppositions, voyons ce qui doit s'ensuivre de ce système. Les vibrations ou les Sons de la dernière Confonnance, qui est la Tierce mineure, sont comme 5 & 6, & l'Accord en est fort agréable. Que doit-il naturellement résulter de deux autres Sons dont les vibrations seroient entr'elles comme 6 & 7? Une Consonnance un peu moins harmonieuse, à la vérité, mais encore assez agréable, à cause de la petite différence des raisons; car elles ne different que d'un trente-sixième. Mais qu'on me dise comment il se peut faire que deux Sons, dont l'un fait cinq vibrations pendant que l'autre en fait 6, produisent une Consonnance agréable, & que deux Sons, dont l'un fait 6 vibrations pendant que l'autre en fait 7, produisent une Dissonnance aussi dure. Quoi ! dans l'un de ces rapports les vibrations s'accordent de fix en fix, & mon oreille est charmée; dans l'autre elles s'accordent de sept en sept, & mon oreille est écorchée ? Je demande encore comment il se fait qu'après cette première Dissonnance la dureté des autres n'augmente pas en raison de la composition des rapports? Pourquoi, par exemple, la Dissonnance qui résulte du rapport de 89 à 90, n'est pas beaucoup plus choquante que celle qui résulte du rapport de 12 à 13? Si le retour plus ou moins siéquent du concours des vibrations étoit la cause du degré de plaisir ou de peine que me font les Accords, l'effet seroit proportionné à cette cause, & je n'y trouve aucune proportion. Donc ce plaisir & cette peine ne viennent point de-là.

Il reste encore à faire attention aux altérations dont une Consonnance est susceptible sans cesser d'être agréable à l'oreille, quoique ces altérations dérangent entiérement le concours périodique des vibrations, & que ce concours même devienne plus rare à mesure que l'altération est moindre. Il reste à considérer que l'Accord de l'Orgue ou du Clavecin ne devroit offrir à l'oreille qu'une cacophonie d'autant plus horrible que ces Instrumens seroient accordés avec plus de soin, puisqu'excepté l'Octave il ne s'y trouve aucune Consonnance dans son rapport exact.

Dira-t-on qu'un rapport approché est supposé tout-à-sait exact, qu'il est reçû pour tel par l'oreille, & qu'elle supplée par instinct ce qui manque à la justesse de l'Accord? Je demande alors pourquoi cette inégalité de jugement & d'appréciation, par laquelle elle admet des rapports plus ou moins rapprochés, & en rejette d'autres selon la diverse nature des Consonnances? Dans l'Unisson, par exemple, l'oreille ne supplée rien; il est juste ou faux, point de milieu. De même encore dans l'Octave, si l'Intervalle n'est exact, l'oreille est choquée; elle n'admet point d'approximation. Pourquoi en admet - elle plus dans la Quinte, & moins dans la Tierce majeure? Une explication vague, sans preuve, & contraîre au principe qu'on veut établir, ne rend point raison de ces différences.

Le Philosophe qui nous a donné des principes d'Acoustique, laissant à part tous ces concours de vibrations, & renouvellant sur ce point le système de Descartes, rend raison du plaisir que les Consonances sont a l'oreille par la simplicité des rapports qui sont entre les Sons qui les forment. Selon cet Auteur, & selon Descartes, le plaisir diminue à mesure que ces rapports deviennent plus composés, & quand l'esprit ne les saisit plus, ce sont de véritables Dissonances; ainsi c'est une opération de l'esprit qu'ils prennent pour le principe du sentinent de l'Harmonie. D'ailleurs, quoique cette hypothèse s'accorde avec le résultat des premières divisions harmoniques, & qu'elle s'étende même à d'autres phénomènes qu'on remarque dans les beaux Arts, comme elle est sujette aux mêmes objections que la précèdente, il n'est pas possible à la raison de s'en contenter.

Celle de toutes qui paroît la plus satisfaisante a pour Auteur M. Estève, de la Société Royale de Montpellier. Voici là dessus comment il raisonne.

Le sentiment du Son est inséparable de celui de ses Harmoniques, & puisque tout Son porte avec soi ses Harmoniques ou plutôt son Accompagnement, ce même Accompagnement est dans l'ordre de nos organes. Il y a dans le Son le plus simple une gradation de Sons qui sont & plus soibles & plus aigus, qui adoucissent, par nuances, le Son principal, & le sont perdre dans la grande vitesse des Sons les plus hauts. Voilà ce que c'est qu'un Son; l'Accompagnement lui est essentiel, en sait la douceur & la mélodie. Ainsi toutes les sois que cet adoucissement, cet Accompagnement, ces Harmoniques seront renforcés & mieux développés, les Sons seront plus mélodieux, les nuances mieux foutenues. C'est une perfection, & l'ame y doit être sensible.

Or les Consonnances ont cette propriété que les Harmoniques de chacun des deux Sons concourant avec les Harmoniques de l'autre, ces Harmoniques se soutiennent mutuellement, deviennent plus sensibles, durent plus long-tems, & rendent ainsi plus agréable l'Accord des Sons qui les donnent.

Pour rendre plus claire l'application de ce principe, M. Estève a dressé deux Tables, l'une des Consonnances & l'autre des Dissonnances qui sont dans l'ordre de la Gamme; & ces Tables sont tellement disposées, qu'on voit dans chacune le concours ou l'opposition des Harmoniques des deux Sons qui sorment chaque Intervalle.

Par la Table des Consonnances on voit que l'Accord de l'Octave conserve presque tous ses Harmoniques, & c'est la raison de l'identité qu'on suppose, dans la pratique de l'Harmonie, entre les deux Sons de l'Octave; on voit que l'Accord de la Quinte ne conserve que trois Harmoniques, que la Quarte n'en conserve que deux, qu'ensin les Consonnances imparsaites n'en conservent qu'un, excepté la Sixte majeure qui en porte deux.

Par la Table des Dissonances on voit qu'elles ne se conservent aucun Harmonique, excepté la seule Septième mineure qui conserve son quetrième Harmonique; fçavoir, la Tierce majeure de la troifième Octave du Son aigu.

De ces observations, l'Auteur conclud que, plus entre deux Sons il y aura d'Harmoniques concourans, plus l'Accord en sera agréable, & voilà les Consonnances parsaites. Plus il y aura d'Harmoniques détruits, moins l'ame sera satisfaite de ces Accords; voilà les Consonnances imparsaites. Que s'il arrive ensin qu'aucun Harmonique ne soit conservé, les Sons seront privés de leur douceur & de leur mélodie; ils seront aigres & comme décharnés, l'ame s'y resusera, & au lieu de l'adoucissement qu'elle éprouvoit dans les Consonnances, ne trouvant par-tout qu'une rudesse sources en les prouvers un sentiment d'inquiétude, désagréable, qui est l'esset de la Dissonnance.

Cette hypothèle est, sans contredit, la plus simple, la plus naturelle, la plus heureuse de toutes: mais elle laisse pourtant encore quelque chose à desirer pour le contentement de l'esprir, puisque les causes qu'elle assigne ne sont pas toujours proportionnelles aux dissérences des essets; que, par exemple, elle consond dans la même cathégorie la Tierce mineure & la Septième mineure, comme réduites également à un seul Harmonique, quoique l'une soit Consonnante, l'autre Dissonnante, & que l'esset, à l'oreille, en soit très-dissérent.

A l'égard du principe d'Harmonie imaginé par M. Sauveur, & qu'il faisoit confister dans les Battemens, comme il n'est en nulle façon soutenable, & qu'il n'a été adopté de personne, je ne m'y arrêterai pas ici, & il suffira de renvoyer le Lecteur à ce que j'en ai dit au mot BATTEMENS.

- CONSONNANT. adj. Un Intervalle Confonnant est celui qui donne une Confonnance ou qui en produit l'effet; ce qui arrive, en certains cas, aux Dissonances par la force de la modulation. Un Accord Confonnant est celui qui n'est composé que de Consonnances,
- CONTRA. f. m, Nom qu'on donnoit autrefois à la Partie qu'on appelloit plus communément Altus, & qu'aujourd'hui nous nommons Haute-Contre. (Voyez Haute-Contre.)
- CONTRAINT. adj. Ce mot s'applique, foit à l'Harmonie, foit au Chant, foit à la valeur des Notes, quand par la nature du dessein

on s'est assujetti à une loi d'uniformité dans quelqu'une de ces trois Parties. (Voyez BASSE-CONTRAINTE.)

CONTRASTE. s. m. Opposition de caractères. Il y a Contraste dans une Pièce de Musique, lorsque le Mouvement passe du lent au vîte, ou du vîte au lent; lorsque le Diapason de la Mélodie passe du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave; lorsque le Chant passe du doux au fort, ou du fort au doux; lorsque l'Accompagnement passe du simple au figuré, ou du figuré au simple; ensin lorsque l'Harmonie a des jours & des pleins alternatiss: & le Contraste le plus parsait est celui qui réunit à la fois toutes ces oppositions.

Il est très-ordinaire aux Compositeurs qui manquent d'invention d'abuser du Contrasse, & d'y chercher, pour nourrir l'attention, les ressources que leur génie ne leur fournit pas. Mais le Contrasse, employé à propos & sobrement ménagé, produit des essets admirables.

- CONTRA-TENOR. Nom donné dans les commencemens du Contre-point à la Partie qu'on a depuis nommée *Tenor* ou *Taille*, (Voyez TAILLE.)
- CONTRE-CHANT. f. m. Nom donné par Gerson & par d'autres à ce qu'on appelloit alors plus communément Déchant, ou Contre-point. (Voyez ces mots.)
- CONTRE-DANSE. Air d'une forte de Danse de même nom, qui s'exécute à quatre, à fix & à huit personnes, & qu'on danse ordinairement dans les Bals après les Menuets, comme étant plus gaie & occupant plus de monde. Les Airs des Contre-Danses sont le plus souvent à deux tems; ils doivent être bien cadencés, brilians & gais, & avoir cependant beaucoup de simplicité; car comme on les reprend très-souvent, ils deviendroient insupportables, s'ils étoient chargés. En tout genre les choses les plus simples sont celles dont on se lasse le moins.
- CONTRE-FUGUE ou FUGUE RENVERSÉE s. f. sorte de Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre Fugue qu'on a établie auparavant dans le même morceau. Ainsi quand la Fugue s'est fait entendre en montant de la Tonique à la Dominante, ou de la Dominante à la Tonique, la Contre-Fugue doit se faire entendre en descendant de la Dominante à la Tonique, ou de la Tonique à la

Dominante, & vice versă. Du reste ses règles sont entièrement semblables à celles de la Fugue. (Voyez FUGUE.)

- CONTRE-HARMONIQUE. adj. Nom d'une forte de Proportion. (Voyez Proportion.)
- CONTRE-PARTIE. f. f. Ce terme ne s'emploie en Musique que pour fignifier une des deux Parties d'un Duo considérée relativement à l'autre.
- CONTRE-POINT. f. m. C'est à-peu-près la même chose que Composition; si ce n'est que Composition peut se dire des Chants, & d'une seule Partie, & que Contre-point ne se dit que de l'Harmonie, & d'une Composition à deux ou plusieurs Parties différentes.

Ce mot de Contre-point vient de ce qu'anciennement les Notes ou signes des Sons étoient de simples points, & qu'en composant à plu-fieurs Parties, on plaçoit ainsi ces points l'un sur l'autre, ou l'un contre l'autre.

Aujourd'hui le nom de Contre-point s'applique spécialement aux Parties ajoûtées sur un sujet donné, pris ordinairement du Plain-Chant. Le sujet peut être à la Taille ou à quelqu'autre Partie supérieure, & l'on dit alors que le Contre-point est sous le sujet; mais il est ordinairement à la Basse, ce qui met le sujet sous le Contre-point. Quand le Contre-point est syllabique, ou Note sur Note, on l'appelle Contrepoint simple; Contre-point figuré, quand il s'y trouve différentes sigures ou valeurs de Notes, & qu'on y sait des Desseins, des Fugues, des Imitations; on sent bien que tout cela ne peut se faire qu'à l'aide de la Mesure, & que ce Plain-Chant devient alors de véritable Mussque. Une Composition saite & exécutée ains sur le champ & sans préparation sur un sujet donné, s'appelle Chant sur le Livre, parce qu'alors chacun compose impromptu sa Partie ou son Chant sur le Livre du Chœur. (Voyez CHANT sur le Livre.)

On a long-tems disputé si les Anciens avoient connu le Contre-point; mais par tout ce qui nous reste de leur Musique & de leurs écrits, principalement par les règles de pratique d'Aristoxène, Livre troissème, on voit clairement qu'ils n'en eurent jamais la moindre notion.

CONTRE-SENS. s. m. Vice dans lequel tombe le Musicien

quand il rend une autre pensée que celle qu'il doit rendre. La Musique, dit M. d'Alembert, n'étaut & ne devant être qu'une traduction des paroles qu'on met en Chant, il est visible qu'on y peut tomber dans des Contre-sens; & ils n'y sont guères plus faciles à éviter que dans une véritable traduction. Contre-sens dans l'expression, quand la Musique est triste au lieu d'être gaie, gaie au lieu d'être triste, légère au lieu d'être grave, grave au lieu d'être légère, &c. Contre-sens dans la Prosodie, lorsqu'on est bref sur des syllabes longues, long sur des syllabes brèves, qu'on n'observe pas l'accent de la Langue, &c. Contresens dans la Déclamation, lorsqu'on y exprime par les mêmes Modulations des sentimens opposés ou différens, lorsqu'on y rend moins les sentimens que les mots, lorsqu'on s'y appesantit sur des détails sur lesquels on doit glisser, lorsque les répétitions sont entassées hors de propos. Contre-sens dans la ponctuation, lorsque la Phrase de Musique se termine par une Cadence parfaite dans les endroits où le sens est suspendu, ou forme un repos imparfait quand le sens est achevé. Je parle ici des Contre-sens pris dans la rigueur du mot; mais le manque d'expression est peut-être le plus énorme de tous. J'aime encore mieux que la Musique dise autre chose que ce qu'elle doit dire, que de parler & ne rien dire du tout.

CONTRE-TEMS. f. m. Mesure à Contre-tems est celle où l'on pause sur le Tems foible, où l'on glisse sur le Tems fort, & où le Chant semble être en Contre-sens avec la Mesure. (Voyez Syncope.)

C O P I S T E. f. m. Celui qui fait profession de copier de la Mu-fique.

Quelque progrès qu'ait fait l'Art Typographique, on n'a jamais pu l'appliquer à la Musique avec autant de succès qu'à l'écriture, soit parce que les goûts de l'esprit étant plus constans que ceux de l'oreille, on s'ennuie moins vîte des mêmes livres que des mêmes chansons; soit par les difficultés particulières que la combinaison des Notes & des Lignes ajoûte à l'impression de la Musique: car si l'on imprime premierement les Portées & ensuite les Notes, il est impossible de donner à leurs positions relatives, la justesse nécessaire; & si le caractère de chaque Note tient à une portion de la Portée, comme dans notre

Musique imprimée, les lignes s'ajustent si mal entr'elles, il faut une si prodigieuse quantité de caractères, & le tout fait un si vilain esset à l'œil, qu'on a quitté cette manière avec raison pour lui substituer la gravure. Mais outre que la gravure elle - même n'est pas exempte d'inconvéniens, elle a toujours celui de multiplier trop ou trop peu les exemplaires ou les Parties; de mettre en Partition ce que les uns voudroient en Partition, & de n'offrir guère aux curieux que de la Mussique déjà vieille qui court dans les mains de tout le monde. Ensin il est sûr qu'en Italie, le pays de la terre où l'on sait le plus de Mussique, on a proscrit depuis longtems la Note imprimée sans que l'usage de la gravure ait pu s'y établir; d'où je concluds qu'au jugement des Experts celui de la simple Copie est le plus commode.

Il est plus important que la Musique soit nettement & correctement copiée que la simple écriture; parce que celui qui lit & médite dans son cabinet, apperçoit, corrige aisément les sautes qui sont dans son livre, & que rien ne l'empêche de suspendre sa lecture ou de la recommencer: mais dans un Concert où chacun ne voit que sa Partie, & où la rapidité & la continuité de l'exécution ne laissent le tems de revenir sur aucune faute, elles sont toutes irréparables: souvent un morceau sublime est estropié, l'exécution est interrompue ou même arrêtée, tout va de travers, partout manque l'ensemble & l'effet, l'Auditeur est rebuté &

l'Auteur deshonoré, par la seule faute du Copiste.

De plus, l'intelligence d'une Musique difficile dépend beaucoup de la manière dont elle est copiée; car outre la netteté de la Note, il y a divers moyens de présenter plus clairement au Lecteur les idées qu'on veut lui peindre & qu'il doit rendre. On trouve souvent la copie d'un homme plus lissele que celle d'un autre qui pourtant note plus agréablement; c'est que l'un ne veut que plaire aux yeux, & que l'autre est plus attentif aux soins utiles. Le plus habile Copiste est celui dont la Musique s'exécute avec le plus de facilité, sans que le Musicien même devine pourquoi. Tout cela m'a persuadé que ce n'étoit pas faire un Article inutile que d'exposer un peu en détail le devoir & les soins d'un bon Copiste: tout ce qui tend à faciliter l'exécution n'est point indifférent à la persection d'un Art dont elle est toujours le

plus grand écueil. Je fens combien je vais me nuire à moi-même si l'on compare mon travail à mes règles : mais je n'ignore pas que ce-lui qui cherche l'utilité publique doit avoir oublié la sienne. Homme de Lettres, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en pense ; je n'ai sait que de la Musique Françoise, & n'aime que l'Italienne; j'ai montré toutes les misères de la Société quand j'étois heureux par elle : mauvais Copiste, j'expose ici ce que sont les bons. O vérité! mon interêt ne fut jamais rien devant toi ; qu'il ne souille en rien le culte que je t'ai youé.

Je suppose d'abord que le *Copiste* est pourvu de toutes les connoissances nécessaires à sa profession. Je lui suppose, de plus, les talens qu'elle exige pour être exercée supérieurement. Quels sont ces talens, & quelles sont ces connoissances? Sans en parler expressément, c'est de quoi cet Article pourra donner une suffisante idée. Tout ce que j'oserai dire ici, c'est que tel Compositeur qui se croit un fort habile homme, est bien loin d'en savoir assez pour copier correctement la composition d'autrui.

Comme la Musique écrite, surtout en Partition, est faite pour être lue de loin par les Concertans, la première chose que doit faire le Copiste est d'employer les matériaux les plus convenables pour rendre fa Note bien lisible & bien nette. Ainsi il doit choisir de beau papier fort, blanc, médiocrement fin, & qui ne perce point : on préfere celui qui n'a pas besoin de laver, parce que le lavage avec l'alun lui ôte un peu de sa blancheur. L'encre doit être très-noire, sans être luisante ni gommée; la Reglure fine, égale & bien marquée, mais non pas noire comme la Note : il faut au contraire que les lignes foient un peu pâles, afin que les Croches, Doubles-croches, les Soupirs, Demi-soupirs & autres petits signes ne se confondent pas avec elles, & que la Note forte mieux. Loin que la pâleur des Lignes empêche de lire la Musique à une certaine distance, elle aide au contraire, par la netteté; & quand même la Ligne échapperoit un moment à la vue, la position des Notes l'indique assez le plus souvent. Les Régleurs ne rendent que du travail mal fait ; si le Copiste veut se faire honneur , il doit régler fon papier lui-même.

Il y a deux formats de papier reglé; l'un pour la Musique Françoise,

dont la longueur est de bas en haut; l'autre pour la Musique Italienne, dont la longueur est dans le sens des Lignes. On peut employer pour les deux le même papier, en le coupant & reglant en sens contraire: mais quand on l'achette reglé, il saut renverser les noms chez les Papetiers de Paris, demander du Papier à l'Italienne quand on le veut à la Françoise, & à la Françoise quand on le veut à l'Italienne; ce quipro-quo importe peu, dès qu'on en est prévenu.

Pour copier une Partition il faut compter les Portées qu'enferme l'Accolade, & choisir du Papier qui ait, par page, le même nombre de Portées, ou un multiple de ce nombre; afin de ne perdre aucune Portée, ou d'en perdre le moins qu'il est possible quand le mul-

tiple n'est pas exact.

Le Papier à l'Italienne est ordinairement à dix Portées, ce qui divise chaque page en deux Accolades de cinq Portées chacune pour les Airs ordinaires; savoir, deux Portées pour les deux Dessus de Violon, une pour la Quinte, une pour le Chant, & une pour la Basse. Quand on a des Duo ou des Parties de Flûtes, de Hautbois, de Cors, de Trompettes; alors, à ce nombre de Portées on ne peut plus mettre qu'une Accolade par page, à moins qu'on ne trouve le moyen de supprimer quelque Portée inutile, comme celle de la Quinte, quand elle marche sans cesse avec la Basse.

Voici maintenant les observations qu'on doit saire pour bien distribuer la Partition. 1°. Quelque nombre de Parties de symphonie qu'on puisse avoir, il faut toujours que les Parties de Violon, comme principales, occupent le haut de l'Accolade où les yeux se portent plus aisément; ceux qui les mettent au-dessous de toutes les autres & immédiatement sur la Quinte pour la commodité de l'Accompagnateur, se trompent; sans compter qu'il est ridicule de voir dans une Partition les Parties de Violon au-dessous, par exemple, de celles des Cors qui sont beaucoup plus basses, 2°, Dans toute la longueur de chaque morceau l'on ne doit jamais rien changer au nombre des Portées, afin que chaque Partie ait toujours la sienne au même lieu. Il vaut mieux laisser des Portées vides, ou, s'il le faut absolument, en charger quelqu'une de deux Parties, que d'étendre ou resserve l'Accolade inégalement. Cette règle n'est que pour la Musique Italienne; car l'usage

de la gravure a rendu les Compositeurs François plus attentis à l'économie de l'espace qu'à la commodité de l'exécution. 3°. Ce n'est qu'à toute extrémité qu'on doit mettre deux Parties sur une même Portée; c'est, sur-tout, ce qu'on doit éviter pour les Parties de Violon; car, outre que la consussion y seroit à craindre, il y auroit équivoque avec la Double-corde: il faut aussi regarder si jamais les Parties ne se croisent; ce qu'on ne pourroit guère écrire sur la même Portée d'une manière nette & lisible. 4°. Les Cless une sois écrites & correctement armées ne doivent plus se répéter non plus que le signe de la Mesure, si ce n'est dans la Musique Françoise, quand, les Accolades étant inégales, chacun ne pourroit plus reconnoître sa Partie; mais dans les Parties séparées on doit répéter la Cles au commencement de chaque Portée, ne sût-ce que pour marquer le commencement de la Ligne au désaut d'Accolade.

Le nombre des Portées ainsi fixé, il faut faire la division des Mesures, & ces Mesures doivent être toutes égales en espace comme en durée, pour mesurer en quelque sorte le tems au compas & guider la voix par les yeux. Cet espace doit être assez étendu dans chaque Mesure pour recevoir toutes les Notes qui peuvent y entrer, selon sa plus grande subdivision. On ne fauroit croire combien ce soin jette de clarté sur une Partition, & dans quel embarras on se jette en le négligeant. Si l'on serre une Mesure sur une Ronde, comment placer les seize Doubles - croches que contient peut - être une autre Partie dans la même Mesure? Si l'on se règle sur la Partie Vocale, comment fixer l'espace des Ritournelles? En un mot, si l'on ne regarde qu'aux divisions d'une des Parties, comment y rapporter les divisions souvent contraires des autres Parties?

Ce n'est pas assez de diviser l'Air en Mesures égales, il faut aussi diviser les Mesures en Tems égaux. Si dans chaque Partie on proportionne ainsi l'espace à la durée, toutes les Parties & toutes les Notes simultanées de chaque Partie se correspondront avec une justesse qui fera plaisir aux yeux & facilitera beaucoup la lecture d'une Partition. Si, par exemple, on partage une Mesure à quatre Tems, en quatre espaces bien égaux entr'eux & dans chaque Partie, qu'on étende les Noires, qu'on rapproche les Croches, qu'on resserve les Doubles-croches à pro-

portion & chacune dans son espace; sans qu'on ait besoin de regarder une Partie en copiant l'autre, toutes les Notes correspondantes se trouveront plus exactement perpendiculaires, que si on les eût confrontées en les écrivant; & l'on remarquera dans le tout la plus exacte proportion, soit entre les diverses Mesures d'une même Partie, soit entre les diverses parties d'une même Mesure.

A l'exactitude des rapports il faut joindre autant qu'il se peut la netteté des signes. Par exemple, on n'écrira jamais de Notes inutiles, mais si-tôt qu'on s'apperçoit que deux Parties se réunissent & marchent à l'unissent l'on doit renvoyer de l'une à l'autre lorsqu'elles sont voisines & sur la même Cles. A l'égard de la Quinte, si-tôt qu'elle marche à l'Octave de la Basse, il saut aussi l'y renvoyer. La même attention de ne pas inutilement multiplier les signes, doit empécher d'écrire pour la Symphonie les Piano aux entrées du Chant, & les Forte quand il cesse: par-tour ailleurs, il les saut écrire exactement sous le premier Violon & sous la Basse; & cela sussit dans une Partition, où toutes les Parties peuvent & doivent se regler sur ces deux-là.

Enfin le devoir du Copiste écrivant une Partition est de corriger toutes les fausses Notes qui peuvent se trouver dans son original. Je n'entends pas par fausses Notes les fautes de l'ouvrage, mais celles de la Copie qui lui fert d'original. La perfection de la sienne est de rendre sidelement les idées de l'Auteur, bonnes ou mauvaises : ce n'est pas son affaire; car il n'est pas Auteur ni correcteur, mais Copiste. Il est bien vrai que, si l'Auteur a mis par mégarde une Note pour une autre, il doit la corriger; mais si ce même Auteur a fait par ignorance une faute de Composition, il la doit laisser. Qu'il compose mieux lui-même, s'il veut ou s'il peut, à la bonne heure; mais si-tôt qu'il copie, il doit respecter son original. On voit par-là qu'il ne suffit pas au Copiste d'être bon Harmoniste & de bien sçavoir la Composition; mais qu'il doit, de plus, être exercé dans les divers styles, reconnoître un Auteur par sa manière, & sçavoir bien distinguer ce qu'il a fait de ce qu'il n'a pas fait. Il y a, de plus, une forte de critique propre à restituer un passage par la comparaison d'un autre, à remettre un Fort ou un Doux où il a été oublié, à détacher des phrases liées mal-à-propos, à restituer même des Mesures omises; ce qui n'est pas sans exemple,

même dans des Partitions. Sans doute il faut du sçavoir & du goût pour rétablir un texte dans toute sa pureté: l'on me dira que peu de Copisses le sont; je répondrai que tous le devroient faire.

Avant de finir ce qui regarde les Partitions, je dois dire comment on y rassemble des Parties séparées; travail embarrassant pour bien des Copistes, mais facile & simple quand on s'y prend avec méthode.

Pour cela il faut d'abord compter avec soin les Mesures dans toutes les Parties, pour s'affurer qu'elles sont correctes. Ensuite on pose toutes les l'arties l'une sur l'autre en commençant par la Basse & la couvrant fuccessivement des autres Parties dans le même ordre qu'elles doivent avoir sur la Partition. On fait l'Accollade d'autant de Portées qu'on a de Parties; on la divise en Mesures égales, puis mettant toutes ces Parties ainsi rangées devant soi & à sa gauche, on copie d'abord la première ligne de la première Partie, que je suppose être le premier Violon; on y fait une legère marque en crayon à l'endroit où l'on s'arrête; puis on la transporte renversée à sa droite. On copie de même la première ligne du second Violon, renvoyant au premier par-tout où ils marchent à l'unisson; puis faisant une marque comme ci-devant, on renverse la Partie sur la précédente à sa droite, & ainsi de toutes les Parties l'une après l'autre. Quand on est à la Basse, on parcourt des veux toute l'Accollade pour vérifier si l'Harmonie est bonne, si le tout est bien d'accord, & si l'on ne s'est point trompé. Cette première ligne faite, on prend ensemble toutes les Parties qu'on a renversées l'une sur l'autre à sa droite, on les renverse dereches à sa gauche, & elles se retrouvent ainsi dans le même ordre & dans la même situation où elles étoient quand on a commencé; on recommence la seconde Accollade, à la petite marque en crayon; l'on fait une autre marque à la fin de la feconde Ligne, & l'on poursuit comme ci-devant, jusqu'à ce que le tout foit fait.

J'aurai peu de choses à dire sur la manière de tirer une Partition en Parties séparées; car c'est l'opération la plus simple de l'Art, & il suffira d'y faire les observations suivantes: Lo. Il faut tellement comparer la longueur des morceaux à ce que peut contenir une page, qu'on ne soit

jamais obligé de tourner sur un même morceau dans les Parties Instrumentales, à moins qu'il n'y ait beaucoup de Mesures à compter, qui en laissent le tems. Cette règle oblige de commencer à la page verso tous les morceaux qui remplissent plus d'une page; & il n'y en a guères qui en remplissent plus de deux. 20. Les Doux & les Fort doivent être écrits avec la plus grande exactitude sur toutes les Parties, même ceux où rentre & cesse le Chant, qui ne sont pas pour l'ordinaire écrits sur la Partition. 3º. On ne doit point couper une Mesure d'une ligne à l'autre; mais tâcher qu'il y ait toujours une Barre à la fin de chaque Portée. 40. Toutes les lignes postiches qui excèdent, en haut ou en bas, les cinq de la Portée, ne doivent point être continues mais séparées à chaque Note, de peur que le Musicien, venant à les confondre avec celles de la Portée, ne se trompe de Note & ne sçache plus où il est. Cette règle n'est pas moins nécessaire dans les Partitions & n'est suivie par aucun Copiste François. 5°. Les Parties de Hauthois qu'on tire fur les Parties de Violon pour un grand Orchestre, ne doivent pas être exactement copiées comme elles sont dans l'original : mais, outre l'étendue que cet Instrument a de moins que le Violon; outre les Doux qu'il ne peut faire de même; outre l'agilité qui lui manque ou qui lui va mal dans certaines vitesses, la force du Hauthois doit être ménagée pour marquer mieux les Notes principales, & donner plus d'accent à la Musique. Si j'avois à juger du goût d'un Symphoniste sans l'entendre, je lui donnerois à tirer sur la Partie de Violon, la Partie de Hauthois; tout Copiste doit sçavoir le faire. 60. Quelquesois les Parties de Cors & de Trompettes ne sont pas notées sur le même Ton que le reste de l'Air; il faut les transposer au Ton; ou, bien si on les copie telles qu'elles font, il faut écrire au haut le nom de la véritable Tonique. Corni in D sol re, Corni in E la fa, &c. 7°. Il ne faut point bigarrer la Partie de Quinte ou de Viola de la Clef de Basse & de la sienne. mais transposer à la Clef de Viola tous les endroits où elle marche avec la Basse; & il y a là-dessus encore une autre attention à faire : c'est de ne jamais laisser monter la Viola au-dessus des Parties de Violon; de sorte que quand la Basse monte trop haut, il n'en faut pas prendre l'Octave, mais l'unisson; afin que la Viole ne sorte jamais du Medium

qui lui convient. 80. La Partie vocale ne se doit copier qu'en Partition avec la Basse, afin que le Chanteur se puisse accompagner luimême & n'ait pas la peine ni detenir sa Partie à la main, ni de compter ses Pauses: dans les Duo ou Trio, chaque Partie de Chant doit contenir, outre la Basse, sa Contre-Partie, & quand on copie un Récitatif obligé, il faut pour chaque Partie d'Instrument ajoûter la Partie du Chant à la sienne, pour le guider au désaut de la Mesure. 90. Enfin dans les Parties vocales il faut avoir soin de lier ou détacher les croches. afin que le Chanteur voye clairement celles qui appartiennent à chaque fyllabe; les Partitions qui fortent des mains des Compositeurs sont, fur ce point, très-équivoques, & le Chanteur ne sait, la plûpart du tems, comment distribuer la Note sur la parole. Le Copiste versé dans la Prosodie, & qui connoît également l'accent du discours & celui du Chant, détermine le partage des Notes & prévient l'indécision du Chanteur. Les paroles doivent être écrites bien exactement sous les Notes, & correctes quant aux accens & à l'orthographe: mais on n'y doit mettre ni points ni virgules, les répétitions fréquentes & irrégulières rendant la ponctuation grammaticale impossible; c'est à la Musique à ponctuer les paroles; le Copiste ne doit pas s'en mêler : car ce seroit ajoûter des signes que le Compositeur s'est chargé de rendre inutiles.

Je m'arrête pour ne pas étendre à l'excès cet article: j'en ai dit trop pour tout Copiste instruit qui a une bonne main & le goût de son métier; je n'en dirois jamais assez pour les autres. J'ajoûterai seulement un mot en sinissant: Il y a bien des intermédiaires entre ce que le Compositeur imagine & ce qu'entendent les Auditeurs. C'est au Copiste de rapprocher ces deux termes le plus qu'il est possible, d'indiquer avec clarté tout ce qu'on doit saire pour que la Musique exécutée rende exactement à l'oreille du Compositeur ce qui s'est peint dans sa tête en la composant.

CORDE SONORE. Toute Corde tendue dont on peut tirer du Son. De peur de m'égarer dans cet article, j'y transcrirai en partie celui de M. d'Alembert, & n'y ajoûterai du mien que ce qui lui donne un rapport plus immédiat au Son & à la Musique.

» Si une Corde tendue est frappée en quelqu'un de ses points par une puissance quelconque, elle s'éloignera jusqu'à une certaine distance de la situation qu'elle avoit étant en repos, reviendra ensuite & sera des vibrations en vertu de l'élasticité que sa tension lui donne, comme en fait un Pendule qu'on tire de son à-plomb. Que si, de plus, la matière de cette Corde est elle-même assez élastique ou assez honogène pour que le même mouvement se communique à toutes ses parties, en frémissant elle rendra du Son, & sa résonance accompagnera toujours ses vibrations. Les Géomètres ont trouvé les loix de ces vibrations, & les Mussiens celles des Sons qui en résultent.

» On favoit depuis long-tems, par l'expérience & par des raisonnemens assez vagues que, toutes choses d'aisleurs égales, plus une » Corde étoit tendue, plus ses vibrations étoient promptes, qu'à tension » égale les Cordes faisoient leurs vibrations plus ou moins promptement » en même raison qu'elles étoient moins ou plus longues; c'est à-dire » que la raison des longueurs étoit toujours inverse de celle du nombre des vibrations. M. Taylor, célèbre Géomètre Anglois, est le premier qui ait démontré les loix des vibrations des Cordes avec quelque » exactitude, dans savant ouvrage intitulé: Methodus incrementorum airesta & inversa. 1715; & ces mêmes loix ont été démontrées encore depuis par M. Jean Bernouilli, dans le second tome des Mémoires de l'Académie Impériale de Petersbourg «. De la formule qui résulte de ces loix, & qu'on peut trouver dans l'Encyclopédie, Article Corde, je tire les trois Corollaires suivans qui servent de principes à la théorie de la Musique.

- I. Si deux Cordes de même matière font égales en longueur & en groffeur, les nombres de leurs vibrations en tems égaux feront comme les racines des nombres qui expriment le rapport des tenfions des Cordes.
- II. Si les tensions & les longueurs sont égales, les nombres des vibrations en tems égaux seront en raison inverse de la grosseur ou du diamètre des Cordes,

III. Si les tenfions & les grosseurs sont égales, les nombres des vibrations en tems égaux seront en raison inverse des longueurs.

Pour l'intelligence de ces Théorèmes, je crois devoir avertir que la tension des Cordes ne se représente pas par les poids tendans, mais par les racines de ces mêmes poids; ainsi les vibrations étant entr'elles comme les racines quarrées des tensions, les poids tendans sont entr'eux comme les Cubes des vibrations, &c.

Des loix des vibrations des Cordes se déduisent celles des Sons qui résultent de ces mêmes vibrations dans la Corde sonre. Plus une Corde sait de vibrations dans un tems donné, plus le Son qu'elle rend est aigu; moins elle sait de vibrations, plus le Son est grave: en sorte que, les Sons suivant entr'eux les rapports des vibrations, leurs Intervalles s'expriment par les mêmes rapports; ce qui soumet toute la Musique au calcul.

On voit par les Théorèmes précédens qu'il y a trois moyens de changer le Son d'une Corde; favoir, en changeant le Diamètre; c'està-dire, la grosseur de la Corde, ou sa longueur, ou sa tension. Ce que ces altérations produisent successivement sur une même Corde, on peut le produire à la fois sur diverses Cordes, en leur donnant différens degrés de grosseur, de longueur ou de tension. Cette méthode combinée est celle qu'on met en usage dans la fabrique, l'Accord & le jeu du Clavecin, du Violon, de la Basse, de la Guitarre & autres pareils Instrumens, composés de Cordes de différentes grosseurs & différemment tendues, lesquelles ont par conséquent des Sons différens. De plus, dans les uns, comme le Clavecin, ces Cordes ont différentes longueurs fixes par lesquelles les Sons se varient encore; & dans les autres, comme le Violon, les Cordes, quoiqu'égales en longueur fixe, se racourcissent ou s'alongent à volonté sous les doigts du Joueur, & ces doigts avancés ou reculés sur le manche font alors la fonction de chevalets mobiles qui donnent à la Corde ébranlée par l'archet, autant de Sons divers que de diverses longueurs, A l'égard des rapports des Sons & de leurs Intervalles, relativement aux longueurs des Cordes & à leurs vibrations, voyez Son, Intervalle, Consonnance.

La Corde fonore, outre le Son principal qui résulte de toute sa longueur, rend d'autres Sons accessoires moins sensibles, & ces Sons semblent prouver que cette Corde ne vibre pas seulement dans toute sa longueur, mais fait vibrer aussi ses aliquotes chacune en particulier, selon la loi de leurs dimensions. A quoi je dois ajoûter que cette propriété, qui sert ou doit servir de sondement à toute l'Harmonie, & que plusieurs attribuent, non à la Corde sonore, mais à l'air frappé du Son, n'est pas particulière aux Cordes seulement, mais se trouve dans tous les Corps sonores. (Voyez Corps sonore, Harmonique.)

Une autre propriété non moins surprenante de la Corde sonore, & qui tient à la précédente, est que si le chevalet qui la divise n'appuie que légèrement & laisse un peu de communication aux vibrations d'une partie à l'autre, alors au lieu du Son total de chaque Partie ou de l'une des deux, on n'entendra que le Son de la plus grande aliquote commune aux deux Parties. (Voyez Sons HARMONIQUES,)

Le mot de Corde se prend figurément en Composition pour les Sons fondamentaux du Mode, & l'on appelle souvent Cordes d'Harmonie les Notes de Basse qui, à la faveur de certaines Dissonnances, prolongent la phrase, varient & entrelacent la Modulation.

CORDE-A-JOUR ou CORDE-A-VIDE. (Voyez VIDE.)

CORDES MOBILES. (Voyez Mobile.)

CORDES STABLES. (Voyez STABLE.)

CORPS-DE-VOIX. f. m. Les Voix ont divers degrés de force ainfi que d'étendue. Le nombre de ces degrés que chacune embrasse porte le nom de Corps-de-Voix quand il s'agit de force; & de Volume, quand il s'agit d'étendue. (Voyez Volume.) Ainfi, de deux Voix semblables formant le même Son, celle qui remplit le mieux l'oreille & se fait entendre de plus loin, est dite avoir plus

de Corps. En Italie, les premières qualités qu'on recherche dans les Voix, font la justesse & la flexibilité: mais en France on exige surtout un bon Corps-de-Voix.

- CORPS SONORE. f. m. On appelle ainsi tout Corps qui rend ou peut rendre immédiatement du Son. Il ne suit pas de cette définition que tout Instrument de Musique soit un Corps Sonore; on ne doit donner ce nom qu'à la partie de l'Instrument qui sonne elle même, & sans laquelle il n'y auroit point de Son. Ainsi dans un Violoncelle ou dans un Violon chaque Corde est un Corps Sonore; mais la caisse de l'Instrument, qui ne sait que répercuter & résléchir le Son, n'est point le Corps Sonore & n'en sait point partie. On doit avoir cet article présent à l'esprit toutes les sois qu'il sera parlé du Corps Sonore dans cet ouvrage.
- CORYPHÉE. f. m. Celui qui conduisoit le Chœur dans les Spectacles des Grecs, & battoit la Mesure dans leur Musique. (Voyez Battre LA MESURE.)
- COULÉ. Participe pris substantivement. Le Coulé se fait lorsqu'au lieu de marquer en Chantant chaque Note d'un coup de gosser, ou d'un coup d'archet sur les Instrumens à corde, ou d'un coup de langue sur les Instrumens à vent, on passe deux ou plusieurs Notes sous la même articulation en prolongeant la même inspiration, ou en continuant de tirer ou de pousser le même coup d'archet sur toutes les Notes couvertes d'un Coulé. Il y a des Instrumens, tels que le Clavecin, le Tympanon, &c. sur lesquels le Coulé paroît presque impossible à pratiquer; & cependant on vient à bout de l'y faire sentir par un toucher doux & lié, très-difficile à décrire, & que l'Ecolier apprend plus aissément de l'exemple du maître que de ses discours. Le Coulé se marque par une Liaison qui couvre toutes les Notes qu'il doit embrasser.
- COUPER. v. a. On coupe une Note lorsqu'au lieu de la foutenir durant toute sa valeur, on se contente de la frapper au moment qu'elle commence, passant en silence le reste de sa durée. Ce mot ne s'emploie que pour les Notes qui ont une certaine longueur; on se fert du mot Détacher pour celles qui passent plus vîte.

- COUPLET. Nom qu'on donne dans les Vaudevilles & autres Chansons à cette partie du Poëme qu'on appelle Strophe dans les Odes. Comme tous les Couplets sont composés sur la même mesure de vers, on les chante aussi fur le même Air; ce qui fait estropier souvent l'Accent & la Prosodie, parce que deux vers François n'en sont pas moins dans la même mesure, quoique les longues & brèves n'y soient pas dans, les mêmes endroits.
- COUPLETS, se dit aussi des Doubles & Variations qu'on fait sur un même Air, en le reprenant plusieurs sois avec de nouveaux changemens; mais toujours sans désigurer le fond de l'Air, comme dans les Folies d'Espagne & dans de vieilles Chaconnes. Chaque sois qu'on reprend ainsi l'Air en le variant différemment, on fait un nouveau Couplet. (Voyez VARIATIONS.)
- COURANTE. f. f. Air propre à une espèce de Danse ainsi nommée à cause des allées & des venues dont elle est remplie plus qu'aucune autre. Cet Air est ordinairement d'une Mesure à trois Tems graves, & se note en Triple de Blanches avec deux Reprises. Il n'est plus en usage, non plus que la Danse dont il porte le nom.
- COURONNE. J. f. Espèce de C renversé avec un point dans le milieu, qui se fait ainsi: 🙃.

Quand la Couronne, qu'on appelle aussi Point de repos, est à la sois dans toutes les Parties sur la Note correspondante, c'est le signe d'un repos général: on doit y suspendre la Mesure, & souvent même on peut sinir par cette Note. Ordinairement la Partie puincipale y fait, à sa volonté, quelque passage, que les Italiens appellent Cadenza, pendant que toutes les autres prolongent & soutiennent le Son qui leur est marqué, ou même s'arrêtent tout-à-fait. Mais si la Couronne est sur la Note sinale d'une seule Partie, alors on l'appelle en François Point d'Orgue, & elle marque qu'il faut continuer le Son de cette Note, jusqu'à ce que les autres Parties arrivent à leur conclusion naturelle. On s'en sert aussi dans les Canons pour marquer l'endroit où toutes les Parties peuvent s'arrêter quand on veut sinir. (Voyez Repos, Canon, Point d'Orgue.)

CRIER.

- CRIER. C'est forcer tellement la voix en chantant, que les Sons n'en soient plus appréciables, & ressemblent plus à des cris qu'à du Chant. La Musique Françoise veut être criée; c'est en cela que consiste sa plus grande expression.
- CROCHE. f. f. Note de Musique qui ne vaut en durée que le quart d'une Blanche ou la moitié d'une Noire. Il faut par conséquent huit Croches pour une Ronde ou pour une Mesure à quatre Tems. (Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.)

On peut voir (Pl. D. Fig. 9.) comment se fait la Croche, soit seule ou chantée seule sur une syllabe, soit liée avec d'autres Croches quand on en passe plusieurs dans un même tems en jouant, ou sur une même syllabe en chantant. Elles se lient ordinairement de quatre en quatre dans les Mesures à quatre Tems & à deux, de trois en trois dans la Mesure à fix-huit, selon la division des Tems; & de six en six dans la Mesure à trois Tems, selon la division des Mesures.

Le nom de Croche a été donné à cette espèce de Note, à cause de l'espèce de Crochet qui la distingue.

- CROCHET. figne d'abbréviation dans la Note. C'est un petit trait en travers, sur la queue d'une Blanche ou d'une Noire, pour marquer sa division en Croches, gagner de la place & prévenir la consufion. Le Crochet désigne par conséquent quatre Croches au lieu d'une Blanche, ou deux au lieu d'une Noire, comme on voit Planche D. à l'exemple A. de la Fig. 10, où les trois Portées accollées signifient exactement la même chose. La Ronde n'ayant point de queue, ne peut porter de Crochet; mais on en peut cependant faire aussi huit Croches par abbréviation, en la divisant en deux Blanches ou quatre Noires, auxquelles on ajoûte des Crochets. Le Copiste doit soigneusement distinguer la figure du Crochet, qui n'est qu'une abbréviation de celle de la Croche, qui marque une valeur réelle.
- CROME. f. f. Ce pluriel Italien fignifie Croches. Quand ce mot fe trouve écrit fous des Notes noires, blanches ou rondes, il fignifie la même chose que fignifieroit le Crochet, & marque qu'il faut diviser chaque Note en Croches, selon sa valeur. (Voyez CROCHET.)

CROQUE-NOTE ou CROQUE-SOL. f. m. Nom qu'on donne par dérisson à ces Musiciens ineptes, qui, versés dans la combinaison des Notes, & en état de rendre à livre ouvert les Compositions les plus difficiles, exécutent au surplus sans sentiment, sans expression, sans goût. Un Croque-Sol rendant plutôt les Sons que les parases, lit la Musique la plus énergique sans y rien comprendre, comme un maître d'école pourroit lire un ches-d'œuvre d'éloquence, écrit avec les caractères de sa langue, dans une langue qu'il n'entendroit pas.



D.

- D. Cette lettre fignifie la même chose dans la Musique Françoise que P. dans l'Italienne; c'est-à-dire, Doux. Les Italiens l'emploient aussi quelquesois de même pour le mot Dolce, & ce mot Dolce n'est pas seulement opposé à Fort, mais à Rude,
- D. C. (Voyez DA CAPO.)
- D la re, D fol re, ou fimplement D. Deuxième Note de la Gamme naturelle ou Diatonique, laquelle s'appelle autrement Re. (Voyez GAMME.)
- DA CAPO. Ces deux mots Italiens se trouvent fréquemment écrits à la fin des Airs en Rondeau, quelquesois tout au long, & souvent en abrégé par ces deux lettres, D. C. Ils marquent qu'ayant fini la seconde partie de l'Air, il en faut reprendre le commencement jusqu'au Point sinal. Quelquesois il ne saut pas reprendre tout-à-sait au commencement, mais à un lieu marqué d'un Renvoi. Alors, au lieu de ces mots Da Capo, on trouve écrits ceux-ci Al Segno.
- DACTYLIQUE. adj. Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Mufique, à cette espèce de Rhythme dont la Mesure se partageoit en deux Tems égaux. (Voyez Rhythme.)

On appelloit aussi Dastylique une forte de Nome où ce Rhythme étoit fréquemment employé, tel que le Nome Harmathias & le Nome Orthien.

Julius Pollux révoque en doute si le Dastylique étoit une sorte d'Instrument, ou une sorme de Chant; doute qui se consirme par ce qu'en dit Aristide Quintilien dans son second Livre, & qu'on ne peut résoudre qu'en supposant que le mot Dastylique signifioit à la fois un Instrument & un Air, comme parmi nous les mots Musette & Tambourin.

D É BIT. s. m. Récitation précipitée. Voyez l'Article suivant.

- DÉBITER. v. a. pris en seutre. C'est presser à dessein le Mouvement du Chant, & le rendre d'une manière approchante de la rapidité de la parole; sens qui n'a lieu, non plus que le mot, que dans la Musique Françoise. On désigure toujours les Airs en les Débitant, parce que la Mélodie, l'Expression, la Grace y dépendent toujours de la précision du Mouvement. & que presser le Mouvement, c'est le détruire. On désigure encore le Récitatif François en le Débitant, parce qu'alors il en devient plus rude, & fait mieux sentir l'opposition choquante qu'il y a parmi nous entre l'Accent Musical & celui du Discours. A l'égard du Récitatif Italien, qui n'est qu'un parler harmonieux, vouloir le Débiter, ce seroit vouloir parler plus vite que la parole, & par conséquent bredouiller: de sorte qu'en quelque sens que ce soit, le mot Débit ne signifie qu'une chose barbare, qui doit être proscrite de la Musique.
- DECAMERIDE. f. f. C'est le nom de l'un des Élémens du Système de M. Sauveur, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1701.

Pour former un système général qui fournisse le meilleur Tempérament, & qu'on puisse ajuster à tous les systèmes, cet Auteur, après avoir divisse l'Octave en 43 parties, qu'il appelle Mérides, & subdivisé chaque Méride en 7 parties, qu'il appelle Eptamérides, divise encore chaque Eptaméride en 10 autres parties auxquelles il donne le nom de Décamerides. L'Octave se trouve ainsi divisée en 3010 parties égales, par lesquelles on peut exprimer, sans erreur sensible, les rapports de tous les Intervalles de la Musique.

Ce mot est formé de sine, dix, & de mins, partie.

- DÉCHANT ou DISCANT. f. m. Terme ancien par lequel on défignoit ce qu'on a depuis appellé Contre-point. (Voyez CONTRE-POINT.)
- DÉCLAMATION. f. f. C'est, en Musique, l'art de rendre, par les inflexions & le nombre de la Mélodie, l'Accent grammatical & l'Accent oratoire. (Voyez ACCENT, RÉCITATIF.)
- DÉDUCTION, s. f. S. Suite de Notes montant diatoniquement ou par Degrés conjoints. Ce terme n'est guère en usage que dans le Plain-Chant.

DEGRÉ. s. m. Différence de position ou d'élévation qui se trouve entre deux Notes placées dans une même Portée. Sur la même Ligne ou dans le même espace, elles sont au même Degré; & elles y seroient encore, quand même l'une des deux seroit haussée ou baissée d'un semi-Ton par un Dièse ou par un Bémol. Au contraire, elles pourroient être à l'unisson, quoique posées sur disférens Degrés; comme l'ut Bémol & le si naturel; le sa Dièse & le sol Bémol, &c.

Si deux Notes se suivent diatoniquement, de sorte que l'une étant sur une Ligne, l'autre soit dans l'espace voisin, l'Intervalle est d'un Degré; de deux, si elles sont à la Tierce; de trois, si elles sont à la Quarte; de sept, si elles sont à l'Octave, & c.

Ainsi, en ôtant 1 du nombre exprimé par le nom de l'Intervalle; on a toujours le nombre des Degrés diatoniques qui séparent les deux Notes.

Ces Degrés diatoniques ou fimplement Degrés, font encore appellés Degrés conjoints, par opposition aux Degrés disjoints, qui sont composés de plusieurs Degrés conjoints. Par exemple, l'Intervalle de Seconde est un Degré conjoint; mais celui de Tierce est un Degré disjoint, composé de deux Degrés conjoints; & ainsi des autres. (Voyez Conjoint, Disjoint, INTERVALLE.)

- DÉMANCHER. v. n. C'est, sur les Instrumens à manche, tels que le Violoncelle, le Violon, &c. ôter la main gauche de sa position naturelle pour l'avancer sur une position plus haute ou plus à l'aigu. (Voyez Position.) Le Compositeur doit connoître l'étendue qu'a l'Instrument sans Démancher, afin que, quand il passe cette étendue & qu'il Démanche, cela se fasse d'une manière praticable.
- DEMI-JEU, A-DEMI-JEU, ou simplement A DEMI. Terme de Musique instrumentale qui répond à l'Italien, Sotto voce, ou Mezza voce, ou Mezza forte, & qui indique une manière de jouer qui tienne le milieu entre le Fort & le Doux.
- DEMI MESURE. f. f. Espace de tems qui dure la moitié d'une Mesure. Il n'y a proprement de Demi-Mesures que dans les Mesures dont les Tems sont en nombre pair : car dans la Mesure à trois Tems,

la première Demi-Mesure commence avec le Tems fort, & la seconde à contre-tems; ce qui les rend inégales.

DEMI-PAUSE. f. f. Caractère de Musique qui se fait comme il est marqué dans la Fig. 9 de la Pl. D, & qui marque un silence dont la durée doit être égale à celle d'une Demi-Mesure à quatre Tems, ou d'une Blanche. Comme il y a des Mesures de dissérentes valeurs, & que celle de la Demi-Pause ne varie point, elle n'équivaut à la moitié d'une Mesure que quand la Mesure entière vaut une Ronde; à la dissérence de la Pause entière qui vaut toujours exactement une Mesure grande ou petite. (Voyez Pause.)

DEMI-SOUPIR. Caractère de Musique qui se fair comme il est marqué dans la Fig. 9 de la Pl. D, & qui marque un filence dont la durée est égale à celle d'une Croche ou de la moitié d'un Soupir.

(Voyez Soupir.)

DEMI-TEMS. Valeur qui dure exactement la moitié d'un Tems. Il faut appliquer au Demi-Tems, par rapport au Tems, ce que j'ai dit ci-devant de la Demi-Mesure par rapport à la Mesure.

- DEMI-TON. Intervalle de Musique valant à-peu-près la moitié d'un Ton, & qu'on appelle plus communément Semi-Ton. (Voyez SEMI-TON.)
- DESCENDRE. v. n. Cest baisser la voix, vocem remittere; c'est faire succèder les Sons de l'aigu au grave, ou du haut au bas. Cela se présente à l'œil par notre manière de Noter.

DESSEIN. f. m. C'est l'invention & la conduite du sujet, la disposition de chaque Partie, & l'ordonnance générale du tout.

Ce n'est pas assez de faire de beaux Chants & une bonne Harmonie; il saut lier tout cela par un sujet principal, auquel se rapportent toutes les parties de l'ouvrage, & par lequel il soit un. Cette unité doit règner dans le Chant, dans le Mouvement, dans le Caractère, dans l'Harmonie, dans la Modulation. Il saut que tout cela se rapporte à une idée commune qui le réunisse. La difficulté est d'associer ces préceptes avec une élégante variété, sans laquelle tout devient ennuyeux. Sans doute le Musicien, aussi bien que le Poète & le Peintre, peut tout

oser en saveur de cette variété charmante, pourvû que sous prétexte de contraster, on ne nous donne pas pour des ouvrages bien dessinés, des Musiques toutes hachées, composées de petits morceaux étranglés, & de caractères si opposés, que l'assemblage en sasse un tout monstrueux.

Non ut placidis coeant immitia, non ut Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

C'est donc dans une distribution bien entendue, dans une juste proportion entre toutes les parties que consiste la persection du Dessein, & c'est sur-tout en ce point que l'immortel Pergolèse a montré son jugement, son goût, & a laissé si loin derrière lui tous ses rivaux. Son Stabat Mater, son Orseo, sa Serva Padrona sont, dans trois genres disférens, trois ches-d'œuvres de Dessein également parsaits.

Cette idée du Dessein général d'un ouvrage, s'applique aussi en particulier à chaque morceau qui le compose. Ainsi l'on dessine un Air, un Duo, un Chœur, &c. Pour cela, après avoir imaginé son sujet, on le distribue, selon les règles d'une bonne Modulation, dans toutes les Parties où il doit être entendu, avec une telle proportion qu'il ne s'essace point de l'esprit des Auditeurs, & qu'il ne se représente pourtant jamais à leur oreille qu'avec les graces de la nouveauté. C'est une faute de Dessein de laisser oublier son sujet; c'en est une plus grande de le poursuivre jusqu'à l'ennui.

- DESSINER. v. a. Faire le Dessein d'une Pièce ou d'un morceau de Musique. (Voyez Dessein.) Ce Compositeur Dessine bien ses ouvrages. Voilà un Chœur fort mal Dessiné.
- DESSUS. s. m. La plus aiguë des Parties de la Musique; celle qui règne au-dessus de toutes les autres. C'est dans ce sens qu'on dit dans la Musique instrumentale, Dessus de Violon, Dessus de Flûte ou de Hautbois, & en général Dessus de Symphonie.

Dans la Musique vocale, le Dessus s'exécute par des voix de semmes, d'ensans, & encore par des Castrati dont la voix, par des rapports difficiles à concevoir, gagne une Octave en haut, & en perd une en bas, au moyen de cette mutilation.

Le Dessus se divise ordinairement en premier & second, & quelquesois même en trois. La Partie vocale qui exécute le second Dessus, s'appello Bas-Dessus, & l'on fait aussi des Récits à voix seule pour cette Partie. Un beau Bas-Dessus plein & sonore, n'est pas moins estimé en Italie que les Voix claires & aigues; mais on n'en fait aucun cas en France. Cependant par un caprice de la mode, j'ai vu sort applaudir à l'Opéra de Paris, une Mile Gondré, qui en esset avoit un fort beau Bas-Dessus.

- DÉTACHÉ. partic. pris substantivement. Genre d'exécution par lequel, au lieu de soutenir les Notes durant toute leur valeur, on les sépare par des filences pris sur cette même valeur. Le Détaché tout-à-sait bres & sec, se marque sur les Notes par des points alongés.
- DÉTONNER. v. n. C'est fortir de l'Intonation; c'est altérer mal-à-propos la justesse des Intervalles, & par conséquent Chanter faux. Il y a des Musiciens dont l'oreille est si juste qu'ils ne détonnent jamais; mais ceux-là sont rares. Beaucoup d'autres ne détonnent point par une raison contraire; car pour sortir du Ton il faudroit y être entré. Chanter sans Clavecin, crier, forcer sa voix en haut ou en bas, & avoir plus d'égard au volume qu'à la justesse, sont des moyens presque sûrs de se gâter l'oreille, & de Détonner.
- DIACOMMATIQUE. adj. Nom donné par M Serre, à une espèce de quatrième Genre, qui consiste en certaines Transitions harmoniques, par lesquelles la même Note restant en apparence sur le même Degré, monte ou descend d'un Comma, en passant d'un Accord à un autre, avec lequel elle paroît faire liaison.

Par exemple, fur ce passage de Basse $\int_a^{32} \frac{27}{ra}$ re dans le Mode majeur d'ut, le la, Tierce majeure de la première Note, reste pour devenir Quinte de re: or la Quinte juste de re ou de re n'est pas la, mais la: ainsi le Musicien qui entonne le la doit naturellement lui donner les deux Intonations consécutives la la, lesquelles diffèrent d'un Comma.

De même dans la Folie d'Espagne, au troissème Tems de la troi-

sième Mesure: on peut y concevoir que la Tonique re monte d'un

Comma pour former la feconde re du Mode majeur d'ut, lequel se déclare dans la Mesure suivante, & se trouve ainsi subitement amené par ce paralogisme Musical, par ce Double-emploi du re.

Lors encore que, pour passer brusquement du Mode mineur de la en celui d'at majeur, on change l'Accord de Septième diminuée fol Dièse, fi, re, fa, en Accord de simple Septième fol, fi, re, fa, le Mouvement chromatique du fol Dièse au fol naturel est bien le plus sensible, mais il n'est pas le seul; le re monte aussi d'un Mouvement

diacommatique de re à re ; quoique la Note le suppose permanent sur le même Degré.

On trouvera quantité d'exemples de ce Genre Diacommatique, particulièrement lorsque la Modulation passe subitement du Majour au Mineur, ou du Mineur au Majour. C'est, sur-tout dans l'Adagio, ajoûte M. Serre, que les grands Maîtres, quoique guidés uniquement par le sentiment, sont usage de ce genre de Transitions, si propre à donner à la Modulation une apparence d'indécision, dont l'oreille & le sentiment éprouvent souvent des effets qui ne sont point équivoques.

DIACOUSTIQUE. f. f. C'est la recherche des propriétés du Son réfracté en passant à travers différens milieux; c'est-à-dire, d'un plus dense dans un plus rare, & au contraire. Comme les rayons vifuels se dirigent plus aisément que les Sons par des Lignes sur certains points, aussi les expériences de la Diacoustique sont-elles infiniment plus difficiles que celles de la Dioptrique. (Voyez Son.)

Ce mot est formé du Grec dia, par, & d'axoba, j'entends.

DIAGRAMME. s. m. C'étoit, dans la Musique ancienne, la Table ou le modèle qui présentoit à l'œil l'étendue générale de tous les Sons d'un système, ou ce que nous appellons aujourd'hui, Echelle, Gamme, Clavier. Voyez ces mots.

DIALOGUE. f. m. Composition à deux voix ou deux Instrumens qui se répondent l'un à l'autre, & qui souvent se réunissent. La plûpart des Scènes d'Opera sont, en ce sens, des Dialogues, & les Duo Italiens en sont toujours: mais ce mot s'applique plus précisément à l'Orgue; c'est sur cet Instrument qu'un Organiste joue des Dialogues, en se répondant avec dissérens jeux, ou sur dissérens Claviers.

DIAPASON. f. m. Terme de l'ancienne Musique, par lequel·les Grecs exprimoient l'Intervalle ou la Consonnance de l'Octave. (Voyez OCTAVE.)

Les Facteurs d'Instrumens de Musique nomment aujourd'hui Diapasons certaines Tables où sont marquées les Mesures de ces Instrumens & de toutes leurs parties.

On appelle encore Diapason l'étendue convenable à une Voix ou à un Instrument. Ainsi, quand une Voix se force, on dit qu'elle fort du Diapason, & l'on dit la même chose d'un Instrument dont les cordes sont trop lâches ou trop tendues, qui ne rend que peu de Son, ou qui rend un Son désagréable, parce que le Ton en est trophaut ou trop bas.

Ce mot est formé de & , par, & maro, toutes; parce que l'Octave embrasse toutes les Notes du système parfait.

DIAPENTE. f. f. Nom donné par les Grecs à l'Intervalle que nous appellons Quinte, & qui est la seconde des Consonnances. (Voyez CONSONNANCE, INTERVALLE, QUINTE.)

Ce mot est formé de étà, par, & de nine, cinq, parce qu'en parcourant cet Intervalle diatoniquement on prononce cinq différens Sons.

- DIAPENTER, en latin DIAPENTISSARE. v. n. Mot barbare employé par Muris & par nos anciens Musiciens. (Voyez QUINTER.)
- DIAPHONIE. f. f. Nom donné par les Grecs à tout Intervalle ou Accord dissonant, parce que les deux Sons se choquant mutuellement, se divisent, pour ainsi dire, & sont sentir désagréablement leur différence. Gui Aretin donne aussi le nom de Diaphonie à ce qu'on a depuis appellé Discant, à cause des deux Parties qu'on y distingue.
- DIAPTOSE, Intercidence, ou petite Chûte. f. f. C'est dans le

Plain-Chant une forte de Périélèse, ou de passage qui se fait sur la dernière Note d'un Chant, ordinairement après un grand Intervalle en montant. Alors, pour assurer la justesse de cette finale, on la marque deux sois en séparant cette répétition par une troissème Note que l'on baisse d'un Degré en manière de Note sensible, comme ut si ut ou mi re mi.

DIASCHISMA. f. m. C'est, dans la Musique ancienne, un Intervalle faisant la moitié du semi-Ton mineur. Le rapport en est de 24

à V 600 & par conséquent irrationnel.

DIASTEME. f. m. Ce mot, dans la Musique ancienne, signifie proprement Intervalle, & c'est le nom que donnoient les Grecs à l'Intervalle simple, par opposition à l'Intervalle composé qu'ils appelloient Système. (Voyez INTERVALLE, SYSTEME.)

DIATESSÁRON. Nom que donnoient les Grecs à l'Intervalle que nous appeilons Quarte, & qui est la troissème des Consonnances.

(Voyez Consonnance, Intervalle, Quarte.)

Ce mot est composé de 312, par, & du génitif de «lossepes, quatre; parce qu'en parcourant diatoniquement cet Intervalle on prononce quatre différens Sons.

DÍATESSERONER, en latin, DIATESSERONARE.

v. n. Mot barbare employé par Muris & par nos anciens Musiciens.

(Voyez QUARTER.)

DIATONIQUE. adj. Le Genre Diatonique est celui des trois qui procède par Tons & semi-Tons majeurs, selon la division naturelle de la Gamme; c'est-à-dire, celui dont le moindre Intervalle est d'un Degré conjoint: ce qui n'empêche pas que les Parties ne puissent procéder par de plus grands Intervalles, pourvu qu'ils soient tous pris sur des Degrés Diatoniques.

Ce mot vient du Grec did, par, & de rins, Ton; c'est-à-dire, passant

d'un Ton à un autre.

Le genre Diatonique des Grecs réfultoit de l'une des trois règles principales qu'ils avoient établies pour l'Accord des Tétracordes. Ce Genre se divisoit en plusieurs espèces, selon les divers rapports dans lesquels se pouvoit diviser l'Intervalle qui le déterminoit; car cet

Tij

Intervalle ne pouvoit se resserrer au-delà d'un certain point sans changer de Genre. Ces diverses espèces du même Genre sont appellées spius, couleurs, par Ptolomée qui en distingue six; mais la seule en usage dans la pratique étoit celle qu'il appelle Diatonique-Ditonique, dont le Tétracorde étoit composé d'un semi-Ton soible & de deux Tons majeurs. Aristoxène divise ce même Genre en deux espèces seulement; sçavoir, le Diatonique tendre ou mol, & le Syntonique ou dur. Ce dernier revient au Ditonique de Ptolomée. Voyez les rapports de l'un & de l'autre, Planche M. Fig. 5.

Le Genre Diatonique moderne résulte de la marche consonnante de la Basse sur les Cordes d'un même Mode, comme on peut le voir par la Figure 7. de la Planche K. Les rapports en ont été fixés par l'usage des mêmes Cordes en divers Tons; de sorte que, si l'Harmonie a d'abord engendré l'Échelle Diatonique, c'est la Modulation qui l'a modissée, & cette Échelle, telle que nous l'avons aujourd'hui, n'est exacte ni quant au Chant, ni quant à l'Harmonie, mais seulement quant au moyen d'employer les mêmes Sons à divers usages.

Le Genre Diatonique est, sans contredit, le plus naturel des troispuisqu'il est le seul qu'on peut employer sans changer de Ton. Aussi l'Intonation en est-elle incomparablement plus aisée que celle des deux autres, & l'on ne peut guères douter que les premiers Chants n'aient été trouvés dans ce Genre: mais il faut remarquer que, selon les loix de la Modulation, qui permet & qui prescrit même le passage d'un Ton & d'un Mode à l'autre, nous n'avons presque point, dans notre Musique, de Diatonique bien pur. Chaque Ton particulier est bien, si l'on veut, dans le Genre Diatonique; mais on ne sauroit passer de l'un à l'autre sans quelque Transition chromatique, au moins sous-entendue dans l'Harmonie. Le Diatonique pur, dans lequel aucun des Sons n'est altéré ni par la Clef, ni accidentellement, est appellé par Zarlin Diatono-diatonique, & il en donne pour exemple le Plain - Chant de l'Église. Si la Clef est armée d'un Bémol, pour lors c'est, selon lui, le Diatonique mol, qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Aristoxène. (Voyez Mol.) A l'égard de la Transposition par Dièse, cet Auteur n'en parle point, & l'on ne la pratiquoit pas encore de son

tems. Sans doute, il lui auroit donné le nom de Diatonique dur, quand même il en auroit réfulté un Mode mineur, comme celui d'E la mi; car dans ces tems où l'on n'avoit point encore les notions harmoniques de ce que nous appellons Tons & Modes, & où l'on avoit déjà perdu les autres notions que les Anciens attachoient aux mêmes mots, on regardoit plus aux altérations particulières des Notes qu'aux rapports généraux qui en résultoient. (Voyez-Transports sentations).

Sons ou Cordes Diatoniques. Euclide distingue sous ce nom, parmi les Sons mobiles, ceux qui ne participent point du Genre épais, même dans le Chromatique & l'Enharmonique. Ces Sons dans chaque Genre sont au nombre de cinq; savoir, le troissème de chaque Tétracorde; & ce sont les mêmes que d'autres Auteurs appellent Apyeni. (Voyez Apyeni, Genre, Tetracorde,)

DIAZEUXIS. f. Mot Grec qui fignise division, séparation, dissontion. C'est ainsi qu'on appelloit, dans l'ancienne Musique, le Ton qui séparoit deux Tétracordes disjoints, & qui, ajoûté à l'un des deux, en formoit la Diapente. C'est notre Ton majeur, dont le rapport est de 8 à 9, & qui est en esset la dissérence de la Quinte à la Quarte.

La Diazeuxis se trouvoir, dans leur Musique, entre la Mese & la Paramese, c'est-à-dire, entre le Son le plus aigu du second Tétracorde & le plus grave du troissème; ou bien entre la Nete Synnemenon & la Paramese hyperboleon, c'est-à-dire, entre le troissème & le quatrième Tétracorde, selon que la Disjonction se faisoit dans l'un ou dans l'autre lieu; car elle ne pouvoit se pratiquer à la sois dans tous les deux.

Les Cordes homologues des deux Tétracordes entre lesquels il y avoit Diazeuxis fonnoient la Quinte, au lieu qu'elles fonnoient la Quarte quand ils étoient conjoints.

- DIÉSER. v. a. C'est armer la Clef de Dièses, pour changer Fordre & le lieu des semi-Tons majeurs, ou donner à quelque Note un Dièse accidentel, soit pour le Chant, soit pour la Modulation. (Voyez Diése.)
- DIESIS. f. m. C'est, selon le vieux Bacchius, le plus petit Intervalle de l'ancienne Musique. Zarlin dit que Philolais Pythagoricien.

donna le nom de Diesis au Limma; mais îl ajoûte peu après que le Diesis de Pythagore est la dissérence du Limma & de l'Apotome. Pour Aristoxène, il divisoit sans beaucoup de saçons le Ton en deux parties Egales; ou en trois, ou en quatre. De cette dernière division résultoit le Dièsie enharmonique mineur ou quart de Ton; de la seconde, le Dièsie mineur chromatique ou le tiers d'un Ton; & de la troisième, le Dièsie majeur, qui faisoit juste un demi-Ton.

- DIESE ou DIÉSIS, chez les Modernes, n'est pas proprement, comme chez les Anciens, un Intervalle de Musique; mais un signe de cet Intervalle, qui marque qu'il faut élever le Son de la Note devant laquelle il se trouve, au-dessus de celui qu'elle devroit avoir naturellement; sans cependant la faire changer de Degré ni même de nom. Or comme cette élévation se peut faire du moins de trois manières dans les Genres établis, il y a trois sortes de Dièses; savoir,
 - 19. Le Dièse enharmonique mineur ou simple Dièse, qui se figure par une croix de Saint André, ainsi . Selon tous nos Mussiciens, qui suivent la pratique d'Aristoxène, il élève la Note d'un Quart-de-Ton; mais il n'est proprement que s'excès du semi-Ton majeur sur le semi-Ton mineur. Ainsi du mi naturel au sa Bémol, il y a un Dièse enharmonique dont le rapport est de 125 à 128.
 - 29. Le Dièse chromatique, double Dièse ou Dièse ordinaire, marqué par une double croix delève la Note d'un semi Ton mineur. Cet Intervalle est égal à celui du Bémol; c'est-à-dire, la dissérence du semi-Ton majeur au Ton mineur: ainsi, pour monter d'un Ton depuis le mi naturel, il saut passer au sa Dièse. Le rapport de ce Dièse est de 24 à 25. Voyez sur cet Article une remarque essentielle au mot semi-Ton,
 - 3°. Le Dièse enharmonique majeur ou triple Dièse, marqué par une croix triple élève, selon les Aristoxéniens, la Note d'environ trois quarts de Ton. Zarlin dit qu'il l'élève d'un semi-Ton mi-

neur; ce qui ne sauroit s'entendre de notre semi-Ton, puisqu'alors ce Dièse ne différeroit en rien de notre Dièse chromatique,

De ces trois Dièfes, dont les Intervalles étoient tous pratiqués dans la Musique ancienne, il n'y a plus que le chromatique qui soit en usage dans la nôtre; l'Intonation des Dièfes enharmoniques étant pour nous d'une difficulté presque insurmontable, & leur usage étant d'ailleurs aboli par notre système tempéré.

Le Dièse, de même que le Bémol, se place toujours à gauche, devant la Note qui le doit porter; & devant ou après le chiffre, il signifie la même chose que devant une Note. (Voyez Chiffres.) Les Dièses qu'on mele parmi les Chiffres de la Basse-continue, ne sont souvent que de simples croix comme le Dièse enharmonique: mais cela ne sauroit causer d'équivoque, puisque celui - ci n'est plus en usage.

Il y a deux manières d'employer le Dièse: l'une accidentelle, quand dans le cours du Chant on le place à la gauche d'une Note. Cette Note dans les Modes majeurs se trouve le plus communément la quatrième du Ton; dans les Modes mineurs, il faut le plus souvent deux Dièses accidentels, surtout en montant; savoir, un sur la fixième Note & un autre sur la septième. Le Dièse accidentel n'altere que la Note qui le suit immédiatement, ou, tout au plus, celles qui dans la même Mesure se trouvent sur le même Degré, & quelquesois à l'Octave, sans aucun signe contraire.

L'autre manière est d'employer le Dièse à la Clef, & alors il agit dans toute la suite de l'Air & sur toutes les Notes qui sont placées sur le même Degré où est le Dièse, à moins qu'il ne soit contrarié par quelque Bémol ou Béquarre, ou bien que la Clef ne change.

La position des Dièses à la Clef n'est pas arbitraire, non plus que celle des Bémols; autrement les deux semi-Tons de l'Octave seroient sujets à se trouver entr'eux hors des Intervalles prescrits. Il faut donc appliquer aux Dièses un raisonnement semblable à celui que nous avons sait au mot Bémol, & l'on trouvera que l'ordre des Dièses qui convient à la Clef est celui des Notes suivantes, en commençant par sa se montant successivement de Quinte, ou descendant de Quarte jusqu'au la, auquel on s'arrête ordinairement, parce

que le Dièfe du mi, qui le suivroit, ne dissere point du sa sur nos Claviers.

ORDRE DES DIESES A LA CLEF.

Fa, Ut, Sol, Re, La, &c.

Il faut remarquer qu'on ne fauroit employer un $Di = \hat{b}$ à la Clef fans employer aussi ceux qui le précedent; ainsi le $Di = \hat{b}$ de l'ut ne se pose qu'avec celui du fa; celui du fol qu'avec les deux précédens, &c.

J'ai donné, au mot Clef transposée, une formule pour trouver tout d'un coup si un Ton ou Mode doit porter des Dièses à la Clef, & combien.

Voilà l'acception du mot Dièse, & son usage, dans la pratique. Le plus ancien manuscrit où j'en aie vu le signe employé, est ce-lui de Jean de Muris; ce qui me sait croire qu'il pourroit bien être de son invention. Mais il ne paroît avoir, dans ses exemples, que l'esset du Béquarre: aussi cet Auteur donne-t-il toujours le nom de Diesse au semi-Ton majeur.

On appelle Dièses, dans les calculs harmoniques, certains Intervalles plus grands qu'un Comma & moindres qu'un semi-Ton, qui sont la différence d'autres Intervalles engendrés par les progressions & rapports des Consonnances. Il y a trois de ces Dièses, 1º. le Dièse majeur, qui est la dissérence du semi-Ton majeur au semi-Ton mineur, & dont le rapport est de 125 à 128. 2º. le Dièse mineur, qui est la dissérence du semi-Ton mineur au Dièse majeur, & en rapport de 3072 à 3125. 3º. & le Dièse maxime, en rapport de 243 à 250, qui est la dissérence du Ton mineur au semi-Ton maxime. (Voyez SEM1-TON.)

Il faut avouer que tant d'acceptions diverses du même mot dans le même Art, ne font guères propres qu'à causer de fréquentes équivoques, & à produire un embrouillement continuel.

DIEZEUGMENON. génit. fém. plur. Tétracorde Diezeugmenon ou des Séparées, est le nom que donnoient les Grecs à leur troisième troissème Tétracorde, quand il étoit disjoint d'avec le second. (Voyez TETRACORDE.)

- DIMINUÉ. adj. Intervalle diminué est tout Intervalle mineur dont on retranche un semi-Ton par un Dièse à la Note insérieure, ou par un Bémol à la supérieure. A l'égard des Intervalles justes que forment les Consonnances parfaites, lorsqu'on les diminue d'un semi-Ton l'on ne doit point les appeller Diminués, mais Faux; quoiqu'on dise quelquesois mal-à-propos Quarte diminuée, au lieu de dire Fausse-Quarte, & Oslave diminuée, au lieu de dire Fausse-Octave.
- DIMINUTION. f. f. Vieux mot, qui fignifioit la divifion d'une Note longue, comme une Ronde ou une Blanche, en plufieurs autres Notes de moindre valeur. On entendoit encore par ce mot tous les Fredons & autres passages qu'on a depuis appellés Roulemens ou Roulades. (Voyez ces mots.)
- DIOXIE. f. f. C'est, au rapport de Nicomaque, un nom que les Anciens donnoient quelquesois à la Consonnance de la Quinte, qu'ils appelloient plus communément Diapente. (Voyez DIAPENTE.)
- DIRECT. adj. Un Intervalle direct est celui qui fait un Harmonique quelconque sur le Son sondamental qui le produit. Ainsi la Quinte, la Tierce majeure, l'Octave, & leurs Répliques sont rigoureusement les feuls Intervalles directs: mais par extension l'on appelle encore Intervalles directs tous les autres, tant consonnans que dissonnans, que fait chaque Partie avec le Son sondamental pratique, qui est ou doit être au-dessous d'elle; ainsi la Tierce mineure est un Intervalle direct sur un Accord en Tierce mineure, & de même la Septième ou la Sixte-ajoûtée sur les Accords qui portent leur nom.

Accord dirett est celui qui a le Son fondamental au grave & dont les Parties sont distribuées, non pas selon leur ordre le plus naturel, mais selon leur ordre le plus rapproché. Ainsi l'Accord parfait dirett n'est pas Octave, Quinte & Tierce, mais Tierce, Quinte & Octave.

DISCANT ou DÉCHANT. f. m. C'étoit, dans nos anciennes Musiques, cette espèce de Contre-point que composoient sur le champ les Parties supérieures en chantant impromptu sur le Tenor ou la Basse; ce qui fait juger de la lenteur avec laquelle devoit marcher la Musique, pour pouvoir être exécutée de cette manière par des Musiciens aussi peu habiles que ceux de ce tems-là. Discantat, dit Jean de Muris, qui simul cum uno vel pluribus dulciter cantat, ut ex distinctis Sonis Sonus unus fiat, non unitate simplicitatis, sed dulcis concordisque mixtionis unione. Après avoir expliqué ce qu'il entend par Consonnances, & le choix qu'il convient de faire entr'elles, il reprend aigrement les Chanteurs de son tems qui les pratiquoient presque indifféremment. » De » quel front, dit-il, si nos Règles sont bonnes, osent Déchanter ou » composer le Discant, ceux qui n'entendent rien au choix des Ac-» cords, qui ne se doutent pas même de ceux qui sont plus ou moins » concordans, qui ne savent ni desquels il faut s'abstenir, ni desquels » on doit user le plus fréquemment, ni dans quels lieux il les faut em-» ployer, ni rien de ce qu'exige la pratique de l'Art bien entendu? » S'ils rencontrent, c'est par hasard; leurs Voix errent sans règle sur » le Tenor: qu'elles s'accordent, si Dieu le veut; ils jettent leurs » Sons à l'aventure, comme la pierre que lance au but une main mal-» adroite, & qui de cent fois le touche à peine une «. Le bon Magister Muris apostrophe ensuite ces corrupteurs de la pure & simple Harmonie, dont son siècle abondoit ainsi que le nôtre. Heu! proh dolor! His temporibus aliqui suum defectum inepto proverbio colorare moliuntur. Iste est, inquiunt, novus discantandi modus, novis scilicet uti consonantiis. Offendunt ii intellectum eorum qui tales defectus agnoscunt, offendunt sensum; nam inducere cum deberent delectationem, adducunt trisfitiam. O incongruum proverbium! ô mala coloratio, irrationabilis excusatio! ô magnus abusus, magna ruditas, magna bestialitas, ut asinus sumatur pro homine, capra pro leone, ovis pro pisce, serpens pro salmone! Sic enim concordiæ confunduntur cum discordiis, ut nullatenus una distinguatur ab alid. O si antiqui periti Musicæ doctores tales audissent Discantatores, quid dixissent? Quid fecissent? Sie discantantem increparent, & dicerent: Non hunc discantum quo uteris de me sumis. Non tuum cantum unum & concordantem cum me facis. De quo te intromittis? Mihi non congruis, mihi adversarius, scandalum tu mihi es; ô utinam taceres! Non concordas, sed deliras & discordas.

DISCORDANT. adj. On appelle ainsi tout Instrument dont on joue & qui n'est pas d'accord, toute voix qui chante saux, toute Partie qui ne s'accorde pas avec les autres. Une Intonation qui n'est pas juste sait un Ton saux. Une suite de Tons saux sait un Chant discordant; c'est la dissérence de ces deux mots.

DISDIAPASON. f. m. Nom que donnoient les Grecs à l'Inter-

valle que nous appellons double Octave.

Le Distinapason est à-peu-près la plus grande étendue que puissent parcourir les voix humaines sans se forcer; il y en a même assez peu qui l'entonnent bien pleinement. C'est pourquoi les Grecs avoient borné chacun de leurs Modes à cette étendue & lui donnoient le nom de Système parsait. (Voyez Mode, Genre, Systeme.)

DISJOINT. adj. Les Grecs donnoient le nom relatif de Disjoints à deux Tétracordes qui se suivoient immédiatement, lorsque la corde la plus grave de l'aigu étoit un Ton au dessus de la plus aigue du grave, au lieu d'être la même. Ainsi les deux Tétracordes Hypaton & Diezeugmenon étoient Disjoints, & les deux Tétracordes Synnemenon & Hyperboleon l'étoient aussi (Voyez Tétracordes).

On donne, parmi nous, le nom de Disjoints aux Intervalles qui ne fe suivent pas immédiatement, mais sont séparés par un autre Intervalle. Ainsi ces deux Intervalles ut mi & sol si sont Disjoints. Les Degrés qui ne sont pas conjoints, mais qui sont composés de deux ou plusieurs Degrés conjoints, s'appellent aussi Degrés Disjoints. Ainsi chacun des deux Intervalles dont je viens de parler sorme un Degré

Disjoint.

DISJONCTION. C'étoit, dans l'ancienne Mufique, l'efpace qui féparoit la Mese de la Paramese, ou en général un Tétracorde du Tétracorde voissin, lorsqu'ils n'étoient pas conjoints. Cet

espace étoit d'un Ton, & s'appelloit en Grec Diazeuxis.

DISSONNANCE. f. f. Tout Son qui forme, avec un autre, un Accord défagréable à l'oreille, ou mieux, tout Intervalle qui n'est pas consonnant. Or, comme il n'y a point d'autres Consonnances que celles que forment entr'eux & avec le sondamental les Sons de l'Accord parfait, il s'ensuit que tout autre Intervalle est une véritable

Dissonance: même les Anciens comptoient pour telles les Tierces & les Sixtes, qu'ils retranchoient des Accords consonnans.

Le terme de Dissonnance vient de deux mots. l'un Grec, l'autre Latin, qui signifient sonner à double. En esset, ce qui rend la Dissonnance désagréable, est que les Sons qui la forment, loir de s'unir à l'oreille, se repoussent, pour ainsi dire, & sont entendus par elle comme deux Sons distincts, quoique frappés à la sois.

On donne le nom de Dissonnance tantôt à l'Intervalle & tantôt à chacun des deux Sons qui le forment. Mais quoique deux Sons dissonnent entr'eux, le nom de Dissonnance se donne plus spécialement à celui des deux qui est étranger à l'Accord.

Il y a une infinité de Dissonnances possibles; mais comme dans la Musique on exclud tous les Intervalles que le Système reçu ne sournit pas, elles se réduisent à un petit nombre; encore pour la pratique ne doit-on choisir parmi celles-là que celles qui conviennent au Genre & au Mode, & ensin exclure même de ces dernières celles qui ne peuvent s'employer selon les règles prescrites. Quelles sont ces règles? Ont-elles quelque sondement naturel, ou sont-elles purement arbitraires? Voilà ce que je me propose d'examiner dans cet Article.

Le principe phyfique de l'Harmonie se tire de la production de l'Accord parsait par la résonnance d'un Son quelconque : toutes Confonnances en naissent , & c'est la Nature même qui les sournit. Il n'en va pas ainsi de la Dissonnance, du moins telle que nous la pratiquons. Nous trouvons bien , si l'on veut , sa génération dans les progressions des Intervalles consonnans & dans leurs différences ; mais nous n'appercevons pas de raison physique qui nous autorise à l'introduire dans le corps même de l'Harmonie. Le P. Mersenne se contente de montrer la génération par le calcul & les divers rapports des Dissonnances , tant de celles qui sont admises ; mais il ne dit rien du dvoit de les employer. M. Rameau dit en termes formels , que la Dissonnance n'est pas naturelle à l'Harmonie, & qu'elle n'y peut être employée que par le secours de l'Art. Cependant , dans un autre Ouvrage , il essaye d'en trouver le principe dans

les rapports des nombres & les proportions harmonique & arithmétique, comme s'il v avoit quelque identité entre les propriétés de la quantité abstraite & les sensations de l'ouïe. Mais après avoir bien épuisé des analogies, après bien des métamorphoses de ces diverses proportions les unes dans les autres, après bien des opérations & d'inutiles calculs, il finit par établir, sur de légères convenances, la Difsonnance qu'il s'est tant donné de peine à chercher. Ainsi, parce que dans l'ordre des Sons harmoniques la proportion arithmétique lui donne, par les longueurs des cordes, une Tierce mineure au grave, (remarquez qu'elle la donne à l'aigu par le calcul des vibrations,) il ajoûte au grave de la sous-Dominante une nouvelle Tierce mineure, La proportion harmonique lui donne une Tierce mineure à l'aigu, (elle la donneroit au grave par les vibrations,) & il ajoûte à l'aigu de la Dominante une nouvelle Tierce mineure. Ces Tierces ainsi ajoûtées ne font point, il est vrai, de proportion avec les rapports précédens; les rapports mêmes qu'elles devroient avoir se trouvent altérés; mais n'importe : M. Rameau fait tout valoir pour le mieux ; la proportion lui fert pour introduire la Dissonnance, & le défaut de proportion pour la faire sentir.

L'illustre Géomètre qui a daigné interpréter au Public le Système de M. Rameau, ayant supprimé tous ces vains calculs, je suivrai son exemple, ou plûtôt je transcrirai ce qu'il dit de la Dissonnance, & M. Rameau me devra des remercîmens d'avoir tiré cette explication, des Elémens de Mussique plûtôt que de ses propres écrits.

Supposant qu'on connoisse les cordes essentielles du Ton selon le Système de M. Rameau; sçavoir, dans le Ton d'ut la Tonique ut, la Dominante sol & la sous-Dominante sa, on doit savoir aussi que ce même Ton d'ut a les deux cordes ut & sol communes avec le Ton de sol, & les deux cordes ut & sa communes avec le Ton de sol, & les deux cordes ut & sa communes avec le Ton de sa. Par conséquent cette marche de Basse ut sol peut appartenir au Ton d'ut ou au Ton de sol, comme la marche de Basse sa ut ut sa, peut appartenir au Ton d'ut ou au Ton de sa. Donc, quand on passe d'ut à sa va sa sol pour au Ton d'ut ou au Ton de sa consequence jusques-là dans quel Ton l'on est. Il seroit pourtant avantageux de le savoir & de pouvoir, par quelque moyen, distinguer le générateur de se Quintes.

On obtiendra cet avantage en joignant ensemble les Sons sol & sa dans une même Harmonie; c'est-à-dire, en joignant à l'Harmonie sol si re de la Quinte sol l'autre Quinte sa, en cette manière sol si re sa: ce sa ajouté étant la Septième de sol sait Dissonnance: c'est pour cette raison que l'Accord sol si re sa est appellé Accord dissonnant ou Accord de Septième. Il sert à distinguer la Quinte sol du générateur ut, qui porte toujours sans mélange & sans altération, l'Accord parsait ut mi sol ut, donné par la Nature même. (Voyez Accord, Consonnance, Harmonie.) Par-là on voit que, quand on passe d'ut à sol, on passe en même tems d'ut à fa, parce que le sa se trouve compris dans l'Accord de sol, & le Ton d'ut se trouve, par ce moyen, entièrement déterminé, parce qu'il n'y a que ce Ton seul auquel les Sons sa & sol appartiennent à la sois.

Voyons maintenant, continue M. d'Alembert, ce que nous ajoûterons à l'Harmonie fa la ut de la Quinte fa au-dessous du générateur, pour distinguer cette Harmonie de celle de ce même générateur. Il semble d'abord que l'on doive y ajoûter l'autre Quinte fol, asin que le générateur ut passant à fa, passe en même tems à fol, & que le Ton soit déterminé par-là: mais cette introduction de fol dans l'Accord fa la ut, donneroit deux Secondes de suite, fa sol, sol la, c'est à-dire, deux Dissonances dont l'union seroit trop désagréable à l'oreille; inconvénient qu'il faut éviter: car si, pour distinguer le Ton, nous altérons l'Harmonie de cette Quinte fa; il ne saut l'altérer que le moins qu'il est possible.

C'est pourquoi, au lieu de sol, nous prendrons sa Quinte re, qui est le Son qui en approche le plus; & nous aurons pour la sous-Dominante sa l'Accord sa la ut re, qu'on appelle Accord de Grande-Sixte ou Sixte-ajoûtée.

On peut remarquer ici l'analogie qui s'observe entre l'Accord de la Dominante fol, & celui de la sous-Dominante fa.

La Dominante fol, en montant au-dessus du générateur, a un Accord tout composé de Tierces en montant depuis fol; fol si re fa. Or la sous-Dominante sa étant au-dessous du générateur ut, on trouvera, en descendant d'ut vers sa par Tierces, ut la sa re, qui contient les

mêmes Sons que l'Accord fa la ut re donne à la fous-Dominante fa.

On voit de plus, que l'altération de l'Harmonie des deux Quintes ne confiste que dans la Tierce mineure re fa, ou fa re, ajoûtée de part & d'autre à l'Harmonie de ces deux Quintes.

Cette explication est d'autant plus ingénieuse qu'elle montre à la fois l'origine, l'usage, la marche de la Dissonance, son rapport intime avec le Ton, & le moyen de déterminer réciproquement l'un par l'autre. Le désaut que j'y trouve, mais désaut essentiel qui fait tout crouler, c'est l'emploi d'une corde étrangere au Ton, comme corde essentielle du Ton; & cela par une sausse au Jon, cervant de base au Système de M. Rameau, le détruit en s'évanouissant.

Je parle de cette Quinte au-dessous de la Tonique, de cette sous-Dominante entre laquelle & la Tonique on n'apperçoit pas la moindre liaison qui puisse autoriser l'emploi de cette sous-Dominante, non-seulement comme corde essentielle du Ton, mais même en quelque qualité que ce puisse être. En esset, qu'y a-t-il de commun entre la résonnance, le frémissement des unissons d'ut, & le Son de sa Quinte en dessous ? Ce n'est point parce que la corde entière est un fa que se aliquotes résonnent au Son d'ut, mais parce qu'elle est un multiple de la corde ut, & il n'y a aucun des multiples de ce même ut qui ne donne un semblable phénomène. Prenez le septuple, il frémira & résonnera dans ses Parties ainsi que le triple; est-ce à dire que le Son de ce septuple ou ses Octaves soient des cordes essentielles du Ton? Tant s'en saut; puisqu'il ne forme pas même avec la Tonique un rappoit commensurable en Notes.

Je sais que M. Rameau a prétendu qu'au son d'une corde quelconque, une autre corde à sa douzième en dessous frémissoit sans résonner; mais, outre que c'est un étrange phénomène en acoustique qu'une corde sonore qui vibre & ne résonne pas, il est maintenant reconnu que cette prétendue expérience est une erreur, que la corde grave frémit parce qu'elle se partage, & qu'elle paroit ne pas résonner parce qu'elle ne rend dans ses Parties que l'unisson de l'aigu, qui ne se distingue pas aissement.

Que M. Rameau nous dise donc qu'il prend la Quinte en dessous

parce qu'il trouve la Quinte en dessus, & que ce jeu des Quintes lui paroît commode pour établir son Système, on pourra le séliciter d'une ingénieuse invention; mais qu'il ne l'autorise point d'une expérience chimérique, qu'il ne se tourmente point à chercher dans les renverfemens des proportions harmonique & arithmétique les sondemens de l'Harmonie, ni à prendre les propriétés des nombres pour celles des Sons.

Remarquez encore que si la contre-génération qu'il suppose pouvoit avoir lieu, l'Accord de la sous-Dominante sa ne devroit point porter une Tierce majeure, mais mineure; parce que le la Bémol est l'Harmonique véritable qui lui est assigné par ce renversement

ut fa la 1/4. De forte qu'à ce compte la Gamme du Mode majeur devroit avoir naturellement la Sixte mineure; mais elle l'a majeure, comme quatrième Quinte, ou comme Quinte de la feconde Note: ainsi voilà encore une contradiction.

Enfin remarquez que la quatrième Note donnée par la série des aliquotes, d'où naît le vrai Diatonique naturel n'est point l'Octave de la prétendue sous-Dominante dans le rapport de 4 à 3, mais une autre quatrième Note toute dissérente dans le rapport de 11 à 8, ainsi que tout Théoricien doit l'appercevoir au premier coup-d'œil.

J'en appelle maintenant à l'expérience & à l'oreille des Musiciens. Qu'on écoute combien la Cadence imparsaite de la sous-Dominante à la Tonique est dure & sauvage, en comparaison de cette même Cadence dans sa place naturelle, qui est de la Tonique à la Dominante. Dans le premier cas, peut-on dire que l'oreille ne desire plus rien après l'Accord de la Tonique? N'attend-on pas, malgré qu'on en ait, une suite ou une sin? Or, qu'est-ce qu'une Tonique après laquelle l'oreille desire quelque chose? Peut-on la regarder comme une véritable Tonique, & n'est-on pas alors réellement dans le Ton de sa, tandis qu'on pense être dans celui d'ut? Qu'on observe combien l'Intonation diatonique & successive de la quarrième Note & de la Note sensible, tant en montant qu'en descendant, parosit étrangère au Mode, & même pénible à la Voix. Si la longue habitude y accoutume l'oreille & la Voix du Musicien, la difficulté des Commençans à entonner cette

Note doit lui montrer assez combien elle est peu naturelle. On attribue cette dissiculté aux trois Tons consécutis : ne devroit-on pas voir que ces trois Tons consécutis ; de même que la Note qui les introduit , donnent une Modulation barbare qui n'a nul sondement dans la Nature ? Elle avoit assurément mieux guidé les Grecs , lorsqu'elle leur sit arrêter leur Tétracorde précisément au mi de notre Échelle , c'est-àdire , à la Note qui précède cette quatrième ; ils aimerent mieux prendre cette quatrième en dessous , & ils trouverent ainsi, avec leur seule oreille , ce que toute notre théorie harmonique n'a pu encore nous faire appercevoir.

Si le témoignage de l'oreille & celui de la raison se réunissent, au moins dans le Système donné, pour rejetter la prétendue sous-Dominante, non-seulement du nombre des cordes essentielles du Ton, mais du nombre des Sons qui peuvent entrer dans l'Échelle du Mode, que devient toute cette théorie des Dissonances è que devient l'explication du Mode mineur è que devient tout le Système de M. Rameau?

N'appercevant donc, ni dans la Physique, ni dans le calcul, la véritable génération de la *Dissonnance*, je lui cherchois une origine purement mécanique, & c'est de la manière suivante que je tâchois de l'expliquer dans l'Encyclopédie, sans m'écarter du Système pratique de M. Rameau.

Je suppose la nécessité de la Dissonance reconnue. (Voyez Harmonie & Cadence.) Il s'agit de voir où l'on doit prendre cette Dissonance, & comment il faut l'employer.

Si l'on compare fuccessivement tous les Sons de l'Échelle Diatonique avec le Son sondamental dans chacun des deux Modes, on n'y trouvera pour toute Dissonance que la Seconde, & la Septième, qui n'est qu'une Seconde renversée, & qui fait réellement Seconde avec l'Octave. Que la Septième soit renversée de la Seconde, & non la Seconde de la Septième, c'est ce qui est évident par l'expression des rapports: car celui de la Seconde 8. 9. étant plus simple que celui de la Septième 9. 16., l'Intervalle qu'il représente n'est pas, par conséquent, l'engendré, mais le générateur. Je sais bien que d'autres Intervalles altérés peuvent devenir dissonans; mais si la Seconde ne s'y

trouve pas exprimée ou fous-entendue, ce font seulement des accidens de Modulation auxquels l'Harmonie n'a aucun égard, & ces Dissonnances ne sont point alors traitées comme telles. Ainsi c'est une chose certaine qu'où il n'y a point de Seconde il n'y a point de Dissonnance; & la Seconde est proprement la seule Dissonnance qu'on puisse employer.

Pour réduire toutes les Consonnances à leur moindre espace, ne fortons point des bornes de l'Octave, elles y font toutes contenues dans l'Accord parfait. Prenons donc cet Accord parfait, sol si re sol, & voyons en quel lieu de cet Accord, que je ne suppose encore dans aucun Ton, nous pourrions placer une Dissonnance; c'est-à-dire, une Seconde, pour la rendre le moins choquante à l'oreille qu'il est possible. Sur le la entre le sol & le si, elle feroit une Seconde avec l'un & avec l'autre, & par conséquent dissonneroit doublement. Il en seroit de même entre le si & le re, comme entre tout Intervalle de Tierce: reste l'Intervalle de Quarte entre le re & le sol. Ici l'on peut introduire un Son de deux manières; 1º. on peut ajoûter la Note fa qui fera Seconde avec le sol & Tierce avec le re; 20. ou la Note mi qui fera Seconde avec le re & Tierce avec le sol. Il est évident qu'on aura de chacune de ces deux manières la Dissonnance la moins dure qu'on puisse trouver, car elle ne dissonnera qu'avec un seul Son, & elle engendrera une nouvelle Tierce qui, aussi bien que les deux précédentes, contribuera à la douceur de l'Accord total. D'un côté nous aurons l'Accord de Septième, & de l'autre celui de Sixte-ajoûtée, les deux seuls Accords dissonnans admis dans le Système de la Basse sondamentale.

Il ne suffit pas de faire entendre la Dissonnance, il faut la résoudre; vous ne choquez d'abord l'oreille que pour la flatter ensuite plus agréablement. Voilà deux Sons joints; d'un côté la Quinte & la Sixte, de l'autre la Septième & l'Octave; tant qu'ils feront ainsi la Seconde, ils resteront dissonnans: mais que les Parties qui les sont entendre s'éloignent d'un Degré; que l'une monte ou que l'autre descende diatoniquement, votre Seconde, de part & d'autre, sera devenue une Tierce; c'est-à-dire, une des plus agréables Consonnances. Ainsi après sol sa

vous aurez sol mi, ou sa la, & après re mi, mi ut, ou re sa; c'est ce qu'on appelle sauver la Dissonnance.

Refte à déterminer lequel des deux Sons joints doit monter ou descendre, & lequel doit rester en place: mais le motif de détermination saute aux yeux. Que la Quinte ou l'Octave restent comme cordes principales, que la Sixte monte, & que la Septième descende, comme Sons accessories, comme Dissonnances. De plus, si, des deux Sons joints, c'est à celui qui a le moins de chemin à faire de marcher par présérence, le sa descendra encore sur le mi, après la Septième, & le mi de l'Accord de Sixte-ajoûtée montera sur le sa car il n'y a point d'autre marche plus courte pour sauver la Dissonnance.

Voyons maintenant quelle marche doit faire le Son fondamental relativement au mouvement affigné à la Dissonnance. Puisque l'un des deux Sons joints reste en place, il doit faire liaison dans l'Accord suivant. L'Intervalle que doit former la Basse-fondamentale en quittant l'Accord, doit donc être déterminé sur ces deux conditions; 1°. que l'Octave du Son sondamental précédent puisse rester en place après l'Accord de Septième, la Quinte après l'Accord de Sixte-ajoûtée. 2°. que le Son sur lequel se résout la Dissonnance soit un des Harmoniques de celui auquel passe la Basse-sonnance soit un des Harmoniques de celui auquel passe la Basse-sonnance loit un des Harmoniques de celui auquel passe la Basse-sonnance soit un des descend de Quinte dans le premier cas, ou qu'elle monte de Quinte dans le second, toutes les conditions seront parsaitement remplies, comme il est évident, par la seule inspection de l'exemple, Pl. A. Fig. 9.

De-là on tire un moyen de connoître à quelle corde du Ton chacun de ces deux Accords convient le mieux. Quelles font dans chaque Ton les deux cordes les plus effentielles ? C'est la Tonique & la Dominante. Comment la Basse peut-elle marcher en descendant de Quinte sur deux cordes essentielles du Ton ? C'est en passant de la Dominante à la Tonique ; donc la Dominante est la corde à laquelle convient le mieux l'Accord de Septième. Comment la Basse en montant de Quinte peut-elle marcher sur deux cordes essentielles du Ton ? C'est en passant de la Tonique à la Dominante : donc la Tonique X ij

est la corde à laquelle convient l'Accord de Sixte-ajoûtée. Voilà pourquoi, dans l'exemple, j'ai donné un Dièse au fa de l'Accord qui suit celui-là : car le re étant Dominante-Tonique doit porter la Tierce majeure. La Basse peut avoir d'autres marches; mais ce sont-là les plus parsaites, & les deux principales Cadences. (Voyez CADENCE.)

Si l'on compare ces deux Diffonnances avec le Son fondamental, on trouve que celle qui descend est une Septième mineure, & celle qui monte une Sixte majeure, d'où l'on tire cette nouvelle règle que les Diffonnances majeures doivent monter, & les mineures descendre: car en général un Intervalle majeur a moins de chemin à faire en montant, & un Intervalle mineur en descendant; & en général aussi, dans les marches Diatoniques les moindres Intervalles sont à présérer.

Quand l'Accord de Septième porte Tierce majeure, cette Tierce sait, avec la Septième, une autre Dissonnance qui est la Fausse-Quinte, ou, par renversement, le Triton. Cette Tierce, vis-à-vis de la Septième, s'appelle encore Dissonnance majeure, & il lui est prescrit de monter, mais c'est en qualité de Note sensible, & sans la Seconde, cette prétendue Dissonnance n'existeroit point ou ne seroit point traitée comme telle.

Une observation qu'il ne saut pas oublier est, que les deux seules Notes de l'Échelle qui ne se trouvent point dans les Harmoniques des deux cordes principales ut & sol, sont précisément celles qui s'y trouvent introduites par la Dissonnance, & achevent, par ce moyen, la Gamme Diatonique, qui, sans cela, seroit imparsaite: ce qui explique comment le sa & le la, quoiqu'étrangers au Mode, se trouvent dans son Échelle, & pourquoi leur Intonation, toujours rude malgré l'habitude, éloigne l'idée du Ton principal.

Il faut remarquer encore que ces deux Dissonnances; favoir, la Sixte majeure & la Septième mineure, ne different que d'un semi-Ton, & differeroient encore moins si les Intervalles étoient bien justes. A l'aide de cette observation l'on peut tirer du principe de la résonnance une origine très-approchée de l'une & de l'autre, comme je vais le montrer.

Les Harmoniques qui accompagnent un Son quelconque ne se bornent pas à ceux qui composent l'Accord parfait. Il y en a une infinité d'autres moins sensibles à mesure qu'ils deviennent plus aigus & leurs rapports plus composés, & ces rapports sont exprimés par la série naturelle des aliquotes $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{6}$ $\frac{1}{7}$, &c. Les six premiers termes de cette série donnent les Sons qui composent l'Accord parfait & ses sepsitions en est exclus; cependant ce septième terme entre comme eux dans la résonnance totale du Son générateur, quoique moins sensiblement: mais il n'y entre point comme Consonnance; il y entre donc comme Dissonnance, & cette Dissonnance est donnée par la Nature, Reste à voir son rapport avec celles dont je viens de parler.

Or ce rapport est intermédiaire entre l'un & l'autre & fort rapproché de tous deux; car le rapport de la Sixte majeure est $\frac{1}{5}$, & celui de la Septième mineure $\frac{9}{16}$. Ces deux rapports réduits aux mêmes termes sont $\frac{41}{80}$ & $\frac{45}{80}$.

Le rapport de l'aliquote $\frac{1}{7}$ rapproché au fimple par ses Octaves est $\frac{4}{7}$, & ce rapport réduit au même terme avec les précédens se trouve intermédiaire entre les deux, de cette manière $\frac{316}{560}$ $\frac{310}{560}$ $\frac{310}{560}$; où l'on voit que ce rapport moyen ne differe de la Sixte majeure que d'un $\frac{1}{35}$, ou à-peu-près deux Comma, & de la Septième mineure que d'un $\frac{1}{112}$ qui est beaucoup moins qu'un Comma. Pour employer les mêmes Sons dans le genre Diatonique & dans divers Modes, il a fallu les altérer; mais cette altération n'est pas assez grande pour nous faire perdre la trace de leur origine.

J'ai fait voir, au mot Cadence, comment l'introduction de ces deux principales Dissonnances, la Septième & la Sixte-ajoûtée, donne le moyen de lier une suite d'Harmonie en la faisant monter ou descendre à volonté par l'entrelacement des Dissonnances.

Je ne parle point ici de la préparation de la Dissonnance, moins parce qu'elle a trop d'exceptions pour en faire une règle générale, que parce que ce n'en est pas ici le lieu. (Voyez PRÉPARER.) A l'égard des Dissonnances par supposition ou par suspension, voyez aussi ces deux mots. Ensin je ne dis rien non plus de la Septième diminuée, Accord

singulier dont j'aurai occasion de parler au mot Enharmonique. Quoique cette manière de concevoir la Dissonance en donne une idée assez nette, comme cette idée n'est point tirée du fond de l'Harmonie, mais de certaines convenances entre les Parties; je suis bien éloigné d'en faire plus de cas qu'elle ne mérite, & je ne l'ai jamais donnée que pour ce qu'elle valoit; mais on avoit jusqu'ici raisonné si mal sur la Dissonance, que je ne crois pas avoir sait en cela pis que les autres. M. Tartini est le premier, & jusqu'à présent le seul, qui ait déduit une Théorie des Dissonances des vrais principes de l'Harmonie. Pour éviter d'inutiles répétitions je renvoie là-dessus au mot Système où j'ai fait l'exposition du sien. Je m'abstiendrai de juger s'il a trouvé ou non celui de la Nature: mais je dois remarquer au moins que les principes de cet Auteur paroissent avoir dans leurs conséquences cette universalité & cette connexion qu'on ne trouve guères que dans ceux qui menent à la vérité.

Encore une observation avant de finir cet Article. Tout Intervalle commensurable est réellement consonnant : il n'y a de vraiment dissonnans que ceux dont les rapports sont irrationnels ; car il n'y a que ceux-là auxquels on ne puisse assigner aucun Son fondamental commun. Mais passé le point où les Harmoniques naturels sont encore sensibles, cette consonnance des Intervalles commensurables ne s'admet plus que par induction. Alors ces Intervalles font bien partie du Système Harmonique, puisqu'ils sont dans l'ordre de sa génération naturelle & se rapportent au Son fondamental commun; mais ils ne peuvent être admis comme Confonnans par l'oreille, parce qu'elle ne les apperçoit point dans l'Harmonie naturelle du corps sonore. D'ailleurs, plus l'Intervalle se compose, plus il s'élève à l'aigu du Son sondamental; ce qui se prouve par la génération réciproque du Son sondamental & des Intervalles supérieurs. (Voyez le Système de M. Tartini.) Or, quand la distance du Son fondamental au plus aigu de l'Intervalle générateur ou engendré, excède l'étendue du Système Mufical ou appréciable, tout ce qui est au-delà de cette étendue devant être censé nul, un tel Intervalle n'a point de fondement sensible & doit être rejetté de la pratique ou seulement admis comme Dissonnant. Voilà, non le Système de M. Rameau, ni celui de M. Tartini, ni le mien, mais le texte de la Nature, qu'au reste je n'entreprends pas d'expliquer.

- DISSONNANCE MAJEURE, est celle qui se sauve en montant. Cette Dissonnance n'est telle que relativement à la Dissonnance mineure; car elle sait Tierce ou Sixte majeure sur le vrai Son son damental, & n'est autre que la Note sensible, dans un Accord Dominant, ou la Sixte ajoûtée dans son Accord.
- DISSONNANCE MINEURE, est celle qui se sauve en descendant: c'est toujours la Dissonnance proprement dite; c'est-à-dire, la Septième du vrai Son sondamental.

La Dissonnance majeure est aussi celle qui se forme par un Intervalle superflu, & la Dissonnance mineure est celle qui se forme par un Intervalle diminué. Ces diverses acceptions viennent de ce que le mot même de Dissonnance est équivoque & signifie quelquesois un Intervalle & quelquesois un simple Son.

- DISSONNANT, partie. (Voyez DISSONNER.)
- DISSONNER. v. n. Il n'y a que les Sons qui dissonnent, & un Son dissonne quand il forme Dissonnance avec un autre Son. On ne dit pas qu'un Intervalle dissonne, on dit qu'il est Dissonnant.
- DITHYRAMBE. f. m. Sorte de Chanfon Grecque en l'honneur de Bacchus, laquelle se chantoit sur le Mode Phrygien, & se sentoit du feu & de la gaieté qu'inspire le Dieu auquel elle étoit consacrée. Il ne faut pas demander si nos Littérateurs modernes, toujours sages & compassées, se sont récriés sur la sougue & le désordre des Dithyrambes. C'est fort mal fait, sans doute, de s'enyvrer, sur-tout en l'honneur de la Divinité; mais j'aimerois mieux encore être yvre moi-même, que de n'avoir que ce sot bon-sens qui mesure sur la froide raison tous les discours d'un homme échaussée par le vin.
- DITON. f. m. C'est dans la Musique Grecque un Intervalle composé de deux Tons; c'est-àdire, une Tierce majeure. (Voyez Inter-VALLE, TIERCE.)
- DIVERTISSEMENT. s. m. C'est le nom qu'on donne à certains recueils de Danses & de Chansons qu'il est de règle à Paris d'insérer dans chaque Acte d'un Opéra, soit Ballet, soit Tragédie: Divertissement

importun dont l'Auteur a foin de couper l'action dans quelque moment intéressant, & que les Acteurs assis & les Spectateurs debout ont la patience de voir & d'entendre.

- DIX-HUITIEME. f. f. Intervalle qui comprend dix-sept Degrés conjoints, & par conséquent dix-huit Sons Diatoniques en comptant les deux extrêmes. C'est la double Octave de la Quarte. (Voyez QUARTE.)
- DIXIEME. f. f. Intervalle qui comprend neuf Degrés conjoints, & par conféquent dix Sons Diatoniques en comptant les deux qui le forment. C'est l'Octave de la Tierce ou la Tierce de l'Octave, & la Dixième est majeure ou mineure, comme l'Intervalle simple dont elle est la Réplique. (Voyez Tierce.)
- DIX-NEUVIEME. f. f. Intervalle qui comprend dix-huit Degrés conjoints, & par conféquent dix-neuf Sons Diatoniques en comptant les deux extrêmes. C'est la double-Octave de la Quinte. (Voyez QUINTE.)
- DIX-SEPTIEME. f. f. Intervalle qui comprend seize Degrés conjoints, & par conséquent dix-sept Sons Diatoniques en comptant les deux extremes. C'est la double-Octave de la Tierce, & la Dix-septième est majeure ou mineure comme elle.

Toute corde sonore rend avec le Son principal celui de sa Dixi-septième majeure, plûtôt que celui de sa Tierce simple ou de sa Dixième, parce que cette Dix-septième est produite par une aliquote de la corde entière; sçavoir, la cinquième partie; au lieu que les 4 que donneroit la Tierce, ni les 1 que donneroit la Dixième, ne sont pas une aliquote de cette même corde. (Voyez Son, Intervalle, Harmonie.)

D O. Syllabe que les Italiens substituent, en solsiant, à celle d'ut dont ils trouvent le Son trop sourd. Le même motif a fait entreprendre à plusieurs personnes, & entr'autres à M. Sauveur, de changer les noms de toutes les syllabes de notre Gamme; mais l'ancien usage a toujours prévalu parmi nous. C'est peut-être un avantage: il est bon de s'accoutamer à solsier par des syllabes sourdes, quand on n'en a guères de plus sonores à leur substituer dans le Chant.

DODECACORDE.

- DODECACORDE. C'est le titre donné par Henri Glaréan à un gros livre de sa composition, dans lequel, ajoûtant quatre nouveaux Tons aux huit usités de son tems, & qui restent encore aujourd'hui dans le Chant Ecclésiastique Romain, il pense avoir rétabli dans leur pureté les douze Modes d'Aristoxène, qui cependant en avoit treize; mais cette prétention a été résutée par J. B. Doni, dans son Traité des Genres & des Modes.
- DOIGTER. v. n. C'est faire marcher d'une maniere convenable & régulière les doigts sur quelque Instrument, & principalement sur l'Orgue ou le Clavecin, pour en jouer le plus facilement & le plus nettement qu'il est possible.

Sur les Instrumens à manche, tels que le Violon & le Violoncelle, la plus grande règle du Doigter confiste dans les diverses positions de la main gauche sur le manche; c'est par-là que les mêmes passages peuvent devenir faciles ou difficiles, selon les positions & selon les cordes sur lesquelles on peut prendre ces passages : c'est quand un Symphonista est parvenu à passer rapidement, avec justesse & précision, par toutes ces différentes positions, qu'on dit qu'il possede bien son manche. (Voyez Position.)

Sur l'Orgue ou le Clavecin, le Doigter est autre chose. Il y a deux manières de jouer sur ces Instrumens; savoir, l'Accompagnement & les Pièces. Pour jouer des Pièces on a égard à la facilité de l'exécution & à la bonne grace de la main. Comme il y a un nombre excessif de passages possibles dont la plûpart demandent une manière particulière de faire marcher les doigts, & que d'ailleurs chaque Pays & chaque Maître a sa règle, il faudroit sur cette Partie des détails que cet Ouvrage ne comporte pas, & sur lesquels l'habitude & la commodité tiennent lieu de règles, quand une sois on a la main bien posée. Les préceptes généraux qu'on peut donner sont, 1°, de placer les deux mains sur le Clavier de maniere qu'on n'ait rien de gêné dans l'attitude; ce qui oblige d'exclure communément le pouce de la main droite, parce que les deux pouces posés sur le Clavier & principalement sur les touches blanches donneroient aux bras une situation contrainte & de

mauvaise grace. Il faut observer aussi que les coudes soient un peu plus élevés que le niveau du Clavier, afin que la main tombe comme d'elle-même sur les touches; ce qui dépend de la hauteur du siège. 2°. De tenir le poignet à-peu-près à la hauteur du Clavier; c'est-à-dire, au niveau du coude, les doigts écartés de la largeur des touches & un peu recourbés sur elles pour être prêts à tomber sur des touches différentes. 3°. De ne point porter successivement le même doigt sur deux touches consécutives, mais d'employer tous les doigts de chaque main-Ajoûtez à ces observations les règles suivantes que je donne avec confiance, parce que je les tiens de M. Duphli, excellent Maître de Clavecin & qui possede sur-tout la persection du Doigter.

Cette perfection confiste en général dans un mouvement doux, légre & régulier.

Le mouvement des doigts se prend à leur racine; c'est-à-dire, à la jointure qui les attache à la main.

Il faut que les doigts foient courbés naturellement, & que chaque doigt ait fon mouvement propre indépendant des autres doigts. Il faut que les doigts tombent fur les touches & non qu'ils les frappent, & de plus qu'ils coulent de l'une à l'autre en se succédant; c'estadire, qu'il ne faut quitter une touche qu'après en avoir pris une autre. Ceci regarde particulierement le jeu François.

Pour continuer un roulement, il faut s'accoutumer à passer le pouce par-dessous tel doigt que ce soit, & à passer tel autre doigt par-dessous le pouce. Cette manière est excellente, sur-tout quand il se rencontre des Dièses ou des Bémols; alors faites en sorte que le pouce se trouve sur la touche qui précède le Dièse ou le Bémol, ou placez-le immédiatement après: par ce moyen vous vous procurerez autant de doigts de suite que vous aurez de Notes à faire.

Evitez, autant qu'il se pourra, de toucher du pouce ou du cinquieme doigt une touche blanche, sur-tout dans les roulemens de vitesse.

Souvent on exécute un même roulement avec les deux mains dont les doigts se succèdent pour lors consécutivement, Dans ces roulemens les mains passent l'une sur l'autre; mais il saut observer que le Son de la première touche sur laquelle passe une des mains soit aussi lié au Son précédent, que s'ils étoient touchés de la même main.

Dans le genre de Musique harmonieux & lié, il est bon de s'accoutumer à substituer un doigt à la place d'un autre sans relever la touche; cette manière donne des facilités pour l'exécution & prolonge la durée des Sons.

Pour l'Accompagnement, le Doigter de la main gauche est le même que pour les Pièces, parce qu'il faut toujours que cette main joue les Basses qu'on doit accompagner; ainsi les règles de M. Duphli y servent également pour cette partie, excepté dans les occasions où l'on veut augmenter le bruit au moyen de l'Octave qu'on embrasse du pouce & du petit doigt; car alors, au lieu de Doigter, la main entière se transporte d'une touche à l'autre. Quant à la main droite, son Doigter consiste dans l'arrangement des doigts & dans les marches qu'on leur donne pour faire entendre les Accords & leur succession; de sorte que quiconque entend bien la mécanique des doigts en cette partie, possede l'art de l'Accompagnement. M. Rameau a fort bien expliqué cette mécanique dans sa Dissertation sur l'Accompagnement, & je crois ne pouvoir mieux saire que de donner ici un précis de la Partie de cette Dissertation qui regarde le Doister.

Tout Accord peut s'arranger par Tierces. L'Accord parfait, c'està-dire, l'Accord d'une Tonique ainsi arrangé sur le Clavier, est formé par trois touches qui doivent être frappées du second, du quatrième & du cinquième doigt. Dans cette situation c'est le doigt le plus bas, c'està-dire, le second qui touche la Tonique; dans les deux autres faces, il se trouve toujours un doigt au moins au-dessous de cette même Tonique; il saut le placer à la Quarte. Quant au troisième doigt, qui se trouve au-dessous ou au-dessous des deux autres, il faut le placer à la Tierce de son voisin.

Une règle générale pour la succession des Accords est qu'il doit y avoir liaison entr'eux; c'est-à-dire, que quelqu'un des Sons de l'Accord précédent doit être prolongé sur l'Accord suivant & entrer dans son Harmonie. C'est de cette règle que se tire toute la mécanique du Doigier.

[ij

Puisque pour passer régulierement d'un Accord à un autre, il faut que quelque doigt reste en place, il est évident qu'il n'y a que quatre manières de succession réguliere entre deux Accords parsaits; savoir, la Basse - fondamentale montant ou descendant de Tierce ou de Quinte.

Quand la Basse procède par Tierces, deux doigts restent en place; en montant, ceux qui formoient la Tierce & la Quinte restent pour former l'Octave & la Tierce, tandis que celui qui formoit l'Octave descend sur la Quinte; en descendant, les doigts qui formoient l'Octave & la Tierce restent pour former la Tierce & la Quinte, tandis que celui qui faisoit la Quinte monte sur l'Octave.

Quand la Basse procède par Quintes, un doigt seul reste en place, & les deux autres marchent; en montant, c'est la Quinte qui reste pour faire l'Octave, tandis que l'Octave & la Tierce descendent sur la Tierce & sur la Quinte; en descendant, l'Octave reste pour faire la Quinte, tandis que la Tierce & la Quinte montent sur l'Octave & sur la Tierce. Dans toutes ces successions les deux mains ont toujours un mouvement contraire.

En s'exerçant ainsi sur divers endroits du Clavier, on se familiarise bien-tôt au jeu des doigts sur chacune de ces marches, & les suites d'Accords parsaits ne peuvent plus embarrasser.

Pour les Dissonnances, il faut d'abord remarquer que tout Accord dissonnant complet, occupe les quatre doigts, lesquels peuvent être arrangés tous par Tierces, ou trois par Tierces, & l'autre joint à quelqu'un des premiers, faisant avec lui un Intervalle de Seconde. Dans le premier cas, c'est le plus bas des doigts; c'est-à-dire, l'index qui sonne le Son fondamental de l'Accord; dans le second cas, c'est le supérieur des deux doigts joints. Sur cette observation l'on connoît aitément le doigt qui fait la dissonnance, & qui, par conséquent, doit descendre pour la sauver.

Selon les différens Accords confonnans ou dissonnans qui suivent un Accord dissonnant, il faut saire descendre un doigt seul, ou deux, ou trois. A la suite d'un Accord dissonnant, l'Accord parsait qui le sauve se trouve aisément sous les doigts. Dans une suite d'Accords

dissonnans quand un doigt seul descend, comme dans la Cadence interrompue, c'est toujours celui qui a fait la Dissonnance; c'est-àdire, l'inférieur des deux joints, ou le supérieur de tous, s'ils sont arrangés par Tierces. Faut-il faire descendre deux doigts, comme dans la Cadence parfaite : ajoûtez, à celui dont je viens de parler, son voisin au-dessous, & s'il n'en a point, le supérieur de tous : ce sont les deux doigts qui doivent descendre. Faut - il en faire descendre trois, comme dans la Cadence rompue: conservez le fondamental sur sa touche, & faites descendre les trois autres.

La suite de toutes ces différentes successions, bien étudiée, vous montre le jeu des doigts dans toutes les phrases possibles; & comme c'est des Cadences parsaites que se tire la succession la plus commune des phrases harmoniques, c'est aussi à celle-là qu'il faut s'exercer davantage: on y trouvera toujours deux doigts marchant & s'arrêtant alternativement. Si les deux doigts d'en haut descendent sur un Accord où les deux inférieurs restent en place, dans l'Accord suivant les deux supérieurs restent, & les deux inférieurs descendent à leur tour; ou bien ce sont les deux doigts extrêmes qui font le même jeu avec les deux movens.

On peut trouver encore une succession harmonique ascendante par Dissonnances, à la faveur de la Sixte-ajoûtée; mais cette succession, moins commune que celle dont je viens de parler, est plus difficile à ménager, moins prolongée, & les Accords se remplissent rarement de tous leurs Sons. Toutefois la marche des doigts auroit encore ici ses règles; & en supposant un entrelacement de Cadences imparsaites, on y trouveroit toujours, ou les quatre doigts par Tierces, ou deux doigts joints : dans le premier cas, ce seroit aux deux inférieurs à monter, & ensuite aux deux supérieurs alternativement : dans le second, le supérieur des deux doigts joints doit monter avec celui qui est au-dessus de lui, & s'il n'y en a point, avec le plus bas de

On n'imagine pas jusqu'à quel point l'étude du Doigter, prise de cette manière, peut faciliter la pratique de l'Accompagnement. Après un peu d'exercice les doigts prennent insensiblement l'habitude de marcher comme d'eux-mêmes ; ils préviennent l'esprit & accompagnent

avec une facilité qui a de quoi surprendre. Mais il faut convenir que l'avantage de cette méthode n'est pas sans inconvénient; car sans parler des Octaves & des Quintes de suite qu'on y rencontre à tout moment, il résulte de tout ce remplissage une Harmonie brute & dure dont l'oreille est étrangement choquée, sur-tout dans les Accords par supposition.

Les Maîtres enseignent d'autres manières de Doigter, fondées sur les mêmes principes, sujettes, il est vrai, à plus d'exceptions; mais par lesquelles retranchant des sons, on gêne moins la main par trop d'extension, l'on évite les Octaves & les Quintes de suite, & l'on rend une Harmonie, non pas aussi pleine, mais plus pure & plus agréable.

DOLCE. (Voyez D.)

DOMINANT. adj. Accord Dominant ou sensible est celui qui se pratique sur la Dominante du Ton, & qui annonce la Cadence parsaite. Tout Accord parsait majeur devient Dominant, si-tôt qu'on lui ajoûte la Septième mineure.

DOMINANTE. f. f. C'est, des trois Notes essentielles du Ton, celle qui est une Quinte au-dessus de la Tonique. La Tonique & la Dominante déterminent le Ton; elles y sont chacune la sondamentale d'un Accord particulier; au lieu que la Médiante, qui constitue le Mode, n'a point d'Accord à elle, & fait seulement partie de celui de la Tonique.

M. Rameau donne généralement le nom de Dominante à toute Note qui porte un Accord de Septième, & distingue celle qui porte l'Accord sensible par le nom de Dominante-Tonique; mais à cause de la longueur du mot cette addition n'est pas adoptée des Artistes, ils continuent d'appeller simplement Dominante a Quinte de la Tonique, & ils n'appellent pas Dominantes, mais Fondamentales, les autres Notes portant Accord de Septième; ce qui suffit pour s'expliquer, & prévient la consusion.

DOMINANTE, dans le Plain-Chant, est la Note que l'on rebat le plus fouvent, à quelque Degré que l'on soit de la Tonique. Il y a dans le Plain-Chant Dominante & Tonique, mais point de Médiante.

DORIEN. adj. Le Mode Dorien étoit un des plus anciens de la

Mufique des Grecs, & c'étoit le plus grave ou le plus bas de ceux qu'on a depuis appellés authentiques.

Le caractère de ce Mode étoit sérieux & grave, mais d'une gravité tempérée; ce qui le rendoit propre pour la guerre & pour les sujets de Religion.

Platon regarde la majesté du Mode Dorien comme très-propre à couferver les bonnes mœurs, & c'est pour cela qu'il en permet l'usage dans sa République.

Il s'appelloit *Dorien* parce que c'étoit chez les Peuples de ce nom qu'il avoit été d'abord en ufage. On attribue l'invention de ce Mode à Thamiris de Thrace, qui, ayant eu le malheur de défier les Muses & & d'être vaincu, fut privé par elles de la Lyre & des yeux.

- DOUBLE. adj. Intervalles Doubles ou redoublés font tous ceux qui excedent l'étendue de l'Octave. En ce sens la Dixieme est double de la Tierce, & la Douzieme double de la Quinte. Quelques-uns donnent aussi le nom d'Intervalles doubles à ceux qui sont composés de deux Intertervalles égaux, comme la Fausse-Quinte qui est composée de deux Tierces mineures.
- DOUBLE. f. m. On appelle Doubles, des Airs d'un Chant simple en lui-même, qu'on figure & qu'on double par l'addition de plusieurs Notes qui varient & ornent le Chant sans le gâter. C'est ce que les Italiens appellent Variazioni. (Voyez VARIATIONS.)

Il y a cette différence des *Doubles* aux broderies ou Fleurtis, que ceux-ci font à la liberté du Musicien, qu'il peut les faire ou les quitter quand il lui plaît, pour reprendre le simple. Mais le *Double* ne se quitte point; & si-tôt qu'on l'a commencé, il faut le poursuivre jusqu'à la fin de l'Air.

DOUBLE est encore un mot employé à l'Opéra de Paris, pour désigner les Acteurs en sous-ordre, qui remplacent les premiers Acteurs dans les rolles que ceux-ci quittent par maladie ou par air, ou lorsqu'un Opéra est sur ses sins & qu'on en prépare un autre. Il faut avoir entendu un Opéra en Doubles pour concevoir ce que c'est qu'un tel Spectacle, & quelle doit être la patience de ceux qui veulent bien le fréquenter en cet état. Tout le zèle des bons Citoyens François

bien pourvus d'oreilles à l'épreuve, suffit à peine pour tenir à ce détestable charivari,

- DOUBLER. v. a. Doubler un Air, c'est y faire des Doubles; Doubler un rolle, c'est y remplacer l'Acteur principal. (Voyez DOUBLE.)
- DOUBLE-CORDE. s. s. Manière de jeu sur le Violon, laquelle consiste à toucher deux cordes à la sois faisant deux Parties différentes. La Double-corde fait souvent beaucoup d'effet. Il est difficile de jouer très-juste sur la Double-corde.
- DOUBLE-CROCHE. f. f. Note de Musique qui ne vaut que le quart d'une Noire, ou la moitié d'une Croche. Il faut par conséquent seize Doubles-croches pour une Ronde ou pour une Mefure à quatre Tems. (Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.)

On peut voir la figure de la Double-croche liée ou détachée dans la figure 9. de la Planche D. Elle s'appelle Double-croche, à cause du double crochet qu'elle porte à sa queue, & qu'il faut pourtant bien distinguer du Double-crochet proprement dit, qui fait le sujet de l'Article suivant.

DOUBLE-CROCHET. f. m. Signe d'abbréviation qui marque la division des Notes en Doubles-croches, comme le simple Crochet marque leur division en Croches simples. (Voyez CROCHET.) Voyez aussi la figure & l'effet du Double-crochet, Figure 10. de la Planche D. à l'exemple B.

DOUBLE-EMPLOI. f. m. Nom donné par M. Rameau aux deux différentes manières dont on peut considérer & traiter l'Accord de sous-Dominante; savoir, comme Accord sondamental de Sixteajoûtée, ou comme Accord de grande-Sixte, renversé d'un Accord sondamental de Septième. En effet, ces deux Accords portent exactement les mêmes Notes, se chiffrent de même, s'emploient sur les mêmes cordes du Ton; de sorte que souvent on ne peut discerner celui que l'Auteur a voulu employer qu'à l'aide de l'Accord suivant qui le sauve, & qui est disférent dans l'un & dans l'autre cas.

Pour faire ce discernement on considere le progrès diatonique des deux Notes qui sont la Quinte & la Sixte, & qui, formant entr'elles un Intervalle de Seconde font l'une ou l'autre la Dissonance de l'Accord. Or ce progrès est déterminé par le mouvement de la Basse. Si donc, de ces deux Notes, la supérieure est dissonante, elle montera d'un Degré dans l'Accord suivant, l'insérieure restera en place, & l'Accord sera une Sixte-ajoûtée. Si c'est l'insérieure qui est dissonante, elle descendra dans l'Accord suivant, la supérieure restera en place, & l'Accord sera celui de grande-Sixte. Voyez les deux cas du Double-emploi, Planche D. Fig. 12.

A l'égard du Compositeur, l'usage qu'il peut faire du Double-emploi est de considérer l'Accord qui le comporte sous une face pour y entrer & sous l'autre pour en sortir; de sorte qu'y étant arrivé comme à un Accord de Sixte-ajoûtée, il le sauve comme un Accord de grande-Sixte, & réciproquement.

M. d'Alembert a fait voir qu'un des principaux usages du Double-emploi est de pouvoir porter la succession diatonique de la Gamme jusqu'à l'Octave, sans changer de Mode, du moins en montant; car en descendant on en change. On trouvera, (Planche D. Fig. 13.) l'exemple de cette Gamme & de sa Basse-fondamentale. Il est évident, selon le système de M. Rameau, que toute la succession harmonique qui en résulte est dans le même Ton; car on n'y emploie à la rigueur, que les trois Accords, de la Tonique, de la Dominante, & de la sous-Dominante; ce dernier donnant par le Double-emploi celui de Septième de la seconde Note, qui s'emploie sur la Sixième.

A l'égard de ce qu'ajoûte M. d'Alembert dans ses Élémens de Musique, page 80. & qu'il répète dans l'Encyclopédie, Article Doubleemploi; savoir, que l'Accord de Septième re fa la ut, quand même on le regarderoit comme renversé de fa la ut re, ne peut être suivi de l'Accord ut mi sol ut, je ne puis être de son avis sur ce point.

La preuve qu'il en donne est que la Dissonance ut du premier Accord ne peut être sauvée dans le second; & cela est vrai, puisqu'elle reste en place: mais dans cet Accord de Septième re sa la ut renversé de cet Accord fa la ut re de Sixte-ajoûtée, ce n'est point

ut, mais re qui est la Dissonnance; laquelle, par conséquent, doit être sauvée en montant sur mi, comme elle sait réellement dans l'Accord suivant; tellement que cette marche est forcée dans la Basse même, qui de re ne pourroit sans saute retourner à ut, mais doit monter à mi pour sauver la Dissonnance.

M. d'Alembert fait voir ensuite que cet Accord re fa la ut, précédé & suivi de celui de la Tonique, ne peut s'autoriser par le Loubleemploi; & cela est encore très-vrai, puisque cet Accord, quoique chiffré d'un 7, n'est traité comme Accord de Septième, ni quand on y entre, ni quand on en fort, ou du moins qu'il n'est point nécesfaire de le traiter comme tel, mais simplement comme un renversement de la Sixte-ajoutée, dont la Dissonnance est à la Basse; sur quoi l'on ne doit pas oublier que cette Dissonnance ne se prépare jamais. Ainfi, quoique dans un tel passage il ne soit pas question du Double - emploi, que l'Accord de Septième n'y soit qu'apparent & impossible à fauver dans les règles, cela n'empéche pas que le passage ne soit bon & régulier, comme je viens de le prouver aux Théoriciens, & comme je vais le prouver aux Artistes, par un exemple de ce passage, qui sûrement ne sera condamné d'aucun d'eux, ni justifié par aucune autre Basse-fondamentale que la mienne. (Voyez Planche D. Fig. 14.)

J'avoue que ce renversement de l'Accord de Sixte-ajoûtée, qui transporte la Dissonnance à la Basse, a été blâmé par M. Rameau; cet Auteur, prenant pour Fondamental l'Accord de Septième qui en résulte, a mieux aimé faire descendre Diatoniquement la Basse-Fondamentale, & sauver une Septième par une autre Septième, que d'expliquer cette Septième par un renversement. J'avois relevé cette erreur & beaucoup d'autres dans des papiers qui depuis long-tems avoient passé dans les mains de M. d'Alembert, quand il fit ses Elémens de Mussque; de sorte que ce n'est pas son sentiment que j'attaque, c'est le mien que je désends.

Au reste, on ne seuroit user avec trop de réserve du Double-emploi, & les plus grands Maîtres sont les plus sobres à s'en servir.

DOUBLE-FUGUE. f. f. On fait une Double-Fugue, lorfqu'à

la suite d'une Fugue déja annoncée, on annonce une autre Fugue d'un dessein tout disséent; & il saut que cette seconde Fugue ait sa réponse & ses rentrées ainsi que la première; ce qui ne peut guères se pratiquer qu'à quatre Parties. (Voyez Fugue.) On peut, avec plus de Parties, saire entendre à la sois un plus grand nombre encore de dissérentes Fugues; mais la consusson est toujours à craindre, & c'est alors le ches-d'œuvre de l'art de les bien traiter. Pour cela il saut, dit M. Rameau, observer autant qu'il est possible, de ne les faire entrer que l'une après l'autre; surtout la première sois, que leur progression soit renversée, qu'elles soient caractérisées différemment, & que l'une s'entende avec une portion de l'autre. Mais ces exercices pénibles sont plus saits pour les écoliers que pour les maîtres; ce sont les semelles de plomb qu'on attache aux pieds des jeunes Coureurs pour les faire courir plus légèrement quand ils en sont délivrés.

DOUBLE-OCTAVE. s. f. f. Intervalle composé de deux Octaves, qu'on appelle autrement Quinzième, & que les Grecs appelloient Disdiapason.

La Double - Octave est en raison doublée de l'Octave simple, & c'est le seul Intervalle qui ne change pas de nom en se composant avec lui-même.

- DOUBLE-TRIPLE. Ancien nom de la Triple de Blanches ou de la Mesure à trois pour deux, laquelle se bat à trois Tems, & contient une Blanche pour chaque Tems. Cette Mesure n'est plus en usage qu'en France, où même elle commence à s'abolir.
- DOUX. adj. pris adverbialement. Ce mot en Musique est opposé à Fort, & s'écrit au-dessus des Portées pour la Musique Françoise, & au-dessous pour l'Italienne dans les endroits où l'on veut faire diminuer le bruit, tempérer & radoucir l'éclat & la véhémence du Son, comme dans les Echos, & dans les Parties d'Accompagnement. Les Italiens écrivent Dolce & plus communément Piano dans le même sens; mais leurs Puristes en Musique soutiennent que ces deux mots ne sont pas synonymes, & que c'est par abus que plusieurs Auteurs les emploient comme tels. Ils disent que Piano signifie simplement une modé-

ration de son, une diminution de bruit; mais que Dolce indique, outre cela, une manière de jouer più soave, plus donce, plus liée, & répondant à-peu-près au mot Louré des François.

Le Doux a trois nuances qu'il faut bien distinguer; savoir le Demijeu, le Doux, & le très-Doux. Quelque voisines que paroissent être ces trois nuances, un Orchestre entendu les rend très - sensibles & très-distinctes.

DOUZIEME. J. J. Intervalle composé de onze Degrés conjoints, c'est-à-dire de Douze Sons diatoniques en comptant les deux extrêmes : C'est l'Octave de la Quinte. (Voyez QUINTE.)

Toute corde sonore rend, avec le Son principal, celui de la Douzième, plutôt que celui de la Quinte, parce que cette Douzième est produite par une aliquote de la corde entière qui est le tiers; au lieu que
les deux tiers, qui donneroient la Quinte, ne sont pas une aliquote
de cette même corde.

DRAMATIQUE. adj. Cette épithète se donne à la Musique imitative, propre aux Pièces de Théâtre qui se chantent, comme les Opéra. On l'appelle aussi Musique Lyrique. (Voyez IMITATION.)

DUO. s. m. Ce nom se donne en général à toute Musique à deux Parties; mai on en restraint aujourd'hui le sens à deux Parties récitantes, vocales ou instrumentales, à l'exclusion des simples Accompaguemens qui ne sont comptés pour rien. Ainsi l'on appelle Duo une Musique à deux Voix, quoiqu'il y ait une troisseme Partie pour la Basse-continue, & d'autres pour la Symphonie. En un mot, pour constituer un Duo il saut deux Parties principales, entre lesquelles le Chant soit également distribué.

Les règles du Duo & en géneral de la Musique à deux Parties, font les plus rigoureuses pour l'Harmonie; on y désend plusieurs passages, plusieurs mouvemens qui seroient permis à un plus grand nombre de Parties: car tel passage ou tel Accord qui plast à la faveur d'un troissème ou d'un quatrième Son, sans eux choqueroit l'oreille. D'ailleurs, on ne seroit pas pardonnable de mal choisir, n'ayant que deux Sons à prendre dans chaque Accord. Ces règles étoient encore bien plus sévères autresois; mais on s'est resaché sur tout cela dans ces derniers tems où tout le monde s'est mis à composer.

On peut envisager le Duo fous deux aspects; savoir simplement comme un Chant à deux Parties, tel par exemple que le premier verset du Stabat de Pergolèse, Duo le plus parfait & le plus touchant qui soit sorti de la plume d'aucun Musicien; ou comme partie de la Musique imitative & théâtrale, tels que sont les Duo des Scènes d'Opéra. Dans l'un & dans l'autre cas, le Duo est de toutes les sortes de Musique celle qui demande le plus de goût, de choix, & la plus difficile à traiter sans sortir de l'unité de Mélodie. On me permettra de faire ici quelques observations sur le Duo Dramatique, dont les difficultés particulieres se joignent à celles qui sont communes à tous les Duo.

L'Auteur de la Lettre sur l'Opéra d'Omphale a sensément remarqué que les Duo sont hors de la nature dans la Musique imitative : car rien n'est moins naturel que de voir deux personnes se parler à la sois durant un certain tems, soit pour dire la même chose, soit pour se contredire, sans jamais s'écouter ni se répondre; & quand cette supposition pourroit s'admettre en certains cas, ce ne seroit pas du moins dans la Tragédie, où cette indécence n'est convenable ni à la dignité des personnages qu'on y fait parler, ni à l'éducation qu'on seur suppose. Il n'y a donc que les transports d'une passion violente qui puissent porter deux Interlocuteurs héroïques à s'interrompre l'un l'autre, à parler tous deux à la sois; & même, en pareil cas, il est très-ridicule que ces discours simultanés soient prolongés de manière à faire une suite chacun de leur côté.

Le premier moyen de sauver cette absurdité est donc de ne placer les Duo que dans des situations vives & touchantes, où l'agitation des Interlocuteurs les jette dans une sorte de délire capable de faire oublier aux Spectateurs & à eux-mêmes ces bienséances théâtrales qui renforcent l'illusion dans les scènes froides, & la détruisent dans la chaleur des passions. Le second moyen est de traiter le plus qu'il est possible le Duo en Dialogue. Ce Dialogue ne doit pas être phrassé & divisé en grandes périodes comme celui du Récitatif, mais formé d'interrogations, de réponses, d'exclamations vives & courtes, qui donnent occasion à la Mélodie de passer alternativement & rapidement d'une Partie à l'autre, sans cesser de former une suite que l'oreille puisse

saisir. Une troisième attention est de ne pas prendre indifféremment pour sujets toutes les passions violentes; mais seulement celles qui sont sufceptibles de la Mélodie douce & un peu contrastée convenable au Duo, pour en rendre le chant accentué & l'Harmonie agréable. La fureur, l'emportement marchent trop vîte; on ne distingue rien, on n'entend qu'un aboiement confus, & le Duo ne fait point d'effet. D'ailleurs, ce retour perpetuel d'injures, d'insultes conviendroit mieux à des Bouviers qu'à des Héros, & cela ressemble tout-à fait aux fansaronades de gens qui veulent se faire plus de peur que de mal. Bien moins encore faut-il employer ces propos doucereux d'appas, de chaînes, de flâmes; jargon plat & froid que la passion ne connut jamais, & dont la bonne Musique n'a pas plus besoin que la bonne Poésie. L'instant d'une séparation, celui où l'un des deux Amans va à la mort ou dans les bras d'un autre ; le retour sincère d'un infidèle ; le touchant combat d'une mère & d'un fils voulant mourir l'un pour l'autre ; tous ces momens d'affliction où l'on ne laisse pas de verser des larmes délicieuses : voilà les vrais sujets qu'il faut traiter en Duo avec cette simplicité de paroles qui convient au langage du cœur. Tous ceux qui ont fréquenté les Théâtres Lyriques favent combien ce feul mot addio peut exciter d'attendrissement & d'émotion dans tout un Spectacle. Mais si-tôt qu'un trait d'esprit ou un tour phrasé se laisse appercevoir, à l'instant le charme est détruit, & il faut s'ennuyer ou rire.

Voilà quelques-unes des observations qui regardent le Poëte. A l'égard du Mussicien, c'est à lui de trouver un chant convenable au su-jet, & distribué de telle sorte que, chacun des Interlocuteurs parlant à son tour, toute la suite du Dialogue ne forme qu'une Mélodie, qui, sans changer de sujet, ou du moins sans altérer le mouvement, passe dans son progrès d'une Partie à l'autre, sans cesser d'être une & sans enjamber. Les Duo qui sont le plus d'este son ceux des Voix égales, parce que l'Harmonie en est plus rapprochée; & entre les Voix égales, celles qui sont le plus d'este son les Dessus, parce que leur Diapason plus aigu se rend plus distinct, & que le Son en est plus touchant. Aussi les Duo de cette espèce sont-ils les seuls employés par les Italiens dans leurs Tragédies, & je ne doute pas que l'usage des Castrati dans les rolles d'hommes ne soit dû en partie à cette observation. Mais quoiqu'il

doive y avoir égalité entre les Voix, & unité dans la Mélodie, ce n'est pas à dire que les deux Parties doivent être exactement semblables dans leur tour de chant: car outre la diversité des styles qui leur convient, il est très-rare que la situation des deux Acteurs soit si parfaitement la même qu'ils doivent exprimer leurs sentimens de la même manière: ainsi le Mussicien doit varier leur Accent & donner à chacun des deux le caractère qui peint le mieux l'état de son ame, sur-tout dans le Récit alternatif.

Quand on joint ensemble les deux Parties, (ce qui doit se faire rarement & durer peu), il faut trouver un Chant susceptible d'une marche par Tierces ou par Sixtes, dans lequel la seconde Partie sasse sons este susceptible d'une marche par Tierces ou par Sixtes, dans lequel la seconde Partie sasse sons este susceptible. Il saut garder la dureté des Dissonances, les Sons perçans & renforcés, le Fortissimo de l'Orchestre pour des instans de désordre & de transports où les Acteurs, semblant s'oublier eux-mêmes, portent leur égarement dans l'ame de tout spectateur sensible, & lui sont éprouver le pouvoir de l'Harmonie sobrement ménagée; mais ces instans doivent être rares, courts & amenés avec art. Il faut, par une Musique douce & affectueuse, avoir déja disposé l'oreille & le cœur à l'émotion, pour que l'une & l'autre se prétent à ces ébranlemens violens, & il faut qu'ils passent avec la rapidité qui convient à notre soiblesse; car quand l'agitation est trop forte, elle ne peut durer, & tout ce qui est au de-là de la nature ne touche plus.

Comme je ne me flatte pas d'avoir pu me faire entendre partout assectairement dans cet article, je crois devoir y joindre un exemple sur lequel le Lecteur, comparant mes idées, pourra les concevoir plus aisément. Il est tiré de l'Olympiade de M. Métastasso; les curieux feront bien de chercher dans la Musique du même Opéra, par Pergolèse, comment ce premier Musicien de son tems & du nôtre a traité ce Luo dont voici le sujet.

Mégaclès s'étant engagé à combattre pour son ami dans des jeux où le prix du vainqueur doit être la belle Aristée, retrouve dans cette même Aristée la maîtresse qu'il adore. Charmée du combat qu'il va soutenir & qu'elle attribue à son amour pour elle, Aristée lui dit à ce sujet les choses les plus tendres, auxquelles il répond non

moins tendrement; mais avec le désespoir secret de ne pouvoir retirer sa parole, ni se dispenser de faire, aux dépens de tout son bonheur, celui d'un ami auquel il doit la vie. Aristée, allarmée de la douleur qu'elle lit dans ses yeux, & que consirment se discours équivoques & interrompus, lui rémoigne son inquiétude, & Mégaclès ne pouvant plus supporter, à la fois, son désespoir & le trouble de sa maitresse, part sans s'expliquer & la laisse en proie aux plus vives craintes. C'est dans cette situation qu'ils chantent le Duo suivant.

MÉGACLÈS.

Mia vita addio. Ne' giorni tuoi felici Ricordati di me.

ARISTÉE.

Perchè cosi mi dici, Anima mia, perchè?

MÉGACLES.

Taci, bell' Idol mio.

ARISTÉE.
Parla, mio dolce amor.

ENSEMBLE.

Mégaclés. Ah! che parlando, ARISTÉE. Ah! che tacendo, Tu mi traffigi il corl

> ARISTÉE, à part. Veggio languir chi adoro, Ne intendo il suo languir!

MÉGACLÉS, à part. Di gelofia mi moro , E non lo posso dir!

ENSEMBLE.

Chi mai provò di questo Affanno più funesto, Più barbaro dolor? Bien que tout ce Dialogue semble n'être qu'une suite de la Scène, ce qui le rassemble en un seul Duo, c'est l'unité de Dessein par laquelle le Musicien en réunit toutes les Parties, selon l'intention du Poète.

A l'égard des Duo Bouffons qu'on emploie dans les Intermèdes & autres Opéra Comiques, ils ne font pas communément à Voix égales, mais entre Basse & Dessus. S'ils n'ont pas le pathétique des Duo tragiques, en revanche ils font susceptibles d'une variété plus piquante, d'accens plus différens & de caractères plus marqués. Toute la gentillesse de la coquetterie, toute la charge des rolles à manteaux, tout le contraste des sottises de notre sexe & de la ruse de l'autre, enfin toutes les idées accessoires dont le sujet est susceptible; ces choses peuvent concourir toutes à jetter de l'agrément & de l'intérêt dans ces Duo, dont les règles sont d'ailleurs les mêmes que des précédens, en ce qui regarde le Dialogue & l'unité de Mélodie. Pour trouver un Duo comique parfait à mon gré dans toutes ses Parties, je ne quitterai point l'Auteur immortel qui m'a fourni les deux autres exemples, mais je citerai le premier Duo de la Serva Padrona : lo conosco a quegl' occhietti, &c. & je le citerai hardiment comme un modele de Chant agréable, d'unité de Mélodie, d'Harmonie simple, brillante & pure, d'accent, de dialogue & de goût; auquel rien ne peut manquer, quand il sera bien rendu, que des auditeurs qui sachent l'entendre & l'estimer ce qu'il vaut.

- DUPLICATION. f. f. Terme de Plain-Chant. L'Intonation par Duplication se fait par une sorte de Périelèse, en doublant la penultième Note du mot qui termine l'Intonation; ce qui n'a lieu que lorsque cette pénultième Note est immédiatement au-dessous de la dernière. Alors la Duplication sert à la marquer davantage, en manière de Note sensible.
- DUR. adj. On appelle ainsi tout ce qui blesse l'oreille par son apreté. Il y a des Voix Dures & glapissantes, des Instrumens aigres & Durs, des compositions Dures. La Dureté du Béquarre lui sit donner autrefois le nom de B Dur. Il y a des Intervalles Durs dans la Mélodie; tel est le progrès Diatonique des trois Tons, soit en montant soit en

descendant; & telles sont en général toutes les Fausses-Relations. Il y a dans l'Harmonie des Accords Durs; tels que sont le Triton, la Quinte superflue, & en général toutes les Dissonances majeures. La Dureté prodiguée révolte l'oreille & rend une Musique désagréable; mais ménagée avec art, elle sert au clair-obscur, & ajoûte à l'expression.



E.

E si mi, E la mi, ou simplement E. Troissème Son de la Gamme de l'Arétin, que l'on appelle autrement Mi. (Voyez GAMME.)

ECBOLÉ, ou Elévation. C'étoit, dans les plus anciennes Mufiques Grecques, une altération du Genre Enharmonique, lorsqu'une Corde étoit accidentellement élevée de cinq Dièses au-dessus de son Accord ordinaire.

É CHELLE. s. s. f. C'est le nom qu'on a donné à la succession Diatonique des sept Notes, ut re mi fa sol la si, de la Gamme notée, parce que ces Notes se trouvent rangées en manière d'Échelons sur les Portées de notre Musique.

Cette énumération de tous les Sons Diatoniques de notre Système, rangés par ordre, que nous appellons Echelle, les Grecs dans le leur l'appelloient Tétracorde, parce qu'en effet leur Echelle n'étoit composée que de quatre Sons qu'ils répétoient de Tétracorde en Tétracorde, comme nous faisons d'Octave en Octave. (Voyez TÉTRACORDE.)

Saint Grégoire fut, dit-on, le premier qui changea les Tétracordes des Anciens en un Eptacorde ou Système de sept Notes; au bout desquelles, commençant une autre Octave, on trouve des Sons semblables répécés dans le même ordre. Cette découverte est trèsbelle, & il semblera singulier que les Grecs, qui voyoient fort bien les propriétés de l'Octave, aient cru, malgré cela, devoir rester attachés à leurs Tétracordes. Grégoire exprima ces sept Notes avec les sept premières lettres de l'Alphabet Latin. Gui Arétin donna des noms aux six premières; mais il négligea d'en donner un à la septième, qu'en France on a depuis appellée si, & qui n'a point encore d'autre nom que B mi, chez la plûpart des Peuples de l'Europe,

Il ne faut pas croire que les rapports des Tons & semi-Tons dont l'Echelle est composée, soient des choses purement arbitraires, & qu'on eût pu, par d'autres divisions tout aussi bonnes, donner aux

Sons de cette Echelle un ordre & des rapports différens. Notre Syftéme Diatonique est le meilleur à certains égards, parce qu'il est engendré par les Consonnances & par les disférences qui sont entr'elles. » Que l'on ait entendu plusieurs fois «, dit M. Sauveur, » l'Ac- » cord de la Quinte & celui de la Quarte, on est porté naturel- » lement à imaginer la disférence qui est entr'eux; elle s'unit & se » lie avec eux dans notre esprit & participe à leur agrément : voilà » le Ton majeur. Il en va de même du Ton mineur , qui est la disférence de la Tierce mineure à la Quarte; & du semi-Ton » majeur, qui est celle de la même Quarte à la Tierce majeure «. Or le Ton majeur, le Ton mineur & le semi-Ton majeur; voilà les Degrés Diatoniques dont notre Echelle est composée selon les rapports suivans.

Ton majeur.	Ton mineur.	Semi-Ton majeur.	Ton majeur.	Ton mineur.	Ton majeur.	Semi Ton majeur.
Ut Re	Mi	Fa	s So	l	La	Si Ut.
8	9	15	8	9	8	15
9	10	16	9	10	9	16

Pour faire la preuve de ce calcul, il faut composer tous les rapports compris entre deux termes consonnans, & l'on trouvera que leur produit donne exactement le rapport de la Consonnance; & si l'on réunit tous les termes de l'Echelle, on trouvera le rapport total en raison sous double; c'est-à-dire, comme 1 est à 2: ce qui est en effet le rapport exact des deux termes extrêmes; c'est-à-dire de l'ut à son Octave.

L'Echelle qu'on vient de voir est celle qu'on nomme naturelle ou Diatonique; mais les modernes, divisant ses Degrés en d'autres Intervalles plus petits, en ont tiré une autre Echelle qu'ils ont appellée Echelle semi-Tonique ou Chromatique, parce qu'elle procède par semi-Tons.

Pour former cette Echelle, on n'a fait que partager en deux In-

tervalles égaux ou supposés tels, chacun des cinq Tons entiers de l'Octave, sans distinguer le Ton majeur du Ton mineur; ce qui, avec les deux semi-Tons majeurs qui s'y trouvoient déjà, fait une succession de douze semi-Tons sur treize Sons consécutifs d'une Octave à l'autre.

L'usage de cette Echelle est de donner les moyens de Moduler sur telle Note qu'on veut choisir pour fondamentale, & de pouvoir, non-seulement faire sur cette Note un Intervalle quelconque, mais y établir une Echelle Diatonique, semblable à l'Echelle Diatonique de l'ut. Tant qu'on s'est contenté d'avoir pour Tonique une Note de la Gamme, prise à volonté, sans s'embarrasser si les Sons par lesquels devoit passer la Modulation, étoient avec cette Note, & entr'eux dans les rapports convenables, l'Echelle semi-Tonique étoit peu nécessaire; quelque fa Dièse, quelque si Bémol composoient ce qu'on appelloit les Feintes de la Musique : c'étoient seulement deux touches à ajoûter au Clavier Diatonique. Mais depuis qu'on a cru sentir la nécessité d'établir entre les divers Tons une similitude parfaite, il a fallu trouver des moyens de transporter les mêmes Chants & les mêmes Intervalles plus haut ou plus bas, felon le Ton que l'on choifissoit. L'Echelle Chromatique est donc devenue d'une nécessité indispensable; & c'est par son moyen qu'on porte un Chant sur tel Degré du Clavier que l'on veut choifir, & qu'on le rend exactement sur cette nouvelle position tel qu'il peut avoir été imaginé pour un autre.

Ces cinq Sons ajoûtés ne forment pas dans la Musique de nouveaux Degrés: mais ils se marquent tous sur le Degré le plus voisin, par un Bémol si le Degré est plus haut; par un Dièse s'il est plus bas: & la Note prend toujours le nom du Degré sur lequel elle est placée.

(Voyez BÉMOL & DIESE.)

Pour assigner maintenant les rapports de ces nouveaux Intervalles, il faut savoir que les deux Parties ou semi-Tons qui composent le Ton majeur, sont dans les rapports de 15 à 16 & de 128 à 135; & que les deux qui composent aussi le Ton mineur sont dans les rapports de 15 à 16 & de 24 à 25: de sorte qu'en divisant toute l'Octave selon l'Echelle semi-Tonique, on en a tous les termes dans les rapports exprimés dans la Pl. L. Fig. 1,

Mais il faut remarquer que cette divission, tirée de M. Malcolm, paroît à bien des égards manquer de justesse. Premierement, les semi-Tons qui doivent être mineurs y sont majeurs, & celui du sol Dièse au la, qui doit être majeur, y est mineur. En second lieu, plusseurs Tierces majeures, comme celle du la à l'ut Dièse, & du mi au sol Dièse, y sont trop fortes d'un Comma; ce qui doit les rendre insupportables. Enfin le semi-Ton moyen y étant substitué au semi-Ton maxime, donne des Intervalles saux partout où il est employé. Sur quoi l'on ne doit pas oublier que ce semi-Ton moyen est plus grand que le majeur même; c'est-à-dire, moyen entre le maxime & le majeur. (Voyez Semi-Ton.)

Une division meilleure & plus naturelle seroit donc de partager le Ton majeur en deux semi-Tons, l'un mineur de 24 à 25, & l'autre maxime de 25 à 27, laissant le Ton mineur divisé en deux semi-Tons, l'un majeur & l'autre mineur, comme dans la Table cidessus.

Il y a encore deux autres Echelles femi-Toniques, qui viennent de deux autres manières de divifer l'Octave par femi-Tons.

La premiere se fait en prenant une moyenne Harmonique ou Arithmétique entre les deux termes du Ton majeur , & une autre entre ceux du Ton mineur , qui divise l'un & l'autre Ton en deux semi-Tons presque égaux : ainsi le Ton majeur $\frac{1}{2}$ est divisé en $\frac{16}{17}$ & $\frac{17}{12}$ arithmétiquement , les nombres représentant les longueurs des Cordes ; mais quand ils représentant les vibrations , les longueurs des Cordes sont réciproques & en proportion harmonique , comme 1 $\frac{167}{17}$ $\frac{1}{2}$, ce qui met le plus grand semi-Ton au grave.

De la même manière le Ton mineur $\frac{2}{10}$ fe divise arithmétiquement en deux semi-Tons $\frac{11}{10} \otimes \frac{12}{10}$, ou réciproquement $1 \frac{12}{10} \frac{2}{10}$; mais cette dernière division n'est pas harmonique.

Toute l'Octave ainsi calculée donne les rapports exprimés dans la Planche L. Fig. 2.

M. Salmon rapporte, dans les Transactions Philosophiques, qu'il a fait devant la Société Royale une expérience de cette Echelle sur des Cordes divisées exactement selon ces proportions, & qu'elles surrent parsaitement d'accord avec d'autres Instrumens touchés par les

meilleures mains. M. Malcolm ajoûte qu'ayant calculé & comparé ces rapports, il en trouva un plus grand nombre de faux dans cette *Echelle*, que dans la précédente; mais que les erreurs étoient confidérablement moindres; ce qui fait compensation.

Enfin l'autre Echelle semi-Tonique est celle des Aristoxéniens, dont le P. Mersenne a traité fort au long, & que M. Rameau a tenté de renouveller dans ces derniers tems. Elle consiste à diviser géométriquement l'Octave par onze moyennes proportionnelles en douze semi-Tons parsaitement égaux. Comme les rapports n'en sont pas rationnels, je ne donnerai point ici ces rapports qu'on ne peut exprimer que par la formule même, ou par les logarithmes des termes de la progression entre les extrêmes 1 & 2. (Voyez Tempérament.)

Comme au Genre Diatonique & au Chromatique, les Harmonistes en ajoûtent un troissème, savoir l'Enharmonique; ce troissème Genre doit avoir aussi son Echelle, du moins par supposition : car quoique les Intervalles vraiment Enharmoniques n'existent point dans notre Clavier, il est certain que tout passage Enharmonique les suppose, & que l'esprit corrigeant sur ce point la sensation de l'oreille, ne passe alors d'une idée à l'autre qu'à la faveur de cet Intervalle sousentendu. Si chaque Ton étoit exactement composé de deux semi-Tons mineurs, tout Intervalle Enharmonique feroit nul, & ce Genre n'existeroit pas. Mais comme un Ton mineur même contient plus de deux semi-Tons mineurs, le complément de la somme de ces deux femi-Tons au Ton; c'est-à-dire l'espace qui reste entre le Dièse de la Note inférieure, & le Bémol de la supérieure, est précisément l'Intervalle Enharmonique, appellé communément Quart-de-Ton.Ce Quartde-Ton est de deux espèces, savoir l'Enharmonique majeur & l'Enharmonique mineur, dont on trouvera les rapports au mot QUART-DE-TON.

Cette explication doit suffire à tout Lecteur pour concevoir aisément l'Echelle Enharmonique que j'ai calculée & insérée dans la Planche L. Fig. 3. Ceux qui chercheront de plus grands éclaircissemens sur ce point, pourront lire le mot Enharmonique.

ECHO. s. m. Son renvoyé ou réstéchi par un corps solide, & qui

par-là fe répète & fe renouvelle à l'oreille. Ce mot vient du Grec Fixes. Son.

On appelle aussi Echo le lieu où la répétition se fait entendre.

On distingue les Echos pris en ce sens, en deux espèces; savoir: 1°. L'Echo simple qui ne répète la voix qu'une sois, & 2°.1'Echo double ou multiple qui répète les mêmes Sons deux ou plusieurs sois.

Dans les Echos simples il y en a de Toniques, c'est-à-dire, qui ne répètent que le Son musical & soutenu; & d'autres Syllabiques, qui

répètent aussi la voix parlante.

On peut tirer parti des Echos multiples, pour former des Accords & de l'Harmonie avec une seule Voix, en faisant entre la Voix & l'Echo une espèce de Canon dont la Mesure doit être reglée sur le Tems qui s'écoule entre les Sons prononcés & les mêmes Sons répétés. Cette manière de faire un Concert à soi tout seul, devroit, si le Chanteur étoit habile, & l'Echo vigoureux, paroître étonnante & presque magique aux Auditeurs non prévenus.

Le nom d'Echo se transporte en Musique à ces sortes d'Airs ou de Pièces dans lesquelles, à l'imitation de l'Echo, l'on répète de tems en tems, & fort doux, un certain nombre de Notes. C'est sur l'Orgue qu'on emploie le plus communément cette manière de jouer, à cause de la facilité qu'on a de faire des Echos sur le Positif; on peut faire aussi des Echos sur le Clavecin, au moyen du petit Clavier.

L'Abbé Brossard dit qu'on se sert quelquesois du mot Echo en la place de celui de Doux ou Piano, pour marquer qu'il saut adoucir la Voix ou le Son de l'Instrument, comme pour faire un Echo. Cet usage ne subsiste plus.

ÉCHOMETRE. f. m. Espèce d'Echelle graduée, ou de Règle divisée en plusieurs parties, dont on se ser pour mesurer la durée ou longueur des Sons, pour déterminer leurs valeurs diverses, & même les rapports de leurs Intervalles.

Ce mot vient du Grec 2005, Son, & de mirjor, Mesure.

Je n'entreprendrai pas la description de cette machine, parce qu'on n'en fera jamais aucun usage, & qu'il n'y a de bon Echometre qu'une oreille sensible & une longue habitude de la Musique. Ceux qui voudront en savoir là-dessus davantage, peuvent consulter le Mémoire

de Monsieur Sauveur, inséré dans ceux de l'Académie des Sciences année 1701. Ils y trouveront deux Echelles de cette espèce; l'une de M. Sauveur, & l'autre de M. Loulié. (Voyez aussi l'article Chronometre.)

- E C L Y S E. f. f. Abaissement. C'étoit, dans les plus anciennes Mufiques Grecques, une altération dans le Genre Enharmonique, lorsqu'une corde étoit accidentellement abaissée de trois Dièses au dessous de son Accord ordinaire. Ainsi l'Eclyse étoit le contraire du Spondéassne.
- E C M É L E. adj. Les Sons Ecmèles étoient, chez les Grecs, ceux de la voix inappréciable ou parlante, qui ne peut fournir de Mélodie; par opposition aux Sons Emmèles ou Musicaux.
- EFFET. f. m. Impression agréable & forte que produit une excellente Musique sur l'oreille & l'esprit des écoutans: ainsi le seul mot Effet signifie en Musique un grand & bel Effet, Et non-seulement on dira d'un ouvrage qu'il fait de l'Effet; mais on y distinguera, sous le nom de choses d'Effet, toutes celles où la sensation produite paroît supérieure aux moyens employés pour l'exciter.

Une longue pratique peut apprendre à connoître sur le papier les choses d'Effet; mais il n'y a que le Génie qui les trouve. C'est le défaut des mauvais Compositeurs & de tous les Commençans, d'entasser Parties fur Parties, Instrumens fur Instrumens, pour trouver l'Effet qui les fuit, & d'ouvrir, comme disoit un Ancien, une grande bouche pour souffler dans une petite Flûte. Vous diriez, à voir leurs Partitions si chargées, si hérissées, qu'ils vont vous surprendre par des Effets prodigieux, & si vous êtes surpris en écoutant tout cela, c'est d'entendre une petite Musique maigre, chétive, consuse, sans Effet, & plus propre à étourdir les oreilles qu'à les remplir. Au contraire l'œil cherche sur les Partitions des grands Maîtres ces Effets sublimes & ravissans que produit leur Musique exécutée. C'est que les menus détails sont ignorés ou dédaignés du vrai génie, qu'il ne vous amuse point par des foules d'objets petits & puériles, mais qu'il vous émeut par de grands Effets, & que la force & la simplicité réunies forment roujours son caractère.

- É G A L. adj. Nom donné par les Grecs au Système d'Aristoxène, parce que cet Auteur divisoit généralement chacun de ses Tétracordes en trente parties égales, dont il assignoit ensuite un certain nombre à chacune des trois divisions du Tétracorde, selon le Genre & l'espèce du Genre qu'il vouloit établir. (Voyez Genre, Système.)
- ÉLÉGIE. Sorte de Nome pour les Flûtes, inventé, dit-on, par Sacadas Argien.
- ÉLÉVATION. s. f. Arsis. L'Élévation de la main ou du pied, en battant la Mesure, sert à marquer le Tems soible & s'appelle proprement Levé: c'étoit le contraire chez les Anciens. L'Élévation de la voix en chantant, c'est le mouvement par lequel on la porte à l'aigu.
- ÉLINE, Nom donné par les Grecs à la Chanson des Tisserands. (Voyez Chanson.)
- E M M E L E. adj. Les Sons Emmèles étoient chez les Grecs ceux de la voix distincte, chantante & appréciable, qui peuvent donner une Mélodie.
- ENDEMATIE. f. f. C'étoit l'Air d'une forte de Danse particulière aux Argiens.
- E N H A R M O N I Q U E. adj. pris fubfl. Un des trois Genres de la Musique des Grecs, appellé aussi très-fréquemment *Harmonie* par Aristoxène & ses Sectateurs.

Ce Genre résultoit d'une division particulière du Tétracorde, selon laquelle l'Intervalle qui se trouve entre le Lichanos ou la troisième corde, & la Mése ou la quatrième, étant d'un Diton ou d'une Tieve majeure, il ne restoit, pour achever le Tétracorde au grave, qu'un semi-Ton à partager en deux Intervalles; savoir, de l'Hypate à la Parhypate, & de la Parhypate au Lichanos. Nous expliquerons au mot Genre comment se faisoit cette division.

Le Genre Enharmonique étoit le plus doux des trois, au ra port d'Aristide Quintilien. Il passoit pour très-ancien, & la plûpart des Auteurs en attribuoient l'invention à Olympe Phrygien. Mais son Tétracorde, ou plûtôt son Diatessaron de ce Genre, ne contenoit que trois cordes qui formoient entr'elles deux Intervalles incomposés;

le premier d'un semi-Ton, & l'autre d'une Tierce majeure; & de ces deux seuls Intervalles répétés de Tétracorde en Tétracorde, résultoit alors tout le Genre Enharmonique. Ce ne sur qu'après Olympe qu'on s'avisa d'insérer, à l'imitation des autres Genres, une quatrième corde entre les deux premières, pour faire la division dont je viens de parler. On en trouvera les rapports selon les Systèmes de Ptolomée & d'Aristoxène. (Planche M. Fig. 5.)

Ce Genre si merveilleux, si admiré des Anciens, & , selon quelques-uns, le premier trouvé des trois, ne demeura pas long-tems en vigueur. Son extréme difficulté le fit bien-tôt abandonner à mesure que l'Art gagnoit des combinaisons en perdant de l'énergie, & qu'on suppléoit à la finesse de l'oreille par l'agilité des doigts. Aussi Plutarque reprend-il vivement les Musiciens de son tems d'avoir perdu le plus beau des trois Genres, & d'oser dire que les Intervalles n'en sont pas sensibles; comme si tout ce qui échappe à leurs sens grossiers, ajoûte ce Philosophe, devoit être hors de la Nature.

Nous avons aujourd'hui une forte de Genre Enharmonique entièrement différent de celui des Grecs. Il confiste, comme les deux autres, dans une progression particulière de l'Harmonie, qui engendre, dans la marche des Parties, des Intervalles Faharmoniques, en employant à la fois ou successivement entre deux Notes qui sont à un Ton l'une de l'autre le Bémol de l'insérieure & le Dièse de la supérieure. Mais quoique, selon la rigueur des rapports, ce Dièse & ce Bémol dussent former un Intervalle entr'eux; (Voyez ÉCHELLE & QUART-DETON.) cet Intervalle ét trouve nul, au moyen du Tempérament, qui, dans le Système établi, fait servir le même Son à deux usages: ce qui n'empêche pas qu'un tel passage ne produise, par la force de la Modulation & de l'Harmonie, une partie de l'effet qu'on cherche dans les psitions Enharmoniques.

omme ce Genre est assez peu connu, & que nos Aureurs se sont contentés d'en donner quelques notions trop succinctes, je crois devoir l'expliquer ici un peu plus au long.

Il faut remarquer d'abord que l'Accord de Septième diminuée est le seul sur lequel on puisse pratiquer des passages vraiment Enharmoniques; B b ij & cela en vertu de cette propriété finguliere qu'il a de divîser l'Octave entière en quatre intervalles égaux. Qu'on prenne dans les quatre Sons qui composent cet Accord, celui qu'on voudra pour sondamental, on trouvera toujours également que les trois autres Sons forment sur celui-ci un Accord de Septième diminuée. Or le Son sondamental de l'Accord de Septième diminuée est toujours une Note sensible; de sorte que, sans rien changer à cet Accord, on peut, par une manière de double ou de quadruple emploi, le faire servir successivement sur quatre différentes sondamentales; c'est-à-dire, sur quatre différentes Notes sensibles.

Il suit de-là que ce même Accord, sans rien changer ni à l'Accompagnement, ni à la Basse, peut porter quatre noms dissérens, & par conséquent se chiffrer de quatre dissérentes manières: savoir, d'un 7 : sous le nom de Septième diminuée; d'un 6 x sous le nom de Sixte majeure & sausse-Quinte; d'un 4 sous le nom de Tierce mineure & Triton; & ensin d'un x 2 sous le nom de Seconde superflue. Bien entendu que la Cles doit être censée armée disséremment, selon les Tons où l'on est supposé être.

Voilà donc quatre manières de fortir d'un Accord de Septième diminuée, en se supposant successivement dans quatre Accords dissérens: car la marche sondamentale & naturelle du Son qui porte un Accord de Septième diminuée, est de se résoudre sur la Tonique du Mode mineur, dont il est la Note sensible.

Imaginons maintenant l'Accord de Septième diminuée sur ut Dièse Note sensible, si je prends la Tierce mi pour sondamentale, elle deviendra Note sensible à son tour, & annoncera par conséquent le Mode mineur de fa; or cet ut Dièse reste bien dans l'Accord de mi Note sensible : mais c'est en qualité de re Bémol, c'est-à-dire de sixième Note du Ton, & de septième diminuée de la Note sensible : ainsi cet ut Dièse qui, comme Note sensible, étoit obligé de monter dans le Ton de re, devenu re Bémol dans le Ton de fa, est obligé de descendre comme Septième diminuée: voilà une transition Enhar-

monique. Si au lieu de la Tierce, on prend, dans le même Accord d'ut Dièse, la fausse Quinte fol pour nouvelle Note sensible, l'ut Dièse deviendra encore re Bémol, en qualité de quatrième Note: autre passage Enharmonique. Ensin si l'on prend pour Note sensible la Septième diminuée elle-même, au lieu de si Bémol, il saudra nécessairement la considerer comme la Dièse; ce qui fait un troisième passage Enharmonique sur le même Accord.

A la faveur de ces quatre différentes manières d'envifager fucceffivement le même Accord, on passe d'un Ton à un autre qui en paroît fort éloigné; on donne aux Parties des progrès différens de celui qu'elles auroient dû avoir en premier lieu, & ces passages ménagés à propos, sont capables, non-seulement de surprendre, mais de ravir l'Auditeur quand ils sont bien rendus.

Une autre source de variété, dans le même Genre, se tire des différentes manières dont on peut résoudre l'Accord qui l'annonce; car quoique la Modulation la plus naturelle foit de passer de l'Accord de Septième diminuée sur la Note sensible, à celui de la Tonique en Mode mineur, on peut, en substituant la Tierce majeure à la mineure, rendre le Mode majeur & même y ajoûter la Septième pour changer cette Tonique en Dominante, & passer ainsi dans un autre Ton. A la faveur de ces diverses combinaisons réunies, on peut fortir de l'Accord en douze manières. Mais, de ces douze, il n'y en a que neuf qui, donnant la conversion du Dièse en Bémol ou réciproquement, soient véritablement Enharmoniques; parce que dans les trois autres on ne change point de Note sensible : encore dans ces neuf diverses Modulations n'y a-t-il que trois diverses Notes sensibles, chacune desquelles se résout par trois passages différens : de sorte qu'à bien prendre la chose on ne trouve sur chaque Note sensible que trois vrais passages Enharmoniques possibles; tous les autres n'étant point réellement Enharmoniques, ou se rapportant à quelqu'un des trois premiers. (Voyez, Planche L. Fig. 4. un exemple de rous ces passages.)

A l'imitation des Modulations du Genre Diatonique, on a plufieurs fois essayé de faire des morceaux entiers dans le Genre Enharmonique, & pour donner une sorte de règle aux marches sondamentales de ce Genre, on l'a divisé en Diatonique-Enharmonique qui procède par une succession de semi-Tons majeurs, & en Chromatique-Enharmonique qui procède par une succession de semi-Tons mineurs.

Le Chant de la première espèce est Diatonique, parce que les semi-Tons y sont majeurs; & il est Enharmonique, parce que deux semi-Tons majeurs de suite sorment un Ton trop sort d'un Intervalle Enharmonique. Pour sormer cette espèce de Chant, il saut saire une Basse qui descende de Quarte & monte de Tierce majeure alternativement. Une partie du Trio des Parques de l'Opéra d'Hippolite, est dans ce Genre; mais il n'a jamais pu être exécuté à l'Opéra de Paris, quoique M. Rameau assure qu'il l'avoit été ailleurs par des Musiciens de bonne volonté, & que l'esset en sut surprenant.

Le Chant de la seconde espèce est Chromatique, parce qu'il procède par semi-Tons mineurs; il est Enharmonique, parce que les deux semi-Tons mineurs consécutifs forment un Ton trop foible d'un Intervalle Enharmonique. Pour former cette espèce de Chant, il faut faire une Basse-fondamentale qui descende de Tierce mineure & monte de Tierce majeure alternativement. M. Rameau nous apprend qu'il avoit fair dans ce Genre de Musique un tremblement de terre dans l'Opéra des Indes galantes; mais qu'il sut si mal servi qu'il sut obligé de le changer en une Musique commune. (Voyez les Elémens de Musique de M. d'Alembert, pages 91, 92, 93 & 166.)

Malgré les exemples cités & l'autorité de M. Rameau, je crois devoir avertir les jeunes Artiftes que l'Enharmonique-Diatonique & l'Enharmonique-Chromatique me paroiffent tous deux à rejetter comme Genres, & je ne puis croire qu'une Musique modulée de cette manière, même avec la plus parsaite exécution, puisse jamais rien valoir. Mes raisons sont que les passages brusques d'une idée à une autre idée extrémement éloignée, y sont si fréquens, qu'il n'est pas possible à l'esprit de suivre ces transitions avec autant de rapidité que la Musique les présente; que l'oreille n'a pas le tems d'appercevoir le rapport très-secret & très-composé des Modulations, ni de sous-entendre les Intervalles supposés; qu'on ne trouve plus dans de pareilles successions ombre de Ton ni de Mode; qu'il est également impossible de retenir celui d'où l'on fort, ni de prévoir celui où l'on va; & qu'au

milieu de tout cela, l'on ne sait plus du tout où l'on est. L'Enharmonique n'est qu'un passage inattendu dont l'étonnante impression se sait fortement & dure longtems; passage que par conséquent on ne doit pas trop brusquement ni trop souvent répéter, de peur que l'idée de la Modulation ne se trouble & ne se perde entièrement : car sitôt qu'on n'entend que des Accords isolés qui n'ont plus de rapport sensible & de sondement commun , l'Harmonie n'a plus aussi d'union ni de suite apparente, & l'estet qui en résulte n'est qu'un vain bruit sans siaison & sans agrément. Si M. Rameau, moins occupé de calculs inutiles, eût mieux étudié la Métaphysique de son Art, il est à croire que le seu naturel de ce savant Artiste eût produit des prodiges, dont le germe étoit dans son génie, mais que ses préjugés ont toujours étoussée.

Je ne crois pas même que les fimples Transitions Enharmoniques puissent jamais bien réussir, ni dans les Chœurs, ni dans les Airs, parce que chacun de ces morceaux forme un tout où doit régner l'unité, & dont les Parties doivent avoir entr'elles une liaison plus sensible que ce Genre ne peut la marquer.

Quel est donc le vrai lieu de l'Enharmonique? C'est, selon moi, le Récitatif obligé. C'est dans une scène sublime & pathétique où la Voix doit multiplier & varier les infléxions Musicales à l'imitation de l'accent grammatical, oratoire & souvent inappréciable; c'est, dis-je, dans une telle scène que les Transitions Enharmoniques sont bien placées, quand on sait les ménager pour les grandes expressions, & les affermir, pour ainsi dire, par des traits de symphonie qui suspendent la parole & renforcent l'expression. Les Italiens, qui sont un usage admirable de ce Genre, ne l'emploient que de cette manière. On peut voir dans le premier Récitatif de l'Orphée de Pergolese un exemple frappant & simple des effets que ce grand Musicien sut tirer de l'Enharmonique, & comment, loin de faire une Modulation dure, ces Transitions, devenues naturelles & faciles à entonner, donnent une douceur énergique à toute la déclamation.

J'ai déja dit que notre Genre Enharmonique est entièrement différent de celui des Anciens. J'ajoûterai que, quoique nous n'ayons point comme eux d'Intervalles Enharmoniques à entonner, cela n'em-

pêche pas que l'Enharmonique moderne ne soit d'une exécution plus difficile que le leur. Chez les Grecs les Intervalles Enharmoniques, purement Mélodieux, ne demandoient, ni dans le Chanteur ni dans l'écoutant, aucun changement d'idées, mais seulement une grande délicatesse d'organe; au lieu qu'à cette même délicatesse, il faut joindre encore, dans notre Musique, une connoissance exacte & un sentiment exquis des métamorphoses Harmoniques les plus brusques & les moins naturelles: car si l'on n'entend pas la phrase, on ne sauroit donner aux mots le ton qui leur convient; ni chanter juste dans un système Harmonieux, si l'on ne sent l'Harmonie.

ENSEMBLE. adv. fouvent pris fubflantivement. Je ne m'arrêterai pas à l'explication de ce mot, pris pour le rapport convenable de toutes les parties d'un Ouvrage entr'elles & avec le tout, parce que c'est un sens qu'on lui donne rarement en Musique. Ce n'est guères qu'à l'exécution que ce terme s'applique, lorsque les Concertans sont si parfaitement d'accord, soit pour l'Intonation, soit pour la Mesure, qu'ils semblent être tous animés d'un même esprit, & que l'exécution rend sidèlement à l'oreille tout ce que l'œil voit sur la Partition.

L'Ensemble ne dépend pas seulement de l'habileté avec laquelle chacun lit sa Partie, mais de l'intelligence avec laquelle il en sent le caractère particulier, & la liaison avec le tout ; soit pour phraser avec exactitude, soit pour suivre la précision des Mouvemens, soit pour faisir le moment & les nuances des Fort & des Doux; soit enfin pour ajoûter aux ornemens marqués, ceux qui font si nécessairement supposés par l'Auteur, qu'il n'est permis à personne de les omettre. Les Musiciens ont beau être habiles, il n'y a d'Ensemble qu'autant qu'ils ont l'intelligence de la Musique qu'ils exécutent, & qu'ils s'entendent entr'eux : car il seroit impossible de mettre un parfait Ensemble dans un Concert de sourds, ni dans une Musique dont le style seroit parfaitement étranger à ceux qui l'exécutent. Ce sont surtout les Maîtres de Musique, Conducteurs & Chefs d'Orchestre, qui doivent guider, ou retenir ou presser les Musiciens pour mettre partout l'Ensemble; & c'est ce que fait toujours un bon premier Violon par une certaine charge d'exécution qui en imprime fortement le caractère dans toutes les oreilles. La Voix récitante est assujettie à la Basse & à la Mesure;

le premier Violon doit écouter & fuivre la Voix; la Symphonie doit écouter & fuivre le premier Violon : enfin le Clavecin, qu'on suppose tenu par le Compositeur, doit être le véritable & premier guide de tout.

En général, plus le Style, les périodes, les phrases, la Mélodie & l'Harmonie ont de caractère, plus l'ensemble est sacile à faisir; parce que la même idée imprimée vivement dans tous les esprits préside à toute l'exécution. Au contraire, quand la Musique ne dit rien, & qu'on n'y sent qu'une suite de Notes sans liaison, il n'y a point de tout auquel chacun rapporte sa Partie, & l'exécution va toujours mal. Voilà pourquoi la Musique Françoise n'est jamais ensemble.

ENTONNER. v. a. C'est dans l'exécution d'un Chant, sormer avec justesse les Sons & les Intervalles qui sont marqués. Ce qui ne peut guères se faire qu'à l'aide d'une idée commune à laquelle doivent se rapporter ces Sons & ces Intervalles; savoir, celle du Ton & du Mode où ils sont employés, d'où vient peut-être le mot Entonner. On peut aussi l'attribuer à la marche Diatonique; marche qui paroît la plus commode & la plus naturelle à la Voix. Il y a plus de difficulté à Entonner des Intervalles plus grands ou plus petits, parce qu'alors la Glotte se modifie par des rapports trop grands dans le premier cas, ou trop composés dans le second.

Entonner est encore commencer le Chant d'une Hymne, d'un Pseaume, d'une Antienne, pour donner le Ton à tout le Chœur. Dans l'Église Catholique, c'est, par exemple, l'Officiant qui entonne le Te Deum; dans nos Temples, c'est le Chantre qui entonne les Pseaumes.

ENTR' ACTE. f. m. Espace de tems qui s'écoule entre la fin d'un Acte d'Opéra & le commencement de l'Acte suivant, & durant lequel la représentation est suspendue, tandis que l'action est supposée se continuer ailleurs. L'Orchestre remplit cet espace en France par l'exécution d'une Symphonie qui poste aussi le nom d'Entr'asse.

Il ne paroît pas que les Grecs aient jamais divisé leurs Drames par Actes, ni par conséquent connu les Entr'actes. La représentation n'étoit point suspendue sur leurs Théâtres depuis le commencement de la Pièce jusqu'à la fin. Ce surent les Romains qui, moins épris du Spectacle,

Cc

commencèrent les premiers à le partager en plusieurs parties, dont les Intervalles offroient du relâche à l'attention des Spectateurs, & cet usage s'est continué parmi nous.

Puisque l'Entr'acte est fait pour suspendre l'attention & reposer l'esperit du Spectateur, le Théâtre doit rester vide, & les Intermèdes dont on le remplissoit autresois sormoient une interruption de trèsmauvais goût, qui ne pouvoit manquer de nuire à la Pièce en saisant perdre le sil de l'action. Cependant Molière lui-même ne vit point cette vérité si simple, & les Entr'actes de sa dernière Pièce étoient remplis par des Intermèdes. Les François, dont les Spectacles ont plus de raison que de chaleur, & qui n'aiment pas qu'on les tienne longtems en silence, ont depuis lors réduit les Entr'actes à la simplicité qu'ils doivent avoir, & il est à desirer pour la perfection des Théâtres qu'en cela leur exemple soit suivi par-tout.

Les Italiens qu'un sentiment exquis guide souvent mieux que le raisonnement, ont proserit la Danse de l'action Dramatique; (Voyez Opéra.) Mais par une inconséquence qui naît de la trop grande durée qu'ils veulent donner au Spectacle, iis remplissent leurs Entr'astes des Ballets qu'ils bannissent de la Pièce. & s'ils évitent l'absurdité de la double imitation, ils donnent dans celle de la transposition de Scène, & promenant ainsi le Spectateur d'objet en objet, lui sont oublier l'action principale, perdre l'intérêt, & pour lui donner le plaisse des yeux lui ôtent celui du cœur. Ils commencent pourtant à sentir le désaut de ce monstrueux assemblage, & après avoir déjà presque chasse les Intermèdes des Entr'asses, sans doute ils ne tarderont pas d'en chasser encore la Danse, & de la réserver, comme il convient, pour en faire un Spectacle brillant & isolé à la fin de la grande Pièce.

Mais quoique le Théâtre reste vide dans l'Entr'acte, ce n'est pas à dire que la Musique doive être interrompue : car à l'Opéra où elle fait une partie de l'existence des choses, le sens de l'ouïe doit avoir une telle liaison avec celui de la vue, que tant qu'on voit le lieu de la Scène on entende l'Harmonie qui en est supposée inséparable, afin que son concours ne paroisse ensuite étranger ni nouveau sous le chant des Acteurs.

La difficulté qui se présente à ce sujet est de savoir ce que le Musicien doit dicter à l'Orchestre quand il ne se passe plus rien sur la Scène : car si la Symphonie, ainsi que toute la Musique Dramatique, n'est qu'une imitation continuelle, que doit-elle dire quand personne ne parle? Que doit-elle faire quand il n'y a plus d'action? Je réponds à cela, que quoique le Théâtre soit vide, le cœur des Spectateurs ne l'est pas; il a dû leur rester une forte impression de ce qu'ils viennent de voir & d'entendre. C'est à l'Orchestre à nourrir & soutenir cette impression durant l'Entr'acte, afin que le Spectateur ne se trouve pas au début de l'Acte suivant, aussi froid qu'il l'étoit au commencement de la Pièce, & que l'intérêt soit, pour ainsi dire, lié dans son ame comme les évènemens le sont dans l'action représentée. Voilà comment le Musicien ne cesse jamais d'avoir un objet d'imitation, ou dans la situation des personnages, ou dans celle des Spectateurs. Ceux-ci n'entendant jamais sortir de l'Orchestre que l'expression des sentimens qu'ils éprouvent, s'identifient, pour ainsi dire, avec ce qu'ils entendent, & leur état est d'autant plus délicieux qu'il règne un accord plus parfait entre ce qui frappe leurs sens & ce qui touche leur cœur.

L'habile Musicien tire encore de son Orchestre un autre avantage pour donner à la représentation tout l'effet qu'elle peut avoir, en amenant par degrés le Spectateur oisif à la situation d'ame la plus savorable à l'effet des Scènes qu'il va voir dans l'Acte suivant.

La durée de l'Entr'alle n'a pas de mesure fixe; mais elle est supposée plus ou moins grande, à proportion du tems qu'exige la partie de l'action qui se passe derrière le Théâtre. Cependant cette durée doit avoir des bornes de supposition, relativement à la durée hypothétique de l'action totale, & des bornes réelles, relatives à la durée de la représentation.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la règle des vingt-quatre heures a un sondement suffisant & s'il n'est jamais permis de l'ensreindre. Mais si l'on veut donner à la durée supposée d'un Entr'aste des bornes tirées de la nature des choses, je ne vois point qu'on en puisse trouver d'autres que celles du tems durant lequel il ne se fait aucun changement sensible & régulier dans la Nature, comme il ne s'en fait point d'appa-

Ccij

rent fur la Scène durant l'Entr'affe. Or ce tems est dans sa plus grande étendue à-peu-près de douze heures, qui sont la durée moyenne d'un jour ou d'une nuit. Passé cet espace, il n'y a plus de possibilité ni d'il-lusion dans la durée supposée de l'Entr'affe.

Quant à la durée réelle, elle doit être, comme je l'ait dit, proportionnée & à la durée rotale de la représentation, & à la durée partielle & relative de ce qui se passe de la fin générale qu'on se propose; savoir, la mestre de l'attention, car on doit bien se garder de faire durer l'Entr'este jusqu'à laisser le Spectateur tomber dans l'engourdissement & approcher de l'ennui. Cette mesure n'a pas, au reste, une telle précission par elle-même, que le Mussicien qui a du seu, du génie & de l'ame, ne puisse, à l'aide de son Orchestre, l'étendre beaucoup plus qu'un autre.

Je ne doute pas même qu'il n'y ait des moyens d'abuser le Spectateur sur la durée effective de l'*Entr'ade*, en la lui faisant estimer plus ou moins grande par la manière d'entrelacer les caractères de la Symphonie; mais il est tems de finir cet article qui n'est déjà que trop long.

ENTRÉE. s. f. f. Air de Symphonie par lequel débute un Ballet.

Entrée se dit encore à l'Opéra, d'un Acte entier, dans les Opéra-Ballets dont chaque Acte forme un sujet séparé. L'Entrée de Vertunne dans les Élémens. L'Entrée des Incas dans les Indes Galantes.

Enfin, Entrée fe dit aussi du moment où chaque Partie qui en suit une autre commence à se faire entendre.

É O LIEN, adj. Le Ton ou Mode Édien étoit un des cinq Modes moyens ou principaux de la Mufique Grecque, & fa corde fondamentale étoit immédiatement au-dessus de celle du Mode Phrygien. (Voyez Mode.).

Le Mode Éolien étoit grave, au rapport de Lasus. Je chante, ditil, Cérès & sa fille Mélibée, épouse de Pluton, sur le Mode Éolien, rempli de gravité.

Le nom d'Éolien que portoit ce Mode ne lui venoit pas des Isles Éoliennes, mais de l'Éolie, contrée de l'Asse Mineure, où il sut premièrement en usage.

É PAIS. adj. Genre Épais, dense, ou serré, munde, est, sels, selon la définition d'Aristoxène, celui où, dans chaque Tétracorde, la somme des deux premiers Intervalles est moindre que le troissème. Ainsi le Genre Enharmonique est épais, parce que les deux premiers Intervalles, qui sont chacun d'un Quart-de-Ton, ne forment ensemble qu'un semi-Ton; somme beaucoup moindre que le troissème Intervalle, qui est une Tierce majeure. Le Chromatique est aussi un Genre Épais; car ses deux premiers Intervalles ne sorment qu'un Ton, moindre encore que la Tierce mineure qui suit. Mais le Genre Diatonique n'est point Épais, puisque ses deux premiers Intervalles forment un Ton & demi, somme plus grande que le Ton qui suit. (Voyez GENRE, TÉTRACORDE.)

De ce mot munici, comme radical, font composés les termes Apyeni, Baripyeni, Mesopyeni, Oxipyeni, dont on trouvera les articles chacun à sa place.

Cette dénomination n'est point en usage dans la Musique moderne.

ÉPIAULIE. Nom que donnoient les Grecs à la Chanfon des Meûniers, appellée autrement Hymée. (Voyez CHANSON.)

Le mot burlesque piauler ne tireroit-il point d'ici son étymologie? Le piaulement d'une semme ou d'un enfant, qui pleure & se lamente longtems sur le même ton, ressemble assez à la Chanson d'un moulin, & par métaphore, à celle d'un Meûnier.

ÉPILENE. Chanfon des Vendangeurs, laquelle s'accompagnoit de la Flûte. Voyez Athénée, Livre V.

É PINICION. Chant de victoire, par lequel on célébroit chez les Grecs le triomphe des Vainqueurs.

ÉPISYNAPHE f. f. C'est, au rapport de Bacchius, la conjonction des trois Tétracordes consécutifs, comme sont les Tétracordes Hypaton, Meson & Synnemenon. (Voyez Systeme, Tétracorde.)

É PITHALAME. f. m. Chant nuptial qui se chantoit autresois à la porte des nouveaux Époux, pour leur souhaiter une heureuse union. De telles Chansons ne sont guère en usage parmi nous; car on sait bien que c'est peine perdue. Quand on en sait pour ses amis & samiliers, on substitue ordinairement à ces vœux honnétes & simples

quelques pensées équivoques & obseènes, plus conformes au goût du siècle.

- ÉPITRITE. Nom d'un des Rhythmes de la Musique Grecque, duquel les Tems étoient en raison sesquirerce ou de 3 à 4. Ce Rhythme étoit représenté par le pied que les Poëtes & Grammairiens appellent aussi Épitrite; pied composé de quatre syllabes, dont les deux premières sont en esset aux deux dernières dans la raison de 3 à 4. (Voyez Rhythme.)
- É P O D E, s. s. Chant du troisième Couplet, qui, dans les Odes, terminoit ce que les Grecs appelloient la Période, laquelle étoit composée de trois Couplets; savoir, la Strophe, l'Antistrophe & l'Épode. On attribue à Archiloque l'invention de l'Épode.
- EPTACORDE. f. m. Lyre ou Cythare à fept cordes, comme, au dire de plusieurs, étoit celle de Mercure.

Les Grecs donnoient aussi le nom d'Eptacorde à un système de Musique formé de sept Sons, tel qu'est ajourd'hui notre Gamme. L'Eptacorde Synnemenon qu'on appelloit autrement Lyre de Terpandre, étoit composé des Sons exprimés par ces lettres de la Gamme, E, F, G, a, b, c, d. L'Eptacorde de Philolaiis substituoit le Béquarre au Bémol, & peut s'exprimer ainsi, E, F, G, a, F, c, d. Il en rapportoit chaque corde à une des Planetes, l'Hypate à Saturne, la Parhypate à Jupiter, & ainsi de suite.

EPTAMÉRIDES. f. f. Nom donné par M. Sauveur à l'un des Intervalles de fon Système exposé dans les Mémoires de l'Académie, année 1701.

Cet Auteur divise d'abord l'Octave en 43 parties ou Mérides; puis chacune de celles-ci en 7 Eptamérides; de sorte que l'Octave entière comprend 301 Eptamérides qu'il subdivise encore. (Voyez DÉCA-MERIDE.)

Ce mot est formé de sara , sept, & de mesis , partie.

EPTAPHONE. f. m. Nom d'un Portique de la Ville d'Olympie, dans lequel on avoit ménagé un écho qui répétoit la Voix sept fois de suite. Il y a grande apparence que l'Écho se trouva là par hasard, & qu'ensuite les Grecs, grands charlatans, en firent honneur à l'Art de l'Architecte.

- ÉQUISONNANCE. f. f. Nom par lequel les Anciens distinguoient des autres Consonnances celles de l'Octave & de la double Octave, les seules qui fassent Paraphonie. Comme on a aussi quelquesois besoin de la même distinction dans la Musique moderne, on peut l'employer avec d'autant moins de scrupule, que la sensation de l'Octave se consond très-souvent à l'oreille avec celle de l'Unisson.
- ESPACE. f. m. Intervalle blanc, ou distance qui se trouve dans la Portée entre une Ligne & celle qui la suit immédiatement au-dessus ou au-dessous. Il y a quatre Espaces dans les cinq Lignes, & il y a de plus deux Espaces, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la Portée entière; l'on borne, quand il le faut, ces deux Espaces indéfinis par des Lignes possiches ajoûtées en haut ou en bas, lesquelles augmentent l'étendue de la Portée & sournissent de nouveaux Espaces. Chacun de ces Espaces divise l'Intervalle des deux Lignes qui le terminent, en deux Degrés Diatoniques; savoir, un de la Ligne insérieure à l'Espace, & l'autre de l'Espace à la Ligne supérieure. (Voyez Portée.)
- ÉTENDUE. f. f. Différence de deux Sons donnés qui en ont d'intermédiaires, ou somme de tous les Intervalles compris entre les deux extrêmes. Ainsi la plus grande Étendue possible ou celle qui comprend toutes les autres, est celle du plus grave au plus aigu de tous les Sons sensibles ou appréciables. Selon les expériences de M. Euler, toute cette Étendue forme un Intervalle d'environ huit Octaves, entre un Son qui sait 30 vibrations par Seconde, & un autre qui en sait 7552 dans le même tems.

Il n'y a point d'Étendue en Musique entre les deux termes de laquelle on ne puisse insérer une infinité de Sons intermédiaires qui le partagent en une infinité d'Intervalles, d'où il suit que l'étendue sonore ou Musicale est divisible à l'infini, comme celles du tems & du lieu. (Voyez INTERVALLE.)

EUDROMÉ. Nom de l'Air que jouoient les Hauthois aux Jeux Sthéniens, institués dans Argos en l'honneur de Jupiter, Hiérax, Argien, étoit l'inventeur de cet Air.

- ÉVITER. v. a. Éviter une Cadence, c'est ajoûter une Dissonnance à l'Accord final, pour changer le Mode ou prolonger la phrase. (Voyez CADENCE.)
- ÉVITÉ. participe. Cadence Évitée. (Voyez CADENCE.)
- ÉVOVAÉ, s. m. Mot barbare formé des fix voyelles qui marquent les Syllabes des deux mots, seculorum amen, & qui n'est d'usage que dans le Plain-Chant. C'est sur les lettres de ce mot qu'on trouve indiquées dans les Pseautiers & Antiphonaires des Églises Catholiques les Notes par lesquelles, dans chaque Ton & dans les diverses modifications du Ton, il saut terminer les versets des Pseaumes ou des Cantiques.

L'Évovaé commence toujours par la Dominante du Ton de l'Antienne qui le précède. & finit toujours par la finale.

- EUTHIA. f. f. Terme de la Musique Grecque, qui signifie une suite de Notes procédant du grave à l'aigu. L'Euthia étoit une des Parties de l'ancienne Mélopée.
- E X A C O R D E. f. m. Instrument à six cordes, ou système composé de six Sons, tel que l'Exacorde de Gui d'Arezzo.
- EXÉCUTANT. partic. pris subst. Musicien qui exécute sa Partie dans un Concert; c'est la même chose que Concertant. (Voyez Concertant.) Voyez aussi les deux mots qui suivent.
- E X É C U T E R. v. a. Exécuter une Pièce de Musique, c'est chanter & jouer toutes les Parties qu'elle contient, tant vocales qu'instrumentales, dans l'Ensemble qu'elles doivent avoir, & la rendre telle qu'elle est notée fur la Partition.

Comme la Musique est faite pour être entendue, on n'en peut bien juger que par l'exécution. Telle Partition paroît admirable sur le papier, qu'on ne peut entendre Exécuter sans dégoût, & telle autre n'offre aux yeux qu'une apparence simple & commune, dont l'exécution ravit par des effets inattendus. Les petits Compositeurs, attentis à donner de la symétrie & du jeu à toutes leurs Parties, paroissent ordinairement les plus habiles gens du monde, tant qu'on ne juge de leurs ouvrages

ouvrages que par les yeux. Aussi ont-ils souvent l'adresse de mettre tant d'Instrumens divers, tant de Parties dans leur Musique, qu'on ne puisse rassembler que très-difficilement tous les Sujets nécessaires pour l'Exécuter.

EXÉCUTION. s.f. L'Action d'exécuter une Pièce de Musique.

Comme la Musique est ordinairement composée de plusieurs Parties, dont le rapport exact, soit pour l'Intonation, soit pour la Mesure, est extrêmement difficile à observer, & dont l'esprit dépend plus du goût que des signes, rien n'est si rare qu'une bonne Exécution. C'est peu de lire la Musique exactement sur la Note; il faut entrer dans toutes les idées du Compositeur, sentir & rendre le seu de l'expression, avoir surtout l'oreille juste & toujours attentive pour écouter & suivre l'Ensemble. Il faut, en particulier dans la Musique Françoise, que la Partie principale sache presser ou ralentir le mouvement, selon que l'exigent le goût du Chant, le volume de Voix & le développement des bras du Chanteur; il faut, par conséquent, que toutes les autres Parties soient sans relâche, attentives à bien suivre celle-là. Aussi l'Ensemble de l'Opéra de Paris, où la Musique n'a point d'autre Mesure que celle du geste, seroit-il, à mon avis, ce qu'il y a de plus admirable en sait d'Exécution.

» Si les François, dit Saint-Evremont, par leur commerce avec les » Italiens, sont parvenus à composer plus hardiment, les Italiens ont » aussi gagné au commerce des François, en ce qu'ils ont appris » d'eux à rendre leur Exécution plus agréable, plus touchante & » plus parfaite «. Le Lecteur se passera bien, je crois, de mon commentaire sur ce passage. Je dirai seulement que les François croient toute la terre occupée de leur Musique, & qu'au contraire dans les trois quarts de l'Italie, les Musiciens ne savent pas même qu'il existe une Musique Françoise différente de la leur.

On appelle encore Exécution la facilité de lire & d'exécuter une Partie Instrumentale, & l'on dit, par exemple, d'un Symphoniste, qu'il a beaucoup d'Exécution, lorsqu'il exécute correctement, sans héstet & à la première vue, les choses les plus difficiles: l'Exécution

prise en ce sens dépend surtout de deux choses: premièrement, d'une habitude parsaite de la touche & du doigter de son Instrument; en second lieu, d'une grande habitude de lire la Musique & de phraser en la regardant: car tant qu'on ne voit que des Notes isolées, on hésite toujours à les prononcer: on n'acquiert la grande facilité de l'Exécution, qu'en les unissant par le sens commun qu'elles doivent former, & en mettant la chose à la place du signe. C'est ainsi que la mémoire du Lecteur ne l'aide pas moins que ses yeux, & qu'il liroit avec peine une langue inconnue, quoiqu'écrite avec les mêmes caractères, & composée des mêmes mots qu'il lit couramment dans la sienne.

EXPRESSION, f. f. Qualité par laquelle le Muficien sent vivement & rend avec énergie toutes les idées qu'il doit rendre, & tous les sentimens qu'il doit exprimer. Il y a une Expression de Composition & une d'exécution, & c'est de leur concours que résulte l'esset musical le plus puissant & le plus agréable.

Pour donner de l'Expression à ses ouvrages, le Compositeur doit saissir & comparer tous les rapports qui peuvent se trouver entre les traits de son objet & les productions de son Art; il doit connoître ou sentir l'effet de tous les caractères, afin de porter exactement celui qu'il choissit au degré qui lui convient: car comme un bon Peintre ne donne pas la même lumière à tous ses objets, l'habile Mussicien ne donnera pas non plus la même énergie à tous ses sentimens, ni la même force à tous ses tableaux, & placera chaque Partie au lieu qui convient, moins pour la faire valoir seule que pour donner un plus grand effet au tout.

Après avoir bien vû ce qu'il doit dire, il cherche comment il le dira, & voici où commence l'application des préceptes de l'Art, qui est comme la langue particulière dans laquelle le Musicien veut se faire entendre.

La Mélodie, l'Harmonie, le Mouvement, le choix des Instrumens & des Voix sont les élémens du langage musical, & la Mélodie, par son rapport immédiat avec l'Accent grammatical & oratoire, est celui qui donne le caractère à tous les autres. Ainsi c'est toujours du Chant que se doit tirer la principale Expression tant dans la Musique Instrumentale que dans la Vocale.

Ce qu'on cherche donc à rendre par la Mélodie, c'est le Ton dont s'expriment les sentimens qu'on veut représenter, & l'on doit bien se garder d'imiter en cela la déclamation théâtrale qui n'est elle - même qu'une imitation, mais la voix de la Nature parlant sans affectation & sans art. Ainsi le Musicien cherchera d'abord un Genre de Mélodie qui lui fournisse les instéxions Musicales les plus convenables au sens des paroles, en subordonnant toujours l'Expression des mots à celle de la pensée, & celle-ci même à la situation de l'ame de l'Interlocuteur: car quand on est fortement affecté, tous les discours que l'on tient prennens, pour ainsi dire, la teinte du sentiment général qui domine en nous, & l'on ne querelle point ce qu'on aime du-ton dont on querelle un indisférent.

La parole est diversement accentuée selon les diverses passions qui l'inspirent, tantôt aiguë & véhémente, tantôt remisse & lâche, tantôt variée & impétueuse, tantôt égale & tranquille dans ses inflexions. Delà le Musicien tire les différences des Modes de Chant qu'il emploie & des lieux divers dans lesquels il maintient la Voix, la faisant procéder dans le bas par de petits Intervalles pour exprimer les langueurs de la tristesse & de l'abattement, lui arrachant dans le haut les Sons aigus de l'emportement & de la douleur, & l'entraînant rapidement par tous les Intervalles de son Diapason dans l'agitation du désespoir ou l'égarement des passions contrastées. Surtout il faut bien observer que le charme de la Musique ne consiste pas seulement dans l'imitation, mais dans une imitation agréable; & que la déclamation même, pour faire un grand effet, doit être subordonnée à la Mélodie: de sorte qu'on ne peut peindre le sentiment sans lui donner ce charme secret qui en est inséparable, ni toucher le cœur si l'on ne plaît à l'oreille. Et ceci est encore très-conforme à la Nature, qui donne au ton des personnes fensibles je ne sais quelles inflexions touchantes & délicieuses que n'eut jamais celui des gens qui ne fentent rien. N'allez donc pas prendre

le baroque pour l'expressif, ni la dureté pour de l'énergie; ni donner un tableau hideux des passions que vous voulez rendre, ni faire en un mot comme à l'Opéra François, où le ton passionné ressemble aux cris de la colique, bien plus qu'aux transports de l'amour.

Le plaisir physique qui résulte de l'Harmonie, augmente à son tour le plaisir moral de l'imitation, en joignant les sensations agréables des Accords à l'Expression de la Mélodie, par le même principe dont je viens de parler. Mais l'Harmonie sait plus encore; elle renforce l'Expression même, en donnant plus de justesse de précision aux Intervalles mélodieux; elle anime leur caractère, & marquant exactement leur place dans l'ordre de la Modulation, elle rappelle ce qui précède, annonce ce qui doit suivre, & lie ainsi les phrases dans le Chant comme les idées se lient dans le discours. L'Harmonie, envisagée de cette manière, fournit au Compositeur de grands moyens d'Expression, qui lui échappent quand il ne cherche l'Expression que dans la seule Harmonie; car alors, au lieu d'animer l'Accent, il l'étousse par ses Accords, & tous les Intervalles, consondus dans un continuel remplissage, n'osfrent à l'oreille qu'une suite de Sons sondamentaux qui n'ont rien de touchant ni d'agréable, & dont l'esset s'arrête au cerveau.

Que fera donc l'Harmoniste pour concourir à l'Expression de la MéIodie & lui donner plus d'esser ? Il évitera soigneusement de couvrir le
Son principal dans la combination des Accords; il subordonnera tous
ses Accompagnemens à la Partie chantante; il en aiguisera l'énergie par
le concours des autres Parties; il renforcera l'esser de certains passages
par des Accords sensibles; il en désobera d'autres par supposition ou
par suspension, en les comptant pour rien sur la Basse; il sera sortir les
Expressions fortes par des Dissonances majeures, il réservera les mineures pour des sentimens plus doux. Tantôt il liera toutes ses Parties
par des Notes piquées. Tantôt il se sera contraster sur le Chart
par des Notes piquées. Tantôt il frappera l'oreille par des Accords
pleins; tantôt il renforcera l'Accent par le choix d'un seul Intervalle.
Partout il rendra present & sensible l'enchaînement des Modulations,
& sera servir la Basse & son Harmonie à déterminer le lieu de chaque

passage dans le Mode, afin qu'on n'entende jamais un Intervalle ou un trait de Chant, sans sentir en même tems son rapport avec le tour.

A l'égard du Rhythme, jadis si puissant pour donner de la force; de la variété, de l'agrément à l'Harmonie Poëtique; si nos Langues, moins accentuées & moins prosodiques, ont perdu le charme qui en résultoit, notre Musique en substitue un autre plus indépendant du discours, dans l'égalité de la Mesure, & dans les diverses combinaissons de ses tems, soit à la fois dans le tout, soit séparément dans chaque Partie. Les quantités de la Langue sont presque perdues sous celles des Notes; & la Musique, au lieu de parler avec la parole, emprunte, en quelque sorte de la Mesure, un langage à part. La sorce de l'Expression consiste, en cette partie, à réunir ces deux langages le plus qu'il est possible, & à faire que, si la Mesure & le Rhythme ne parlent pas de la même manière, ils disent au moins les mêmes choses.

La gaieté qui donne de la vivacité à tous nos mouvemens, en doit donner de même à la Mesure; la tristesse resserve le cœur, ralentit les mouvemens, & la même langueur se fait sentir dans les Chants qu'elle inspire: mais quand la douleur est vive ou qu'il se passe dans l'ame de grands combats, la parole est inégale; elle marche alternativement avec la lenteur du Spondée & avec la rapidité du Pyrrique, & souvent s'arréte tout court comme dans le Récitatif obligé: c'est pour cela que les Musiques les plus expressives, ou du moins les plus passionnées, sont communément celles où les Tems, quoiqu'égaux entr'eux, font le plus inégalement divisés; au lieu que l'image du sommeil, du repos, de la paix de l'ame, se peint volontiers avec des Notes égales, qui ne marchent ni vite ni lentemant.

Une observation que le Compositeur ne doit pas négliger, c'est que plus l'Harmonie est recherchée, moins le mouvement doit être vis, asin que l'esprit ait le tems de faisir la marche des Dissonnances & le rapide enchaînement des Modulations; il n'y a que le dernier emportement des passions qui permette d'allier la rapidité de la Mesure & la du-

reté des Accords. Alors quand la tête est perdue & qu'à force d'agitation l'Acteur semble ne savoir plus ce qu'il dit, ce désordre énergique & terrible peut se porter ainsi jusqu'à l'ame du Spectateur & le mettre de même hors de lui. Mais si vous n'êtes bouillant & sublime, vous ne serez que baroque & froid; jettez vos Auditeurs dans le délire, ou gardez-vous d'y tomber : car celui qui perd la raison n'est jamais qu'un insensé aux yeux de ceux qui la conservent, & les sous n'intéressent plus.

Quoique la plus grande force de l'Expression se tire de la combinaison des Sons, la qualité de leur timbre n'est pas indifférente pour le même esset. Il y a des Voix fortes & Sonores qui en imposent par leur étosse; d'autres légères & slexibles bonnes pour les choses d'exécution; d'autres sensibles & délicates qui vont au cœur par des Chants doux & pathétiques. En général les Dessus à toutes les Voix aigues sont plus propres pour exprimer la tendresse à la douceur, les Basses & Concordans pour l'emportement & la colère : mais les Italiens ont banni les Basses de leurs Tragédies, comme une Partie dont le Chant est trop rude pour le genre Héroïque, & leur ont substitué les Tailles ou Tenor dont le Chant a le même caractère avec un effet plus agréable. Ils emploient ces mêmes Basses plus convenablement dans le Comique pour les rôles à manteaux, & généralement pour tous les caractères de charge.

Les Instrumens ont aussi des Expressions très-différentes selon que le Son en est fort ou soible, que le timbre en est aigre ou doux, que le Diapason en est grave ou aigu, & qu'on en peut tirer des Sons en plus grande ou moindre quantité. La Flûte est tendre, le Hauthois gai, la Trompette guerrière, le Cor sonore, majessuex, propre aux grandes Expressions. Mais il n'y a point d'Instrument dont on tire une Expression plus variée & plus universelle que le Violon. Cet Instrument admirable sait le sond de tous les Orchestres, & sussit au grand Compositeur pour en tirer tous les essets que les mauvais Mussiciens cherchent inutilement dans l'alliage d'une multitude d'Instrumens divers. Le Compositeur doit connoître le manche du Violon pour Doigter ses Airs, pour disposer ses Arpèges, pour savoir l'esset des Cordes à vide, & pour employer

& choifir ses Tons selon les divers caractères qu'ils ont sur cet Inf-

Vainement le Compositeur saura-t-il animer son Ouvrage, si la chaleur qui doit y regner ne passe à ceux qui l'exécutent. Le Chanteur qui ne voit que des Notes dans sa Partie, n'est point en état de saisir l'expression du Compositeur, ni d'en donner une à ce qu'il chante s'il n'en a bien saiss le sens. Il faut entendre ce qu'on lit pour le faire entendre aux autres, & il ne suffit pas d'etre sensible en général, si l'on ne l'est en particulier à l'énergie de la Langue qu'on parle. Commencez donc par bien connoître le caractère du Chant que vous avez à rendre, son rapport au sens des paroles, la distinction de ses phrases, l'Accent qu'il a par lui-même, celui qu'il suppose dans la voix de l'Exécutant, l'énergie que le Compositeur a donnée au Poète, & celle que vous pouvez donner à votre tour au Compositeur. Alors livrez vos organes à toute la chaleur que ces considérations vous auront infpirée; faites ce que vous feriez si vous étiez à la fois le Poète, le Compositeur, l'Acteur & le Chanteur: & vous aurez toute l'Expression qu'il vous est possible de donner à l'Ouvrage que vous avez à rendre. De cette manière, il arrivera naturellement que vous mettrez de la délicatesse & des ornemens dans les Chants qui ne sont qu'élégans & gracieux, du piquant & du feu dans ceux qui sont animés & gais. des gémissemens & des plaintes dans ceux qui ont tendres & pathétiques, & toute l'agitation du Forte-piano dans l'emportement des paffions violentes. Partout où l'on réunira fortement l'Accent musical à l'Accent oratoire; partout où la Mesure se fera vivement sentir & servira de guide aux Accens du Chant; partout où l'Accompagnement & la Voix fauront tellement accorder & unir leurs effets, qu'il n'en résulte qu'une Mélodie, & que l'Auditeur trompé, attribue à la Voix les passages dont l'Orchestre l'embellit; enfin partout où les ornemens sobrement ménagés porteront témoignage de la facilité du Chanteur. fans couvrir & défigurer le Chant, l'Expression sera douce, agréable & forte, l'oreille sera charmée & le cœur ému ; le physique & le moral concourront à la fois au plaisir des écoutans, & il regnera un tel Accord entre la parole & le Chant que le tout semblera n'être qu'une langue délicieuse qui fait tout dire & plaît toujours.

EXTENSION, f. f. est, selon Aristoxène, une des quatre parties de la Mélopée qui consiste à soutenir long-tems certains Sons & au de-là même de leur quantité grammaticale. Nous appellons aujourd'hui Tenues les Sons ainsi soutenus. (Voyez TENUE.)



F.

F ut fa, F fa ut, ou simplement F. Quatrième Son de la Gamme Diatonique & naturelle, lequel s'appelle autrement Fa. (Voyez GAMME.)

C'est aussi le nom de la plus basse des trois Cless de la Musique; (Voyez CLEF.)

FACE. f. f. Combinaison, ou des Sons d'un Accord en commençant par un de ces Sons & prenant les autres selon leur suite naturelle, ou des touches du Clavier qui forment le même Accord. D'où il suit qu'un Accord peut avoir autant de Faces qu'il y a de Sons qui le composent; car chacun peut être le premier à son tour.

L'Accord parfait ut mi sol a trois Faces. Par la première, tous les doigts sont rangés par Tierces, & la Tonique est sous l'index: par la seconde mi sol ut, il y a une Quarte entre les deux derniers doigts, & la Tonique est sous le dernier: par la troisième sol ut mi, la Quarte est entre l'index & le quatrième, & la Tonique est sous celui-ci. (Voyez RENVERSEMENT.)

Comme les Accords Diffonnans ont ordinairement quatre Sons, ils ont auffi quatre Faces, qu'on peut trouver avec la même facilité. (Voyez DOIGTER.)

FACTEUR. f. m. Ouvrier qui fait des Orgues ou des Clavecins.

FANFARE. f. f. Sorte d'Air militaire, pour l'ordinaire court & brillant, qui s'exécute par des trompettes, & qu'on imite sur d'autres Instrumens. La Fanfare est communément à deux dessus de Trompettes accompagnées de Tymbales; &, bien exécutée, elle a quelque chose de martial & de gai qui convient fort à son usage. De toutes les Troupes de l'Europe, les Allemandes sont celles qui ont les meilleurs Instrumens militaires; aussi leurs Marches & Fanfares sont-elles un effet admirable. C'est une chose à remarquer que dans tout le Royaume de France il n'y a pas un seul Trompette qui sonne juste, & la Nation la plus guerrière de l'Europe a les Instrumens militaires les plus discordans; ce qui n'est pas sans inconvénient. Durant

les dernières guerres, les Paysans de Bohême, d'Autriche & de Bavière, tous Musiciens nés, ne pouvant croire que des Troupes règlées eussent des Instrumens si faux & si détestables, prirent tous ces vieux Corps pour de nouvelles levées qu'ils commencèrent à méprifer, & l'on ne sauroit dire à combien de braves gens des Tons saux ont coûté la vie. Tant il est vrai que, dans l'appareil de la guerre, il ne saut rien négliger de ce qui frappe les sens!

FANTAISIE. f. f. Pièce de Musique Instrumentale qu'on exécute en la composant. Il y a cette dissérence du Caprice à la Fantaisse, que le Caprice est un recueil d'idées singulières & disparates que rassemble une imagination échaussée, & qu'on peut même composer à loisir; au lieu que la Fantaisse peut être une Pièce très-régulière, qui ne dissère des autres qu'en ce qu'on l'invente en l'exécutant, & qu'elle n'existe plus si-tôt qu'elle est achevée. Ainsi le Caprice est dans l'espèce & l'assortiment des idées, & la Fantaisse dans leur promptitude à se présenter. Il suit de-là qu'un Caprice peut fort bien s'écrire, mais jamais une Fantaisse; car si-tôt qu'elle est écrite ou répétée, ce n'est plus une Fantaisse, c'est une Pièce ordinaire.

FAUCET. (Voyez FAUSSET.)

FAUSSE-QUARTE. (Voyez QUARTE.)

FAUSSE-QUINTE. s. s. s. Intervalle dissonant appellé par les Grecs hémi-Diapente, dont les deux termes sont dissans de quatre Degrés Diatoniques, ainsi que ceux de la Quinte juste, mais dont l'Intervalle est moindre d'un semi-Ton; celui de la Quinte étant de deux Tons majeurs, d'un Ton mineur & d'un semi-Ton majeur, & celui de la Fausse-Quinte seulement d'un Ton majeur, d'un Ton mineur & de deux semi-Tons majeurs. Si, sur nos Claviers ordinaires, on divise l'Octave en deux parties égales, on aura d'un côté la Fausse-Quinte comme si sa, & de l'autre le Triton comme fa si: mais ces deux Intervalles, égaux en ce sens, ne le sont ni quant au nombre des Degrés, puisque le Triton n'en a que trois; ni dans la précision des rapports, celui de la Fausse-Quinte étant de 45 à 64, & celui du Triton de 32 à 45.

L'Accord de Fausse-Quinte est renversé de l'Accord Dominant, en

mettant la Note sensible au grave. Voyez au mot ACCORD comment ce-lui-là s'accompagne.

Il faut bien distinguer la Fausse - Quinte Dissonnance, de la Quinte-Fausse, réputée Consonnance, & qui n'est altérée que par accident. (Voyez QUINTE.)

- FAUSSE-RELATION. f. f. Intervalle diminué ou superflu. (Voyez RELATION.)
- F A U S S E T. f. m. C'est cette espèce de voix par laquelle un homme, sortant à l'aigu du Diapason de sa voix naturelle, imite celle de la semme. Un homme sait, à-peu-près, quand il chante la Fausset, ce que sait un tuyau d'Orgue quand il octavie, (Voyez Octavier.)

Si ce mot vient du François faux opposé à juste, il faut l'écrire comme je sais ici, en suivant l'orthographe de l'Encyclopédie: mais s'il vient, comme je le crois, du Latin, faux, faucis, la gorge, il falloit, au lieu des deux ss qu'on a substituées, laisser le c que j'y avois mis: Faucet.

F A U X. adj. & adv. Ce mot est opposé à juste. On chante Faux quand on n'entonne pas les Intervalles dans leur justesse, qu'on forme des Sons trop hauts ou trop bas.

Il y a des Voix fausses, des Cordes fausses, des Instrumens Faux. Quant aux Voix, on prétend que le désaut est dans l'oreille & non dans la glotte. Cependant j'ai vû des gens qui chantoient très-Faux & qui accordoient un Instrument très-juste. La fausset de leur voix n'avoit donc pas sa cause dans leur oreille. Pour les Instrumens, quand les Tons en sont Faux, c'est que l'Instrument est mal construit, que les tuyaux en sont mal proportionnés, ou les Cordes fausses, ou qu'elles ne sont pas d'accord; que celui qui en joue touche Faux, ou qu'il modifie mal le vent ou les lèvres.

- FAUX-ACCORD. Accord discordant, soit parce qu'il contient des Dissonnances proprement dites, soit parce que les Consonnances n'en sont pas justes. (Voyez ACCORD FAUX.)
- FAUX-BOURDON. f. m. Musique à plusieurs Parties, mais simple & sans Mesure, dont les Notes sont presque toutes égales & E e ij

dont l'Harmonie est toujours syllabique. C'est la P'almodie des Catholiques Romains chantée à plusieurs Parties. Le Chant de nos Pseaumes à quatre Parties, peut aussi passer pour une espèce de Faux-Bourdon; mais qui procède avec beaucoup de lenteur & de gravité.

FEINTE. f. f. Altération d'une Note ou d'un Intervalle par un Dièse ou par un Bémol. C'est proprement le nom commun & générique du Dièse & du Bémol accidentels. Ce mot n'est plus en usage; mais on ne lui en a point substitué. La crainte d'employer des tours furannés énerve tous les jours notre Langue, la crainte d'employer de vieux mots l'appauvrit tous les jours : ses plus grands ennemis seront toujours les puristes.

On appelloit aussi Feintes les touches Chromatiques du Clavier, que nous appellons aujourd'hui touches blanches, & qu'autresois on faifoit noires, parce que nos grossiers ancêtres n'avoient pas songé à faire le Clavier noir, pour donner de l'éclat à la main des semmes. On appelle encore aujourd'hui Feintes coupées celles de ces touches qui sont brisées pour suppléer au Ravalement.

FESTE. f. f. Divertissement de Chant & de Danse qu'on introduit dans un Acte d'Opéra, & qui interrompt ou suspend toujours l'action.

Ces Fètes ne sont amusantes qu'autant que l'Opéra même est ennuyeux. Dans un Drame intéressant & bien conduit il seroit impossil le de les supporter.

La différence qu'on affigne à l'Opéra entre les mots de Fête & de Divertiffement, est que le premier s'applique plus particulièrement aux Tragédies, & le second aux Ballets.

- FI. Syllabe avec laquelle quelques Musiciens sossient le sa Dièse, comme ils sossient par ma le mi Bémol; ce qui paroît assez bien entendu. (Voyez Solfier.)
- FIGURÉ. Cet adjectif s'applique aux Notes ou à l'Harmonie: aux Notes, comme dans ce mot, Basse-Figurée, pour exprimer une Basse dont les Notes portant Accord, sont subdivisées en plusieurs autres Notes de moindre valeur, (Voyez Basse-Figurée): à l'Harmonie, quand on emploie par Supposition & dans une marche Diatonique d'autres Notes que celles qui forment l'Accord, (Voyez Harmonie-Figurée, & Supposition,)

- FIGURER. v. a. C'est passer plusieurs Notes pour une; c'est faire des Doubles, des Variations; c'est ajoûter des Notes au Chant de quelque manière que ce soit: enfin c'est donner aux Sons harmonieux une Figure de Mésodie, en les liant par d'autres Sons intermédiaires. (Voyez Double, Fleurtis, Harmonie-Figurée.)
- FILÉR un Son, c'est en chantant ménager sa voix, en sorte qu'on puisse le prolonger long-tems sans reprendre haleine. Il y a deux manières de Filer un Son: la première en le soutenant toujours également; ce qui se fait pour l'ordinaire sur les Tenues où l'Accompagnement travaille: la seconde en le rensorçant; ce qui est plus usité dans les Passages & Roulades. La première manière demande plus de justesse, & les Italiens la présèrent; la seconde a plus d'éclat & plaît davantage aux François.
- FIN. f. f. Ce mot fe place quelquesois sur la Finale de la première partie d'un Rondeau, pour marquer qu'ayant repris cette première partie, c'est sur cette Finale qu'on doit s'arrêter & sinir. (Voyez RONDEAU.)

On n'emploie plus guères ce mot à cet usage, les François lui ayant substitué le Point - Final à l'exemple des Italiens. (Voyez POINT-FINAL.)

FINALE. f. f. Principale Corde du Mode qu'on appelle aussi Tonique, & sur laquelle l'Air ou la Pièce doit sinir. (Voyez Mode.)

Quand on compose à plusieurs Parties, & surtout des Chœurs, il faut toujours que la Basse tombe en sinissant sur la Note même de la Finale. Les autres Parties peuvent s'arrêter sur sa Tierce ou sur sa Quinte. Autresois c'étoit une règle de donner toujours, à la fin d'une Pièce, la Tierce majeure à la Finale, même en Mode mineur; mais cet usage a été trouvé de mauvais goût & tout-à-fait abandonné.

- FIXE. adj. Cordes ou Sons Fixes ou stables. (Voyez Son, STABLE.) FLATTÉ. f. m. Agrément du Chant François, difficile à définir; mais dont on comprendra suffisamment l'effet par un exemple. (Voyez Pl. B. Fig. 13 au mot FLATTÉ.)
- FLEURTIS. f. m. Sorte de Contrepoint figuré, lequel n'est point fyllabique ou Note sur Note. C'est aussi l'assemblage des divers agré-

mens dont on orne un Chant trop simple. Ce mot est vieilli en tout sens. (Voyez BRODERIES, DOUBLES, VARIATIONS, PASSAGES.)

FOIBLE. adj. Tems foible. (Voyez TEMS.)

- FONDAMENTAL. adj. Son fondamental est celui qui sert de fondement à l'Accord; (Voyez Accord) ou au Ton; (Voyez Tonique.) Basse-Fondamentale est celle qui sert de sondement à l'Harmonie. (Voyez Basse-Fondamentale.) Accord Fondamentale est celui dont la Basse est Fondamentale. & dont les Sons sont arrangés selon l'ordre de leur génération: mais comme cet ordre écarte extrêmement les Parties, on les rapproche par des combinaisons ou Renversemens, & pourvû que la Basse reste la même, l'Accord ne laisse pas pour cela de porter le nom de Fondamental. Tel est, par exemple, cet Accord ut mi sol, rensermé dans un Intervalle de Quinte: au lieu que dans l'ordre de sa génération ut sol mi, il comprend une Dixième & même une Dix-Septième; puisque l'ut fondamental n'est pas la Quinte de sol, mais l'Octave de cette Quinte.
- FORCE. f. f. Qualité du Son appellée aussi quelquesois Intensité, qui le rend plus sensible & le fait entendre de plus loin. Les vibrations plus ou moins fréquentes du corps sonce, sont ce qui rend le Son aigu ou grave; leur plus grand ou moindre écart de la ligne de repos, est ce qui le rend fort ou soible. Quand cet écart est trop grand & qu'on force l'Instrument ou la voix, (Voyez FORCER.) le Son devient bruit & cesse d'être appréciable.
- FORCER la voix, c'est excéder en haut ou en bas son Diapason, ou son volume à force d'haleine; c'est crier au lieu de chanter. Toute voix qu'on force perd sa justesse : cela arrive même aux Instrumens où l'on sorce l'archet ou le vent; & voilà pourquoi les François chantent rarement juste.
- FORLANE. f. f. Air d'une Danse de même nom commune à Venise, surtout parmi les Gondoliers. Sa Mesure est à $\frac{6}{8}$; elle se bat gaiement, & la Danse est aussi fort gaie. On l'appelle Forlane parce qu'elle a pris naissance dans le Frioul, dont les habitans s'appellent Forlans.

FORT. adv. Ce mot s'écrit dans les Parties, pour marquer qu'il faut forcer le Son avec véhémence, mais sans le hausser; chanter à pleine voix, tirer de l'Instrument beaucoup de Son; ou bien il s'emploie pour détruire l'effet du mot Doux employé précédemment.

Les Italiens ont encore le superlatif Fortissimo, dont on n'a guères besoin dans la Musique Françoise; car on y chante ordinairement

très-fort.

FORT. adj. Tems fort. (Voyez TEMS.)

FORTE - PIANO. Substantif Italien composé, & que les Musiciens devroient franciser, comme les Peintres ont francisé celui de Chiare

Escuro, en adoptant l'idée qu'il exprime. Le Forte-piano est l'art d'adoucir & rensoncer les Sons dans la Mélodie imitative, comme on sait dans la parole qu'elle doit imiter. Non-seulement quand on parle avec chaleur on ne s'exprime point toujours sur le même Ton; mais on ne parle pas toujours avec le même degré de force. La Musique, en imitant la variété des Accens & des Tons, doit donc imiter aussi les degrès intenses ou remisses de la parole, & parler tantôt doux, tantôt fort, tantôt à demi-voix; & voilà ce qu'indique en général le mot Fortepiano.

FRAGMENS. On appelle ainfi à l'Opéra de Paris le choix de trois ou quatre Actes de Ballet, qu'on tire de divers Opéra, & qu'on raffemble, quoiqu'ils n'aient aucun rapport entr'eux, pour être représentés fuccessivement le même jour, & remplir, avec leurs Entr'Actes, la durée d'un Spectacle ordinaire. Il n'y a qu'un homme sans goût qui puisse imaginer un pareil ramassis, & qu'un Théâtre sans intérêt où

l'on puisse le supporter.

FRAPPÉ. adj. pris subst. C'est le Tems où l'on baisse la main ou le pied, & où l'on frappe pour marquer la Mesure. (Voyez Thésis.) On ne frappe ordinairement du pied que le premier Tems de chaque Mesure; mais ceux qui coupent en deux la Mesure à quatre, frappent aussi le troissème. En battant de la main la Mesure, les François ne frappent jamais que le premier Tems & marquent les autres par divers mouvemens de main: mais les Italiens frappent les deux premiers de la Mesure à trois, & lèvent le troissème; ils frappent de même les

deux premiers de la Mesure à quatre, & levent les deux autres. Ces mouvemens sont plus simples & semblent plus commodes.

FREDON. f. m. Vieux mot qui fignifie un Passage rapide & prefque toujours Diatonique de plusieurs Notes sur la même syllabe; c'est à-peu-près ce que l'on a depuis appellé Roulade, avec cette dissérence que la Roulade dure davantage & s'écrit, au lieu que le Fredon n'est qu'une courte addition de goût; ou, comme on disoit autresois, une Diminution que le Chanteur fait sur quelque Note.

FREDONNER. v. n. & a. Faire des Fredons. Ce mot est vieux & ne s'emploie plus qu'en dérission.

FUGUE. s. f. f. Pièce ou morceau de Musique où l'on traite, selon certaines règles d'Harmonie & de Modulation, un Chant appellé sujet, en le faisant passer successivement & alternativement d'une Partie à une autre.

Voici les principales règles de la Fugue, dont les unes lui font propres, & les autres communes avec l'Imitation.

I. Le sujet procède de la Tonique à la Dominante ou de la Dominante à la Tonique, en montant ou en descendant.

II. Toute Fugue a sa réponse dans la Partie qui suit immédiatement celle qui a commencé.

III. Cette réponse doit rendre le sujet à la Quarte ou à la Quinte, & par mouvement semblable, le plus exactement qu'il est possible; procédant de la Dominante à la Tonique, quand le sujet s'est annoncé de la Tonique à la Dominante; & vice versa. Une Partie peut aussi reprendre le même sujet à l'Octave ou à l'Unisson de la précédente : mais alors c'est répétition plutôt qu'une véritable réponse.

IV. Comme l'Octave se divise en deux parties inégales dont l'une comprend quatre Degrés en montant de la Tonique à la Dominante, & l'autre seulement trois en continuant de monter de la Dominante à la Tonique; cela oblige d'avoir égard à cette différence dans l'expression du sujet, & de faire quelque changement dans la réponse, pour ne pas quitter les Cordes essentielles du Mode. C'est autre chose quand on se propose de changer de Ton; alors l'exactitude même de la réponse prise sur une autre Corde, produit les altérations propres à ce changement.

V. Il faut que la Fugue soit dessinée de telle sorte que la réponse puisse entrer avant la fin du premier Chant, afin qu'on entende en partie l'une & l'autre à la sois, que par cette anticipation le sujet se lie pour ainsi dire, à lui-même, & que l'art du Compositeur se montre dans ce concours. C'est se moquer que de donner pour Fugue un Chant qu'on ne fait que promener d'une Partie à l'autre, sans autre géne que de l'accompagner ensuite à sa volonté. Cela mérite tout au plus le nom d'Imitation. (Voyez IMITATION.)

Outre ces règles, qui sont fondamentales, pour réussir dans ce genre de Composition, il y en a d'autres qui, pour n'être que de goût, n'en sont pas moins essentielles. Les Fagues, en général, rendent la Musique plus bruyante qu'agréable; c'est pourquoi elles conviennent mieux dans les Chœurs que partout ailleurs. Or comme leur principal mérite est de fixer toujours l'oreille sur le Chant principal ou sujet, qu'on fait pour cela passer incessamment de Partie en Partie, & de Modulation en Modulation; le Compositeur doit mettre tous ses soins à rendre toujours ce Chant bien distinct, ou à empêcher qu'il ne soit étouffé ou confondu parmi les autres Parties. Il y a pour cela deux moyens; l'un dans le mouvement qu'il faut sans cesse contraster; de forte que, si la marche de la Fugue est précipitée, les autres Parties procèdent posément par des Notes longues; & au contraire, si la Fugue marche gravement, que les Accompagnemens travaillent davantage. Le second moyen est d'écarter l'Harmonie, de peur que les autres Parties, s'approchant trop de celle qui Chante le sujet, ne se confondent avec elle, & ne l'empêchent de se faire entendre assez nettement; en forte que ce qui seroit un vice partout ailleurs, devient ici une beauté.

Unité de Mélodie; voilà la grande règle commune qu'il faut fouvent pratiquer par des moyens différens. Il faut choilir les Accords, les Intervalles, afin qu'un certain Son, & non pas un autre, fasse l'effet principal; unité de Mélodie. Il faut quelquesois mettre en jeu des Instrumens ou des Voix d'espèce différente, afin que la Partie qui doit dominer se distingue plus aisément; unité de Mélodie. Une autre attention non moins nécessaire, est, dans les divers enchaînemens de Modulations qu'amène la marche & le progrès de la Fugue, de faire

que toutes ces Modulations se correspondent à la sois dans toutes les Parties, de lier le tout dans son progrès par une exacte conformité de Ton; de peur qu'une Partie étant dans un Ton & l'autre dans un autre, l'Harmonie entière ne soit dans aucun, & ne présente plus d'effet simple à l'oreille, ni d'idée simple à l'esprit; unité de Mélodie. En un mot, dans touts Fugue, la consussion de Mélodie & de Modulation est en même tems ce qu'il y a de plus à craindre & de plus difficile à éviter; & le plaisir que donne ce genre de Musique étant toujours médiocre, on peut dire qu'une belle Fugue est l'ingrat ches-d'œuvre d'un bon Harmoniste.

Il y a encore plusieurs autres manières de Fugues; comme les Fugues perpétuelles appellées Canons, les doubles Fugues, les Contre-Fugues, ou Fugues renversées, qu'on peut voir chacune à son mot, & qui servent plus à étaler l'art des Compositeurs qu'à flatter l'oreille des Ecoutans.

Fugue, du Latin fuga, fuite; parce que les Parties, partant ainsi fuccessivement, semblent se suite & se poursuivre l'une l'autre.

FUGUE RENVERSÉE. C'est une Fugue dont la réponse se fait par Mouvement contraire à celui du sujet. (Voyez Contre-Fugue.)

FUSÉE. f. f. Trait rapide & continu qui monte ou descend pour joindre diatoniquement deux Notes à un grand Intervalle l'une de l'autre. (Voyez Pl. C. Fig. 4.) A moins que la Fusée ne soit Notée, il faut, pour l'exécuter, qu'une des deux Notes extrêmes ait une durée sur laquelle on puisse passer la Fusée sans altérer la Mesure.



G.

Gre fol, G fol re ut, ou simplement G. Cinquième Son de la Gamme Diatonique, lequel s'appelle autrement fol. (Voyez GAMME.)

C'est aussi le nom de la plus haute des trois Cless de la Musique.

(Voyez CLEF.)

GAI. adv. Ce mot, écrit au-deffus d'un Air ou d'un morceau de Mufique . indique un mouvement moyen entre le vîte & le modéré : il répond au mot Italien Allegro, employé pour le même ufage. (Voyez ALLEGRO.)

Ce mot peut s'entendre aussi du caractère d'une Musique, indépendamment du Mouvement.

GAILLARDE. f. f. Air à trois Tems gais d'une Danse de même nom. On la nommoit autresois Romanesque, parçe qu'elle nous est, diton, venue de Rome, ou du moins d'Italie.

Cette Danse est hors d'usage depuis longtems. Il en est resté seulement un Pas appellé, Pas de Gaillarde.

GAMME, GAMM'UT, ou GAMMA-UT. Table ou Échelle inventée par Gui Arétin, sur laquelle on apprend à nommer & à entonner juste les Degrés de l'Octave par les six Notes de Musique, ut re mi sa sol la, suivant toutes les dispositions qu'on peut leur donner; ce qui s'appelle solsier. Voyez ce mot.

La Gamme a aussi été nommée Main harmonique, parce que Gui employa d'abord la figure d'une main, sur les doigts de laquelle il rangea ses Notes, pour montrer les rapports de ses Hexacordes avec les cinq Tétracordes des Grecs. Cette main a été en usage pour apprendre à nommer les Notes jusqu'à l'invention du si qui a aboli chez nous les Muances, & par conséquent la Main harmonique qui sert à les expliquer.

Gui Arétin ayant, selon l'opinion commune, ajoûté au Diagramme

des Grecs un Tétracorde à l'aigu, & une Corde au grave, ou plûtôt, felon Meibomius, ayant, par ces additions, rétabli ce Diagramme dans fon ancienne étendue, il appella cette Corde grave Hypoproflambanomenos, & la marqua par le r des Grecs; & comme cette lettre fe trouva ainsi à la tête de l'Échelle, en plaçant dans le haut les Sons graves, selon la méthode des Anciens, elle a fait donner à cette Échelle le nom barbare de Gamme.

Cette Gamme donc, dans toute son étendue, étoit composée de vingt Cordes ou Notes; c'est-à-dire, de deux Octaves & d'une Sixte majeure. Ces Cordes étoient représentées par des lettres & par des syllabes. Les lettres désignoient invariablement chacune une Corde déterminée de l'Échelle, comme elles sont encore aujourd'hui; mais comme il n'y avoit d'abord que six lettres, enfin que sept, & qu'il falloit recommencer d'Octave en Octave, on distinguoit ces Octaves par les figures des lettres. La première Octave se marquoit par des lettres capitales de cette manière: n. A. B. &c. la seconde, par des caractères courans g. a. b.; & pour la Sixte surnuméraire, on employoit des lettres doubles, gg, aa, bb, &c.

Quant aux fyllabes, elles ne réprésentoient que les noms qu'il salloit donner aux Notes en les chantant. Or, comme il n'y avoit que six noms pour sept Notes, c'étoit une nécessité qu'au moins un même nom sût donné à deux dissérentes Notes; ce qui se site de manière que ces deux Notes mi fa, ou la fa, tombassent sur les semi-Tons. Par conséquent dès qu'il se présentoit un Dièse ou un Bémol qui amenoit un nouveau semi-Ton, c'étoient encore des noms à changer; ce qui sasson donner le même nom à dissérentes Notes, & dissérens noms à la même Note, selon le progrès du Chant; & ces changemens de nom s'appelloient Muances.

On apprenoit donc ces Muances par la Gamme. A la gauche de chaque Degré on voyoit une lettre qui indiquoit la Corde précise appartenant à ce Degré. A la droite, dans les cases, on trouvoit les différens noms que cette même Note devoit porter en montant ou en descendant par Béquarre ou par Bémol, selon le progrès.

Les difficultés de cette méthode ont fait faire, en divers tems, plufieurs changemens à la Gamme. La Figure 10. Planche A, représente cette Gamme, telle qu'elle est actuellement usitée en Italie. C'est à-peuprès la même chose en Espagne & en Portugal, si ce n'est qu'on trouve quelquesois à la dernière place la colonne du Béquarre, qui est ici la première, ou quelqu'autre dissérence aussi peu importante.

Pour se servir de cette Échelle, si l'on veut chanter au naturel, on applique ut à r de la première colonne, le long de laquelle on monte jusqu'au la; après quoi, passant à droite dans la colonne du b naturel, on nomme sa; on monte au la de la même colonne, puis on retourne dans la précédente à mi, & ainsi de suite. Ou bien, on peut commencer par ut au C de la seconde colonne, arrivé au la passer à mi dans la première colonne, puis repasser dans l'autre colonne au sa. Par ce moyen l'une de ces transitions forme toujours un semi-Ton; savoir, la fa: & l'autre toujours un Ton; savoir, la mi. Par Bémol, on peut commencer à l'ut en c ou f, & saire les transitions de la même manière, &c.

En descendant par Béquarre on quitte l'ut de la colonne du milieu; pour passer au mi de celle par Béquarre, ou au fa de celle par Bémol; puis descendant jusqu'à l'ut de cette nouvelle colonne, on en sort par sa de gauche à droite, par mi de droite à gauche, & c.

Les Anglois n'emploient pas toutes ces syllabes, mais seulement les quatre premières ut re mi fa; changeant ainsi de colonne de quatre en quatre Notes, ou de trois en trois par une méthode semblable à celle que je viens d'expliquer, si ce n'est qu'au lieu de la fa & de la mi, il faut muer par fa ut, & par mi ut.

Les Allemands n'ont point d'autre Gamme que les lettres initiales qui marquent les Sons fixes dans les autres Gammes, & ils folfient même avec ces lettres de la manière qu'on pourra voir au mot Solfier.

La Gamme Françoise, autrement dite Gamme du si, lève les embarras de toutes ces transitions. Elle consiste en une simple Échelle de six Degrés sur deux colonnes, outre celle des lettres. (Voyez Pl. A. Fig. 11.) La première colonne à gauche est pour chanter par Bémol; c'est-à-dire, avec un Bémol à la Cles; la seconde, pour chanter au naturel. Voilà tout le mystère de la Gamme Françoise qui n'a guères plus de difficulté que d'utilité, attendu que toute autre altération qu'un Bémol la met à l'instant hors d'usage. Les autres Gammes n'ont pare

dessure; c'est-à-dire, pour un Dicse à la Clef; mais si-tôt qu'on y met plus d'un Dicse ou d'un Bémol, (ce qui ne se faisoit jamais autresois,) toutes ces Gammes sont également inutiles.

Aujourd'hui que les Musiciens François chantent tout au naturel, ils n'ont que saire de Gamme. C sol ut, ut, & C ne sont, pour eux, que la même chose. Mais dans le système de Gui, ut est une chose, & C en est une autre sort dissérente; & quand il a donné à chaque Note une système des synonymes; ce qui eût été doubler inutilement les noms & les embarras.

- GÀVOTTE. f. f. Sorte de Danse dont l'Air est à deux Tems, & se coupe en deux reprises, dont chacune commence avec le second Tems & finit sur le premier. Le mouvement de la Gavotte est ordinaiment gracieux, souvent gai, quelquesois aussi tendre & lent. Elle marque ses phrases & ses repos de deux en deux Mesures.
- GÉNIF. s. m. Ne cherche point, jeune Artiste, ce que c'est que le Génie. En as-tu : tu le sens en toi-même. N'en as -tu pas : tu ne le connoîtras jamais. Le Génie du Musicien soumet l'Univers entier à son Art. Il peint tous les tableaux par des Sons; il fait parler le silence même; il rend les idées par des sentimens, les sentimens par des accens; & les passions qu'il exprime, il les excite au fond des cœurs. La volupté, par lui, prend de nouveaux charmes; la douleur qu'il fait gémir arrache des cris; il brûle sans cesse & ne se consume jamais. Il exprime avec chaleur les frimats & les glaces; même en peignant les horreurs de la mort, il porte dans l'ame ce sentiment de vie qui ne l'abandonne point, & qu'il communique aux cœurs faits pour le sentir. Mais hélas! il ne sait rien dire à ceux où son germe n'est pas, & ses prodiges sont peu sensibles à qui ne les peut imiter. Veuxtu donc savoir si quelque étincelle de ce seu dévorant t'anime ? Cours, vole à Naples écouter les chef-d'œuvres de Leo, de Durante, de Jommelli, de Pergolèse. Si tes yeux s'emplissent de larmes, si tu sens ton cœur palpiter, si des tressaillemens t'agitent, si l'oppression te suffoque dans tes transports, prend le Métastase & travaille; son Génie échauffera le tien; tu créeras à son exemple : c'est-là le que sait le Génie, & d'autres yeux te rendront bien-tôt les pleurs que tes Maîtres t'ont fait

verser. Mais si les charmes de ce grand Art te laissent tranquille, si tu n'as ni délire ni ravissement, si tu ne trouves que beau ce qui transporte, oses-tu demander ce qu'est le Génie? Homme vulgaire, ne profâne point ce nom sublime. Que t'importeroit de le connoître? tu ne saurois le sentir: sais de la Musique Françoise.

GENRE. f. m. Divifion & disposition du Trétracorde considéré dans les Intervalles des quatre Sons qui le composent. On conçoit que cette définition, qui est celle d'Euclide, n'est applicable qu'à la Musique Grecque, dont j'ai à parler en premier lieu.

La bonne constitution de l'Accord du Tétracorde, c'est-à-dire, l'établissement d'un Genre régulier, dépendoit des trois règles suivantes que je tire d'Aristoxène.

La première étoit que les deux Cordes extrêmes du Tétracorde devoient toujours rester immobiles, asin que leur Intervalle sur toujours celui d'une Quarte juste ou du Diatessaron. Quant aux deux Cordes moyennes, elles varioient à la vérité; mais l'Intervalle du Lichanos à la Mêse ne devoit jamais passer deux Tons, ni diminuer au de-là d'un Ton; de sorte qu'on avoit précisément l'espace d'un Ton pour varier l'Accord du Lichanos, & c'est la seconde règle. La troissème étoit que l'Intervalle de la Parhypate ou seconde Corde à l'Hypate n'excédât jamais celui de la même Parhypate au Lichanos.

Comme en général cet Accord pouvoit se diversifier de trois façons, cela constituoit trois principaux Genres; seavoir le Diatonique, le Chromatique & l'Enharmonique. Ces deux derniers Genres, où les deux premiers Intervalles faisoient toujours ensemble une somme moindre que le troissème Intervalle, s'appelloient à cause de cela Genres épais ou ferrés. (Voyez Épais.)

Dans le Diatonique, la Modulation procédoit par un femi-Ton, un Ton, & un autre Ton, si ut re mi; & comme on y passoit par deux Tons consécutis, de-là lui venoit le nom de Diatonique. Le Chromatique procédoit successivement par deux semi-Tons & un hémi-Diton ou une Tierce mineure, si, ut, ut Dièse, mi; cette Modulation tenoit le milieu entre celles du Diatonique & de l'Enharmonique, y faisant, pour ainsi dire, sentir diverses nuances de Sons, de même qu'entre deux couleurs principales on introduit plusieurs nuances in-

termédiaires, & de-là vient qu'on appelloit ce Genre Chromatique ou coloré. Dans l'Enharmonique, la Modulation procédoit par deux Quarts-de-Ton, en divifant, selon la doctrine d'Aristoxène, le semi-Ton majeur en deux parties égales, & un Diton ou une Tierce majeure, comme si, st Dièse Enharmonique, ut, & mi: ou bien, selon les Pythagoriciens, en divisant le semi-Ton majeur en deux Intervalles inégaux, qui formoient, l'un le semi-Ton mineur, c'est-à-dire, notre Dièse ordinaire, & l'autre le complément de ce même semi-Ton mineur au semi-Ton majeur, & ensuite le Diton, comme ci-devant, si, st Dièse ordinare, ut, mi. Dans le premier cas, les deux Intervalles égaux du si à l'ut étoient tous deux Enharmoniques ou d'un Quart-de-Ton; dans le second cas, il n'y avoit d'Enharmonique que le passage du si Dièse à l'ut, c'est-à-dire, la distérence du semi-Ton mineur au semi-Ton majeur, laquelle est le Dièse appellé de Pythagore & le véritable Intervalle Enharmonique donné par la Nature.

Comme donc cette Modulation, dit M. Burette, se tenoit d'abord très serrée, ne parcourant que de petits Intervalles, des Intervalles presque insensibles, on la nommoit Enharmonique, comme qui diroit

bien jointe, bien assemblée, probè coagmentata.

Outre ces Genres principaux, il y en avoit d'autres qui résultoient tous des divers partages du Tétracorde, ou de saçons de l'accorder différentes de celles dont je viens de parler. Aristoxène subdivise le Genre Diatonique en Syntonique & Diatonique mol, (Voyez Diatonique; (Voyez Chromatique en mol, Hémiolien, & Tonique; (Voyez Chromatique) dont il donne les différences comme je les rapporte à leurs articles. Aristide Quintilien fait mention de plusieurs autres Genres particuliers, & il en compte six qu'il donne pour très-anciens; savoir, le Lydien, le Dorien, le Phrygien, l'Ionien, le Mixolydien, & le Syntonolydien. Ces six Genres, qu'il ne saut seurs Degrés ainsi que par leur Accord; les uns n'arrivoient pas à l'Octave, les autres l'atteignoient, les autres la passioient; en sorte qu'ils participoient à la sois du Genre & du Mode. On en peut voir le détail dans le Mussicien Grec.

En général, le Diatonique se divise en autant d'espèces qu'on peut

assigner d'Intervalles dissérens entre le semi-Ton & le Ton.

Le Chromatique en autant d'espèces qu'on peut assigner d'Intervalles entre le semi-Ton & le Dièse Enharmonique.

Quant à l'Enharmonique, il ne se subdivise point.

Indépendamment de toutes ces subdivissons, il y avoit encore un Genre commun, dans lequel on n'employoit que des Sons stables qui appartiennent à tous les Genres, & un Genre mixte qui participoit du caractère de deux Genres ou de tous les trois. Or il faut bien remarquer que dans ce mélange des Genres, qui étoit très-rare, on n'employoit pas pour cela plus de quatre Cordes; mais on les tendoit ou relâchoit diversement durant une même Pièce; ce qui ne paroît pas trop sacile à pratiquer. Je soupçonne que peut-être un Tétracorde étoit accordé dans un Genre, & un autre dans un autre; Mais les Auteurs ne s'expliquent pas clairement là-dessus.

On lit dans Aristoxène, (L. I. Part. II.) que jusqu'au tems d'Alexandre le Diatonique & le Chromatique étoient négligés des anciens Musiciens, & qu'ils ne s'exerçoient que dans le Genre Enharmonique, comme le seul digne de leur habileté; mais ce Genre étoit entièrement abandonné du tems de Plutarque, & le Chromatique aussi fut oublié, même avant Macrobe.

L'étude des écrits des Anciens, plus que le progrès de notre Mufique, nous a rendu ces idées, perdues chez leurs fuccesseurs. Nous
avons comme eux le Genre Diatonique, le Chromatique, & l'Enharmonique, mais sans aucunes divisions; & nous considérons ces Genres
sous des idées fort différentes de celles qu'ils en avoient. C'étoient
pour eux autant de manières particulières de conduire le Chant sur
certaines Cordes prescrites. Pour nous, ce sont autant de manières de
conduire le corps entier de l'Harmonie, qui forcent les Parties à suivre
les Intervalles prescrits par ces Genres; de sorte que le Genre appartient
encore plus à l'Harmonie qui l'engendre, qu'à la Mélodie qui le
fait sentir.

Il faut encore observer, que dans notre Musique, les Genres sont presque toujours mixtes; c'est-à-dire, que le Diatonique entre pour beaucoup dans le Chromatique, & que l'un & l'autre sont nécessairement mélés à l'Enharmonique. Une Pièce de Musique toute entière dans un seul Genre, seroit très-dissicile à conduire & ne seroit pas supportable; car dans le Diatonique il seroit impossible de changer de Ton, dans le Chromatique on seroit forcé de changer de Ton à chaque Note, & dans l'Enharmonique il n'y auroit absolument aucune sorte de liaison. Tout cela vient encore des règles de l'Harmonie, qui assuptissent la succession des Accords à certaines règles incompatibles avec une continuelle succession Enharmonique ou Chromatique; & aussi de celles de la Mélodie, qui n'en sauroit tirer de beaux Chants. Il n'en étoit pas de même des Genres des Anciens. Comme les Tétracordes étoient également complets, quoique divisés disséremment dans chacun des trois systèmes; si dans la Mélodie ordinaire un Genre eût emprunté d'un autre d'autres Sons que ceux qui se trouvoient nécessairement communs entr'eux, le Tétracorde auroit eû plus de quatre Cordes, & toutes les règles de leur Musique auroient été consondues.

M. Serre de Genève a fait la distinction d'un quatrième Genre duquel j'ai parlé dans fon article. (Voyez DIACOMMATIQUE.)

- GIGUE. f. f. Air d'une Danse de même nom, dont la Mesure est à fix-huit & d'un Mouvement assez gai. Les Opéra François contiennent beaucoup de Gigues, & les Gigues de Correlli ont été long-tems célèbres: mais ces Airs sont entièrement passés de Mode; on n'en fait plus du tout en Italie, & l'on n'en fait plus guère en France.
- GOUT. s. m. De tous les dons naturels le Goût est celui qui se sent le mieux & qui s'explique le moins; il ne seroit pas ce qu'il est, si l'on pouvoit le définir : car il juge des objets sur lesquels le jugement n'a plus de prise, & sert. si j'ose parler ainsi, de lunettes à la raison.

Il y a, dans la Mélodie, des Chants plus agréables que d'autres, quoiqu'également bien Modulés; il y a , dans l'Harmonie, des choses d'effet & des choses sans effet, toutes également régulières; il y a dans l'entrelacement des morceaux un art exquis de faire valoir les uns par les autres, qui tient à quelque chose de plus sin que la loi des contrastes. Il y a dans l'exécution du même morceau des manières différentes de le rendre, sans jamais sortir de son caractère: de ces manières, les unes plaisent plus que les autres, & loin de les pouvoir soumettre aux règles, on ne peut pas même les déterminer. Lecteur, rendez moi rai-son de ces différences, & je vous dirai ce que c'est que le Goût.

Chaque homme a un Goût particulier, par lequel il donne aux chofes qu'il appelle belles & bonnes, un ordre qui n'appartient qu'à lui. L'un
est plus touché des morceaux pathétiques, l'autre aime mieux les Airs
gais. Une Voix douce & slexible chargera ses Chants d'ornemens agréables; une Voix sensible & forte animera les siens des accens de la paffion. L'un cherchera la simplicité dans la Mélodie: l'autre sera cas des
traits recherchés: & tous deux appelleront élégance le Goût qu'ils auront préséré. Cette diversité vient tantôt de la différente disposition des
organes, dont le Goût enseigne à tirer parti; tantôt du caractère particulier de chaque homme, qui le rend plus sensible à un plaisir ou à
un désaut qu'à un autre; tantôt de la diversité d'âge ou de sexe, qui
tourne les desirs vers des objets différens. Dans tous ces cas, chacun
n'ayant que son Goût à opposer à celui d'un autre, il est évident qu'il
n'en faut point disputer.

Mais il y a aussi un Goût général sur lequel tous les gens bien organisés s'accordent; & c'est celui-ci seulement auquel on peut donner absolument le nom de Goût. Faites entendre un Concert à des oreilles fuffisamment exercées & à des hommes suffisamment instruits, le plus grand nombre s'accordera, pour l'ordinaire, sur le jugement des morceaux & fur l'ordre de préférence qui leur convient. Demandez à chacun raifon de son jugement, il y a des choses sur lesquelles ils la rendront d'un avis presque unanime: ces choses sont celles qui se trouvent soumises aux règles; & ce jugement commun est alors celui de l'Artiste ou du Connoisseur. Mais de ces choses qu'ils s'accordent à trouver bonnes ou mauvaises, il y en a sur lesquelles ils ne pourront autoriser leur jugement par aucune raison solide & commune à tous; & ce dernier jugement appartient à l'homme de Goût. Que si l'unanimité parsaite ne s'y trouve pas, c'est que tous ne sont pas également bien organisés, que tous ne sont pas gens de Goût, & que les préjugés de l'habitude ou de l'éducation changent fouvent, par des conventions arbitraires, l'ordre

des beautés naturelles. Quant à ce Goât, on en peut disputer, parce qu'il n'y en a qu'un qui soit le vrai: mais je ne vois guères d'autre moyen de terminer la dispute que celui de compter les voix, quand on ne convient pas même de celle de la Nature. Voilà donc ce qui doit décider de la présérence entre la Musique Françoise & l'Italienne.

Au reste, le Génie crée, mais le Goût choisit: & souvent un Génie trop abondant a besoin d'un Censeur sévère qui l'empêche d'abuser de ses richesses. Sans Goût on peut saire de grandes choses; mais c'est lui qui les rend intéressantes. C'est le Goût qui fait saisir au Compositeur les idées du Poète; c'est le Goût qui fait saisser à l'exécutant les idées du Compositeur; c'est le Goût qui sournit à l'un & à l'autre tout ce qui peut orner & saire valoir leur sujet; & c'est le Goût qui donne à l'Auditeur le sentiment de toutes ces convenances. Cependant le Goût n'est point la sensibilité. On peut avoir beaucoup de Goût avec une ame froide, & tel homme transporté des choses vraiment passionnées est peu touché des gracieuses. Il semble que le Goût s'attache plus volontiers au petites expressions, & la sensibilité aux grandes.

GOUT-DU-CHANT. C'est ainsi qu'on appelle en France l'Art de Chanter ou de jouer les Notes avec les agrémens qui leur conviennent, pour couvrir un peu la fadeur du Chant François. On trouve à Paris plusieurs Maîtres de Goût-du-Chant, & ce Goût a plusieurs 'termes qui lui sont propres; on trouvera les principaux au mot AGRÉMENS.

Le Goût du Chant confifte aussi beaucoup à donner artificiellement à la voix du Chanteur le tymbre, bon ou mauvais, de quelque Acteur ou Actrice à la mode. Tantôt il consiste à nazillonner, tantôt à canarder, tantôt à chevrotter, tantôt à glapir: mais tout cela sont des graces passagères qui changent sans cesse avec leurs Auteurs.

- GRAVE ou GRAVEMENT. Adverbe qui marque lenteur dans le mouvement. & de plus, une certaine gravité dans l'exécution.
- GRAVE. adj. est opposé à aigu. Plus les vibrations du corps sonore font lentes, plus le Son est Grave. (Voyez Son, Gravité.)
- GRAVITÉ. s. f. C'est cette modification du Son par laquelle on le

considère comme Grave ou Bas par rapport à d'autres Sons qu'on appelle Hauts ou Aigus. Il n'y a point dans la Langue Françoise de corrélatif à ce mot; car celui d'Acuité n'a pu passer.

La Gravité des Sons dépend de la grosseur, longueur, tension des Cordes, de la longueur & du diamètre des tuyaux, & en général du volume & de la masse des corps sonores. Plus ils ont de tout cela, plus leur Gravité est grande; mais il n'y a point de Gravité absolue, & nul Son n'est grave ou aigu que par comparaison.

- GROS-FA. Certaines vieilles Musiques d'Eglise, en Notes Quarrées; Rondes ou Blanches, s'appelloient jadis du Gros-fa.
- GROUPE. f. m. Selon l'Abbé Brossard, quatre Notes égales & Diatoniques, dont la première & la troissème font sur le même Degré, forment un Groupe. Quand la deuxième descend & que la quatrième monte, c'est Groupe ascendant; quand la deuxième monte & que la quatrième descend, c'est Groupe descendant: & il ajoûte que ce nom a été donné à ces Notes à cause de la figure qu'elles forment enfemble.

Je ne me fouviens pas d'avoir jamais ouï employer ce mot en parlant, dans le fens que lui donne l'Abbé Brossard, ni même de l'avoir lû dans le même sens ailleurs que dans son Dictionnaire.

- GUIDE. f. f. C'est la Partie qui entre la première dans une Fugue & annonce le sujet. (Voyez Fugue.) Ce mot, commun en Italie, est peu usité en France dans le même sens.
- GUIDON. f. m. Petit figne de Musique, lequel se met à l'extrémité de chaque Portée sur le Degré où sera placée la Note qui doit commencer la Portée suivante. Si cette première Note est accompagnée accidentellement d'un Dièse, d'un Bémol ou d'un Béquarre, il convient d'en accompagner aussi le Guidon.

On ne se ser plus de Guidons en Italie, surtout dans les Partitions où, chaque Portée ayant toujours dans l'Accolade sa place sixe, on ne sauroit guères se tromper en passant de l'une à l'autre. Mais les Guidons sont nécessaires dans les Partitions Françoises, parce que, d'une ligne

à l'autre, les Accolades, embrassant plus ou moins de Portées, vous laissent dans une continuelle incertitude de la Portée correspondante à celle que vous avez quittée.

GYMNOPÉDIE. s. f. Air ou Nome sur lequel dansoient à nud les jeunes Lacédémoniennes.



H.

HARMATIAS. Nom d'un Nome dactylique de la Mufique

Grecque, inventé par le premier Olympe Phrygien.

HARMONIE. f. f. Le sens que donnoient les Grecs à ce mot , dans leur Musique, est d'autant moins facile à déterminer, qu'étant originairement un nom propre, il n'a point de racines par lesquelles on puisse le décomposer pour en tirer l'étymologie. Dans les anciens traités qui nous restent, l'Harmonie paroit être la Partie qui a pour objet la succession convenable des Sons, en tant qu'ils sont aigus ou graves, par opposition aux deux autres Patries appellées Rhythmica & Metrica, qui se rapportent au Tems & à la Mesure: ce qui laisse à cette convenance une idée vague & indéterminée qu'on ne peut fixer que par une étude expresse de toutes les règles de l'Art; & encore, après cela, l'Harmonie sera-t-elle sort difficile à distinguer de la Mésodie, à moins qu'on n'ajoûte à cette dernière les idées de Rhythme & de Mesure, sans lesquelles, en effet, nulle Mésodie ne peut avoir un caractère déterminé, au lieu que l'Harmonie a le sien par ellemême, indépendamment de toute autre quantité. (Voyez Mélodie.)

On voit, par un passage de Nicomaque & par d'autres, qu'ils donnoient aussi quelquesois le nom d'*Harmonie* à la Consonance de l'Octave, & aux Concerts de Voix & d'Instrumens qui s'exécutoient à l'Oc-

tave, & qu'ils appelloient plus communément Antiphonies.

Harmonie, selon les Modernes, est une succession d'Accords selon les loix de la Modulation. Longtems cette Harmonie n'eut d'autres principes que des règles presque arbitraires ou sondées uniquement sur l'approbation d'une oreille exercée qui jugeoit de la bonne ou mauvaise succession des Consonnances & dont on mettoit ensuite les décisions en calcul. Mais le P. Mersenne & M. Sauveur ayant trouvé que tout Son, bien que simple en apparence, étoit toujours accompagné d'autres Sons moins sensibles qui formoient avec lui l'Accord parsait

majeur, M. Rameau est parti de cette expérience, & en a fait la base de son système Harmonique dont il a rempli beaucoup de livres, & qu'ensin M. d'Alembert a pris la peine d'expliquer au Public.

M. Tartini partant d'une autre expérience plus neuve, plus délicate & non moins certaine, est parvenu à des conclusions affez semblables par un chemin tout opposé. M. Rameau fait engendrer les Dessus par la Basse; M. Tartini fait engendrer la Basse par les Dessus celui-ci tire l'Harmonie de la Mélodie, & le premier fait tout le contraire. Pour décider de laquelle des deux Écoles doivent sortir les meilleurs ouvrages, il ne faut que savoir lequel doit être fait pour l'autre, du Chant ou de l'Accompagnement. On trouvera au mot Système un court exposé de celui de M. Tartini. Je continue à parler ici dans celui de M. Rameau, que j'ai suivi dans tout cet ouvrage, comme le seul admis dans le pays où j'écris.

Jedois pourtant déclarer que ce Système, quelque ingénieux qu'il foit, n'est rien moins que fondé sur la Nature, comme il le répète sans cesses; qu'il n'est établi que sur des analogies & des convenances qu'un homme inventif peut renverser demain par d'autres plus naturelles; qu'ensin, des expériences dont il le déduit, l'une est reconnue sausse, l'autre ne fournit point les conséquences qu'il en tire. En esset, quand cet Auteur a voulu décorer du titre de Démonstration les raisonnemens sur lesquels il établit sa théorie, tout le monde s'est moqué de lui; l'Académie a hautement désapprouvé cette qualification obreptice, & M. Estève, de la Société Royale de Montpellier, lui a fait voir qu'à commencer par cette proposition, que, dans la loi de la Nature, les Octaves des Sons les représentent & peuvent se prendre pour eux, il n'y avoit rien du tout qui sût démontré, ni même solidement établi dans sa prétendue Démonstration. Je reviens à son Système.

Le principe phyfique de la réfonnance nous offre les Accords ifolés & folitaires; il n'en établit pas la fuccession. Une succession régulière est pourtant nécessaire. Un Dictionnaire de mots choisis n'est pas une harangue

harangue, ni un recueil de bons Accords une Pièce de Musique: il faut un sens, il saut de la liaison dans la Musique ainsi que dans le langage; il saut que quelque chose de ce qui précède se transmette à ce qui suit, pour que le tout fasse un ensemble & puisse être appellé véritablement un.

Or la sensation composée qui résulte d'un Accord parsait, se résout dans la sensation absolue de chacun des Sons qui le composent, & dans la sensation comparée de chacun des Intervalles que ces mêmes Sons forment entr'eux: il n'y a rien au de-là de sensible dans cet Accord; d'où il suit que ce n'est que par le rapport des Sons & par l'analogie des Intervalles qu'on peut établir la liaison dont il s'agit, & c'est-là le vrai & l'unique principe d'où découlent toutes les loix de l'Harmonie & de la Modulation. Si donc toute l'Harmonie n'étoit formée que par une succession d'Accords parsaits majeurs, il suffiroit d'y procéder par Intervalles semblables à ceux qui composent un tel Accord; car alors quelque Son de l'Accord précédent se prolongeant nécessairement dans le suivant, tous les Accords se trouveroient suffisamment liés & l'Harmonie servoit une, au moins en ce sens.

Mais outre que de telles fuccessions excluroient toute Mélodie en excluant le Genre Diatonique qui en fait la base, elles n'iroient point au vrai but de l'Art, puisque la Musique, étant un discours, doit avoir comme lui ses périodes, ses phrases, ses suspensions, ses repos, sa ponctuation de toute espèce, & que l'uniformité des marches Harmoniques, n'offriroit rien de tout cela. Les marches Diatoniques exigeoient que les Accords majeurs & mineurs sussent entremélés, & l'on a senti la nécessiré des Dissonances pour marquer les phrases & les repos. Or, la succession liée des Accords parfaits majeurs ne donne ni l'Accord parfait mineur ni la Dissonance, ni aucune espèce de phrase, & la ponctuation s'y trouve tout-à-fait en désaut,

M. Rameau voulant absolument, dans son Système, tirer de la Nature toute notre Harmonie, a eu recours, pour cet esset, à une autre expérience de son invention, de laquelle j'ai parlé ci-devant, & qui est renversée de la première. Il a prétendu qu'un Son quelconque

fournissoit dans ses multiples un Accord parsait mineur au grave, dont il étoit la Dominante ou Quinte, comme il en sournit un majeur dans ses aliquotes, dont il est la Tonique ou Fondamentale. Il a avancé comme un sait assuré, qu'une Corde sonce faisoit vibrer dans leur totalité, sans pourtant les saire résonner, deux autres Cordes plus graves, l'une à sa Douzième majeure & l'autre à sa Dix-septième; & de ce sait, joint au précédent, il a déduit sort ingénieusement, non-feulement l'introduction du Mode mineur & de la dissonnance dans l'Harmonie, mais les règles de la phrase harmonique & de toute la Modulation, telles qu'on les trouve aux mots Accord, Accompagnement, Basse-Fondamentale, Cadence, Dissonnance, Modulation.

Mais premièrement, l'expérience est fausse. Il est reconnu que les Cordes accordées au dessous du Son sondamental, ne frémissent point en entier à ce Son sondamental, mais qu'elles se divisent pour en rendre seulement l'unisson, lequel, conséquemment, n'a point d'Harmoniques en-dessous. Il est reconnu de plus que la propriété qu'ont les Cordes de se diviser, n'est point particulière à celles qui son accordées à la Douzième & à la Dix-septième en-dessous du Son principal; mais qu'elle est commune à tous ses multiples. D'où il suit que, les Intervalles de Douzième & de Dix-septième en-dessous n'étant pas uniques en leur manière, on n'en peur rien conclure en faveur de l'Accord parfait mineur qu'ils représentent.

Quand on supposeroit la vérité de cette expérience, cela ne lèveroit pas, à beaucoup près, les difficultés. Si, comme le prétend M. Rameau, toute l'Harmonie est dérivée de la résonnance du corps sonore, il n'en dérive donc point des seules vibrations du corps sonore qui ne résonne pas. En effet, c'est une étrange théorie de tirer de ce qui ne résonne pas, les principes de l'Harmonie; & c'est une étrange physique de faire vibrer & non résonner le corps sonore, comme st le Son lui-même étoit autre chose que l'air ébranlé par ces vibrations. D'ailleurs, le corps sonore ne donne pas seulement, outre le Son principal, les Sons qui composent avec lui l'Accord parsait,

mais une infinité d'autres Sons, formés par toutes les aliquotes du corps fonore, lesquels n'entrent point dans cet Accord parsait. Pourquoi les premiers sont - ils consonnans, & pourquoi les autres ne le sont-ils pas, puisqu'ils sont tous également donnés par la Nature?

Tout Son donne un Accord vraiment parfait, puisqu'il est formé de tous ses Harmoniques, & que c'est par eux qu'il est un Son. Cependant ces Harmoniques ne s'entendent pas, & l'on ne distingue qu'un Son simple, à moins qu'il ne soit extrémement sort; d'où il suit que la seule bonne Harmonie est l'Unisson, & qu'aussi-tôt qu'on distingue les Consonnances, la proportion naturelle étant altérée, l'Harmonie a perdu sa pureté.

Cette altération se fait alors de deux manières. Premièrement en faisant sonner certains Harmoniques, & non pas les autres, on change le rapport de force qui doit règner entr'eux tous, pour produire la fensation d'un Son unique, & l'unité de la Nature est détruite. On produit, en doublant ces Harmoniques, un effet semblable à celui qu'on produiroit en étoussant tous les autres; car alors il ne saut pas douter qu'avec le Son générateur, on n'entendit ceux des Harmoniques qu'on auroit laissés: au lieu qu'en les laissant tous, ils s'entre-détruisent & concourent ensemble à produire & renforcer la sensation unique du Son principal. C'est le même effet que donne le plein jeu de l'Orgue, lorsqu'ôtant successivement les registres, on laisse avec le principal la doublette & la Quinte: car alors cette Quinte & cette Tierce, qui restoient consondues, se distinguent séparément & désagréablement.

De plus, les Harmoniques qu'on fait sonner ont eux-mêmes d'autres Harmoniques, lesquels ne le sont pas du Son sondamental: c'est par ces Harmoniques ajoûtés que celui qui les produit se distingue encore plus durement; & ces mêmes Harmoniques qui sont ainsi sentir l'Accord n'entrent point dans son Harmonie. Voilà pourquoi les Consonnances les plus parsaites déplaisent naturellement aux oreilles peu saites à les entendre; & je ne doute pas que l'Octave elle-même ne déplût, comme les autres, si le melange des voix d'hommes & de semmes n'en donnoit l'habitude dès l'ensance.

C'est encore pis dans la Dissonnance; puisque, non-seulement les Harmoniques du Son qui la donnent, mais ce Son lui-même n'entre point dans le système harmonieux du Son sondamental : ce qui fait que la Dissonnance se distingue toujours d'une manière choquante parmi tous les autres Sons.

Chaque touche d'un Orgue, dans le plein-jeu, donne un Accord parfait Tierce majeure qu'on ne distingue pas du Son fondamental, à moins qu'on ne soit d'une attention extrême & qu'on ne tire successivement les jeux; mais ces Sons Harmoniques ne se consondent avec le principal, qu'à la faveur du grand bruit & d'un arrangement de régistres par lequel les tuyaux qui sont résonner le Son son damental, couvrent de leur sorce ceux qui donnent ses Harmoniques. Or, on n'observe point & s'on ne sauroit observer cette proportion continuelle dans un Concert, puisqu'attendu le renversement de l'Harmonie, il faudroit que cette plus grande sorce passat à chaque instant d'une Partie à une autre; ce qui n'est pas praticable, & désigureroit toute la Mélodie.

Quand on joue de l'Orgue, chaque touche de la Basse fait sonner l'Accord parsait majeur; mais parce que cette Basse n'est pas toujours sondamentale, & qu'on module souvent en Accord parsait mineur, cet Accord parsait majeur est rarement celui que frappe la main droite; de forte qu'on entend la Tierce mineure avec la majeure, la Quinte avec le Triton, la Septième supersue avec le Octave, & mille autres cacophonies dont nos oreilles sont peu choquées, parce que l'habitude les rend accommodantes; mais il n'est point à présumer qu'il en sit ainsi d'une oreille naturellement juste, & qu'on mettroit, pour la première sois, à l'épreuve de cette Harmonie.

M. Rameau prétend que les Dessus d'une certaine simplicité suggèrent naturellement leur Basse, & qu'un homme ayant l'oreille juste & non exercée, entonnera naturellement cette Basse. C'est-là un préjugé de Mussicien démenti par toute expérience. Non seulement celui qui n'aura jamais entendu ni Basse ni Harmonie, ne trouvera, de luimême, ni cette Harmonie ni cette Basse; mais elles lui déplairont

si on les lui fait entendre, & il aimera beaucoup mieux le simple Unisson.

Quand on songe que, de tous les peuples de la terre, qui tous ont une Musique & un Chant, les Européens sont les seuls qui aient une Harmonie, des Accords, & qui trouvent ce mélange agréable; quand on songe que le monde a duré tant de siècles, sans que, de toutes les Nations qui ont cultivé les beaux Arts, aucune ait connu cette Harmonie; qu'aucun animal, qu'aucun oiseau, qu'aucun être dans la Nature ne produit d'autre Accord que l'Unisson, ni d'autre Musique que la Mélodie; que les langues orientales, si sonores, si musicales; que les oreilles Grecques, si délicates, si sensibles, exercées avec tant d'Art, n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux & passionnés vers notre Harmonie; que, sans elle, leur Musique avoit des effets si prodigieux; qu'avec elle la nôtre en a de si foibles; qu'enfin il étoit réservé à des Peuples du Nord, dont les organes durs & groffiers sont plus touchés de l'éclat & du bruit des Voix, que de la douceur des accens & de la Mélodie des inflexions, de faire cette grande découverte & de la donner pour principe à toutes les règles de l'Art; quand, dis-je, on fait attention à tout cela, il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute notre Harmonie n'est qu'une invention Gothique & barbare, dont nous ne nous fussions jamais avisés, si nous eussions été plus fensibles aux véritables beautés de l'Art, & à la Musique vraiment naturelle.

M. Rameau prétend cependant, que l'Harmonie est la source des plus grandes beautés de la Musique; mais ce sentiment est contredit par les faits & par la raison. Par les faits, puisque tous les grands essets de la Musique ont cessé, & qu'elle a perdu son énergie & sa force depuis l'invention du Contre-point: à quoi j'ajoûte que les beautés purement harmoniques sont des beautés savantes, qui ne transportent que des gens versés dans l'Art; au lieu que les véritables beautés de la Musique étant de la Nature, sont & doivent être également sensibles à tous les hommes savans & ignorans.

Par la raison, puisque l'Harmonie ne sournit aucun principe d'imitation

par lequel la Musique sormant des images ou exprimant des sentimens se puisse élever au genre Dramatique ou imitatif, qui est la partie de l'Art la plus noble, & la seule énergique; tout ce qui ne tient qu'au physique des Sons, étant très-borné dans le plaisir qu'il nous donne, & n'ayant que très-peu de pouvoir sur le cœur humain. (Voyez Mélodie.)

HARMONIE. Genre de Musique. Les Anciens ont souvent donné ce nom au Genre appellé plus communément Genre Enharmonique. (Voyez Enharmonique.)

HARMONIE DIRECTE, est celle où la Basse est fondamentale, & où les Parties supérieures conservent l'ordre direct entre elles & avec cette Basse. HARMONIE RENVERSÉE, est celle où le Son générateur ou fondamental est dans quelqu'une des Parties supérieures, & où quelqu'autre Son de l'Accord est transporté à la Basse au-dessous des autres. (Voyez Direct, Renversé.)

HARMONIE FIGURÉE, est celle où l'on sait passer plusieurs Notes sur un Accord. On figure l'Harmonie par Degrés conjoints ou disjoints. Lorsqu'on figure par Degrés conjoints, on emploie nécessairemens d'autres Notes que celles qui forment l'Accord, des Notes qui ne sonnent point sur la Basse & sont comptées pour rien dans l'Harmonie: ces Notes intermédiaires ne doivent pas se montrer au commencement des Tems, principalement des Tems forts, si ce n'est comme coulés, ports - de-voix, ou lorsqu'on fait la première Note du Tems brève pour appuyer la seconde. Mais quand on sigure par Degrés disjoints, on ne peut absolument employer que les Notes qui forment l'Accord, soit consonnant, soit dissonnant. L'Harmonie se figure encore par des Sons suspendus ou supposés. (Voyez Supposition, Suspension.)

HARMONIEUX. adj. Tout ce qui fait de l'effet dans l'Harmonie, & même quelquefois tout ce qui est fonore & remplit l'oreille dans les Voix, dans les Instrumens, dans la simple Mélodie.

HARMON! QUES. adj. Ce qui appartient à l'Harmonie; comme les divisions Harmoniques du Monocorde, la Proportion Harmonique, le Canon Harmonique, &c.

- HARMONIQUE. f. des deux genres. On appelle ainfi tous les Sons concomitans ou accelloires qui, par le principe de la réfonnance, accompagnent un Son quelconque & le rendent appréciable. Ainfi toutes les aliquotes d'une Corde fonore en donnent les Harmoniques. Ce mot s'employe au masculin quand on sous-entend le mot Son, & au séminin quand on sous-entend le mot Corde.
- SONS HARMONIQUES. (Voyez Son.)
- HARMONISTE. f. m. Musicien savant dans l'Harmonie. C'est un bon Harmoniste. Durante est le plus grand Harmoniste de l'Italie. c'estd-dire, du Monde.
- HARMONOMETRE. f. m. Inftrument propre à mesurer les rapports Harmoniques. Si l'on pouvoit observer & suivre à l'oreille & à l'œil les ventres, les nœuds & toutes les divisions d'une Corde sonore en vibration, l'on auroit un Harmonomètre naturel très exact; mais nos sens trop grossiers ne pouvant suffire à ces observations, on y supplée par un Monocorde que l'on divise à volonté par des chevulets mobiles, & c'est le meilleur Harmonomètre naturel que l'on air trouvé jusqu'ici. (Voyez Monocorde.)
- HARPALICE. Sorte de Chanson propre aux filles parmi les Anciens Grecs. (Voyez Chanson.)
- HAUT. adj. Ce mot fignifie la même chose qu'Aigu, & ce terme est opposé à bas. C'est ainsi qu'on dira que le Ton est trop Haut, qu'il faut monter l'Instrument plus Haut.

Haut, s'employe aussi quelquesois improprement pour Fort. Chantez plus Haut; on ne vous entend pas.

Les Anciens donnoient à l'ordre des Sons une dénomination toute opposée à la nôtre; ils plaçoient en *Haut* les Sons graves, & en bas les Sons aigus : ce qu'il importe de remarquer pour entendre plusieurs de leurs passages.

Haut, est encore, dans celles des quatre Parties de la Musique qui se subdivisent, l'épithète qui distingue la plus élevée ou la plus aigué. HAUTE-CONTRE, HAUTE-TAILLE, HAUT-DESSUS, Voyez ces mots.

HAUT-DESSUS. f. m. C'est, quand les Dessus chantans se subdivisent, la Partie supérieure. Dans les Parties instrumentales on dit toujours premier Dessus & second Dessus; mais dans le vocal on dit quel-

quefois Haut-dessus & Bas-dessus.

HAUTE-CONTRE, ALTUS ou CONTRA. Celle des quatre Parties de la Musique qui appartient aux Voix d'hommes les plus aiguës ou les plus hautes; par opposition à la Basse-contre qui est pour les plus graves ou les plus basses. (Voyez PARTIES.)

Dans la Musique Italienne, cette Partie, qu'ils appellent Contr'alto, & qui répond à la Haute-contre, est presque toujours chantée par des Bas-dessus, soit semmes, soit Castrati. En effet, la Haute-contre en Voix d'homme n'est point naturelle; il faut la forcer pour la porter à ce Diapason : quoi qu'on fasse, elle a toujours de l'aigreur, & rarement de la justesse.

HAUTE-TAILLE, TENOR, est cette Partie de la Musique qu'on appelle aussi simplement Taille. Quand la Taille se subdivise en deux autres Parties, l'insérieure prend le nom de Basse-taille ou Concordant, & la supérieure s'appelle Haute-taille.

H É M I. Mot Grec fort usité dans la Musique, & qui signifie Demi ou

moitié. (Voyez SEMI.)

HÉMIDITON. C'étoit, dans la Musique Grecque, l'Intervalle de Tierce majeure, diminuée d'un semi-Ton; c'est-à-dire, la Tierce mineure. L'Hémiditon n'est point, comme on pourroit croire, la moitié du Diton ou le Ton: mais c'est le Diton moins la moitié d'un Ton; ce qui est tout différent.

HÉMIOLE. Mot Grec qui fignifie l'entier & demi, & qu'on a confacré en quelque forte à la Musique. Il exprime le rapport de deux quantités dont l'une est à l'autre comme 15 à 10, ou comme 3 à 2: on l'appelle autrement rapport sesquialtère.

C'est de ce rapport que naît la Consonnance appellée Diapente ou Quinte, & l'ancien Rhythme sesquialtère en naissoit aussi.

Les anciens Auteurs Italiens donnent encore le nom d'Hémiole ou Hémiolie à cette espèce de Mesure triple dont chaque Tems est une Noire. Si cette Noire est sans queue, la Mesure s'appelle Hemiolia maggiore, parce qu'elle se bat plus lentement & qu'il faut deux Noires à queue pour chaque Tems. Si chaque Tems ne contient qu'une Noire à queue, la Mesure se bat du double plus vîte, & s'appelle Hemiolia minore.

HÉMIOLIEN.

HÉMIOLIEN. adj. C'est le nom que donne Aristoxène à l'une des trois espèces du Genre Chromatique, dont il explique les divisions. Le Tétracorde 30 y est partagé en trois Intervalles, dont les deux premiers, égaux entr'eux, sont chacun la sixième partie, & dont le troissème est les deux tiers. 5 + 5 + 20 == 30.

HEPTACORDE, HEPTAMERIDE, HEPTAPHONE, HÉXACORDE, &c. (Voyez Eptacorde, Eptameride,

EPTAPHONE, &c.)

HERMOSMENON. (Voyez Mours.)

HEXARMONIEN. adj. Nome, ou Chant d'une Mélodie efféminée & lâche, comme Aristophane le reproche à Philoxène son Auteur.

HOMOPHONIE. f. f. C'étoit dans la Musique Grecque cette espèce de Symphonie qui se faisoit à l'Unisson, par opposition à l'Antiphonie qui s'exécutoit à l'Octave. Ce mot vient de oposit, pareil, & de oposit, Son.

HYMÉ E. Chanson des Meûniers chez les anciens Grecs, autrement

dite Épitalie. Voyez ce mot.

HYMENÉE. Chanson des noces chez les anciens Grecs, autrement dite Épithalame. (Voyez ÉPITHALAME.)

HYMNE. f. f. Chant en l'honneur des Dieux ou des Héros. Il y a cette différence entre l'Hymne & le Cantique, que celui-ci se rapporte plus communément aux actions & l'Hymne aux personnes. Les premiers Chants de toutes les Nations ont été des Cantiques ou des Hymnes. Orphée & Linus passoient, chez les Grecs, pour Auteurs des premières Hymnes; & il nous reste parmi les Poësses d'Homère un recueil d'Hymnes en l'honneur des Dieux.

HYPATE. adj. Épithète par laquelle les Grecs distinguoient le Térracorde le plus bas, & la plus basse Corde de chacun des deux plus bas Tétracordes; ce qui, pour eux, étoit tout le contraire; car ils suivoient dans leurs dénominations un ordre rétrograde au nôtre, & plaçoient en haut le grave que nous plaçons en bas. Ce choix est arbitraire, puisque les idées attachées aux mots Aigu & Grave, n'ont aucune liaison naturelle avec les idées attachées aux mots Haut & Bas,

On appelloit donc Tétracorde Hypaton, ou des Hypates, celui qui étoit

le plus grave de tous, & immédiatement au-dessus de la Proslambanomène ou plus basse Corde du Mode; & la première Corde du Tétracorde qui suivoit immédiatement celle-là s'appelloit Hypate-Hypaton; c'est à-dire, comme le traduisoient les Latins, la Principale du Tétracorde des Principales. Le Tétracorde immédiatement suivant du grave à l'aigu s'appelloit Tétracorde Méson, ou des moyennes; & la plus grave Corde s'appelloit Hypate-Méson; c'est-à dire, la principale des moyennes.

Nicomaque le Gérafénien, prétend que ce mot d'Hypate, Principale, Élevée ou Supréme, a été donné à la plus grave des Cordes du Diapason, par allusion à Saturne, qui des sept Planettes est la plus éloignée de nous. On se doutera bien par-là que ce Nicomaque étoit Pythagoricien.

HYPATE-HYPATON. C'étoit la plus basse Corde du plus bas Tétracorde des Grecs, & d'un Ton plus haut que la Proslambanomène. Voyez l'Article précédent.

HYPATE-MESON. C'étoit la plus basse Corde du second Tétracorde, laquelle étoit aussi la plus aiguë du premier, parce que ces deux Tétracordes étoient conjoints. (Voyez HYPATE.)

HYPATOÏDES. Sons graves. (Voyez Lepsis.)

HYPERBOLEÏEN. adj. Nome ou Chant de même caractère que l'Héxarmonien. (Voyez HEXARMONIEN.)

HYPERBOLÉON. Le Tétracorde Hyperboléon étoit le plus aigu des cinq Tétracordes du Système des Grecs.

Ce mot est le génitif du substantis pluriel one Géneu, Sommets, Extrémités; les Sons les plus aigus étant à l'extrémité des autres.

HYPER - DIAZEUXIS. Disjonction de deux Tétracordes féparés par l'Intervalle d'une Octave, comme étoient le Tétracorde des Hypates & celui des Hyperbolées.

HYPER - DORIEN. Mode de la Mufique Grecque, autrement appellée Mixo-Lydien, duquel la Fondamentale ou Tonique étoit une Quarte au-desfus de celle du Mode Dorien. (Voyez Mode.)

On attribue à Pythoclide l'invention du Mode Hyper-Dorien.

HYPER-ÉOLIEN. Le pénultième à l'aigu des quinze Modes de la Mussique des Grecs, & duquel la Fondamentale ou Tonique étoit une Quarte au-dessus de celle du Mode Éolien. (Voyez Mode.)

Le Mode Hyper-Eolien, non plus que l'Hyper-Lydien qui le fuit,

n'étoient pas si anciens que les autres. Aristoxène n'en fait aucune mention, & Ptolomée qui n'en admettoit que sept, n'y comprenoit pas ces deux-là.

HYPER-ÏASTIEN, ou Mixo-Lydien aigu. C'est le nom qu'Euclide & plufieurs Anciens donnent au Mode appellé plus communément Hyper-Ïonien.

- HYPER-ÏONIEN. Mode de la Musique Grecque, appellé aussi par quelques-uns Hyper-Ïastien, ou Mixo-Lydien aigu; lequel avoit sa fondamentale une Quarte au-dessus de celle du Mode Ïonien. Le Mode Ïonien est le douzième en ordre du grave à l'aigu, selon le dénombrement d'Alypius (Voyez Mode.)
- HYPER-LYDIEN. Le plus aigu des quinze Modes de la Musique des Grecs, duquel la fondamentale étoit une Quarte au-dessus de celle du Mode Lydien. Ce Mode, non plus que son voissin l'Hyper-Éolien, n'étoit pas si ancien que les treize autres; & Aristoxène qui les nomme tous, ne fait aucune mention de ces deux-là. (Voyez Mode.)
- HYPER-MIXO-LYDIEN. Un des Modes de la Musique Grecque, autrement appellé Hyper-Phrygien. Voyez ce mot.

HYPER-PHRYGIEN, appellé aussi par Euclide, Hyper-mi o-Lydien, est le plus aigu des treize Modes d'Aristoxène, faisant le Diapason ou l'Octave avec l'Hypo-Dorien le plus grave de tous. (Voyez MODE.)

- HYPO-DIAZEUXIS, eff, selon le vieux Bacchius, l'Intervalle de Quinte qui se trouve entre deux Tétracordes séparés par une disjonction, & de plus par un troisième Tétracorde intermédiaire. Ainsi il y a Hypo-Diazeuxis entre les Tétracordes Hypaton & Diézeugménon, & entre les Tétracordes Synnéménon & Hyperboléon. (Voyez Tétracordes.)
- HYPO-DORIEN. Le plus grave de tous les Modes de l'ancienne Mufique. Euclide dit que c'est le plus élevé; mais le vrai sens de cette expression est expliqué au mot Hypate.

Le Mode Hypo-Dorien a sa fondamentale une Quarte au-dessous de celle du Mode Dorien. Il sut inventé, dit-on, par Philoxène; ce Mode est affectueux, mais gai, alliant la douceur à la majesté.

HYPO-ÉOLIEN. Mode de l'ancienne Musique, appellé aussi par Euclide, Hypo-Lydien grave. Ce Mode a sa sondamentale une Quarte au-dessous de celle du Mode Éolien. (Voyez Mode.)

HYPO-ÏASTIEN. (Voyez Hypo-Ïonien.)

HYPO-ÏONIEN. Le fecond des Modes de l'ancienne Musique, en commençant par le grave. Euclide l'appelle aussi Hypo-Ïastien & Hypo-Phrygien grave. Sa fondamentale est une Quarte au-dessous de celle du Mode Ïonien. (Voyez Mode.)

HYPO-LYDIEN. Le cinquième Mode de l'ancienne Mufique, en commençant par le grave. Euclide l'appelle aussi Hypo l'assim & Hypo-Phrygien grave. Sa fondamentale est une Quarte au-dessous de celle du Mode Lydien. (Voyez Mode.)

Euclide diffingue deux Modes Hypo-Lydiens; sçavoir, l'aigu qui est celui de cet Article, & le grave qui est le même que l'Hypo-Éolien.

Le Mode Hypo Lydien étoit propre aux Chants funèbres, aux méditations sublimes & divines: quelques-uns en attribuent l'invention à Polymnesse de Colophon, d'autres à Damon l'Athénien.

- HYPÔ-MIXO-LYDIEN. Mode ajoûté par Gui d'Arezzo à ceux de l'ancienne Mufique : c'est proprement le Plagal du Mode Mixo-Lydien, & sa fa fondamentale est la même que celle du Mode Dorien. (Voyez Mode.)
- HYPO-PHRYGIEN, Un des Modes de l'ancienne Musique dérivé du Mode
 Phrygien dont la sondamentale étoit une Quarte au-dessus de la sienne.
 Euclide parle encore d'un autre Mode Hypo-Phrygien au grave de celuici: c'est celui qu'on appelle plus correctement Hypo-Ionien. Voyez cemot.
 Le caractère du Mode Hypo-Phrygien étoit calme, paissible & propre
 à tempérer la véhémence du Phrygien. Il sut inventé, dit-on, par
 Damon, l'ami de Pythias & l'ésève de Socrate.
- HYPO-PROSLAMBANOMÉNOS. Nom d'une Corde ajoûtée à ce qu'on prétend, par Gui d'Arezzo, un Ton plus bas que la Proflambanomène des Grecs; c'est-à-dire, au-dessous de tout le système. L'Auteur de cette nouvelle Corde l'exprima par la lettre r de l'Alphabet Grec, & de-là nous est venu le nom de la Gamme.
- HYPORCHEMA. Sorte de Cantique fur lequel on danfoit aux fêtes des Dieux.
- HYPO-SYNAPHE est, dans la Musique des Grecs, la disjonction de deux Tétracordes séparés par l'interposition d'un troisième Tétracorde conjoint avec chacun des deux; en sorte que les Cordes homologues de deux Tétracordes disjoints par Hypo-Synaphe, ont entr'elles cinq Tons ou une Septième mineure d'Intervalle. Tels sont les deux Tétracordes Hypaton & Synnéménon.

I.

Î A L È M E. Sorte de Chant funèbre jadis en usage parmi les Grecs; comme le Linos chez le même Peuple, & le Manéros chez les Égyptiens. (Voyez Chanson.)

Î A M B I Q U E. adj. Il y avoit dans la Musique des Anciens deux sortes de vers l'ambiques, dont on ne faisoit que réciter les uns au son des Instrumens, au lieu que les autres se chantoient. On ne comprend pas bien quel effet devoit produire l'Accompagnement des Instrumens sur une simple récitation, & tout ce qu'on en peut conclure raisonnablement, c'est que la plus simple manière de prononcer la Poésie Grecque, ou du moins l'Iambique, se faisoit par des Sons appréciables, harmoniques, & tenoit encore beaucoup de l'intonation du Chant.

ÎASTIEN. Nom donné par Aristoxène & Alypius au Mode que les autres Auteurs appellent plus communément Jonien. (Voyez Mode.)

JEU. f. m. L'action de jouer d'un Instrument. (Voyez Jouer.) On dit Plein-Jeu, Demi-Jeu, selon la manière plus forte ou plus douce de tirer les Sons de l'Instrument.

I M I T A T I O N. f. f. La Musique dramatique ou théâtrale concourt à l'Imitation ainsi que la Poésie & la Peinture : c'est à ce principe commun que se rapportent tous les Beaux-Arts, comme l'a montré M. le Batteux. Mais cette Imitation n'a pas pour tous la même étendue. Tout ce que l'imagination peut se représenter est du ressort de la Poésie. La Peinture, qui n'offre point set tableaux à l'imagination, mais au sens & à un seul sens, ne peint que les objets soumis à la vue. La Musique semble roit avoir les mêmes bornes par rapport à l'ouïe; cependant elle peint tout, même les objets qui ne sont que visibles : par un prestige presque inconcevable, elle semble mettre l'œil dans l'oreille, & la plus grande merveille d'un Art qui n'agit que par le mouvement, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. La nuit, le sommeil, la solitude & le filence entrent dans le nombre des grands tableaux de la Musique. On

sait que le bruit peut produire l'effet du silence, & le silence l'effet du bruit; comme quand on s'endort à une lecture égale & monotone, & qu'on s'éveille à l'instant qu'elle cesse. Mais la Musique agit plus intimement sur nous en excitant, par un sens, des affections semblables à celles qu'on peut exciter par un autre; &, comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la Peinture dénuée de cette force ne peut rendre à la Musique les Imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la Nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, & l'art du Musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet celle des mouvemens que sa présence excite dans le cœur du Contemplateur. Non-seulement il agitera la Mer, animera la flamme d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie & grossir les torrens; mais il peindra l'horreur d'un desert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera la tempête, rendra l'air tranquille & serein, & répandra de l'Orchestre une fraîcheur nouvelle fur les boccages. Il ne représentera pas directement ces choses, mais il excitera dans l'ame les mêmes mouvemens qu'on éprouve en les voyant.

J'ai dit au mot Harmonie qu'on ne tire d'elle aucun principe qui mène à l'Imitation musicale, puisqu'il n'y a aucun rapport entre des Accords & les objets qu'on veut peindre, ou les passions qu'on veut exprimer. Je ferai voir au mot Mélodie quel est ce principe que l'Harmonie ne fournit pas, & quels traits donnés par la Nature sont employés par la

Musique pour représenter ces objets & ces passions.

I MITATION, dans son sens technique, est l'emploi d'un même Chant, ou d'un Chant semblable, dans plusieurs Parties qui le sont entendre l'une après l'autre, à l'Unisson, à la Quinte, à la Quarte, à la Tierce, ou à quelqu'autre Intervalle que ce soit. L'Imitation est toujours bien prise, même en changeant plusieurs Notes; pourvu que ce même Chant se reconnoisse toujours & qu'on ne s'écarte point des loix d'une bonne Modulation. Souvent, pour rendre l'Imitation plus sensible, on la fait précéder de silences ou de Notes longues qui semblent laisser éteindre le Chant au moment que l'Imitation le ranime. On traite l'Imitation comme on veut; on l'abandonne, on la reprend, on en commence une autre à volonté; en un mot, les règles en sont aussi

relâchées, que celles de la Fugue font sévères: c'est pourquoi les grands Maîtres la dédaignent, & toute Imitation trop affectée décèle presque

toujours un Écolier en composition.

I MPARFAIT. adj. Ce mot a plusieurs sens en Musique. Un Accord Imparfait est, par opposition à l'Accord parfait, celui qui porte une Sixte ou une Dissonnance; &, par opposition à l'Accord plein, c'est celui qui n'a pas tous les Sons qui lui conviennent & qui doivent le rendre complet. (Voyez Accord.)

Le Tems ou Mode Imparfait etoit, dans nos anciennes Musiques, celui de la division double. (Voyez Mode.)

Une Cadence Imparfaite est celle qu'on appelle autrement Cadence irrégulière. (Voyez CADENCE.)

Une Confonnance Imparfaite est celle qui peut être majeure ou mineure, comme la Tierce ou la Sixte. (Voyez Consonnance.)

On appelle, dans le Plain-Chant, Modes Imparfaits ceux qui sont désectueux en haut ou en bas, & restent en-deçà d'un des deux termes

qu'ils doivent atteindre.

IMPROVISER. v. n. C'est faire & chanter impromptu des Chanfons, Airs & paroles, qu'on accompagne communément d'une Guitarre ou autre pareil Instrument. Il n'y a rien de plus commun en Italie, que de voir deux Masques se rencontrer, se désier, s'attaquer, se riposter ainsi par des couplets sur le même Air, avec une vivacité de Dialogue, de Chant, d'Accompagnement dont il saut avoir été témoin pour la comprendre.

Le mot Improvifar est purement Italien : mais comme il se rapporte à la Musique, j'ai été contraint de le franciser pour faire entendre ce qu'il

fignifie.

INCOMPOSÉ. adj. Un Intervalle Incomposé est celui qui ne peut se résoudre en Intervalles plus petits, & n'a point d'autre élément que lui-même; tel, par exemple, que le Dièse Enharmonique, le Comma; même le semi-Ton.

Chez les Grecs, les Intervalles Incomposés étoient différens dans les trois Genres, selon la manière d'accorder les Tétracordes. Dans le Diatonique le semi-Ton & chacun des deux Tons qui le suivent étoient des Intervalles Incomposés. La Tierce mineure qui se trouve entre la

troisième & la quatrième Corde dans le Genre Chromatique, & la Tierce majeure qui se trouve entre les mêmes Cordes dans le Genre Enharmonique, étoient aussi des Intervalles Incomposés. En ce sens, il n'y a dans le système moderne qu'un seul Intervalle Incomposé; savoir, le semi-Ton. (Voyez SEMI-TON.)

INHARMONIQUE. adj. Relation Inharmonique, est, selon M. Savérien, un terme de Musique; & il renvoie, pour l'expliquer, au mot Relation, auquel il n'en parle pas. Ce terme de Musique ne m'est point

connu.

INSTRUMENT. f. m. Terme générique fous lequel on comprend tous les corps artificiels qui peuvent rendre & varier les Sons, à l'imitation de la Voix. Tous les corps capables d'agiter l'air par quelque choc, & d'exciter ensuite, par leurs vibrations, dans cet air agité, des ondulations assez fréquentes, peuvent donner du Son; & tous les corps capables d'accélérer ou retarder ces ondulations peuvent varier les Sons. (Voyez Son.)

Il y a trois manières de rendre des Sons sur des Instrumens; savoir, par les vibrations des Cordes, par celles de certains corps élastiques, & par la collision de l'air ensermé dans des tuyaux. J'ai parlé au mot

Musique, de l'invention de ces Instrumens.

Ils se divisent généralement en Instrumens à Cordes, Instrumens à vent, Instrumens de percussion. Les Instrumens à Cordes, chez les Anciens, étoient en grand nombre; les plus connus sont les suivans: Lyra, Psalterium, Trigonium, Sambuca, Cithara, Pestis, Magas, Barbiton, Tessudo, Epigonium, Simmicium, Epandoron, &c. On touchoit tous ces Instrumens ayec les doigts ou avec le Plectrum, espèce d'archet.

Pour leurs principaux Instrumens à vent, ils avoient ceux appellés. Tibia, Fistula, Tuba, Cornu, Lituus, &c.

Les Instrumens de percussion étoient ceux qu'ils nommoient, Tympanum, Cymbalum, Crepitaculum, Tintinnabulum, Crotalum, &c. Mais

plusieurs de ceux-ci ne varioient point les Sons.

On ne trouvera point ici des articles pour ces *Instrumens* ni pour ceux de la Musique moderne, dont le nombre est excessif. La Partie Instrumentale, dont un autre s'étoit chargé, n'étant pas d'abord entrée

dans

dans le Plan de mon travail pour l'Encyclopédie, m'a rebuté, par l'étendue des connoissances qu'elle exige, de la remettre dans celui ci.

INSTRUMENTAL. Qui appartient au jeu des Instrumens. Tour de Chant Instrumental; Musique Instrumentale.

INTENSE. adj. Les Sons Intenfes font ceux qui ont le plus de force, qui s'entendent de plus loin: ce font aussi ceux qui, étant rendus par des Cordes fort tendues, vibrent par-là même plus fortement. Ce mot est Latin, ainsi que celui de Remisse qui lui est opposé: mais dans les écrits de Musique théorique on est obligé de franciser l'un & l'autre.

INTERCIDENCE, f. f. Terme de Plain-Chant, (Voyez DIAPTOSE,)

INTERMEDE. f. m. Pièce de Musique & de Danse qu'on insère à l'Opéra, & quelquesois à la Comédie, entre les Actes d'une grande Pièce, pour égayer & reposer, en quelque sorte, l'esprit du Spectateur attristé par le tragique & tendu sur les grands intérêts.

Il y a des Intermèdes qui sont de véritables Drames comiques ou burlesques, lesquels, coupant ainsi l'intérêt par un intérêt tout dissérent, balottent & tiraillent, pour ainsi dire, l'attention du Spectateur en sens contraire, & d'une manière très-opposée au bon goût & à la raison. Comme la Danse, en Italie, n'entre point & ne doit point entrer dans la constitution du Drame Lyrique, on est forcé, pour l'admettre sur le Théâtre, de l'employer hors d'œuvre & détachée de la Pièce. Ce n'est pas cela que je blâme; au contraire, je pense qu'il convient d'esfacer, par un Ballet agréable, les impressions tristes laissées par la représentation d'un grand Opéra, & j'approuve fort que ce Ballet saste un sujet particulier qui n'appartienne point à la Pièce: mais ce que je n'approuve pas, c'est qu'on coupe les Actes par de semblables Ballets qui, divisant ainsi l'action & détruisant l'intérêt, sont, pour ainsi dire, de chaque Acte une Pièce nouvelle.

INTERVALLE. f, m. Différence d'un Son à un autre entre le grave & l'aigu; c'est tout l'espace que l'un des deux auroit à parcourir pour arriver à l'Unisson de l'autre. La dissérence qu'il y a de l'Intervalle à l'Étendue, est que l'Intervalle est considéré comme indivisé, & l'Étendue comme divisée. Dans l'Intervalle, on ne considère que les deux termes; dans l'Étendue, on en suppose d'intermédiaires.

K k

L'Étendue forme un fystème, mais l'Intervalle peut être incomposé. A prendre ce mot dans son sens le plus général, il est évident qu'il y a une infinité d'Intervalles: mais comme en Musique on borne le nombre des Sons à ceux qui composent un certain système, on borne aussi par-là le nombre des Intervalles à ceux que ces Sons peuvent former entr'eux. De sorte qu'en combinant deux à deux tous les Sons d'un système quelconque, on aura tous les Intervalles possibles dans ce même système; sur quoi il restera à réduire sous la même espèce tous ceux qui se trouveront égaux.

Les Anciens divisoient les Intervalles de leur Musique en Intervalles simples ou incomposés, qu'ils appelloient Diastèmes, & en Intervalles composés, qu'ils appelloient Systèmes. (Voyez ces mots). Les Intervalles, dit Aristoxène, distèrent entr'eux en cinq manières. 1°. En étendue; un grand Intervalle diffère ainsi d'un plus petit : 2°. En résonnance ou en Accord; c'est ainsi qu'un Intervalle consonnant diffère d'un dissonnant : 3°. En quantité; comme un Intervalle simple diffère d'un Intervalle composé : 4°. En Genre; c'est ainsi que les Intervalles Diatoniques, Chromatiques, Enharmoniques diffèrent entr'eux : 5°. En nature de rapport; comme l'Intervalle dont la raison peut s'exprimer en nombres, diffère d'un Intervalle irrationnel. Disons quelques mots de toutes ces différences.

I. Le moindre de tous les *Intervalles*, felon Bacchius & Gaudence, est le Dièse Enharmonique. Le plus grand, à le prendre à l'extrémité grave du Mode Hypo-Dorien, jusqu'à l'extrémité aigue de l'Hypo-mixo-Lydien, seroit de trois Octaves complettes; mais comme il y a une Quinte à retrancher, ou même une Sixte, selon un passage d'Adraste, cité par Meibonius, reste la Quarte par-dessus le Dis-Diapason; c'est à-dire la Dix-huitième, pour le plus grand *Intervalle* du Diagramme des Grecs.

II. Les Grecs divisoient comme nous les Intervalles en Consonnans & Dissonnans: mais leurs divisions n'étoient pas les mêmes que les nôtres. (Voyez Consonnance.) Ils subdivisoient encore les Intervalles consonnance en deux espèces, sans y compter l'Unisson, qu'ils appelloient Homophonie, ou parité de Sons, & dont l'Intervalle est nul. La première espèce étoit l'Antiphonie, ou opposition des Sons, qui se faisoit

à l'Octave ou à la double Octave, & qui n'étoit proprement qu'une Réplique du même Son; mais pourtant avec opposition du grave à l'aigu. La seconde espèce étoit la Paraphonie, ou distinction de Sons sous laquelle en comprenoit toute Consonance autre que l'Octave & se Répliques; tous les Intervalles, dit Théon de Smyrne, qui ne sont ni Dissonans, ni Unisson.

III. Quand les Grecs parlent de leurs Diastrèmes ou Intervalles simples, il ne saut pas prendre ce terme à toute rigueur; car le Diésis même n'étoit pas, selon eux, exempt de composition; mais il saut toujours le rapporter au Genre auquel l'Intervalle s'applique. Par exemple, le semi - Ton est un Intervalle simple dans le Genre Chromatique & dans le Diatonique, composé dans l'Enharmonique. Le Ton est composé dans le Chromatique, & simple dans le Diatonique; & le Diton même, ou la Tierce majeure, qui est un Intervalle composé dans le Diatonique, est incomposé dans l'Enharmonique. Ainsi, ce qui est système dans un Genre, peut être Diastrème dans un autre, & réciproquement.

IV. Sur les Genres, divisez successivement le même Tétracorde, felon le Genre Diatonique, selon le Chromatique, & selon l'Enharmonique, vous aurez trois Accords différens, lesquels, comparés entre eux, au lieu de trois Intervalles, vous en donneront neuf, outre les combinaisons & compositions qu'on en peut faire, & les dissérences de tous ces Intervalles qui en produiront des multitudes d'autres. Si vous comparez, par exemple, le premier Intervalle de chaque Tétracorde dans l'Enharmonique & dans le Chromatique mol d'Aristoxène, vous aurez d'un côté un quart ou 1/1 de Ton, de l'autre un tiers ou 1/2 des deux Cordes aiguës seront entr'elles un Intervalle qui sera la dissérence des deux précédens, ou la douzième partie d'un Ton.

V. Paffant maintenant aux rapports, cet Article me mène à uné petite digreffion.

Les Aristoxéniens prétendoient avoir bien simplisée la Musique par leurs divisions égales des Intervalles, & se moquoient fort de tous les calculs de Pythagore. Il me semble cependant que cette prétendue simplicité n'étoit guères que dans les mots, & que si les Pythagoriciens avoient un peu mieux entendu leur Maître & la Musique, ils auroient bien-tôt sermé la bouche à leurs adversaires.

Pythagore n'avoit pas imaginé le rapport des Sons qu'il calcula le premier. Guidé par l'expérience, il ne fit que prende note de ses observations. Aristoxène incommodé de tous ces calculs, bâtit dans sa tête un système tout différent; & comme s'il eût pû changer la Nature à son gré, pour avoir simplifié les mots, il crut avoir simplifié les choses, au lieu qu'il sit réellement le contraire.

Comme les rapports des Consonnances étoient simples & faciles à exprimer, ces deux Philosophes étoient d'accord là-dessus : ils l'étoient même sur les premières Dissonnances; car ils convenoient également que le Ton étoit la différence de la Quarte à la Quinte; mais comment déterminer déjà cette différence autrement que par le calcul? Aristoxène partoit pourtant de-là pour n'en point vouloir, & sur ce Ton, dont il se vantoit d'ignorer le rapport, il bâtissoit toute sa doctrine musicale. Qu'y avoit-il de plus aisé que de lui montrer la fausseté de ses opérations & la justesse de Celles de Pythagore? Mais, auroit-il dit, je prends toujours des doubles, ou des moitiés, ou des tiers; cela est plus simple & plûtôt fait que vos Comma, vos Limma, vos Apotomes. Je l'avoue, eût répondu Pythagore; mais, dites-moi, je vous prie, comment vous les prenez, ces doubles, ces moitiés, ces tiers? L'autre eût répliqué qu'il les entonnoit naturellement, ou qu'il les prenoit sur son Monocorde. Eh bien! eût dit Pythagore, entonnez moi juste le quart d'un Ton. Si l'autre eût été assez charlatan pour le faire, Pythagore eût ajoûté: mais est-il bien divisé votre Monocorde? Montrez-moi, je vous prie, de quelle méthode vous vous êtes fervi pour y prendre le quart ou le tiers d'un Ton? Je ne saurois voir, en pareil cas, ce qu'Aristoxène eût pû répondre. Car, de dire que l'Instrument avoit été accordé sur la Voix, outre que ç'eût été tomber dans le cercle, cela ne pouvoit convenir aux Aristoxéniens, puisqu'ils avouoient tous avec leur Chef qu'il falloit exercer longtems la Voix sur un Instrument de la dernière justesse, pour venir à bout de bien entonner les Intervalles du Chromatique mol & du Genre Enharmonique.

Or, puisqu'il faut des calculs non moins composés & même des opérations géométriques plus difficiles pour mesurer les tiers & les quarts de Ton d'Aristoxène, que pour assigner les rapports de Pythagore, c'est avec raison que Nicomaque, Boëce & plusieurs autres Théoriciens

préféroient les rapports justes & harmoniques de leur Maître aux divisions du système Aristoxénien, qui n'étoient pas plus simples, & qui ne donnoient aucun Intervalle dans la justesse de sa génération.

Il faut remarquer que ces raisonnemens qui convenoient à la Musique des Grecs ne conviendroient pas également à la nôtre; parce que tous les Sons de notre système s'accordent par des Consonances; ce qui ne pouvoit se faire dans le leur que pour le seul Genre Diatonique.

Il s'en suit de tout ceci, qu'Aristoxène distinguoit avec raison les Intervalles en rationnels & irrationnels; puisque, bien qu'ils sussent tous rationnels dans le système de Pythagore, la plûpart des Dissonnances étoient irrationnelles dans le sien.

Dans la Mufique moderne on confidère auffi les Intervalles de plufieurs manières; favoir, ou généralement comme l'espace ou la distance quelconque de deux Sons donnés, ou seulement comme celles de ces distances qui peuvent se noter, ou enfin comme celles qui se marquent sur des Degrés distérens. Selon le premier sens, toute raison numérique, comme est le Comma, ou sous seulement est le Dièse d'Aristoxène, peut exprimer un Intervalle. Le second sens s'applique aux seuls Intervalles reçus dans le système de notre Musique, dont le moindre est le semi-Ton mineur exprimé sur le même Degré par un Dièse ou par un Bémol. (Voyez semi-Ton.) La troisième acception suppose quelque disférence de position: c'est-à-dire un ou plusieurs Degrés entre les deux Sons qui forment l'Intervalle C'est à cette dernière acception que le mot est sixé dans la pratique: de sorte que deux Intervalles égaux, tels que sont la fausse-Quinte & le Triton, portent pourtant des noms disférens, si l'un a plus de Degrés que l'autre.

Nous divisons, comme faisoient les Anciens, les Intervalles en Confonnans & Dissonnans. Les Consonnances sont parsaites ou imparsaites: (Voyez Consonnance.) Les Dissonnances sont telles par leur nature, ou le deviennent par accident. Il n'y a que deux Intervalles dissonnans par leur nature; savoir, la seconde & la septième en y comprenant leurs Octaves ou Répliques: encore ces deux peuvent-ils se réduire à un seul; mais toutes les Consonnances peuvent devenir dissonnantes par accident. (Voyez Dissonnance.)

De plus, tout Intervalle est simple ou redoublé. L'Intervalle simple

est celui qui est contenu dans les bornes de l'Octave. Tout Intervalle qui excède cette étendue est redoublé; c'est-à-dire, composé d'une ou plusieurs Octaves & de l'Intervalle simple dont il est la Réplique.

Les Intervalles simples se divisent encore en directs & renversés. Prenez pour direct un Intervalle simple quelconque: son complément à l'Octave est toujours renversé de celui-là, & réciproquement.

Il n'y a que six espèces d'Intervalles simples, dont trois sont complémens des trois autres à l'Octave, & par conséquent aussi leurs renversés. Si vous prenez d'abord les moindres Intervalles, vous aurez pour directs, la Seconde, la Tierce & la Quarte; pour renversés, la Septième, la Sixte & la Quinte. Que ceux-ci soient directs, les autres seront renversés: tout est réciproque.

Pour trouver le nom d'un Intervalle quelconque, il ne faut qu'ajoûter Punité au nombre des Degrés qu'il contient. Ainsi l'Intervalle d'un Degré donnera la Seconde; de deux, la Tierce; de trois, la Quarte; de sept, l'Octave; de neuf, la Dixième, &c. Mais ce n'est pas assez pour bien déterminer un Intervalle: car sous le même nom il peut être majeur ou mineur, juste ou faux, diminué ou supersu.

Les Confonnances imparfaites & les deux Dissonnances naturelles peuvent être majeures ou mineures : ce qui, sans changer le Degré, sait dans l'Intervalle la dissérence d'un semi-Ton. Que si d'un Intervalle mineur on ôte encore un semi-Ton, cet Intervalle devient diminué. Si l'on augmente d'un semi-Ton un Intervalle majeur, il devient superflu.

Les Consonnances parsaites sont invariables par leur nature. Quand leur Intervalle est ce qu'il doit être, elles s'appellent Justes. Que si l'on altère cet Intervalle d'un semi-Ton, la Consonnance s'appelle Fausse & devient Dissonnance; superflue, si le semi-Ton est ajouté; diminuée, s'il est retranché. On donne mal-à-propos le nom de sausse-Quinte à la Quinte diminuée; c'est prendre le Genre pour l'espèce: la Quinte superflue est tout aussi fausse que la diminuée, & l'est même davantage à tous égards.

On trouvera, (Planche C. Fig. II), une Table de tous les Intervalles simples praticables dans la Musique, avec leurs noms, leurs Degrés, leurs valeurs, & leurs rapports.

Il faut remarquer fur cette Table que l'Intervalle appellé par les Harmonistes Septième superflue, n'est qu'une Septième majeure avec un Accompagnement particulier; la véritable Septième superflue, telle qu'elle est marquée dans la Table, n'ayant pas lieu dans l'Harmonie, ou n'y ayant lieu que successivement, comme transition Enharmonique, jamais rigoureusement dans le même Accord.

On observera aussi que la plupart de ces rapports peuvent se déterminer de plusieurs manières; j'ai préséré la plus simple, & celle qui donne les moindres nombres.

Pour composer ou redoubler un de ces Intervalles simples, il suffit d'y ajoûter l'Octave autant de fois que l'on veut, & pour avoir le nom de ce nouvel Intervalle, il faut au nom de l'Intervalle simple ajoûter autant de fois sept qu'il contient d'Octaves. Réciproquement, pour connoître le simple d'un Intervalle redoublé dont on a le nom, il ne faut qu'en rejetter sept autant de fois qu'on le peut; le reste donnera le nom de l'Intervalle simple qui l'a produit. Voulez-vous une Quinte redoublée; c'est-à-dire; l'Octave de la Quinte, ou la Quinte de l'Octave? A 5 ajoûtez 7, vous aurez 12. La Quinte redoublée est donc une Douzième. Pour trouver le simple d'une Douzième, rejettez 7 du nombre 12 autant de fois que vous le pourrez, le reste 5 vous indique une Quinte. A l'égard du rapport, il ne faut que doubler le conféquent, ou prendre la moitié de l'antécédent de la raison simple autant de sois qu'on ajoûte d'Octaves, & l'on aura la raison de l'Intervalle redoublé. Ainsi 2, 3, étant la raison de la Quinte, 1, 3, ou 2, 6, sera celle de la Douzième, &c. Sur quoi l'on observera qu'en termes de Musique, composer ou redoubler un Intervalle, ce n'est pas l'ajoûter à lui-même, c'est y ajoûter une Octave; le tripler, c'est en ajoûter deux, &c.

Je dois avertir ici que tous les Intervalles exprimés dans ce Dictionnaire par les noms des Notes, doivent toujours se compter du grave à l'aigu; en sorte que cet Intervalle, ut fi, n'est pas une Seconde, mais une Septième; & si ut, n'est pas une Septième, mais une Seconde.

INTONATION. f. f. Action d'entonner. (Voyez ENTONNER.) L'Intonation peut être juste ou fausse, trop haute ou trop basse, trop forte ou trop soible, & alors le mot Intonation accompagné d'une épithète, s'entend de la manière d'entonner.

INVERSE. (Voyez Renversé.)

ÎONIEN ou ÎONIQUE. adj. Le Mode Îonien étoit, en comptant du grave à l'aigu, le second des cinq Modes moyens de la Musique

des Grecs. Ce Mode s'appelloit aussi Iastien, & Euclide l'appelle encore

Phrygien grave. (Voyez Mode.)

JOUER des Instrumens, c'est exécuter sur ces Instrumens des Airs de Musique, sur-tout ceux qui leur sont propres, ou les Chants notés pour eux. On dit, jouer du Violon, de la Basse, du Hauthois, de la Flûte; toucher le Clavecin, l'Orgue; sonner de la Trompette; donner du Cor; pincer la Guittarre, &c. Mais l'affectation de ces termes propres tient de la pédanterie. Le mot Jouer devient générique & gagne insensiblement pour toutes sortes d'Instrumens.

JOUR. Corde à jour. (Voyez VIDE.)

IRRÉGULIÉR. adj. On appelle dans le Plain-Chant Modes Irréguliers ceux dont l'étendue est trop grande, ou qui ont quelqu'autre irrégularité.

On nommoit autrefois Cadence Irrégulière celle qui ne tomboit pas fur une des Cordes effentielles du Ton; mais M. Rameau a donné ce nom à une cadence particulière dans laquelle la Basse-fondamentale monte de Quinte ou descend de Quarte après un Accord de Sixte-ajoûtée. (Voyez CADENCE.)

ISON. Chant en Ison. (Voyez CHANT.)

J U L E. f. f. Nom d'une forte d'Hymne ou Chanson parmi les Grecs; en l'honneur de Cérès ou de Proserpine. (Voyez Chanson.)

JUSTE. adj. Cette épithète se donne généralement aux Intervalles dont les Sons sont exactement dans le rapport qu'ils doivent avoir, & aux Voix qui entonnent toujours ces Intervalles dans leur justesse: mais elle s'applique spécialement aux Consonnances parfaites. Les imparfaites peuvent être majeures ou mineures, les parfaites ne sont que justes. Dès qu'on les altère d'un semi-Ton elles deviennent fausses, & par conséquent Dissonnances. (Voyez Intervalle.)

JUSTE est aussi quelquesois adverbe. Chanter juste, Jouer juste.



L.

A. Nom de la fixième Note de notre Gamme, inventée par Guy Arétin. (Voyez GAMME, SOLFIER.)

LARGE. adj. Nom d'une forte de Note dans nos vieilles Musiques; de laquelle on augmentoit la valeur en tirant plusieurs traits non seulement par les côtés, mais par le milieu de la Note; ce que Muris blâme avec force comme une horrible innovation.

LARGHETTO. (Voyez LARGO.)

LARGO. adv. Ce mot écrit à la tête d'un Air indique un mouvement plus lent que l'Adagio, & le dernier de tous en lenteur. Il marque qu'il faut filer de longs Sons, étendre les Tems & la Mesure, & c.

Le diminutif Larghetto annonce un mouvement un peu moins lent que le Largo, plus que l'Andante, & très-approchant de l'Andantino.

LÉGEREMENT. adv. Ce mot indique un mouvement encore plus vif que le Gai, un mouvement moyen entre le gai & le vîte. Il répond à-peu-près à l'Italien Vivace.

LEMME. silence ou Pause d'un Tems bref dans le Rhythme Ca-

talectique. [Voyez RHYTME.]

LENTEMENT. adv. Ce mot répond à l'Italien Largo & marque un mouvement lent. Son superlatif, très-Lentement, marque le plus tardif de tous les mouvemens.

LEPSIS. Nom Grec d'une des trois parties de l'ancienne Mélopée, appellée aussi quelquesois Euthia, par laquelle le Compositeur discerne s'il doit placer son Chant dans le système des Sons bas qu'ils appellent Hypatoïdes; dans celui des Sons aigus, qu'ils appellent Nétoïdes, ou dans celui des Sons moyens, qu'ils appellent Mésoïdes. [Voyez Mélopée.]

LEVE. adj. pris substantivement. C'est le Tems de la Mesure où on lève la main ou le pied; c'est un Tems qui suit & précède le frappé; c'est par conséquent toujours un Tems soible. Les Tems levés sont, à deux Tems, le second; à trois, le troissème; à quatre, le second & le

& quatrième. [Voyez ARSIS.]

LIAISON. s. f. Il y a Liaison d'Harmonie & Liaison de Chant.

La Liaison a lieu dans l'Harmonie, lorsque cette Harmonie procède par un tel progrès de Sons fondamentaux, que quelques-uns des Sons qui accompagnoient celui qu'on quitte, demeure & accompagne encore celui où l'on passe. Il y a Liaison dans les Accords de la Tonique & de la Dominante, puisque le même Son fait la Quinte de la première, & l'Octave de la seconde : il y a Liaison dans les Accords de la Tonique & de la sous-Dominante, attendu que le même Son fert de Quinte à l'une & d'Octave à l'autre: ensin, il y a Liaison dans les Accords dissonnants toutes les sois que la Dissonnance est préparée, puisque cette préparation elle-même n'est autre chose que la Liaison. [Voyez Préparer.]

La Liaison dans le Chant a lieu toutes les fois qu'on passe deux ou plusieurs Notes sous un seul coup d'archet ou de gosier, & se marque par un trait recourbé dont on couvre les Notes qui doivent être liées ensemble.

Dans le Plain-Chant on appelle Liaison une suite de plusieurs Notes passées sur la même syllabe, parce que sur le papier elles sont ordinairement attachées ou liées ensemble.

Quelques-uns nomment aussi Liaison ce qu'on nomme plus proprement Syncope. [Voyez Syncope.]

LICENCE. f. f. Liberté que prend le Compositeur & qui semble contraire aux règles, quoiqu'elle soit dans le principe des règles; car voilà ce qui distingue les Licences des sautes. Par exemple, c'est une Règle en Composition de ne point monter de la Tierce mineure ou de la Sixte-mineure à l'Octave. Cette règle dérive de la loi de la siasson harmonique, & de celle de la Préparation. Quand donc on monte de la Tierce mineure ou de la Sixte mineure à l'Octave, en sorte qu'il y ait pourtant liaison entre les deux Accords, ou que la Dissonnance y soit préparée, on prend une Licence; mais s'il n'y a ni liaison ni préparation, l'on sait une saute. De même, c'est une règle de ne pas saire deux Quintes justes de suite entre les mêmes Parties, sur-tout par mouvement semblable; le principe de cette règle est dans la soi de l'unité du Mode. Toutes les sois donc qu'on peut saire ces deux Quintes sans saire fentir deux Modes à la sois, il y a Licence: mais il n'y a point de faute.

Cette explication étoit nécessaire, parce que les Musiciens n'ont aucune idée bien nette de ce mot de Licence.

Comme la plûpart des règles de l'Harmonie sont sondées sur des principes arbitraires & changent par l'usage & le goût des Compositeurs, il arrive de-là que ces règles varient, sont sujettes à la Mode, & que ce qui est Licence en un Tems, ne l'est pas dans un autre. Il y a deux ou trois siècles qu'il n'étoit pas permis de faire deux Tierces de suite, surtout de la même espèce. Maintenant on fait des morceaux entiers tout par Tierces; nos Anciens ne permettoient pas d'entonner diatoniquement trois Tons consécutiss. Aujourd'hui nous en entonnons, sans scrupule & sans peine, autant que la Modulation le permet. Il en est de même des sausses Relations, de l'Harmonie syncopée, & de mille autres accidens de composition, qui d'abord surent des sautes, puis des Licences, & n'ont plus rien d'irrégulier aujourd'hui,

LICHANOS, f. m. C'est le nom que portoit, parmi les Grecs, la troissème Corde de chacun de leurs deux premiers Tétracordes, parce que cette troissème Corde se touchoit de l'index, qu'ils appelloient Lichanos.

La troisième Corde à l'aigu du plus bas Tétracorde qui étoit celui des Hypates, s'appelloit autresois Lichanos-Hypaton, quelquesois Hypaton-Diatonos, Enharmonios, ou Chromatiké, selon le Genre. Celle du se-cond Tétracorde ou du Tétracorde des moyennes, s'appelloit Lichanos-Méson, ou Méson-Diatonos, &c.

- LIÉES. adj. On appelle Noves Liées deux ou plusieurs Notes qu'on passe d'un seul coup d'archet sur le Violon & le Violoncelle, ou d'un seul coup de langue sur la Flûte & le Hautbois; en un mot, toutes les Notes qui sont sous une même liaison.
- LIGATURE. f. f. C'étoit, dans nos anciennes Musiques, l'union par un trait de deux ou plusieurs Notes passées, ou diatoniquement, ou par Degrés disjoints sur une même syllabe. La figure de ces Notes, qui étoit quarrée, donnoit beaucoup de facilité pour les lier ainsi; ce qu'on ne sauroit faire aujourd'hui qu'au moyen du chapeau, à cause de la rondeur de nos Notes.

La valeur des Notes qui composoient la Ligature varioit beaucoup felon qu'elles montoient ou descendoient, selon qu'elles étoient différem-

ment liées, selon qu'elles étoient à queue ou sans queue, selon que ces queues étoient placées à droite ou à gauche, ascendantes ou descendantes ; enfin, selon un nombre infini de règles si parsaitement oubliées à présent, qu'il n'y a peut-être pas en Europe un seul Musicien qui soit

en état de déchiffrer des Musiques de quelque antiquité.

LIGNE. s. f. Les Lignes de Musique sont ces traits horisontaux & parallèles qui composent la Portée, & sur lesquels, ou dans les espaces qui les séparent, on place les Notes selon leurs Degrés. La Portée du Plain-Chant n'est que de quatre Lignes, celle de la Massique a cinq Lignes stables & continues, outre les Lignes postiches qu'on ajoute de tems en tems au-dessus ou au-dessous de la Portée pour les Notes qui passent fon étendue.

Les Lignes, soit dans le Plain-Chant, soit dans la Musique, se comptent en commençant par la plus basse. Cette plus basse est la premiere, la plus haute est la quatrième dans le Plain-Chant, la cinquième dans la Musique. [Vovez PORTÉE.]

LIM M A. f. m. Intervalle de la Musique Grecque, lequel est moindre d'un Comma que le semi-Ton majeur, & , retranché d'un Ton majeur ,

laisse pour reste l'Apotome.

Le rapport du Limma est de 243 à 256, & sa génération se trouve, en commençant par ut, à la cinquième Quinte si : car alors la quantité dont ce si est surpassé par l'ut voisin, est précisément dans le rapport que je viens d'établir.

Philolaiis & tous les Pythagoriciens faisoient du Limma un Intervalle Diaronique, qui répondoit à notre semi-Ton majeur. Car, mettant deux Tons majeurs confécutifs, il ne leur restoit que cet Intervalle pour achever la Quarte juste ou le Tétracorde : en sorte que, selon eux, l'Intervalle du mi au fa eut été moindre que celui du fa à son Dièse. Notre Échelle hromatique donne tout le contraire.

- LINOS. s. m. Sorte de Chant rustique chez les anciens Grecs; ils avoient aussi un Chant funèbre du même nom, qui revient à ce que les Latins ont appellé Nania. Les uns disent que le Linos sut inventé en Egypte, d'autres en attribuoient l'invention à Linus Eubéen.
- LIVRE OUVERT, A LIVRE OUVERT, OU A L'OUVERTURE DU LIVRE, adv. Chanter ou jouer à Livre ouvert, c'est exécuter toute

Musique qu'on vous présente, en jettant les yeux dessus. Tous les Musiciens se piquent d'exécuter à Livre ouvert; mais il y en a peu qui dans cette exécution prennent bien l'esprit de l'ouvrage, & qui, s'ils ne sont pas des sautes sur la Note, ne fassent pas du moins des contre-sens dans l'expression. (Voyez Expression.)

LONGUE. f. f. C'est dans nos anciennes Musiques une Note quarrée avec une queue à droite, ainsi: E. Elle vaut ordinairement quatre Mefures à deux Tems; c'est-à-dire, deux Brèves; quelquesois elle en yaut

trois selon le Mode. (Voyez Mode.)

Muris & ses contemporains avoient des Longues de trois espèces; savoir, la parsaite, l'imparsaite & la double. La Longue parsaite a, du côté droit, une queue descendante, a une le Elle vaut trois Tems parsaites, & s'appelle parsaite elle - imème l, à cause, dit Muris, de son rapport numérique avec la Trinité. La Longue imparsaite se figure comme la parsaite & ne se distingue que par le Mode: on l'appelle imparsaite, parce qu'elle ne peut marcher seule & qu'elle doit toujours être précédée ou suivie d'une Brève. La Longue double contient deux Tems égaux imparsaits: elle se figure comme la Longue simple, mais avec une double largeur. Muris cite Aristote pour prouver que cette Note n'est pas du Plain-Chant.

Aujourd'hui le mot Longue est le corrélatif du mot Brève. (Voyez Breve.) Ainsi toute Note qui précède une Brève est une Longue.

- LOURE. f. f. Sorte de Danse dont l'Air est affez lent, & se marque ordinairement par la Mesure à s. Quand chaque Tems porte trois Notes, on pointe la première, & l'on sait brève celle du milieu. Loure est le nom d'un ancien Instrument semblable à une Musette, sur lequel on jouoit l'Air de la Danse dont il s'agit.
- LOURER. v. a. & n. C'est nourrir les Sons avec douceur, & marquer la première Note de chaque Tems plus sensiblement que la seconde, quoique de même valeur.
- LUTHIER. s. m. Ouvrier qui fait des Violons, des Violoncelles, & autres Instrumens semblables. Ce nom, qui signifie Fadeur de Luths, est demeuré par synecdoque à cette sorte d'Ouvriers; parce qu'autrefois le Luth étoit l'Instrument le plus commun & dont il se faisoit le plus.

LUTRIN. f. m. Pupître de Chœur fur lequel on met les Livres de Chant dans les Églifes Catholiques.

LYCHANOS. (Voyez Lichanos.)

LYDIEN. adj. Nom d'un des Modes de la Musique des Grecs, lequel occupoit le milieu entre l'Éolien & l'Hyper-Dorien. On l'appelloit aussi quelquesois Mode Barbare, parce qu'il portoit le nom d'un Peuple Asiatique.

Euclide distingue deux Modes Lydiens. Celui-ci proprement dit, & un autre qu'il appelle Lydien grave, & qui est le même que le Mode

Éolien, du moins quant à sa fondamentale. (Voyez Mode.)

Le caractère du Mode Lydin étoit animé, piquant, trifte cependant, pathétique & propre à la mollesse; c'est pourquoi Platon le bannit de sa République. C'est sur ce Mode qu'Orphée apprivoisoit, dit-on, les bêtes mêmes & qu'Amphion bâtit les murs de Thèbes. Il sur inventé, les uns disent, par cet Amphion, sils de Jupiter & d'Antiope; d'autres, par Olympe, Mysien, disciple de Marsias; d'autres ensin, par Mélampides: & Pindare dit qu'il sut employé, pour la première sois aux Noces de Niobé.

LYRIQUE. adj. Qui appartient à la Lyre. Cette épithète se donnoit autresois à la Poésse faite pour être chantée & accompagnée de la Lyre ou Cithare par le Chanteur, comme les Odes & autres Chansons, à la différence de la Poésse dramatique ou théâtrale, qui s'accompagnoit avec des Flûtes par d'autres que le Chanteur; mais aujourd'hui elle s'applique au contraire à la fade Poésse de nos Opera, & par extension, à la Mufique dramatique & imitative du Théâtre. (Voyez IMITATION.)

LYTIERSE. Chanson des Moissonneurs chez les anciens Grecs. (Voyez Chanson.)



M.

M A. Syllabe avec laquelle quelques Musiciens solsient le mi Bémol; comme ils solsient par si le sa Dièse. [Voyez Solfier.]

MACHICOTAGE. f. m. C'est ainsi qu'on appelle, dans le Plain-Chant, certaines additions & compositions de Notes qui remplissent, par une marche diatonique, les Intervalles de Tierce & autres. Le nom de cette manière de Chant vient de celui des Eccléssastiques appellés Machicots, qui l'exécutoient autresois après les Ensans de Chœur.

MADRIGAL. Sorte de Pièce de Musique travaillée & savante, qui étoit fort à la mode en Italie au seizième siècle, & même au commencement du précédent. Les Madrigaux se composoient ordinairement, pour la vocale, à cinq ou six Parties, toutes obligées, à cause des Fugues & Desseins dont ces Pièces étoient remplies: mais les Organistes composoient & exécutoient aussi des Madrigaux sur l'Orgue, & l'on prétend même que ce sut sur cet Instrument que le l'adrigal sut inventé. Ce genre de Contrepoint qui étoit assujett à des loix très-rigoureuses, portoit le nom de style Madrigalesque. Plusieurs Auteurs, pour y avoir excellé, ont immortalisé leurs noms dans les sastes de l'Art. Tels furent, entr'autres, Luca Marentio, Luigi Prenessino, Pomponio Nenna, Tommaso Pecci, & sur-tout le sameux Prince de Venosa, dont les Madrigaux, pleins de science & de goût, étoient admirés par tous les Maîtres, & chantés par toutes les Dames,

MAGADISER. v. n. C'étoit, dans la Musique Grecque, chanter à l'Octave, comme saisoient naturellement les voix de semmes & d'hommes mélées ensemble; ainsi les Chants Magadises étoient toujours des Antiphonies. Ce mot vient de Magas, Chevalet d'Instrument, & par extension, Instrument à Cordes doubles, montées à l'Octave l'une de l'autre, au moyen d'un Chevalet, comme aujourd'hui nos Clavecins.

MAGASIN. Hôtel de la dépendance de l'Opera de Paris, où logent les Directeurs & d'autres personnes attachées à l'Opéra, & dans lequel est un petit Théâtre appellé aussi Magasin, ou, Théâtre du Magasin, sur lequel se sont les premières répétitions. C'est l'Odeum de la Musique Françoise. [Voyez ODEUM.]

MAJEUR. adj. Les Intervalles susceptibles de variation sont appellés Majeurs, quand ils sont aussi grands qu'ils peuvent l'être sans de-

venir faux.

Les Intervalles appellés parfaits, tels que l'Octave, la Quinte & la Quarte, ne varient point & ne font que juftes; fi-tôt qu'on les altère ils font faux. Les autres Intervalles peuvent, fans changer de nom, & fans cesser d'être justes, varier d'une certaine différence: quand cette différence peut être ôtée, ils font Majeurs; Mineurs, quand elle

peut être ajoûtée.

Ces Intervalles variables font au nombre de cinq: favoir, le semi-Ton, le Ton, la Tierce, la Sixte & la Septième. A l'égard du Ton & du semi-Ton, leur différence du Majeur au Mineur ne sauroit s'exprimer en Notes, mais en nombres seulement. Le semi-Ton Majeur est l'Intervalle d'une Seconde mineure, comme de si à ut, ou de mi à sa, & son rapport est de 15 à 16. Le Ton Majeur est la dissérence de la Quarte à la Quinte, & son rapport est de 8 à 9.

Les trois autres Intervalles; favoir, la Tierce, la Sixte & la Septième, diffèrent toujours d'un femi-Ton du Majeur au Mineur, & ces différences peuvent se noter. Ainsi la Tierce mineure a un Ton & demi, &

la Tierce Majeure deux Tons.

Il y a quelques autres plus petits Intervalles, comme le Dièse & le Comma, qu'on distingue en Moindres, Mineurs, Moyens, Majeurs & Maximes; mais comme ces Intervalles ne peuvent s'exprimer qu'en nombres, ces distinctions sont inutiles dans la pratique.

Majeur se dit aussi du Mode, lorsque la Tierce de la Tonique est Majeure, & alors souvent le mot Mode ne fait que se sous-entendre. Préluder en Majeur, passer du Majeur au Mineur, &c. (Voyez Mode.)

MAINHARMONIQUE.

MAIN HARMONIQUE. C'est le nom que donna l'Arétin à la Gamme qu'il inventa pour montrer le rapport de ses Héxacordes, de ses six lettres & de ses six syllabes, avec les cinq Tétracordes des Grecs. Il représenta cette Gamme sous la figure d'une main gauche sur les doigts de laquelle étoient marqués tous les sons de la Gamme, tant par les lettres correspondantes, que par les syllabes qu'il y avoit jointes, en passant par la règle des Muances d'un Tétracorde ou d'un doigt à l'autre, selon le lieu où se trouvoient les deux semi-Tons de l'Octave par le Béquarre ou par le Bémol; c'est-à-dire, selon que les Tétracordes étoient conjoints ou disjoints. (Voyez Gamme, Muances; Solfier.)

MAISTRE A CHANTER. Musicien qui enseigne à lire la Mufique vocale, & à chanter sur la Note.

Les fonctions du Maître à Chanter se rapportent à deux objets principaux. Le premier, qui regarde la culture de la voix, est d'en tirer tout ce qu'elle peut donner en sait de Chant, soit par l'étendue, soit par la justesse, soit par le tymbre, soit par la légereté, soit par l'art de rensorcer & radoucir les Sons, & d'apprendre à les ménager & modifier avec tout l'art possible. [Voyez Chant, Voix.]

Le second objet regarde l'étude des signes; c'est-à-dire, l'art de lire la Note sur le papier, & l'habitude de la déchissrer avec tant de sa-cilité, qu'à l'ouverture du livre on soit en état de chanter toute sorte de Musique. [Voyez Note, Solfier,]

Une troissème partie des fonctions du Maître à Chanter regarde la connoissance de la Langue, sur-tout des Accens, de la quantité & de la meilleure manière de prononcer; parce que les défauts de la prononciation sont beaucoup plus sensibles dans le Chant que dans la parole, & qu'une Vocale bien saite ne doit être qu'une manière plus énergique & plus agréable de marquer la Prosodie & les Accens. [Voyez ACCENT.]

MAISTRE DE CHAPELLE. (Voyez MAISTRE DE MUSIQUE.)
MAISTRE DE MUSIQUE. Musicien gagé pour composer
de la Musique & la faire exécuter. C'est le Maître de Musique qui bat la
Mesure & dirige les Musiciens. Il doit savoir la composition, quoiqu'il ne compose pas toujours la Musique qu'il sait exécuter. A l'Opera

de Paris, par exemple, l'emploi de battre la Mesure est un office particulier; au lieu que la Musique des Opera est composée par quiconque en a le talent & la volonté. En Italie, celui qui a composé un Opera en dirige toujours l'exécution, non en battant la Mesure, mais au Clavecin. Ainsi l'emploi de Mastre de Musique n'a guères lieu que dans les Églises; aussi ne dit-on point en Italie, Matire de Musique, mais Mastre de Chapelle: dénomination qui commence à passer aussi en France.

MARCHE. f. f. Air militaire qui fe joue par des Instrumens de guerre & marque le Mètre & la cadence des Tambours, laquelle est

proprement la Marche.

Chardin dit qu'en Perse, quand on veut abbattre des maisons, app'a ir un terrein, ou faire quelqu'autre ouvrage expéditif qui demande une multitude de bras, on assemble les habitans de tout un quartier; qu'ils travaillent au son des Instrumens, & qu'ainsi l'ouvrage se fait avec beaucoup plus de zèle & de promptitude que si les Instrumens n'y étoient pas.

Le Maréchal de Saxe a montré, dans ses Rêveries, que l'effet des Tambours ne se bornoit pas non plus à un vain bruit sans utilité, mais que selon que le mouvement en étoit plus vif ou plus lent, ils portoient naturellement le soldat à presser ou ralentir son pas : on peut dire aussi que le Airs des Marches doivent avoir dissérens caractères, selon les occasions où l'on les emploie; & c'est ce qu'on a du sentir jusqu'à certain point, quand on les a distingués & diversissés; l'un pour la Générale, l'autre pour la Marche, l'autre pour la Charge, &co-Mai il s'en saut bien qu'on ait mis à prosit ce principe autant qu'il auroit pû l'être. On s'est borné jusqu'ici à composer des Airs qui fissent les Airs des Marches remplissent-ils assez mal cet objet. Les troupes Françoises ayant peu d'Instrumens militaires pour l'Insanterie, hors les Fisres & les Tambours, ont aussi fort peu de Marches, & la plûpart très-mal saites; mais il y en a d'admirables dans les troupes Allemandes.

Pour exemple de l'accord de l'Air & de la Marche, je donnerai, [Pl. C. Fig. 3.] la première partie de celle des Moufquetaires du Roi de France.

Il n'y a dans les troupes que l'Infanterie & la Cavalerie légère qui aient des Marches. Les Tymballes de la Cavalerie n'ont point de Marche reglée; les Trompettes n'ont qu'un Ton presque unisorme, & des Fanfares. (Voyez FANFARE.)

MARCHER. v.n. Ce terme s'emploie figurément en Musique, & se dit de la succession des Sons ou des Accords qui se suivent dans certain ordre. La Basse & le Dessus Marchent par mouvemens contraires.

Marche de Basse. Marcher à contre-tems.

MARTELLEMENT. f. m. Sorte d'agrément du Chant François. Lorsque descendant diatoniquement d'une Note sur une autre par un Trill, on appuie avec sorce le Son de la première Note sur la seconde, tombant ensuite sur cette seconde Note par un seul coup de gosier; on appelle cela saire un Martellement. (Voyez Pl. B. Fig. 13.)

MAXIME. adj. On appelle Intervalle Maxime celui qui est plus grand que le Majeur de la même espèce & qui ne peut se Noter: car s'il pou-

voit se noter, il ne s'appelleroit pas Maxime, mais superflu.

Le semi-Ton Maxime sait la dissérence du semi-Ton mineur au Ton majeur, & son rapport est de 25 à 27. Il y auroit entre l'ut Dièse & le re un semi-Ton de cette espèce, si tous les semi-Tons n'étoient pas rendus égaux ou supposés tels par le Tempérament.

Le Dièse Maxime est la différence du Ton mineur au semi-Ton

Maxime, en rapport de 243 à 250.

Ensin le Comma Maxime ou Comma de Pythagore, est la quantité dont dissèrent entr'eux les deux termes les plus voisins d'une progression par Quintes, & d'une progression par Octaves; c'est-à-dire, l'excès de la douzième Quinte si Dièse sur la septième Octave ut; & cet excès, dans le rapport de 524288 à 531441, est la dissérence que le Témpérament sait évanouir.

MAXIME. f. f. C'est une Note saite en quarré long horisontal avec une queue au côté droit, de cette manière , laquelle vaut huit Mesures à deux Tems; c'est à-dire, deux longues, & quelquesois trois, selon le Mode. (Voyez Mode.) Cette sorte de Note n'est plus d'usage depuis qu'on sépare les Mesures par des barres, & qu'on marque avec des liaisons les tenues ou continuités des Sons. (Voyez Barres, Mesure.)

M m ij

- MÉDIANTE. f. f. C'est la Corde ou la Note qui partage en deux Tierces l'Intervalle de Quinte qui se trouve entre la Tonique & la Dominante. L'une de ces Tierces est majeure, l'autre mineure, & c'est leur position relative qui détermine le Mode. Quand la Tierce majeure est au grave, c'est à dire, entre la Mediante & la Tonique, le Mode est majeur; quand la Tierce majeure est à l'aigu & la mineure au grave, le Mode est mineur. (Voyez Mode, Tonique, Dominante.)
- M É DIATION. f. f. Partage de chaque verset d'un Pseaume en deux parties, l'une psalmodiée ou chantée par un côté du Chœur, & l'autrepar l'autre, dans les Églises Catholiques.
- MEDIUM. f. m. Lieu de la Voix également diftant de ses deux extrémités au grave & à l'aigu. Le haut est plus éclatant; mais il est presque toujours sorcé: le bas est grave & majestueux; mais il est plus sourd. Un beau Medium auquel on suppose une certaine latitude donne les Sons les mieux nourris, les plus mélodieux, & remplit le plus agréablement l'oreille. (Voyez Son.)
- MÉLANGE. f. m. Une des parties de l'ancienne Mélopée, appellée Agogé par les Grecs, laquelle consiste à savoir entrelacer & mêler à propos les Modes & les Genres. [Voyez Mélopée.]
- MÉLODIE. f. f. Succession de Sons tellement ordonnés seion les loix du Rhythme & de la Modulation, qu'elle forme un sens agréable à l'Oreille; la Mélodie vocale s'appelle Chant; & l'Instrumentale, Symphonie.

L'idée du Rhythme entre nécessairement dans celle de la Mélodie : un Chant n'est un Chant qu'autant qu'il est mesuré; la même succession de Sons peut recevoir autant de caractères, autant de Mélodies différentes, qu'on peut la scander différemment; & le seul changement de valeur des Nores peut désigurer cette même succession au point de la rendre méconnoissable. Ainsi la Mélodie n'est rien par elle-même; c'est la Mesure qui la détermine, & il n'y a point de Chant sans le Tems. On ne doit donc pas comparer la Mélodie avec l'Harmonie, abstraction faite de la Mesure dans toutes les deux : car elle est essentielle à l'une & non pas à l'autre.

La Mélodie se rapporte à deux principes différens, selon la manière dont on la considère. Prise par les rapports des Sons & par les règles.

du Mode, elle a fon principe dans l'Harmonie; puisque c'est une analyse harmonique qui donne les Degrés de la Gamme, les Cordes du Mode, & les loix de la Modulation, uniques élémens du Chant. Selon ce principe, toute la force de la Mélodie se borne à flatter l'oreille par des Sons agréables, comme on peut flatter la vue par d'agréables accords de couleurs: mais prise pour un art d'imitation par lequel on peut affecter l'esprit de diverses images, émouvoir le cœur de divers sentimens, exciter & calmer les passions; opérer, en un mot, des effets moraux qui passent l'empire immédiat des sens, il lui saut chercher un autre principe: car on ne voit aucune prise par laquelle la seule Harmonie, & tout ce qui vient d'elle puisse nous affecter ainsi.

Quel est ce second principe? Il est dans la Nature ainsi que le premier; mais pour l'y découvrir il faut une observation plus sine, quoique plus simple, & plus de sensibilité dans l'observateur. Ce principe est le même qui fait varier le Ton de la Voix, quand on parle, selon les choses qu'on dit & les mouvemens qu'on éprouve en les disant. C'est l'accent des Langues qui détermine la Mélodie de chaque Nation; c'est l'accent qui fait qu'on parle en chantant, & qu'on parle avec plus ou moins d'énergie, selon que la Langue a plus ou moins d'Accent. Celle dont l'Accent est plus marqué doit donner une Mélodie plus vive & plus passionnée; celle qui n'a que peu ou point d'Accent ne peut avoir qu'une Mélodie languissante & froide, sans caractère & sans expression. Voilà les vrais principes; tant qu'on en sortira & qu'on voudra parler du pouvoir de la Musique sur le cœur humain, on parlera sans s'entendre; on ne saura ce qu'on dira.

Si la Musique ne peint que par la Mélodie, & tire d'elle toute sa force, il s'ensuit que toute Musique qui ne chante pas, quelque harmonieuse qu'elle puisse ètre, n'est point une Musique imitative, & ne pouvant ni toucher ni peindre avec ses beaux Accords, lasse bien-tôt les oreilles, & laisse toujours le cœur froid. Il suitencore que, malgré la diversité des Parties que l'Harmonie a introduites, & dont on abuse tant aujourd'hui, si-tôt que deux Melodies se sont entendre à la sois, elles s'effacent l'une l'autre & demeurent de nul esset, quelque belles qu'elles puissent être chacune séparément: d'où l'on peut juger avec quel goût les Compositeurs François ont introduit à leur Opera l'usage.

de faire servir un Air d'Accompagnement à un Chœur ou à un autre Air; ce qui est comme si on s'avisoit de réciter deux discours à la sois, pour donner plus de sorce à leur éloquence. (Voyez UNITÉ DE MÉLODIE.)

MÉLODIEUX. adj. Qui donne de la Mélodie. Mélodieux, dans l'usage, se dit des Sons agréables, des Voix sonores, des Chants doux & gracieux, &c.

MÉLOPÉE. s. s. f. C'étoit, dans l'ancienne Musique, l'usage régulier de toutes les Parties harmoniques; c'est-à-dire, l'art ou les règles de la composition du Chant, desquelles la pratique & l'esset s'appelloit Mélodie.

Les Anciens avoient diverses règles pour la manière de conduire le Chant par Degrés conjoints, disjoints ou mêlés, en montant ou en descendant. On en trouve plusieurs dans Aristoxène, lesquelles dépendent toutes de ce principe; que, dans tout système harmonique, le troisième ou le quatrième Son après le sondamental en doit toujours frapper la Quarte ou la Quinte, selon que les Tétracordes sont conjoints ou disjoints, différence qui rend un Mode authentique ou plagal, au gré du Compositeur. C'est le recueil de toutes ces règles qui s'appelle Mélopée.

La Mélopée est composée de trois Parties; savoir, la Prise, Lepsis, qui enseigne au Musicien en quel lieu de la Voix il doir établir son Diapason; le Mélange, Mixis, selon lequel il entrelace ou mêle à propos les Genres & les Modes; & l'Usage, Chresès, qui se subtivise en trois autres Parties: la première, appellée Euthia, guide la marche du Chant, laquelle est, ou directe du grave à l'aigu; ou renversée de l'aigu au grave; ou mixte, c'est-à-dire, composée de l'une & de l'autre. La deuxième, appellée Agogé, marche alternativement par Degrés disjoints en montant & conjoints en descendant, ou au contraire. La troissème, appellée Petteïa, par laquelle il discerne & choisit les Sons qu'il faut rejetter ceux qu'il faut admettre, & ceux qu'il faut employer le plus fréquemment.

Aristide Quintilien divise toute la Melopee en trois espèces qui se rapportent à autant de Modes, en prenant ce dernier nom dans un nouveau sens. La première espèce étoit l'Hypatoide, appellée ainsi de la Corde Hypate, la principale ou la plus basse, parce que le Chant régnant seulement sur les Sons graves ne s'éloignoit pas de cette Corde, & ce Chant étoit approprié au Mode tragique. La seconde espèce étoit la Mésoide, de Mèse, la Corde du milieu, parce que le Chant régnoit sur les Sons moyens, & celle-ci répondoit au Mode Nomique, confacré à Apollon. La troissème s'appelloit Nétoide, de Nete, la dernière Corde ou la plus haute; son Chant ne s'étendoit que sur les Sons aigus & constituoit le Mode Dithyrambique ou Bachique. Ces Modes en avoient d'autres qui leur étoient subordonnés & varioient la Mélopée; tels que l'Érotique ou amoureux, le Comique, l'Encômiaque destiné aux louanges.

Tous ces Modes étant propres à exciter ou calmer certaines passions, influoient beaucoup sur les mœurs, & par rapport à cette influence, la Mélopée se partageoit encore en trois Genres; sçuvoir: 1°. Le Systaltique, ou celui qui inspiroit les passions tendres & affectueuses, les passions tristes & capables de resserrer le cœur, suivant le sens du mot Grec: 2°. Le Diastaltique, ou celui qui étoit propre à l'épanouir, en excitant la joie, le courage, la magnanimité, les grands sentimens: 3°. L'Euchassique qui tenoit le milieu entre les deux autres, qui ramenoit l'ame à un état tranquille. La première espèce de Mélopée convenoit aux Poésies amoureuses, aux plaintes, aux regrets & autres expressions semblables. La seconde étoit propre aux Tragédies, aux Chants de guerre, aux sujets héroïques. La troisième aux Hymnes, aux louanges, aux instructions.

MÉLOS. s. m. Douceur du Chant. Il est disticile de distinguer dans les Auteurs Grecs le sens du mot Mélos du sens du mot Mélosie. Platon dans son Protagoras, met le Mélos dans le simple discours, & semble entendre par - là le Chant de la parole. Le Mélos parosit être ce par quoi la Mélodie est agréable. Ce mot vient de mélos parosit être ce par quoi la Mélodie est agréable. Ce mot vient de mélos Brossard dit nous venir du Poitou. Selon lui cette Danse est fort gaie & son mouvement est fort vite. Mais au contraire le caractère du Menuet est une élégante & noble simplicité; le mouvement en est plus modés é que vîte. & l'on peut dire que le moins gai de tous les Genres de Danse usités dans nos bals est le Menuet. C'est autre chose sur la Théâtre.

La Mesure du Menuet est à trois Tems légers qu'on marque par le 3 simple, ou par le 3, ou par le 3. Le nombre des Mesures de l'Air dans chacune de ses reprises, doit être quatre ou un multiple de quatre; parce qu'il en faut autant pour achever le pas du Menuet; & le soin du Mussicien doit être de faire sentir cette division par des chûtes bien marquées, pour aider l'oreille du Danseur & le maintenir en cadence.

MÉSE. f. f. Nom de la Corde la plus aigue du second Tétracorde des Grecs. (Voyez Méson.)

Mése signifie Moyenne, & ce nom sut donné à cette Corde, non, comme dit l'Abbé Brossard, parce qu'elle est commune ou miroyenne entre les deux Octaves de l'ancien système; car elle portoit ce nom bien avant que le système eût acquis cette étendue: mais parce qu'elle formoir précisément le milieu entre les deux premiers Tétracordes dont ce système avoit d'abord été composé.

MÉSOÏDE. f. f. Sorte de Mélopée dont les Chants rouloient fur les Cordes moyennes, lesquelles s'appelloient aussi Mésoides de la Mése ou du Tétracorde Méson.

MÉSOÍDES. Sons moyens, ou pris dans le Medium du fystême. (Voyez Mélopée.)

MÉSO N. Nom donné par les Grecs à leur fecond Tétracorde, en commençant à compter du grave; & c'est aussi le nom par lequel on distingue chacune de ses quatre Cordes, de celles qui leur correspondent dans les autres Tétracordes. Ainsi, dans celui dont je parle, la première Corde s'appelle Hypate-Méson; la seconde, Parhypate-Méson; la troissème, Lichanos-Méson ou Méson-Diatonos; & la quatrième, Mése. (Vovez Systeme.)

Méson est le génitif pluriel de Méso, moyenne, parce que le Tétracorde Méson occupe le milieu entre le premier & le troisième, ou plûtôt parce que la Corde Méso donne son nom à ce Tétracorde dont elle forme l'extrémité aiguë. (Voyez Pl. H. Fig. 12.)

MÉSOPYCNI. adj. Les Anciens appelloient ainfi, dans les Genres épais, le fecond Son de chaque Tétracorde. Ainfi les Sons Méjopyon; étoient cinq en nombre. (Voyez SON, SYSTEME, TÉTRACORDE.)

MESURE.

MESURE, f. f. Division de la durée ou du tems en plusieurs parties égales, assez longues pour que l'oreille en puisse faisir & subdiviser la quantité, & assez courtes pour que l'idée de l'une ne s'essace pas avant le retour de l'autre, & qu'on en sente l'égalité.

Chacune de ces parties égales s'appelle aussi Mesure; elles se subdivisent en d'autres aliquotes qu'on appelle Tems, & qui se marquent par des mouvemens égaux de la main ou du pied. (Voyez BATTRE LA MESURE.) La durée égale de chaque Tems ou de chaque Mesure est remplie par plusieurs Notes qui passent plus ou moins vîte en proportion de leur nombre, & auxquelles on donne diverses figures pour marquer leurs différentes durées. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

Plusieurs, considérant le progrès de notre Musique, pensent que la Mesure est de nouvelle invention, parce qu'un tems elle a été négligée. Mais au contraire, non-seulement les Anciens pratiquoient la Mesure; ils lui avoient même donné des règles très-sévères & fondées sur des principes que la nôtre n'a plus. En esset, chanter sans Mesure n'est pas chanter; & le sentiment de la Mesure n'étant pas moins naturel que celui de l'Intonation, l'invention de ces deux choses n'a pû se faire séparément.

La Mesure des Grecs tenoit à leur Langue; c'étoit la Poésse qui l'avoit donnée à la Musique; les Mesures de l'une répondoient aux pieds de l'autre: on n'auroit pas pû mesurer de la prose en Musique. Chez nous, c'est le contraire: le peu de prosodie de nos langues fait que dans nos Chants la valeur des Notes détermine la quantité des syllabes; c'est sur la Mésodie qu'on est forcé de scander le discours; on n'apperçoit pas même si ce qu'on chante est vers ou prose: nos Poésses n'ayant plus de pieds, nos Vocales n'ont plus de Mesures; le Chant guide & la parole obést.

La Mesure tomba dans l'oubli, quoique l'Intonation fût toujours cultivée, lorsqu'après les victoires des Barbares les Langues changèrent de caractère & perdirent leur Harmonie. Il n'est pas étonnant que le Mètre qui servoit à exprimer la Mesure de la Poésie, fût négligé dans des tems où on ne la sentoit plus, & où l'on chantoit moins de vers que de prose. Les Peuples ne connoissoient guères alors d'autre amusement que les cérémonies de l'Eglise, ni d'autre Musique que celle de l'Office, &

comme cette Musique n'exigeoit pas la régularité du Rhythme, cette partie fut ensin tout-à-fait oubliée. Gui nota sa Musique avec des points qui n'exprimoient pas des quantités différentes, & l'invention des Notes su certainement postérieure à cet Auteur.

On attribue communément cette invention des diverses valeurs des Notes à Jean de Muris, vers l'an 1330. Mais le P. Mersenne le nie avec raison, & il saut n'avoir jamais lû les écrits de ce Chanoine pour soutenir une opinion qu'ils démentent si clairement. Non-seulement il compare les valeurs que les Notes avoient avant lui à celles qu'on leur donnoit de son tems, & dont il ne se donne point pour l'Auteur; mais même il parle de la Mesure, & dit que les Modernes, c'est-à dire, ses contemporains, la ralentissent beaucoup, & moderni nune morosa nultimuntum mensura : ce qui suppose évidemment que la Mesure, & par conséquent les valeurs des Notes étoient connues & usitées avant lui. Ceux qui voudront rechercher plus en détail l'état où étoit cette partie de la Musique du tems de cet Auteur, pourront consulter son Traité manuscrit, intitulé: Speculum Musicæ, qui est à la Bibliothèque du Roi de France, numero 7207, page 280, & suivantes.

Les premiers qui donnèrent aux Notes quelques règles de quantité, s'attachèrent plus aux valeurs ou durées relatives de ces Notes qu'à la Mesure même ou au caractère du Mouvement; de sorte qu'avant la distinction des dissérentes Mesures, il y avoit des Notes au moins de cinq valeurs dissérentes; sçavoir, la Maxime, la Longue, la Brève, la semi-Brève & la Minime, que l'on peut voir à leurs mots. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve toutes ces dissérentes valeurs, & même davantage, dans les manuscrits de Machault, sans y trouver jamais aucun signe de Mesure.

Dans la fuite les rapports en valeur d'une de ces Notes à l'autre dépendirent du Tems, de la Prolation, du Mode. Par le Mode on déterminoit le rapport de la Maxime à la Longue, ou de la Longue à la Brève; par le Tems, celui de la Longue à la Brève, ou de la Brève à la femi-Brève; & par la Prolation, celui de la Brève à la femi-Brève, ou de la femi-Brève à la Minime. (Voyez Mode, Prolation, Tems.) En général, toutes ces différentes modifications se peuvent

rapporter à la Mesure double ou à la Mesure triple; c'est-à-dire, à la division de chaque valeur entière en deux ou en trois Tems égaux.

Cette manière d'exprimer le Tems ou la Mesure des Notes changea entièrement durant le cours du dernier siècle. Dès qu'on eut pris l'habitude de rensermer chaque Mesure entre deux barres, il fallut nécessairement proscrire toutes les espèces de Notes qui rensermoient plussieurs Mesures. La Mesure en devint plus claire, les Partitions mieux ordonnées, & l'exécution plus facile; ce qui étoit fort nécessaire pour compenser les difficultés que la Mussque acquéroit en devenant chaque jour plus composée. J'ai vû d'excellens Mussciens fort embarrassés d'éxécuter bien en Mesure des Trio d'Orlande & de Claudin, Compositeurs du tems de Henri III.

Jusques-là la raison triple avoit passé pour la plus parsaite : mais la double prit ensin l'ascendant, & le C, ou la Mesure à quatre Tems, fut prise pour la base de toutes les autres. Or , la Mesure à quatre Tems se résout toujours en Mesure à deux Tems; ainsi c'est proprement à la Mesure double qu'on fait rapporter toutes les autres, du moins quant aux valeurs des Notes & aux signes des Mesures.

Au lieu donc des Maximes, Longues, Brèves, semi-Brèves, &c. On substitua les Rondes, Blanches, Noires, Croches, doubles & triples-Croches, &c. qui toutes surent prises en division sous double. De sorte que chaque espèce de Note valoit précisément la moitié de la précédente. Divission manisestement insuffisante; puisqu'ayant confervé la Mesure triple aussi-bien que la double ou quadruple, & chaque Tems pouvant être divisé comme chaque Mesure en raison sous-double ou sous-triple, à la volonté du Compositeur, il falloit assigner, ou plûtôt conserver aux Notes des divisions répondantes à ces deux raisons.

Les Musiciens sentirent bien-tôt le désaut; mais au lieu d'établir une nouvelle division ils tâchèrent de suppléer à cela par quelque signe étranger: ainsi ne pouvant diviser une Blanche en trois parties égales, ils se sont contentés d'écrire trois Noires, ajoûtant le chiffre 3 sur celle du milieu. Ce chiffre même leur a ensin paru trop incommode, &

Nnij

pour tendre des pièges plus sûrs à ceux qui ont à lire leur Musique, ils prennent le parti de supprimer le 3 ou même le 6; en sorte que, pour savoir si la division est double ou triple, ou n'a d'autre parti à prendre que celui de compter les Notes ou de deviner.

Quoiqu'il n'y ait dans notre Musique que deux fortes de Mesures, on y a sait tant de divisions, qu'on en peut compter au moins de seize espèces, dont voici les signes:

2 ou
$$\mathfrak{E}$$
, $\frac{2}{4}$, $\frac{6}{4}$, $\frac{6}{8}$, $\frac{6}{16}$, $\frac{3}{2}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{3}{8}$, $\frac{3}{8}$, $\frac{3}{16}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{12}{8}$, $\frac{12}{16}$. (Voyez les exemples, Planche B. Fig. 1.)

De toutes ces Mesures, il y en a trois qu'on appelle simples, parce qu'elles n'ont qu'un seul chisfre ou signe; savoir, le 2 ou C, le 3, & le C ou quatre Tems. Toutes les autres qu'on appelle doubles, tirent leur dénomination & leurs signes de cette dernière ou de la Note ronde qui la remplit: en voici la règle;

Le chiffre inférieur marque un nombre de Notes de valeur égale, faisant ensemble la durée d'une ronde ou d'une Mesure à quatre Tems.

Le chiffre supérieur montre combien il faut de ces mêmes Notes pour remplir chaque Mesure de l'Air qu'on va noter.

Par cette règle on voit qu'il faut trois Blanches pour remplir une Messure au signe ; deux Noires pour celle au signe ; trois Croches pour celle au signe ; deux Noires pour celle au signe ; trois Croches pour celle au signe ; &c. Tout cet embarras de chissres est mal entendu; car pourquoi ce rapport de tant de dissérentes Mesures à celle de quatre Tems, qui leur est si peu semblable? ou pourquoi ce rapport de tant de diverses Notes à une Ronde, dont la durée est si peu déterminée? Si tous ces signes sont institués pour marquer autant de dissérentes sortes de Mesures, il y en a beaucoup trop; & s'ils le sont pour exprimer les divers degrés de Mouvement, il n'y en a pas assez; puisque, indépendamment de l'espèce de Mesure & de la division des Tems, on est presque toujours contraint d'ajoûter un mot au commencement de l'Air pour déterminer le Tems.

Il n'y a réellement que deux fortes de Mesures dans notre Musique; savoir à deux & trois Tems égaux. Mais comme chaque Tems, ainsi que chaque Mesure, peut se diviser en deux ou en trois parties égales, cela fait une subdivision qui donne quatre espèces de Mesures en tout; nous n'en avons pas davantage.

On pourroit cependant en ajoûter une cinquième, en combinant les deux premières en une Mesure à deux Tems inégaux, l'un composé de deux Notes & l'autre de trois. On peut trouver, dans cette Mesure, des Chants très-bien cadencés, qu'il seroit impossible de noter par les Mesures usitées. J'en donne un exemple dans la Planche B. Figure X, Le Sieur Adolphati sit à Gènes, en 1750, un essai de cette Mesure en grand Orchestre dans l'Air se la forte mi condanna de son Opera d'Ariane. Ce morceau sit de l'esse sur applaudi. Malgré cela, je n'apprends pas que cet exemple ait été suivi.

MESURÉ. part. Ce mot répond à l'Italien à Tempo ou à Batuta, & s'emploie, fortant d'un Récitatif, pour marquer le lieu où l'on doit commencer à chanter en Mesure.

MÉTRIQUE. adj. La Musique Métrique, selon Aristide Quintilien; est la partie de la Musique en général qui a pour objet les Lettres, les Syllabes, les Pieds, les Vers, & le Poëme; & il y a cette dissérence entre la Métrique & la Rhythmique, que la première ne s'occupe que de la forme des Vers; & la seconde, de celle des pieds qui les composent: ce qui peut même s'appliquer à la Prose. D'où il suit que les Langues modernes peuvent encore avoir une Musique Métrique, puisqu'elles ont une Poésie; mais non pas une Musique Rhythmique, puisque leur Poésie n'a plus de Pieds. (Voyez Rhythme.)

MEZZA-VOCE. (Voyez Sotto-Voce.)

MEZZO-FORTE. (Voyez SOTTO-VOCE.)

MI. La troisième des six syllabes inventées par Gui Arétin, pour nommer ou solsier les Notes, lorsqu'on ne joint pas la parole au Chant. (Voyez E St Mt, GAMME.)

MINEUR. adj. Nom que portent certains Intervalles, quand ils font aussi petits qu'ils peuvent l'être sans devenir faux. (Voyez MAJEUR, INTERVALLE.)

Mineur se dit aussi du Mode, lorsque la Tierce de la Tonique est Mineure. (Voyez Mode.)

MINIME. adj. On appelle Intervalle Minime ou Moindre, celui qui est plus petit que le Mineur de même espèce, & qui ne peut se noter; car s'il pouvoit se noter, il ne s'appelleroit pas Minime, mais Diminué.

Le semi-Ton Minime est la différence du semi-Ton Maxime au semi-Ton moyen, dans le rapport de 125 à 128. (Voyez SEMI-TON.)

MINIME, subst. sem. par rapport à la durée ou au Tems, est dans nos anciennes Musiques la Note qu'aujourd'hui nous appellons Blanche. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

- MIXIS. f. f. Mélange. Une des Parties de l'ancienne Mélopée, par laquelle le Compositeur apprend à bien combiner les Intervalles & à bien distribuer les Genres & les Modes selon le caractère du Chant qu'il s'est proposé de faire. (Voyez Mélopée.)
- MIXO-LYDIEN. adj. Nom d'un des Modes de l'ancienne Mufique, appellé autrement Hyper-Dorien. (Voyez ce mot.) Le Mode Mixo-Lydien étoit le plus aigu des fept auxquels Ptolomée avoit réduit tous ceux de la Mufique des Grecs, (Voyez Mode.)

Ce Mode est affectueux, passionné, convenable aux grands mouvemens, & par cela méme à la Tragédie. Aristoxène assure que Sapho en fut l'inventrice; mais Plutarque dit que d'anciennes Tables attribuent cette invention à Pytoclide: il dit aussi que les Argiens mirent à l'amende le premier qui s'en étoit servi, & qui avoit introduit dans la Musique l'usage de sept Cordes; c'est-à-dire une Tonique sur la septième Corde.

- MIXTE. adj. On appelle Modes Mixtes ou Connexes dans le Plain-Chant, les Chants dont l'étendue excède leur Octave & entre d'un Mode dans l'autre, participant ainfi de l'Authente & du Plagal. Ce mélange ne fe fait que des Modes compairs, comme du premier Ton avec le fecond, du troisième avec le quatrième; en un mot, du Plagal avec son Authente, & réciproquement.
- MOBILE. adj. On appelloit Cordes Mobiles ou Sons Mobiles dans

la Musique Grecque les deux Cordes moyennes de chaque Tétra-corde, parce qu'elles s'accordoient différemment selon les Genres, à la différence des deux Cordes extrêmes, qui, ne variant jamais, s'appelloient Cordes stables. (Voyez TÉTRACORDE, GENRE, SON.)

MODE. f. m. Disposition réguliere du Chant & de l'Accompagnement, relativement à certains Sons principaux sur lesquels une Pièce de Musique est constituée, & qui s'appellent les Cordes essencielles du Mode.

Le Mode différe du Ton, en ce que celui-ci n'indique que la Corde ou le lieu du fystème qui doit servir de base au Chant, & le Mode détermine la Tierce & modifie toute l'Echelle sur ce Son sondamental.

Nos Modes ne sont sondés sur aucun caractère de sentiment comme ceux des Anciens, mais uniquement sur nôtre système Harmonique. Les Cordes essencielles au Mode sont au nombre de trois, & forment ensemble un Accord parsait: 1°. La Tonique, qui est la Corde sondamentale du Ton & du Mode. (Voyez Ton & Tonique.) 2°. La Dominante à la Quinte de la Tonique. (Voyez DOMINANTE.) 3°. Ensin la Médiante qui constitue proprement le Mode. & qui est à la Tierce de cette même Tonique. (Voyez MÉDIANTE.) Comme cette Tierce peut être de deux espèces, il y a aussi deux Modes différens. Quand la Médiante sait Tierce majeure avec la Tonique, le Mode est majeur; il est mineur, quand la Tierce est mineure.

Le Mode majeur est engendré immédiatement par la résonnance du corps sonore qui rend la Tierce majeure du Son sondamental : mais le Mode mineur n'est point donné par la Nature ; il ne se trouve que par analogie & renversement. Cela est vrai dans le système de M. Tartini, ainsi que dans celui de M. Ranjeau.

Ce dernier Auteur dans ses divers ouvrages successis a expliqué cette origine du Mode mineur de différentes manières dont aucune n'a contenté son Interprète M. d'Alembert, C'est pourquoi M. d'Alembert sonde cette même origine sur un autre principe que je

ne puis mieux exposer qu'en transcrivant les propres termes de ce grand Géomètre.

» Dans le Chant ut mi sol qui constitue le Mode majeur, les Sons » mi & sol sont tels que le Son principal ut les fait résonner tous deux; mais le second Son mi ne sait point résonner sol qui n'est que » sa Tierce mineure.

» Or, imaginons qu'au lieu de ce Son mi on place entre les Sons ut & fol un autre Son qui ait, ainfi que le Son ut, la propriété de saire résonner sol, & qui soit pourtant différent d'ut; ce Son qu'on cherche doit être tel qu'il ait pour Dix-septième majeure le Son solo ou l'une des Octaves de sol: par conséquent le Son cherché doit être à la Dix-septième majeure au-dessous de sol, ou, ce qui revient au même, à la Tierce majeure au-dessous de ce même son sol. Or, le Son mi étant à la Tierce mineure au-dessous de sol, & la Tierce majeure étant d'un semi-Ton plus grande que la Tierce mineure, il s'ensuit que le Son qu'on cherche sera d'un semi-Ton plus bas que le mi, & sera par conséquent mi Bémol.

» Ce nouvel arrangement, ut, mi Bémol, sol, dans lequel les sons ut & mi Bémol font l'un & l'autre résonner sol, sans que ut so fasse résonner mi Bémol, n'est pas, à la vérité, aussi parfait que le premier arrangement ut, mi, sol; parce que dans celui-ci les deux sons mi & sol sont l'un & l'autre engendrés par le Son principal ut, au lieu que dans l'autre le Son mi Bémol n'est pas engendré par le Son ut: mais cet arrangement ut, mi Bémol, sol, est aussi dicté par la Nature, quoique moins immédiatement que le premier; & en esset l'expérience prouve que l'oreille s'en accommode so à-peu-près aussi bien.

» Dans ce Chant ut, mi Bémol, sol, ut, il est évident que la » Tierce d'ut à mi Bémol est mineure; & telle est l'origine du genre ou Mode appellé Mineur. Elemens de Musique, pag. 22.

Le *Mode* une fois déterminé, tous les Sons de la Gamme prennent un nom relatif au fondamental, & propre à la place qu'ils occupent dans ce *Mode*-là. Voici les noms de toutes les Notes relativement à leur Mode, en prenant l'Octave d'ut pour exemple du Mode majeur, & celle de la pour exemple du Mode mineur.

Majeur.	Ut	Re	Mi	Fa	Sol	La	Si	Ut.
Mineur.	La	Si	Ut	Re	Mi	Fa	Sol	La.
	Tonique.	Seconde Note.	Médiante.	Quatrième Note, ou Sous-Dominante,	Dominante.	Sixième Note, ou Sus-Dominante,	Septième Note.	Octave:

Il faut remarquer que quand la feptième Note n'est qu'à un semi-Ton de l'Octave, c'est-à dire, quand elle fait la Tierce majeure de la Dominante, comme le si naturel en majeur, ou le sol Dièse en mineur, alors cette septième Note s'appelle Note sensible, parce qu'elle annonce la Tonique & fait sentir le Ton.

Non seulement chaque Degré prend le nom qui lui convient, mais chaque intervalle est déterminé relativement au Mode. Voici les règles établies pour cela.

- 1°. La féconde Note doit faire fur la Tonique une Seconde majeure, la quatrième & la Dominante une Quarte & une Quinte justes; & cela également dans les deux Modes.
- 2°. Dans le Mode majeur, la Médiante ou Tierce, la Sixte & la Septième de la Tonique doivent toujours être majeures; c'est le caractère du Mode. Par la même raison ces trois Intervalles doivent être mineurs dans le Mode mineur; cependant, comme il saut qu'on y apperçoive aussi la Note sensible, ce qui ne peut se faire sans fausse relation tandis que la sixième Note reste mineure; cela cause des exceptions auxquelles on a égard dans le Cours de l'Harmonie & du Chant: mais il saut toujours que la Cles avec ses transpositions donne tous les Intervalles déterminés par rapport à la Tonique selon l'espèce du Mode: on trouvera au mot Cles une règle générale pour cela.

Comme toutes les Cordes naturelles de l'Octave d'ut donnent relativement à cette Tonique tous les Intervalles prescrits pour le Mode majeur, & qu'il en est de même de l'Octave de la pour le Mode mineur; l'exemple précédent, que je n'ai proposé que pour les noms des Notes, doit servir aussi de formule pour la règle des Intervalles dans chaque Mode

Cette règle n'est point, comme on pourroit le croire, établie sur des Principes purement arbitraires: elle a son sondement dans la génération harmonique, au moins jusqu'à certain point. Si vous donnez l'Accord parsait majeur à la Tonique, à la Dominante, & à la sous-Dominante, vous aurez tous les Sons de l'Echelle Diatonique pour le Mode majeur: pour avoir celle du Mode mineur, laissant toujours la Tierce majeure à la Dominante, donnez la Tierce mineure aux deux autres Accords. Telle est l'analogie du Mode.

Comme ce mélange d'Accords majeurs & mineurs introduit en Mode mineur une fausse relation entre la fixième Note & la Note sensible, on donne quelquesois, pour éviter cette sausse relation, la Tierce majeure à la quatrième Note en montant, ou la Tierce mineure à la Dominante en descendant, surtout par renversement; mais ce sont alors des exceptions.

Il n'y a proprement que deux Modes, comme on vient de le voir mais comme il y a douze Sons fondamentaux qui donnent autant de Tons dans le fystème, & que chacun de ces Tons est susceptible du Mode majeur & du Mode mineur, on peut composer en vingt-quatre Modes ou manières; Maneries, disoient nos vieux Auteurs en leur Latin. Il y en a même trente-quatre possibles dans la manière de Noter: mais dans la pratique on en exclud dix, qui ne sont au sond que la répétition de dix autres, sous des relations beaucoup plus difficiles, où toutes les Cordes changeroient de noms, & où l'on auroit peine à se reconnostre. Tels sont les Modes majeurs sur les Notes dièsées, & les Modes mineurs sur les Bémols. Ainsi, au lieu de composer en sol Dièse Tierce majeure, vous composerez en la Bémol qui donne les mêmes touches; & au lieu de composer en re Bémol mineur, vous prendrez ut Dièse par la même raison; savoir, pour éviter d'un côté un F double Dièse,

qui deviendroit un G naturel; & de l'autre, un B double Bémol, qui deviendroit un A naturel.

On ne reste pas toujours dans le Ton ni dans le Mode par lequel on a commencé un Air; mais, soit pour l'expression, soit pour la variété, on change de Ton & de Mode, selon l'analogie harmonique; revenant pourtant toujours à celui qu'on a fait entendre le premier, ce qui s'appelle Moduler.

De-là naît une nouvelle distinction du Mode en principal & relatif; le principal est celui par lequel commence & finit-la Pièce; les relatifs sont ceux qu'on entrelace avec le principal dans le courant de la Modulation. (Voyez MODULATION.)

Le Sieur Blainville, favant Musicien de Paris, proposa, en 1751; l'essai d'un troissème Mode qu'il appelle Mode mixte, parce qu'il participe à la Modulation des deux autres, ou plûtôt qu'il en est composé; mélange que l'Auteur ne regarde point comme un inconvénient, mais plûtôt comme un avantage & une source de variété & de liberté dans les Chants & dans l'Harmonie.

Ce nouveau Mode n'étant point donné par l'analyse de trois Accords comme les deux autres, ne se détermine pas comme eux par des Harmoniques essenciels au Mode, mais par une Gamme entière qui lui est propre, tant en montant qu'en descendant; en sorte que dans nos deux Modes la Gamme est donnée par les Accords, & que dans le Mode mixte les Accords sont donnés par la Gamme.

La formule de cette Gamme est dans la succession ascendante & descendante des Notes suivantes :

Mi Fa Sol La Si Ut Re Mi;

Dont la différence essencielle est, quant à la Mélodie, dans la pofition des deux semi-Tons, dont le premier se trouve entre la Tonique & la seconde Note, & l'autre entre la cinquième & la fixième; &, quant à l'Harmonie, en ce qu'il porte sur sa Tonique la Tierce mineure, en commençant, & majeure en finissant, comme on peut le voir, (Pl. L. Fig. 5.) dans l'Accompagnement de cette Gamme, tant en montant qu'en descendant, tel qu'il a été donné par l'Auteur, & exécuté au

Concert Spirituel le 30 Mai 1751.

On objecte au Sieur de Blainville que son Mode n'a ni Accord, ni Corde effentielle, ni Cadence qui lui soit propre, & le distingue suffisamment des Modes majeur ou mineur. Il répond à cela que la différence de son Mode est moins dans l'Harmonie que dans la Mélodie, & moins dans le Mode même que dans la Modulation ; qu'il est distingué dans son commencement du Mode majeur, par sa Tierce mineure, & dans sa fin da Mode mineur par sa Cadence plagale. A quoi l'on réplique qu'une Modulation qui n'est pas exclusive ne suffit pas pour établir un Mode; que la sienne est inévitable dans les deux autres Modes, surtout dans le mineur; &, quant à sa Cadence plagale, qu'elle a lieu nécessairement dans le même Mode mineur toutes les fois qu'on passe de l'Accord de la Tonique à celui de la Dominante, comme cela se pratiquoit jadis, même sur les finales dans les Modes plagaux & dans le Ton du Quart. D'où l'on conclut que son Mode mixte est moins une espèce particulière qu'une dénomination nouvelle à des manières d'entrelacer & combiner les Modes majeur & mineur, aussi anciennes que l'Harmonie, pratiquées de tous les tems : & cela paroit si vrai que même en commençant sa Gamme, l'Auteur n'ose donner ni la Quinte ni la Sixte à sa Tonique, de peur de déterminer une Tonique en Mode mineur par la première, ou une Médiante en Mode majeur par la seconde. Il laisse l'équivoque en ne remplissant pas son Accord.

Mais quelque objection qu'on puisse faire contre le Mode mixte dont on rejette plutôt le nom que la pratique, cela n'empéchera pas que la manière dont l'Auteur l'établit & le traite, ne le fasse connoitre pour un homme d'esprit & pour un Musicien très-versé dans les principes de fon Art.

Les Anciens diffèrent prodigieusement entr'eux sur les définitions; les divisions, & les noms de leurs Tons ou Modes. Obscurs sur toutes les parties de leur Musique, ils sont presque inintelligibles sur celle-ci. Tous conviennent à la vérité qu'un Mode est un certain système ou une constitution de Sons, & il paroit que cette constitution n'est autre

chose en elle-même qu'une certaine Octave remplie de tous les Sons intermédiaires, selon le Genre. Euclide & Ptolomée semblent la faire consister dans les diverses positions des deux semi-Tons de l'Octave, relativement à la Corde principale du Mode, comme on le voit encore aujourd'hui dans les huit Tons du Plain-Chant; mais le plus grand nombre paroît mettre cette différence uniquement dans le lieu qu'occupe le Diapason du Mode dans le système général; c'est-à-dire, en ce que la Base ou Corde principale du Mode est plus aiguë ou plus grave, étant prise en divers lieux du système, toutes les Cordes de la Série gardant toujours un même rapport avec la sondamentale, & par conséquent changeant d'Accord à chaque Mode pour conserver l'analogie de ce rapport; telle est la dissérence des Tons de notre Mustique.

Selon le premier sens, il n'y auroit que sept Modes possibles dans le système Diatonique; & en esset, Ptolomée n'en admet pas d'avantage: car il n'y a que sept manières de varier la position des deux semi-Tons relativement au Son sondamental, en gardant toujours entre ces deux semi-Tons l'Intervalle prescrit. Selon le second sens, il y auroit autant de Modes possibles que de Sons, c'est-à-dire une infinité; muis si l'on se renserme de même dans le système Diatonique, on n'y en trouvera non plus que sept, à moins qu'on ne veuille prendre pour de nouveaux Modes ceux qu'on établiroit à l'Octave des premiers.

En combinant ensemble ces deux manières, on n'a encore besoin que de sept Modes; car si l'on prend ces Modes en divers lieux du système, on trouve en même tems les Sons sondamentaux distingués du grave à l'aigu, & les deux semi - Tons distéremment situés relativement au Son principal.

Mais outre ces Modes on en peut former plusieurs autres, en prenant dans la même Série & sur le même Son sondamental différens Sons pour les Cordes essencielles du Mode: par exemple, quand on prend pour Dominante la Quinte du Son principal, le Mode est Authentique: il est Plagal, si l'on choisit la Quarte; & ce sont proprement deux Modes différens sur la même sondamentale. Or, comme pour constituer un Mode agréable, il saut, disent les Grecs, que la Quarte

& la Quinte soient justes, ou du moins une des deux, il est évident qu'on n'a dans l'étendue de l'Octave que cinq Sons sondamentaux sur chacun desquels on puisse établir un Mode Authentique & un Plagal. Outre ces dix Modes on en trouve encore deux, l'un Authentique qui ne peut sournir de Plagal, parce que sa Quarte sait le Triton; l'autre Plagal qui ne peut sournir d'Authentique, parce que sa Quinte est fausse. C'est peut-être ainsi qu'il saut entendre un passage de Plutarque où la Mussique se plaint que Phrynis l'a corrompue en voulant tirer de cinq Cordes ou plûtôt de sept, douze Harmonies dissertes.

Voilà donc douze Modes possibles dans l'étendue d'une Octave ou de deux Tétracordes disjoints: que si l'on vient à conjoindre les deux Tétracordes, c'est-à-dire, à donner un Bémol à la Septième en retranchant l'Octave; ou si l'on divise les Tons entiers par les Intervalles Chromatiques, pour y introduire de nouveaux Modes intermédiaires; ou si, ayant seulement égard aux différences du grave à l'aigu, on place d'autres Modes à l'Octave des précédens; tout cela sournira divers moyens de multiplier le nombre des Modes beaucoup au-delà de douze. Et ce sont-là les seules manières d'expliquer les divers nombres de Modes admis ou rejettés par les Anciens en divers tems.

L'ancienne Musique ayant d'abord été rensermée dans les bornes étroites du Tétracorde, du Pentacorde, de l'Hexacorde, de l'Eptacorde & de l'Octacorde, on n'y admit premièrement que trois Modes dont les fondamentales étoient à un Ton de distance l'une de l'autre. Le plus grave des trois s'appelloit le Dorien; le Phrygien tenoit le milieu; le plus aigu étoit le Lydien. En partageant chacun de ces Tons en deux Intervalles, on sit place à deux autres Modes, s'Ionien & l'Éolien, dont le premier su inséré entre le Dorien & le Phrygien, & le second entre le Phrygien & le Lydien.

Dans la suite le système s'étant étendu à l'aigu & au grave, les Muficiens établirent, de part & d'autre, de nouveaux Modes qui tiroient leur dénomination des cinq premièrs, en y joignant la préposition Hyper fur, pour ceux d'en-haut, & la préposition Hype, sous, pour ceux d'en-bas. Ainsi le Mode Lydien étoit suivi de l'Hyper-Dorien, de l'Hyper-Jonien, de l'Hyper-Phrygien, de l'Hyper-Éolien, & de l'Hyper-Lydien en montant; & après le Mode Dorien venoient l'Hypo-Lydien, l'Hypo-Éolien, l'Hypo-Phrygien, l'Hypo-Ionien, & l'Hypo-Dorien en descendant. On trouve le dénombrement de ces quinze Modes dans Alypius, Auteur Grec. Voyez (Planche E.) leur ordre & leurs Intervalles exprimés par les noms des Notes de notre Mutique. Mais il saut remarquer que l'Hypo-Dorien étoit le seul Mode qu'on exécutoit dans toute son étendue: à mesure que les autres s'élevoient, on en retranchoit des Sons à l'aigu pour ne pas excéder la portée de la Voix. Cette observation sert à l'intelligence de quelques passages des Anciens, par lesquels ils semblent dire que les Modes les plus graves avoient un Chant plus aigu; ce qui étoit vrai, en ce que ces Chants s'éle voient davantage au-dessus de la Tonique. Pour n'avoir pas connu cela, le Doni s'est furieusement embarrassé dans ces apparentes contradictions.

De tous ces Modes, Platon en rejettoit plusieurs, comme capables d'altérer les mœurs. Aristoxène, au rapport d'Euclide, en admettoit seulement treize, supprimant les deux plus élevés; savoir, l'Hyper-Éolien & l'Hyper-Lydien. Mais dans l'ouvrage qui nous reste d'Aristoxène il en nomme seulement six, sur lesquels il rapporte les divers sentimens qui regnoient déja de son tems.

Enfin Ptolomée réduisoit le nombre de ces Modes à sept ; disant que les Modes n'étoient pas introduits dans le dessein de varier les Chants selon le grave & l'aigu ; car il est évident qu'on auroit pû les multiplier fort au-delà de quinze ; mais plûtôt afin de faciliter le passage d'un Mode à l'autre par des Intervalles consonnans & faciles à entonner.

Il renfermoit donc tous les Modes dans l'espace d'une Octave dont le Mode Dorien faisoit comme le centre : en sorte que le Mixo-Lydien étoit une Quarte au-dessus, & l'Hypo-Dorien une Quarte au-dessous; le Phrygien, une Quinte au-dessus de l'Hypo-Dorien; l'Hypo-Phrygien, une Quarte au-dessous du Phrygien; & le Lydien, une Quinte au-dessus de l'Hypo-Phrygien: d'où il paroît, qu'à compter de l'Hypo-Dorien, qui est le Mode le plus bas, il y avoit jusqu'à l'Hypo-Phrygien l'Intervalle d'un Ton; de l'Hypo-Phrygien à l'Hypo-Lydien, un autre Ton; de l'Hypo-Lydien au Dorien, un semi-Ton; de celui-

ci au Phrygien, un Ton; du Phrygien au Lydien encore un Ton; & du Lydien au Mixo-Lydien, un semi-Ton: ce qui fait l'étendue d'une Septième, en cet ordre:

7	0.	V	4	Us :	10	
. Sol.	. La	. Si	4 Ut Dorien,	3 Re Phrygien:	2 Mi Lydien.	Fa
7 Sol Hypo-Dorien.	6 La Hypo-Phrygien	S Si Hypo-Lydien.	Dorien	Phrygien:	Lydien.	1 Fa Mixo-Lydien.

Ptolomée retranchoit tous les autres Modes, prétendant qu'on n'en pouvoit placer un plus grand nombre dans le système diatonique d'une Octave, toutes les Cordes qui la composoient se trouvant employées. Ce sont ces sept Modes de Ptolomée, qui, en y joignant l'Hypo-mixo-Lydien, ajoûté, dit-on, par l'Arétin, sont aujourd'hui les huit Tons du Plain-Chant. (Voyez Tons de l'Église.)

Telle est la notion la plus claire qu'on peut tirer des Tons ou Modes de l'ancienne Musique, en tant qu'on les regardoit comme ne dissérant entr'eux que du grave à l'aigu: mais ils avoient encore d'autres dissérences qui les caractérisoient plus particulièrement, quant à l'expression. Elles se tiroient du genre de Poésie qu'on mettoit en Musique, de l'espèce d'Instrument qui devoit l'accompagner, du Rhythme ou de la Cadence qu'on y observoit, de l'usage où étoient certains Chants parmi certains Peuples, & d'où sont venus originairement les noms des principaux Modes, le Dorien, le Phrygien, le Lydien, l'Éonien, l'Éonien.

Il y avoit encore d'autres fortes de Modes qu'on auroit pû mieux appeller Styles ou genres de composition : tels étoient le Mode tragique destiné

destiné pour le Théâtre, le Mode Nomique con acré à Apollon, le Dithyrambique à Bacchus, &c. (Voyez Style & Mélopée.)

Dans nos anciennes Musiques, on appelloit austi Modes par rapport à la Mesure ou au Tems certaines manières de fixer la valeur relative de toutes les Notes par un signe général; le Mode étoit à peu près alors ce qu'est aujourd'hui la Mesure; il se marquoit de même après la Clef, d'abord par des cercles ou demi-cercles ponctués ou sans points suivis des chistres 2 ou 3 disséremment combinés, à quoi l'on ajoura ou substitute dans la suite des lignes perpendiculaires dissérentes, selon le Mode, en nombre & en longueur; & c'est de cet antique usage que nous est resté celui du C & du C barré. (Voyez Prolation.)

Il y avoit en ce sens deux sortes de *Modes*: le majeur, qui se rapportoit à la Note Maxime; & le mineur, qui étoit pour la Longue, L'un & l'autre se divisoit en parsait & imparsait.

Le Mode majeur parfait se marquoit avec trois lignes ou bâtons qui remplissoient chacun trois espaces de la Portée, & trois autres qui n'en remplissoient que deux. Sous ce Mode la Maxime valoit trois longues. (Voyez Pl. B. Fig. 2.)

Le Mode majeur imparfait étoit marqué par deux lignes qui traverfoient chacune trois espaces, & deux autres qui n'en traversoient que deux; & alors la Maxime ne valoit que deux Longues, (Fig. 3.)

Le Mode mineur parfait étoit marqué par une seule ligne qui traversoit trois espaces; & la Longue valoit trois Brèves. (Fig. 4.)

Le Mode mineur imparfait étoit marqué par une ligne qui ne traversoit que deux espaces; & la Longue n'y valoit que deux Brèves. (Fig. 5.)

L'Abbé Brossard a mêlé mal-à-propos les Cercles & demi-Cercles avec les figures de ces Modes. Ces signes réunis n'avoient jamais lieu dans les Modes simples, mais seulement quand les Mesures étoient doubles ou conjointes.

Tout cela n'est plus en usage depuis long-tems; mais il saut nécessairement entendre ces signes pour savoir déchisser les anciennes Musiques, en quoi les plus savans Musiciens sont souvent sort embarrassés. MODÉRÉ. adv. Ce mot indique un mouvement moyen entre le lent & le gai; il répond à l'Italien Andante. (Voyez ANDANTE.)

MODULATION. f. f. C'est proprement la manière d'établis & traiter le Mode; mais ce mot se prend plus communément aujourd'hui pour l'art de conduire l'Harmonie & le Chant successivement dans plusieurs Modes d'une manière agréable à l'oreille & conforme aux règles.

Si le Mode est produit par l'Harmonie, c'est d'elle aussi que naissent les loix de la *Modulation*. Ces loix sont simples à concevoir, mais difficiles à bien observer. Voici en quoi elles consistent.

Pour bien moduler dans un même Ton, il faut 1°. en parcourir tous les Sons avec un beau Chant, en rebattant plus souvent les Cordes effencielles & s'y appuyant d'avantage: c'est-à-dire, que l'Accord sensible, & l'Accord de la Tonique doivent s'y remontrer fréquemment, mais sous dissérentes faces & par dissérentes routes pour prévenir la monotonie. 2°. N'établir de Cadences ou de repos que sur ces deux Accords, ou tout au plus sur celui de la sous-Dominante. 3°. Ensin n'altérer jamais aucun des Sons du Mode; car on ne peut, sans le quitter, saire entendre un Dièse ou un Bémol qui ne lui appartienne pas ou en retrancher quelqu'un qui lui appartienne.

Mais pour passer d'un Ton à un autre, il faut consulter l'analogie, avoir égard au rapport des Toniques, & à la quantité des Cordes communes aux deux Tons.

Partons d'abord du Mode majeur. Soit que l'on confidere la Quinte de la Tonique, comme ayant avec elle le plus simple de tous les rapports après celui de l'Octave, soit qu'on la considère comme le premier des Sons qui entrent dans la résonnance de cette même Tonique, on trouvera toujours que cette Quinte, qui est la Dominante du Ton, est la Corde sur laquelle on peut établir la Modulation la plus analogue à celle du Ton principal.

Cette Dominante, qui faisoit partie de l'Accord parsait de cette premiere Tonique, fait aussi partie du sien propre, dont elle est le Son fondamental. Il y a donc liaison entre ces deux Accords. De plus, cette même Dominante portant, ainsi que la Tonique, un Accord parfait majeur par le principe de la résonnance, ces deux Accords ne disserent entr'eux que par la Dissonnance, qui de la Tonique passant à la Dominante est la Sixte ajoûtée, & de la Dominante repassant à la Tonique est la Septième. Or ces deux Accords ainsi distingués par la Dissonnance qui convient à chacun, forment, par les Sons qui les composent rangés en ordre, précisément l'Octave ou Échelle Diatonique que nous appellons Gamme, laquelle détermine le Ton.

Cette même Gamme de la Tonique, forme, altérée feulement par un Dièfe, la Gamme du Ton de la Dominante; ce qui montre la grande analogie de ces deux Tons, & donne la facilité de passer de l'un à l'autre au moyen d'une seule altération. Le Ton de la Dominante est donc le premier qui se présente après celui de la Tonique dans l'ordre des Modulations.

La même simplicité de rapport que nous trouvons entre une Tonique & sa Dominante, se trouve aussi entre la même Tonique & sa sous-Dominante; car la Quinte que la Dominante sait à l'aigu avec cette Tonique, la sous-Dominante la fait au grave : mais cette sous-Dominante n'est Quinte de la Tonique que par renversement; elle est directement Quarte en plaçant cette Tonique au grave, comme elle doit être; ce qui établit la gradation des rapports : car en ce sens la Quarte, dont le rapport est de 3 à 4, suit immédiatement la Quinte; dont le rapport est de 2 à 3. Que si cette sous-Dominante n'entre pas de même dans l'Accord de la Tonique, en revanche la Tonique entre dans le sien. Car soit ut mi sol l'Accord de la Tonique, celui de la sous-Dominante sera fa la ut; ainsi c'est l'ut qui fait ici liaison, & les deux autres Sons de ce nouvel Accord sont précisément les deux Dissonnances des précédens. D'ailleurs, il ne faut pas altérer plus de Sons pour ce nouveau Ton que pour celui de la Dominante; ce sont dans l'une & dans l'autre toutes les mêmes Cordes du Ton principal, à un près. Donnez un Bémol à la Note sensible si, & toutes les Notes du Ton d'ut serviront à celui de fa. Le Ton de la sous-Dominante n'est donc gueres moins analogue au Ton principal que celui de la Dominante.

On doit remarquer encore qu'après s'être servi de la première Modulation pour passer d'un Ton principal ut à celui de sa Dominante sol, on est obligé d'employer la Seconde pour revenir au Ton principal : car si sol est Dominante du Ton d'ut, ut est sous Dominante du Ton de sol; ainsi l'une de ces Modulations n'est pas moins nécessaire que l'autre.

Le troisième Son qui entre dans l'Accord de la Tonique est celui de sa Tierce ou Médiante, & c'est aussi le plus simple des rapports après les deux précédens $\frac{1}{3}$ $\frac{4}{5}$. Voilà donc une nouvelle Modulation qui se présente & d'aurant plus analogue que deux des Sons de la Tonique principale entrent aussi dans l'Accord mineur de sa Médiante; car le premier Accord étant ut mi sol, celui-ci sera mi sol si où l'on voit que mi & sol sont communs.

Mais ce qui éloigne un peu cette Modulation, c'est la quantité de Sons qu'il y saut altérer, même pour le Mode mineur, qui convient le mieux à ce mi. J'ai donné ci-devant la formule de l'Échelle pour les deux Modes: or appliquant cette formule à mi Mode mineur, on n'y trouve à la vérité que le quatrième Son sa altéré par un Dièse en descendant; mais, en montant, on en trouve encore deux autres ; savoir, la principale Tonique ut, & sa seconde Note re qui devient ici Nore sensible: il est certain que l'altération de tant de Sons, & surtout de la Tonique, ésoigne le Mode & affoiblit l'analogie.

Si l'on renverse la Tierce comme on a renversé la Quinte, & qu'on prenne cette Tierce au dessous de la Tonique sur la fixième Note la, qu'on devroit appeller aussi sous Médiante ou Médiante en dessous, on formera sur ce la une Modulation plus analogue au Ton principal que n'étoit celle de mi; car l'Accord parsait de cette sous-Médiante étant la ut mi, on y retrouve, comme dans celui de la Médiante, deux des Sons qui entrent dans l'Accord de la Tonique; savoir, ut & mi; & de plus, l'Échelle de ce nouveau Ton étant composée, du moins en descendant, des mêmes Sons que celle du Ton principal, & n'ayant que deux Sons altérés en montant, c'est-à-dire, un de moins que l'Échelle de la Médiante, il s'en suit que la Modulation de la sixième Note est présérable à celle de cette Médiante; d'autant plus que la Tonique principale y fait une des Cordes essencielles du Mode; ce qui est plus propre à rapprocher l'idée de la Modulation. Le mi peut venix ensuite.

Voilà donc quatre Cordes mi fa fol la, sur chacune desquelles on peut moduler en sortant du Ton majeur d'ut. Restent le re & le st, les deux Harmoniques de la Dominante. Ce dernier, comme Note sensible, ne peut devenir Tonique par aucune bonne Modulation, du moins immédiatement: ce seroit appliquer brusquement au même Son des idées trop opposées & lui donner une Harmonie trop éloignée de la principale. Pour la seconde Note re, on peut encore, à la faveur d'une marche consonnante de la Basse-sondamentale, y moduler en Tierce mineure, pourvu qu'on n'y reste qu'un instant, afin qu'on n'ait pas le tems d'oublier la Modulation de l'ut qui lui-même y est altéré; autrement il faudroit, au lieu de revenir immédiatement en ut, passer par d'autres Tons intermédiaires, où il seroit dangereux de s'égarer.

En suivant les mêmes analogies, on modulera dans l'ordre suivant pour sortir d'un Ton mineur; la Médiante premièrement, ensuite la Dominante, la sous-Dominante & la sous-Médiante ou sixième Note. Le Mode de chacun de ces Tons accessoires est déterminé par sa Médiante prise dans l'Échelle du Ton principal. Par exemple, sortant d'un Ton majeur ut pour moduler sur sa Médiante, on fait mineur le Mode de cette Médiante, parce que la Dominante sol du Ton principal sait Tierce mineure sur cette Médiante mi. Au contraire, sortant d'un Ton mineur la, on module sur sa Médiante ut en Mode majeur; parce que la Dominante mi du Ton d'où l'on fort sait Tierce majeure sur la Tonique de celui où l'on entre, &c.

Ces règles, rensermées dans une formule générale, sont, que les Modes de la Dominante & de la sous-Dominante soient semblables à celui de la Tonique, & que la Médiante & la sixième Note portent le Mode opposé. Il saut remarquer cependant qu'en vertu du droit qu'on a de passer du majeur au mineur, & réciproquement, dans un même Ton, on peut aussi changer l'ordre du Mode d'un Ton à l'autre; mais en s'éloignant ainsi de la Modulation naturelle, il faut songer au retour : car c'est une règle générale que tout morceau de Musique doit sinit dans le Ton par lequel il a commencé.

J'ai rassemblé dans deux exemples fort courts tous les Tons dans lesquels on peut passer immédiatement; le premier, en sortant du Modemajeur, & l'autre, en sortant du Mode mineur, Chaque Note indique une Modulation, & la valeur des Notes dans chaque exemple indique aussi la durée relative convenable à chacun de ces Modes selon son rapport avec le Ton principal. (Voyez Pl. B. Fig. 6 & 7.)

Ces Modulations immédiates fournissent les moyens de passer par les mêmes règles dans des Tons plus éloignés, & de revenir ensuite au Ton principal qu'il ne faut jamais perdre de vue. Mais il ne suffit pas de connoître les routes qu'on doit suivre; il faut savoir aussi comment y entrer. Voici le sommaire des préceptes qu'on peut donner en cette Partie.

Dans la Mélodie, il ne faut, pour annoncer la Modulation qu'on a choisie, que faire entendre les altérations qu'elle produit dans les Sons du Ton d'où l'on fort, pour les rendre propres au Ton où l'on entre. Est-on en ut majeur: il ne faut que sonner un fa Dièse pour annoncer le Ton de la Dominante, ou un si Bémol pour annoncer le Ton de la fous-Dominante. Parcourez ensuite les Cordes essencielles du Ton où vous entrez; s'il est bien choisi, votre Modulation sera toujours bonne & régulière.

Dans l'Harmonie, il y a un peu plus de difficulté: car comme il faut que le changement de Ton se fasse en même tems dans toutes les Parties, on doit prendre garde à l'Harmonie & au Chant pour éviter de suivre à la fois deux dissérentes Modulations. Huyghens a fort bien remarqué que la proscription des deux Quintes consécutives a cette règle pour principe: en esset, on ne peut guères former entre deux Parties plusieurs Quintes justes de suite sans moduler en deux Tons dissérens.

Pour annoncer un Ton, plusieurs prétendent qu'il suffit de sormer l'Accord parsait de sa Tonique, & cela est indispensable pour donner le Mode; mais il est certain que le Ton ne peut être bien déterminé que par l'Accord sensible ou dominant: il faut donc saire entendre cet Accord en commençant la nouvelle Modulation. La bonne règle seroit que la Septième ou Dissonance mineure y sût toujours préparée, au moins la première sois qu'on la fait entendre; mais cette règle n'est pas praticable dans toutes les Modulations permises, & pourvu que la Basse-sondamentale marche par Intervalles consonans, qu'on observe la liaison harmonique, l'analogie du Mode, & qu'on évite les

fausses Relations, la Modulation est toujours bonne. Les Compositeurs donnent pour une autre règle de ne changer de Ton qu'après une Cadence parsaite; mais cette règle est inutile, & personne ne s'y assure cate de la composite de la compo

Toutes les manières possibles de passer d'un Ton dans un autre se réduisent à cinq pour le Mode majeur, & à quarre pour le Mode mineur; lesquelles on trouvera énoncées par une Basse-sondamentale pour chaque l'odulation dans la Planche B. Figure 8. S'il y a quelqu'autre Modulation qui ne revienne à aucune de ces neuf, à moins que cette Modulation ne soit Enharmonique, elle est mauvaise infailliblement. (Voyez ENHARMONIQUE,)

MODULER. v. n. C'est composer ou préluder soit par écrit, soit fur un Instrument, soit avec la Voix, en suivant les règles de la Modulation. (Voyez MODULATION.)

M & URS. f.f. Partie confidérable de la Musique des Grecs appellée par eux Hermosmenon, laquelle consistoit à connoître & choisir le bienséant en chaque Genre, & ne leur permettoit pas de donner à chaque sentiment, à chaque objet, à chaque caractère toutes les sormes dont il étoit susceptible; mais les obligeoit de se borner à ce qui étoit convenable au sujet, à l'occasson, aux personnes, aux circonstances, Les Mœurs consistoient encore à tellement accorder & proportionner dans une Pièce toutes les Parties de la Musique, le Mode, le Tems, le Rhythme, la Mélodie, & même les changemens, qu'on sentit dans le tout une certaine consormité qui n'y laissat point de disparate, & le rendit parsaitement un. Cette seule Partie, dont l'idée n'est pas même connue dans notre Musique, montre à quel point de persection devoit être porté un Art où l'on avoit même réduit en règles ce qui est honnête, convenable & bienséant.

MOINDRE. adj. (Voyez MINIME.)

MOL. adj. Épithète que donnent Aristoxène & Prolomée à une espèce du Genre Diatonique & à une espèce du Genre Chromatique dont j'ai parlé au mot GENRE.

Pour la Musique moderne, le mot Mol n'y est employé que dans la composition du mot Bémol ou B. mol, par opposition au mot Béquarre, qui jadis s'appelloit aussi B. dur.

Zarlin cependant appelle Diatonique Mol une espèce du Genre Diatonique dont j'ai parlé ci-devant. (Voyez DIATONIQUE.)

MONOCORDE. f. m. Inftrument ayant une seule Corde qu'on divise à volonté par des Chevalets mobiles, lequel sert à trouver les rapports des Intervalles & toutes les divisions du Canon Harmonique. Comme la Partie des Instrumens n'entre point dans mon plan, je ne parlerai pas plus longtems de celui-ci.

MONODIE. f. f. Chant à voix seule, par opposition à ce que les Anciens appelloient Chorodies, ou Musiques exécutées par le

Chœur.

MONOLOGUE. f. m. Scène d'Opera où l'Acteur est feul & ne parle qu'avec lui-même. C'est dans les Monologues que se déploient toutes les forces de la Musique; le Musicien pouvant s'y livrer à toute l'ardeur de son génie, sans être gêné dans la longueur de ses morceaux par la présence d'un Interlocuteur. Ces Récitatis obligés qui font un si grand esset dans les Opera Italiens n'ont lieu que dans les Monologues.

MONOTONIE. f.f. C'est, au propre, une Psalmodie ou un Chant qui marche toujours sur le même Ton; mais ce mot ne s'emploie

guères que dans le figuré.

MONTER. v. n. C'est faire succéder les Sons du bas en haut; c'està-dire, du grave à l'aigu. Cela se présente à l'œil par notre manière de noter.

MOTIF. s. m. Ce mot francisé de l'Italien motivo n'est guère employé dans le sens Technique que par les Compositeurs. Il signisse l'idée primitive & principale sur laquelle le Compositeur détermine son sujet & arrange son dessein. C'est le Motif qui, pour ainsi dire, lui met la plume à la main pour jetter sur le papier telle chose & non pas telle autre. Dans ce sens le Motif principal doit être toujours présent à l'esprit du Compositeur, & il doit saire en sorte qu'il le soit aussi toujours à l'esprit des Auditeurs. On dit qu'un Auteur bat la campagne lorsqu'il perd son Motif de vue, & qu'il coud des Accords ou des Chants qu'aucun sens commun n'unit entr'eux.

Outre ce Noif, qui n'est que l'idée principale de la Pièce, il y a des Motifs particuliers, qui sont les idées déterminantes de la Modulation,

des entrelacemens, des textures harmoniques; & sur ces idées, que l'on pressent dans l'exécution, l'on juge si l'Auteur a bien suivi ses Motifs, ou s'il a pris le change, comme il arrive souvent à ceux qui procèdent Note après Note, & qui manquent de savoir ou d'invention. C'est dans cette acception qu'on dit Motif de Fugue, Motif de Cadence, Motif de changement de Mode, &c.

MOTTET. f. m. Ce mot fignificit anciennement une composition fort recherchée, enrichie de toutes les beautés de l'Art; & cela sur une période fort courte : d'où lui vient, felon quelques-uns, le nom

de Mottet, comme si ce n'étoit qu'un mot.

Aujourd'hui l'on donne le nom de Mottet à toute Pièce de Musique faite sur des paroles Latines à l'usage de l'Eglise Romaine, comme Pseaumes, Hymnes, Antiennes, Répons, &c. Et tout cela s'appelle, en général, Musique Latine.

Les François réuffissent mieux dans ce genre de Musique que dans la Françoise, la langue étant moins désavorable; mais ils y recherchent trop de travail, & comme le leur a reproché l'Abbé du Bos, ils jouent trop sur le mot. En général, la Musique Latine n'a pas assez de gravité pour l'usage auquel elle est destinée. On n'y doit point rechercher l'imitation comme dans la Musique théâtrale : les Chants sacrés ne doivent point représenter le tumulte des passions humaines. mais seulement la Majesté de celui à qui ils s'adressent, & l'égalité d'ame de ceux qui les prononcent. Quoi que puissent dire les paroles, toute autre expression dans le Chant est un contre-sens. Il faut n'avoir, je ne dis pas aucune piété, mais je dis aucun goût, pour préférer dans les Eglises la Musique au Plain-Chant.

Les Musiciens du treizième & du quatorzième siècle donnoient le nom de Mottetus à la Partie que nous nommons aujourd'hui Haute-Contre. Ce nom, & d'autres aussi étranges, causent souvent bien de l'embarras à ceux qui s'appliquent à déchiffrer les anciens manufcrits de Musique, laquelle ne s'écrivoit pas en Partition comme à

présent.

MOUVEMENT. s. m. Degré de vitesse ou de lenteur que donne à la Mesure le caractère de la Pièce qu'on exécute. Chaque espèce de Mesure a un Mouvement qui lui est le plus propre, & qu'on désigne en

Italien par ces mots, Tempo giusto. Mais outre celui-là il y a cinq principales modifications de Mouvement qui, dans l'ordre du lent au vîte, s'expriment par les mots Largo, Adagio, Andante, Allegro, Presto; & ces mots se rendent en François par les suivans, Lent, Modéré, Gracieux, Gai, Vite. Il saut cependant observer que, le Mouvement ayant toujours beaucoup moins de précision dans la Musique Françoise, les mots qui le désignent y ont un sens beaucoup plus vague que dans la Musique Italienne.

Chacun de ces Degrés se subdivise & se modifie encore en d'autres, dans lesquel· il saut distinguer ceux qui n'indiquent que le Degré de vitesse ou de lenteur, comme Larghetto, Andantino, Allegretto, Prestissimo, & ceux qui marquent, de plus, le caractère & l'expression, de l'Air, comme Agitato, Vivace, Gustofo, Conbrio, &c. Les premiers peuvent être saisse & rendus par tous les Musiciens; mais il n'y a que ceux qui ont du sentiment & du goût qui sentent & rendent les autres.

Quoique généralement les Mouvemens lents conviennent aux passions tristes, & les Mouvemens animés aux passions gaies; il y a pourtant souvent des modifications par lesquelles une passion parle sur le ton d'une autre : il est vrai, toutesois, que la gaieté ne s'exprime guère avec lenteur; mais souvent les douleurs les plus vives ont le langage le plus emporté.

MOUVEMENT est encore la marche ou le progrès des Sons du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave: ainsi quand on dit qu'il faut, autant qu'on le peut, faire marcher la Basse & le Dessus par Mouvemens contraires, cela signifie que l'une des Parties doit monter, tandis que l'autre descend. Mouvement semblable, c'est quand les deux Parties marchent en même sens. Quelques-uns appellent Mouvement oblique celui où l'une des Parties reste en place, tandis que l'autre monte ou descend.

Le favant Jérôme Mei, à l'imitation d'Aristoxène, distingue généralement, dans la Voix humaine, deux sortes de Mouvement; savoir, celui de la Voix parlante, qu'il appelle Mouvement continu, & qui ne se fixe qu'au moment qu'on se tait, & celui de la Voix chantante qui

marche par Intervalles déterminés, & qu'il appelle Mouvement diasté-

matique ou Intervallatif.

M U A N C E S. f. f. On appelle ainsi les diverses manières d'appliquer aux Notes les syllabes de la Gamme, selon les diverses positions des deux semi-Tons de l'Octave, & selon les différentes routes pour y arriver. Comme l'Arétin n'inventa que six de ces syllabes, & qu'il y a sept Notes à nommer dans une Octave, il falloit nécessairement répéter le nom de quelque Note; cela sit qu'on nomma toujours mi fa ou sa la les deux Notes entre lesquelles se trouvoit un des semi-Tons. Ces noms déterminoient en même tems ceux des Notes les plus voisines, soit en montant, soit en descendant. Or comme les deux semi-Tons sont sujets à changer de place dans la Modulation & qu'il y a dans la Musique une multitude de manières différentes de leur appliquer les six mêmes syllabes, ces manières s'appelloient Muances, parce que les mêmes Notes y changeoient incessamment de noms. (Voyez GAMME.)

Dans le siècle dernier on ajoûta en France la syllabe si aux six premières de la Gamme de l'Arétin. Par ce moyen la septième Note de l'Échelle se trouvant nommée, les Muances devinrent inutiles, & sur sur proscrites de la Musique Françoise; mais chez toutes les autres Nations, où, selon l'esprit du métier, les Musiciens prennent toujours leur vieille routine pour la persection de l'Art, on n'a point adopté le si ; & il y a apparence qu'en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, les Muances serviront longtems encore à la désolation des commençans.

M U A N C E S, dans la Musique ancienne. (Voyez MUTATIONS.)

MUSETTE. f. f. Sorte d'Air convenable à l'Instrument de ce nom, dont la Mesure est à deux ou trois Tems, le caractère naîs & doux, le mouvement un peu lent, portant une Basse pour l'ordinaire en Tenue ou Point d'Orgue, telle que la peut faire une Musette, & qu'on appelle à cause de cela Basse de Musette. Sur ces Airs on forme des Danses d'un caractère convenable, & qui portent aussi le nom de Musettes.

MUSICAL. adj. Appartenant à la Musique. (Voyez Musique.)

MUSICALEMENT. adv. D'une manière Muficale, dans les règles de la Mufique. (Voyez Musique.)

MUSICIEN. f. m. Ce nom se donne également à celui qui compose la Musique & à celui qui l'exécute. Le premier s'appelle aussi Compositeur. Voyez ce mot.

Les anciens Musiciens étoient des Poëtes, des Philosophes, des Orateurs du premier ordre. Tels étoient Orphée, Terpandre, Stélichore, & c. Aussi Boëce ne veut-il pas honorer du nom de Musicien celui-qui pratique seulement la Musique par le ministère servile des doigts & de la Voix; mais celui qui possede cette science par le raisonnement & la spéculation. Et il semble, de plus, que pour s'élever aux grandes expressions de la Musique oratoire & imitative, il faudroit avoir fait une étude particulière des pussions humaines & du langage de la Nature. Cependant les Musiciens de nos jours, bornés, pour la plûpart, à la pratique des Notes & de quelques tours de Chant, ne seront guère ofsensés, je pense, quand on ne les tiendra pas pour de grands Philosophes.

M U S I Q U E. f. f. Art de combiner les Sons d'une manière agréable à l'oreille. Cet Art devient une science & même très-prosonde, quand on veut trouver les principes de ces combinaisons & les raisons des affections qu'elles nous causent. Aristide Quintillen définit la Mufique, l'Art du beau & de la décence dans les Voix & dans les Mouvemens. Il n'est pas étonnant qu'avec des définitions si vagues & si générales les Anciens aient donné une étendue prodigieuse à l'Art qu'ils définissionent ains.

définissoient ainsi.

On suppose communément que le mot de Musique vient de Musa, parce qu'on croit que les Muses ont inventé cet Art; mais Kircher, d'après Diodore, sait venir ce nom d'un mot Égyptien; prétendant que c'est en Égypte que la Musique a commencé à se rétablir après le déluge, & qu'on en reçut la première idée du Son que rendoient les roseaux qui croissent sur les bords du Nil, quand le vent souffloit dans leurs tuyaux. Quoi qu'il en soit de l'étymologie du nom, l'origine de l'Art est certainement plus près de l'homme, & si la parole n'a pas commencé par du Chant, il est sûr, au moins, qu'on chante partout où l'on parle.

La Musique se divise naturellement en Musique théorique ou spéculative, & en Musique pratique.

La Musique spéculative est, si l'on peut parler ainsi, la connoissance de la matière musicale; c'est-à-dire, des dissérens rapports du grave à l'aigu, du vîte au lent, de l'aigre au doux, du fort au soible, dont les Sons sont susceptibles; rapports qui, comprenant toutes les combinaisons possibles de la Musique & des Sons, semblent comprendre aussi toutes les causes des impressions que peut faire leur succession sur l'oreille & sur l'ame.

La Musique pratique est l'Art d'appliquer & mettre en usage les principes de la spéculative; c'est-à-dire, de conduire & disposer les Sons par rapport à la consonnance, à la durée, à la succession, de telle sorte que le tout produise sur l'oreille l'estet qu'on s'est proposé: c'est cet Art qu'on appelle Composition. (Voyez ce mot.) A l'égard de la production actuelle des Sons par les Voix ou par les Instrumens, qu'on appelle Exécution, c'est la partie purement méchanique & opérative, qui, supposant seulement la faculté d'entonner juste les Intervalles, de marquer juste les durées, de donner aux Sons le degré prescrit dans le Ton, & la valeur prescrite dans le Tems, ne demande en rigueur d'autre connoissance que celle des caractères de la Musique, & l'habitude de les exprimer.

La Mufique spéculative se divise en deux parties; savoir, la connoissance du rapport des Sons ou de leurs Intervalles, & celle de leurs durées relatives; c'est-à-dire, de la Mesure & du Tems.

La première est proprement celle que les Anciens ont appellée Musique harmonique. Elle enseigne en quoi consiste la nature du Chant & marque ce qui est consonnant, dissonnant, agréable ou déplaifant dans la Modulation. Elle fait connoître, en un mot, les diverses manières dont les Sons affectent l'oreille par leur tymbre, par leur force, par leurs Intervalles; ce qui s'applique également à leur Accord & à leur succession.

La seconde a été appellée Rhythmique, parce qu'elle traite des Sons eu égard au Tems & à la quantité. Elle contient l'explication du Rhythme, du Mètre, des Mesures longues & courtes, vives & lentes,

des Tems & des diverfes parties dans lesquelles on les divise, pour y appliquer la fuccession des Sons.

La Musique pratique se divise aussi en deux Parties, qui répondent aux deux précédentes.

Celle qui répond à la Musique harmonique, & que les Anciens appelloient Mélopée, contient les règles pour combiner & varier les Intervalles consonnans & dissonnans d'une manière agréable & harmonieuse. (Voyez Mélopée.)

La seconde, qui répond à la Musique Rhythmique, & qu'ils appelloient Rhythmopée, contient les règles pour l'application des Tems, des Pieds, des Mesures; en un mot, pour la pratique du Rhythme. (Voyez RHYTHME.)

Porphyre donne une autre division de la Musique, en tant qu'elle a pour objet le Mouvement muet ou sonore, &, sans la distinguer en spéculative & pratique, il y trouve les six Parties suivantes: la Rhythmique, pour les mouvemens de la Danse; la Métrique, pour la Cadence & le nombre des Vers; l'Organique, pour la pratique des Instrumens; la Poétique, pour les Tons & l'Accent de la Poésie; l'Hypocritique, pour les attitudes des Pantomimes; & l'Harmonique, pour le Chant.

La Musique se divise aujourd'hui plus simplement en Mélodie & en Harmonie; car la Rhythmique n'est plus rien pour nous, & la Métrique est très-peu de chose, attendu que nos Vers, dans le Chant, prennent presque uniquement leur Mesure de la Musique, & perdent le peu qu'ils en ont par eux-mêmes.

Par la Mélodie, on dirige la succession des Sons de manière à produire des Chants agréables. (Voyez Mélodie, Chant. Modulation.)

L'Harmonie confiste à unir à chacun des Sons d'une succession régulière deux ou plusieurs autres Sons, qui frappant l'oreille en même tems, la flattent par leur concours. (Voyez HARMONIE.)

On pourroit & l'on devroit peut-être encore diviser la Musique en naturelle & imitative. La première, bornée au seul physique des Sons & n'agissant que sur se sens, ne porte point ses impressions jusqu'au

cœur, & ne peut donner que des fensations plus ou moins agréables. Telle est la Musique des Chansons, des Hymnes, des Cantiques, de tous les Chants qui ne sont que des combinaisons de Sons Mélodieux, & en général toute Musique qui n'est qu'Harmonieuse.

La seconde, par des inflexions vives accentuées, &, pour ainsi dire, parlantes, exprime toutes les passions, peint tous les tableaux rend tous les objets, soumet la Nature entière à ses savantes imitations, & porte ainsi jusqu'au cœur de l'homme des sentimens propres à l'émouvoir. Cette Musique vraiment lyrique & théâtrale étoit celle des anciens Poëmes, & c'est de nos jours celle qu'on s'esforce d'appliquer aux Drames qu'on exécute en Chant sur nos Théâtres. Ce n'est que dans cette Musique, & non dans l'Harmonique ou naturelle, qu'on doit chercher la raison des esfets prodigieux qu'elle a produits autresois. Tant qu'on cherchera des esfets moraux dans le seul physique des Sons, on ne les y trouvera point & l'on raisonnera sans s'entendre.

Les anciens Écrivains different beaucoup entr'eux sur la nature, l'objet, l'étendue & les parties de la Musique. En général, ils donnoient à ce mot un sens beaucoup plus étendu que celui qui lui reste aujour-d'hui. Non-seulement sous le nom de Musique ils comprenoient, comme on vient de le voir, la Danse, le Geste. la Poésie, mais même la collection de toutes les sciences. Hermès définit la Musique, la connoissance de l'ordre de toutes choses. C'étoit aussi la doctrine de l'École de Pythagore & de celle de Platon, qui enseignoient que tout dans l'Univers étoit Musique. Selon Hésychius, les Athéniens donnoient à tous les Arts le nom de Musique; & tout cela n'est plus étonnant depuis qu'un Musicien moderne a trouvé dans la Musique le principe de tous les rapports & le sondement de toutes les sciences.

De-là toutes ces Musiques sublimes dont nous parlent les Philosophes: Musique divine, Musique des hommes, Musique céleste, Musique terrestre, Musique active, Musique contemplative, Musique énonciative, intellective, oratoire, &c.

C'est fous ces vastes idées qu'il faut entendre plusieurs passages des Anciens sur la Musique, qui seroient inintelligibles dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot.

Il paroît que la Mufique a été l'un des premiers Arts: on le trouve mêlé parmi les plus anciens monumens du Genre Humain. Il est très-vraisemblable aussi que la Musique Vocale a été trouvée avant l'Instrumentale, si même il y a jamais eu parmi les Anciens une Musique vraiment Instrumentale; c'est-à-dire, faite uniquement pour les Instruments. Non-seulement les hommes, avant d'avoir trouvé aucun Instrument, ont dû faire des observations sur les différens Tons de leur Voix; mais ils ont dû apprendre de bonne heure par le concert naturel des oiseaux, à modifier leur Voix & leur gosser d'une manière agréable & mélodieuse. Après cela, les Instrumens à vent ont dû être les preniers inventés. Diodore & d'autres Auteurs en attribuent l'invention à l'observation du sissement des vents dans les roseaux ou autres tuyaux des plantes. C'est aussi le sentiment de Lucrèce.

At liquidas avium voces imitarier ore
Anté fuit multó, quam levia carmina cantu
Concelebrare homines possint, aureisque juvare;
Et Zephyri cava per calamorum sibila primum
Agresteis docuere cavas instare cicutas.

A l'égard des autres fortes d'Instrumens, les Cordes sonores sont si communes que les hommes en ont dû observer de bonne heure les différens Tons; ce qui a donné naissance aux Instrumens à Corde. (Voyez CORDE.)

Les Instrumens qu'on bat pour en tirer du Son, comme les Tambours & les Tymbales, doiyent leur origine au bruit sourd que ren-

dent les corps creux quand on les frappe.

Il est disficile de sortir de ces généralités pour constater quelque fait sur l'invention de la Musique réduite en Art. Sans remonter audelà du déluge, plusieurs Anciens attribuent cette invention à Mercure, aussi bien que celle de la Lyre. D'autres veulent que les Grecs en soient redevables à Cadmus, qui, en se sauvant de la Cour du Roi de Phénicie, amena en Grèce la Musicienne Hermione ou Harmonie;

Harmonie; d'où il s'en suivroit que cet Art étoit connu en Phénicie avant Cadmus. Dans un endroit du Dialogue de Plutarque sur la Mu-sique, Lysias dit que c'est Amphion qui l'a inventée; dans un autre, Sotérique dit que c'est Apollon; dans un autre encore, il semble en faire honneur à Olympe: on ne s'accorde guères sur tout cela, & c'est ce qui n'importe pas beaucoup, non plus. A ces premiers inventeurs succédèrent Chiron, Démodocus, Hermès, Orphée, qui, selon quelques-uns, inventa la Lyre. Après ceux-là vint Phœmius, puis Terpandre, contemporain de Lycurgue, & qui donna des règles à la Musique. Quelques personnes lui attribuent l'invention des premiers Modes. Ensin l'on ajoûte Thalès, & Thamiris qu'on dit avoir été l'inventeur de la Musique instrumentale.

Ces grands Musiciens vivoient la plûpart avant Homère. D'autres plus modernes sont Lasus d'Hermione, Melnippides, Philoxène, Timothée, Phrynnis, Epigonius, Lysandre, Simmicus & Diodore, qui

tous ont considérablement perfectionné la Musique.

Lasus est, à ce qu'on prétend, le premier qui ait écrit sur cet Art, du tems de Darius Hystaspes. Epigonius inventa l'Instrument de quarante Cordes qui portoit son nom. Simmicus inventa aussi un Instrument de trente-cinq Cordes, appellé Simmicium.

Diodore perfectionna la flûte & y ajoûta de nouveaux trous, & Timothée la Lyre, en y ajoûtant une nouvelle Corde; ce qui le fit mettre à l'amende par les Lacédémoniens.

Comme les anciens Auteurs s'expliquent fort obscurément sur les inventeurs des Instrumens de Musique, ils sont aussi fort obscurs sur les Instrumens mêmes. A peine en connoissons-nous autre chose que les

noms. (Voyez Instrument.)

La Musique étoit dans la plus grande estime chez divers Peuples de l'Antiquité, & principalement chez les Grecs, & cette estime étoit proportionnée à la puissance & aux essets surprenans qu'ils attribuoient à cet Art. Leurs Auteurs ne croient pas nous en donner une trop grande idée, en nous disant qu'elle étoit en usage dans le Ciel, & qu'elle fai-foit l'amusement principal des Dieux & des ames des Bienheureux. Platon ne craint pas de dire qu'on ne peut saire de changement dans la Musique qui n'en soit un dans la constitution de l'État, & il prétend

qu'on peut assigner les Sons capables de faire naître la bassesse de l'ame, l'infolence, & les vertus contraires. Aristote, qui semble n'avoir écrit sa politique que pour opposer ses sentimens à ceux de Platon, est pourtant d'accord avec lui touchant la puissance de la Musique sur les mœurs. Le judicieux Polybe nous dit que la Musique étoit nécessaire pour adoucir les mœurs des Arcades qui habitoient un pays où l'air est triste & froid; que ceux de Cynete, qui négligèrent la Musique, surpasserent en cruauté tous les Grecs, & qu'il n'y a point de Ville où l'on ait tant vû de crimes. Athénée nous assure qu'autrefois toures les loix divines & humaines, les exhortations à la vertu, la connoissance de ce qui concernoit les Dieux & les Héros, les vies & les actions des hommes illustres étoient écrites en vers & chantées publiquement par des Chœurs au son des Instrumens, & nous voyons, par nos Livres facrés, que tels étoient, dès les premiers tems, les ufages des Israélites. On n'avoit point trouvé de moyen plus efficace pour graver dans l'esprit des hommes les principes de la Morale & l'amour de la vertu; ou plutôt tout cela n'étoit point l'effet d'un moyen prémédité, mais de la grandeur des sentimens, & de l'élévation des idées qui cherchoient par des accens proportionnés à se faire un langage digne d'elles.

La Mufique faifoit partie de l'étude des anciens Pythagoriciens. Ils s'en servoient pour exciter le cœur à des actions louables, & pour s'enflammer de l'amour de la vertu. Selon ces Philosophes, notre ame n'étoit, pour ainsi dire, formée que d'Harmonie, & ils croyoient rétablir, par le moyen de l'Harmonie sensuelle, l'Harmonie intellectuelle & primitive des facultés de l'ame; c'est-à-dire, celle qui, selon eux, existoit en elle avant qu'elle animât nos corps, & lorsqu'elle habitoit les Cieux.

La Mufique est déchue aujourdhui de ce degré de puissance & de majesté au point de nous faire douter de la vérité des merveilles qu'elle opéroit autresois, quoiqu'attestées par les plus judicieux Historiens & par les plus graves Philosophes de l'Antiquité. Cependant on retrouve dans l'Histoire moderne quelques faits semblables. Si Timothée excitoit les fureurs d'Alexandre par le Mode Phrygien & les calmoit par le Mode Lydien, une Musique plus moderne renchérissoit encore en

excitant, dit-on, dans Erric, Roi de Dannemarck, une telle fureur qu'il tuoit ses meilleurs domestiques. Sans doute, ces malheureux étoient moins sensibles que leur Prince à la Musique; autrement il est pû courila moitié du danger. D'Aubigny rapporte une autre histoire toute pareille à celle de Timothée. Il dit que sous Henri III, le Musicien Claudin jouant aux noces du Duc de Joyeuse sur le Mode Phrygien, anima, non le Roi, mais un Courtisan qui s'oublia jusqu'à mettre la main aux armes en présence de son Souverain; mais le Musicien se hâta de le calmer en prenant le Mode Hypo-Phrygien. Cela est dit avec autant d'assurance que si le Musicien Claudin avoit pû savoir exactement en quoi consistoient le Mode Phrygien & le Mode Hypo-Phrygien.

Si notre Mufique a peu de pouvoir sur les affections de l'ame, en revanche elle est capable d'agir physiquement sur les corps, témoin l'histoire de la Tarentule, trop connue pour en parler ici; témoin ce Chevalier Gascon dont parle Boyle, lequel, au son d'une Cornemuse, ne pouvoir retenir son urine; à quoi il faut ajoûter ce que raconte le même Auteur de ces semmes qui sondoient en larmes lorsqu'elles entendoient un certain Ton dont le reste des Auditeurs n'étoit point affecté: & je connois à Paris une semme de condition, laquelle ne peut écouter quelque Musique que ce soit sans être saisse d'un rire involontaire & convulsis. On lit aussi dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de Paris qu'un Musicien sut guéri d'une violente sièvre par un Concert qu'on sit dans sa chambre.

Les Sons agissent même sur les corps inanimés, comme on le voit par le frémissement & la résonnance d'un corps sonore au son d'un autre avec lequel il est accordé dans certain rapport. Morhoff fait mention d'un certain Petter Hollandois, qui brisoit un verre au son de sa voix. Kircher parle d'une grande pierre qui frémissoit au son d'un certain tuyau d'Orgue. Le P. Mersenne parle aussi d'une sorte de carreau que le Jeu d'Orgue ébranloit comme auroit pu saire un tremblement de terre. Boyle ajoûte que les stalles tremblent souvent au son des Orgues; qu'il les a senti frémir sous sa main au son de l'Orgue ou de la voix, & qu'on l'a assuré que celles qui étoient bien saites trembloient toutes à quelque Ton déterminé. Tout le monde a

oui parler du fameux pilier d'une Église de Reims qui s'ébranle senfiblement au son d'une certaine cloche, tandis que les autres piliers restent immobiles; mais ce qui ravit au son l'honneur du merveilleux, est que ce même pisser s'ébranle également quand on a ôté le batail de la cloche.

Tous ces exemples, dont la plûpart appartiennent plus au fon qu'à la Musique, & dont la Physique peut donner quelque explication, ne nous rendent point plus intelligibles ni plus croyables les esserts merveilleux & presque divins que les Anciens attribuent à la Musique. Plusseurs Auteurs se sont tourmentés pour tâcher d'en rendre raison. Wallis les attribue en partie à la nouveauté de l'Art, & les rejette en partie sur l'exagération des Auteurs. D'autres en sont honneur seulement à la Poësse. D'autres supposent que les Grecs, plus sensibles que nous par la constitution de leur climat ou par leur manière de vivre, pouvoient être émus de choses qui ne nous auroient nullement touchés. M. Burette, même en adoptant tous ces faits, prétend qu'ils ne prouvent point la perfection de la Musique qui les a produits : il n'y voit rien que de mauvais racleurs de Village n'aient pû faire, selon lui, tout aussi bien que les premiers Musiciens du monde.

La plûpart de ces sentimens sont sondés sur la persuasion où nous sommes de l'excellence de notre Musique, & sur le mépris que nous avons pour celle des Anciens. Mais ce mépris est-il lui-même aussi bien sondé que nous le prétendons? C'est ce qui a été examiné bien des sois, & qui, vû l'obscurité de la matière & l'insuffiance des juges, auroit grand besoin de l'être mieux. De tous ceux qui se sont mélés jusqu'ici de cet examen, Vossius, dans son Traité de viribus canus & rhythmi, paroit être celui qui a le mieux discuté la question & le plus approché de la vérité. J'ai jetté là-dessus discuté la question & le plus approché de la vérité. J'ai jetté là-dessus guequeus idées dans un autre écrit non public encore, où mes idées seront mieux placées que dans cet ouvrage, qui n'est pas fait pour arrêter le Lecteur à discuter mes opinions.

On a beaucoup fouhaité de voir quelques fragmens de Musique ancienne. Le P Kircher & M. Burette ont travaillé là-dessus à contenter la curiosité du Public. Pour le mettre plus à portée de profiter de leurs soins, j'ai transcrit dans la Planche C deux morceaux

de Musique Grecque, traduits en Note moderne par ces Auteurs. Mais qui osera juger de l'ancienne Musique sur de tels échantillons? Je les suppose sideles. Je veux même que ceux qui voudroient en juger connoissent suffisamment le génie & l'accent de la langue Grecque; qu'ils réséchissent qu'un Italien est juge incompétent d'un Air françois, qu'un François n'entend rien du tout à la Mélodie Italienne; puis qu'il compare les tems & les lieux, & qu'il prononce s'il l'ose.

Pour mettre le Lecteur à portée de juger des divers Accens muficaux des Peuples, j'ai transcrit aussi dans la Planche un Air Chinois tiré du P. du Halde, un Air Persan tiré du Chevalier Chardin, & deux Chansons des Sauvages de l'Amérique tirées du P. Mersenne. On trouvera dans tous ces morceaux une conformité de Modulation avec notre Musique, qui pourra faire admirer aux uns la bonté & l'universalité de nos règles, & peut-être rendre suspecte à d'autres l'intelligence ou la sidélité de ceux qui nous ont transmis ces Airs.

J'ai ajoûté dans la même Planche le célèbre Rans-des-Vaches, cet 'Air si chéri des Suisses qu'il sut désendu sous peine de mort de le jouer dans leurs Troupes, parce qu'il faisoit fondre en larmes, déserter ou mourir ceux qui l'entendoient, tant il excitoit en eux l'ardent desir de revoir leur pays. On chercheroit en vain dans cet Air les accens énergiques capables de produire de si étonnans effets. Ces effets. qui n'ont aucun lieu sur les étrangers, ne viennent que de l'habitude, des fouvenirs, de mille circonstances qui, retracées par cet Air à ceux qui l'entendent, & leur rappellant leur pays, leurs anciens plaisirs, leur jeunesse, & toutes leurs façons de vivre, excitent en eux une douleur amère d'avoir perdu tout cela. La Musique alors n'agit point précisément comme Musique, mais comme signe mémoratif. Cet Air, quoique toujours le même, ne produit plus aujourd'hui les mêmes effets qu'il produisoit ci-devant sur les Suisses; parce qu'ayant perdu le goût de leur première simplicité, ils ne la regrettent plus quand on la leur rappelle. Tant il est vrai que ce n'est pas dans leur action physique qu'il faut chercher les plus grands effets des Sons sur le cœur humain.

La manière dont les Anciens notoient leur Musique étoit établie sur un fondement très-simple, qui étoit le rapport des chisfres; c'est-à-dire, par les lettres de leur Alphabet: mais au lieu de se borner, sur cette idée, à un petit nombre de caractères faciles à retenir, ils se perdirent dans des multitudes de signes différens dont ils embrouillèrent gratuitement leur Musique; en sorte qu'ils avoient autant de manières de noter que de Genres & de Modes. Boèce prit dans l'alphabet Latin des caractères correspondans à ceux des Grecs. Le Pape Grégoire perfectionna sa méthode. En 1024, Gui d'Arezzo, Bénédictin, introduisit l'usage des Portées; (voyez PORTÉE.) sur les Lignes desquelles il marqua les Notes en forme de points; (voyez Notes.) désignant par leur position, l'élevation ou l'abaissement de la voix. Kircher, cependant, prétend que cette invention est antérieure à Gui; & en effet, je n'ai pas vû dans les écrits de ce Moine qu'il fe l'attribue : mais il inventa la Gamme, & appliqua aux Notes de son Hexacorde les noms tirés de l'Hymne de Saint Jean-Baptiste, qu'elles conservent encore aujourd'hui. (Voyez Pl. G. Fig. 2.) Enfin cet homme né pour la Musique inventa différens Instrumens appellés Polyplectra, tels que le Clavecin, l'Épinette, la Vielle, &c. (Voyez GAMME.)

Les caractères de la Musique ont, selon l'opinion commune, reçu leur dernière augmentation considérable en 1330; tems où l'on dit que Jean de Muris, appessé mal-à-propos par quelques-uns Jean de Meurs ou de Muris, Docteur de Paris, quoique Gesner le sasse de Meurs ou de Muris, Docteur de Paris, quoique Gesner le sasse de la quantité, & que nous appellons aujourd'hui Rondes, Blanches, Noires, & c. Mais ce sentiment, bien que très-commun, me paroît peu sondé, à en juger par son Traité de Musique, intitulé: Speculum Musica, que j'ai eu le courage de lire presque entier, pour y constater l'invention que l'on attribue à cet Auteur. Au reste ce grand Musicien a eu, comme le Roi des Poètes, l'honneur d'être réclamé par divers Peuples; car les Italiens le prétendent aussi de leur Nation, trompés apparemment par une fraude ou une erreur de Bontempi qui le dit Perugino au lieu de Parigino.

Lasus est, ou paroît être, comme il est dit ci-dessus, le premier qui ait écrit sur la Mussique: mais son ouvrage est perdu, aussi-bien que plusieurs autres livres des Grecs & des Romains sur la même matière. Aristoxène, disciple d'Aristote & chef de secte en Musique, est le plus ancien Auteur qui nous reste sur cette science. Après lui vient Euclide

d'Alexandrie. Aristide Quintilien écrivoit après Ciceron. Alypius vient ensuite; puis Gaudentius, Nicomaque & Bacchius.

Marc Meibomius nous a donné une belle édition de ces sept Auteurs Grecs avec la traduction Latine & des Notes.

Plutarque a écrit un Dialogue sur la Musique. Ptolomée, célèbre Mathématicien, écrivit en Grec les principes de l'Harmonie vers le tems de l'Empereur Antonin. Cet Auteur garde un milieu entre les Pythagoriciens & les Aristoxéniens. Longtems après, Manuel Bryennius écrivit aussi sur le même sujet.

Parmi les Latins, Boèce a écrit du tems de Théodoric; & non loin du même tems, Martianus, Cassiodore & Saint Augustin.

Les Modernes sont en grand nombre. Les plus connus sont, Zarlin, Salinas, Valgulio, Galilée, Mei, Doni, Kircher, Mersenne, Parran, Perrault, Wallis, Descartes, Holder, Mengoli, Malcolm, Burette, Vallotti; enfin M. Tartini, dont le livre est plein de prosondeur, de génie, de longueurs & d'obscurité; & M. Rameau, dont les écrits ont ceci de singulier, qu'ils ont fait une grande fortune sans avoir été lus de personne. Cette lecture est d'ailleurs devenue absolument superflue depuis que M. d'Alembert a pris la peine d'expliquer au Public le système de la Basse-fondamentale, la seule chose utile & intelligible qu'on trouve dans les écrits de ce Mussien.

MUTATIONS ou MUANCES. MITABORALIO. On appelloit ainfi, dans la Musique ancienne, généralement tous les passages d'un ordre ou d'un sujet de Chant à un autre. Aristoxène définit la Mutation une espèce de passion dans l'ordre de la Mélodie; Bacchius, un changement de sujet, ou la transposition du semblable dans un lieu dissemblable; Aristide Quintilien, une variation dans le système proposé, & dans le caractère de la voix; Martianus Cappella, une transsition de la voix dans un autre ordre de Sons.

Toutes ces définitions, obscures & trop générales, ont besoin d'être éclaircies par les divisions; mais les Auteurs ne s'accordent pas mieux sur ces divisions que sur la définition même. Cependant on recueille àpeu-près que toutes ces Mutations pouvoient se réduire à cinq espèces principales. 1°. Mutation dans le Genre, lorsque le Chant passoit, par exemple, du Diatonique au Chromatique ou à l'Enharmonique, & réci-

proquement. 2°. Dans le système, lorsque la Modulation unissoit deux Tétracordes disjoints ou en séparoit deux conjoints; ce qui revient au passage du Béquarre au Bémol, & réciproquement. 3°. Dans le Mode, quand on passoit, par exemple, du Dorien au Phrygien ou au Lydien, & réciproquement, &c. 4°. Dans le Rhythme quand on passoit du vîte au lent, ou d'une Mesure à une autre. 5°. Ensin dans la Mélopée, lorsqu'on interrompoit un Chant grave, sérieux, magnisique, par un Chant enjoué, gai, impétueux, &c.



N.

NATUREL. adj. Ce mot en Musique a plusieurs sens 1°. Musique naturelle est celle que forme la voix humaine par opposition à la Musique artificielle qui s'exécute avec des Instrumens. 2°. On dit qu'un Chant est Naturel, quand il est aisé, doux, gracieux, facile: qu'une Harmonie est Naturelle, quand elle a peu de renversemens, de Dissonnances; qu'elle est produite par les Cordes essencielles & Naturelles du Mode. 3º. Naturel se dit encore de tout Chant qui n'est ni forcé ni baroque, qui ne va ni trop haut ni trop bas, ni trop vîte ni trop lentement. 4°. Enfin la fignification la plus commune de ce mot, & la seule dont l'Abbé Brossard n'a point parlé, s'applique aux Tons ou Modes dont les Sons se tirent de la Gamme ordinaire sans aucune altération : de sorte qu'un Mode Naturel est celui où l'on n'emploie ni Dièse ni Bémol. Dans le sens exact il n'y auroit qu'un seul Ton Naturel, qui seroit celui d'ut ou de C Tierce majeure; mais on étend le nom de Naturels à tous les Tons dont les Cordes essencielles ne portant ni Dièses ni Bémols, permettent qu'on n'arme la Clef ni de l'un ni de l'autre: tels sont les Modes majeurs de G & de F, les Modes mineurs d'A & de D., &c. (Voyez CLEFS TRANSPOSÉES, MODES, TRANSPOSITIONS.)

Les Italiens notent toujours leur Récitatif au Naturel, les changemens de Tons y étant si fréquens & les Modulations si serrées que, de quelque manière qu'on armât la Clef pour un Mode, on n'épargneroit ni Dièses ni Bémols pour les autres, & l'on se jetteroit, pour la suite de la Modulation, dans des consussons de signes très-embarrassantes, lorsque les Notes altérées à la Clef par un signe se trouveroient altérées par le signe contraire accidentellement. (Voyez Récitatif.)

Solfier au Naturel, c'est solfier par les noms naturels des Sons de

la Gamme ordinaire, fans égard au Ton où l'on est. (Voyez Sol-

NETE. f. f. C'étoit dans la Mufique Grecque la quatrième Corde ou la plus aiguë de chacun des trois Tétracordes qui fuivoient les deux premiers du grave à l'aigu.

Quand le troissème Tétracorde étoit conjoint avec le second, c'étoit le Tétracorde Synnéménon, & sa Nete s'appelloit Nete-Synnéménon.

Ce troissème Tétracorde portoit le nom de Diézeugménon quand il étoit disjoint ou séparé du second par l'Intervalle d'un Ton, & sa Nete s'appelloit Nete-Diezeugménon.

Enfin le quatrième Tétracorde portant toujours le nom d'Hyperboléon, fa Nete s'appelloit aussi toujours Nete-Hyperboléon.

A l'égard des deux premiers Tétracordes, comme ils étoient toujours conjoints, ils n'avoient point de Nete ni l'un ni l'autre : la quatrième Corde du premier étant toujours la première du fecond, s'appelloit Hypate-Méson, & la quatrième Corde du second formant le milieu du système, s'appelloit Mèse.

Nete, dit Boèce, quast neate, id est, inferior; car les Anciens dans leurs Diagrammes mettoient en haut les Sons graves, & en bas les Sons aigus.

NÉTOÏDES. Sons aigus. (Voyez LEPSIS.)

NEUME. s. f. f. Terme de Plain-Chant. La Neume est une espèce de courte récapitulation du Chant d'un Mode, laquelle se fait à la fin d'une Antienne par une simple variété de Sons & sans y joindre aucunes paroles. Les Catholiques autorisent ce singulier usage sur un passage de Saint Augustin, qui dit, que ne pouvant trouver des paroles dignes de plaire à Dieu, l'on sait bien de lui adresser des Chants consus de jubilation. » Car à qui convient une telle jubilation » sans paroles, si ce n'est à l'Etre inessable? & comment célébrer cet » Etre inessable, lorsqu'on ne peut ni se taire, ni rien trouver dans » ses transports qui les exprime, si ce n'est des Sons inarticulés «?

NEUVIÉME. f. f. Octave de la Seconde. Cet Intervalle porte le nom de Neuvième, parce qu'il faut former neuf Sons confécutifs pour arriver Diatoniquement d'un de ses deux termes à l'autre. La Neuvième est majeure ou mineure, comme la Seconde dont elle est la Réplique. (Voyez SECONDE.)

Il y a un Accord par supposition qui s'appelle Accord de Neuvième, pour le distinguer de l'Accord de Seconde, qui se prépare, s'accompagne & se sauve disséremment. L'Accord de Neuvième est formé par un Son mis à la Basse, une Tierce au-dessous de l'Accord de septième; ce qui sait que la septième elle-même sait Neuvième sur ce nouveau Son. La Neuvième s'accompagne, par conséquent, de Tierce, de Quinte, & quelquesois de septième. La quatrième Note du Ton est généralement celle sur laquelle cet Accord convient le mieux; mais on la peut placer partout dans des entrelacemens Harmoniques. La Basse doit toujours arriver en montant à la Note qui porte Neuvième; la Partie qui sait la Neuvième doit syncoper, & sauve cette Neuvième comme une Septième en descendant Diatoniquement d'un Degré sur l'Octave, si la Basse reste en place, ou sur la Tierce, si la Basse descend de Tierce. (Voyez Accord, Supposition, Syncope.)

En Mode mineur l'Accord sensible sur la Médiante perd le nom d'Accord de Neuviéme & prend celui de Quinte superflue. (Voyez QUINTE SUPERFLUE.)

- NIGLARIEN. adj. Nom d'un Nome ou Chant d'une Mélodie efféminée & molle, comme Aristophane le reproche à Philoxène fon Auteur.
- NOELS. Sortes d'Airs destinés à certains Cantiques que le peuple chante aux Fêtes de Noël. Les Airs des Noëls doivent avoir un caractère champétre & pastoral convenable à la simplicité des paroles, & à celle des Bergers qu'on suppose les avoir chantés en allant rendre hommage à l'Ensant Jésus dans la Crèche.
- N DUDS. On appelle Nœuds les points fixes dans lesquels une Corde Sonore mise en vibration se divise en aliquotes vibrantes, qui rendent

un autre Son que celui de la Corde entière. Par exemple, si de deux Cordes dont l'une sera triple de l'autre, on sait sonner la plus petite, la grande répondra, non par le Son qu'elle a comme Corde entière, mais par l'unisson de la plus petite; parce qu'alors cette grande Corde, au lieu de vibrer dans sa totalité, se divise, & ne vibre que par chacun de ses tiers. Les points immobiles qui sont les divissons & qui tiennent en quelque sorte lieu de Chevalets sont ce que M. Sauveur a nommé les Nœuds, & il a nommé Ventres les points milieux de chaque aliquote où la vibration est la plus grande & où la Corde s'écarte le plus de la ligne de repos.

Si, au lieu de faire sonner une autre Corde plus petite, on divise la grande au point d'une de ses aliquotes par un obstacle léger qui la gêne sans l'assujettir, le même cas arrivera encore en faisant sonner une des deux parties; car alors les deux résonneront à l'unisson de la petite, & l'on verra les mêmes Næuls & les mêmes Ventres que ci-devant.

Si la petite partie n'est pas aliquote immédiate de la grande, mais qu'elles aient seulement une aliquote commune; alors elles se diviseront toutes deux selon cette aliquote commune, & l'on verra des Nœuds & des Ventres, même dans la petite partie.

Si les deux parties sont incommensurables, c'est-à dire, qu'elles n'aient aucune aliquote commune; alors il n'y aura aucune résonnance, ou il n'y aura que celle de la petite partie, à moins qu'on ne frappe assez fort pour forcer l'obstacle, & faire résonner la Corde entière.

M. Sauveur trouva le moyen de montrer ces Ventres & ces Næuds à l'Académie d'une manière très-sensible, en mettant sur la Corde des papiers de deux couleurs, l'une aux divisions des Næuds, & l'autre au milieu des Ventres; car alors au Son de l'aliquote on voyoit toujours tomber les papiers des Ventres & ceux des Næuds rester en place. (Voyez Pl. M. fig. 6.)

NOIRE. s. s. Note de Musique qui se fait ainsi ; ou ainsi

& qui vaut deux croches ou la moitié d'une Blanche. Dans nos anciennes Mufiques on se servoit de plusieurs sortes de Noires; Noire à queue, Noire quarrée, Noire en lozange. Ces deux dernières espèces sont demeurées dans le Plain-Chant; mais dans la Musique on ne se ser plus que de la Noire à queue. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

N O M E. f. m. Tout Chant déterminé par des règles qu'il n'étoit pas permis d'enfreindre, portoit chez les Grecs le nom de Nome.

Les Nomes empruntoient leur dénomination: 1°, ou de certains peuples; Nome Éolien, Nome Lydien: 2°, ou de la nature du Rhythme; Nome Orthien, Nome Dactylique, Nome Trochaïque; 3°, ou de leurs inventeurs; Nome Hiéracien, Nome Polymnestan: 4°, ou de leurs sujets; Nome Pythien, Nome Comique: 5°, ou enfin de leur Mode; Nome Hypatoïde ou grave, Nome Nétoïde ou aigu, &c.

Il y avoit des Nomes Bipartites qui se chantoient sur deux Modes; il y avoit même un Nome appellé Tripartite, duquel Sacadas ou Clonas sut l'inventeur & qui se chantoit sur trois Modes, savoir le Dorien, le Phrygien & le Lydien. (Voyez Chanson, Mode.)

NOMION. Sorte de Chanson d'amour chez les Grecs. (Voyez Chanson.)

NOMIQUE. adj. Le Mode Nomique ou le genre de ftyle Musical qui portoit ce nom, étoit confacré, chez les Grecs, à Apollon Dieu des Vers & des Chansons, & l'on tâchoit d'en rendre les Chants brillans & dignes du Dieu auquel ils étoient confacrés. (Voyez Mode, Mélopée, Style.)

NOMS des Notes. (Voyez Solfier.)

NOTES. f. f. Signes ou caractères dont on se sert pour noter, c'està-dire, pour écrire la Musique.

Les Grecs se servoient des lettres de leur Alphabet pour noter leur Musique. Or comme ils avoient vingt-quatre lettres, & que leur plus grand système, qui dans un même Mode n'étoit que de deux Octaves, n'excédoit pas le nombre de seize Sons, il sembleroit

que l'Alphabet devoit être plus que suffisant pour les exprimer; puisque leur Musique n'étant autre chose que leur Poésse notée, le Rhythme étoit suffisamment déterminé par le mètre, sans qu'il sût besoin pour cela de valeurs absolues & de signes propres à la Musique: car, bien que par surabondance ils eussent aussi des caractères pour marquer les divers pieds, il est certain que la Musique vocale n'en avoit aucun besoin, & la Musique instrumentale n'étant qu'une Musique vocale jouée par des Instrumens, n'en avoit pas besoin non plus, sorsque les paroles étoient écrites, ou que le Symphoniste les savoit par cœur.

Mais il faut remarquer, en premier lieu, que les deux mêmes Sons étant tantôt à l'extrémité & tantôt au milieu du troisième Tétracorde felon le lieu où se faisoit la disjonction, (voyez ce mot) on donnoit à chacun de ces Sons des noms & des signes qui marquoient ces diverses situations; secondement, que ces seize Sons n'étoient pas tous les mêmes dans les trois Genres, qu'il y en avoit de communs aux trois & de propres à chacun, & qu'il falloit, par conséquent, des Notes pour exprimer ces différences; troisièmement, que la Musique se notoit pour les Instrumens autrement que pour les Voix, comme nous avons encore aujourd'hui pour certains Instrumens à Cordes une Tablature qui ne ressemble en rien à celle de la Musique ordinaire; enfin que les Anciens ayant jusqu'à quinze Modes dissérens selon le dénombrement d'Alypius, (Voyez Mode) il fallut approprier des caractères à chaque Mode, comme on le voit dans les Tables du même Auteur. Toutes ces modifications exigeoient des multitudes de signes auxquels les vingt-quatre lettres étoient bien éloignées de suffire. De-là la nécessité d'employer les mêmes lettres pour plusieurs sortes de Notes; ce qui les obligea de donner à ces lettres différentes fituations, de les accoupler, de les mutiler, de les allonger en divers sens. Par exemple, la lettre Pi écrite de toutes ces manières, n, u, E, P, n, exprimoit cinq différentes Notes. En combinant toutes les modifications qu'exigeoient ces diverses circonstances, on trouve jusqu'à 1620 différentes Notes : nombre prodigieux, qui devoit rendre l'étude de

la Mufique de la plus grande difficulté. Aussi l'étoit-elle selon Platon, qui veut que les jeunes gens se contentent de donner deux ou trois ans à la Musique, seulement pour en apprendre les rudimens. Cependant les Grecs n'avoient pas un si grand nombre de caractères, mais la même Note avoit quelquesois dissérentes significations selon les occasions: ainsi le même caractère qui marque la Proslambanomène du Mode Lydien, marque la Parhypate-Méson du Mode Hypo-Iastien, l'Hypate-Méson de l'Hypo-Phrygien, le Lychanos-Hypaton de l'Hypo-Lydien, la Parhypate-Hypaton de l'Iastien, & l'Hypate-Hypaton du Phrygien. Quelquesois aussi la Note change, quoique le Son reste le même; comme, par exemple, la Proslambanomène de l'Hypo-Phrygien, laquelle a un même signe dans les Modes Hyper-Phrygien, Hyper-Dorien, Phrygien, Dorien, Hypo-Phrygien, & Hypo-Dorien, & un autre même signe dans les Modes Lydien & Hypo-Lydien.

On trouvera (Pl. H. Fig. 1.) la Table des Notes du Genre Diatonique dans le Mode Lydien, qui étoit le plus usité; ces Notes ayant été présérées à celles des autres Modes par Bacchius, suffisent pour entendre tous les exemples qu'il donne dans son ouvrage; & la Musique des Grecs n'étant plus en usage, cette Table sussit pour désabuser le Public, qui croit leur manière de noter tellement perdue que cette Musique nous seroit maintenant impossible à déchisser. Nous la pourrions déchisser tout aussi exactement que les Grecs mêmes auroient pû faire: mais la phraser, l'accentuer, l'entendre, la juger; voilà ce qui n'est plus possible à personne & qui ne le deviendra jamais. En toute Musique, ainsi qu'en toute Langue, déchisser & lire sont deux choses très-dissérentes.

Les Latins, qui, à l'imitation des Grecs, notèrent aussi la Musique avec les lettres de leur Alphabet, retranchèrent beaucoup de cette quantité de Notes, le Genre Enharmonique ayant tout-à-sait cessé d'être pratiqué, & plusieurs Modes n'étant plus en usage. Il paroît que Boèce établit l'usage de quinze lettres seulement, & Grégoire Eveque de Rome, considérant que les rapports des Sons sont les mêmes dans chaque Octave, réduisit encore ces quinze Notes aux sept

premières lettres de l'Alphabet, que l'on répétoit en diverses formes d'une Octave à l'autre.

Enfin dans l'onzième siècle un Bénédictin d'Arezzo nommé Gui, substitua à ces lettres des points posés sur dissérentes lignes parallèles, à chacune desquelles une lettre servoit de Cles. Dans la suite on grossit ces points, on s'avisa d'en poser aussi dans les espaces compris entre ces lignes, & l'on multiplia, selon le besoin, ces lignes & ces espaces. (Voyez Portée.) A l'égard des noms donnés aux Notes (voyez SOLFIER.)

Les Notes n'eurent, durant un certain tems, d'autre usage que de marquer les Degrés & les différences de l'Intonation. Elles étoient toutes, quant à la durée, d'égale valeur, & ne recevoient à cet égard d'autres différences que celles des syllabes longues & brèves sur lefquelles on les chantoit: c'est à-peu-près dans cet état qu'est demeuré le Plain-Chant des Catholiques jusqu'à ce jour; & la Musique des Pseaumes, chez les Protestans, est plus imparfaite encore; puisqu'on n'y distingue pas même dans l'usage, les Longues des Brèves ou les Rondes des Blanches, quoiqu'on y ait conservé ces deux sigures.

Cette indistinction de figures dura, selon l'opinion commune, jusqu'en 1330, que Jean de Muris, Docteur & Chanoine de Paris, donna, à ce qu'on prétend, dissérentes figures aux Notes, pour marquer les rapports de durées qu'elles devoient avoir entr'elles: il inventa aussi certains signes de Mesure appellés Modes ou Prolations, pour déterminer, dans le cours d'un Chant, si le rapport des Longues aux Brèves seroit double ou triple, &c. Plusieurs de ces sigures ne substitut plus; on leur en a substitué d'autres en dissérens tems. (Voyez MESURE, TEMS, VALEUR DES NOTES.) Voyez aussi au mot Musique, ce que j'ai dit de cette opinion.

Pour lire la Musique écrite par nos Notes, & la rendre exactement, il y a huit choses à considérer: savoir; 1. La Cles & sa position. 2. Les Dièses ou Bémots qui peuvent l'accompagner. 3. Le lieu ou la position de chaque Note. 4. Son Intervalle, c'est-à-dire, son rapport à celle qui précède, ou à la Tonique, ou à quelque Note

fixe

fixe dont on ait le Ton. 5. Sa figure, qui détermine sa valeur. 6. Le Tems où elle se trouve & la place qu'elle y occupe. 7. Le Dièse, Bémol ou Béquarre accidentel qui peut la précéder. 8. L'espèce de la Mesure & le caractère du Mouvement. Et tout cela, sans compter ni la parole ou la syllabe à laquelle appartient chaque Note, ni l'Accent ou l'expression convenable au sentiment ou à la pensée. Une seule de ces huit observations omise peut faire détonner ou chanter hors de Mesure.

La Musique a eu le fort des Arts qui ne se persectionnent que lentement. Les inventeurs des Notes n'ont songé qu'à l'état où elle se trouvoit de leur tems, sans songer à celui où elle pouvoit parvenir, & dans la suite leurs signes se sont trouvés d'autant plus désectueux que l'Art s'est plus persectionné. A mesure qu'on avançoit, on établissoit de nouvelles règles pour remédier aux inconvéniens présens; en multipliant les signes, on a multiplié les difficultés, & à force d'additions & de chevilles, on a tiré d'un principe assez simple un système fort embrouillé & fort mal assorti.

On peut en réduire les défauts à trois principaux. Le premier est dans la multitude des signes & de leurs combinaisons, qui surchargent tellement l'esprit & la mémoire des commençans, que l'oreille est formée, & les organes ont acquis l'habitude & la facilité nécessaires, long-tems avant qu'on soit en état de chanter à Livre ouvert; d'où il suit que la difficulté est toute dans l'attention aux règles & nullement dans l'exécution du Chant. Le second est le peu d'évidence dans l'espèce des Intervalles, majeurs, mineurs, diminués, superflus, tous indistinctement confondus dans les mêmes politions : défaut d'une telle influence, que non seulement il est la principale cause de la lenteur du progrès des Ecoliers; mais encore qu'il n'est aucun Musicien formé, qui n'en foit incommodé dans l'exécution. Le troisième est l'extrême diffusion des caractères & le trop grand volume qu'ils occupent; ce qui, joint à ces Lignes, à ces Portées si incommodes à tracer, devient une source d'embarras de plus d'une espèce. Si le premier avantage des signes d'institution est d'être clairs, le second est d'être concis, quel jugement doit-on porter d'un ordre de fignes à qui l'un & l'autre manquent?

Les Musiciens, il est vrai, ne voient point tout cela. L'usage habitue à tout. La Musique pour eux n'est pas la science des Sons; c'est celle des Noires, des Blanches, des Croches, &c. Dès que ces figures cesseroient de frapper leurs yeux, ils ne croiroient plus voir de la Musique. D'ailleurs, ce qu'ils ont appris difficilement, pourquoi le rendroient-ils facile aux autres? Ce n'est donc pas le Musicien qu'il faut consulter ici; mais l'homme qui fait la Musique & qui a réstéchi sur cet Art.

Il n'y a pas deux avis dans cette dernière Classe sur les désauts de notre Note; mais ces désauts sont plus aisés à connoitre qu'à corriger. Plusieurs ont tenté jusqu'à présent cette correction sans succès. Le Public, sans discuter beaucoup l'avantage des signes qu'on lui propose, s'en tient à ceux qu'il trouve établis, & présérera toujours une mauvaise manière de savoir à une meilleure d'apprendre.

Ainsi de ce qu'un nouveau système est rebuté, cela ne prouve autre chose, sinon que l'Auteur est venu trop tard, & l'on peut toujours discuter & comparer les deux systèmes, sans égard en ce point au jugement du Public.

Toutes les manières de Noter qui n'ont pas eu pour première loi l'évidence des Intervalles, ne me paroissent pas valoir la peine d'être relevées. Je ne m'arrêterai donc point à celle de M. Sauveur qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1721, ni à celle de M. Demaux donnée quelques années après. Dans ces deux systèmes, les Intervalles étant exprimés par des signes tout-à-sait arbitraires, & sans aucun vrai rapport à la chose réprésentée, échappent aux yeux les plus attentis & ne peuvent se placer que dans la mémoire; car que sont des têtes différemment sigurées, & des queues différemment dirigées aux Intervalles qu'elles doivent exprimer? De tels signes n'ont rien en eux qui doive les saire présere à d'autres; la netteté de la figure & le peu de place qu'elle occupe sont des avantages qu'on peut trouver dans un système tout différent; le hasat

a pu donner les premiers signes, mais il faut un choix plus propre à la chose dans ceux qu'on leur veut substituer. Ceux qu'on a proposés en 1743 dans un petit ouvrage intitulé. Differtation sur la Musique moderne, ayant cet avantage, leur simplicité m'invite à en exposer le système abrégé dans cet article.

Les caractères de la Musique ont un double objet; savoir, de représenter les Sons. 1°. selon leurs divers Intervalles du grave à l'aigu; ce qui constitue le Chant & l'Harmonie. 2°. Et selon leurs durées relatives du vîte au lent; ce qui détermine le Tems & la Mesure.

Pour le premier point, de quelque manière que l'on retourne & combine la Mufique écrite & régulière, on n'y trouvera jamais que des combinaifons des fept Notes de la Gamme portées à diverses Octaves ou transposées sur différens Degrés selon le Ton & le Mode qu'on aura chois. L'Auteur exprime ces sept Sons par les sept premiers chissres; de sorte que le chissre 1 forme la Note ut, le 2 la Note re, le 3 la Note mi, &c. & il les traverse d'une ligne horisontale comme on voit dans la Planche F. sig. 1.

Il écrit au-dessus de la Ligne les Notes qui, continuant de monter, se trouveroient dans l'Octave supérieure: ainsi l'ut qui suivroit immédiatement le si en montant d'un semi-Ton doit être au-dessus de la Ligne de cette maniere 1; & de même, les Notes qui appartiennent à l'Octave aigue dont cet ut est le commencement, doivent toutes être au-dessus de la même Ligne. Si l'on entroit dans une troissème Octave à l'aigu, il ne faudroit qu'en traverser les Notes par une seconde ligne accidentelle au-dessqua de la premiere. Voulez-vous, au contraire, descendre dans les Octaves insérieures à celle de la ligne principale? Ecrivez immédiatement au-dessous de cette ligne les Notes de l'Octave qui la suit en descendant: si vous descendez encore d'une Octave, ajoûtez une ligne au-dessous, comme vous en avez mis une au-dessus pour monter, &c. Au moyen de trois lignes seulement vous pouvez parcourir l'étendue de cinq Octaves: ce qu'on ne sauroit saire dans la Musique ordinaire à moins de 18 lignes.

On peut même se passer de tirer aucune ligne. On place toutes les Notes horisontalement sur le même rang. Si l'on trouve une Note qui passe, en montant, le si de l'Octave où l'on est; c'est-à-dire qui entre dans l'Octave supérieure, on met un point sur cette Note. Ce point suffit pour toutes les Notes suivantes qui demeurent sans interruption dans l'Octave où l'on est entré. Que si l'on redescend d'une Octave à l'autre, c'est l'affaire d'un autre point sous la Note par laquelle on y rentre, &c. On voit dans l'exemple suivant le progrès de deux Octaves tant en montant qu'en descendant, notées de cette manière.

12345671234567176543217654321

La première manière de Noter avec des lignes convient pour les M...fiques fort travaillées & fort difficiles, pour les grandes Partitions &c. La feconde avec des points est propre aux Musiques plus simples & aux perits Airs: mais rien n'empêche qu'on ne puisse à fa volonté l'employer à la place de l'autre, & l'Auteur s'en est servi pour transcrite la fameuse Ariette l'Objet qui règne dans mon ame, qu'on trouve Notée en Partition par les Chissres de cet Auteur à la fin de son ouvrage.

Par cette méthode tous les Intervalles deviennent d'une évidence dont rien n'approche; les Octaves portent toujours le même chiffre, les Intervalles simples se reconnoissent toujours dans leurs doubles ou composés: on reconnoit d'abord dans la dixième +2 ou 13 que c'est l'Octave de la Tierce majeure les Intervalles majeurs ne peuvent jamais se consondre avec les mineurs; 24 sera éternellement une Tierce mineure, 46 éternellement une Tierce majeure; la position ne fait rien à cela.

Après avoir ainfi réduit toute l'étendue du Clavier fous un beaucoup moindre volume avec des fignes beaucoup plus clairs, on passe aux transpositions.

Il n'y a que deux Modes dans notre Mulique. Qu'est-ce que chan-

ter ou jouer en re majeur? C'est transporter l'Echelle ou la Gamme d'ut un Ton plus haut, & la placer sur re comme Tonique ou Fondamentale. Tous les rapports qui appartenoient à l'ut passent au re par cette transposition. C'est pour exprimer ce système de rapports haussé ou bassé, qu'il a tant fallu d'altérations de Dieses ou de Bémols à la Cles. L'Auteur du nouveau système supprime tout d'un coup tous ces embarras : le seul mot re mis en tête & à la marge, avertit que la pièce est en re majeur, & comme alors le re prend tous les rapports qu'avoit l'ut, il en prend aussi le signe & le nom; il se marque avec le chisse 1, & toute son Octave suit par les chisses 2, 3, 4 &c. comme ci devant. Le re de la marge lui sert de Cles; c'est la touche re ou D du Clavier naturel : mais ce même re devenu Tonique sous le nom d'ut devient aussi la Fondamentale du Mode.

Mais cette Fondamentale, qui est Tonique dans les Tons majeurs, n'est que Médiante dans les Tons mineurs; la Tonique, qui prend le nom de la, se trouvant alors une Tierce mineure au-dessous de cette Fondamentale. Cette distinction se fait par une petite ligne horisontale qu'on tire sous la Cles. Re sans cette ligne désigne le Mode majeur de re; mais Re sousligné désigne le Mode mineur de si dont ce Re est Médiante. Au reste, cette distinction, qui ne sert qu'à déterminer nettement le Ton par la Cles, n'est pas plus nécessaire dans le nouveau système que dans la Nete ordinaire où elle n'a pas lieu. Ainsi quand on n'y auroit aucun égard, on n'en solsieroit pas moins exactement.

Au lieu des noms mêmes des Notes on pourroit se servir pour Cless des lettres de la Gamme qui leur répondent; C pour ut, D pour re &c. (Voyez GAMME.)

Les Musiciens affectent beaucoup de mépris pour la méthode des Transpositions, sans doute, parce qu'elle rend l'Art trop facile. L'Auteur fait voir que ce mépris est mal fondé; que c'est leur méthode qu'il faut mépriser, puisqu'elle est pénible en pure perte; & que les Transpositions, dont il montre les avantages, sont, même sans qu'ils y son-

gent, la véritable règle que suivent tous les grands Musiciens & les bons Compositeurs. (Voyez Transposition.)

Le Ton, le Mode & tous leurs rapports bien déterminés, il ne suffit pas de saire connoître toutes les Notes de chaque Octave, ni le passage d'une Octave à l'autre par des signes précis & clairs; il saut encore indiquer le lieu du Clavier qu'occupent ces Octaves. Si j'ai d'abord un sol à entonner, il saut savoir lequel; car il y en a cinq dans le Clavier, les uns hauts, les autres moyens, les autres basselon les différentes Octaves. Ces Octaves ont chacune leur lettre, & l'une de ces lettres misse fur la ligne qui sert de Portée marque à quelle Octave appartient cette ligne, & conséquemment les Octaves qui sont au-dessus & au-dessous. Il saut voir la sigure qui est à la fin du Livre & l'explication qu'en donne l'Auteur, pour se mettre en cette partie au sait de son système, qui est des plus simples.

Il reste, pour l'expression de tous les Sons possibles dans notre système musical, à rendre les altérations accidentelles amenées par la Modulation; ce qui se fait bien aisément. Le Dièse se forme en traversant la Note d'un trait montant de gauche à droite de cette manière; fa Dièse fa: ut Dièse fa. On marque le Bémol par un semblable trait descendant; fa Bémol, fa: fa: Bémol, fa: fa: A l'égard du Béquarre, l'Auteur le supprime, comme un signe inutile dans son système.

Cette partie ainsi remplie, il faut venir au Tems ou à la Mesure. D'abord l'Auteur sait main-basse sur cette soule de dissérentes Mesures dont on a si mal-à-propos chargé la Musique. Il n'en connost que deux, comme les Anciens; savoir, Mesure à deux Tems. & Mesure à trois Tems. Les Tems de chacune des ces Mesures peuvent, à leur tour, être divisés en deux parties égales ou en trois. De ces deux règles combinées il tire des expressions exactes pour tous les Mouvemens possibles.

On rapporte dans la Musique ordinaire les diverses valeurs des Notes à celle d'une Note particulière, qui est la Ronde; ce qui fait que la valeur de cette Ronde variant continuellement, les Notes qu'on lui

compare, n'ont point de valeur fixe. L'Auteur s'y prend autrement : il ne détermine les valeurs des Notes que sur la sorte de Mesure dans laquelle elles sont employées & sur le Tems qu'elles y occupent; ce qui le dispense d'avoir, pour ces valeurs, aucun signe particulier autre que la place qu'elles tiennent. Une Note seule entre deux barres remplit toute une Mesure. Dans la Mesure à deux Tems, deux Notes remplissant la Mesure, forment chacune un Tems, Trois Notes sont la même chose dans la Mesure à trois Tems. S'il y a quatre Notes dans une Mesure à deux Tems, ou six dans une Mesure à trois, c'est que chaque Tems est divisé en deux parties égales; on passe donc deux Notes pour un Tems; on en passe trois quand il y a six Notes dans l'une & neuf dans l'autre. En un mot, quand il n'y a nul figne d'inégalité, les Notes sont égales, leur nombre se distribue dans une Mesure selon le nombre des Tems & l'espèce de la Mesure : pour rendre cette distribution plus aisée, on sépare si l'on veut les Tems par des virgules ; de sorte qu'en lisant la Musique, on voit clairement la valeur des Notes, sans qu'il faille pour cela leur donner aucune figure particulière. (Voyez Pl. F. Fig. 2.)

Les divisions inégales se marquent avec la même facilité. Ces inégalités ne font jamais que des subdivisions qu'on ramène à l'égalité par un trait dont on couvre deux ou plusieurs Notes. Par exemple, si un Tems contient une Croche & deux doubles-Croches, un trait en ligne droite au-dessus ou au dessous des deux doubles-Croches montrera qu'elles ne font ensemble qu'une quantité égale à la précédente, & par conséquent qu'une Croche. Ainsi le Tems entier se retrouve divisé en deux parties égales ; favoir , la Note seule & le trait qui en comprend deux. Il y a encore des subdivisions d'inégalité qui peuvent exiger deux traits; comme, si une Croche pointée étoit suivie de deux triples-Croches, alors il faudroit premièrement un trait sur les deux Notes qui représentent les triples-Croches, ce qui les rendroit ensemble égales au Point; puis un second trait qui, couvrant le trait précédent & le Point, rendroit tout ce qu'il couvre égal à la Croche. Mais quelque vitesse que puissent avoir les Notes, ces traits ne sont jamais nécessaires que quand les valeurs sont inégales, & quelque inégalité qu'il puisse y avoir, on n'aura jamais besoin de plus de deux traits; sur-tout en séparant les Tems par des virgules, comme on verra dans l'exemple ci-après.

L'Auteur du nouveau système emploie aussi le Point, mais autrement que dans la Musique ordinaire; dans celle-ci, le Point vaut la moitié de la Note qui le précède; dans la sienne, le Point, qui marque aussi le prolongement de la Note précédente, n'a point d'autre valeur que celle de la place qu'il occupe: si le Point remplit un Tems, il vaut un Tems; s'il remplit une Mesure, il vaut une Mesure; s'il est dans un Tems avec une autre Note, il vaut la moitié de ce Tems. En un mot, le Point se compte pour une Note, se mesure comme les Notes, & pour marquer des Tenues ou des Syncopes on peut employer plusieurs Points de suite de valeurs égales ou inégales, selon celles des Tems ou des Mesures que ces Points ont à remplir.

Tous les filences n'ont besoin que d'un seul caractère; c'est le Zéro. Le Zéro s'emploie comme les Notes, & comme le Point; le Point se marque après un Zéro pour prolonger un silence, comme après une Note pour prolonger un Son. Voyez un exemple de to.t cela, (Pl. F. Fig. 3.)

Tel est le précis de ce nouveau système. Nous ne suivrons point l'Auteur dans le détail de ser règles ni dans la comparaison qu'il sait des caractères en usage avec les siens; on s'attend bien qu'il met tout l'avantage de son côté; mais ce préjugé ne détournera point tout Lecteur impartial d'examiner les raisons de cet Auteur dans son livre même: comme cet Auteur est celui de ce Dictionnaire, il n'en peut dire davantage dans cet article sans s'écarter de la fonction qu'il doit faire ici. Voyez (Planche F. Fig. 4.) un Air noté par ces nouveaux caractères: mais il sera difficile de tout déchiffrer bien exactement sans recourir au livre même, parce qu'un article de ce Dictionnaire ne doit pas être un livre. & que dans l'explication des caractères d'un Art aussi compliqué, il est impossible de tout dire en peu de mots.

NOTE SENSIBLE, est celle qui est une Tierce majeure audessus de la Dominante, ou un semi-Ton au-dessous de la Tonique. Le si est Note sensible dans le Ton d'ut, le sol Dièse dans le Ton de la.

On l'appelle Note sensible, parce qu'elle fait sentir le Ton & la Tonique, sur laquelle, après l'Accord dominant, la Note sensible prenant le chemin le plus court, est obligée de monter: ce qui fait que quelques-uns traitent cette Note sensible de Dissonnance majeure, saute de voir que la Dissonnance, étant un rapport, ne peut être constituée que par deux Notes.

Je ne dis pas que la Note sensible est la septième Note du Ton; parce qu'en Mode mineur cette Septième Note n'est Note sensible qu'en montant; car en descendant elle est à un Ton de la Tonique & à une Tierce mineure de la Dominante. (Voyez Mode, Tonique, Dominante.)

- NOTES DE GOUT. Il y en a de deux espèces; les unes qui appartiennent à la Mélodie, mais non pas à l'Harmonie; en sorte que, quoiqu'elles entrent dans la Mesure, elles n'entrent pas dans l'Accord: celles-là se notent en plein. Les autres Notes de goût, n'entrant ni dans l'Harmonie ni dans la Mélodie, se marquent seulement avec de petites Notes qui ne se comptent pas dans la Mesure, & dont la durée très-rapide se prend sur la Note qui précède ou sur celle qui suit. Voyez dans la Pl. F. Fig. 5. un exemple des Notes de goût des deux espèces.
- NOTER. v. a. C'est écrire de la Musique avec les caractères deftinés à cet usage, & appellés Notes. (Voyez Notes.)

Il y a dans la manière de *Noter* la Musique une élégance de copie, qui consiste moins dans la beauté de la Note, que dans une certaine exactitude à placer convenablement tous les signes, & qui rend la Musique ainsi notée bien plus facile à exécuter; c'est ce qui a été expliqué au mot COPISTE.

NOURRIR les Sons, c'est non-seulement leur donner du tymbre fur l'Instrument, mais aussi les soutenir exactement durant toute leur

valeur, au lieu de les laisser éteindre avant que cette valeur soit écoulée, comme on fait souvent. Il y a des Musiques qui veulent des Sons Nourris, d'autres les veulent détachés, & marqués seulement du bout de l'Archet.

N U N N I E. f. f. C'étoit chez les Grecs la Chanson particulière aux Nourrices, (Voyez Chanson.)



0.

O. Cette lettre capitale formée en cercle ou double C oft, dans nos Musiques anciennes, le signe de ce qu'on appelloit Tems parfait; c'est-à-dire de la Mesure triple ou à trois Tems, à la différence du Tems imparsait ou de la Mesure double, qu'on marquoit par un C simple, ou un O tronqué à droite ou à gauche, C ou o

Le Tems parsait se marquoit quelquesois par un O simple, quelquesois par un O pointé en dedans de cette manière 🕤, ou par un O barré, ainsi o. (Voyez Tems.)

OBLIGÉ. adj. On appelle Partie Obligée, celle qui récite quelquesois, celle qu'on ne sauroit retrancher sans gâter l'Harmonie ou le Chant; ce qui la distingue des Parties de l'emplissage, qui ne sont ajoûtées que pour une plus grande persection d'Harmonie, mais par le retranchement desquelles la Pièce n'est point mutisée. Ceux qui sont aux Parties de Remplissage peuvent s'arrêter quand ils veulent, & la Musique n'en va pas moins; mais celui qui est chargé d'une Partie Obligée ne peut la quitter un moment sans saire manquer l'exécution.

Brossard dit qu'Obligé se prend aussi pour contraint ou assujetti. Je ne sache pas que ce mot ait aujourd'hui un pareil sens en Mustique. (Voyez Contraint.)

OCTACORDE. f. m. Instrument ou système de Musique composé de huit Sons ou de sept Degrés. L'Octacorde ou la Lyre de Pythagore comprenoit les huit Sons exprimés par ces lettres E. F. G. a. E. c. d. e.: c'est-à-dire, deux Tétracordes disjoints.

OCTAVE. s. s. f. s. La première des Consonances dans l'ordre de leur génération. L'Octave est la plus parsaite des Consonances; elle est, après l'Unisson, celui de tous les Accords dont le rapport est le plus simple: l'Unisson est en raison d'égalité; c'est-à-dire comme 1 est à 1: l'Octave est en raison double, c'est-à-dire comme 1 est à 2; les

V v ij

Harmoniques des deux Sons dans l'un & dans l'autre s'accordent tous fans exception, ce qui n'a lieu dans aucun autre Intervalle. Enfin ces deux Accords ont tant de conformité qu'ils se confondent souvent dans la Mélodie, & que dans l'Harmonie même on les prend presque indisséremment l'un pour l'autre.

Cet Intervalle s'appelle Octave, parce que pour marcher diatoniquement d'un de ces termes à l'autre, il faut passer par sept Degrés. & faire entendre huit Sons différens.

Voici les propriétés qui distinguent si singulièrement l'Octave de tous les autres Intervalles.

I. L'Octave renserme entre ses bornes tous les Sons primitifs & originaux; ainsi après avoir établi un système ou une suite de Sons dans l'étendue d'une Octave, si l'on veut prolonger cette suite, il faut nécessairement reprendre le même ordre dans une seconde Octave par une série semblable, & de même pour une troisième & pour une quatrième Octave, où l'on ne trouvera jamais aucun Son qui ne foit la Réplique de quelqu'un des premiers. Une telle série est appellée Echelle de Musique dans sa première Octave, & Réplique dans toutes les autres. (Voyez Echelle, Réplique.) C'est en vertu de cette propriété de l'Octave qu'elle a été appellée Diapason par les Grecs. (Voyez Diapason.)

II. L'Octave embrasse encore toutes les Consonnances & toutes leurs différences, c'est-à-dire tous les Intervalles simples tant Consonnans que Dissonnans, & par conséquent toute l'Harmonie. Etablissons toutes les Consonnances sur un même Son sondamental; nous aurons la Table suivante.

Qui revient à celle-ci :

1.
$$\frac{5}{6}$$
. $\frac{4}{5}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{2}{3}$. $\frac{5}{8}$. $\frac{3}{8}$. $\frac{1}{2}$.

Où l'on trouve toutes les Consonnances dans cet ordre : la Tierce

mineure, la Tierce majeure, la Quarte, la Quinte, la Sixte mineure, la Sixte majeure, & enfin l'Octave. Par cette Table on voit que les Confonnances simples sont toutes contenues entre l'Octave & l'Unisson. Elles peuvent même être entendues toutes à la fois dans l'étendue d'une Octave sans mélange de Dissonances. Frappez à la fois ces quatre Sons ut mi fol ut, en montant du premier ut à son Octave; ils formeront entr'eux toutes les Consonances, excepté la Sixte majeure, qui est composée; & ne formeront nul autre Intervalle. Prenez deux de ces mêmes Sons comme il vous plaira, l'Intervalle en sera toujours consonnant. C'est de cette union de toutes les Consonnances que l'Accord qui les produit s'appelle Accord parsait.

L'Octave donnant toutes les Confonnances donne par conféquent aussi it toutes leurs disférences, & par elles tous les Intervalles simples de notre système musical, lesquels ne sont que ces disférences mêmes. La disférence de la Tierce majeure à la Tierce mineure donne le semi-Ton mineur; la disférence de la Tierce majeure à la Quarte donne le semi-Ton majeur; & la disférence de la Quarte à la Quinte donne le Ton majeur; & la disférence de la Quinte à la Sixte majeure donne le Ton mineur. Or le semi-Ton mineur, le semi-Ton majeur, le Ton mineur, & le Ton majeur sont les seuls élémens de tous les Intervalles de notre Musique.

TIT TO COLOR OF THE PROPERTY O

III. Tout Son consonnant avec un des termes de l'Ostave consonne aussi avec l'autre; par conséquent tout Son qui dissonne avec l'autre.

IV. Enfin l'Octave a encore cette propriété, la plus singulière de toutes, de pouvoir être ajoûtée à elle-même, triplée & multipliée à volonté, sans changer de nature, & sans que le produit cesse d'être une Consonance.

Cette multiplication de l'Oslave, de même que sa divission, est cependant bornée à notre égard par la capacité de l'organe auditis; & un Intervalle de huit Oslaves excède déjà cette capacité. (Voyez ÉTENDUE.) Les Oslaves mêmes perdent quelque chose de leur Harmonie en se multipliant; &, passé une certaine mesure, tous les Intervalles deviennent pour l'oreille moins faciles à faisir: une double Oslave commence déjà d'être moins agréable qu'une Oslave simple;

une triple qu'une double; enfin à la cinquième Oflave l'extrême distance des Sons ôte presque à la Consonnance tout son agrément.

C'est de l'Octave qu'on tire la génération ordonnée de tous les Intervalles par des divisions & subdivisions Harmoniques. Divisez harmoniquement l'Octave 3. 6. par le nombre 4., vous aurez d'un côté la Quarte 3. 4., & de l'autre la Quinte 4. 6.

Divisez de même la Quinte 10. 15. harmoniquement par le nombre 12., vous aurez la Tierce mineure 10. 12. & la Tierce majeure 12. 15. Enfin divisez la Tierce majeure 72, 90. encore harmoniquement par le nombre 80., vous aurez le ton mineur 72. 80. ou 9. 10. & le ton majeur 80. 90. ou 8. 9. &c.

Il faut remarquer que ces divisions Harmoniques donnent toujours deux Intervalles inégaux, dont le moindre est au grave & le grand à l'aigu. Que si l'on sait les mêmes divisions selon la proportion Arithmétique, on aura le moindre Intervalle à l'aigu & le plus grand au grave. Ainsi l'Octave 2. 4. partagée arithmétiquement donnera d'abord la Quinte 2. 3. au grave, puis la Quarte 3. 4. à l'aigu. La Quinte 4. 6. donnera premièrement la Tierce majeure 4. 5. puis la Tierce mineure 5. 6. & ainsi des autres. On auroit les mêmes rapports en sens contraires, si, au lieu de les prendre comme je sais ici par les vibrations, on les prenoit par les longueurs des Cordes. Ces connoissances, au reste, sont peu utiles en elles-mêmes, mais elles sont nécessaires pour entendre les vieux Auteurs.

Le fystème complet & rigoureux de l'Ottave est composé de trois Tons majeurs, deux Tons mineurs, & deux semi-Tons majeurs. Le système tempéré est de cinq Tons égaux & deux semi-Tons formant entr'eux autant de Degrés Diatoniques sur les sopt Sons de la Gamme jusqu'à l'Octave du premier. Mais comme chaque Ton peut se partager en deux semi-Tons, la même Octave se divise aussi chromatiquement en douze Intervalles d'un semi-Ton chacun, dont les sept précédens gardent leur nom, & les cinq autres prennent chacun le nom du Son Diatonique le plus voisin, au-dessous par Dièse & au-dessus par Bémol. (Voyez ÉCHELLE.)

Je ne parle point ici des Octaves diminuées ou superflues, parce que

cet Intervalle ne s'altère guères dans la Mélodie, & jamais dans l'Harmonie.

Il est désendu, en composition, de saire deux Octaves de suite, entre différentes Parties, sur-tout par Mouvement semblable: mais cela est permis, & même élégant, sait à dessein & à propos dans toute la suite d'un Air ou d'une Période: c'est ainsi que dans plusieurs Concerto toutes les Parties reprennent par Intervalles le Ripiéno à l'Octave ou à l'Unisson.

Sur la Règle de l'Octave, voyez REGLE.

O C T A V I E R. v. n. Quand on force le vent dans un Instrument à vent, le Son monte aussi-tôt à l'Octave; c'est ce qu'on appelle Octavier. En rensorçant ainsi l'inspiration, l'air rensermé dans le tuyau & contraint par l'air extérieur, est obligé pour céder à la vitesse des oscillations, de se partager en deux colonnes égales, ayant chacune la moitié de la longueur du tuyau; & c'est ainsi que chacune de ces moitiés sonne l'Octave du tout. Une Corde de Violoncelle Octavie par un principe semblable, quand le coup d'Archet est trop brusque ou trop voisin du Chevalet. C'est un désaut dans l'Orgue quand un tuyau Octavie; cela vient de ce qu'il prend trop de vent.

O D E. f. f. Mot Grec qui fignifie Chant ou Chanson.

O DÉUM. f. m. C'étoit, chez les Anciens, un lieu destiné à la répétition de la Musique qui devoit être chantée sur le Théâtre; comme est, à l'Opera de Paris, le petit Théâtre du Magasin. (Voyez Magasin.)

On donnoit quelquesois le nom d'Odéum à des bâtimens qui n'a-voient point de rapport au Théâtre. On lit dans Vitruve que Périclès sit bâtir à Athènes un Odéum où l'on disputoit des prix de Musique, & dans Pausanias qu'Hérode l'Athénien sit construire un magnisique Odéum pour le tombeau de sa femme.

Les Écrivains Ecclésiastiques désignent aussi quelquesois le Chœur

d'une Église par le mot Odéum.

EUVRE. Ce mot est masculin pour désigner un des Ouvrages de Musique d'un Auteur. On dit le troisième Oeuvre de Corelli, le cinquième Oeuvre de Vivaldi, &c. mais ces titres ne sont plus guère en usage. A mesure que la Musique se persectionne, elle perd ces noms pompeux par lesquels nos Anciens s'imaginoient la glorisser.

ONZIÉME. s. f. Réplique ou Octave de la Quarte. Cet Intervalle s'appelle Onzième, parce qu'il faut former Onze Sons Diatoniques

pour passer de l'un de ces termes à l'autre.

M. Rameau a voulu donner le nom d'Onzième à l'Accord qu'on appelle ordinairement Quarte; mais comme cette dénomination n'est pas suivie, & que M. Rameau lui-même a continué de chiffrer le même Accord d'un 4 & non pas d'un 11, il faut se conformer à l'usage. (Voyez Accord, QUARTE, SUPPOSITION.)

O PÉRA. s. m. Spectacle dramatique & lyrique où l'on s'éfforce de réunir tous les charmes des beaux Arts, dans la représentation d'une action passionnée, pour exciter, à l'aide des sensations agréables,

l'intérêt & l'illusion.

Les parties constitutives d'un Opera sont, le Poëme, la Musique, & la Décoration. Par la Poésse on parle à l'esprit, par la Musique à l'oreille, par la Peinture aux yeux; & le tout doit se réunir pour émouvoir le cœur & y porter à la fois la même impression par divers organes. De ces trois parties, mon sujet ne me permet de considérer la première & la dernière que par le rapport qu'elles peuvent avoir avec la seconde; ainsi je passe immédiatement à celle-ci.

L'Art de combiner agréablement les Sons peut-être envisagé fous deux aspects très différens. Considérée comme une institution de la Nature, la Musique borne son esset à la sensation & au plaisir physique qui résulte de la Mélodie, de l'Harmonie, & du Rhythme: telle est ordinairement la Musique d'Eglise; tels sont les Airs à danser, & ceux des Chansons. Mais comme partie essencielle de la Sçène lyrique, dont l'objet principal est l'imitation, la Musique devient un des beaux Arts, capable de peindre tous les Tableaux, d'exciter tous les sentimens, de lutter avec la Poésie, de lui donner une force nouvelle, de l'embellir de nouveaux charmes, & d'en triompher en la couronnant.

Les Sons de la voix parlante n'étant ni foutenus ni Harmoniques font inappréciables, & ne peuvent, par conféquent, s'allier agréablement avec ceux de la voix chantante & des Instrumens, au moins dans nos Langues, trop éloignées du caractère musical; car on ne sauroit entendre les passages des Grecs sur leur manière de réciter, qu'en supposant leur Langue tellement accentuée que les inflexions

du discours dans la déclamation soutenue, formassent entr'elles des Intervalles musicaux & appréciables: ainsi l'on peut dire que leurs Pièces de Théâtre étoient des espèces d'Opera; & c'est pour cela même

qu'il ne pouvoit y avoir d'Opera proprement dit parmi eux.

Par la difficulté d'unir le Chant au discours dans nos langues, il est aisé de sentir que l'intervention de la Musique comme partie essencielle doit donner au Poëme lyrique un caractère disserent de celui de la Tragédie & de la Comédie, & en faire une troissème espèce de Drame, qui a ses règles particulières: mais ces disserences ne peuvent se déterminer sans une parsaite connoissance de la partie ajoûtée, des moyens de l'unir à la parole, & de ses relations naturelles avec le cœur humain: détails qui appartiennent moins à l'Artiste qu'au Philosophe, & qu'il saut laisser à une plume saite pour éclairer tous les Arts, pour montrer à ceux qui les prosessent les principes de leurs règles, & aux hommes de goût les sources de leurs plaisses.

En me bornant donc, sur ce sujet, à quelques observations plus historiques que raisonnées, je remarquerai d'abord que les Grecs n'avoient pas au Théâtre un genre lyrique ainsi que nous, & que ce qu'ils appelloient de ce nom ne ressembloit point au nôtre : comme ils avoient beaucoup d'accent dans leur langue & peu de fracas dans leurs Concerts, toute leur Poésie étoit Musicale & toute leur Musique déclamatoire : de forte que leur Chant n'étoit presque qu'un discours soutenu, & qu'ils chantoient réellement leurs vers, comme ils l'annoncent à la tête de leurs Poëmes; ce qui par imitation a donné aux Latins, puis à nous, le ridicule usage de dire je chante, quand on ne chante point. Quant à ce qu'ils appelloient genre lyrique en particulier, c'étoit une Poésie héroïque dont le style étoit pompeux & figuré, laquelle s'accompagnoit de la Lyre ou Cithare préférablement à tout autre Instrument. Il est certain que les Tragédies Grecques se récitoient d'une manière très semblable au Chant, qu'elles s'accompagnoient d'Instrumens & qu'il y entroit des Chœurs.

Mais si l'on veut pour cela que ce sussent des Opera semblables aux nôtres, il saut donc imaginer des Opera sans Airs: car il me paroît prouvé que la Musique Grecque, sans en excepter même l'Instrumentale, n'étoit qu'un véritable Récitatif. Il est vrai que ce Récitatif, qui réunissoit le charme des Sons Musicaux à toute l'Harmonie de la Poésie & à toute la force de la déclamation, devoit avoir beaucoup plus d'énergie que le Récitatif moderne, qui ne peut guères ménager un de ces avantages qu'aux dépens des autres. Dans nos langues vivantes, qui se ressentent, pour la plupart, de la rudesse du climat dont elles sont originaires, l'application de la Musique à la parole est beaucoup moins naturelle. Une prosodie incertaine s'accorde mal avec la régularité de la Mesure ; des syllabes muettes & fourdes, des articulations dures, des Sons peu éclatans & moins variés se prêtent difficilement à la Mélodie; & une Poésie cadencée uniquement par le nombre des syllabes prend une Harmonie peu sensible dans le Rhythme musical, & s'oppose sans cesse à la diversité des valeurs & des mouvemens. Voila des difficultés qu'il fallut vaincre ou éluder dans l'invention du Poëme lyrique. On tâcha donc, par un choix de mots, de tours & de vers, de se faire une langue propre; & cette langue, qu'on appella lyrique, fut riche ou pauvre, à proportion de la douceur ou de la rudesse de celle dont elle étoit tirée.

Ayant, en quelque forte, préparé la parole pour la Musique, il sur ensuite question d'appliquer la Musique à la parole, & de la lui rendre tellement propre sur la Sçène lyrique, que le tout pût être pris pour un seul & même idiôme; ce qui produssit la nécessité de chanter toujours, pour paroître toujours parler; nécessité qui croit en raison de ce qu'une langue est peu musicale; car moins la langue a de douceur & d'accent, plus le passage alternatif de la parole au Chant & du Chant à la parole, y devient dur & choquant pour l'oreille. De-là le besoin de substituer au discours en récit un discours en Chant, qui pût l'imiter de si près qu'il n'y eût que la justesse des Accords qui le distinguât de la parole. (Voyez Récitatif.)

Cette manière d'unir au Théâtre la Musique à la Poésie, qui, chez les Grecs, sufficit pour l'intérêt & l'illusion, parce qu'elle étoit naturelle, par la raison contraire, ne pouvoit suffire chez nous pour la même fin. En écoutant un langage hypothétique & contraint, nous avons peine à concevoir ce qu'on veut nous dire; avec beaucoup de bruit on nous donne peu d'émotion: de-là naît la nécessité d'amener

le plaisir physique au secours du moral, & de suppléer par l'attrait de l'Harmonie à l'énergie de l'expression. Ainsi moins on sait toucher le cœur, plus il faut savoir flatter l'oreille, & nous sommes sorcés de chercher dans la sensation le plaisir que le sensiment nous resuse. Voità l'origine des Airs, des Chœurs, de la Symphonie, & de cette Mélodie enchanteresse dont la Musique moderne s'embellit souvent aux dépens de la Poésse, mais que l'homme de goût rebute au Théâtre, quand on le slatte sans l'émouvoir.

A la naissance de l'Opera, ses inventeurs voulant éluder ce qu'avoit de peu naturel l'union de la Musique au discours dans l'imitation de la vie humaine, s'avisèrent de transporter la Scène aux Cieux & dans les Enfers, & faute de favoir faire parler les hommes, ils aimèrent mieux faire chanter les Dieux & les Diables, que les Héros & les Bergers. Bientôt la magie & le merveilleux devinrent les fondemens du Théâtre lyrique, & content de s'enrichir d'un nouveau genre on ne fongea pas même à rechercher si c'étoit bien celui-là qu'on avoit dû choisir. Pour soutenir une si forte illusion, il fallut épuiser tout ce que l'Art humain pouvoit imaginer de plus féduisant chez un Peuple où le goût du plaisir & celui des beaux Arts régnoient à l'envi. Cette Nation célèbre à laquelle il ne reste de son ancienne grandeur que celle des idées dans les beaux Arts, prodigua son goût, ses lumières pour donner à ce nouveau Spectacle tout l'éclat dont il avoit besoin. On vit s'élever par toute l'Italie des Théâtres égaux en étendue aux Palais des Rois, & en élégance aux monumens de l'Antiquité dont elle étoit remplie. On inventa, pour les orner, l'Art de la Perspessive & de la Décoration. Les Artistes dans chaque genre y firent à l'envi briller leurs talens. Les machines les plus ingénieuses, les vols les plus hardis, les tempêtes, la foudre, l'éclair, & tous les prestiges de la baguette furent employés à fasciner les yeux, tandis que des multitudes d'Instrumens & de voix étonnoient les oreilles.

Avec tout cela l'action restoit toujours froide & toutes les situations manquoient d'intérêt. Comme il n'y avoit point d'intrigue qu'on ne dénouât facilement à l'aide de quelque Dieu, le Spectateur, qui connoissoit tout le pouvoir du Poëte, se reposoit tranquillement sur lui du soin de tirer ses Héros des plus grands dangers. Ainsi l'appareil

étoit immense & produisoit peu d'effet, parce que l'imitation étoit toujours imparsaite & grossière, que l'action prise hors de la Nature étoit sans intérêt pour nous, & que les sens se prêtent mal à l'illusion quand le cœur ne s'en mêle pas; de sorte qu'à tout compter il eût été difficile d'ennuyer une assemblée à plus grands fraix.

Ce Spectacle, tout imparfait qu'il étoit, fit long-tems l'admiration des contemporains, qui n'en connoissoient point de meisleur. Ils se félicitoient même de la découverte d'un si beau genre: voilà, disoientils, un nouveau principe joint à ceux d'Aristote; voilà l'admiration ajoûtée à la terreur & à la pitié. Ils ne voyoient pas que cette richesse apparente n'étoit au fond qu'un signe de stérilité, comme les seur qui couvrent les champs avant la moisson. C'étoit faute de favoir toucher qu'ils vouloient surprendre, & cette admiration prétendue n'étoit en effet qu'un étonnement puérile dont ils auroient dû rougir. Un faux air de magnificence, de féerie & d'enchantement, leur en imposoit au point qu'ils ne parloient qu'avec enthousiasme & respect d'un Théâtre qui ne méritoit que des huces; ils avoient de la meilleure foi du monde autant de vénération pour la Scène même que pour les chimériques objets qu'on tâchoit d'y représenter : comme s'il y avoit plus de mérite à faire parler platement le Roi des Dieux que le dernier des mortels, & que les Valets de Molière ne fussent pas préférables aux Héros de Pradon.

Quoique les Auteurs de ces premiers Opera n'eussent guéres d'autre but que d'éblouir les yeux & d'étourdir les oreilles, il étoit difficile que le Mussicien ne sût jamais tenté de chercher à tirer de son Art l'expression des sentimens répandus dans le Poëme. Les Chansons des Nymphes, les Hymnes des Prêtres, les cris des Guerriers, les hurlemens insernaux ne remplissoient pas tellement ces Drames grossiers qu'il ne s'y trouvât quelqu'un de ces instans d'intérêt & de situation où le Spectateur ne demande qu'à s'attendrir. Bientôt on commença de sentir qu'indépendamment de la déclamation mussicale, que souvent la langue comportoit mal, le choix du Mouvement, de l'Harmonie & des Chants n'étoit pas indissérent aux choses qu'on avoit à dire, & que, par conséquent, l'esset de la seule Musique borné jusqu'alors au sens, pouvoit aller jusqu'au cœur. La Mélodie, qui ne s'étoit d'abord

féparée de la Poésie que par nécessité, tira partis de cette indépendance pour se donner des beautés absolues & purement musicales: l'Harmonie découverte ou persectionnée lui ouvrit de nouvelles routes pour plaire & pour émouvoir; & la Mesure, affranchie de la gêne du Rhythme poétique, acquit aussi une sorte de cadence à part, qu'elle ne tenoit que d'elle seule.

La Musique, étant ainsi devenue un troisième Art d'imitation, eut bien-tôt fon langage, fon expression, ses tableaux, tout-à-fait indépendans de la Poésie. La Symphonie même apprit à parler sans le secours des paroles, & souvent il ne sortoit pas des sentimens moins viss de l'Orchestre que de la bouche des Acteurs. C'est alors que, commençant à se dégoûter de tout le clinquant de la féerie, du puérile fracas des machines, & de la fantasque image des choses qu'on n'a jamais vues, on chercha dans l'imitation de la Nature des tableaux plus intéressans & plus vrais. Jusques-là l'Opera avoit été constitué comme il pouvoit l'être ; car quel meilleur usage pouvoit-on saire au Théâtre d'une Musique qui ne savoit rien peindre, que de l'employer à la représentation des choses qui ne pouvoient exister, & sur lesquelles perfonne n'étoit en état de comparer l'image à l'objet ? Il est impossible de savoir si l'on est affecté par la peinture du merveilleux comme on le seroit par sa présence; au lieu que tout homme peut juger par luimême si l'Artiste a bien su faire parler aux passions leur langage, & si les objets de la Nature sont bien imités. Aussi dès que la Musique eut appris à peindre & à parler, les charmes du fentiment firent-ils bien-tôt négliger ceux de la baguette, le Théâtre fut purgé du jargon de la Mythologie, l'intérêt fut substitué au merveilleux, les machines des Poëtes & des Charpentiers furent détruites, & le Drame lyrique prit une forme plus noble & moins gigantesque. Tout ce qui pouvoit émouvoir le cœur y fut employé avec fuccès, on n'eut plus besoin d'en imposer par des êtres de raison, ou plûtôt de folie, & les Dieux furent chassés de la Scène quand on y sut représenter des hommes. Cette forme plus fage & plus régulière se trouva encore la plus propre à l'illusion; l'on sentit que le chef-d'œuvre de la Musique étoit de fe faire oublier elle-même, qu'en jettant le désordre & le trouble dans l'ame du Spectateur elle l'empêchoit de distinguer les Chants tendres &

pathétiques d'une Héroïne gémissante, des vrais accens de la douleur; & qu'Achille en fureur pouvoit nous glacer d'effroi avec le même langage qui nous eût choqués dans sa bouche en tout autre tems.

Ces observations donnèrent lieu à une seconde résorme non moins importante que la première. On sentit qu'il ne salloit à l'Opera rien de froid & de raisonné, rien que le Spectateur pût écouter assez tranquillement pour résléchir sur l'absurdité de ce qu'il entendoit; & c'est en cela, sur-tout, que consiste la dissérence essencielle du Drame lyrique à la simple Tragédie. Toutes les déslibérations politiques, tous les projets de conspiration, les expositions, les récits, les maximes sentencieuses; en un mot, tout ce qui ne parle qu'à la raison sut ce qui langage du cœur, avec les jeux d'esprit, les Madrigaux & tout ce qui n'est que des pensées. Le ton même de la simple galanterie, qui quadre mal avec les grandes passions, sut à peine admis dans le remplissage des situations tragiques, dont il gâte presque toujours l'esset; car jamais on ne sent mieux que l'Acteur chante, que lorsqu'il dit une Chanson.

L'énergie de tous les sentimens, la violence de toutes les passions sont donc l'objet principal du Drame lyrique; & l'illusion qui en sait le charme, est toujours détruite aussi -tôt que l'Auteur & l'Acteur laissent un moment le Spectateur à lui-même. Tels sont les principes sur lesquels l'Opera moderne est établi. Apostolo-Zéno, le Corneille de l'Italie; son tendre élève qui en est le Racine, ont ouvert & persectionné cette nouvelle carrière. Ils ont osé mettre les Héros de l'Histoire sur un Théâtre qui sembloit ne convenir qu'aux phantômes de la Fable. Cyrus, César, Caton même, ont paru sur la Scène avec succès, & les Spectateurs les plus révoltés d'entendre chanter de tels hommes, ont bien-tôt oublié qu'ils chantoient, subjugués & ravis par l'éclat d'une Musique aussi pleine de noblesse & de dignité que d'enthousasse de se de sentimens si différens des nôtres doivent s'exprimer aussi fur un autre ton.

Ces nouveaux Poëmes que le génie avoit créés, & que lui feul pouvoit foutenir, écartèrent sans effort les mauvais Musiciens qui n'avoient que la mécanique de leur Art, &, privés du seu de l'invention & du don de l'imitation, faisoient des Opera comme ils auroient sait des sabots. A peine les cris des Bacchantes, les conjurations des Sorciers & tous les

Chants qui n'étoient qu'un vain bruit, furent-ils bannis du Théâtre ; à peine eut-on tenté de substituer à ce barbare fraças les accens de la colère, de la douleur, des menaces, de la tendresse, des pleurs, des gémissemens, & tous les mouvemens d'une ame agitée, que, forcés de donner des sentimens aux Héros & un langage au cœur humain, les Vinci, les Léo, les Pergolèse, dédaignant la servile imitation de leurs prédécesseurs, & s'ouvrant une nouvelle carrière, la franchirent sur l'aile du Génie, & se trouvèrent au but presque des les premiers pas. Mais on ne peut marcher longtems dans la route du bon goût sans monter ou descendre, & la perfection est un point où il est difficile de se maintenir. Après avoir essayé & senti ses sorces, la Musique en état de marcher seule, commence à dédaigner la Poésie qu'elle doit accompagner, & croit en valoir mieux en tirant d'elle même les beautés qu'elle partageoit avec sa compagne. Elle se propose encore, il est vrai, de rendre les idées & les fentimens du Poëte; mais elle prend, en quelque sorte, un autre langage, &, quoique l'objet soit le même, le Poëte & le Musicien, trop séparés dans leur travail, en offrent à la fois deux images ressemblantes, mais distinctes, qui se nuisent mutuellement. L'esprit forcé de se partager, choisit & se fixe à une image plûtôt qu'à l'autre. Alors le Musicien, s'il a plus d'art que le Poëte, l'efface & le fait oublier : l'Acteur voyant que le Spectateur facrifie les paroles à la Musique, sacrifie à son tour le geste & l'action théâtrale au Chant & au brillant de la voix; ce qui fait tout-à-fait oublier la Pièce, & change le Spectacle en un véritable Concert. Que si l'avantage, au contraire, se trouve du côté du Poëte, la Musique, à son tour, deviendra presque indifférente, & le Spectateur, trompé par le bruit, pourra prendre le change au point d'attribuer à un mauvais Musicien le mérite d'un excellent Poëte, & de croire admirer des chef-d'œuvres d'Harmonie, en admirant des Poëmes bien composés.

Tels font les défauts que la persection absolue de la Mussique & son défaut d'application à la Langue peuvent introduire dans les Opéra à proportion du concours de ces deux causes. Sur quoi l'on doit remarquer que les Langues les plus propres à fléchir sous les loix de la Mesure & de la Mésodie sont celles où la duplicité dont je viens de parler est le moins apparente, parce que la Mussique se prétant

feulement aux idées de la Poésse, celle-ci se prête à son tour aux instéxions de la Mélodie; & que, quand la Musique cesse d'observer le Rhythme, l'accent & l'Harmonie du vers, le vers se plie & s'asservit à la cadence de la Mesure & à l'accent musical. Mais lorsque la Langue n'a ni douceur ni flexibilité, l'àpreté de la Poésse l'empêche de s'asservir au Chant, la douceur même de la Mélodie l'empêche de s'asservir au Chant, la douceur même de la Mélodie l'empêche de se prêter à la bonne récitation des vers, & l'on sent dans l'union sorcée de ces deux Arts une contrainte perpétuelle qui choque l'oreille & détruit à la fois l'attrait de la Mélodie & l'effet de la Déclamation. Ce désaut est sans remède, & vouloir à toute sorce appliquer la Musique à une Langue qui n'est pas musicale, c'est lui donner plus de rudesse qu'elle n'en auroit sans cela,

Par ce que j'ai dit jusqu'ici, l'on a pû voir qu'il y a plus de rapport entre l'appareil des yeux ou la décoration, & la Musique ou l'appareil des oreilles, qu'il n'en paroît entre deux sens qui semblent n'avoir rien de commun; & qu'à certains égards l'Opera, constitué comme il est, n'est pas un tout aussi monstrueux qu'il paroît l'être. Nous avons vû que, voulant offrir aux regards l'intérêt & les mouvemens qui manquoient à la Musique, on avoit imaginé les grossiers prestiges des machines & des vols, & que jusqu'à ce qu'on sût nous émouvoir, on s'étoit contenté de nous surprendre. Il est donc très-naturel que la Musique, devenue passionnée & pathétique, ait renvoyé sur les Théâtres des Foires ces mauvais supplémens dont elle n'avoit plus besoin sur le sien. Alors l'Opera, purgé de tout ce merveilleux qui l'avilissoit, devint un Spectacle également touchant & majestueux, digne de plaire aux gens de goût & d'intéresser les cœurs sensibles.

Il est certain qu'on auroit pû retrancher de la pompe du Spectacle autant qu'on ajoûtoit à l'intérêt de l'action; car plus on s'occupe des perfonnages, moins on est occupé des objets qui les entourent: mais il faut, cependant, que le lieu de la Sçène soit convenable aux Acteurs qu'on y fair parler; & l'imitation de la Nature, souvent plus difficile & toujours plus agréable que celle des êtres imaginaires, n'en devint que plus intéressante en devenant plus vraisemblable. Un beau Palais, des Jardins délicieux, de savantes ruines plaisent encore plus à l'œil que la fantasque image du Tartare, de l'Olympe, du Char

du Soleil; image d'autant plus inférieure à celle que chacun se trace en lui-même, que dans les objets chimériques il n'en coûte rien à l'esprit d'aller au-delà du possible, & de se faire des modèles au dessus de toute imitation. De-là vient que le merveilleux, quoique déplacé dans la Tragédie, ne l'est pas dans le Poème épique où l'imagination toujours industrieuse & dépensière se charge de l'exécution, & en tire un tout autre parti que ne peut faire sur nos Théâtres le talent du meilleur Machiniste, & la magniscence du plus puissant Roi.

Quoique la Musique prise pour un Art d'imitation ait encore plus de rapport à la Poésse qu'à la Peinture; celle-ci, de la manière qu'on l'employe au Théâtre, n'est pas aussi sujette que la Poésie à faire avec la Musique une double représentation du même objet ; parce que l'une rend les sentimens des hommes, & l'autre seulement l'image du lieu où ils fe trouvent, image qui renforce l'illusion & transporte le Spectateur par-tout où l'Acteur est supposé être. Mais ce transport d'un lieu à un autre doit avoir des règles & des bornes : il n'est permis de se prévaloir à cet égard de l'agilité de l'imagination qu'en consultant la loi de la vraisemblance, &, quoique le Spectateur ne cherche qu'à se prêter à des fictions dont il tire tout son plaisir, il ne faut pas abuser de sa crédulité au point de lui en faire honte. En un mot, on doit songer qu'on parle à des cœurs sensibles sans oublier qu'on parle à des gens raisonnables. Ce n'est pas que je voulusse transporter à l'Opéra cette rigoureuse unité de lieu qu'on exige dans la Tragédie, & à laquelle on ne peut guères s'affervir qu'aux dépens de l'action, de sorte qu'on n'est exact à quelque égard que pour être absurde à mille autres. Ce seroit d'ailleurs s'ôter l'avantage des changemens de Scènes, lesquelles se font valoir mutuellement : ce feroit s'exposer par une vicieuse uniformité à des oppositions mal conçues entre la Scène qui reste toujours & les situations qui changent; ce seroit gâter l'un par l'autre l'effet de la Musique & celui de la décoration, comme de faire entendre des Symphonies voluptueuses parmi des rochers, ou des airs gais dans les Palais des Rois.

C'est donc avec raison qu'on a laissé subsister d'Acte en Acte les changemens de Scène, & pour qu'ils soient réguliers & admissibles, il suffit qu'on ait pu naturellement se rendre du lieu d'où l'on sort au

lieu où l'on passe, dans l'Intervalle de tems qui s'écoule ou que l'action suppose entre les deux Actes: de sorte que, comme l'unité de tems doit se rensermer à-peu-près dans la durée de vingt-quatre heures, l'unité de lieu doit se rensermer à-peu-près dans l'espace d'une journée de chemin. A l'égard des changemens de Scène pratiqués quelquesois dans un même Acte, ils me paroissent également contraires à l'illusion & à la raison, & devoir être absolument proserits du Théâtre.

Voilà comment le concours de l'Acoustique & de la Perspective peut perfectionner l'illusion, flatter les sens par des impressions diverses, mais analogues, & porter à l'ame un même intérét avec un double plaifir. Ainsi ce seroit une grande erreur de penser que l'ordonnance du Théâtre n'a rien de commun avec celle de la Musique, si ce n'est la convenance générale qu'elles tirent du Poëme. C'est à l'imagination des deux Artistes à déterminer entr'eux ce que celle du Poëte a laissé à leur disposition, & à s'accorder si bien en cela que le Spectateur fente toujours l'accord parfait de ce qu'il voit & de ce qu'il entend. Mais il faut avouer que la tâche du Musicien est la plus grande. L'imitation de la peinture est toujours froide, parce qu'elle manque de cette fuccession d'idées & d'impressions qui échauffe l'ame par degrés, & que tout est dit au premier coup d'œil. La puissance imitative de cet Art, avec beaucoup d'objets apparens, se borne en effet à de très-soibles représentations. C'est un des grands avantages du Musicien de pouvoir paindre les choses qu'on ne sauroit entendre, tandis qu'il est impossible au Peintre de peindre celles qu'on ne sauroit voir; & le plus grand prodige d'un Art qui n'a d'activité que par ses mouvemens, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil, le calme de la nuit, la folitude & le silence même entrent dans le nombre des tableaux de la Musique. Quelquesois le bruit produit l'effet du silence, & le silence l'effet du bruit; comme quand un homme s'endort à une lecture égale & monotone, & s'éveille à l'instant qu'on se tait; & il en est de même pour d'autres effets. Mais l'Art a des substitutions plus sertiles & bien plus fines que celles-ci; il sait exciter par un sens des émotions semblables à celles qu'on peut exciter par un autre, &, comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la peinture, dénuée de cette sorce, rend difficilement à la Musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la Nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, & l'art du Musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet, celle des mouvemens que sa présence excite dans l'esprit du Spectateur : il ne représente pas directement la chose, mais il réveille dans notre ame le même sentiment qu'on éprouve en la voyant.

Ainsi, bien que le Peintre n'ait rien à tirer de la Partition du Musicien, l'habile Musicien ne sortira point sans fruit de l'attelier du
Peintre. Non-seulement il agitera la mer à son gré, excitera les slammes
d'un incendie, sera couler les ruisseaux, tomber la pluie & grossir
les torrens; mais il augmentera l'horreur d'un désert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera l'orage, rendra l'ait
tranquille, le Ciel serein, & répandra de l'Orchestre une fraîcheur nouvelle sur les boccages.

Nous venons de voir comment l'union des trois Arts qui conftituent la Scène lyrique, forme entr'eux un tout très bien lié. On a tenté d'y en introduire un quatrième, dont il me refte à parler.

Tous les mouvemens du corps ordonnés selon certaines loix pour affecter les regards par quelque action, prennent en général le nom de gestes. Le geste se divise en deux espèces, dont l'une sert d'accompagnement à la parole & l'autre de supplément. Le premier, naturel à tout homme qui parle, se modise disféremment, selon les hommes, les Langues & les caractères. Le second est l'Art de parler aux yeux sans le secours de l'écriture, par des mouvemens du corps devenus signes de convention. Comme ce geste est plus pénible, moins naturel pour nous que l'usage de la parole, & qu'elle le rend inutile, il l'exclud, & même en suppose la privation; c'est ce qu'en appelle Art des Pantomimes. A cet Art ajoûtez un choix d'attitudes agréables & de mouvemens cadencés, vous aurez ce que nous appellons la Danse, qui ne mérite guères le nom d'Art quand elle ne dit rien à l'esprit.

Ceci posé, il s'agit de savoir si, la Danse étant un langage & par conséquent pouvant être un Art d'imitation, peut entrer avec les trois autres dans la marche de l'action lyrique, ou bien si elle peut interrompre & suspendre cette action sans gâter l'effet & l'unité de la Pièce.

Or, je ne vois pas que ce dernier cas puisse même faire une question. Car chacun sent que tout l'intérêt d'une action suivie dépend de l'impression continue & redoublée que sa représentation fait sur nous; que tous les objets qui supendent ou partagent l'attention sont autant de contre-charmes qui détruisent celui de l'intéret; qu'en coupant le Spectale par d'autres Spectacles qui lui font étrangers, on divise le sujet principal en parties indépendantes qui n'ont rien de commun entr'elles que le rapport général de la matière qui les compose; & qu'enfin plus les Spectacles insérés seroient agréables, plus la mutilation du tout seroit difforme. De sorte qu'en supposant un Opera coupé par quelques Divertissemens qu'on pût imaginer, s'ils laissoient oublier le sujet principal, le Spectateur, à la fin de chaque Fete, se trouveroit aussi peu ému qu'au commencement de la Pièce; & pour l'émouvoir de nouveau & ranimer l'intéret, ce feroit toujours à recommencer. Voilà pourquoi les Italiens ont enfin banni des Entr'actes de leurs Opera ces Intermèdes comiques qu'ils y avoient insérés ; genre de Spectacle agréable, piquant & bien pris dans la nature, mais fi déplacé dans le milieu d'une action tragique, que les deux Pièces se nuisoient mutuellement, & que l'une des deux ne pouvoit jamais intéresser qu'aux dépens de l'autre.

Reste donc à voir si, la Danse ne pouvant entrer dans la composition du genre lyrique comme ornement étranger, on ne l'y pourroit pas saire entrer comme partie constitutive, & saire concourir à l'action un Art qui ne doit pas la suspendre. Mais comment admettre à la fois deux langages qui s'excluent mutuellement, & joindre l'Art Pantomime à la parole qui le rend supersu? Le langage du geste étant la ressource des muets ou des gens qui ne peuvent s'entendre, devient ridicule entre ceux qui parlent. On ne répond point à des mots par des gambades, ni au geste par des discours; autrement je ne vois point pou quoi celui qui entend le langage de l'autre ne lui répond pas sur le meme ton. Supprimez donc la parole si vous voulez employer la Danse: si - tôt que vous introdussez la Pantomime dans

l'Opera, vous en devez bannir la Poésie; parce que de toutes les unités la plus nécessaire est celle du langage, & qu'il est absurde & ridicule de dire à la fois la même chose à la même personne, & de bouche & par écrit.

Les deux raifons que je viens d'alléguer se réunissent dans toute leur force pour bannir du Drame lyrique les Fêtes & les Divertissemens qui non-seulement en suspendent l'action, mais, ou ne disent rien, ou substituent brusquement au langage adopté un autre langage opposé, dont le contraste détruit la vraisemblance, affoiblit l'intérêt, & soit dans la même action poursuivie, soit dans un épisode inséré, blesse également la raison. Ce seroit bien pis, si ces Fêtes n'ossiroient au Spectateur que des sauts sans liaison, & des Danses sans objet, tissu gothique & barbare dans un genre d'ouvrage où tout doit être peinture & imitation.

Il faut avouer, cependant, que la Danse est si avantageusement placée au Théâtre, que ce seroit le priver d'un de ses plus grands agrémens que de l'en retrancher tout-à-fait. Aussi, quoiqu'on ne doive point avilir une action tragique par des sauts & des entrechats, c'est terminer très-agréablement le Spectacle, que de donner un Ballet après l'Opera, comme une petite Piece après la Tragédie. Dans ce nouveau Spectacle, qui ne tient point au précédent, on peut aussi faire choix d'une autre Langue; c'est une autre Nation qui paroît sur la Scène. L'Art Pantomime ou la Danse devenant alors la Langue de convention, la parole en doit être bannie à son tour, & la Musique, restant le moyen de liaison, s'applique à la Danse dans la petite Pièce, comme elle s'appliquoit dans la grande à la Poésie. Mais avant d'employer cette Langue nouvelle, il faut la créer. Commencer par donner des Ballets en action, sans avoir préalablement établi la convention des gestes, c'est parler une Langue à gens qui n'en ont pas le Dictionnaire. & qui, par conséquent, ne l'entendront point.

O P E R A. f. m. Est aussi un mot consacré pour distinguer les différens ouvrages d'un même Auteur, selon l'ordre dans lequel ils ont été imprimés ou gravés, & qu'il marque ordinairement luimême fur les titres par des chiffres. (Voyez OEUVRE.) Ces deux mots sont principalement en usage pour les compositions de fymphonie.

- ORATOIRE. De l'Italien Oratorio. Espèce de Drame en Latin ou en Langue vulgaire, divisé par Scènes, à l'imitation des Pièces de Théâtre, mais qui roule toujours sur des sujets sacrés & qu'on met en Musique pour être exécuté dans quelque Eglise durant le Carême ou en d'autres tems. Cet usage, assez commun en Italie, n'est point admis en France. La Musique Françoise est si peu propre au genre Dramatique, que c'est bien assez qu'elle y montre son insuffisance au Théâtre, sans s'y montrer encore à l'Église.
- ORCHESTRE. f. m. On prononce Orquestre. C'étoit, chez les Grecs, la partie insérieure du Théâtre; elle étoit faite en demi-cer-cle & garnie de sièges tout autour. On l'appelloit Orchestre, parce que c'étoit-là que s'exécutoient les Danses.

Chez eux l'Orchestre saisoit une partie du Théâtre; à Rome il en étoit séparé & rempli de sièges destinés pour les Sénateurs, les Magistrats, les Vestales, & les autres personnes de distinction. A Paris l'Orchestre des Comédies Françoise & Italienne, & ce qu'on appelle ailleurs le Parquet, est destiné en partie à un usage semblable.

Aujourd'hui ce mot s'applique plus particulièrement à la Musique & s'entend, tantôt du lieu où se tiennent ceux qui jouent des Instrumens, comme l'Orchestre de l'Opera, tantôt du lieu où se tiennent tous les Musiciens en général, comme l'Orchestre du Concert Spirituel au Château des Tuileries. & tantôt de la collection de tous les Symphonistes: c'est dans ce dernier sens que l'on dit de l'exécution de Musique que l'Orchestre étoit bon ou mauvais, pour dire que les Instrumens étoient bien ou mal joués.

Dans les Musiques nombreuses en Symphonistes, telles que celle d'un Opera, c'est un soin qui n'est pas à négliger que la bonne distribution de l'Orchestre. On doit en grande partie à ce soin l'esse étonnant de la Symphonie dans les Opera d'Italie. On porte la premiere attention sur la fabrique même de l'Orchestre, c'est-à-dire de l'en-

ceinte qui le contient. On lui donne les proportions convenables pour que les Symphonistes y soient le plus rassemblés & le mieux distribués qu'il est possible. On a soin d'en faire la caisse d'un bois léger & résonnant comme le sap n. de l'établir sur un vide avec des arcs-boutans, d'en écarter les Spectateurs par un rateau placé dans le parterre à un pied ou deux de distance. De sorte que le corps même de l'Orchestre portant, pour ainsi dire, en l'air, & ne touchant presque à rien, vibre & résonne sans obstacle, & sorme comme un grand Instrument qui répond à tous les autres & en augmente l'estet.

A l'égard de la distribution intérieure, on a soin: ro. que le nombre de chaque espèce d'Instrument se proportionne à l'effet qu'ils doivent produire tous ensemble; que, par exemple, les Basses n'étoussent pas les Dessus & n'en soient pas étoussées; que les Hautbois ne dominent pas fur les Violons, ni les feconds fur les premiers: 2º, que les Instrumens de chaque espèce, excepté les Basses, soient rassemblés entr'eux, pour qu'ils s'accordent mieux & marchent ensemble avec plus d'exactitude : 36, que les Basses soient dispersées autour des deux Clavecins & par tout l'Orchestre, parce que c'est la Basse qui doit régler & foutenir toutes les autres Parties & que tous les Musiciens doivent l'entendre également : 49, que tous les Symphonistes aient l'œil fur le maître à fon Clavecin, & le maître fur chacun d'eux; que de même chaque Violon foit vû de son premier & le voye : c'est pourquoi cet Instrument étant & devant être le plus nombreux doit être distribué sur deux lignes qui se regardent; savoir, les premiers assis en face du Théâtre le dos tourné vers les Spectateurs, & les seconds vis-à-vis d'eux le dos tourné vers le Théâtre, &c.

Le premier Orchestre de l'Europe pour le nombre & l'intelligence des Symphonistes est celui de Naples: mais celui qui est le mieux distribué & forme l'ensemble le plus parsait est l'Orchestre de l'Opera du Roi de Pologne à Dresde, dirigé par l'illustre Hasse. (Ceci s'écri-voit en 1754.) (Voyez Pl. G. fig. 1.) la représentation de cet Orchestre, où, sans s'attacher aux mesures, qu'on n'a pas prises sur les lieux, on pourra mieux juger à l'œil de la distribution totale qu'on ne pourroit faire sur une longue description.

On a remarqué que de tous les Orchestres de l'Europe, celui de l'Opera de Paris, quoiqu'un des plus nombreux, étoit celui qui faisoit le moins d'effet. Les raisons en sont faciles à comprendre. Premièrement la mauvaise construction de l'Orchestre, enfoncé dans la terre, & clos d'une enceinte de bois lourd, massif, & chargé de fer, étouffe toute résonnance: 20. le mauvais choix des Symphonistes, dont le plus grand nombre reçu par faveur sait à peine la Musique, & n'a nulle intelligence de l'ensemble : 30, leur assommante habitude de racler, s'accorder, préluder continuellement à grand bruit, sans jamais pouvoir être d'accord: 40, le génie François, qui est en général de négliger & dédaigner tout ce qui devient devoir journalier : 5°. les mauvais Instrumens des Symphonistes, lesquels restant sur le lieu sont toujours des Instrumens de rebut, destinés à mugir durant les repréfentations, & à pourrir dans les Intervalles : 60. le mauvais emplacement du maître qui, sur le devant du Théâtre & tout occupé des Acteurs, ne peut veiller suffisamment sur son Orchestre & l'a derrière lui, au lieu de l'avoir sous ses yeux : 7°. le bruit insupportable de son bâton qui couvre & amortit tout l'effet de la Symphonie: 8°. la mauvaise Harmonie de leurs compositions, qui, n'étant jamais pure & choisie, ne fait entendre, au lieu de choses d'effet, qu'un remplissage fourd & confus: 90. pas assez de Contrebasses & trop de Violoncelles, dont les Sons, traînés à leur manière, étouffent la Mélodie & assomment le Spectateur : 100. enfin le défaut de Mesure, & le caractère indéterminé de la Musique Françoise, où c'est toujours l'Acteur qui règle l'Orchestre, au lieu que l'Orchestre doit règler l'Acteur, & où les Dessus menent la Basse, au lieu que la Basse doit mener les Dessus.

OREILLE. s. s. f. Ce mot s'emploie figurément en terme de Mufique. Avoir de l'Oreille, c'est avoir l'ouïe sensible, sine & juste; en sorte que, soit pour l'intonation, soit pour la Mesure, on soit choqué du moindre désaut, & qu'aussi l'on soit frappé des beautés de l'Art, quand on les enrend. On a l'Oreille sausse lorsqu'on chante constamment saux, lorsqu'on ne distingue point les Intonations sausses

des

des Intonations justes, ou lorsqu'on n'est point sensible à la précision de la Mesure, qu'on la bat inégale ou à contretems. Ainsi le mot Oreille se prend toujours pour la finesse de la sensation ou pour le jugement du sens. Dans cette acception le mot Oreille ne se prend jamais qu'au singulier & avec l'article partitis. Avoir de l'Oreille; il a peu d'Oreille.

- O R G A N I Q U E. adj. pris fubst. au femin. C'étoit chez les Grecs cette partie de la Musique qui s'exécutoit sur les Instrumens, & cette partie avoit ses caractères, ses Notes particulières, comme on le voit dans les Tables de Bacchius & d'Alypius. (Voyez Musi-QUE, Notes.)
- ORGANISER le Chant. v. a. C'étoit, dans le commencement de l'invention du Contrepoint, insérer quelques Tierces dans une suite de Plain-Chant à l'unisson: de sorte, par exemple, qu'une partie du Chœur chantant ces quatre Notes, ut re si ut, l'autre partie chantoit en même tems ces quatre-ci, ut re re ut. Il paroît par les exemples cités par l'Abbé le Beus & par d'autres, que l'Organisation ne se pratiquoit guères que sur la Note sensible à l'approche de la sinale; d'où il suit qu'on n'organisoit presque jamais que par une Tierce mineure. Pour un Accord si facile & si peu varié, les Chantres qui organisoient ne laissoient pas d'être payés plus cher que les autres.

A l'égard de l'Organum triplum, ou quadruplum, qui s'appelloit aussi Triplum ou Quadruplum tout simplement, ce n'étoit autre chose que le même Chant des Parties organisantes entonné par des Hautes-Contres à l'Octave des Basses, & par des Dessus à l'Octave des Tailles.

ORTHIEN. adj. Le Nome Orthien dans la Musique Grecque étoit un Nome Dactylique, inventé, selon les uns, par l'ancien Olympus de Phrygien, & selon d'autres par le Mysien. C'est sur ce Nome Orthien, disent Hérodote & Aulugelle, que chantoit Arion quand il se précipita dans la mer.

OUVERTURE. f. f. Pièce de Symphonie qu'on s'efforce de rendre éclatante, imposante, harmonieuse, & qui sert de début aux Opéra & autres Drames lyriques d'une certaine étendue.

Les Ouvertures des Opéra François sont presque toutes calquées sur celles de Lully. Elles sont composées d'un morceau trasnant appellé grave qu'on joue ordinairement deux sois, & d'une Reprise sautillante appellée gaie, laquelle est communément suguée: plusieurs de ces Reprises rentrent encore dans le grave en finissant.

Il a été un tems où les Ouvertures Françoises servoient de modèle dans toute l'Éurope. Il n'y a pas soixante ans qu'on faisoit venir en Italie des Ouvertures de France pour mettre à la tête des Opera. J'ai vu même plusieurs anciens Opera Italiens notés avec une Ouverture de Lulli à la tête. C'est de quoi les Italiens ne conviennent pas aujour-d'hui que tout a si fort changé; mais le fait ne laisse pas d'être trèscertain.

La Mufique instrumentale ayant sait un progrès étonnant depuis une quarantaine d'années, les vieilles ouvertures faites pour des Symphonistes qui savoient peu tirer parti de leurs Instrumens, ont bientôt été laissées aux François, & l'on s'est d'abord contenté d'en garder à-peu-près la disposition. Les Italiens n'ont pas même tardé de s'affranchir de cette gêne, & ils distribuent aujourd'hui leurs Ouvertures d'une autre manière. Ils débutent par un morceau saillant & vis, à deux ou à quatre tems; puis ils donnent une Andante à demi-jeu, dans lequel ils tâchent de déployer toutes les graces du beau Chant, & ils finissent par un brillant Allegro, ordinairement à trois Tems.

La raison qu'ils donnent de cette distribution est, que dans un Spectacle nombreux où les Spectacurs sont beaucoup de bruit, il faut d'abord les porter au silence & fixer leur attention par un début éclatant qui les frappe. Ils disent que le grave de nos Ouvertures n'est entendu ni écouté de personne, & que notre premier coup d'archet, que nous vantons avec tant d'emphase, moins bruyant que l'Accord des Instrumens qui le précède, & avec lequel il se con-

fond, est plus propre à préparer l'Auditeur à l'ennui qu'à l'attention. Ils ajoûtent qu'après avoir rendu le Spectateur attentif, il convient de l'intéresser avec moins de bruit par un Chant agréable & flatteur qui le dispose à l'attendrissement qu'on tâchera bien-tôt de lui inspirer; & de déterminer enfin l'Ouverture par un morceau d'un autre caractère, qui, tranchant avec le commencement du Drame, marque, en finissant avec bruit, le silence que l'Acteur arrivé sur la Scène exige du Spectateur.

Notre vieille routine d'Ouvertures a fait naître en France une plaifante idée. Plusieurs se sont imaginés qu'il y avoit une telle convenance entre la forme des Ouvertures de Lulli, & un Opéra quelconque qu'on ne sauroit la changer sans rompre l'Accord du tout : de sorte que, d'un début de Symphonie qui seroit dans un autre goût, tel, par exemple, qu'une Ouverture Italienne, ils diront avec mépris, que c'est une Sonate, & non pas une Ouverture; comme si toute Ouverture n'étoit pas une Sonate.

Je sais bien qu'il seroit à desirer qu'il y eût un rapport propre & sensible entre le caractère d'une Ouverture & celui de l'ouvrage qu'elle annonce; mais au lieu de dire que toutes les Ouvertures doivent être jettées au même moule, cela dit précisément le contraire. D'ailleurs, si nos Musiciens manquent si souvent de saisir le vrai rapport de la Musique aux paroles dans chaque morceau, comment saisiront-ils les rapports plus éloignés & plus fins entre l'ordonnance d'une Ouverture, & celle du corps entier de l'ouvrage? Quelques Musiciens se sont imaginés bien saisir ces rapports en rassemblant d'avance dans l'Ouverture tous les caractères exprimés dans la Pièce, comme s'ils vouloient exprimer deux fois la même action, & que ce qui est à venir sût déjà passé. Ce n'est pas cela. L'Ouverture la mieux entendue est celle qui dispose tellement les cœurs des Spectateurs, qu'ils s'ouvrent sans effort à l'intérêt qu'on veut leur donner dès le commencement de la Pièce. Voilà le véritable effet que doit produire une bonne Ouverture : voilà le plan sur lequel il la faut traiter.

OUVERTURE DU LIVRE, A L'OUVERTURE DU LIVRE. (Voyez Livre.)

OXIPYCNI. adj. plur. C'est le nom que donnoient les Anciens dans le Genre épais au troissème Son en montant de chaque Tétracorde. Ainsi les Sons Oxipycni étoient cinq en nombre. (Voyez APYCNI, ÉPAIS, SYSTEME, TÉTRACORDE.)



P.

- P. Par abbréviation, fignifie Piano, c'est-à-dire, Doux. (Voyez Doux.)
 Le double PP. fignisse, Pianissimo, c'est-à-dire, très-Doux.
- PANTOMIME. s. f. Air fur lequel deux ou plusieurs Danseurs exécutent en Danse une Action qui porte aussi le nom de Pantomime. Les Airs des Pantomimes ont pour l'ordinaire un couplet principal qui revient souvent dans le cours de la Pièce, & qui doit être simple, par la raison dite au mot Contre-Danse: mais ce couplet est entremêlé d'autres plus saillans, qui parlent, pour ainsi dire, & sont image, dans les situations où le Danseur doit mettre une expression déterminée.
- PAPIER REGLÉ. On appelle ainfi le papier préparé avec les Portées toutes tracées, pour y noter la Mulique. (Voyez Portée.)

Il y a du Papier reglé de deux espèces, savoir celui dont le sormat est plus long que large, tel qu'on l'emploie communément en France, & celui dont le sormat est plus large que long; ce dernier est le seul dont on se serve en Italie. Cependant, par une bisarrerie dont j'ignore la cause, les Papetiers de Paris appellent Papier reglé à la Françoise, celui dont on se serve en Italie, & Papier reglé à l'Italienne, celui qu'on présere en France.

Le format plus large que long paroît plus commode, foit parce qu'un livre de cette forme se tient mieux ouvert sur un pupître, soit parce que les Portées étant plus longues on en change moins fréquemment: or, c'est dans ces changemens que les Musiciens sont sujets à prendre une Portée pour l'autre, sur-tout dans les Partitions. (Voyez Partition.)

Le Papier regle en usage en Italie est toujours de dix Portées, ni plus ni moins; & cela fait juste deux Lignes ou Accolades dans les Partitions ordinaires, où l'on a toujours cinq Parties; sçavoir, deux Dessus de Violons, la Viola, la Partie chantante, & la Basse, Cette.

division étant toujous la même, & chacun trouvant dans toutes les Partitions sa Partie semblablement placée, passe toujours d'une Accolade à l'autre sans embarras & sans risque de se méprendre. Mais dans les Partitions Françoises où le nombre des Portées n'est fixe & déterminé, ni dans les Pages ni dans les Accolades, il faut toujours hésiter à la fin de chaque Portée pour trouver, dans l'Accolade qui suit, la Portée correspondante à celle où l'on est; ce qui rend le Mussicien moins sûr, & l'exécution plus sujette à manquer.

PARADIAZEUXIS, ou Disjonction PROCHAINE. f. f. C'étoit, dans la Musique Grecque, au rapport du vieux Bacchius, l'Intervalle d'un Ton seulement entre les Cordes de deux Tétracordes, & telle est l'espèce de disjonction qui règne entre le Tétracorde Synnéménon, & le Tétracorde Diézeugménon. (Voyez ces mots.)

PARAMESE. f, f. C'étoit, dans la Musique Grecque, le nom de la première Corde du Tétracorde Diézeugménon. Il faut se souvenir que le troisième Tétracorde pouvoit être conjoint avec le second; alors sa première Corde étoit la Mèse ou la quatrième Corde du second; c'est-à-dire, que cette Mèse étoit commune aux deux.

Mais quand ce troisième Tétracorde étoit disjoint, il commençoit par la Corde appellée Paramèse, laquelle, au lieu de se consondre avec la Mèse, se trouvoit alors un Ton plus haut, & ce Ton faisoit la disjonction ou distance entre la quatrième Corde ou la plus aiguë du Tétracorde Méson, & la première ou la plus grave du Tétracorde Diézeugménon, (Vovez Systeme, Tétracorde.)

Paramèse fignisie proche de la Mèse; parce qu'en esset la Paramèse n'en étoit qu'à un Ton de distance, quoiqu'il y cût quelquesois une Corde entre deux. (Voyez TRITE.)

PARANETE. f. f. C'est, dans la Musique ancienne, le nom donné par plusieurs Auteurs à la troisième Corde de chacun des trois Tétracordes Synnéménon, Diézeugménon, & Hyperboléon; Corde que quelques-uns ne distinguoient que par le nom du Genre où ces Tétracordes étoient employés. Ainsi la troisième Corde du Tétracorde Hyperboléon, laquelle est appellée Hyperboléon-Diatonos par Aristoxène & Alypius, est appellée Paramète-Hyperboléon par Euclide, &c.

PARAPHONIE. f. f. C'est, dans la Musique ancienne, cette espèce de Consonnance qui ne résulte pas des mêmes Sons, comme l'Unisson qu'on appelle Homophonie; ni de la Réplique des mêmes Sons, comme l'Octave qu'on appelle Antiphonie; mais des Sons réellement différens, comme la Quinte & la Quarte, seules Paraphonies admises dans cette Musique: car pour la Sixte & la Tierce, les Grecs ne les mettoient pas au rang des Paraphonies, ne les admettant pas même pour Consonnances.

PARFAIT. adj. Ce mot, dans la Musique, a plusieurs sens. Joint au mot Accord, il signifie un Accord qui comprend toutes les Confonnances sans aucune Dissonance; joint au mot Cadence, il exprime celle qui porte la Note sensible & de la Dominante tombe sur la Finale; joint au mot Consonnance, il exprime un Intervalle juste & déterminé, qui ne peut être ni majeur ni mineur: ainsi l'Octave, la Quinte & la Quarte sont des Consonnances parsaites, & ce sont les seules; joint au mot Mode, il s'applique à la Mesure par une acception qui n'est plus connue & qu'il faut expliquer pour l'intelligence des anciens Auteurs.

Ils divisoient le Tems ou le Mode, par rapport à la Mesure, en Parfait ou Imparfait, & prétendant que le nombre ternaire étoit plus parsait que le binaire, ce qu'ils prouvoient par la Trinité, ils appelloient Tems ou Mode Parfait, celui dont la Mesure étoit à trois Tems. & ils le marquoient par un O ou cercle, quelquesois seul, & quelquesois barré φ. Le Tems ou Mode Imparfait formoit une Mesure à deux Tems, & se marquoit par un O tronqué ou un C, tantôt seul & tantôt barré C. (Voyez Mesure, Mode, Prolation, Tems.)

PARHYPATE. f. f. Nom de la Corde qui suit immédiatement l'Hypate du grave à l'aigu. Il y avoit deux Parhypates dans le Diagramme des Grecs; savoir, la Parhypate-Hypaton, & la Parhypate-Méson. Ce mot Parhypate signifie Sous-principale ou proche la princicipale. (Voyez HYPATE.)

PARODIE. f. f. Air de Symphonie dont on fait un Air chantant en y ajustant des paroles. Dans une Musique bien faite le Chant est fait sur les paroles, & dans la Parodie les paroles sont faites sur le Chant: tous les couplets d'une Chanson, excepté le premier, sont des espèces de *Parodies*; & c'est, pour l'ordinaire, ce que l'on ne sent que trop à la manière dont la Prosodie y est estropiée. (Voyez Chanson.)

PAROLES. f. f. plur. C'est le nom qu'on donne au Poëme que le Compositeur met en Musique; soit que ce Poëme soit petit ou grand, soit que ce soit un Drame ou une Chanson. La mode est de dire d'un nouvel Opéra que la Musique en est passable ou bonne, mais que les Paroles en sont détestables : on pourroit dire le contraire des vieux Opéra de Lulli.

PARTIE. f. f. C'est le nom de chaque Voix ou Mélodie séparée, dont la réunion forme le Concert. Pour constituer un Accord, il faut que deux Sons au moins se fassent entendre à la fois; ce qu'une seule Voix ne sauroit faire. Pour former, en chantant, une Harmonie ou une suite d'Accords, il faut donc plusseurs Voix: le Chant qui appartient à chacune de ces Voix s'appelle Partie, & la collection de toutes les Parties d'un même ouvrage, écrites l'une au-dessous de l'autre, s'appelle Partition. (Voyez Partition.)

Comme un Accord complet est composé de quatre Sons, il y a aussi, dans la Musique, quatre Parties principales dont la plus aiguë s'appelle Dessus, & se chante par des Voix de semmes, d'ensans ou de Musici: les trois autres sont, la Haute-Contre, la Taille & la Basse, qui toutes appartiennent à des Voix d'hommes. On peut voir, (Pl. F. Fig. 6.) l'étendue de Voix de chacune de ces Parties, & la Clef qui lui appartient. Les Notes blanches montrent les Sons pleins où chaque Partie peut arriver tant en haut qu'en bas, & les Croches qui suivent montrent les Sons où la Voix commenceroit à se forcer, & qu'elle ne doit former qu'en passant. Les Voix Italiennes excèdent presque toujours cette étendue dans le haut, sur-tout les Dessus, mais la Voix devient alors une espèce de Faucet, & avec quelqu'art que ce désaut se déguise, c'en est certainement un.

Quelqu'une ou chacune de ces *Parties* se subdivise quand on compose à plus de quatre *Parties*. (Voyez Dessus, Taille, Basse.)

Dans la première invention du Contrepoint, il n'eut d'abord que deux Parties, dont l'une s'appelloit Tenor, & l'autre Discant. Ensuire

on en ajoûta une troisième qui prit le nom de Triplum; & ensin une quatrième, qu'on appella quelquesois Quadruplum, & plus communément Mottetus. Ces Parties se consondoient & enjamboient très sréquemment les unes sur les autres: ce n'est que peu-à peu qu'en s'étendant à l'aigu & au grave, elles ont pris, avec des Diapasons plus séparés & plus sixes, les noms qu'elles ont aujourd'hui.

Il y a aussi des Parties instrumentales. Il y a même des Instrumens comme l'Orgue, le Clavecin, la Viole, qui peuvent saire plusieurs Parties à la sois. On divise aussi la Musique Instrumentale en quatre Parties, qui répondent à celles de la Musique Vocale, & qui s'appellent Dessus, Quinte, Taille, & Basse; mais ordinairement le Dessus se se se pare en deux, & la Quinte s'unit avec la Taille, sous le nom commun de Viole. On trouvera aussi (Pl. F. Fig. 7.) les Cless & l'étendue des quatre Parties Instrumentales: mais il faut remarquer que la plûpart des Instrumens n'ont pas dans le haut des bornes précises, & qu'on les peut saire démancher autant qu'on veut aux dépens des oreilles des Auditeurs; au lieu que dans le bas ils ont un terme fixe qu'ils ne sauroient passer; au lieu que dans le bas ils ont un terme fixe qu'ils ne sauroient passer; au lieu que dans le bas ils ont un terme fixe qu'ils ne sauroient passer; au lieu que celle où l'on peut atteindre sans démancher.

Il y a des Parties qui ne doivent être chantées que par une seule Voix, ou jouées que par un seul Instrument, & celles-là s'appellent Parties récitantes. D'autres Parties s'exécutent par plusieurs personnes chantant ou jouant à l'Unisson, & on les appelle Parties concertantes ou Parties de Chœur.

On appelle encore Partie, le papier de Musique sur lequel est écrite la Partie séparée de chaque Musicien; quelquesois plusieurs chantent ou jouent sur le même papier; mais quand ils ont chacun le leur, comme cela se pratique ordinairement dans les grandes Musiques; alors, quoiqu'en ce sens chaque Concertant ait sa Partie, ce n'est pas à dire dans l'autre sens qu'il y ait autant de Parties de Concertans, attendu que la même Partie est souvent doublée, triplée & multipliée à proportion du nombre total des exécutans.

PARTITION. f. f. Collection de toutes les Parties d'une Pièce de Musique, où l'on voit, par la réunion des Portées correspondantes, l'Harmonie qu'elles forment entr'elles. On écrit pour cela toutes les Parties Portée à Portée, l'une au-dessous de l'autre avec la Clef qui convient à chacune, commençant par les plus aiguës, & plaçant la Basse au-dessous du tout; on les arrange, comme j'ai dit au mot Copiste, de manière que chaque Mesure d'une Portée soit placée perpendiculairement au-dessous au-dessous de la Mesure correspondante des autres Parties, & ensermée dans les mêmes Barres prolongées de l'une à l'autre, afin que l'on puisse voir d'un coup d'œil tout ce qui doit s'entendre à la fois.

Comme dans cette disposition une seule ligne de Musique comprend autant de Portées qu'il y a de Parties, on embrasse toutes ces Portées par un trait de plume qu'on appelle Accolade, & qui se tire à la marge au commencement de cette ligne ainsi composée; puis on recommence, pour une nouvelle Ligne, à tracer une nouvelle Accolade qu'on remplit de la suite des mêmes Portées écrites dans le même ordre.

Ainsi, quand on veut suivre une Partie, après avoir parcouru la Portée jusqu'au bout, on ne passe celle qui est immédiatement au-dessous: mais on regarde quel rang la Portée que l'on quitte occupe dans son Accolade, on va chercher dans l'Accolade qui suit la Portée correspondante, & l'on y trouve la suite de la même Partie.

L'usage des Partitions est indispensable pour composer. Il faut aussi que celui qui conduit un Concert ait la Partition sous les yeux pour voir si chacun suit sa Partie, & remettre ceux qui peuvent manquer : elle est même utile à l'Accompagnateur pour bien suivre l'Harmonie; mais quant aux autres Musiciens, on donnne ordinairement à chacun sa Partie séparée, étant inutile pour lui de voir celle qu'il n'exécute pas.

Il y a pourtant quelques cas où l'on joint dans une Partie séparée d'autres Parties en Partition partielle, pour la commodité des exécutans. 1°. Dans les Parties vocales, on note ordinairement la Basse continue en Partit on avec chaque Partie récitante, soit pour éviter au Chanteur la peine de compter ses Pauses en suivant la Basse, soit pour qu'il se puisse accompagner lui-même en répétant ou récitant sa Partie. 2°. Les deux Parties d'un Duo chantant se notent en Partition dans

chaque Partie séparée, afin que chaque Chanteur, ayant sous les yeux tout le Dialogue, en saissifie mieux l'esprit, & s'accorde plus aisément avec sa contre Partie. 3°. Dans les Parties Instrumentales, on a soin, pour les Récitatiss obligés, de noter toujours la Partie chaptante en Partition avec celle de l'Instrument, afin que dans ces alternatives de Chant non mesuré & de Symphonie mesurée, le Symphoniste prenne juste le tems des Ritournelles sans enjamber & sans retarder.

PARTITION est encore, chez les Facteurs d'Orgue & de Clavecin, une règle pour accorder l'Instrument, en commençant par une Corde ou un Tuyau de chaque Touche dans l'étendue d'une Octave ou un peu plus, prite vers le milieu du Clavier; & sur cette Octave ou Partition l'on accorde, après, tout le reste. Voici comment ou s'y prend pour former la Partition.

Sur un Son donné par un Instrument dont je parlerai au mot Ton, l'on accorde à l'Unisson ou à l'Octave le C fol ut qui appartient à la Cles de ce nom, & qui se trouve au milieu du Clavier ou à-peu-près. On accorde ensuite le fol, Quinte aiguë de cet ut; puis le re, Quinte aiguë de ce fol; après quoi l'on redescend à l'Octave de ce re, à côté du premier ut. On remonte à la Quinte la, puis encore à la Quinte mi. On redescend à l'Octave de ce mi, & l'on continue de mème, montant de Quinte en Quinte, & redescendant à l'Octave lorsqu'on avance trop à l'aigu. Quand on est parvenu au sol Dièse, on s'arrête.

Alors on reprend le premier ut. & l'on accorde son Octave aiguë; puis la Quinte grave de cette Octave fa; l'Octave aiguë de ce fa; enfuite le fi Bémol, Quinte de cette Octave; enfin le mi Bémol, Quinte grave de ce fi Bémol: l'Octave aiguë duquel mi Bémol doit faire Quinte juste ou à-peu-près avec le la Bémol ou fol Dièse précédemment accordé. Quand cela arrive, la Partition est juste; aurrement elle est fausse, & cela vient de n'avoir pas bien suivi les règles expliquées au mot Tempérament. Voyez (Pl. F. Fig. 8.) la succession d'Accords qui forme la Partition.

La Partition bien faite, l'accord du refte est très-facile, puisqu'il n'est plus question que d'Unissons & d'Octaves pour achever d'accorder tout le Clavier.

PASSACAILLE. f. f. Espèce de Chaconne dont le Chant est plus tendre & le mouvement plus lent que dans les Chaconnes ordinaires. (Voyez Chaconne.) Les Passacailles d'Armide & d'Issé sont

célèbres dans l'Opéra François.

PASSAGE. f. m. Ornement dont on charge un trait de Chant, pour l'ordinaire assez court; lequel est composé de plusieurs Notes ou Diminutions qui se chantent ou se jouent très-légèrement. C'est ce que les Italiens appellent aussi Passo. Mais tout Chanteur en Italie est obligé de savoir composer des Passo, au lieu que la plûpart des Chanteurs François ne s'écartent jamais de la Note & ne sont de Passages que ceux qui sont écrits.

PASSE-PIED. f. m. Air d'une Danse de même nom, fort commune, dont la mesure est triple, se marque 3, & se bat à un Tems. Le mouvement en est plus vis que celui du Menuet, le caractère de l'Air à-peu-près semblable; excepté que le Passe-pied admet la s'uncope, & que le Menuet ne l'admet pas. Les Mesures de chaque Reprise y doivent entrer de même en nombre pairement pair. Mais l'Air du Passe-pied au lieu de commencer sur le Frappé de la Mesure, doit dans chaque Reprise commencer sur la croche qui le précède.

PASTORALE. f. f. Opéra champêtre dont les Personnages sont des Bergers, & dont la Musique doit être assortie à la simplicité de goût

& de mœurs qu'on leur suppose.

Une Passorale est aussi une Pièce de Musique saite sur des paroles relatives à l'état Passoral, ou un Chant qui imite celui des Bergers, qui en a la douceur, la tendresse & le naturel; l'Air d'une Danse composée dans le même caractère s'appelle aussi Passorale.

- PASTORELLE. f. f. Air Italien dans le genre pastoral. Les Airs François appellés Pastorales, sont ordinairement à deux Tems, & dans le caractère de Musette. Les Pastorelles Italiennes ont plus d'accent, plus de grace, autant de douceur & moins de sadeur. Leur Mesure est toujours le sux-huit.
- PATHÉTIQUE. adj. Genre de Musique dramatique & théâtral, qui tend à peindre & à émouvoir les grandes passions, & plus particulièrement la douleur & la tristesse. Toute l'expression de la Musique

Françoise, dans le genre Pathétique, consiste dans les Sons traînés, rensorcés, glapissans, & dans une telle lenteur de mouvement, que tout sentiment de la Mesure y soit essacé. De-là vient que les François croient que tout ce qui est lent est Pathétique, & que tout ce qui est Pathétique doit être lent. Ils ont même des Airs qui deviennent gais & badins, ou tendres & Pathétiques, selon qu'on les chante vîte ou lentement. Tel est un Air si connu dans tout Paris, auquel on donne le premier caractère sur ces paroles: Il y a trente ans que mon cotillon traîne, &c. & le second sur celles ci: Quoi l vous partez sans que rien vous arrête, &c. C'est l'avantage de la Mélodie Françoise; elle sert à tout ce qu'on veut. Fiet avis, & , cum volet, arbor.

Mais la Musique Italienne n'a pas le même avantage: chaque Chant, chaque Mélodie a son caractère tellement propre, qu'il est impossible de l'en dépouiller. Son Pathétique d'Accent & de Mélodie se fait sentir en toute sorte de Mesure, & même dans les Mouvemens les plus viss. Les Airs François changent de caractère selon qu'on presse ou qu'on ralentit le mouvement: chaque Air Italien a son Mouvement tellement déterminé, qu'on ne peut l'altérer sans anéantir la Mélodie. L'Air ainsi désiguré ne change pas son caractère, il le perd; ce n'est plus du Chant, ce n'est rien.

Si le caractère du Pathétique n'est pas dans le mouvement, on ne peut pas dire non plus qu'il soit dans le Genre, ni dans le Mode, ni dans l'Harmonie; puisqu'il y a des morceaux également Pathétiques dans les trois Genres, dans les deux Modes, & dans toutes les Harmonies imaginables. Le vrai Pathétique est dans l'Accent passionné, qui ne se détermine point par les règles; mais que le génie trouve & que le cœur sent, sans que l'Art puisse, en aucune manière, en donner la loi.

PATTE A RÉGLER. f. f. On appelle ainfi un petit instrument de cuivre, composé de cinq petites rainures également espacées, attachées à un manche commun, par lesquelles on trace à la sois sur le papier, & le long d'une règle, cinq lignes parallèles qui forment une Portée, (Voyez Portée.)

PAVANE. f. f. Air d'une Danse ancienne du même nom, laquelle depuis longtems n'est plus en usage. Ce nom de Pavane lui sut donné parce que les figurans faisoient, en se regardant, une espèce de roue à

la manière des Paons. L'Homme se servoit, pour cette roue, de sa cape & de son épée qu'il gardoit dans cette Danse, & c'est par allusion à la vanité de cette attitude qu'on a fait le verbe réciproque se pavaner.

PAUSE. s. f. f. Intervalle de tems qui, dans l'exécution, doit se passer en filence par la Partie où la Pause est marquée. (Voyez TACET,

SILENCE.)

Le nom de Pause peut s'appliquer à des Silences de différentes durées; mais communément il s'entend d'une Mesure pleine. Cette Pause se marque par un demi-Bâton qui, partant d'une des lignes intérieures de la Portée, descend jusqu'à la moitié de l'espace compris entre cette ligne & la ligne qui est immédiatement au dessous. Quand on a plusieurs Pauses à marquer, alors on doit se servir des sigures dont j'ai parlé au mot Bâton, & qu'on trouve marquées Pl. D. Fig. 9.

A l'égard de la demi-Pause, qui vaut une Blanche, ou la moitié d'une Mesure à quatre Tems, elle se marque comme la Pause entière, avec cette différence que la Pause tient à une ligne par le haut, & que la demi-Pause y tient par le bas. Voyez, dans la même Figure 9, la distinction

de l'une & de l'autre.

Il faut remarquer que la Pause vaut toujours une Mesure juste, dans quelque espèce de Mesure qu'on soit; au lieu que la demi-Pause a une valeur sixe & invariable: de sorte que, dans toute Mesure, qui vaut plus ou moins d'une Ronde ou de deux Blanches, on ne doit point se servir de la demi-Pause pour marquer une demi-Mesure, mais des autres silences qui en expriment la juste valeur.

Quant à cette autre espèce de Pause connue dans nos anciennes Musiques sous le nom de Pauses initiales, parce qu'elles se plaçoient après la Clef, & qui servoient, non à exprimer des Silences, mais à déterminer le Mode; ce nom de Pauses ne leur sut donné qu'abusivement : c'est pourquoi je renvoie sur cet article aux mots Bâton & Mode.

PAUSER. v. n. Appuyer fur une fyllabe en chantant. On ne doit Pauser que sur les syllabes longues, & l'on ne Pause jamais sur les e muets.

PÉAN. f. m. Chant de victoire parmi les Grecs, en l'honneur des Dieux, & furtout d'Apollon.

- PENTACORDE. f. m. C'étoit chez les Grecs tantôt un Instrument à cinq cordes, & tantôt un ordre ou système formé de cinq Sons : c'est en ce dernier sens que la Quinte ou Diapente s'appelloit quelquesois Pentacorde.
- PENTATONON. f. m. C'étoit dans la Musique ancienne le nom d'un Intervalle que nous appellons a ujourd'hui Sixte-superflue. (Voyez Sixte.) Il est composé de quatre Tons, d'un semi-Ton majeur & d'un semi-Ton mineur, d'où lui vient le nom de Pentatonon, qui signifie cinq tons.
- PERFIDIE. f. f. Terme emprunté de la Musique Italienne, & qui fignisie une certaine affectation de faire toujours la même chose, de poursuivre toujours le même dessein, de conserver le même Mouvement, le même caractère de Chant, les mêmes Passages, les mêmes figures de Notes. (Voyez Dessein, Chant, Mouvement.) Telles sont les Basses-contraintes; comme celles des anciennes Chaconnes, & une infinité de manières d'Accompagnement contraint ou Persidié. Persidiato, qui dépendent du caprice des Compositeurs.

Ce terme n'est point usité en France, & je ne sais s'il a jamais été écrit en ce sens ailleurs que dans le Dictionnaire de Brossard.

PÉRIELESE f.f. Terme de Plain Chant. C'est l'interposition d'une ou plusseurs Notes dans l'intonation de certaines pièces de Chant, pour en assurer la Finale, & avertir le Chœur que c'est à lui de reprendre & poursuivre ce qui suit.

La Périelèse s'appelle autrement Cadence ou petite Neume, & se sait de trois manières, savoir; 1°. Par Circonvolution. 2°. Par Intercidence ou Diaptose. 3°. Ou par simple Duplication. Voyez ces mots.

- PERIPHERES. f. f. Terme de la Musique Grecque, qui fignisse une suite de Notes tant ascendantes que descendantes, & qui reviennent, pour ainsi dire, sur elles-mêmes. La Peripherès étoit formée de l'Anacamptos & de l'Euthia.
- PETTEIA. f. f. Mot Grec qui n'a point de correspondant dans notre langue, & qui est le nom de la dernière des trois parties dans lesquelles on subdivise la Mélopée. (Voyez Mélopée.)

La Petteia est, selon Aristide Quintilien, l'art de discerner les Sons dont on doit saire ou ne pas saire usage, ceux qui doivent être plus ou moins fréquens, ceux par où l'on doit commencer & ceux par où l'on doit finir.

C'est la Petteia qui constitue les Modes de la Musique; elle détermine le Compositeur dans le choix du genre de Mélodie relatif au mouvement qu'il veut peindre ou exciter dans l'ame, selon les personnes & selon les occasions. En un mot la Petteia, partie de l'Hermosménon qui regarde la Mélodie, est à cet égard ce que les Mœurs sont en Poesse.

On ne voit pas ce qui a porté les anciens à lui donner ce nom, à moins qu'ils ne l'aient pris de missime leur jeu d'Echecs; la Petteia dans la Musique étant une règle pour combiner & arranger les Sons, comme le jeu d'Echecs en est une autre pour arranger les Pièces appellées mirsu, Calculi.

PHILÉLIE. f. f. C'étoit chez les Grecs une forte d'Hymne ou de Chanson en l'honneur d'Apollon. (Voyez Chanson.)

PHONIQUE. f. f. Art de traiter & combiner les Sons fur les principes de l'Acoustique. (Voyez Acoustique.)

PHRASE. f. f. Suite de Chant ou d'Harmonie qui forme fans interruption un fens plus ou moins achevé, & qui se termine sur un repos par une Cadence plus ou moins parfaite.

Il y a deux espèces de Phrases musicales. En Mélodie la Phrase est constituée par le Chant, c'est-à-dire, par une suite de Sons tellement disposés, soit par rapport au Ton, soit par rapport au Mouvement, qu'ils fassent un tout bien lié, lequel aille se résoudre sur une Corde essencielle du Mode où l'on est.

Dans l'Harmonie, la Phrase est une suite régulière d'Accords tous liés entr'eux par des Dissonances exprimées ou sous-entendues; laquelle se résout sur une Cadence absolue, & selon l'espèce de cette Cadence: selon que le sens en est plus ou moins achevé, le repos est aussi plus ou moins parsait.

C'est dans l'invention des Phrases musicales, dans leurs proportions, dans leur entrelacement, que consistent les véritables beautés de la Musique. Un Compositeur qui ponctue & phrase bien, est un homme d'esprit: un Chanteur qui sent, marque bien ses Phrases; & leur accent est un homme de goût: mais celui qui ne sait voir & rendre que les Notes,

les Tons, les Tems, les Intervalles, fans entrer dans le sens des Phrases, quelque sur, quelque exact d'ailleurs qu'il puisse être, n'est qu'un Croque-sol.

PHRYGIEN. adj. Le Mode Phrygien est un des quatre principaux & plus anciens Modes de la Musique des Grecs. Le caractère en étoit ardent, fier, impétueux, véhément, terrible. Aussi étoit-ce, selon Athénée, fur le Ton ou Mode Phrygien que l'on sonnoit les Trompettes & autres Instrumens militaires.

Ce Mode inventé, dit-on, par Marsyas Phrygien, occupe le milieu entre le Lydien & le Dorien; & sa Finale est à un Ton de distance de celles de l'un & de l'autre.

- PIECE. f. f. Ouvrage de Musique d'une certaine étendue, quelquefois d'un seul morceau & quelquesois de plusieurs, formant un ensemble
 & un tout sait pour être exécuté de suite. Ainsi une Ouverture est une
 Pièce, quoique composée de trois morceaux, & un Opéra même est
 une Pièce, quoique divisée par Actes. Mais outre cette acception générique, le mot Pièce en a une plus particulière dans la Musique Instrumentale, & seulement pour certains Instrumens, tels que la Viole &
 le Clavecin. Par exemple, on ne dit point une Pièce de Violon; s'on
 dit une Sonate: & s'on ne dit guère une Sonate de Clâvecin, s'on dit
 une Pièce.
- PIED. f. m. Mesure de Tems ou de quantité, distribuée en deux ou plusieurs valeurs égales ou inégales. Il y avoit dans l'ancienne Mu-fique cette dissérence des Tems aux Pieds, que les Tems étoient comme les Points ou élémens indivisibles, & les Pieds les premiers composés de ces élémens. Les Pieds, à leur tour, étoient les élémens du Mètre ou du Rhythme.

Il y avoit des *Pieds* simples, qui pouvoient seulement se diviser en Tems, & de composés, qui pouvoient se diviser en d'autres *Pieds*, comme le Chorian be, qui pouvoit se résoudre en un Trochée & une l'ambe: l'Îonique & un Pyrrique & un Spondée, &c.

Il y avoit des Pieds Rhythmiques, dont les quantités relatives & dérerminées étoient propres à établir des rapports agréables, comme égales, doubles, sesquialtères, sesquirierces, &c. & de non Rhythmiques, entre lesquels les rapports étoient vagues, incertains, peu sensibles; tels, par exemple, qu'on en pourroit former de mots François, qui, pour quelques syllabes brèves ou longues, en ont une infinité d'autres sans valeur déterminée, ou qui, brèves ou longues seulement dans les règles des Grammairiens, ne sont sensibles comme telles, ni par l'oreille des Poètes, ni dans la pratique du Peuple.

PINCÉ. f. m. Sorte d'agrément propre à certains Instrumens, & surtout au Clavecin: il se fait, en battant alternativement le Son de la Note écrite avec le Son de la Note insérieure, & observant de commencer & sinir par la Note qui porte le Pincé. Il y a cette dissérence du Pincé au Tremblement ou Trille que celui-ci se bat avec la Note supérieure, & le Pincé avec la Note insérieure. Ainsi le Trille sur se bat sur l'ut & sur le re, & le Pincé sur le même ut, se bat sur l'ut & sur le si. Le Pincé est marqué, dans les Pièces de Couperin, avec une petite croix sort semblable à celle avec laquelle on marque le Trille dans la Mussique ordinaire. Voyez les signes de l'un & de l'autre à la tête des Pièces de cet Auteur.

PINCER. v. a. C'est employer les doigts au lieu de l'Archet pour faire sonner les Cordes d'un Instrument. Il y a des Instrumens à Cordes qui n'ont point d'Archet, & dont on ne joue qu'en les pinçant; tels sont le Sistre, le Luth, la Guittarre: mais on pince aussi quelquesois ceux où l'on se sert ordinairement de l'Archet, comme le Violon & le Violoncelle; & cette manière de jouer, presque inconnue dans la Musique Françoise, se marque dans l'Italienne par le mot Pizzicato.

PIQUÉ, adj. pris adverbialement. Manière de jouer en pointant les Notes & marquant fortement le Pointé.

Notes piquées font des suites de Notes montant ou descendant diatoniquement, ou rebattues sur le même Degré, sur chacune desquelles on met un Point, quelquesois un peu allongé pour indiquer qu'elles doivent être marquées égales par des coups de langue ou d'Archet secs & détachés, sans retirer ou repousser l'Archet, mais en le faisant passer en frappant & sautant sur la Corde autant de sois qu'il y a de Notes, dans le même sens qu'on a commencé.

- PIZZICATO. Ce mot écrit dans les Musiques Italiennes avertit qu'il faut Pincer. (Voyez PINCER.)
- PLAGAL. adj. Ton ou Mode Plagal. Quand l'Octave se trouve divisée arithmétiquement, suivant le langage ordinaire; c'est-à-dire, quand la Quarte est au grave & la Quinte à l'aigu, on dit que le Ton est Plagal, pour le distinguer de l'authentique où la Quinte est au grave & la Quarte à l'aigu.

Supposons l'Octave A a divisée en deux parties par la Dominante E. Si vous modulez entre les deux la, dans l'espace d'une Octave, & que vous fassiez votre Finale sur l'un de ces la, votre Mode est Authentique. Mais si, modulant de même entre ces deux la, vous faites votre Finale sur la Dominante mi, qui est intermédiaire, ou que, modulant de la Dominante à son Octave, vous fassiez la Finale sur la Tonique intermédiaire, dans ces deux cas le Mode est Plagal.

Voilà toute la différence, par laquelle on voit que tous les Tons font réellement Authentiques, & que la distinction n'est que dans le Diapason du Chant & dans le choix de la Note sur laquelle on s'arrête, qui est toujours la Tonique dans l'Authentique, & le plus souvent la Dominante dans le Plagal.

L'étendue des Voix, & la division des Parties a fait disparoître ces distinctions dans la Musique; & on ne les connoît plus que dans le Plain-Chant. On y compte quatre Tons Plagaux ou Collatéraux; savoir, le second, le quatrième, le sixième & le huitième; tous ceux dont le nombre est pair. (Voyez Tons de L'Église.)

PLAIN-CHANT. f. m. C'est le nom qu'on donne dans l'Église Romaine au Chant Ecclésiastique. Ce Chant, tel qu'il subssiste encore aujourd'hui, est un reste bien désiguré, mais bien précieux, de l'ancienne Musique Grecque, laquelle, après avoir passé par les mains des barbares, n'a pû perdre encore toutes ses premières beautés. Il lui en reste assez pour être de beaucoup présérable, même dans l'état où il est actuellement, & pour l'usage auquel il est destiné, à ces Musiques estéminées & théâtrales, ou maussades & plates, qu'on y substitue en quelques Églises, sans gravité, sans goût, sans convenance, & sans respet pour le lieu qu'on ose ainsi prosaner.

Le tems où les Chrétiens commencèrent d'avoir des Églises & d'y chanter des Pseaumes & d'autres Hymnes, sut celui où la Musique avoit déjà perdu presque toute son ancienne énergie par un progrès dont j'ai exposé ailleurs les causes. Les Chrétiens s'étant saiss de la Musique dans l'état où ils la trouvèrent, lui ôtèrent encore la plus grande force qui lui étoit restée; scavoir, celle du Rhythme & du Mètre, lorsque, des vers auxquels elle avoit toujours été appliquée, ils la transportèrent à la prose des Livres Sacrés, ou à je ne sais quelle barbare Poésie, pire pour la Musique que la prose même. Alors l'une des deux parties constitutives s'évanouit, & le Chant se traînant, uniformement & sans aucune espèce de Mesure, de Notes en Notes presque égales, perdit avec sa marche rhythmique & cadencée toute l'énergie qu'il en recevoit. Il n'y eut plus que quelques Hymnes dans lesquelles, avec la Prosodie & la quantité des Pieds, conservés, on sentit encore un peu la cadence du vers; mais ce ne fut plus là le caractère général du Plain-Chant, dégénéré le plus souvent en une Psalmodie toujours monotone & quelquefois ridicule, fur une Langue telle que la Latine, beaucoup moins harmonieuse & accentuée que la Langue Grecque.

Malgré ces pertes si grandes, si essencielles, le Plain-Chant conservé d'ailleurs par les Prêtres dans son caractère primitif, ainsi que tout ce qui est extérieur & cérémonie dans leur Église, offre encore aux connoisseurs de précieux stragmens de l'ancienne Mélodie & de ses divers Modes, autant qu'elle peut se faire sentir sans Mesure & sans Rhythme, & dans le seul Genre Diatonique qu'on peut dire n'être, dans sa pureté, que le Plaint-Chant. Les divers Modes y conservent leurs deux distinctions principales; l'une par la différence des Fondamentales ou Toniques, & l'autre par la différente position des deux semi-Tons, selon le Degré du système Diatonique naturel où se trouve la Fondamentale, & selon que le Mode Authentique ou Plagal représente les deux Tétracordes conjoints ou disjoints. (Voyez Systemes, Tétracordes, Tons de L'Église.)

Ces Modes, tels qu'ils nous ont été transmis dans les anciens Chants Eccléfiastiques, y conservent une beauté de caractère & une variété d'affections bien sensibles aux connoisseurs non prévenus, & qui ont

conservé quelque jugement d'oreille pour les systèmes mélodieux établis sur des principes différens des nôtres : mais on peut dire qu'il n'y a rien de plus ridicule & de plus plat que ces Plains-Chants accommodés à la moderne, pretintaillés des ornemens de notre Musique, & modulés sur les Cordes de nos Modes : comme si l'on pouvoit jamais marier notre système harmonique avec celui des Modes anciens, qui est établi sur des principes tout différens. On doit savoir gré aux Evêques, Prévôts & Chantres qui s'opposent à ce barbare mélange, & desirer, pour le progrès & la perfection d'un Art, qui n'est pas, à beaucoup près, au point où l'on croit l'avoir mis, que ces précieux restes de l'antiquité soient fidèlement transmis à ceux qui auront assez de talent & d'autorité pour enrichir le système moderne. Loin qu'on doive porter notre Musique dans le Plain-Chant, je suis persuadé qu'on gagneroit à transporter le Plain-Chant dans notre Musique; mais il faudroit avoir pour cela beaucoup de goût, encore plus de savoir, & sur-tout être exempt de préjugés.

Le Plain-Chant ne se Note que sur quatre lignes, & l'on n'y emploie que deux Clefs, savoir la Clef d'ut & la Clef de fa; qu'une seule Transposition, savoir un Bémol; & que deux figures de Notes, savoir la Longue ou Quarrée, à laquelle on ajoûte quelquesois une queue, &

la Brève qui est en losange.

Ambroise, Archevêque de Milan, sut, à ce qu'on piétend, l'inventeur du Plain-Chant; c'est-à-dire qu'il donna le premier une forme & des règles au Chant ecclésiastique pour l'approprier mieux à son objet, & le garantir de la barbarie & du dépérissement où tomboit de son tens la Musque. Grégoire, Pape, le persectionna & lui donna la forme qu'il conserve encore aujourd'hui à Rome & dans les autres Eglises où se pratique le Chant Romain. L'Eglise Gallicane n'admit qu'en partie avec beaucoup de peine & presque par force le Chant Grégorien. L'extrait suivant d'un Ouvrage du tems même, imprimé à Francsort en 1594, contient le détail d'une ancienne querelle sur le Plain-Chant, qui s'est renouvellée de nos jours sur la Musque, mais qui n'a pas eu le même issue. Dieu sasse un grand Charlemagne.

» Le très-pieux Roi Charles étant retourné célébrer la Pâque à

» Rome avec le Seigneur Apostolique, il s'émut, durant les sêtes, une » querelle entre les Chantres Romains & les Chantres François. Les » François prétendoient chanter mieux & plus agréablement que les » Romains. Les Romains, se disant les plus savans dans le Chant ec-» cléfiastique, qu'ils avoient appris du Pape Saint Grégoire, accu-» soient les François de corrompre, écorcher & défigurer le vrai » Chant. La dispute ayant été portée devant le Seigneur Roi, les » François qui se tenoient forts de son appui, insultoient aux Chantres » Romains. Les Romains, fiers de leur grand savoir, & comparant la » Doctrine de Saint Grégoire à la rusticité des autres, les traitoient » d'ignorans, de rustres, de sots, & de grosses bêtes. Comme cette al->> tercation ne finissoit point, le très-pieux Roi Charles dit à ses Chan-» tres : déclarez-nous quelle est l'eau la plus pure & la meilleure, celle , qu'on prend à la source vive d'une fontaine, ou celle des rigoles qui " n'en découlent que de bien loin? Ils dirent tous que l'eau de la fource » étoit la plus pure & celle des rigoles d'autant plus altérée & fale » qu'elle venoit de plus loin. Remontez donc, reprit le Seigneur Roi 33 Charles, à la fontaine de Saint Grégoire dont vous avez évidem-» ment corrompu le Chant. Enfuite le Seigneur Roi demanda au Pape Adrien des Chantres pour corriger le Chant François, & le Pape » lui donna Théodore & Benoît, deux Chantres très-favans & instruits » par Saint Grégoire même : il lui donna aussi des Antiphoniers de » Saint Grégoire qu'il avoit notés lui-même en Note Romaine. De ces » deux Chantres, le Seigneur Roi Charles, de retour en France, en en-" voya un à Metz & l'autre à Soissons, ordonnant à tous les Maîtres de Chant des Villes de France de leur donner à corriger les Antipho-» niers, & d'apprendre d'eux à Chanter. Ainsi furent corrigés les Anti-» phoniers François que chacun avoit altérés par des additions & retran-» chemens à sa mode, & tous les Chantres de France apprirent le Chant » Romain, qu'ils appellent maintenant Chant François; mais quant » aux Sons tremblans, flattés, battus, coupés dans le Chant, les Fran-» cois ne purent jamais bien les rendre, faisant plutôt des chevrotte-» mens que des roulemens, à cause de la rudesse naturelle & barbare » de leur gosier. Du reste, la principale école de Chant demeura tou» jours à Metz, & autant le Chant Romain surpasse celui de Metz,
» autant le Chant de Metz surpasse celui des autres écoles Françoises,
» Les Chantres Romains apprirent de même aux Chantres François à
» s'accompagner des Instrumens; & le Seigneur Roi Charles, ayant de» rechef amené avec soi en France des Maîtres de Grammaire & de
» calcul, ordonna qu'on établit partout l'étude des Lettres; car avant
» ledit Seigneur Roi l'on n'avoit en France aucune connoissance des
» Arts libéraux.

Ce passage est si curieux que les Lecteurs me sauront gré, sans doute, d'en transcrire ici l'original.

Et reversus est Rex piissimus Carolus, & celebravit Romæ Pascha cum Domno Apostolico. Ecce orta est contentio per dies festos Pascha inter Cantores Romanorum & Gallorum. Dicebant se Galli melius cantare & pulchriùs quam Romani. Dicebant se Romani do Elissime cantilenas ecclesiasticas proferre, sicut docti fuerant à Sancto Gregorio Papa, Gallos corrupte cantare, & cantilenam sanam destruendo dilacerare. Quæ contentio ante Domnum Regem Carolum pervenit. Galli verò propter securitatem Domni Regis Caroli valde exprobrabant Cantoribus Romanis, Romani verò propter auctoritatem magnæ doctrinæ eos stultos, rusticos & indoctos velut bruta animalia affirmabant, & doctrinam Sancti Gregorii præferebant rusticitati eorum : & cum altercatio de neutra parte finiret, ait Domnus piissimus Rex Carolus ad suos Cantores: Dicite palam quis purior est. & quis melior, aut fons vivus, aut rivuli ejus longe decurrentes? Responderunt omnes una voce, fontem, velut caput & originem, puriorem esse; rivulos autem ejus quanto longiús a fonte recesserint, tanto turbulentos & sordibus ac immunditiis corruptos; & ait Domnus Rex Carolus: Revertimini vos ad fontem Sancti Gregorii, quia manifeste corrupistis cantilenam ecclesiasticam. Mox petiit Domnus Rex Carolus ab Adriano Papa Cantores qui Franciam corrigerent de Cantu. At ille dedit ei Theodorum & Benedictum doctissimos Cantores qui a Sancto Gregorio eruditi fuerant. tribuitque Antiphonarios Sancti Gregorii, quos ipse notaverat nota Romand: Domnus verò Rex Carolus revertens in Franciam misit unum Cantorem in Metis Civitate, alterum in Suessonis Civitate, pracipiens de omnibus Civitatibus Franciæ Magistros scholæ Antiphonarios eis ad corrigendum tradere, & ab eis discere cantare. Correcti sunt ergo Antiphonarii Francorum, quos unusquisque pro suo arbitrio vitiaverat, addens vel minuens; & omnes Franciæ Cantores didicerunt notam Romanam quam nunc vocant notam Franciscam: excepto quòd tremulas vel vinnulas, sivè collisibiles vel secabiles voces in Cantu non poterant perfecté exprimere Franci, naturali voce barbarica frangentes in gutture voces, quam potius exprimentes. Majus autem Magisterium Cantandi in Metis remansit; quantùmque Magisterium Romanum superat Metense in arte Cantandi, tantò superat Metensis Cantilena cateras scholas Gallorum. Similiter erudierunt Romani Cantores supradictos Cantores Francorum in arte organandi; & Domnus Rex Carolus iterum à Româ artis grammatica & computatoria Magistros secum adduxit in Franciam, & ubique studium litterarum expandere justit. Ante ipsum enim Domnum Regem Carolum in Gallia nullum studium fuerat liberalium Artium. Vide Annal. & Hist. Francor. ab an. 708. ad an. 990. Scriptores coætaneos. impr. Francofurti 1594. sub vità Caroli magni,

PLAINT E. f. f. (Voyez Accent.)

PLEIN-CHANT. (Voyez PLAIN-CHANT.)

PLEIN-JEU, se dit du Jeu de l'Orgue, lorsqu'on a mis tous les registres, & aussi lorsqu'on remplit toute l'Harmonie; il se dit encore des Instrumens d'archet, lorsqu'on en tire tout le Son qu'ils peuvent donner.

PLIQUE. s. f. f. Plica, forte de Ligature dans nos anciennes Musiques.

La Plique étoit un signe de retardement ou de lenteur (fignum morositatis, dit Muris.) Elle se faisoit en passant d'un Son à un autre, depuis le semi-Ton jusqu'à la Quinte, soit en montant, soit en descendant; & il y en avoit de quatre sortes.

1. La Plique longue ascendante est une figure quadrangulaire avec un seul trait ascendant à droite, ou avec

deux traits dont celui de la droite est le plus grand. 2. La Plique longue descendante a deux traits descendans dont celui de la droite est le plus grand 3. La Plique brève ascendante a le trait montant de la gauche

gauche plus long que celui de la droite . 4. Et la descendante a le trait descendant de la gauche plus grand que celui de la droite

POINCT ou POINT. f. m. Ce mot en Musique signisse plusieurs choses dissérentes.

Il y a dans nos vieilles Musiques six sortes de Points, savoir; Point de perfection, Point d'impersection, Point d'accroissement, Point de division, Point de translation, & Point d'altération.

I. Le Point de perfection appartient à la division ternaire. Il rend parsaire toure Note suivie d'une autre Note moindre de la moitié par sa figure : alors, par la force du Point intermédiaire, la Note précédente vaut le triple au lieu du double de celle qui suit.

II. Le Point d'impersection placé à la gauche de la Longue, diminue sa valeur, quelquesois d'une conde ou semi-Brève, quelquesois de deux. Dans le premier cas, on met une Ronde entre la Longue & le Point; dans le second, on met deux Rondes à la droite de la Longue.

III. Le Point d'accroissement appartient à la division binaire, & entre deux Notes égales, il fait valoir à celle qui précède le double de celle qui suit.

IV. Le Point de division se met avant une semi-Brève suivie d'une Brève dans le Tems parsait. Il ôte un Tems à cette Brève, & fait qu'elle ne vaut plus que deux Rondes au lieu de trois.

V. Si une Ronde entre deux *Points* se trouve suivie de deux ou plusieurs Brèves en Tems imparsait, le second point transsère sa fignification à la dernière de ces Brèves, la rend parsaite & la fait valoir trois Tems. C'est le *Point* de translation.

VI. Un Point entre deux Rondes, placées elles-mêmes entre deux Brèves ou Quarrées dans le Tems parfait, ôte un Tems à chacune de ces deux Brèves; de forte que chaque Brève ne vaut plus que deux Rondes, au lieu de trois. C'est le Point d'altération.

Ce même Point devant une Ronde suivie de deux autres Rondes entre deux Brèves ou Quarrées double la valeur de la dernière de ces Rondes.

Ccc

Comme ces anciennes divisions du Tems en parsait & imparsait ne font plus d'usage dans la Musique, toutes ces significations du Point, qui, à dire vrai, sont fort embrouillées, se sont abolies depuis longtems.

Aujourd'hui le Point, pris comme valeur de Note, vaut toujours la moitié de celle qui le précède. Ainfi après la Ronde le Point vaut une Blanche, après la Blanche une Noire, après la Noire une Croche, &c. Mais cette manière de fixer la valeur du Point n'est surment pas la meilleure qu'on eut pû imaginer, & cause souvent bien des embarras inutiles.

POINT-D'ORGUE ou POINT-DE-REPQS, est une autre espèce de Point dont j'ai parlé au mot Couronne. C'est relativement à cette espèce de Point qu'on appelle généralement Points d'Orgue ces sortes de Chants, mesurés ou non mesurés, écrits ou non écrits, & toures ces successions harmoniques qu'on fait passer sur une seule Note de Basse toujours prolongée. (Voyez CADENZA.)

Quand ce même Point surmonté d'une Couronne s'écrit sur la dernière Note d'un Air ou d'un morceau de Musique, il s'appelle alors Point final.

Ensin il y a encore une autre espèce de Points, appellés Points détachés, lesquels se placent immédiatement au-dessus ou au - dessous de la tête des Notes; on en met presque toujours plusieurs de suite, & cela avertit que les Notes ainsi ponctuées doivent être marquées par des coups de langue ou d'archet égaux, secs & détachés.

POINTER. v. a. C'est, au moyen du Point, rendre alternativement longues & brèves des suites de Notes naturellement égales, telles, par exemple, qu'une suite de Croches. Pour les Pointer sur la Note, on ajoute un Point après la première, une double-Croche sur la seconde, un Point après la troisième, puis une double-Croche, & ainsi de suite. De cette manière elles gardent de deux en deux la même valeur qu'elles avoient auparavant; mais cette valeur se distribue inégalement entre les deux Croches; de sorte que la première ou Longue en a les trois quarts, & la seconde ou Brève l'autre quart. Pour les Pointer dans

l'exécution, on les passe inégales selon ces mêmes proportions, quand même elles seroient notées égales.

Dans la Musique Italienne toutes les Croches sont toujours égales, à moins qu'elles ne soient marquées Pointées. Mais dans la Musique Françoise on ne fait les Croches exactement égales que dans la Mefure à quatre Tems; dans toutes les autres, on les pointe toujours un peu à moins qu'il ne soit écrit Croches égales.

- POLYCEPHALE. adj. Sorte de Nome pour les flûtes en l'honneur d'Apollon. Le Nome Polycéphale fut inventé, felon les uns, par le fecond Olympe Phrygien, descendant du fils de Marsyas, & felon d'autres, par Cratès disciple de ce même Olympe.
- POLYMNASTIE, ou POLYMNASTIQUE, adj. Nome pour les Flûtes, inventé, felon les uns, par une femme nommée Polymneste, & felon d'autres, par Polymnestus, fils de Mélès Colophonien.
- PONCTUER. v. a. C'est, en terme de composition, marquer les repos plus ou moins parsaits, & diviser tellement les Phrases qu'on sente par la Modulation & par les Cadences leurs commencemens, leurs chûtes, & leurs liaisons plus ou moins grandes, comme on sent tout cela dans le discours à l'aide de la ponctuation.
- PORT-DE-VOIX. f. m. Agrément du Chant, lequel se marque par une petite Note appellée en Italien Appoggiatura, & se pratique, en montant diatoniquement d'une Note à celle qui la suit, par un coup de gosser dont l'effet est marqué dans la Planche B. Fig. 13.
- PORT DE VOIX JETTÉ, se sait, lorsque, montant diatoniquement d'une Note à sa Tierce, on appuie la troissème Note fur le son de la seconde, pour saire sentir seulement cette troissème Note par un coup de gosser redoublé, tel qu'il est marqué Pl. B. Fig. 13.
- PORTÉE. s. f. La Portée ou Ligne de Musique est composée de cinq lignes parallèles, sur lesquelles ou entre lesquelles les diverses C cc ij

Positions des Notes en marquent les Intervalles ou Degrés. La Portée du Plain-Chant n'a que quatre Lignes : elle en avoit d'abord huit, felon Kircher, marquées chacune d'une lettre de la Gamme, de sorte qu'il n'y avoit qu'un Degré conjoint d'une Ligne à l'autre. Lorsqu'on doubla les Degrés en plaçant aussi des Notes dans les Intervalles, la Portée de huit Lignes, réduite à quatre, se trouva de la même étendue qu'auparavant.

A ce nombre de cinq Lignes dans la Musique, & de quatre dans le Plain-Chant, on en ajoute de postiches ou accidentelles quand cela est nécessaire & que les Notes passent en haut ou en bas l'étendue de la Portée. Cette étendue, dans une Portée de Musique, est en tout d'onze Notes sormant dix Degrés diatoniques; & dans le Plain-Chant, de neus Notes sormant huit Degrés. (Voyez CLEF, NOTES, LIGNES.)

POSITION. f. f. Lieu de la Portée où est placée une Note pour fixer le Degré d'élevation du Son qu'elle représente.

Les Notes n'ont, par rapport aux Lignes, que deux différentes Positions; savoir, sur une Ligne ou dans un espace, & ces Positions sont toujours alternatives lorsqu'on marche diatoniquement. C'est ensuite le lieu qu'occupe la Ligne même ou l'espace dans la Portée & par rapport à la Clef qui détermine la véritable Position de la Note dans le Clavier général.

On appelle aussi Position dans la Mesure le Tems qui se marque en frappant, en baissant ou posant la main, & qu'on nomme plus communément le Frappé. (Voyez Thesis.)

Enfin l'on appelle Position dans le jeu des Instrumens à manche, le lieu où la main se pose sur le manche, selon le Ton dans lequel on veut jouer. Quand on a la main tout au haut du manche contre le stillet, en sorte que l'index pose à un Ton de la Corde-à-jour, c'est la Position naturelle. Quand on démanche on compte les Positions par les Degrés diatoniques dont la main s'éloigne du fillet.

PRÉLUDE. f. m. Morceau de Symphonie qui fert d'introduction & de préparation à une Pièce de Mulique. Ainfi les Ouvertures d'Opera

font des Préludes; comme aussi les Ritournelles qui sont assez souvent au commencement des Scènes & Monologues.

Prélude est encore un trait de Chant qui passe par les principales Cordes du Ton, pour l'annoncer, pour vérifier si l'instrument est d'accord, &c. Voyez l'Article suivant.

PRÉLUDER. v. n. C'est en général chanter ou jouer quelque trait de fantaisse irrégulier & assez court, mais passant par les Cordes essencielles du Ton, soit pour l'établir, soit pour disposer sa Voix ou bien poser sa main sur un Instrument, avant de commencer une Pièce de Musique.

Mais sur l'Orgue & sur le Clavecin l'Art de Préluder est plus considérable. C'est composer & jouer impromptu des Pièces chargées de tout ce que la Composition a de plus savant en Dessein, en Fugue, en Imitation, en Modulation & en Harmonie. C'est sur-tout en préludant que les grands Musiciens, exempts de cet extrême asservissement aux règles que l'œil des critiques leur impose sur le papier, font briller ces Transitions savantes qui ravissent les Auditeurs. C'est là qu'il ne suffit pas d'être bon Compositeur, ni de bien posséder son Clavier, ni d'avoir la main bonne & bien exercée, mais qu'il faut encore abonder de ce feu de génie & de cet esprit inventif qui font trouver & traiter sur le champ les sujets les plus favorables à l'Harmonie & les plus flatteurs à l'oreille. C'est par ce grand Art de Préluder que brillent en France les excellens Organistes, tels que sont maintenant les Sieurs Calvière & Daquin, surpassés toutesois l'un & l'autre par M. le Prince d'Ardore, Ambassadeur de Naples, lequel, pour la vivacité de l'invention & la force de l'exécution, efface les plus illustres Artistes, & fait à Paris l'admiration des connoisseurs.

PRÉPARER.)

PRÉPARER. v. a. Préparer la Dissonance, c'est la traiter dans l'Harmonie de manière qu'à la faveur de ce qui précède, elle soit moins dure à l'oreille qu'elle ne seroit sans cette précaution: selon cette désinition toute Dissonance veut être préparée. Mais lorsque pour Préparer

une Dissonance, on exige que le Son qui la forme ait fait consonnance auparavant, alors il n'y a sondamentalement qu'une seule Dissonance qui se Prépare, savoir la Septième; encore cette Préparation n'est-elle point nécessaire dans l'Accord sensible, parce qu'alors la Dissonance étant caractéristique, & dans l'Accord & dans le Mode, est suffisamment annoncée; que l'oreille s'y attend, la reconnoît, & ne se trompe ni sur l'Accord ni sur son son son saturel. Mais lorsque la Septième se fait entendre sur un Son son sondamental qui n'est pas essenciel au Mode, on doit la Préparer pour prévenir toute équivoque, pour empêcher que l'oreille de l'écoutant ne s'égare; & comme cet Accord de septième se renverse & se combine de plusieurs manières, de-là naissent aussi diverses manières apparentes de Préparer, qui, dans le sond, reviennent pourtant toujours à la même.

Il faut confidérer trois choses dans la pratique des Dissonances; favoir, l'Accord qui précède la Dissonance, celui où elle se trouve, & celui qui la suit. La Préparation ne regarde que les deux premiers; pour le troissème, vovez Sauver.

Quand on veut préparer reguliérement une Dissonnance, il faut choifir, pour arriver à son Accord, une telle marche de Basse-sondamentale, que le Son qui sorme la Dissonnance, soit un prolongement dans le Tems fort d'une Consonnance frappée sur le Tems soible dans l'Accord précédent; c'est ce qu'on appelle Syncoper. (Voyez Syncope.)

De cette Préparation réfultent deux avantages; favoir, 1. Qu'il y a nécessairement liaison harmonique entre les deux Accords, puisque la Dissonnance elle-même forme cette liaison; & 2. Que cette Dissonnance, n'étant que le prolongement d'un Son consonnant, devient beaucoup moins dure à l'oreille, qu'elle ne le seroit sur un Son nouvellement frappé. Or c'est-là tout ce qu'on cherche dans la Préparation. (Voyez CADENCE, DISSONNANCE, HARMONIE.)

On voit par ce que je viens de dire, qu'il n'y a aucune Partie destinée spécialement à Préparer la Dissonnance, que celle même qui la fait entendre : de sorte que si le Dessus sonne la Dissonnance, c'est à lui de syncoper; mais si la Dissonnance est à la Basse, il saut que la Basse syncoper;

cope. Quoiqu'il n'y ait rien là que de très-simple, les Maîtres de Composition ont surieusement embrouillé tout cela.

Il y a des Dissonnances qui ne se préparent jamais; telle est la Sixte ajoutée: d'autres qui se préparent fort rarement; telle est la Septieme-diminuée.

- PRESTO. adv. Ce mot, écrit à la tête d'un morceau de Musique indique le plus prompt & le plus animé des cinq principaux Mouvemens établis dans la Musique Italienne. Presto fignisie Vite. Quelquesois on marque un Mouvement encore plus presté par le superlatif Prestissimo.
- PRIMA INTENZIONE. Mot technique Italien, qui n'a point de correspondant en François, & qui n'en a pas besoin, puisque l'idée que ce mot exprime n'est pas connue dans la Musique Françoise. Un Air, un morceau di Prima intenzione, est celui qui s'est formé tout d'un coup tout entier & avec toutes ses Parties dans l'esprit du Compofiteur, comme Pallas sortit toute armée du cerveau de Jupiter. Les morceaux di Prima intenzione sont de ces rares coups de génie, dont toutes les idées sont si étroitement liées qu'elles n'en font, pour ainsi dire, qu'une seule, & n'ont pu se présenter à l'esprit l'une sans l'autre. Ils sont semblables à ces périodes de Cicéron longues, mais éloquentes, dont le fens, fuspendu pendant toute leur durée, n'est déterminé qu'au dernier mot, & qui, par conséquent, n'ont formé qu'une seule pensée dans l'esprit de l'Auteur. Il y a dans les Arts des inventions produites par de pareils efforts de geme, & dont tous les raisonnemens, intimement unis l'un à l'autre, n'ont pu se faire successivement, mais se sont nécessairement offerts à l'esprit tout à la sois, puisque le premier sans le dernier n'auroit eu aucun sens. Telle est, par exemple, l'invention de cette prodigieuse machine du Métier à bas, qu'on peut regarder, dit le Philosophe qui l'a décrite dans l'Encyclopédie, comme un seul & unique raisonnement dont la fabrication de l'ouvrage est la conclusion. Ces sortes d'opérations de l'entendement, qu'on explique à peine, même par l'analyse, sont des pro liges pour la raison, & ne se conçoivent que par les génies capables de les produire : l'effet en est toujours proportionné à l'effort de tete qu'ils

ont coûté, & dans la Musique les morceaux di Prima intenzione sont les seuls qui puissent causer ces extases, ces ravissemens, ces élans de l'ame qui transportent les auditeurs hors d'eux-mêmes. On les sent, on les devine à l'instant, les connoisseurs ne s'y trompent jamais. A la suire d'un de ces morceaux sublimes, faites passer un de ces Airs décousus, dont toutes les Phrases ont été composées l'une après l'autre, ou ne sont qu'une même phrase promenée en différens Tons, & dont l'Accompagnement n'est qu'un Remplissage fait après coup; avec quelque goût que ce dernier morceau soit composé, si le souvenir de l'autre vous laisse quelque attention à lui donner, ce ne sera que pour en être glacés, transs, impatientés. Après un Air di Prima intenzione, toute autre Musique est sans effet.

- PRISE. Lepfis. Une des parties de l'ancienne Mélopée. (Voyez Mélopeé.)
- PROGRESSION. f. f. Proportion continue, prolongée au-delà de trois termes. (Voyez Proportion.) Les suites d'Intervalles égaux font toutes en Progressions, & c'est en identifiant les termes voisins de dissérentes Progressions, qu'on parvient à completter l'Echelle Diatonique & Chromatique, au moyen du Tempérament. (Voyez Tempérament.)
- PROLATION. f. f. C'est dans nos anciennes Musiques une manière de déterminer la valeur des Notes semi-Brèves sur celle de la Brève, ou des Minimes sur celle de la semi-Brève. Cette Prolation se marquoit après la Clef, & quelquesois après le signe du Mode, par un cercle ou un demi-cercle, ponctué ou non ponctué, selon les règles suivantes.

Considérant toujours la division sous-triple comme la plus excellente, ils divisoient la *Prolation* en parfaite & imparfaite, & l'une & l'autre en majeure & mineure, de même que pour le Mode.

La Prolation parfaite étoit pour la Mesure ternaire, & se marquoit par un Point dans le cercle quand elle étoit majeure; c'est-à-dire, quand elle indiquoit le rapport de la Brève à la semi-Brève : ou par un Point dans un demi-cercle quand elle étoit mineure; c'est-à-dire, quand elle indiquoit

Ddd

indiquoit le rapport de la femi - Brève à la Minime. (Voyez Pl. B. Fig. 9. & 11.

La Prolation imparfaite étoit pour la Mesure binaire, & se marquoit comme le Tems par un simple cercle quand elle étoit majeure; ou par un demi-cercle quand elle étoit mineure; même Pl. Fig. 10 & 12.

Depuis on ajoûta quelques autres signes à la Prolation parsaite: outre le cercle & le demi-cercle on se servit du Chiffre ? pour exprimer la valeur de trois Rondes ou semi-Brèves, pour celle de la Brève ou Quarrée; & du Chiffre ? pour exprimer la valeur de trois Minimes ou Blanches, pour la Ronde ou semi-Brève

Aujourd'hui toutes les *Prolations* font abolies; la division sous-double l'a emporté sur la sous-ternaire; & il faut avoir recours à des exceptions & à des signes particuliers, pour exprimer le partage d'une Note quelconque en trois autres Notes égales. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

On lit dans le Dictionnaire de l'Académie que Prolation fignifie Roulement. Je n'ai point lû ailleurs ni ouï dire que ce mot ait jamais eu ce sens-là.

PROLOGUE s.m. Sorte de petit Opera qui précède le grand, l'annonce & lui sert d'introduction. Comme le sujet des Prologues est ordinairement élevé, merveilleux, ampoulé, magnifique & plein de louanges, la Musique en doit être brillante, harmonieuse, & plus imposante que tendre & pathétique. On ne doit point épuiser sur le Prologue les grands mouvemens qu'on veut exciter dans la Pièce, & il faut que le Musicien, sans être maussade & plat dans le début, sache pourtant s'y ménager de manière à se montrer encore intéressant & neuf dans le corps de l'ouvrage. Cette gradation n'est ni sentie, ni rendue par la plupa t des Compositeurs; mais elle est pourtant nécessaire, quoique difficile. Le mieux seroit de n'en avoir pas besoin, & de supprimer tout-à-fait les Prologues qui ne font guères qu'ennuyer & impatientet les Spectateurs, ou nuire à l'intéret de la Pièce, en usant d'avance les movens de plaire & d'intéresser. Aussi les Opera François sont-ils les seuls où l'on ait conservé des Prologues; encore ne les y souffre-t-on que parce qu'on n'ose murmurer contre les fadeurs dont ils sont pleins.

PROPORTION. f. f. Egalité entre deux rapports. Il y a quatre fortes de Proportions; savoir la Proportion Arithmétique, la Géométrique, l'Harmonique, & la Contre-Harmonique. Il faut avoir l'idée de ces diverses Proportions, pour entendre les calculs dont les Auteurs ont chargé la théorie de la Musiq.e.

Soient quatre termes ou quantités a b c d; fi la différence du premier terme a au fecond b est égale à la différence du troisième c au quatrième d, ces quatre termes sont en *Proportion* Arithmétique. Tels sont, par exemple, les nombres suivans, 2, 4:8, 10.

Que si, au lieu d'avoir égard à la dissérence, on compare ces termes par la manière de contenir ou d'être contenus; si, par exemple, le premier a est au second b comme le troissème e est au quatrième d, la Proportion est Géométrique. Telle est celle que forment ces quatre nombres 2, 4:: 8, 16.

Dans le premier exemple, l'excès dont le premier terme 2 est surpassé par le second 4 est 2; & l'excès dont le troisième 8 est surpassé par le quatrième 10 est aussi 2. Ces quatre termes sont donc en Proportion Arithmétique.

Dans le second exemple, le premier terme 2 est la moitié du second 4; & le troissème terme 8 est aussi la moitié du quatrième 16. Ces quatre termes sont donc en *Proportion Géométrique*.

Une Proportion, soit Arithmétique, soit Géométrique, est dite inverse ou réciproque, lorsqu'après avoir comparé le premier terme au second, l'on compare non le troissème au quatrième, comme dans la Proportion directe, mais à rebours le quatrième au troissème, & que les rapports ainsi pris se trouvent égaux. Ces quatre nombres 2, 4:8,6, sont en Proportion Arithmétique réciproque; & ces quatre 2,4::6,3, sont en Proportion Géométrique réciproque.

Lorsque, dans une Proportion directe, le second terme ou le conséquent du premier rapport est égal au premier terme ou à l'antécédent du second rapport; ces deux termes étant égaux, sont pris pour le même, & ne s'écrivent qu'une sois au lieu de deux. Ainsi dans cette Proportion Axishmétique 2, 4: 4, 6; au lieu d'écrire deux sois le

nombre 4; on ne l'écrit qu'une fois; & la Proportion se pose ainsi - 2, 4, 6.

De même, dans cette Proportion Géométrique 2, 4::4,8, au lieu d'écrire 4 deux fois, on ne l'écrit qu'une, de cette manière ... 2, 4,8.

Lorsque le conséquent du premier rapport sert ainsi d'antécédent au second rapport, & que la Proportion se pose avec trois termes, cette Proportion s'appelle continue, parce qu'il n'y a plus, entre les deux rapports qui la forment, l'interruption qui s'y trouve quand on la pose en quatre termes.

Ces trois termes - 2,4,6, sont donc en Proportion Arithmétique continue, & ces trois ci, ... 2,4,8, sont en Proportion Géométrique continue.

Lorsqu'une Proportion continue se prolonge; c'est-à-dire, lorsqu'elle a plus de trois termes, ou de deux rapports égaux, elle s'appelle Progression.

Ainsi ces quatre termes 2, 4, 6, 8, forment une Progression Arithmétique, qu'on peut prolonger autant qu'on veut en ajoûtant la dissérence au dernier terme.

Et ces quatre termes, 2, 4, 8, 16, forment une Progression Géométrique, qu'on peut de même prolonger autant qu'on veut en doublant le dernier terme, ou en général, en le multipliant par le quotient du second terme divisé par le premier, lequel quotient s'appelle l'Exposant du rapport, ou de la Progression.

Lorsque trois termes sont tels que le premier est au troissème comme la dissérence du premier au second est à la dissérence du second au troissème, ces trois termes sorment une sorte de *Proportion* appellée *Harmonique*. Tels sont, par exemple, ces trois nombres 3, 4, 6: car comme le premier 3 est la moitié du troissème 6, de même l'excès 1 du second sur le premier, est la moitié de l'excès 2 du troissème sur le second.

Enfin, lorsque trois termes sont tels que la différence du premier au D d d ij

fecond est à la différence du second au troissème, non comme le premier est au troissème, ainsi que dans la Proportion Harmonique; mais au contraire comme le troissème est au premier, alors ces trois termes forment entr'eux une sorte de Proportion appellée Proportion Contre-Harmonique. Ainsi ces trois nombres 3, 5, 6, sont en Proportion Contre-Harmonique.

L'expérience a fait connoître que les rapports de trois Cordes fonnant ensemble l'Accord parfait Tierce majeure, formoient entr'elles la forte de Proportion qu'à cause de cela on a nommé Harmonique: mais c'est là une pure propriété de nombres qui n'a nulle affinité avec les Sons, ni avec leur esset sur l'Organe auditis; ainsi la Proportion Harmonique & la Proportion Contre-Harmonique n'appartiennent pas plus à l'Art que la Proportion Arithmétique & la Proportion Géométrique, qui même y sont beaucoup plus utiles. Il faut toujours penser que les propriétés des quantités abstraites ne sont point des propriétés des Sons, & ne pas chercher, à l'exemple des Pythagoriciens, je ne sais quelles chimériques analogies entre choses de différente nature, qui n'ont entr'elles que des rapports de convention.

- PROPREMENT. adv. Chanter ou jouer Proprement, c'est exécuter la Mélodie Françoise avec les ornemens qui lui conviennent. Cette Mélodie n'étant rien par la seule force des Sons, & n'ayant par ellemême aucun caractère, n'en prend un, que par les tournures affectées qu'on lui donne en l'exécutant. Ces tournures, enseignées par les Maîtres de Goût du Chant, sont ce qu'on appelle les agrémens du Chant François. (Voyez Agrément.)
- PROPRETÉ. f. f. Exécution du Chant François avec les ornemens qui lui font propres, & qu'on appelle agrémens du Chant. (Voyez Agrément.)
- PROSLAMBANOMENOS. C'étoit, dans la Musique ancienne, le Son le plus grave de tout le Système, un Ton au-dessous de l'Hypate-Hypaton.

Son nom fignifie Surnuméraire, Acquise, ou Ajoûtée, parce que la

Corde qui rend ce Son-là, fût ajoûtée au-dessons de tous les Tétracordes pour achever le Diapason ou l'Octave avec la Mese; & le Diapason ou la double Octave avec la Nete-hyperboléon, qui étoit la corde la plus aiguë de tout le Système. (Voyez Système.)

PROSODIAQUE adj. Le Nome Profodiaque se chantoit en l'honneur de Mars, & sut, dit-on, inventé par Olympus.

PROSODIE. s. f. f. Sorte de Nome pour les Flûtes & propre aux Cantiques que l'on chantoit chez les Grecs, à l'entrée des facifices.

Plutarque attribue l'invention des Profodies à Clonas, de Tégée selon les Arcadiens, & de Thébes selon les Béotiens.

PROTESIS. f. f. Pause d'un Tems long dans la Musique ancienne.
à la différence du Lemme, qui étoit la Pause d'un Tems bres.

PSAL MODIER v. n. C'est chez les Catholiques Chanter ou réciter les Pseaumes & l'Office d'une manière particulière, qui tient le milieu entre le Chant & la parole: c'est du Chant, parce que la voix est soutenue; c'est de la parole, parce qu'on garde presque toujours le même Ton,

PYCNI, PYCNOI. (Voyez ÉPAIS.)

PYTHAGORICIENS, sub. mas. pluriel. Nom d'une des deux Sectes dans lesquelles se divisoient les Théoriciens dans la Musique Grecque; elle portoit le nom de Pythagore, son ches, comme l'autre Secte portoit le nom d'Aristonène. (Voyez Aristonéniens.)

Les Pythagoriciens fixoient tous les Intervalles tant Confonnans que Diffonnans par le Calcul des rapports. Les Aristoxéniens, au contraire, disoient s'en tenir au jugement de l'oreille. Mais au fond leur dispute n'étoit qu'une dispute de mots. & sous des dénominations plus simples; les moitiés ou les quarts-de-Ton des Aristoxéniens, ou ne significient rien, ou n'exigeoient pas des calculs moins composés que ceux des Limma, des Comma, des Apotomes sixés par les Pythagoriciens. En proposant, par exemple, de prendre la moitié d'un Ton, que proposoit un Aristoxénien? Rien sur quoi l'oreille pût porter un jugement sixe; ou il ne savoit ce qu'il vouloit dire, ou il proposoit

de trouver une moyenne proportionnelle entre 8 & 9. Or cette moyenne proportionnelle est la racine quarrée de 72, & cette racine quarrée est un nombre irrationel: il n'y avoit aucun autre moyen possible d'assigner cette moitié-de-Ton que par la Géométrie, & cette méthode Géométrique n'étoit pas plus simple que les rapports de nombre à nombre calculés par les Pythagoriciens. La simplicité des Aristo-xéniens n'étoit donc qu'apparente; c'étoit une simplicité semblable à celle du Système de M. de Boisgelou, dont il sera parlé ci-après. (Voyez INTERVALLE, SYSTEME.)



Q.

UADRUPLE-CROCHE. f. f. Note de Musique valant le quart d'une Croche, ou la moitié d'une double-Croche. Il faut foixante-quatre Quadruples - Croches pour une Mesure à quatre Tems; mais on remplit rarement une Mesure, & même un Tems, de cette espèce de Notes. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

La Quadruple-Croche est presque toujours liée avec d'autres Notes de pareille ou de dissérente valeur, & se figure ainsi

ou . Elle tire fon nom des quatre traits ou Crochets qu'elle porte.

- Q U A N T I T É. Ce mot, en Musique de même qu'en Prosodie, ne fignisse pas le nombre des Notes ou des Syllabes, mais la durée relative qu'elles doivent avoir. La Quantité produit le Rhythme, comme l'Accent produit l'Intonation. Du Rhythme & de l'Intonation résulte la Mélodie. (Voyez Mélodie.)
- Q U A R R É. adj. On appelloit autrefois B Quarré ou B Dur, le figne qu'on appelle aujourd'hui Béquarre. (Voyez B.)
- QUARRÉE ou BREVE. adj. pris fubstantiv. Sorte de Note faite ainsi 👼, & qui tire son nom de sa figure. Dans nos anciennes Musiques; elle valoit tantôt trois Rondes ou semi-Brèves, & tantôt deux, selon que la Prolation étoit parsaite ou imparsaite. (Voyez PROLATION.)

Maintenant la Quarrée vaut toujours deux Rondes, mais on l'emploie assez rarement.

QUART-DE-SOUPIR. s. m. Valeur de filence qui, dans la Musique Italienne, se figure ainsi Y; dans la Françoise ainsi 7, &

qui marque, comme le porte son nom, la quatrième partie d'un soupir;

c'est-à-dire, l'équivalent d'une double-Croche. (Voyez Souple; VALEUR DES NOTES.)

QUART-DE-TON. J. m. Intervalle introduit dans le Genre Enharmonique par Aristoxène, & duquel la raison est sourde. (Voyez ÉCHELLE, ENHARMONIQUE, INTERVALLE, PYTHA-GORICIENS.)

Nous n'avons, ni dans l'oreille, ni dans les calculs Harmoniques; aueun principe qui nous puisse fournir l'Intervalle exact d'un Quart-de-Ton; & quand on considère quelles opérations géométriques sont nécessaires pour le déterminer sur le Monocorde, on est bien tenté de soupçonner qu'on n'a peut-être jamais entonné & qu'on n'entonnera peut-être jamais de Quart-de-Ton juste, ni par la Voix, ni sur aueun Instrument.

Les Musiciens appellent aussi Quart-de-Ton l'Intervalle qui, de deux Notes à un Ton l'une de l'autre, se trouve entre le Bémol de la supérieure & le Dièse de l'inférieure; Intervalle que le Tempérament sait évanouir, mais que le calcul peut déterminer.

Ce Quart-de-Ton est de deux espèces; savoir, l'Enharmonique majeur, dans le rapport de 576 à 625, qui est le complément de deux semi-Tons mineurs au Ton majeur; & l'Enharmonique mineur, dans la raison de 125 à 128, qui est le complément des deux mêmes semi-Tons mineurs au Ton mineur.

QUARTE. s. s. f. La troissème des Consonnances dans l'ordre de leur génération. La Quarte est une Consonnance parsaité; son rapport est de 3 à 4; elle est composée de trois Degrés diatoniques formés par quatre Sons; d'où lui vient le nom de Quarte. Son Intervalle est de deux Tons & demi; savoir, un Ton majeur, un Ton mineur, & un semi-Ton majeur.

La Quarte peut s'altérer de deux manières; favoir, en diminuant fon Intervalle d'un femi-Ton, & alors elle s'appelle Quarte diminuée ou fausse. Quarte; ou en augmentant d'un semi-Ton ce même Intervalle, & alors elle s'appelle Quarte superflue ou Triton, parce que l'Intervalle en est de trois Tons pleins: il n'est que de deux Tons, c'est-à-dire, d'un Ton, & deux semi-Tons dans la Quarte diminuée; mais ce dernier

Intervalle

Intervalle est banni de l'Harmonie, & pratiqué seulement dans le Chant.

Il y a un Accord qui porte le nom de Quarte, ou Quarte & Quinte. Quelques-uns l'appellent Accord de Onzième : c'est celui où sous un Accord de Septième on suppose à la Basse un cinquième Son, une Quinte au-dessous du Fondamental : car alors ce Fondamental fait Quinte, & sa Septième sait Onzième avec le Son supposé. (Voyez Supposition.)

Un autre Accord s'appelle Quarte superflue ou Triton. C'est un Accord sensible dont la dissonnance est portée à la Basse : car alors la Note sensible fait Triton sur cette dissonnance. (Voyez Accord.)

Deux Quartes justes de suite sont permises en composition, même par Mouvement semblable, pourvu qu'on y ajoûte la Sixte : mais ce sont des passages dont on ne doit pas abuser, & que la Basse-sondamentale n'autorise pas extrêmement.

QUARTER. v. n. C'étoit, chez nos anciens Musiciens, une manière de procéder dans le Déchant ou Contrepoint plûtôt par Quartes que par Quintes: c'étoit ce qu'ils appelloient aussi par un mot Latin plus barbare encore que le François, Diatesseronare.

QUATORZIEME. s. f. Réplique ou Octave de la Septième. Cet Intervalle s'appelle Quatorzième, parce qu'il faut former quatorze Sons pour passer diatoniquement d'un de ses termes à l'autre.

QUATUOR. f. m. C'est le nom qu'on donne aux morceaux de Musique vocale ou instrumentale qui sont à quatre Parties récitantes. (Voyez PARTIES.) Il n'y a point de vrais Quatuor, ou ils ne valent rien. Il faut que dans un bon Quatuor les Parties soient presque toujours alternatives, parce que dans tout Accord il n'y a que deux Parties tout au plus qui fassent Chant & que l'oreille puisse distinguer à la fois; les deux autres ne sont qu'un pur remplissage, & l'on ne doit point mettre de remplissage dans un Quatuor.

QUEUE. f. f. On distingue dans les Notes la tête & la Queue. La tête est le corps même de la Note; la Queue est ce trait perpendiculaire qui tient à la tête & qui monte ou descend indifféremment à travers la Portée. Dans le Plain-Chant la plûpart des Notes n'ont pas de Queue; mais dans la Musique il n'y a que la Ronde qui n'en ait point. Autresois la Bève ou Quarrée n'en avoit pas non plus; mais les différentes positions de la Queue servoient à distinguer les valeurs des autres Notes, & sur-tout de la Plique. (Voyez PLIQUE.)

Aujourd'hui la Queue ajoûtée aux Notes du Plain-Chant prolonge leur durée; elle l'abrège, au contraire, dans la Musique, puisqu'une Blanche ne vaut que la moitié d'une Ronde.

- QUINQUE. f. m. Nom qu'on donne aux morceaux de Musique vocale ou instrumentale qui sont à cinq Parties récitantes. Punqu'il n'y a pas de vrai Quatuor, à plus sorte raison n'y a r-il pas de véritable Quinque. L'un & l'autre de ces mots, quoique passés de la Langue Latine dans la Françoise, se prononcent comme en Latin.
- QUINTE. s. s. f. La seconde des Consonnances dans l'ordre de leur génération. La Quinte est une Consonnance parsaite. (Voyez Consonnance.) Son rapport est de 2 à 3. Elle est composée de quatre Degrés diatoniques, arrivant au cinquième Son, d'où lui vient le nom de Quinte. Son Intervalle est de trois Tons & demi; favoir, deux Tons majeurs, un Ton mineur, & un semi-Ton majeur.

La Quinte peut s'altérer de deux manières ; favoir, en diminuant fon Intervalle d'un femi-Ton, & alors elle s'appelle Fausse-Quinte, & devroit s'appeller Quinte - diminuée ; ou en augmentant d'un semi-Ton le même Intervalle, & alors elle s'appelle Quinte-superflue. De forte que la Quinte-fuperflue à quatre Tons, & la Fausse-Quinte trois seulement, comme le Triton, dont elle ne diffère dans nos systèmes que par le nombre des Degrés. (Voyez FAUSSE-QUINTE.)

Il y a deux Accords qui portent le nom de Quinte; favoir, l'Accord de Quinte & Sixte, qu'on appelle aussi grande-Sixte ou Sixte-ajoûtée, & l'Accord de Quinte-superstue.

Le premier de ces deux Accords se considère en deux manières; savoir, comme un Renversement de l'Accord de Septième, la Tierce du Son Fondamental étant portée au grave; c'est l'Accord de grande-Sixte; (Voyez SIXTE.) ou bien comme un Accord direct dont

le Son Fondamental est au grave, & c'est alors l'Accord de Sixte-ajoûtée. (Voyez Double-Emploi.)

Le second se considère aussi de deux manières, l'une par les François, l'autre par les Italiens. Dans l'Harmonie François la Quinte-superflue est l'Accord dominant en Mode mineur, au-dessous duquel on fait entendre la Médiante qui sait Quinte-superflue avec la Note sensible. Dans l'Harmonie Italienne, la Quinte-superflue ne se pratique que sur la Tonique en Mode majeur, lorsque, par accident, sa Quinte est dièsée, saisant alors Tierce majeure sur la Médiante & par conséquent Quinte-superflue sur la Tonique. Le principe de cet Accord, qui paroît sortir du Mode, se trouvera dans l'exposition du Système de M. Tartini. (Voyez Systeme.)

Il est désendu, en composition, de saire deux Quintes de suite par mouvement semblable entre les mêmes Parties: cela choqueroit l'oreille en formant une double Modulation.

M. Rameau prétend rendre raison de cette règle par le désaut de liaison entre les Accords. Il se trompe. Premièrement on peut sormer ces deux Quintes & conserver la liaison harmonique. Secondement, avec cette liaison, les deux Quintes sont encore mauvaises. Troisièmement, il faudroit, par le même principe, étendre, comme autresois, la règle aux Tierces majeures; ce qui n'est pas & ne doit pas être. Il n'appartient pas à nos hypothèses de contrarier le jugement de l'oreille, mais seulement d'en rendre raison.

Quinte-fausse, est une Quinte réputée juste dans l'Harmonie, mais qui, par la force de la Modulation, se trouve affoiblie d'un semi-Ton: telle est ordinairement la Quinte de l'Accord de Septième sur la seconde Note du Ton en Mode majeur, mineux

La fausse-Quinte est une dissonance qu'il faut fauver : mais la Quintefausse peut passer pour Consonnance & être traitée comme telle quand on compose à quatre Parties. (Voyez FAUSSE-QUINTE.)

QUINTE, est aussi le nom qu'on donne en France à cette Partie instrumentale de remplissage qu'en Italie on appelle Viola. Le nom de cette Partie à passé à l'Instrument qui la joue.

Eee ij

QUINTER. v. n. C'étoit, chez nos anciens Musiciens, une manière de procéder dans le Déchant ou Contrepoint plûtôt par Quintes que par Quartes. C'est ce qu'ils appelloient aussi dans leur Latin, Diapentissare, Muris s'étend fort au long sur les règles convenables pour Quinter ou Quarter à propos.

QUINZIEME. f. f. Intervalle de deux Octaves. (Voyez DOUBLE; OCTAVE.)



R.

RANZ-DES-VACHES. Air célèbre parmi les Suisses, & que leurs jeunes Bouviers jouent sur la Cornemuse en gardant le bétail dans les montagnes. Voyez l'Air noté Pl. N. Voyez aussi l'article Musique où il est sait mention des étranges effets de cet Air.

RAVALEMENT. Le Clavier ou Systême à Ravalement, est cesui qui, au lieu de se borner à Quatre Octaves comme le Clavier ordinaire, s'étend à cinq, ajoûtant une Quinte au-dessous de l'ut d'en bas, une Quarte au-dessus de l'ut d'en haut, & embrassant ainsi cinq Octaves entre deux fa. Le mot Ravalement vient des Facteurs d'Orgue & de Clavecin, & il n'y a guères que ces Instrumens sur lesquels on puisse embrasser cinq Octaves. Les Instrumens aigus passent même rarement l'ut d'en haut sans jouer saux, & l'Accord des Basses ne leur permet point de passer s'ut d'en bas.

R E. Syllabe par laquelle on folsie la feconde Note de la Gamme. Cette Note, au naturel, s'exprime par la lettre D. (Voyez D. & GAMME.)

RECHERCHE. f. f. Espèce de Prélude ou de Fantaisse sur l'Orgue ou sur le Clavecin, dans laquelle le Musicien affecte de rechercher & de rassembler les principaux traits d'Harmonie & de Chant qui viennent d'être exécutés, ou qui vont l'être dans un Concert. Cela se fait ordinairement sur le Champ sans préparation, & demande, par conséquent, beaucoup d'habileté.

Les Italiens appellent encore Recherches, ou Cadences, ces Arbitrit eu Points d'Orgue que le Chanteur se donne la liberté de faire sur certaines Notes de sa Partie, suspendant la Mesure, parcourant les diverses Cordes du Mode, & même en sortant quelquesois, selon les idées de son génie & les routes de son gosier, tandis que tout l'Accompagnement s'arrête jusqu'à ce qu'il lui plaise de sinir.

RÉCIT. f. m. Nom générique de tout ce qui se chante à Voix seule. On dit, un Récit de Basse, un Récit de Haute-Contre. Ce mot s'applique même en ce sens aux Instrumens. On dit un Récit de Violon, de Flûte, de Hautbois. En un mot Réciter c'est chanter ou jouer seul une Partie quelconque, par opposition au Chœur & à la Symphonie en général, où plusieurs chantent ou jouent la même Partie à l'unisson.

On peut encore appeller Récit la Partie où règne le Sujet poincipal, & dont toutes les autres ne font que l'Accompagnement. An a mis dans le Dictionnaire de l'Académie Françoise, les Rècits ne font point assujettis à la Mesure comme les Airs. Un Récit est souvent un Air, & par conséquent Mesuré. L'Académie auroit - elle consondu le Récit avec le Récitatis?

RÉCITANT. Partic. Partie Récitante est celle qui se chante par une feule Voix, ou se joue par un seul Instrument; par opposition aux Parties de Symphonie & de Chœur qui sont exécutées à l'Unisson par

plusieurs Concertans. (Voyez RÉCIT.)

RÉCITATION. s. f. Action de Réciter la Musique. (Voyez RÉCITER.)

RÉCITATIF. f. m. Discours récité d'un ton musical & harmonieux. C'est une manière de Chant qui approche beaucoup de la parole, une déclamation en Musique, dans laquelle le Musicien doit imiter, autant qu'il est possible, les inflexions de voix du Déclamateur. Ce Chant est nommé Récitatif, parce qu'il s'applique à la narration, au récit, & qu'on s'en sert dans le Dialogue dramatique. On a mis dans le Dictionnaire de l'Académie, que le Récitatif doit être débité : il y a des Récitatifs qui doivent être débités, d'autres qui doivent être soutenus.

La persection du Récitatif dépend beaucoup du caractère de la Langue; plus la Langue est accentuée & mélodieuse, plus le Récitatif est naturel, & approche du vrai discours: il n'est que l'Accent noté dans une Langue vraiment musicale; mais dans une Langue pesante, sourde & fans accent, le Récitatif n'est que du chant, des cris, de la Pfalmodie; on n'y reconnoît plus la parole. Ainsi le meilleur Récitatif est celui où l'on chante le moins. Voilà, ce me semble, le seul vrai principe tiré de la nature de la chose, sur lequel on doive se fonder pour juger du Récitatif, & comparer celui d'une Langue à celui d'une autre.

Chez les Grecs, toute la Poélie étoit en Récitatif, parce que la Langue étant mélodieule, il suffisoit d'y ajoûter la Cadence du Mètre & la Récitation soutenue, pour rendre cette Récitation tout-à-fait musicale ; d'où vient que ceux qui versifioient appelloient cela chanter. Cet usage, passé ridiculement dans les autres Langues, fait dire encore aux Poètes, je chante, lorsqu'ils ne sont aucune sorte de Chant. Les Grecs pouvoient chanter en parlant; mais chez nous il faut parler ou chanter; on ne sauroit faire à la fois l'un & l'autre. C'est cette distinction même qui nous a rendu le Récitatif nécessaire. La Musique domine trop dans nos Airs, la Poésie y est presque oubliée. Nos Drames lyriques sont trop chantés pour pouvoir l'être toujours. Un Opera qui ne seroit qu'une suite d'Airs ennuieroit presque autant qu'un seul Air de la même étendue. Il faut couper & léparer les Chants par de la parole; mais il faut que cette parole soit modifice par la Musique. Les idées doivent changer, mais la Langue doit rester la même. Cette Langue une sois donnée, en changer dans le cours d'une Pièce, seroit vouloir parler moitié François, moitié Allemand. Le passage du discours au Chant, & réciproquement, est trop disparat; il choque à la fois l'oreille & la vraisemblance : deux interlocuteurs doivent parler ou chanter; ils ne fauroient faire alternativement l'un & l'autre. Or le Résitatif est le moyen d'union du Chant & de la parole; c'est lui qui sépare & distingue les Airs; qui repose l'oreille étonnée de celui qui précède & la dispose à goûter celui qui suit : enfin c'est à l'aide du Récitatif que ce qui n'est que dialogue, récit, narration dans le Drame, peut se rendre sans sortir de la Langue donnée, & sans déplacer l'éloquence des Airs.

On ne mesure point le Récitatif en chantant. Cette Mesure, qui caractérise les Airs, gâteroit la déclamation récitative. C'est l'Accent, soit grammatical, soit oratoire, qui doit seul diriger la lenteur ou la rapidité des Sons, de même que leur élévation ou leur abbaissement. Le Compositeur, en notant le Recitatif, sur quelque Mesure déterminée, n'a en vue que de siver la correspondance de la Basse - continue & du Chant, & d'indiquer, à peu-près, comment on doit marquer la quantité des syllabes, cadencer & scander les vers. Les Italiens ne se servent jamais pour leur Récitatif que de la Mesure à quatre Tems; mais les François entremêlent le leur de toutes sortes de Mesures.

Ces dernierés arment aussi la Clef de toutes sortes de Transpositions, tant pour le Récitatif que pour les Airs, ce que ne sont pas les Italiens; mais ils notent toujours le Récitatif au naturel : la quantité de Modulations dont ils le chargent, & la promptitude des Transitions, faisant que la Transposition convenable à un Ton ne l'est plus à ceux dans lesquels on passe, multiplieroit trop les Accidens sur les mêmes Notes, & rendroit le Récitatif presque impossible à suivre, & très-difficile à noter.

En effet, c'est dans le Récitatif qu'on doit saire usage des Transitions harmoniques les plus recherchées, & des plus savantes Modulations. Les Airs n'offrant qu'un sentiment, qu'une image; rensermés enfin dans quelque unité d'expression, ne permettent guère au Compositeur de s'éloigner du Ton principal; & s'il vouloit moduler beaucoup dans un si court espace, il n'offriroit que des Phrases étranglées, entassées, & qui n'auroient ni liaison, ni goût, ni Chant. Désaut trèsordinaire dans la Musique Françoise, & même dans l'Allemande.

Mais dans le Récitatif, où les expressions, les sentimens, les idées varient à chaque instant, on doit employer des Modulations égale-lement variées qui puissent représenter, par leurs contextures, les successions exprimées par le discours du Récitant. Les instexions de la Voix parlante ne sont pas bornées aux Intervalles musicaux; elles sont instinies & impossibles à déterminer. Ne pouvant donc les fixer avec une certaine précision, le Musicien, pour suivre la parole, doit au moins les imiter le plus qu'il est possible, & asin de porter dans l'esprit des Auditeurs l'idée des Intervalles & des Accens qu'il ne peut exprimer en Notes, il a recours à des Transitions qui les supposent; si, par exemple, l'Intervalle du semi-Ton majeur au mineur lui est nécessaire, il ne le notera pas, il ne sauroit; mais il vous en donnera l'idée à l'aide d'un passage Enharmonique. Une marche de Basse sufficient que l'Acteur ne peut exécuter.

Au reste, comme il importe que l'Auditeur soit attentif au Récitatif, & non pas à la Basse, qui doit faire son effet sans être écoutée; il suit de-là que la Basse doit rester sur la même Note autant qu'il est possible; possible; car c'est au moment qu'elle change de Note & frappe une autre Corde, qu'elle se fait écouter. Ces momens étant rares & bien choisis, n'usent point les grands effets; ils distraisent moins fréquemment le Spectateur & le laissent plus aisément dans la persuasion qu'il n'entend que parler, quoique l'Harmonie agisse continuellement sur son oreille. Rien ne marque un plus mauvais Récitatis que ces Basses perpétuellement fautillantes, qui courent de Croche en Croche après la succession Harmonique, & sont, sous la Mélodie de la Voix, une autre manière de Mélodie sort plate & fort ennuyeuse. Le compositeur doit savoir prolonger & varier ses Accords sur la même Note de Basse, & n'en changer qu'au moment où l'instexion du Récitatif devenant plus vive reçoit plus d'effet par ce changement de Basse, & empêche l'Auditeur de le remarquer.

Le Récitatif ne doit servir qu'à lier la contexture du Drame, à féparer & faire valoir les Airs, à prévenir l'étourdissement que donneroit la continuité du grand bruit; mais quelqu'éloquent que soit le Dialogue, quelqu'énergique & savant que puisse être le Récitatif, il ne doit durer qu'autant qu'il est nécessaire à son objet; parce que ce n'est point dans le Récitatif qu'agit le charme de la Musique, & que ce n'est cependant que pour déployer ce charme qu'est institué l'Opéra. Or, c'est en ceci qu'est le tort des Italiens, qui, par l'extrême longueur de leurs scènes, abusent du Récitatif. Quelque beau qu'il foit en lui-même, il ennuie, parce qu'il dure trop, & que ce n'est pas pour entendre du Récitatif que l'on va à l'Opéra. Démosthène parlant tout le jour ennuieroit à la fin; mais il ne s'en suivroit pas de-là que Démosthène fût un Orateur ennuyeux. Ceux qui disent que les Italiens eux-mêmes trouvent leur Récitatif mauvais, le disent bien gratuitement; puisqu'au contraire il n'y a point de partie dans la Musique dont les Connoisseurs fassent tant de cas & sur laquelle ils foient aussi difficiles. Il suffit même d'exceller dans cette seule partie, fûr-on médiocre dans toutes les autres, pour s'élever chez eux au rang des plus illustres Artistes, & le célèbre Porpora ne s'est immortalisé que par-là.

L'ajoûte que, quoiqu'on ne cherche pas communément dans le Récitatif la même énergie d'expression que dans les Airs, elle s'y trouve pourtant quelquesois; & quand elle s'y trouve, elle y fait plus d'effet que dans les Airs mêmes. Il y a peu de bons Opéra, où quelque grand morceau de Récitatif n'excite l'admiration des Connoisseurs, & l'intérêt dans tout le Spectacle; l'effet de ces morceaux montre asseque le désaut qu'on impute au genre n'est que dans la manière de le trairer.

M. Tartini rapporte avoir entendu en 1714, à l'Opéra d'Ancône, un morceau de Récitatif d'une seule ligne, & sans autre Accompagnement que la Basse, saire un effet prodigieux non-seulement sur les Prosesseurs de l'Art, mais sur tous les Spectateurs. » C'étoit, dit-il, » au commencement du troisseme Acte. A chaque représentation un » silence prosond dans tout le Spectacle annonçoit les approches de » ce terrible morceau. On voyoit les visages pâlir; on se sentoit » frissonner, & l'on se regardoit l'un l'autre avec une sorte d'essent » car ce n'étoient ni des pleurs, ni des plaintes; c'étoit un certain » sentiment de rigueur âpre & dédaigneuse qui troubloit l'ame, ser- » roit le cœur & glaçoit le sang «. Il saut transcrire le passage original; ces effets sont si peu connus sur nos Théâtres, que notre Langue est peu exercée à les exprimer.

L'anno quatordecimo del secolo presente nel Dramma che si rapresentava in Ancona, v'era su'l principio dell' Atto terzo una riga di Recitativo non accompagnato da altri stromenti che dal Easso; per cui, tanto in noi prosessori, quanto negli ascoltanti, si destava una tal e tanta commozione di animo, che tutti si guardavano in faccia l'un l'altro per la evidente mutazione di colore che si faceva in ciascheduno di noi. L'effetto non era di pianto (mi ricordo benissimo che le parole erano di sdegno) ma di un certo rigore e freddo nel sangue, che di fatto turbava l'animo. Tredeci volte si recitò il Dramma, e sempre seguì l'effetto stesso universalmente; di che era segno palpabile il sommo previo silenzio, con cui l'Uditorio tutto si apparecchiava à goderne l'effetto.

RÉCITATIF ACCOMPAGNÉ est celui auquel, outre la Basse-continue, on ajoûte un Accompagnement de Violons. Cet Accompagnement, qui ne peut guère être syllabique, vu la rapidité du débit, est ordinairement formé de longues Notes soutenues sur des Mesures entières, & l'on écrit pour cela sur toutes les Parties de Symphonie le mot Sossento, principalement à la Basse, qui, sans cela, ne frapperoit que des coups secs & détachés à chaque changement de Note, comme dans le Récitatif ordinaire; au sieu qu'il saut alors siler & soutenir les Sons selon toute la valeur des Notes. Quand l'Accompagnement est mesuré, cela force de mesurer aussi le Récitatif, lequel alors suit & accompagne en quelque sorte l'Accompagnement.

RÉCITATIF MESURÉ. Ces deux mots font contradictoires. Tout Récitatif où l'on fent quelqu'autre Mesure que celle des vers n'est plus du Récitatif. Mais souvent un Récitatif ordinaire se change tout-d'un-coup en Chant, & prend de la Mesure & de la Mélodie; ce qui se marque en écrivant sur les Parties à Tempo ou à Battuta, Ce contraste, ce changement bien ménagé produit des effets surprenans. Dans le cours d'un Récitatif débité, une réslexion tendre & plaintive prend l'Accent musical & se développe à l'instant par les plus douces inflexions du Chant; puis, coupée de la même manière par quelqu'autre réslexion vive & impétueuse, elle s'interrompt brusquement pour reprendre à l'instant tout le débit de la parole. Ces morceaux courts & mesurés, accompagnés, pour l'ordinaire, de Flûtes & de Cors de chasse, ne sont pas rares dans les grands Récitatifs Italiens.

On mesure encore le Récitatif, lorsque l'Accompagnement dont on le charge étant chantant & mesuré lui-même, oblige le Récitant d'y conformer son débit. C'est moins alors un Récitatif mesuré que, comme je l'ai dit plus haut, un Récitatif accompagnant l'Accompagnement.

RÉCITATIF OBLIGÉ. C'est celui qui, entremélé de Ritournelles & de traits de Symphonie, oblige pour ainsi dire le Récitant & l'Orchestre l'un envers l'autre, en forte qu'ils doivent être attentis & s'attendre mutuellement. Ces passages alternatifs de Récitatif & de Mélodie revétue de tout l'éclat de l'Orchestre, sont ce qu'il y a de plus touchant, de plus ravissant, de plus énergique dans toute la Musique moderne. L'Acteur agité, transporté d'une passion qui ne lui permet pas de tout dire, s'interrompt, s'arrête, sait des réticences, durant

lesquelles l'Orchestre parle pour lui; & ces silences, ainsi remplis, affectent infiniment plus l'Auditeur que si l'Acteur disoit lui-même tout ce que la Musique fait entendre. Jusqu'ici la Musique Françoise n'a sçû faire aucun usage du Récitatif obligé. L'on a tâché d'en donner quelque idée dans une scène du Devin de Village, & il paroît que le Public a trouvé qu'une situation vive, ainsi traitée, en devenoit plus intéressante. Que ne seroit point le Récitatif obligé dans des scènes grandes & pathétiques, si l'on en peut tirer ce parti dans un genre rustique & badin?

RÉCITER. v. a & n. C'est chanter ou jouer seul dans une Musi-

que, c'est exécuter un Récit. (Voyez RÉCIT.)

RÉCLAME, f. f. C'est dans le Plain-Chant la partie du Répons

que l'on reprend après le verset. (Voyez Répons.)

REDOUBLÉ. adj. On appelle Intervalle redoublé tout Intervalle fimple porté à fon Octave. Ainfi la Treizième, composée d'une Sixte & de l'Octave, est une Sixte redoublée, & la Quinzième, qui est une Octave ajoûtée à l'Octave, est une Octave redoublée. Quand, au lieu d'une Octave, on en ajoûte deux, l'Intervalle est triplé; quadruplé, quand on ajoûte trois Octaves.

Tout Intervalle dont le nom passe sept en nombre, est tout au moins redoublé. Pour trouver le simple d'un Intervalle redoublé quelconque, rejettez sept autant de sois que vous le pourrez du nom de cet Intervalle, & le reste sera le nom de l'Intervalle simple : de treize rejetté sept, il reste six; ainsi la Treizième est une Sixte redoublée. De quinze ôtez deux sois sept ou quatorze, il reste un : ainsi la Quinzième est un Unisson triplé, ou une Octave redoublée.

Réciproquement, pour redoubler un Intervalle simple quelconque; ajoûtez - y sept, & vous aurez le nom du même Intervalle redoublé. Pour tripler un Intervalle simple, ajoûtez-y quatorze, &c. (Voyez INTERVALLE.)

- RÉDUCTION. s. s. Suite de Notes descendant diatoniquement. Ce terme, non plus que son opposé, Déduction, n'est guère en usage que dans le Plain-Chant.
- R È F R A I N. Terminaison de tous les Couplets d'une Chanson par les mêmes paroles & par le même Chant, qui se dit ordinairement deux sois.

REGLE DE L'OCTAVE. Formule harmonique publice la première sois par le sieur Delaire en 1700, laquelle détermine, sur la marche diatonique de la Basse, l'Accord convenable à chaque degré du Ton, tant en Mode majeur qu'en Mode mineur, & tant en montant qu'en descendant.

On trouve, Pl. L. Fig. 6, cette formule chiffrée sur l'Octave du Mode majeur, & Fig. 7, sur l'Octave du Mode mineur.

Pourvu que le Ton soit bien déterminé, on ne se trompera pas en accompagnant sur cette Règle, tant que l'Auteur sera resté dans l'Harmonie simple & naturelle que comporte le Mode. S'il sort de cette simplicité par des Accords par supposition ou d'autres licences, c'est à lui d'en avertir par des Chisfres convenables; ce qu'il doit saire aussi à chaque changement de Ton: mais tout ce qui n'est point chisfré doit s'accompagner selon la Règle de l'Ostave, & cette Règle doit s'étudier sur la Basse-sondamentale pour en bien comprendre le sens.

Il est cependant fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des Règles élémentaires de l'Harmonie, contienne une faute contre ces mêmes Règles; c'est apprendre de bonne heure aux commençans à transgresser les loix qu'on leur donne. Cette faute est dans l'Accompagnement de la sixième Note dont l'Accord chiffré d'un 6, péche contre les règles; car il ne s'y trouve aucune liaison, & la Basse-sondamentale descend diatoniquement d'un Accord parsait sur un autre Accord parsait; licence trop grande pour pouvoir faire Règle.

On pourroit faire qu'il y eût liaison, en ajoûtant une Septième à l'Accord parsait de la Dominante; mais alors cette Septième, devenue Octave sur la Note suivante, ne seroit point sauvée, & la Basse-sondamentale, descendant diatoniquement sur un Accord parsait, après un Accord de Septième, seroit une marche entièrement intolérable.

On pourroit aussi donner à cette sixième Note l'Accord de petite Sixte, dont la Quarte seroit liaison; mais ce seroit fondamentalement un Accord de Septième avec Tierce mineure, où la Dissonnance ne seroit pas préparée; ce qui est encore contre les Règles. (Voyez PRÉPARER.)

On pourroit chiffrer Sixte - Quarte sur cette sixième Note, & ce

feroit alors l'Accord parfait de la Seconde; mais je doute que les Mussiens approuvaisent un Renversement aussi mal entendu que celui-là; Renversement que l'oreille n'adopte point, & sur un Accord qui éloigne trop l'idée de la Modulation principale.

On pourroit changer l'Accord de la Dominante, en lui donnant la Sixte-Quarte au lieu de la Septième, & alors la Sixte simple iroit très-bien sur la fixième Note qui suit; mais la Sixte-Quarte iroit très-mal sur la Dominante, à moins qu'elle n'y sût suivie de l'Accord parfait ou de la Septième; ce qui rameneroit la difficulté. Une Règle qui sert non-seulement dans la pratique, mais de modèle pour la pratique, ne doit point se tirer de ces combinaisons théoriques rejettées par l'oreille; & chaque Note, surtout la Dominante, y doit porter son Accord propre, lorsqu'elle peut en avoir un.

Je tiens donc pour une chose certaine, que nos Règles sont mauvaises, ou que l'Accord de Sixte, dont on Accompagne la sixième Note en montant, est une saute qu'on doit corriger, & que pour Accompagner régulièrement cette Note, comme il convient dans une formule, il n'y a qu'un seul Accord à lui donner, savoir celui de Septième; non une Septième fondamentale, qui, ne pouvant dans cette marche se sauver que d'une autre Septième, seroit une saute; mais une Septième renversée d'un Accord de Sixte-ajoûtée sur la Tonique. Il est clair que l'Accord de la Tonique est le seul qu'on puisse insérer régulièrement entre l'Accord parsait ou de Septième sur la Dominante, & le même Accord sur la Note sensible qui suit immédiatement. Je souhaire que les gens de l'Art trouvent cette correction bonne; je suis sûr au moins qu'ils la trouveront régulière.

RÉGLER LE PAPIER. C'est marquer sur un papier blanc les Portées pour y noter la Musique. (Voyez Papier Réglé.)

RÉGLEUR. f. m. Ouvrier qui fait profession de régler les papiers de Musique. (Voyez Copiste.)

RÉGLURE. s. f. Manière dont est réglé le papier. Cette Réglure est trop noire. Il y a plaisir de Noter sur une Réglure bien nette. (Voyez PAPIER RÉGLÉ.)

RELATION. J. f. Rapport qu'ont entr'eux les deux Sons qui for-

ment un Intervalle, considéré par le genre de cet Intervalle. La Relation est juste, quand l'Intervalle est juste, majeur ou mineur; elle est fausse, quand il est supersu ou diminué. (Voyez Intervalle.)

Parmi les fausses Relations, on ne considere comme telles dans l'Harmonie, que celles dont les deux Sons ne peuvent entrer dans le même Mode. Ainsi le Triton, qui dans la Mélodie est une fausse Relation, n'en est une dans l'Harmonie que lorsqu'un des deux Sons qui le sorment, est une Corde étrangère au Mode. La Quarte diminuée, quoique bannie de l'Harmonie, n'est pas toujours une fausse Relation. Les Octaves diminuée & supersue, étant non-seulement des Intervalles bannis de l'Harmonie, mais impraticables dans le même Mode, sont toujours de fausses Relations. Il en est de même des Tierces & des Sixtes diminuées & supersues, quoique la dernière soit admise aujourd'hui.

Autresois les fausses Relations étoient toutes désendues. A présent elles sont presque toutes permises dans la Mélodie, mais non dans l'Harmonie. On peut pourtant les y faire entendre, pour vu qu'un des deux Sons qui forment la fausse Relation, ne soit admis que comme Note de goût, & non comme partie constitutive de l'Accord.

On appelle encore Relation enharmonique, entre deux Cordes qui font à un Ton d'Intervalle, le rapport qui se trouve entre le Dièse de l'insérieure & le Bémol de la Supérieure. C'est, par le Tempérament, la même touche sur l'Orgue & sur le Clavecin; mais en rigueur ce n'est pas le même Son, & il y a entr'eux un Intervalle enharmonique. (Voyez ENHARMONIQUE.)

REMISSE. adj. Les Sons Remisses sont ceux qui ont peu de force, ceux qui étant fort graves ne peuvent être rendus que par des Cordes extrêmement lâches, ni entendus que de fort près. Remisse est l'opposé d'Intense, & il y a cette différence entre Remisse & bas ou soible, de même qu'entre Intense & haut ou fort, que bas & haut se disent de la sensation que le Son porte à l'oreille; au lieu qu'Intense & Remisse se rapportent plutôt à la cause qui le produit.

RENFORCER. v. a. pris en sens neutre. C'est passer du Doux au Fort, ou du Fort au très-Fort, non tout d'un coup, mais par une gradation continue en renslant & augmentant les Sons, soit sur une Tenue, soit sur une suite de Notes, jusqu'à ce qu'ayant atteint celle qui sert de

terme au Renforcé, l'on reprenne ensuite le jeu ordinaire. Les Italiens indiquent le Renforcé dans leur Musique par le mot Crescendo, ou par le mot Rinforzando indisséremment.

RENTRÉE. f. f. Retour du fujet, furtout après quelques Pauses de filence, dans une Fugue, une Imitation, ou dans quelque autre Dessein.

RENVERSÉ. En fait d'Intervalles, Renversé est opposé à Direct. (Voyez Direct.) Et en fait d'Accords, il est opposé à Fondamental. (Voyez FONDAMENTAL.)

RENVERSEMENT. f. m. Changement d'ordre dans les Sons qui composent les Accords, & dans les Parties qui composent l'Harmonie: ce qui se fait en substituant à la Basse, par des Octaves, les Sons qui doivent être au Dessus, ou aux extrémités ceux qui doivent occuper le milieu; & réciproquement.

Il est certain que dans tout Accord il y a un ordre sondamental & naturel, qui est celui de la génération de l'Accord même: mais les circonstances d'une succession, le goût, l'expression, le beau Chant, la variété, le rapprochement de l'Harmonie, obligent souvent le Compositeur de changer cet ordre en renversant les Accords, & par conféquent la disposition des Parties.

Comme trois choses peuvent être ordonnées en six manières, & quatre choses en vingt-quatre manières, il semble d'abord qu'un Accord parsait devroit être susceptible de six Renversemens, & un Accord dissonant de vingt-quatre; puisque celui-ci est composé de quatre Sons, l'autre de trois, & que le Renversement ne conssiste qu'en des transpositions d'Octaves. Mais il saut observer que dans l'Harmonie on ne compte point pour des Renversemens toutes les dispositions dissérentes des Sons supérieurs, tant que le même Son demeure au grave. Ainsi ces deux ordres de l'Accord parsait ut mi sol, & ut sol mi, ne sont pris que pour un même Renversement, & ne portent qu'un même nom; ce qui réduit à trois tous les Renversemens de l'Accord parsait, & à quatre tous ceux de l'Accord dissonant; c'est à-dire, à autant de Renversemens qu'il entre de différens Sons dans l'Accord; car les Répliques des mêmes Sons ne sont ici comptées pour rien.

Toutes les fois donc que la Basse-sondamentale se sait entendre dans

la Partie la plus grave, ou, si la Basse-sondamentale est retranchée, toutes les sois que l'ordre naturel est gardé dans les Accords, l'Harmonie est directe. Dès que cet ordre est changé, ou que les Sons sondamentaux, sans être au grave, se sont entendre dans quelque autre Partie, l'Harmonie est renversée. Renversement de l'Accord, quand le Son sondamental est transposé; Renversement de l'Harmonie, quand le Dessus ou quelque autre Partie marche comme devroit saire la Basse.

Partout où un Accord direct sera bien placé, ses Renver emens seront bien placés aussi, quant à l Harmonie; car c'est toujours la même succession fondamentale. Ainsi à chaque Note de Basse-fondamentale, on est maître de disposer l'Accord à sa volonté, & par conséquent de faire à tout moment des Renversemens distérens; pourvû qu'on ne change point la succession regulière & sondamentale, que les Dissonnances soient toujours préparées & sauvées par les Parties qui les sont entendre, que la Note sensible monte toujours, & qu'on évite les sausses Relations trop dures dans une même Partie. Voià la Clef de ces dissérences mystérieuses que mettent les Compositeurs entre les Accords où le Dessus syncope, & ceux où la Basse doit syncoper; comme, par exemple, entre la Neuvième & la Seconde: c'est que dans les premiers l'Accord est direct & la Dissonnance dans le Dessus; dans les autres l'Accord est renversé, & la Dissonnance est à la Basse.

A l'égard des Accords par supposition, il faut plus de précautions pour les Renverser. Comme le Son qu'on ajoûte à la Basse est entrèrement étranger à l'Harmonie, souvent il n'y est souffert qu'à cause de son grand éloignement des autres Sons, qui rend la Dissonance moins dure. Que si ce Son ajoûté vient à être transposé dans les Parties supérieures, comme il l'est quelquesois; si cette transposition n'est faite avec beaucoup d'art, elle y peut produire un très-mauvais esset, & jamais cela ne sauroit se pratiquer heureusement sans retrancher quelque autre Son de l'Accord, Voyez au mot Accord les cas & le choix de ces retranchemens.

L'intelligence parfaite du Renversement ne dépend que de l'étude & de l'art; le choix est autre chose; il faut de l'oreille & du gout; il y faut de l'expérience des essets divers, & quoique le choix du Renverse.

ment soit indissérent pour le fond de l'Harmonie, il ne l'est pas pour l'esset & l'expression. Il est certain que la Basse-sondamentale est faite pour sourenir l'Harmonie & regner au-dessous d'elle. Toutes les sois donc qu'on change l'ordre & qu'on renverse l'Harmonie, on doit avoir de bonnes raisons pour cela; sans quoi, l'on tombera dans le désaut de nos Musiques récentes, où les Dessus chantent quelquesois comme des Basses, & les Basses toujours comme des Dessus, où tout est consus, renversé, mal ordonné, sans autre raison que de pervertir l'ordre établi & de gâter l'Harmonie.

Sur l'Orgue & le Clavecin les divers Renversemens d'un Accord, autant qu'une seule main peut les saire, s'appellent faces. (Voyez FACE.)

- RENVOI. f. m. Signe figuré à volonté, placé communément audessus de la Portée, lequel correspondant à un autre figne semblable, marque qu'il saut, d'où est le second, retourner où est le premier, & de-là suivre jusqu'à ce qu'on trouve le Point sinal. (Voyez Point.)
- RÉPERCUSSION. f. f. Répétition fréquente des mêmes Sons. C'est ce qui arrive dans toute Modulation bien déterminée, où les Cordes essentielles du Mode, celles qui composent la Triade harmonique, doivent être rebattues plus souvent qu'aucune des autres. Entre les trois Cordes de cette Triade, les deux extrêmes, c'est-à-dire, la Finale & la Dominante, qui sont proprement la répercussion du Ton, doivent être plus souvent rebattues que celle du milieu qui n'est que la répercussion du Mode. (Voyez Ton & Mode.)
- RÉPÉTITION. f. f. Essai que l'on fait en particulier d'une Pièce de Musique que l'on veut exécuter en public. Les Répétitions sont nécessaires pour s'assurer que les copies sont exactes, pour que les Acteurs puissent prévoir leurs Parties, pour qu'ils se concertent & s'accordent bien ensemble, pour qu'ils saississent l'esprit de l'ouvrage & rendent sidèlement ce qu'ils ont à exprimer. Les Répétitions servent au Compositeur même pour juger de l'effet de sa Pièce, & saire les changemens dont elle peut avoir besoin.
- RÉPLIQUE. f. f. Ce terme, en Musique, signifie la même chose qu'Octave. (Voyez Octave.) Quelquesois en composition l'on appelle aussi Réplique l'Unisson de la même Note dans deux Parties

différentes. Il y a néceffairement des Répliques à chaque Accord dans toute Musique à plus de quatre Parties. (Voyez UNISSON.)

RÉPONS. f. m. Espèce d'Antienne redoublée qu'on chante dans l'Eglise Romaine après les leçons de Matines ou les Capitules, & qui finit en manière de Rondeau par une Reprise appellée Réclame.

Le Chant du Répons doit être plus orné que celui d'une Antienne ordinaire, sans sorur pourtant d'une Mélodie mâle & grave, ni de celle qu'exige le Mode qu'on a choisi. Il n'est cependant pas nécessaire que le Verset d'un Répons se termine par la Note sinale du Mode; il suffit que cette Finale termine le Répons même.

R É P O N S E. f. f. C'est, dans une Fugue, la rentrée du sujet par une autre Partie, après que la première l'a fait entendre; mais c'est surtout dans une Contre-Fugue, la rentrée du sujet renversé de celui qu'on

vient d'entendre. (Voyez Fugue, Contre-Fugue.)

REPOS. f. m. C'est la terminaison de la phrase, sur laquelle terminaison le Chant se repose plus ou moins parsaitement. Le Repos ne peut s'établir que par une Cadence pleine: si la Cadence est évitée, il ne peut y avoir de vrai Repos; car il est impossible à l'oreille de se reposer sur une Dissonance. On voit par-là qu'il y a précisément autant d'espèces de Repos que de sortes de Cadences pleines; (Voyez CAPENCE.) & ces différens Repos produisent dans la Musique l'esset de la ponctuation dans le discours.

Quelques-uns confondent mal-à-propos les Repos avec les Silences, quoique ces choses soient fort différentes. (Voyez Silence.)

REPRISE. s. s. f. f. Toute Partie d'un Air, laquelle se répète deux sois, sans être écrite deux sois, s'appelle Reprise. C'est en ce sens qu'on dit que la première Reprise d'une Ouverture est grave. & la seconde gaie. Quelquesois aussi l'on n'entend par Reprise que la seconde Partie d'un Air. On dit ainsi que la Reprise du joli Menuet de Dardanus ne vaut rien du tout. Ensin Reprise est encore chacane des Parties d'un Rondeau qui souvent en a trois, & quelquesois davantage, dont on ne répète que la première.

Dans la Note on appelle Reprise un figne qui marque que l'on doit répéter la Partie de l'Air qui le précède ; ce qui évite la peine de la noter deux fois. En ce sens on distingue deux Reprises, la grande & la petite. La grande Reprise se figure à l'Italienne par une double baire perpendiculaire avec deux points en dehors de chaque côté, ou à la Françoise par deux barres perpendiculaires un peu plus écartées, qui traversent toute la Portée, & entre lesquelles on infere un point dans chaque espace: mais cette seconde manière s'abolit peu-à-peu; car ne pouvant imiter tout-à-sait la Musique Italienne, nous en prenons du moins les mots & les signes; comme ces jeunes gens qui croient prendre le style de M. de Voltaire en suivant son orthographe.

Cette Reprise, ainsi ponctuée à droite & à gauche, marque ordinairement qu'il faut recommencer deux fois, tant la Partie qui précède que celle qui suit; c'est pourquoi on la trouve ordinairement vers le milieu des Passe, Menuets, Gayottes, &c.

Lossque la Reprise a seulement des points à sa gauche, c'est pour la répétition de ce qui précède, & lorsqu'elle a des points à sa droite, c'est pour la répétition de ce qui suit. Il seroit du moins à souhaiter que cette convention, adoptée par quelques-uns, sût tout-à-fait établie; car elle me paroit sort commode. Voyez (Pl. L. Fig. 8.) la figure de ces différentes Reprises.

La petite Reprise est, lorsqu'après une grande Reprise on recommence encore quelques-unes des dernières Mesures avant de sinir. Il n'y a point de signes particuliers pour la petite Reprise, mais on se sert ordinairement de quelque signe de Renvoi siguré au-dessus de la Portée. (Voyez Renvoi.)

Il faut observer que ceux qui notent correctement ont toujours soin que la dernière Note d'une Reprise se rapporte exactement pour la Mesure, & à celle qui commence la même Reprise, & à celle qui commence la Reprise qui fuit, quand il y en a une. Que si le rapport de ces Notes ne remplit pas exactement la Mesure; après la Note qui termine une Reprise, on ajoûte deux ou trois Notes de ce qui doit être recommencé, jusqu'à ce qu'on ait suffisamment indiqué comment il saut remplir la Mesure. Or, comme à la fin d'une première Partie on a premièrement la première Partie à reprendre, puis la seconde Partie à commencer, & que cela ne se sait pas toujours dans des Tems ou parties de Tems semblables; on est

fouvent obligé de noter deux fois la Finale de la première Reprife; l'une avant le signe de Reprife avec les premières Notes de la première Partie; l'autre après le même signe pour commencer la seconde Partie. Alors on trace un demi-cercle ou chapeau depuis cette première Finale jusqu'à sa répétition, pour marquer qu'à la seconde sois il saut passer, comme nul, tout ce qui est compris sous le demi-cercle. Il m'est impossible de rendre cette explication plus courte, plus claire, ni plus exacte; mais la figure 9 de la Planche L suffira pour la faire entendre parsaitement.

RÉSONNANCE. f. f. Prolongement ou réflexion du Son, foit par les vibrations continuées des Cordes d'un Instrument, soit par les parois d'un corps sonore, soit par la collisson de l'air rensermé dans un Instrument à vent. (Voyez Son, Musique, Instrument.)

Les voutes elliptiques & paraboliques résonnent, c'est-à-dire, ré-

fléchissent le Son. (Voyez Echo.)

Selon M. Dodart, le nez, la bouche, ni ses parties, comme le palais, la langue, les dents, les lèvres ne contribuent en rien au Ton de la Voix; mais leur effet est bien grand pour la Résonnance. (Voyez Vorx.) Un exemple bien sensible de cela se tire d'un Instrument d'acier appellé Trompe de Bearn ou Guimbarde; lequel, si on le tient avec les doigts & qu'on frappe sur la languette, ne rendra aucun Son; mais si le tenant entre les dents on frappe de même, il rendra un Son qu'on varie en serrant plus ou moins, & qu'on entend d'assez loin, surtout dans le bas.

Dans les Instrumens à Cordes, tels que le Clavecin, le Violon, le Violoncelle, le Son vient uniquement de la Corde; mais la Résonnance dépend de la caisse de l'Instrument,

- RESSERRER L'HARMONIE. C'est rapprocher les Parties les unes des autres dans les moindres Intervalles qu'il est possible. Ainsi pour resserrer cet Accord ut fol mi, qui comprend une Dixième, il faut renverser ainsi ut mi sol, & alors il ne comprend qu'une Quinte. (Voyez Accord, Renversement.)
- RESTER. v. n. Rester sur une syllabe, c'est la prolonger plus que n'exige la Prosodie, comme on sait sous les Roulades; & Rester sur

une Note, c'est y faire une Tenue, ou la prolonger jusqu'à ce que le sentiment de la Mesure soit oublié.

R H Y T H M E. f. m. C'est, dans sa définition la plus générale, la proportion qu'ont entr'elles les parties d'un même tout. C'est, en Musique, la disférence du mouvement qui résulte de la vitesse ou de la lenteur, de la longueur ou de la briéveté des Tems.

Aristide Quintilien divise le Rhythme en trois espèces; sçavoir, le Rhythme des corps immobiles, lequel résulte de la juste proportion de leurs Parties, comme dans une statue bien saite; le Rhythme du Mouvement local, comme dans la Danse, la démarche bien composée, les attitudes des Pantomimes, & le Rhythme des Mouvemens de la Voix ou de la durée relative des Sons, dans une telle proportion, que, soit qu'on frappe toujours la même Corde, soit qu'on varie les Sons du grave à l'aigu, l'on fasse toujours résulter de leur succession des effets agréables par la durée & la quantité. Cette dernière espèce de Rhythme est la seule dont j'ai à parler ici.

Le Rhythme appliqué à la Voix peut encore s'entendre de la parole ou du Chant. Dans le premier sens, c'est du Rhythme que naissent le nombre & l'Harmonie dans l'Éloquence; la Mesure & la cadence dans la Poésie: dans le second, le Rhythme s'applique proprement à la valeur des Notes, & s'appelle aujourd'hui Mesure. (Voyez MESURE.) C'est encore à cette seconde acception que doit se borner ce que j'ai à dire ici sur le Rhythme des Anciens.

Comme les syllabes de la Langue Grecque avoient une quantité & des valeurs plus sensibles, plus déterminées que celles de notre Langue, & que les vers qu'on chantoit étoient composés d'un certain nombre de pieds que formoient ces syllabes, longues ou bièves, différemment combinées, le Rhythme du Chant suivoit régulièrement la marche de ces pieds & n'en étoit proprement que l'expression. Il se divisoit, ainsi qu'eux, en deux Tems, l'un frappé, l'autre levé; l'on en comptoit trois Genres, même quatre & plus, selon les divers rapports de ces Tems. Ces Genres étoient l'Egal, qu'ils appelloient aussi Dactylique, où le Rhythme étoit divisé en deux Tems égaux; le Double, Trochaïque ou sambique, dans lequel la durée de l'un des deux Tems étoit double

de celle de l'autre; le Sesqui-altère, qu'ils appelloient aussi Péonique, dont la durée de l'un des deux Tems étoit à celle de l'autre en rapport de 3 à 2; & enfin l'Epitrite, moins usité, où le rapport des deux Tems étoit de 3 à 4.

Les Tems de ces Rhythmes étoient susceptibles de plus ou moins de lenteur, par un plus grand ou moindre nombre de syllabes ou de Notes longues ou brèves, selon le Mouvement; & dans ce sens, un Tems pouvoit recevoir jusqu'à huit degrés disférens de Mouvement par le nombre des syllabes qui le composoient: mais les deux Tems confervoient toujours entr'eux le rapport déterminé par le Genre du Rhythme.

Outre cela, le Mouvement & la marche des syllabes, & par conféquent des Tems & du Rhythme qui en résultoit, étoit susceptible d'accélération & de ralentissement, à la volonté du Poète, selon l'expression des paroles & le caractère des passions qu'il falloit exprimer. Ainsi de ces deux moyens combinés naissoint des foules de modifications possibles dans le mouvement d'un même Rhythme; qui n'avoient d'autres bornes que celles au-deçà ou au-delà desquelles l'oreille n'est plus à portée d'appercevoir les proportions.

Le Rhythme, par rapport aux pieds qui entroient dans la Poésie, se partageoit en trois autres Genres. Le Simple, qui n'admettoit qu'une forte de pieds; le Composé, qui résultoit de deux ou plusieurs espèces de pieds; & le Mixte, qui pouvoit se résoudre en deux ou plusieurs Phythmes, égaux ou inégaux, selon les diverses combinaisons dont il étoit susceptible.

Une autre source de variété dans le Rhythme étoit la dissérence des marches ou successions de ce même Rhythme, selon l'entrelacement des dissérens vers. Le Rhythme pouvoit être toujours unisorme; c'està-dire, se battre à deux Tems toujours égaux, comme dans les vers Héxamètres, Pentamètres, Adoniens, Anapestiques, &c; ou toujours inégaux, comme dans les vers purs l'ambiques : ou diversisé, c'est-à-dire, mélé de pieds égaux & d'inégaux, comme dans les Scazons, les Choriambiques, &c. Mais dans tous ces cas les Rhythmes, même semblables ou égaux, pouvoient, comme je l'ai dit, être sort dissérens en vitesse

selon la nature des pieds. Ainsi de deux Rhythmes de même Genre, réfultans l'un de deux Spondées, l'autre de deux Pyrriques, le premier auroit été double de l'autre en durée.

Les filences se trouvoient aussi dans le Rhythme ancien; non pas, à la vérité, comme les nôtres, pour faire taire seulement quelqu'une des Parties, ou pour donner certains caractères au Chant: mais seulement pour remplir la mesure de ces vers appellés Catalectiques, qui manquoient d'une syllabe; ainsi le silence ne pouvoit jamais se trouver qu'à la sin du vers pour suppléer à cette syllabe.

A l'égard des Tenues, ils les connoissoient sans doute, puisqu'ils avoient un mot pour les exprimer. La pratique en devoit cependant être fort rare parmi eux; du moins cela peut-il s'insérer de la nature de leur Rhythme, qui n'étoit que l'expression de la Mesure & de l'Harmonie des vers. Il ne paroît pas non plus qu'ils pratiquassent les Roulades, les Syncopes, ni les Points, à moins que les Instrumens ne sissent quelque chose de semblable en accompagnant la Voix; de quoi nous n'avons nul indice.

Vossius dans son Livre de Poëmatum cantu. Et viribus Rhythmi, releve beaucoup le Rhythme ancien, & il lui attribue toute la force de l'ancienne Musique. Il dit qu'un Rhythme détaché comme le nôtre, qui ne représente aucune image des choses, ne peut avoir aucun estet, & que les anciens nombres poétiques n'avoient été inventés que pour cette fin que nous négligeons. Il ajoûte que le langage & la Poésie modernes sont peu propres pour la Musique, & que nous n'aurons jamais de bonne Musique vocale jusqu'à ce que nous fassions des vers savorables pour le Chant; c'est-à-dire, jusqu'à ce que nous résormions notre langage, & que nous lui donnions, à l'exemple des Anciens, la quantité & les Pieds mesurés, en proscrivant pour jamais l'invention barbare de la riune.

Nos vers, dit-il, sont précisément comme s'ils n'avoient qu'un seul Pied: de sorte que nous n'avons dans notre Poésse aucun Rhythme véritable, & qu'en fabriquant nos vers nous ne pensons qu'à y saire entrer un certain nombre de syllabes, sans presque nous embarrasser de quelle nature elles sont. Ce n'est sûrement pas-là de l'étosse pour la Musique.

Le Rhythme est une partie essencielle de la Musique, & surtout de l'imitative. Sans lui la Mélodie n'est rien, & par lui-même il est quelque chose, comme on le sent par l'effet des tambours. Mais d'où vient l'impression que font sur nous la Mesure & la Cadence? Quel est le principe par lequel ces retours tantôt égaux & tantôt variés affectent nos ames, & peuvent y porter le fentiment des passions? Demandezle au Métaphysicien. Tout ce que nous pouvons dire ici est que, comme la Mélodie tire son caractère des accens de la Langue, le Rhythme tire le sien du caractère de la Prosodie; & alors il agit comme image de la parole: à quoi nous ajoûterons que certaines passions ont dans la nature un caractère rhythmique aussi bien qu'un caractère mélodieux, absolu & indépendant de la Langue; comme la tristesse, qui marche par Tems égaux & lents, de même que par Tons rémisses & bas; la joie par Tems sautillans & vîtes, de même que par Tons aigus & intenses: d'où je présume qu'on pourroit observer dans toutes les autres passions un caractère propre, mais plus difficile à faisir, à cause que la plûpart de ces autres passions étant composées, participent, plus ou moins, tant des précédentes que l'une de l'autre,

RHYTIIMIQUE. f. f. Partie de l'Art musical qui enseignoit à pratiquer les règles du Mouvement & du Rhythme, selon les loix de la

Rhythmopée.

La Rhythmique, pour le dire un peu plus en détail, confistoit à savoir choisir, entre les trois Modes établis par la Rhythmopée, le plus propre au caractère dont il s'agissoit, à connoître & posséder à fond toutes les sortes de Rhythmes, à discerner & employer les plus convenables en chaque occasion, à les entrelacer de la manière à la fois la plus expressive & la plus agréable, & ensin à distinguer l'Arsis & la Thésis, par la marche la plus sensible & la mieux Cadencée.

RHYTHMOPÉE. Fiftparaule. f. f. Partie de la Science Muficale qui prescrivoit à l'Art Rhythmique les loix du Rhythme & de tout ce qui lui appartient. (Voyez Rhythme.) La Rhythmopée étoit à la Rhy-

thmique, ce qu'étoit la Mélopée à la Mélodie.

La Rhythmopée avoit pour objet le Mouvement ou le Tems, dont elle marquoit la mesure, les divisions, l'ordre & le mélange, soit pour H h h émouvoir les passions, soit pour les changer, soit pour les calmer. Elle rensermoit aussi la science des Mouvemens muers, appellès Orchess, & en général de tous les Mouvemens réguliers. Mais elle se rapportoit principalement à la Poésie; parce qu'alors la Poésie régloit seule les Mouvemens de la Mussique, & qu'il n'y avoit point de Mussique purement instrumentale, qui eût un Rhythme indépendant.

On fait que la Rhythmopée se partageoit en trois Modes ou Tropes principaux, l'un bas & serré, un autre élevé & grand, & le moyen paissible & tranquille; mais du reste les Anciens ne nous ont laissé que des préceptes sort généraux sur cette partie de leur Musique, & ce qu'ils en ont dit se rapporte toujours aux vers ou aux paroles destinées pour le Chant.

RIGAUDON. f. m. Sorte de Danse dont l'Air se bat à deux Tems, d'un Mouvement gai, & se divise ordinairement en deux Reprises phrasées de quatre en quatre Mesures, & commençant par la dernière Note du second Tems.

On trouve l'igodon dans le Dictionnaire de l'Académie; mais cette orthographe n'est pas usité. J'ai oui dire à un Maître à Danser, que le nom de cette Danse venoit de celui de l'inventeur, lequel s'appelloit Rigaud.

- RIPPIENO. f. m. Mot Italien qui se trouve assez fréquemment dans les Musiques d'Eglise, & qui équivant au mot Chœur ou Tous.
- RITOURNELLE. f. f. Trait de Symphonie qui s'emploie en manière de Prélude à la tête d'un Air, dont ordinairement il annonce le Chant; ou à la fin, pour imiter & affurer la fin du même Chant; ou dans le milieu, pour reposer la Voix, pour renforcer l'expression, ou simplement pour embellir la Pièce.

Dans les Recueils ou Partitions de vieille Musique Italienne, les Ritournelles sont souvent désignées par les mots si suona, qui signifient que l'Instrument qui accompagne doit répéter ce que la voix a chanté.

Ruournelle, vient de l'Italien Ritornello, & signifie petit retour. Au-

jourd'hui que la Symphonie a pris un caractère plus brillant, & prefque indépendant de la vocale, on ne s'en tient plus guère à de simples répétitions; aussi le mot Ritournelle a-t-il vieilli.

- ROLLE. s. m. Le papier séparé qui contient la Musique que doit exécuter un Concertant, & qui s'appelle Partie dans un Concert, s'appelle Rolle à l'Opéra. Ainsi l'on doit distribuer une Partie à chaque Musicien, & un Rolle à chaque Acteur.
- ROMANCE. s. f. Air sur lequel on chante un petit Poëme du même nom, divisé par couplets, duquel le sujet est pour l'ordinaire quelque histoire amoureuse & souvent tragique. Comme la Romance doit être écrite d'un style simple, touchant, & d'un goût un peu antique, l'Air doit répondre au caractère des paroles ; point d'ornemens, rien de maniéré, une mélodie douce, naturelle, champêtre, & qui produise son effet par elle-même, indépendamment de la manière de la Chanter. Il n'est pas nécessaire que le Chant soit piquant, il suffit qu'il soit naif, qu'il n'offusque point la parole, qu'il la fasse bien entendre, & qu'il n'exige pas une grande étendue de voix. Une Romance bien faite, n'ayant rien de faillant, n'affecte pas d'abord; mais chaque couplet ajoûte quelque chose à l'effet des précédens, l'intérêt augmente infensiblement, & quelquefois on se trouve attendri jusqu'aux larmes sans pouvoir dire où est le charme qui a produit cet effet. C'est une expérience certaine que tout accompagnement d'Instrument affoiblit cette impression. Il ne faut, pour le Chant de la Romance, qu'une Voix juste, nette, qui prononce bien, & qui chante simplement.

ROMANESQUE. J. f. Air à danser. (Voyez GAILLARDE.)

RONDE. adj. pris fubft. Note blanche & ronde. sans queue, laquelle vaut une Mesure entière à quatre Tems, c'est-à-dire deux Blanches ou quatre Noires. La Ronde est de toutes les Notes restées en usage celle qui a le plus de valeur. Autresois, au contraire, elle étoit celle qui en avoit le moins, & elle s'appelloit semi-Brève. (Voyez Semi-Breve, & Valeur des Notes.)

RONDE DE TABLE. Sorte de Chanson à boire & pour l'ordinaire mélée de galanterie, composée de divers couplets qu'on chante H h h ij à table chacun à fon tour, & fur lesquels tous les Convives font Chorus en reprenant le Refrain.

RONDEAU. f. m. Sorte d'Air à deux ou plusieurs Reprises, & dont la sorme est telle qu'après avoir fini la seconde Reprise on reprend la première, & ainsi de suite, revenant toujours & finissant par cette même première Reprise par laquelle on a commencé. Pour cela, on doit tellement conduire la Modulation, que la fin de la première Reprise convienne au commencement de toutes les autres; & que la fin de toutes les autres convienne au commencement de la première.

Les grands Airs Italiens & toutes nos Ariettes sont en Rondeau, de même que la plus grande partie des Pièces de Clavecin Françoises.

Les routines sont des magasins de contre-sens pour ceux qui les suivent sans réflexion. Telle est pour les Musiciens celle des Rondeaux. Il saut bien du discernement pour faire un choix de paroles qui leur soient propres. Il est ridicule de mettre en Rondeau une pensée complette, divisée en deux membres, en reprenant la première incise & sinistant par-là. Il est ridicule de mettre en Rondeau une comparation dont l'application ne se fait que dans le second membre, en reprenant le premier & sinissant par-là. Ensin il est ridicule de mettre en Rondeau une pensée générale limitée par une exception relative à l'état de celui qui parle; en sorte qu'oubliant dereches l'exception qui se rapporte à lui, il finisse en reprenant la pensée générale.

Mais toutes les fois qu'un sentiment exprimé dans le premier membre, amene une réflexion qui le renforce & l'appuie dans le second; toutes les fois qu'une description de l'état de celui qui parle, emplissant le premier membre, éclaircit une comparaison dans le second; toutes les fois qu'une affirmation dans le premier membre contient sa preuve & sa consirmation dans le second; toutes les fois, ensin, que le premier membre contient la proposition de faire une chose, & le second la raison de la proposition; dans ces divers cas, & dans les semblables, le Rondeau est toujours bien placé.

ROULADE. f. f. Passage dans le Chant de plusieurs Notes sur une même syllabe.

La Roulade n'est qu'une imitation de la Mélodie instrumentale dans les occasions où, soit pour les graces du Chant, soit pour la vérité de l'image, soit pour la force de l'expression, il est à propos de suspendre le discours & de prolonger la Mélodie : mais il faut, de plus, que la syllabe soit longue, que la voix en soit éclatante & propre à laisser au gosier la facilité d'entonner nettement & légèrement les Notes de la Roulade sans fatiguer l'organe du Chanteur, ni, par conséquent, l'oreille des écoutans.

Les voyelles les plus favorables pour faire fortir la voix, font les a; ensuite les o, les è ouverts: l'i & l'u sont peu sonores; encore moins les diphthongues. Quant aux voyelles nazales, on n'y doit jamais faire de Roulades. La Langue Italienne pleine d'o & d'a est beaucoup plus propre pour les inflexions de voix que n'est la François; aussi les Musiciens Italiens ne les épargnent-ils pas. Au contraire, les François, obligés de composer presque toute leur Musique syllabique, à cause des voyelles peu savorables, sont contraints de donner aux Notes une marche lente & posée, ou de faire heurter les consonnes en faisant courir les syllabes; ce qui rend nécessairement le Chant languissant ou dur. Je ne vois pas comment la Musique Françoise pourroit jamais surmonter cet inconvénient.

C'est un préjugé populaire de penser qu'une Roulade soit toujours hors de place dans un Chant triste & pathétique. Au contraire, quand le cœur est le plus vivement ému, la voix trouve plus aisément des Accens que l'essprit ne peut trouver des paroles, & de-là vient l'usage des Interjections dans toutes les Langues. (Voyez Neume.) Ce n'est pas une moindre erreur de croire qu'une Roulade est toujours bien placée sur une syllable ou dans un mot qui la comporte, sans considérer si la situation du Chanteur, si le sentiment qu'il doit éprouver la comporte aussi.

La Roulade est une invention de la Musique moderne. Il ne paroit

pas que les Anciens en aient fait aucun usage, ni jamais battu plus de deux Notes sur la même syllabe. Cette différence est un effet de celle des deux Musiques, dont l'une étoit asservie à la Langue, & dont l'autre lui donne la loi.

ROULEMENT. f. m. (Voyez Roulade.)



S.

S. Cette lettre écrite seule dans la Partie récitante d'un Concerto signifie Solo; & alors elle est alternative avec le T, qui fignifie Tutti.

SARABANDE. f. f. Air d'une Danse grave, portant le même nom, laquelle paroît nous être venue d'Espagne, & se dansoit autrefois avec des Castagnettes. Cette Danse n'est plus en usage, si ce n'est dans quelques vieux Opéra François. L'Air de la Sarabande est à trois Tems lents.

SAUT. f. m. Tout passage d'un Son à un autre par Degré disjoint est un Saut. Il y a Saut régulier qui se fait toujours sur un Intervalle consonnant, & Saut irrégulier, qui se fait sur un Intervalle dissonnant. Cette dissinction vient de ce que toutes les Dissonnances, excepté la Seconde qui n'est pas un Saut, sont plus difficiles à entonner que les Consonnances. Observation nécessaire dans la Mélodie pour

composer des Chants faciles & agréables.

SAUTER. v. n. On fait Sauter le Ton, lorsque donnant trop de vent dans une Flûte, ou dans un tuyau d'un Instrument à vent, on force l'air à se diviser & à saire résonner, au lieu du Ton plein de la Flûte ou du tuyau, quelqu'un seulement de ses harmoniques. Quand le Saut est d'une Octave entière, cela s'appelle Ostavier. (Voyez OCTAVIER.) Il est clair que pour varier les Sons de la Trompette & du Cor de chasse, il saut nécessairement Sauter, & ce n'est encore qu'en Sautant qu'on fait des Octaves sur la Flûte.

SAUVER. v. a. Sauver une Diffonnance, c'est la résoudre seton les règles, sur une Consonnance de l'Accord suivant. Il y a sur cela une marche prescrite, & à la Basse-sondamentale de l'Accord dissonnant,

& à la Partie qui forme la Dissonnance.

Il n'y a aucune manière de Sauver qui ne dérive d'un Acte de Cadence : c'est donc par l'espèce de la Cadence qu'on veur faire, qu'est déterminé le Mouvement de la Basse - fondamentale, (Voyez CADENCE.) A l'égard de la Partie qui forme la Dissonance, elle ne

doit, ni rester en place, ni marcher par Degrés disjoints; mais elle doit monter ou descendre diatoniquement selon la nature de la Disfonnance. Les Maîtres disent que les Dissonnances majeures doivent monter, & les mineures descendre; ce qui n'est pas sans exception; puisque dans certaines Cordes d'Harmonie, une Septième, bien que majeure, ne doit pas monter, mais descendre, si ce n'est dans l'Accord appellé, fort incorrectement, Accord de Septième superflue. Il vaut donc mieux dire que la Septième, & toute Dissonnance qui en dérive, doit descendre; & que la Sixte ajoûtée, & toute Dissonnance qui en dérive, doit monter. C'est-là une règle vraiment générale & sans aucune exception. Il en est de même de la loi de Sauver la Dissonnance. Il y a des Dissonnances qu'on ne peut préparer; mais il n'y en a aucune qu'on ne doive Sauver.

A l'égard de la Note sensible appellée improprement Dissonnance majeure, si elle doit monter, c'est moins par la règle de Sauver la Dissonnance, que par celle de la marche Diatonique, & de préférer le plus court chemin; & en effet il y a des cas, comme celui de la Cadence interrompue, où cette Note sensible ne monte point.

Dans les Accords par supposition, un même Accord sournit souvent deux Dissonnances, comme la Septième & la Neuvième, la Neuvième & la Quarte, &c. Alors ces Dissonnances ont dû se préparer & doivent se Sauver toutes deux: c'est qu'il saut avoir égard à tout ce qui dissonne, non-seulement sur la Basse-sondamentale, mais aussi sur la

Basse-continue.

S C E N E. s. f. f. On distingue en Musique lyrique la Scène du Monologue, en ce qu'il n'y a qu'un seul Acteur dans le Monologue, & qu'il y a dans la Scène au moins deux Interlocuteurs. Par conséquent dans le Monologue le caractère du Chant doit être un, du moins quant à la personne; mais dans les Scènes le Chant doit avoir autant de caractères différens qu'il y a d'Interlocuteurs. En effet, comme en parlant chacun garde toujours la même voix, le même accent, le mème tymbre, & communément le même style, dans toutes les choses qu'il dit; chaque Acteur dans les diverses passions qu'il exprime doit toujours gardex

garder un caractère qui lui soit propre & qui le distingue d'un autre Acteur. La douleur d'un vieillard n'a pas le même ton que celle d'un jeune homme, la colère d'une femme à d'autres Accens que celle d'un guerrier; un barbare ne dira point je vous aime, comme un galant de profession. Il faut donc rendre dans les Scènes, non-seulement le caractère de la passion qu'on veut peindre, mais celui de la personne qu'on fait parler. Ce caractère s'indique en partie par la sorte de voix qu'on approprie à chaque rolle; car le tour de Chant d'une Haute-Contre est différent de celui d'une Basse-Taille; on met plus de gravité dans les Chants des Bas-Deslus, & plus de légèreté dans ceux des Voix plus aiguës. Mais outre ces différences, l'habile Compositeur en trouve d'individuelles qui caractérisent ses personnages; en sorte qu'on connoîtra bien-tôt à l'Accent particulier du Récitatif & du Chant, si c'est Mandane ou Émire, si c'est Olinte ou Alceste qu'on entend. Je conviens qu'il n'y a que les hommes de génie qui fentent & marquent ces différences; mais je dis cependant que ce n'est qu'en les observant, & d'autres semblables, qu'on parvient à produire l'illusion.

- SCHISMA. f. m. Petit Intervalle qui vaut la moitié du Comma, & dont, par conséquent, la raison est sourde, puisque pour l'exprimer en nombres, il faudroit trouver une moyenne proportionnelle entre 80 & Sr.
- SCHOENION. Sorte de Nome pour les Flûtes dans l'ancienne Mufique des Grecs.
- S CHOLIE ou SCOLIE. f. f. Sorte de Chansons chez les anciens Grecs, dont les caractères étoient extrêmement diversifies felon les sujets & les personnes. (Voyez Chanson.)
- SECONDE. adj. pris substantiv. Intervalle d'un Degré conjoint. Ainsi les marches diatoniques se sont toutes sur des Intervalles de Seconde.

Il y a quatre sortes de Secondes. La première, appellée Seconde diminuée, se fait sur un Ton majeur, dont la Note insérieure est rapprochée par un Dièse, & la supérieure par un Bémol. Tel est, par exemple, l'Intervalle du re Bémol à l'ut Dièse. Le rapport de cette Seconde est de 375 à 384. Mais elle n'est d'aucun usage, si ce n'est dans le Genre enharmonique; encore l'Intervalle s'y trouve-t-il nul en vertu du Tempérament. 'A l'égard de l'Intervalle d'une Note à son Dièse, que Brossard appelle Seconde diminuée, ce n'est pas une Seconde; c'est un Unisson altéré.

La deuxième, qu'on appelle seconde mineure, est constituée par le semi-Ton majeur, comme du fi à l'ut ou du mi au fa. Son rapport est de 15 à 16.

La troisième est la Seconde majeure, laquelle forme l'Intervalle d'un Ton. Comme ce Ton peut être majeur ou mineur, le rapport de cette feconde, est de 8 à 9 dans le premier cas, & de 9 à 10 dans le second : mais cette différence s'évanouit dans notre Musique.

Enfin la quatrième est la Seconde superflue, composée d'un Ton majeur & d'un semi-Ton mineur, comme du sa au sol Dièse : son rap-

port est de 64 à 75.

Il y a dans l'Harmonie deux Accords qui portent le nom de Seconde. Le premier s'appelle fimplement Accord de Seconde: c'est un Accord de Septième renversé, dont la Dissonance est à la Basse; d'où il s'en suit bien clairement qu'il faut que la Basse syncope pour la préparer. (Voyez Préparer.) Quand l'Accord de Septième est dominant; c'est-à-dire, quand la Tierce est majeure, l'Accord de Seconde s'appelle Accord de Triton, & la syncope n'est pas nécessaire, parce que la Préparation ne l'est pas.

L'autre s'appelle Accord de Seconde superflue; c'est un Accord renversé de celui de Septième diminuée, dont la Septième elle-même est portée à la Basse. Cet Accord est également bon avec ou sans syn-

cope. (Voyez SYNCOPE.)

SEMI. Mot emprunté du Latin & qui fignifie Demi. On s'en fert en Musique au lieu du Hémi des Grecs, pour composer très-barbarement plusieurs mots techniques, moitié Grecs & moitié Latins.

Ce mot, au-devant du nom Grec de quelque Intervalle que ce soit, signisse toujours une diminution, non pas de la moitié de cet Intervalle, mais seulement d'un Semi-ton mineur: Ainsi, Semi-Divon est la Tierce mineure, Semi-Diapente est la Fausse-Quinte, Semi-Diatessaron la Quarte diminuée, &c.

SEMI-BREVE. f. f. C'est, dans nos anciennes Musiques, une valeur de Note ou une Mesure de Tems qui comprend l'espace de deux Minimes ou Blanches; c'est-à-dire, la moitié d'une Brève. La Semi-Brève s'appelle maintenant Ronde, parce qu'elle a cette figure; mais autresois elle étoit en lozange.

Anciennement la Semi-Brève se divisoit en majeure & mineure. La majeure vaut deux tiers de la Brève parfaite, & la mineure vaut l'autre tiers de la même Brève: ainsi la Semi-Brève majeure en contient deux mineures,

La Semi-Brève, avant qu'on eût inventé la Minime, étant la Note de moindre valeur, ne se subdivisoit plus. Cette indivisibilité, disoiton, est, en quelque manière, indiquée par sa figure en lozange terminée en haut, en bas & des deux côtés par des Points. Or, Muris prouve, par l'autorité d'Aristote & d'Euclide, que le Point est indivisible; d'où il conclud que la Semi-Brève ensermée entre quatre Points est indivisible comme eux.

SEMI-TON. f. m. C'est le moindre de tous les Intervalles admis dans la Musique moderne; il vaut à-peu-près la moitié d'un Ton.

Il y a plusieurs espèces de Semi-Tons. On en peut distinguer deux dans la pratique; le Semi-Ton majeur & le Semi-Ton mineur. Trois autres sont connus dans les calculs harmoniques; savoir, le Semi-Ton maxime, le minime & le moyen.

Le Semi-Ton majeur est la différence de la Tierce majeure à la Quarte, comme mi fa. Son rapport est de 15 à 16, & il forme le plus petit de tous les Intervalles diatoniques,

Le Semi-Ton mineur est la différence de la Tierce majeure à la Tierce mineure : il se marque sur le même Degré par un Dièse ou par un Bémol. Il ne sorme qu'un Intervalle chromatique, & son rapport est de 24 à 25.

Quoiqu'on mette de la différence entre ces deux Semi-Tons par la manière de les noter, il n'y en a pourtant aucune sur l'Orgue & le Clavecin, & le même Semi-Ton est tantôt majeur & tantôt mineur, tantôt diatonique & tantôt chromatique, selon le Mode où l'on est. Cependant on appelle, dans la pratique, Semi-Tons mineurs, ceux

qui se marquant par Bémol ou par Dièse, ne changent point le Degré; & Semi-Tons majeurs, ceux qui forment un Intervalle de Seconde.

Quant aux trois autres Semi-Tons admis seulement dans la théorie, le Semi-Ton maxime est la différence du Ton majeur au Semi-Ton minneur, & son rapport est de 25 à 27. Le Semi-Ton moyen est la différence du Semi-Ton majeur au Ton majeur, & son rapport est de 128 à 135. Ensin le Semi-Ton minime est la différence du Semi-Ton maxime au Semi-Ton moyen, & son rapport est de 125 à 128.

De tous ces Intervalles il n'y a que le Semi-Ton majeur qui, en qualité de Seconde, foit quelquefois admis dans l'Harmonie.

- SEMI-TONIQUE. adj. Échelle Semi-Tonique ou Chromatique. (Voyez ÉCHELLE.)
- SENSIBILITÉ. f. f. Disposition de l'ame qui inspire au Compositeur les idées vives dont il a besoin, à l'Exécutant la vive expression de ces mêmes idées, & à l'Auditeur la vive impression des beautés & des désauts de la Musique qu'on lui fait entendre. (Voyez Gout.)
- SENSIBLE. adj. Accord Senfible est celui qu'on appelle autrement Accord dominant. (Voyez Accord.) Il se pratique uniquement sur la Dominante du Ton; de-là lui vient le nom d'ecord dominant, & il porte toujours la Note Senfible pour Tierce de cette Dominante; d'où lui vient le nom d'Accord Senfible. (Voyez Accord.) A l'égard de la Note Senfible, voyez Note.
- SEPTIEME. adj. pris fubfl. Intervalle dissonnant renversé de la Seconde, & appellé, par les Grecs, Heptachordon, parce qu'il est formé de sept Sons ou de six Degrés diatoniques. Il y en a de quatre sortes.

La première est la Septième mineure, composée de quatre Tons, trois majeurs & un mineur, & de deux semi-Tons majeurs, comme de mi à re; & chromatiquement de dix semi-Tons, dont six majeurs & quatre mineurs. Son rapport est de 5 à 9.

La deuxième est la septième majeure, composée diatoniquement de cinq Tons, trois majeurs & deux mineurs, & d'un semi-Ton majeur; de forte qu'il ne saut plus qu'un semi-Ton majeur pour saire une Octave;

comme d'un à si; & chromatiquement d'onze semi-Tons, dont six majeurs & cinq mineurs. Son rapport est de 8 à 15.

La troissème, est la Septième diminuée: elle est composée de trois Tons, deux mineurs & un majeur, & de trois semi-Tons majeurs, comme de l'ut Dièse au si Bémol. Son rapport est de 75 à 128.

La quatrième, est la Septième superflue. Elle est composée de cinq Tons, trois mineurs & deux majeurs, un semi-Ton majeur & un semi-Ton mineur, comme du si Bémol au la Dièse; de sorte qu'il ne lui manque qu'un Comma pour saire une Octave. Son rapport est de 81 à 160. Mais cette dernière espèce n'est point usitée en Musique, si ce n'est dans quesques transitions enharmoniques.

Il y a trois Accords de Septième.

Le premier est fondamental, & porte simplement le nom de Septième: mais quand la Tierce est majeure & la Septième mineure, il s'appelle Accord Sensible ou Dominant. Il se compose de la Tierce, de la Quinte & de la Septième.

Le fecond est encore fondamental & s'appelle Accord de Septième diminuée. Il est composé de la Tierce mineure, de la fausse-Quinte & de la Septième diminuée dont il prend le nom; c'est-à-dire, de trois Tierces mineures consécutives, & c'est le seul Accord qui soit ainsi formé d'Intervalles égaux; il ne se sait que sur la Note sensible. (Voyez ENHARMONIQUE.)

Le troisième s'appelle Accord de Septième superflue. C'est un Accord par supposition sormé par l'Accord dominant, au-dessous duquel la Basse fait entendre la Tonique.

Il y a encore un Accord de Septième. & Sixte, qui n'est qu'un renversement de l'Accord de Neuvième. Il ne se pratique guères que dans les Points d'Orgue à cause de sa dureté. (Voyez Accord.)

SÉRÉNADE. f. f. Concert qui se donne la nuit sous les senêtres de quelqu'un. Il n'est ordinairement composé que de Musique Instrumentale; quelquesois cependant on y ajoute des Voix. On appelle aussi Sérénades les Pièces que l'on compose ou que l'on exécute dans ces occasions. La mode des Sérénades est passée depuis longtems, ou ne dure plus que parmi le Peuple, & c'est grand dommage. Le silence de la

nuit, qui bannit toute distraction, fait mieux valoir la Musique & la rend plus délicieuse.

Ce mot, Italien d'origine, vient sans doute de Sereno, ou du Latin Serum, le soir. Quand le Concert se fait sur le matin, ou à l'aube du jour, il s'appelle Aubade.

- SERRÉ. adj. Les Intervalles Serrés dans les Genres épais de la Mufique Grecque sont le premier & le second de chaque Tétracorde. (Voyez EPAIS.)
- SESQUI. Particule fouvent employée par nos anciens Muficiens dans la composition des mots servans à exprimer différentes sortes de Mesures.

Ils appelloient donc Sefqui-altères les Mesures dont la principale Note valoit une moitié en sus de plus que sa valeur ordinaire; c'est-à-dire, trois des Notes dont elle n'auroit autrement valu que deux; ce qui avoit lieu dans toutes les Mesures triples, soit dans les majeures, où la Brève, même sans Point, valoit trois semi-Brèves; soit dans les mineures, où la semi-Brève valoit trois Minimes, &c.

Ils appelloient encore Sefqui-Octave le Triple , marqué par ce figne C ?.

Double Sefqui-Quarte, le Triple marqué C 2, & ainsi des autres, Sefqui-Diton ou Hémi-Diton, dans la Musique Grecque, est l'Intertervalle d'une Tierce majeure diminuée d'un Semi-Ton; c'est-à-dire, une Tierce mineure.

SEXTUPLE. adj. Nom donné affez improprement aux Mesures à deux Tems, composées de six Notes égales, trois pour chaque Tems, Ces sortes de Mesures ont été appellées encore plus mal-à-propos par quelques-uns, Mesures à six Tems.

On peut compter cinq espèces de ces Mesures Sextuples; c'est-à-dire, autant qu'il y a de dissérentes valeurs de Notes, depuis celle qui est composée de six Rondes ou semi-Brèves, appellée en France Triple de six pour un, & qui s'exprime par ce chisse 4, jusqu'à celle appellée Triple de six pour seize, composée de six doubles-Croches seulement, & qui se marque ainsi: 16.

La plûpart de ces distinctions sont abolies, & en effet elles sont

S I. 439

affez inutiles, puisque toutes ces différentes figures de Notes sont moins des Mesures différentes que des medifications de Mouvement dans la même espèce de Mesure; ce qui se marque encore mieux avec un seul mot écrit à la tête de l'Air, qu'avec tout ce fatras de chiffres & de Notes qui ne servent qu'à embrouiller un Art déjà assez difficile en lui même. (Voyez Double, Triple, Tems, Mesure, Valeur DES NOTES.)

SI. Une des sept syllabes dont on se sert en France pour solsier les Notes. Guy Arétin, en composant sa Gamme, n'inventa que six de ces syllabes, parce qu'il ne sit que changer en Héxacordes les Tétracordes des Grecs, quoiqu'au sond sa Gamme sût, ainsi que la nôtre, composée de sept Notes. Il arriva de-là que, pour nommer la septième, il falloit à chaque instant changer les noms des autres & les nommer de diverses manières: embarras que nous n'avons plus depuis l'invention du Si, sur la Gamme duquel un Mussien nommé de Nivers sit, au commencement du siècle, un ouvrage exprès.

Brossard, & ceux qui l'ont suivi, attribuent l'invention du Si à un autre Musicien nommé Le Maire, entre le milieu & la sin du dernier siècle: d'autres en son honneur à un certain Vander-Putten; d'autres remontent jusqu'à Jean de Muris, vers l'an 1330; & le Cardinal Bona dit que dès l'onzième siècle, qui étoit celui de l'Arétin, Ericius Dupuis ajoûta une Note aux six de Guy, pour éviter les difficultés des Muances & faciliter l'étude du Chant.

Mais, sans s'arrêter à l'invention d'Ericius Dupuis, morte sans doute avec lui, ou sur laquelle Bona, plus récent de cinq siècles, a pu se tromper; il est même aisé de prouver que l'invention du Si est de beaucoup postérieure à Jean de Muris, dans les écrits duquel on ne voit rien de semblable. A l'égard de Vander-Putten, je n'en puis men dire, parce que je ne le connois point. Reste Le Maire, en saveut duquel les voix semblent se réunir. Si l'invention consiste à avoir introduit dans la pratique l'usage de cette syllabe Si, je ne vois pas beaucoup de raisons pour lui en disputer l'honneur. Mais si le véritable inventeur est celui qui a vu le premier la nécessité d'une septieme syllabe, & qui en a ajoûré une en conséquence, il ne saut pas avoir suit beaucoup de recherches pour voir que Le Maire ne mérite nullement

ce titre : car on trouve en plusieurs endroits des écrits du P. Mersenne la nécessité de cette septième syllabe, pour éviter les Muances; & il témoigne que plusieurs avoient inventé ou mis en pratique cette septième syllabe à-peu-près dans le même tems, & entr'autres Gilles Grand-Jean, Maître Écrivain de Sens; mais que les uns nommoient cette syllabe Ci, d'autres Di, d'autres Ni, d'autres Si, d'autres Za, &c. Même avant le P. Mersenne, on trouve, dans un ouvrage de Banchiéri, Moine Olivétan, imprimé en 1614, & intitulé, Cartella di Musica; l'addition de la même septième syllabe; il l'appelle Bi par Béquarre, Ba par Bémol, & il assure que cette addition a été fort approuvée à Rome. De forte que toute la prétendue invention de Le Maire confifte, tout au plus, à avoir écrit ou prononcé Si, au lieu d'écrire ou prononcer Bi ou Ba, Ni ou Di; & voilà avec quoi un homme est immortalisé. Du reste, l'usage du Si n'est connu qu'en France, & malgré ce qu'en dit le Moine Banchiéri, il ne s'est pas même conservé en Italie.

- SICILIENNE. f. f. Sorte d'Air à danser, dans la Mesure à fix-quatre ou fix-huit, d'un Mouvement beaucoup plus lent, mais encore plus marqué que celui de la Gigue.
- SIGNES. f. m. Ce font, en général, tous les divers caractères dont on se ser pour noter la Musique. Mais ce mot s'entend plus particulièrement des Dièses, Bémols, Béquarres, Points, Reprises, Pauses, Guidons & autres petits caractères détachés, qui, sans être de véritables Notes, sont des modifications des Notes & de la manière de les exécuter.
- SILENCES, s. m. Signes répondans aux diverses valeurs des Notes; lesquels, mis à la place de ces Notes, marquent que tout le tems de leur valeur doit être passé en silence.

Quoiqu'il y ait dix valeurs de Notes différentes, depuis la Maxime jufqu'à la Quadruple-Croche, il n'y a cependant que neuf caractères différens pour les Silences; car celui qui doit correspondre à la Maxime a toujours manqué, & pour en exprimer la durée, on double le Bâton de quatre Mesures équivalant à la Longue.

Ces divers Silences sont donc : 1. Le Bâton de quatres Mesures qui

vaut

vaut une Longue: 2. le Bâton de deux Mesures, qui vaut une Brève ou Quarrée: 3. la Pause, qui vaut une semi-Brève ou Ronde: 4. la demi-Pause, qui vaut une Minime ou Blanche: 5. le Soupir, qui vaut une Noire: 6, le demi-Soupir, qui vaut une Croche: 7. le quart de-Soupir, qui vaut une double-Croche: 8. le demi-quart-de Soupir, qui vaut une triple-Croche: 9. & ensin le seizième-de-Soupir, qui vaut une quadruple-Croche. Voyez les figures de tous ces Silences Pl. D. Fig. 9.

Il faut remarquer que le Point n'a pas lieu parmi les Silences comme parmi les Notes; car bien qu'une Noire & un Soupir foient d'égale valeur, il n'est pas d'usage de pointer le Soupir pour exprimer la valeur d'une Noire pointée; mais on doit, après le Soupir, écrire encore un demi-Soupir. Cependant, comme quelques-uns pointent aussi les Si-

lences, il faut que l'Exécutant soit prêt à tout.

SIMPLE. f. f. Dans les Doubles & dans les variations, le premier Couplet ou l'Air original, tel qu'il est d'abord noté, s'appelle le Simple. (Voyez Double, Variations.)

SIXTE. f. f. La feconde des deux Confonnances imparfaites, appellée, par les Grecs, Héxacorde, parce que son Intervalle est formé de six Sons ou de ciuq Degrés diatoniques. La Sixte est bien une Confonnance naturelle, mais seulement par combinaison; car il n'y a point dans l'ordre des Consonnances de Sixte simple & directe.

A ne confidérer les Sixtes que par leurs Intervalles, on en trouve de quatre fortes; deux confonnantes & deux dissonnantes.

Les Confonnantes sont : 1. la Sixte mineure, composée de trois Tons & deux semi-Tons majeurs, comme mi ut : son rapport est de 5 à 8. 2. La Sixte majeure, composée de quatre Tons & un semi-Ton majeur, comme sol mi : son rapport est de 3 à 5.

Les Sixtes dissonnantes sont, 1°. La Sixte diminuée, composée de deux Tons & trois semi-Tons majeurs; comme ut Dièse, la Bémol, & dont le rapport est de 125 à 192. 2°. La Sixte superflue, composée de quatre Tons, un semi-Ton majeur & un semi-Ton mineur, comme si Bémol & sol Dièse. Le rapport de cette Sixte est de 72 à 125.

Ces deux derniers Intervalles ne s'emploient jamais dans la Mélodie, & la Sixte diminuée ne s'emploie point non plus dans l'Harmonie.

Kkk

Il y a sept Accords qui portent le nom de Sixte. Le premier s'appelle simplement Accord de Sixte. C'est l'Accord parsait dont la Tierce est portée à la Basse. Sa place est sur la Médiante du Ton, ou sur la Note sensible, ou sur la sixième Note.

Le fecond s'appelle Accord de Sixte-Quarte. C'est encore l'Accord parsait dont la Quinte est portée à la Basse ; il ne se fait guères que sur la Dominante ou sur la Tonique.

Le troisième est appellé Accord de petite-Sixte. C'est un Accord de Septième, dont la Quinte est portée à la Basse. La petite-Sixte se met ordinairement sur la seconde Note du Ton, ou sur la sixième.

Le quatrième est l'Accord de Sixte-Er-Quinte ou grande-Sixte. C'est encore un Accord de Septième, mais dont la Tierce est portée à la Basse. Si l'Accord fondamental est dominant, alors l'Accord de grande Sixte perd ce nom & s'appelle Accord de Fausse-Quinte. (Voyez Fausse-Quinte.) La grande-Sixte ne se met communément que sur la quatrième Note du Ton.

Le cinquième est l'Accord de Sixte ajoûtée: Accord sondamental, composé, ainsi que celui de grande Sixte, de Tierce, de Quinte, Sixte majeure, & qui se place de même sur la Tonique ou sur la quatrième Note. On ne peut donc distinguer ces deux Accords que par la manière de les sauver; car si la Quinte descend & que la Sixte reste, c'est l'Accord de grande-Sixte, & la Basse sait une cadence parsaite; mais si la Quinte reste & que la Sixte monte, c'est l'Accord de Sixte ajoûtée, & la Basse - fondamentale sait une cadence irrégulière. Or, comme, après avoir srappé cet Accord, on est maître de le sauver de l'une de ces deux manières, cela tient l'Auditeur en suspens sur le vrai sondement de l'Accord, jusqu'à ce que la suite l'ait déterminé; & c'est cette liberté de chossir que M. Rameau appelle Double-emploi. (Voyez Double-Emploi.)

Le fixième Accord est celui de Sixte-majeure & Fausse-Quinte, lequel n'est autre chose qu'un Accord de petite-Sixte en Mode mineur, dans lequel la Fausse-Quinte est substituée à la Quarte: c'est, pour m'exprimer autrement, un Accord de Septième diminuée, dans lequel la Tierce est portée à la Basse. Il ne se place que sur la seconde Note du Ton.

Enfin, le septième Accord de Sixte est celui de Sixte superflue. C'est une espèce de petite-Sixte qui ne se pratique jamais que sur la sixtème Note d'un Ton mineur descendant sur la Dominante; comme alors la Sixte de cette sixtème Note est naturellement majeure, on la rend quelquesois superflue en y ajoutant encore un Dicse. Alors cette Sixte superflue devient un Accord original, lequel ne se renverse point, (Voyez Accord.)

SOL. La cinquième des fix fyllabes inventées par l'Arétin, pour prononcer les Notes de la Gamme. Le Sol naturel répond à la lettre G. (Voyez GAMME.)

SOLFIER. v. n. C'est, en entonnant des Sons, prononcer en même tems les syllabes de la Gamme qui leur correspondent. Cet exercice est celui par lequel on fait toujours commencer ceux qui apprennent la Musique, afin que l'idée de ces disférentes syllabes s'unissant dans leur esprit à celle des Intervalles qui s'y rapportent, ces syllabes leur aident à se rappeller ces Intervalles.

Aristide Quintilien nous apprend que les Grecs avoient pour Solfier quatre syllabes ou dénominations des Notes, qu'ils répétoient à chaque Tétracorde, comme nous en répétons sept à chaque Octave. Ces quatre syllabes étoient les suivantes: Te, Ta, Thè, Tho. La première répondoit au premier Son ou à l'Hypate du premier Tétracorde & des suivans; la feconde, à la Parhypate; la troissème, au Lichanos; la quatrième, à la Nète; & ainsi de suite en recommençant: manière de folsier qui, nous montrant clairement que leur modulation étoit rensermée dans l'étendue du Tétracorde, & que les Sons homologues, gardant & les mêmes rapports & les mêmes noms d'un Tétracorde à l'autre, étoient censés répétés de Quarte en Quarte, comme chez nous d'Octave en Octave, prouve en même tems que leur génération harmonique n'avoit aucun rapport à la nôtre, & s'établissoit sur des principes tout dissérens.

Guy d'Arezzo ayant substitué son Héxacorde au Tétracorde ancien, substitua aussi, pour le solfier, six autres syllabes aux quatre que les Grecs employoient autresois. Ces six syllabes sont les suivantes: ut re mi sa sol la, tirées, comme chacun sait, de l'Hymne de Saint Jean-Baptiste. Mais chacun ne sait pas que l'Air de cette Hymne tel qu'on

le chante aujourd'hui dans l'Église Romaine, n'est pas exactement celus dont Arétin tira ses syllabes, puisque les Sons qui les portent dans cette Hymne ne sont pas ceux qui les portent dans sa Gamme. On trouve dans un ancien manuscrit conservé dans la Bibliothèque du Chapitre de Sens, cette Hymne, telle, probablement, qu'on la chantoit du tems de l'Arétin, & dans laquelle chacune des six syllabes est exactement appliquée au Son correspondant de la Gamme, comme on peut le voir (Pl. G. Fig. 2.) où j'ai transcrit cette Hymne en Notes de Plain Chant.

Il paroît que l'usage des fix syllabes de Guy ne s'étendit pas bien promptement hors de l'Italie, puisque Muris témoigne avoir entendu employer dans Paris les syllabes Pro to do no tu a, au lieu de celleslà. Mais enfin celles de Guy l'emportèrent & furent admifes généralement en France comme dans le reste de l'Europe. Il n'y a plus aujourd'hui que l'Allemagne où l'on solfie seulement par les lettres de la Gamme, & non par les syllabes : en sorte que la Note qu'en solfiant nous appellons la, ils l'appellent A; celle que nous appellons ut, ils l'appellent C. Pour les Notes dièsées ils ajoûtent un s à la lettre & prononcent cet s, is; en sorte, par exemple, que pour solfier re Diese, ils prononcent Dis. Ils ont aussi ajouté la lettre H pour ôter l'équivoque du si, qui n'est B qu'étant Bémol; lorsqu'il est Béquarre, il est II: ils ne connoissent, en solfiant, de Bémol que celui-là seul; au lieu du Bémol de toute autre Note, ils prennent le Dièse de celle qui est au-dessous; ainsi pour la Bémol ils solfient Gs, pour mi Bémol Ds, &c. Cette manière de solfier est si dure & si embrouillée, qu'il faut être Allemand pour s'en servir, & devenir toutefois grand Musicien.

Depuis l'établissement de la Gamme de l'Arétin, on a essayé en disférens tems de substituer d'autres syllabes aux siennes. Comme la voix des trois premières est assez sourde, M. Sauveur, en changeant la manière de noter, avoit aussi changé celle de folsser, & il nommoit les huit Notes de l'Octave par les huit syllabes suivantes: Pa ra ga da so bo lo do. Ces noms n'ont pas plus passé que les Notes; mais pour la syllabe do, elle étoit antérieure à M. Sauveur: les Italiens l'ont toujours employée au lieu d'ut pour solsser, quoiqu'ils nomment ut & non pas do, dans la Gamme, Quant à l'addition du se, (Voyez SI.) A l'égard des Notes altérées par Dièle ou par Bémol, elles portent le nom de la Note au naturel. & cela cause, dans la manière de solssier, bien des embarras auxquels M. de Boisgelou s'est proposé de remédier en ajoûtant cinq Notes pour completter le système chromatique & donnant un nom particulier à chaque Note. Ces noms avec les anciens sont, en tout, au nombre de douze, autant qu'il y a de Cordes dans ce système; savoir, ut de re ma mi sa si sol be la sa si. Au moyen de ces cinq Notes ajoûtées, & des noms qu'elles portent, tous les Bémols & les Dièles sont anéantis, comme on le pourra voir au mot Système dans l'exposition de celui de M. de Boisgelou.

Il y a diverses manières de solstier; savoir, par Muances, par transposition & au naturel. (Voyez Muances, Naturel & Transposition.) La première méthode est la plus ancienne, la seconde est la meilleure, la troisième est la plus commune en France. Plusieurs Nations ont gardé dans les Muances l'ancienne nomenclature des six syllabes de l'Arétin. D'autres en ont encore retranché, comme les Anglois, qui solstient sur ces quatre syllabes seulement, mi sa sol la. Les François, au contraire, ont ajoûté une syllabe pour rensermer sous des noms différens tous les sept Sons diatoniques de l'Octave.

Les inconvéniens de la Méthode de l'Arétin sont considérables; car faute d'avoir rendu complette la Gamme de l'Oétave, les syllabes de cette Gamme ne signifient ni des touches fixes du Clavier, ni des Degrés du Ton, ni même des Intervalles déterminés. Par les Muances, la fa peut former un Intervalle de Tierce majeure en descendant, ou de Tierce mineure en montant, ou d'un semi-Ton encore en montant, comme il est aisé de voir par la Gamme, &c. (Voyez Gamme, Muances.) C'est encore pis par la méthode Angloise : on trouve à chaque instant différens Intervalles qu'on ne peut exprimer que par les mêmes syllabes, & les mêmes noms de Notes y reviennent à toutes les Quartes, comme parmi les Grecs; au lieu de n'y revenir qu'à toutes les Octaves, selon le système moderne.

La manière de folfier établie en France par l'addition du se, vaut assurément mieux que tout cela; car la Gamme se trouvant complette, les Muances deviennent inutiles, & l'analogie des Octaves est parfaite-

ment observée. Mais les Musiciens ont encore gâté cette méthode par la bizarre imagination de rendre les noms des Notes toujours fixes & déterminés sur les touches du Clavier; en sorte que ces touches ont toutes un double nom, tandis que les Degrés d'un Ton transposé n'en ont point. Désaut qui charge inutilement la mémoire de tous les Dièses ou Bémols de la Clef, qui ôte aux noms des Notes l'expression des Intervalles qui leur sont propres, & qui efface ensin, autant qu'il est possible, toutes les traces de la modulation.

Ut ou re ne sont point ou ne doivent point être telle ou telle touche du Clavier; mais telle ou telle Corde du Ton. Quant aux touches fixes, c'est par des lettres de l'Alphabet qu'elles s'expriment. La touche que vous appellez ut, je l'appelle C; celle que vous appellez re, je l'appelle D. Ce ne sont pas des signes que j'invente, ce sont des signes tout établis, par lesquels je détermine très-nettement la Fondamentale d'un Ton. Mais ce Ton une fois déterminé, dites-moi de grace à votre tour, comment vous nommez la Tonique que je nomme ut, & la seconde Note que je nomme re, & la Médiante que je nomme mi? Car ces noms relatifs au Ton & au Mode sont essenciels pour la détermination des idées & pour la justesse des Intonations. Qu'on y résléchisse bien, & l'on trouvera que ce que les Musiciens François appellent solfier au naturel est tout-à-fait hors de la nature. Cette méthode est inconnue chez toute autre Nation, & surement ne fera jamais fortune dans aucune : chacun doit sentir, au contraire, que rien n'est plus naturel que de solfier par transposition lorsque le Mode est transposé.

On a, en Italie, un Recueil de leçons à folfier, appellées Solfeggi. Ce Recueil, composé par le célèbre Léo, pour l'usage des commençans, est très-estimé.

SOLO. adj. pris substantiv. Ce mot Italien s'est francisé dans la Musique, & s'applique à une Pièce ou à un morceau qui se chante à
Voix seule, ou qui se joue sur un seul Instrument avec un simple
Accompagnement de Basse ou de Clavecin; & c'est ce qui distingue
le Solo du Récit, qui peut être accompagné de tout l'Orchestre. Dans
les Pièces appellées Concerto, on écrit toujours le mot Solo sur la Partie
principale, quand elle récite.

SON. f. m. Quand l'agitation communiquée à l'air, par la collisson d'un corps strappé par un autre, parvient jusqu'à l'organe auditif, elle y produit une sensation qu'on appelle Bruit. (Voyez BRUIT.) Mais il y a un Bruit résonnant & appréciable qu'on appelle Son. Les recherches sur le Son absolu appartiennent au Physicien. Le Musicien n'examine que le Son relatif; il l'examine seulement par ses modifications sensibles; & c'est selon cette dernière idée, que nous l'envisageons dans cet Article.

Il y a trois objets principaux à confidérer dans le Son; le Ton, la force & le tymbre. Sous chacun de ces rapports le Son fe conçoit comme modifiable : 1°. du grave à l'aigu : 2°. du fort au foible : 3°. de l'aigre au doux, ou du fourd à l'éclatant, & réciproquement.

Je suppose d'abord, quelle que soit la nature du Son, que son véhicule n'est autre chose que l'air même: premièrement, parce que l'air est le seul corps intermédiaire de l'existence duquel on soit parfaitement assuré, entre le corps sonore & l'organe auditif; qu'il ne faut pas multiplier les étres sans nécessité; que l'air fussit pour expl.quer la formation du Son; &, de plus, parce que l'expérience nous apprend qu'un corps sonore ne rend pas de Son dans un lieu tout-à-sait privé d'air. Si l'on veut imaginer un autre sluide, on peut aisément lui appliquer tout ce que je dis de l'air dans cet Article.

La résonnance du Son, ou, pour mieux dire, sa permanence & son prolongement ne peut naître que de la durée de l'agitation de l'air. Tant que certe agitation dure, l'air ébranlé vient sans cesse frapper l'organe auditif & prolonge ainsi la sensation du Son. Mais il n'y a point de manière plus simple de concevoir cette durée, qu'en supposant dans l'air des vibrations qui se succèdent, & qui renouvellent ainsi à chaque instant l'impression. De plus, cette agitation de l'air, de quelque espèce qu'elle soit, ne peut être produite que par une agitation semblable dans les parties du corps sonore esprouvent de telles vibrations. Si l'on touche le corps d'un Violoncelle dans le tems qu'on en tire du Son, on le sent frémir sous la main & l'on voit bien sensiblement durer les vibrations de la Corde jusqu'à ce que le Son s'éteigne. Il en est de même d'une cloche qu'on

fait sonner en la frappant du batail; on la sent, on la voit même frémir, & l'on voit sautiller les grains de sable qu'on jette sur la surface. Si la Corde se détend, ou que la Corde se fende, plus de frémissement, plus de son. Si donc cette cloche ni cette Corde ne peuvent communiquer à l'air que les mouvemens qu'elles ont elles-mêmes, on ne sauroit douter que le Son produit par les vibrations du corps sonore, ne se propage par des vibrations semblables que ce corps communique à l'air.

Tout ceci supposé, examinons premièrement ce qui constitue le rapport des Sons du grave à l'aigu.

I. Théon de Smyrne dit que Lasus d'Hermione, de même que le Pythagoricien Hyppase de Métapont, pour calculer les rapports des Consonnances, s'étoient servis de deux vases semblables & résonnans à l'Unisson; que laissant vide l'un des deux, & remplissant l'autre jusqu'au quart, la percussion de l'un & de l'autre avoit fait entendre la Consonnance de la Quarte; que, remplissant ensuite le second jusqu'au tiers, puis jusqu'à la moitié, la percussion des deux avoit produit la Consonnance de la Quinte, puis de l'Octave.

Pythagore, au rapport de Nicomaque & de Censorin, s'y étoit pris d'une autre manière pour calculer les mêmes rapports. Il suspendit, disent-ils, aux mêmes Cordes sonores disférens poids, & détermina les rapports des divers Sons sur ceux qu'il trouva entre les poids tendans: mais les calculs de Pythagore sont trop justes pour avoir été saits de cette manière; puisque chacun sait aujourd'hui, sur les expériences de Vincent Galilée, que les Sons sont entr'eux, non comme les poids tendans, mais en raison sous-double de ces mêmes poids.

Enfin l'on inventa le Monocorde, appellé par les Anciens, Canon harmonicus, parce qu'il donnoit la règle des divisions harmoniques. Il faut en expliquer le principe.

Deux Cordes de même métal égales & également tendues forment un Unisson parfait en tout sens : si les longueurs sont inégales, la plus courte donnera un Son plus aigu, & sera aussi plus de vibrations dans un tems donné; d'où l'on conclud que la disférence des Sons du grave à l'aigu ne procède que de celle des vibrations faites dans un même espace de tems par les Cordes ou corps sonores qui les sont entendre;

ainfi

Ainsi l'on exprime les rapports des Sons par les nombres des vibrations qui les donnent.

On fait encore, par des expériences non moins certaines, que les vibrations des Cordes, toutes choses d'ailleurs égales, sont toujours réciproques aux longueurs. Ainsi, une Corde double d'une autre ne fera, dans le même tems, que la moitié du nombre des vibrations de celle-ci, & le rapport des Sons qu'elles feront entendre s'appelle Octave. Si les Cordes sont comme 3 & 2, les vibrations feront comme 2 & 3, & le rapport des Sons s'appellera Quinte; &c. (Voyez Intervalle.)

On voit par-là qu'avec des Chevalets mobiles il est aisé de former sur une seule Corde des divisions qui donnent des Sons dans tous les rapports possibles, soit entr'eux, soit avec la Corde entière. C'est le Monocorde dont je viens de parler. (Voyez Monocorde.)

On peut rendre des Sons aigus ou graves par d'autres moyens. Deux Cordes de longueurs égales ne forment pas toujours l'Unisson: car si l'une est plus grosse ou moins tendue que l'autre, elle sera moins de vibrations en tems égaux, & conséquemment donnera un Son plus grave. (Voyez CORDE.)

Il est aisé d'expliquer sur ces principes la construction des Instrumens à Cordes, tels que le Clavecin, le Tympanon, & le jeu des Violons & Basses, qui, par différens accourcissemens des Cordes sous les doigts ou chevalets mobiles, produit la diversité des Sons qu'on tire de ces Instrumens. Il saur raisonner de même pour les Instrumens à vent : les plus longs forment des Sons plus graves, si le vent est égal. Les trous, comme dans les Flûtes & Hautbois, servent à les raccourcir pour rendre les Sons plus aigus. En donnant plus de vent on les fait octavier, & les Sons deviennent plus aigus encore. La colonne d'air forme alors le corps sonore, & les divers Tons de la Trompette & du Cor-de-chasse ont les mêmes principes que les Sons harmoniques du Violoncelle & du Violon, &c. (Voyez Sons, Harmoniques.)

Si l'on fait résonner avec quelque force une des grosses Cordes d'une Viole ou d'un Violoncelle, en passant l'archet un peu plus près du chevalet qu'à l'ordinaire, on entendra distinctement, pour peu qu'on ait l'oreille exercée & attentive, outre le Son de la Corde entière, au moins celui de son Octave, celui de l'Octave de sa Quinte, & celui de la double Octave de sa Tierce: on verra même frémir & l'on entendra résonner toutes les Cordes montées à l'Unisson de ces Sons-là, Ces Sons accessoires accompagnent toujours un Son principal quelconque, mais quand ce Son principal est aigu, les autres y sont moins sensibles. On appelle ceux-ci les Harmoniques du Son principal: c'est par eux, selon M. Rameau, que tout Son est appréciable, & c'est en eux que lui & M. Tartini ont cherché le principe de toute Harmonie, mais par des routes directement contraires. (Voyez Harmonie, Systeme.)

Une difficulté qui reste à expliquer dans la théorie du Son, est de savoir comment deux ou plusieurs Sons peuvent se faire entendre à la fois. Lorsqu'on entend, par exemple, les deux Sons de la Quinte dont l'un fait deux vibrations, tandis que l'autre en fait trois, on ne conçoit pas bien comment la même masse d'air peut fournir dans un même tems ces différens nombres de vibrations distincts l'un de l'autre, & bien moins encore lorsqu'il se fait ensemble plus de deux Sons & qu'ils sont tous dissonnans entr'eux. Mengoli & les autres se tirent d'affaire par des comparaisons. Il en est, disent-ils, comme de deux pierres qu'on jette à la fois dans l'eau, & dont les différens cercles qu'elles produisent se croisent sans se confondre. M. de Mairan donne une explication plus philosophique. L'air, selon lui, est divisé en particules de diverses grandeurs, dont chacune est capable d'un Ton particulier & n'est susceptible d'aucun autre : de sorte qu'à chaque Son qui se forme, les particules d'air qui lui sont analogues s'ebranlent seules, elles & leurs Harmoniques, tandis que toutes les aurres restent tranquilles jusqu'à ce qu'elles soient émues à leur tour par les Sons qui leur correspondent : de forte qu'on entend à la fois deux Sons, comme on voir à la fois deux couleurs, parce qu'étant produits par différentes parties ils affectent l'organe en différens points.

Ce système est ingénieux, mais l'imagination se prête avec peine à l'infinité de particules d'air dissérentes en grandeur & en mobilité, qui devroient être répandues dans chaque point de l'espace, pour être toujours prêtes, au besoin, à rendre en tout lieu l'infinité de tous les Sons

possibles. Quand elles sont une fois arrivées au tympan de l'oreille, on conçoit encore moins comment, en le frappant, plusieurs ensemble, elles peuvent y produire un ébranlement capable d'envoyer au cerveau la fensation de chacune en particulier. Il semble qu'on a éloigné la difficulté plutôt que de la résoudre : on allègue en vain l'exemple de la lumière dont les rayons se croisent dans un point sans consondre les objets : car, outre qu'une difficulté n'en résout pas une autre, la parité n'est pas exacte, puisque l'objet est vû sans exciter dans l'air un mouvement semblable à celui qu'y doit exciter le corps sonore pour être oui. Mengoli sembloit vouloir prévenir cette objection, en difant que les masses d'air chargées, pour ainsi dire, de différens Sons, ne frappent le tympan que successivement, alternativement, & chacune à fon tour ; sans trop songer à quoi il occuperoit celles qui sont obligées d'attendre que les premières aient achevé leur office, ou sans expliquer comment l'oreille, frappée de tant de coups successifs, peut distinguer ceux qui appartiennent à chaque Son.

A l'égard des Harmoniques qui accompagnent un Son quelconque; ils offrent moins une nouvelle difficulté qu'un nouveau cas de la précédente; car sitôt qu'on expliquera comment plusieurs Sons peuvent être entendus à la fois, on expliquera facilement le phénomène des Harmoniques. En effet, supposons qu'un Son mette en mouvement les particules d'air susceptibles du même Son, & les particules susceptibles de Sons plus aigus à l'infini; de ces diverses particules, il y en aura dont les vibrations commençant & finissant exactement avec celles du corps sonore, seront sans cesse aidées & renouvellées par les siennes : ces particules seront celles qui donneront l'unisson. Vient ensuite l'Octave, dont deux vibrations s'accordant avec une du Son principal, en font aidées & renforcées seulement de deux en deux; par conséguent l'Octave sera sensible, mais moins que l'Unisson : vient ensuite la Dou. zième ou l'Octave de la Quinte, qui fait trois vibrations précises pen. dant que le Son fondamental en fait une; ainsi ne recevant un nouveau coup qu'à chaque troisième vibration, la Douzième sera moins senfible que l'Octave, qui reçoit ce nouveau coup dès la seconde. En fuivant cette même gradation, l'on trouve le concours des vibrations

plus tardif, les coups moins renouvellés, & par conséquent les Harmoniques toujours moins sensibles; jusqu'à ce que les rapports se composent au point que l'idée du concours trop rare s'ésface, & que les vibrations ayant le tems de s'éteindre avant d'être renouvellées, l'Harmonique ne s'entend plus du tout. Ensin quand le rapport cesse d'être rationel, les vibrations ne concourent jamais; celles du Son plus aigu, toujours contrariées, sont bientôt étoussées par celles de la Corde, & ce Son aigu est absolument dissonant & nul. Telle est la raison pourquoi les premiers Harmoniques s'entendent, & pourquoi tous les autres Sons ne s'entendent pas. Mais en voilà trop sur la première qualité du Son; passons aux deux autres.

II. La force du Son dépend de celle des vibrations du corps sonore; plus ces vibrations sont grandes & fortes, plus le Son est fort & vigoureux & s'entend de loin. Quand la Corde est affez tendue, & qu'on ne sorce pas trop la voix ou l'Instrument, les vibrations restent toujours isochrones; &, par conséquent, le Ton demeure le même; soit qu'on rensse ou qu'on affoiblisse le Son: mais en raclant trop fort de l'archet, en relâchant trop la Corde, en soussant trop, on peut saire perdre aux vibrations l'isochronisme nécessaire pour l'identité du Ton; & c'est une des raisons pourquoi, dans la Musique Françoise où le premier mérite est de bien crier, on est plus sujet à chanter saux que dans l'Italienne où la Voix se modere avec plus de douceur.

La vitesse du Son qui sembleroit dépendre de sa force, n'en dépend point. Cette vitesse est toujours égale & constante, si elle n'est accélérée ou retardée par le vent : c'est à-dire que le Son, fort ou soible, s'étendra toujours unisormément, & qu'il fera toujours dans deux secondes le double du chemin qu'il aura fait dans une. Au rapport de Hulley & de Flamsteade, le Son parcourt en Angleterre 1070 pieds de France en une seconde, & au Pérou 174 toises, selon M. de la Condamine, Le P. Mersenne & Gassendi ont assuré que le vent savorable ou contraire n'accéleroit ni ne retardoit le Son : depuis les expériences que Derham & l'Académie des Sciences ont saites sur ce sujet, cela passe pour une erreur,

Sans ralentir sa marche, le Son s'affoiblit en s'étendant, & cet affoiblissement, si la propagation est libre, qu'elle ne soit gênée par aucun obstacle ni ralentie par le vent, suit ordinairement la raison du quarré des distances.

III. Quant à la différence qui se trouve encore entre les Sons par la qualité du Tymbre, il est évident qu'elle ne tient ni au degré d'élévation, ni même à celui de force. Un Hauthois aura beau se mettre à l'Unisson d'une Flûte, il aura beau radoucir le Son au même degré; le Son de la Flûte aura toujours je ne sais quoi de moëlleux & de doux; celui du Hauthois je ne sais quoi de rude & d'aigne, qui empêchera que l'oreille ne les confonde; sans parler de la diversité du Tymbre des voix. (Voyez Voix.) Il n'y a pas un Instrument qui n'ait le sien particulier, qui n'est point celui de l'autre, & l'Orgue seul a une vingtaine de jeux tous de Tymbre différent. Cependant personne que je sache n'a examiné le Son dans cette partie; laquelle, aussi bien que les autres, se trouvera peut-être avoir ses difficultés : car la qualité du Tymbre ne peut dépendre, ni du nombre des vibrations, qui fait le degré du grave à l'aigu, ni de la grandeur ou de la force de ces mêmes vibrations, qui fait le degré du fort au foible. Il faudra donc trouver dans le corps sonore une troissème cause différente de ces deux, pour expliquer cette troissème qualité du Son & ses dissérences; ce qui, peut-être, n'est pas trop aisé.

Les trois qualités principales dont je viens de parler entrent toutes, quoiqu'en différentes proportions, dans l'objet de la Musique, qui est le Son en général.

En effet, le Compositeur ne considere pas seulement si les Sons qu'il emploie doivent être hauts ou bas, graves ou aigus; mais s'ils doivent être forts ou soibles, aigres ou doux, sourds ou éclatants; & il les distribue à dissérens Instrumens, à diverses Voix, en Récits ou en Chœurs, aux extrémités ou dans le Medium des Instrumens ou des Voix, avec des Doux ou des Fort, selon les convenances de tout cela.

Mais il est vrai que c'est uniquement dans la comparaison des Sons du grave à l'aigu que consiste toute la science Harmonique: de sorte que, comme le nombre des Sons est infini, l'on peut dire dans le même

sens que cette science est infinie dans son objet. On ne conçoit point de bornes précises à l'étendue des Sons du grave à l'aigu, & quelque petit que puisse être l'Intervalle qui est entre deux Sons, on le concevra toujours divisible par un troisième Son: mais la nature & l'art ont limité cette infinité dans la pratique de la Musique. On trouve bientôt dans les Instrumens les bornes des Sons praticables, tant au grave qu'à l'aigu. Allongez ou raccourcissez jusqu'à un certain point une Corde sonore, elle n'aura plus de Son. L'on ne peut pas non plus augmenter ou diminuer à volonté la capacité d'une Flûte ou d'un tuyau d'Orgue ni fa longueur; il y a des bornes passé lesquelles ni l'un ni l'autre ne résonne plus. L'inspiration a aussi sa mesure & ses loix. Trop soible elle ne rend point de Son; trop forte elle ne produit qu'un cri perçant qu'il est impossible d'apprécier. Enfin il est constaté par mille expériences que tous les Sons fensibles sont renfermés dans une certaine latitude, passé laquelle, ou trop graves ou trop aigus, ils ne sont plus apperçus ou deviennent inappréciables à l'oreille. M. Euler en a même en quelque forte fixé les limites, & selon ses observations rapportées par M. Diderot dans ses principes d'acoustique, tous les Sons sensibles sont compris entre les nombres 30 & 7552 : c'est à-dire que, selon ce grand Géomètre, le Son le plus grave appréciable à notre oreille fait 30 vibrations par seconde, & le plus aigu 7552 vibrations dans le même tems; Intervalle qui renferme à-peu-près 8 Octaves.

D'un autre côté l'on voit, par la génération harmonique des Sons; qu'il n'y en a dans leur infinité possible qu'un très-petit nombre qu' puissent être admis dans le système harmonieux. Car tous ceux qui ne forment pas des Consonnances avec les Sons sondamentaux, ou qui ne naissent pas, médiatement ou immédiatement, des différences de ces Consonnances, doivent être proscrits du système. Voilà pourquoi, quelque parsait qu'on suppose aujourdhui le nôtre, il est pourtant borné à douze Sons seulement dans l'étendue d'une Octave, desquels douze toutes les autres Octaves ne contiennent que des répliques. Que si l'on veut compter toutes ces répliques pour autant de Sons dissérens; en les multipliant par le nombre des Octaves auquel est bornée l'étendue des Sons appréciables, on trouvera 96 en tout, pour le

plus grand nombre de Sons praticables dans notte Musique sur un même Son fondamental.

On ne pourroit pas évaluer avec la même précifion le nombre des Sons praticables dans l'ancienne Musique. Car les Grecs formoient, pour ainsi dure, autant de systèmes de Musique, qu'ils avoient de manières distérentes d'accorder leurs Tétracordes. Il paroit, par la lecture de leurs traités de Musique, que le nombre de ces manières étoit grand & peut-être indéterminé. Or chaque Accord particulier changeoit les Sons de la moitié du système, c'est-à-dire, des deux Cordes mobiles de chaque Tétracorde. Ainsi, l'on voit bien ce qu'ils avoient de Sons dans une seule manière d'Accord; mais on ne peut calculer au juste combien ce nombre se multiplioit dans tous les changemens de Genre & de Mode qui introduisoient de nouveaux Sons.

Par rapport à leurs Tétracordes, ils distinguoient les Sons en deux classes générales; savoir, les Sons stables & fixes dont l'Accord ne changeoit jamais, & les Sons mobiles dont l'Accord changeoit avec l'espèce du Genre. Les premiers étoient huit en tout, savoir les deux extrêmes de chaque Tétracorde & la Corde Proslambanomène; les seconds étoient aussi tout au moins au nombre de huit, quelquesois de neuf ou de dix, parce que deux Sons voisins quelquesois se consondoient en un, & quelquesois se séparoient.

Ils divisoient dereches, dans les Genres épais, les Sons stables en deux espèces, dont l'une contenoit trois Sons appellés Apyeni ou non-ferrés, parce qu'ils ne formoient au grave ni semi-Tons ni moindres Intervalles; ces trois Lons Apyeni étoient la Proslambanomène, la Nète-Synnémenon, & la Nète-Hyperboléon. L'autre espèce portoit le nom de Sons Barypieni ou sous-ferrés, parce qu'ils formoient le grave des petits Intervalles: les Sons Barypieni étoient au nombre de cinq, savoir, l'Hypate-Hypaton, l'Hypate-Méson, la Mèse, la Paramèse & la Nète-Diézeugménon.

Les Sons mobiles se subdivisoient pareillement en Sons Mésopyens ou moyens dans le serré, lesquels étoient aussi cinq en nombre, savoir le second en montant de chaque Tétracorde; & en cinq autres Sons appellés Oxypyeni ou sur-aigus, qui étoient le troissème en montant de chaque Tétracorde, (Voyez Tétracorde.)

A l'égard des douze Sons du système moderne l'Accord n'en change jamais & ils sont tous immobiles. Brossard prétend qu'ils sont tous mobiles; fondé sur ce qu'ils peuvent être altérés par Dièse ou par Bémol: mais autre chose est de changer de Corde, & autre chose de changer l'Accord d'une Corde.

SON FIXE. f. m. Pour avoir ce qu'on appelle un Son fixe, il faudroit s'affurer que ce Son feroit toujours le même dans tous les tems & dans tous les lieux. Or il ne faut pas croire qu'il fuffife pour cela d'avoir un tuyau, par exemple, d'une longueur déterminée: car premièrement, le tuyau restant toujours le même, la pesanteur de l'air ne restera pas pour cela toujours la même; le Son changera & deviendra plus grave ou plus aigu, selon que l'air deviendra plus léger ou plus pesant. Par la même raison le Son du même tuyau changera encore avec la colonne de l'atmosphère, selon que ce même tuyau sera porté plus haut ou plus bas, dans les montagnes ou dans les vallées.

En fecond lieu, ce même tuyau, quelle qu'en foit la matière, fera fujet aux var ations que le chaud ou le froid cause dans les dimensions de tous les corps: le tuyau se raccourcissant ou s'allongeant deviendra proportionnellement plus aigu ou plus grave; & de ces deux causes combinées, vient la difficulté d'avoir un Son fixe, & presque l'impossibilité de s'assurer du même Son dans deux lieux en même tems, ni dans deux tems en même lieu.

Si l'on pouvoit compter exactement les vibrations que fait un Son dans un tems donné, l'on pourroit, par le meine non bre de vibrations, s'assurer de l'identité du Son; mais ce calcul étant impossible, on ne peut s'assurer de cette identité du Son que par celle des Instrumens qui le donnent; savoir, le tuyau, quant à ses dimensions, & l'air, quant à sa pesanteur. M. Sauveur proposa pour cela des moyens qui ne réussirent pas à l'expérience. M. Diderot en a proposé depuis de plus praticables, & qui consistent à graduer un tuyau d'une longueur suffisante pour que les divisions y soient justes & sensibles, en le composant de deux parties mobiles par lesquelles on puisse l'allonger & l'accourcir selon les dimensions proportionnelles aux altérations de l'air, indiquées par le Thermomètre, quant à la température, & par

le Baromètre quant à la pefanteur. Voyez là-deffus les principes d'A-co-frique de cet Auteur.

SON FONDAMENTAL. (Voyez FONDAMENTAL.)

SONS FLUTÉS. (Voyez Sons HARMONIQUES.)

SONS HARMONIQUES ou SONS FLUTÉS. Espèce singulière de Sons qu'on tire de certains Instrumens, tels que le Violon & le Violoncelle, par un mouvement particulier de l'archet, qu'on approche davantage du Chevalet, & en posant legèrement le doigt sur certaines divisions de la Corde. Ces Sons sont fort différens pour le Tymbre & pour le Ton de ce qu'ils seroient, si l'on appuyoit tout-àfait le doigt. Quant au Ton, par exemple, ils donneront la Quinte quand ils donneroient la Tierce, la Tierce quand ils donneroient la Sixte, &c. Quant au Tymbre, ils sont beaucoup plus doux que ceux qu'on tire pleins de la même division, en faisant porter la Corde sur le manche; & c'est à cause de cette douceur qu'on les appelle Sons flûtés. Il faut, pour en bien juger, avoir entendu M. Mondonville tirer sur fon Violon, ou M. Bertaud fur fon Violoncelle des suites de ces beaux Sons. En glissant legèrement le doigt de l'aigu au grave depuis le milieu d'une Corde qu'on touche en même tems de l'archet en la manière susdite, on entend distinctement une succession de Sons harmoniques du grave à l'aigu, qui étonne fort ceux qui n'en connoissent pas la Théorie.

Le Principe sur lequel cette Théorie est sondée, est qu'une Corde étant divisée en deux parties commensurables entr'elles, & par conséquent avec la Corde entière, si l'obstacle qu'on met au point de division n'empéche qu'imparfaitement la communication des vibrations d'une partie à l'autre, toutes les fois qu'on fera sonner la Corde dans cet état, elle rendra non le son de la Corde entière, ni celui de sa grande partie, mais celui de la plus petite partie si elle mesure exactement l'autre; ou, si elle ne la mesure pas, le Son de la plus grande aliquote commune à ces deux parties.

Qu'on divise une Corde 6 en deux parties 4 & 2; le son harmonique résonnera par la longueur de la petite partie 2, qui est aliquote de la grande partie 4: mais si la corde 5 est divisée par 2 & 3; alors, comme la petite partie ne mesure pas la grande, le Son harmonique ne réson-

nera que selon la moitié i de cette même petite partie, laquelle moitié est la plus grande commune mesure des deux parties 3 & 2, & detoute la Corde 5.

Au moyen de cette loi tirée de l'observation & conforme aux expériences faites par M. Sauveur à l'Académie des Sciences, tout le merveilleux disparoît; avec un calcul très-simple on assigne pour chaque Degré le Son harmonique qui lui répond. Quant au doigt glisssé le long de la Corde, il ne donne qu'une suite de Sons harmoniques qui se succèdent rapidement dans l'ordre qu'ils doivent avoir selon celui des divisions sur lesquelles on passe successivement le doigt, & les points qui ne forment pas des divissons exactes, ou qui en forment de trop composées, ne donnent aucun son sensible ou appréciable.

On trouvera, Pl. G. Fig. 3, une Table des Sons harmoniques, qui peut en faciliter la recherche à ceux qui desirent de les pratiquer. La première colonne indique les Sons que rendroient les divisions de l'Inferrument touchées en plein, & la seconde colonne montre les Sons sslutés-correspondans, quand la Corde est touchée harmoniquement.

Après la première Octave, c'est-à-dire, depuis le milieu de la Corde en avançant vers le Chevalet, on retrouve les mêmes Sons harmoniques dans le même ordre, sur les mêmes divisions de l'Octave aigue; c'est à dire, la Dix neuvième sur la Dixième mineure, la Dix septième sur la Dixième majeure, &c.

Je n'ai fait, dans cette Table, aucune mention des Sons harmoniques relatifs à la Seconde & à la Septième; premièrement, parce que les divitions qui les forment n'ayant entr'elles que des aliquotes fort petites, en rendroient les Sons trop aigus pour être agréables, & trop difficiles à tirer par le coup d'archet, & de plus, parce qu'il faudroit entrer dans des fous-divisions trop étendues, qui ne peuvent s'admettre dans la pratique; car le Son harmonique du Ton majeur feroit la vingt-troisième, ou la triple Octave de la Seconde, & l'Harmonique du Ton mineur feroit la vingt-quarrième, ou là triple Octave de la Tierce mineure; mais quelle est l'oreille assez fine & la main assez juste pour distinguer & toucher à sa volonté un Ton majeur ou un Ton mineur?

Tout le jeu de la Trompette marine est en Sons harmoniques; ce qui fait qu'on n'en tire pas aisément toute sorte de Sons.

SONATE f. f. Pièce de Musique instrumentale composée de trois ou quatre morceaux consécutifs de caractères différens. La Sonate est à-peuprès pour les Instrumens ce qu'est la Cantate pour les Voix.

La Sonate est faite ordinairement pour un seul Instrument qui récite accompagné d'une Basse-continue; & dans une telle composition l'on s'attache à tout ce qu'il y a de plus savorable pour saire briller l'Instrument pour lequel on travaille, soit par le tour des chants, soit par le choix des Sons qui conviennent le mieux à cette espèce d'Instrument, soit par la hardiesse de l'exécution. Il y a aussi des Sonates en Trio, que les Italiens appellent plus communément Sinsonie; mais quand elles passent trois Parties ou qu'il y en a quelqu'une récitante, elles prennent le nom de Concerto. (voyez CONCERTO.)

Il y a plusieurs sortes de Sonates. Les Italiens les réduisent à deux espèces principales. L'une qu'ils appellent Sonate da Camera, Sonates de Chambre, lesquelles sont composées de plusieurs Airs familiers ou à danser, tels à-peu-près que ces recueils qu'on appelle en France des Suites. L'autre espèce est appellée Sonate da Chiesa, Sonates d'Église, dans la composition desquelles il doit entrer plus de recherche, de travail, d'Harmonie, & des Chants plus convenables à la dignité du lieu. De quelque espèce que soient les Sonates, elles commencent d'ordinaire par un Adagio, & après avoir passé par deux ou trois mouvemens différens, finissent par un Allegro ou un Presto.

Aujourd'hui que les Instrumens sont la partie la plus importante de la Musique, les Sonates sont extrêmement à la mode, de même que toute espèce de Symphonie; le Vocal n'en est guères que l'accessoire, & le Chant accompagne l'accompagnement. Nous tenons ce mauvais goût de ceux qui, voulant introduire le tour de la Musique Italienne dans une Langue qui n'en est pas susceptible, nous ont obligés de chercher à faire avec les Instrumens ce qu'il nous est impossible de faire avec nos voix. J'ose prédire qu'un goût si peu naturel ne dutera pas. La Musique purement Harmonique est peu de chose; pour plaire constamment, & prévenir l'ennui, elle doit s'élever au rang des Arts

Mmmij

d'imitation; mais fon imitation n'est pas toujours immédiate comme celles de la Poésie & de la Peinture; la parole est le moyen par lequel la Musique détermine le plus souvent l'objet dont elle nous offre l'image, & c'est par les Sons touchans de la voix humaine que cette image éveille au fond du cœur le sentiment qu'elle y doit produire. Qui ne sent combien la pure Symphonie dans laquelle on ne cherche qu'à faire briller l'Instrument, est loin de cette énergie? Toutes les folies du Violon de M. Mondonville m'attendriront - elles comme deux Sons de la voix de Mademoiselle le Maure. La Symphonie anime le Chant, & ajoûte à son expression, mais elle n'y supplée pas. Pour savoir ce que veulent dire tous ces satras de Sonates dont on est accablé, il faudroit faire comme ce Peintre groffier qui étoit obligé d'écrire au dessous de ses figures; c'est un arbre, c'est un homme, c'est un cheval. Je n'oublierai jamais la saillie du célèbre Fontenelle, qui se trouvant excédé de ces éternelles Symphonies, s'écria tout haut dans un transport d'impatience : Sonate, que me veux-tu?

- SONNER. v. a. & n. On dit en composition qu'une Note Sonne sur la Basse, lorsqu'elle entre dans l'Accord & fait Harmonie; à la différence des Notes qui ne sont que de goût, & ne servent qu'à figurer, le quelles ne Sonnent point. On dit aussi Sonnes une Note, un Accord, pour dire, frapper ou faire entendre le son, l'Harmonie de cette Note ou de cet Accord.
- SON ORE, adj. Qui rend du Son, Un métal fonore. De-là, Corps fonore. (Voyez Corps sonore.)

Sonore se dit particulièrement & par excellence de tout ce qui rend des Sons moëlleux, forts, nets, justes, & bien tymbrés. Une Cloche Sonore: une I oix Sonore, &c.

- SOTTO-VOCE adv. Ce mot Italien marque, dans les lieux où il est écrit, qu'il ne faut chanter qu'à demi-voix, ou jouer qu'à demi-jeu. Mezzo-Forte & Mezza-Voce fignissent la même chose.
- SOUPIR. Silence équivalant à une Noire, & qui se marque par un trait courbe approchant de la figure du 7 de chiffie, mais tourné en sens contraire, en cette sorte F. Voyez SILENCE, NOTES.)

SOURDINE. s. s. Petit Instrument de cuivre ou d'argent, qu'on applique au chevalet du Violon ou du Violoncelle, pour rendre les Sons plus sourds & plus soibles, en interceptant & gênant les vibrations du corps entier de l'Instrument. La Sourdine, en affoiblissant les Sons, change leur tymbre & leur donne un caractère extrémement attendrissant & trisse. Les Musiciens François, qui pensent qu'un jeu doux produit le même esset que la Sourdine, & qui n'aiment pas l'embarras de la placer & déplacer, ne s'en servent point. Mais on en sait usage avec un grand esset dans tous les Orchestres d'Italie, & c'est parce qu'on trouve souvent ce mot Sordini écrit dans les Symphonies, que j'en ai du saire un article.

Il y a des Sourdines aussi pour les Cors-de-chasse, pour le Clavecin, &c.

SOUS-DOMINANTE ou SOUDOMINANTE. Nom donné par M. Rameau à la quatrième Note du Ton, laquelle eft, par conféquent, au même Intervalle de la Tonique en descendant, qu'est la Dominante en montant. Cette dénomination vient de l'affinité que cet Auteur trouve par renversement entre le Mode mineur de la Sous-Dominante, & le Mode majeur de la Tonique. (Voyez HARMONIE.) Voyez aussi l'Article qui suit.

SOUS-MÉDIANTE ou SOUMÉDIANTE. C'est aussi, dans le Vocabulaire de M. Rameau, le nom de la fixième Note du Ton. Mais cette Sous-Médiante devant être au même Intervalle de la Tonique en dessous qu'en est la Médiante en dessus, doit faire Tierce majeure sous cette Tonique, & par conséquent Tierce mineure sur la sous-Dominante; & c'est sur cette analogie que le même M. Rameau établit le principe du Mode mineur; mais il s'en suivroit de-là que le Mode majeur d'une Tonique, & le Mode mineur de sa sous-Dominante devroient avoir une grande affinité; ce qui n'est pas: puisqu'au contraire il est très-rare qu'on passe d'un de ces deux Modes à l'autre, & que l'Échelle presque entière est aktérée par une telle Modulation.

Je puis me tromper dans l'acception des deux mots précédens, n'ayant pas fous les yeux, en écrivant cet Article, les écrits de M. Rameau.

Peut-être entend-il simplement, par Sous-Dominante, la Note qui est un Degré au-dessous de la Dominante; &, par Sous-Médiante, la Note qui est un Degré au-dessous de la Médiante. Ce qui me tient en suspens entre ces deux sens, est que, dans l'un & dans l'autre, la sous-Dominante est la même Note sa pour le Ton d'ut: mais il n'en seroit pas ainsi de la Sous-Médiante; elle seroit la dans le premier sens, & re dans le second. Le Lecteur pourra vérisser lequel des deux est celui de M. Rameau; ce qu'il y a de sûr est que celui que je donne est présérable pour l'usage de la composition.

- SOUTENIR, v. a. pris en fens neut. C'est faire exactement durer les Sons toute leur valeur sans les laisser éteindre avant la fin, comme font très-souvent les Musiciens, & sur-tout les Symphonistes.
- SPICCATO. adj. Mot Italien, lequel, écrit fur la Musique, indique des Sons fecs & bien détachés.
- S P O N D A U L A. f. m. C'étoit, chez les Anciens, un Joueur de Flûte ou autre semblable Instrument, qui, pendant qu'on offroit le facrifice, jouoit à l'oreille du Prêtre quelque Air convenable pour l'empêcher de rien écouter qui pût le distraire.

Ce mot est formé du Grec randis, Libation, & wuris, Flûte.

- S P O N D É A S M E. f. m. C'étoit, dans les plus anciennes Musiques Grecques, une altération dans le Genre harmonique, lorsqu'une Corde étoit accidentellement élevée de trois Dièses au dessus de son Accord ordinaire; de sorte que le Spondéasime étoit précisément le contraire de l'Eclyse.
- STABLES. adj. Sons ou Cordes flables: c'étojent, outre la Corde Proflambanomène, les deux extrêmes de chaque Tétracorde, desquels extrêmes sonnant ensemble le Diatessaron ou la Quarte, l'Accord ne changeoit jamais, comme faisoit celui des Cordes du milieu, qu'on tendoit ou resachoit suivant les Genres, & qu'on appelloit pour cela Sons ou Cordes mobiles.
- STYLE f. m. Caractère distinctif de composition ou d'exécution. Ce caractère varie beaucoup selon les pays, le goût des Peuples, le génie des Auteurs: selon les matières, les lieux, les tems, les sujets, les expressions, &c.

On dit en France le Style de Lully, de Rameau, de Mondonville, &c. En Allemagne, on dit le Style de Haile, de Gluck, de Graun. En Italie, on dit le Style de Léo, de Pergolese, de Jomelli, de Buranello. Le Style des Musiques d'Église n'est pas le même que celui des Musiques pour le Théâtre ou pour la Chambre. Le Syle des Compositions Allemandes est sautillant, coupé, mais harmonieux. Le Style des compositions Françoises est sade, plat ou dur, mal cadencé, monotone; celui des compositions Italiennes est sleuri, piquant, énergique.

Style dramatique ou imitatif, est un Style propre à exciter ou peindre les passions. Style d'Eglise, est un Style sérieux, majestueux, grave. Style de Mottet, où l'Artiste assecte de se montrer tel, est plutôt classique & savant qu'énergique ou affectueux. Style Hyporchématique, propre à la joie, au plaisir, à la danse, & plein de mouvemens viss, gais & bien marqués. Style symphonique ou instrumental. Comme chaque Instrument a sa touche, son doigter, son caractère particulier, il a aussi son style. Style Mélismatique ou naturel, & qui se présente le premier aux gens qui n'ont point appris. Style de Fantaisse, peu lié, plein d'idées, libre de toute contrainte. Style Choraïque ou dansant, lequel se divise en autant de branches différentes qu'il y a de caractères dans la danse, &cc.

Les Anciens avoient aussi leurs Styles différens. (Voyez Mode & Melopée.)

SUJET. f. m. Terme de composition: c'est la partie principale du Dessein, l'idée qui sert de sondement à toutes les autres. (Voyez DESSEIN.) Toutes les autres parties ne demandent que de l'art & du travail; celle-ci seule dépend du génie, & c'est en elle que confiste l'invention. Les principaux Sujets en Musique produisent des Rondeaux, des Imitations, des Fugues, &c. Voyez ces mots. Un Compositeur stérile & froid, après avoir avec peine trouvé quelque mince Sujet, ne sait que le retourner, & le promener de Modulation en Modulation; mais l'Artisse qui a de la chaleur & de l'imagination sait, sans laisser oublier son Sujet, lui donner un air neus chaque sois qu'il le réprésente.

SUITE. J. f. (Voyez SONATE.)

SUPER-SUS, f. m. Nom qu'on donnoit jadis aux Dessus quand ils étoient très-aigus,

SUPPOSITION. s. f. Ce mot a deux sens en Musique.

1°. Lorsque plusieurs Notes montent ou descendent diatoniquement dans une Partie sur une même Note d'une autre Partie; alors ces Notes diatoniques ne sauroient toutes faire Harmonie, ni entrer à la sois dans le même Accord: il y en a donc qu'on y compte pour rien, & ce sont ces Notes étrangètes à l'Harmonie, qu'on appelle Notes par supposition.

La règle générale est, quand les Notes sont égales, que toutes celles qui frappent sur le Tems fort portent Harmonie; celles qui passent sur le Tems soible sont des Notes de Supposition qui ne sont mises que pour le Chant & pour sormer des Degrés conjoints. Remarquez que par Tems fort & Tems foible, j'entends moins ici les principaux Tems de la Mesure que les Parties mêmes de chaque Tems. Ainsi, s'il y a deux Notes égales dans un même Tems, c'est la première qui porte Harmonie; la seconde est de Supposition. Si le Tems est composé de quatre Notes égales, la première & la troissème portent Harmonie, la seconde & la quarrième sont les Notes de Supposition, &c.

Quelquesois on pervertit cet ordre; on passe la première Note par Supposition, & l'on fait porter la seconde; mais alors la valeur de cette seconde Note est ordinairement augmentée par un point aux dépens de la première.

Tout ceci suppose toujours une marche diatonique par Degrès conjoints: car quand les Degrès sont disjoints, il n'y a point de Supposition, & toutes les Notes doivent entrer dans l'Accord.

2°. On appelle Accords par Supposition ceux où la Basse-continue ajoûte ou suppose un nouveau Son au-dessous de la Basse-sondamentale; ce qui sait que de tels Accords excèdent toujours l'étendue de l'Octave.

Les Dissonnances des Accords par Supposition doivent toujours être préparées par des syncopes, & sauvées en descendant diatoniquement sur des Sons d'un Accord sous lequel la même Basse supposée puisse

tenn

tenir comme Basse - fondamentale, ou du moins comme Basse-continue. C'est ce qui fait que les Accords par Supposition, bien examinés, peuvent tous passer pour de pures suspensions. (Voyez Suspension.)

Il y a trois fortes d'Accords par Supposition; tous sont des Accords de Septième. La première, quand le Son ajoûté est une Tierce audessous du Son fondamental; tel est l'Accord de Neuvième; si l'Accord de Neuvième est formé par la Médiante ajoûtée au - dessous de l'Accord sensible en Mode mineur, alors l'Accord prend le nom de Quinte superflue. La seconde espèce est quand le Son supposé est une Quinte au-dessous du fondamental, comme dans l'Accord de Quarte ou Onzième; si l'Accord est sensible & qu'on suppose la Tonique, l'Accord prend le nom de Septième superflue. La troissème espèce est celle où le Son supposé est au-dessous d'un Accord de Septième diminuée; s'il est une Tierce au-dessous, c'est-à-dire, que le Son supposé soit la Dominante, l'Accord s'appelle Accord de Seconde mineure & Tierce majeure; il est fort peu usité: si le Son ajouté est une Quinte au-dessous, ou que ce Son soit la Médiante, l'Accord s'appelle Accord de Quarte & Quinte superflue, & s'il est une Septième au-dessous, c'est-à-dire la Tonique elle-même, l'Accord prend le nom de Sixte mineure & Septième superflue. A l'égard des renversemens de ces divers Accords, où le Son supposé se transporte dans les Parties supérieures; n'étant admis que par licence, ils ne doivent être pratiqués qu'avec choix & circonspection. L'on trouvera au mot Accord tous ceux qui peuvent se tolérer.

S U R A I G U Ë S. Tétracorde des Suraiguës ajoûté par l'Aretin. Voyez Systeme.)

SURNUMÉRAIRE ou AJOUTÉE. J. f. C'étoit le nom de la plus baffe Corde du Système des Grecs; ils l'appelloient en leur langue, Proslambanoménos, Voyez ce mot.

SUSPENSION. f. f. Il y a Suffension dans tout Accord sur la Basse duquel on soutient un ou plusieurs Sons de l'Accord précédent, avant que de passer à ceux qui lui appartiennent : comme si, la Basse passant de la Tonique à la Dominante, je prolonge encore quelques instans sur cette Dominante l'Accord de la Tonique qui la précède avant de le résoudre sur le sien, c'est une Suspension.

Il y a des Sufpensions qui se chiffrent & entrent dans l'Harmonie. Quand elles sont Dissonnantes, ce sont toujours des Accords par Supposition. (Voyez Supposition.) D'autres Sufpensions ne sont que de goût; mais de quelque nature qu'elles soient, on doit toujours les assujettir aux trois règles snivantes.

I. La Suspension doit toujours se faire sur le frappé de la Mesure.

ou du moins sur un Tems fort.

II. Elle doit toujours se résoudre diatoniquement, soit en montant, soit en descendant; c'est-à-dire, que chaque Partie qui a suspendu, ne doit ensuite monter ou descendre que d'un Degré pour arriver à l'Accord naturel de la Note de Basse qui a porté la Suspension.

III. Toute Suspension chiffrée doit se sauver en descendant, ex-

cepté la seule Note sensible qui se sauve en montant.

Moyennant ces précautions il n'y a point de Suspension qu'on ne puisse pratiquer avec succès, parce qu'alors l'oreille, pressentant sur la Basse la marche des Parties, suppose d'avance l'Accord qui suit. Mais c'est au goût seul qu'il appartient de choisse & distribuer à propos les Suspensions dans le Chant & dans l'Harmonie.

SYLLABE. f. f. Ce nom a été donné par quelques Anciens. & entr'autres par Nicomaque, à la confonnance de la Quarte qu'ils appelloient communément Diatessaron. Ce qui prouve encore par l'étymologie, qu'ils regardoient le Tétracorde, ainsi que nous regardons l'Octave, comme comprenant tous les Sons radicaux ou composans.

SYMPHONIASTE. f. m. Compositeur de Plaint-Chant. Ce terme est devenu technique depuis qu'il a été employé par M. l'Abbé

le Beuf.

SYMPHONIE. f. f. Ce mot, formé du Grec em, avec, & quem, Sm, fignifie, dans la Mufique ancienne, cette union des Sons qui forme un Concert. C'est un sentiment reçu, & je crois, démontré, que les Grecs ne connoissoient pas l'Harmonie dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Ainsi, leur Symphonie ne sormoit pas des Accords, mais elle résultoit du concours de plusieurs Voix ou de plusieurs Instrumens, ou d'Instrumens mêlés aux Voix chantant ou jouant la même Partie. Cela se faisoit de deux manières: ou tout concertoit à l'unisson, & alors la Symphonie s'appelloit plus particulièrement Homophonie; ou

la moitié des Concertans étoit à l'Octave ou même à la couble Octave de l'autre, & cela se nommoit Antiphonie. On trouve la preuve de ces distinctions dans les Problèmes d'Aristote, Section 19.

Aujourd'hui le mot de Symphonie s'applique à toute Musique Instrumentale, tant des Pièces qui ne sont destinées que pour les Instrumens, comme les Sonates & les Concerto, que de celles où les Instrumens se trouvent mélés avec les Voix, comme dans nos Opera & dans plusseurs autres sortes de Musique. On distingue la Musique vocale en Musique sans Symphonie, qui n'a d'autre accompagnement que la Basse-continue; & Musique avec Symphonie, qui a au moins un Dessus d'Instrumens, Violons, Flûtes ou Hautbois. On dit d'une Pièce qu'elle est en grande Symphonie, quand, outre la Basse & les Dessus, elle a encore deux autres Parties Instrumentales; sçavoir Taille & Quinte de Violon. La Musique de la Chapelle du Roi, celle de plusieurs Egsises, & celle des Opera sont presque toujours en grande Symphonie.

S Y N A P H E. f. f. Conjonction de deux Tetracordes, ou, plus précisément, résonnance de Quarte ou Diatessaron, qui se fait entre les Cordes homologues de deux Tétracordes conjoints. Ainsi, il y a trois Synaphes dans le Système des Grecs: l'une entre le Tétracorde des Hypates & celui des Mèses; l'autre, entre le Tétracorde des Mèses & celui des Conjointes; & la troissème, entre le Tétracorde des Disjointes & celui des Hyperbolées. (Voyez Système, Tétracorde.)

SYNAULIE. f. f. Concert de plusieurs Musiciens, qui, dans la Musique ancienne, jouoient & se répondoient alternativement sur des Flûtes, sans aucun mélange de Voix,

M. Malcolm, qui doute que les Anciens eussent une Musique composée uniquement pour les Instrumens, ne laisse pas de citer cette Synaulie après Athénée, & il a raison : car ces Synaulies n'étoient autre chose qu'une Musique vocale jouée par des Instrumens.

SYNCOPE. s. f. Prolongement sur le Tems fort d'un Son commencé sur le Tems soible; ainsi, toute Note syncopée est à contre-tems, & toute suite de Notes syncopées est une marche à contre-tems,

Il faut remarquer que la Syncope n'existe pas moins dans l'Harmonie, quoique le Son qui la forme, au lieu d'être continu, soit refrappé par deux ou pluseurs Notes, pourvû que la disposition de ces Notes qui répètent le même Son, soit conforme à la définition.

La Syncope a ses usages dans la Mélodie pour l'expression & le goût du Chant; mais sa principale utilité est dans l'Harmonie pour la pratique des Dissonnances. La premiere partie de la Syncope sert à la préparation: la Dissonnance se frappe sur la Seconde; & dans une succession de Dissonnances, la première partie de la Syncope suivante sert en même tems à sauver la Dissonnance qui précède, & à préparer celle qui suit.

Syncope, de et, ayec, & de esaru, je coupe, je bats; parce que la Syncope retranche de chaque Tems, heurtant, pour ainfi dire, l'un avec l'autre. M. Rameau veut que ce mot vienne du choc des Sons qui s'entre-heurtent en quelque forte dans la Dissonnance; mais les Syncopes sont antérieures à notre Harmonie, & il y a souvent des Syncopes sans Dissonnances.

- SYNNÉMÉNON. gén. plur. fém. Tétracorde Synnéménon ou des Conjointes. C'est le nom que donnoient les Grees à leur troissème Tétracorde, quand il étoit conjoint avec le second, & divisé d'avec le quatrième. Quand au contraire il étoit conjoint au quatrième & divisé du second, ce même Tétracorde prenoit le nom de Diézeugménon ou des Divisées. Voyez ce mot. (Voyez aussi Tétracorde, Systeme.)
- S Y N N É M É N O N D I A T O N O S étoit, dans l'ancienne Mufique, la troisième Corde du Tétracorde Synnéménon dans le genre Diatonique, & comme cette troisième Corde étoit la même que la seconde Corde du Tétracorde des Disjointes, elle portoit aussi dans ce Tétracorde le nom de Trite Diézeugménon. (Voyez TRITE, SYSTEME, TÉTRACORDE.)

Cette même Corde, dans les deux autres Genres, portoit le nom du Genre où elle étoit employée; mais alors elle ne se consondoit pas avec la Trite Diézeugménon. (Voyez GENRE.)

SYNTONIQUE ou DUR. adj. C'est l'épithète par laquelle Aristoxène distingue celle des deux espèces du Genre Diatonique ordinaire, dont le Tétracorde est divisé en un semi-Ton & deux Tons egaux: au lieu que dans le Diatonique mol, après le semi-Ton, le

premier Intervalle est de trois quarts de Ton, & le second de cinq.

(Voyez GENRES, TÉTRACORDES.)

Outre le Genre Syntonique d'Aristonène, appellé aussi Diatono-Diatonique, Ptolomée en établit un autre par sequel il divise le Tétracorde en trois Intervalles: le premier, d'un semi-Ton majeur; le second, d'un Ton majeur; & le troissème, d'un Ton mineur. Ce Diatonique dur ou Syntonique de Ptolomée nous est resté, & c'est aussi le Diatonique unique de Dydime; à cette différence près, que, Dydime ayant mis ce Ton mineur au grave, & le Ton majeur à l'aigu, Ptolomée renversa cet ordre.

On verra d'un coup d'œil la différence de ces deux Genres Syntoniques par les rapports des Intervalles qui composent le Tétracorde dans l'un & dans l'autre.

Syntonique d'Aristoxène,
$$\frac{3}{20} + \frac{6}{20} + \frac{6}{20} = \frac{3}{4}$$
.

Syntonique de Ptolomée, $\frac{15}{16} + \frac{8}{9} + \frac{9}{10} = \frac{3}{4}$.

Il y avoit d'autres Syntoniques encore, & l'on en comptoit quatre espèces principales, savoir l'Ancien, le Réformé, le Tempéré, & l'Égal. Mais c'est perdre son tems, & abuser de celui du Lecteur, que de le promener par toutes ces divisions.

SYNTONO-LYDIEN. adj. Nom d'un des Modes de l'ancienne Mufique. Platon dit que les Modes Mixo-Lydien, & Syntono-Lydien font propres aux larmes.

On voit dans le premier livre d'Aristide Quintilien une liste des divers Modes qu'il ne saut pas confondre avec les Tons qui portent le même nom, & dont j'ai parlé sous le mot Mode pour me conformer à l'usage Moderne introduit fort mal-à-propos par Glaréan. Les Modes étoient des manières dissérentes de varier l'ordre des Intervalles. Les Tons disséroient, comme aujourd'hui, par leurs Cordes sondamentales. C'est dans le premier sens qu'il saut entendre le Mode Syntono-Lydien dont parle Platon. & duquel nous n'avons, au reste, aucune explication.

SYSTEME. f. m. Ce mot ayant plusieurs acceptions dont je ne puis parler que successivement, me forcera d'en faire un très-long article.

Pour commencer par le sens propre & technique, je dirai d'abord qu'on donne le nom de Syssème à tout Intervalle composé ou conçu comme composé d'autres Intervalles plus petits, lesquels, considérés comme les élémens du Syssème, s'appellent Diassème. (Voyez Diasteme.)

Il y a une infinité d'Intervalles différens, & par conséquent aussi une infinité de Systèmes possibles. Pour me borner ici à quelque chose de réel, je parlerai seulement des Systèmes harmoniques, c'est-à-dire, de ceux dont les élémens sont ou des consonnances, ou des différences des Consonnances, ou des différences de ces différences, (Voyez INTERVALLES.)

Les Anciens divisoient les Syssémes en généraux & particuliers. Ils appelloient Syssème particulier tout composé d'au moins deux Intervalles; tels que sont ou peuvent-être conçues l'Octave, la Quinte, la Quarte, la Sixte, & même la Tierce. J'ai parlé des Syssèmes particuliers au mot Intervalle.

Les Systèmes généraux, qu'ils appelloient plus communément Diagranmes, étoient formés par la somme de tous les Systèmes particuliers, & comprenoient, par conséquent, tous les Sons employés dans la Musique. Je me borne ici à l'examen de leur Système dans le Genre Diatonique; les différences du Chromatique & de l'Enharmonique étant sussifiamment expliquées à leurs mots.

On doit juger de l'état & des progrès de l'ancien Système par ceux des Instrumens destinés à l'exécution: car ces Instrumens accompagnant à l'unisson les Voix, & jouant tout ce qu'elles chantoient, devoient former autant de Sons dissérens qu'il en entroit dans le Système. Or les Cordes de ces premiers Instrumens se touchoient toujours à vide; il y falloit donc autant de Cordes que le Système rensermoit de Sons; & c'est ainsi que, dès l'origine de la Musique, on peut, sur le nombre des Cordes de l'Instrument, déterminer le nombre des Sons du Système.

Tout le Système des Grecs ne sut donc d'abord composé que de quatre Sons tout au plus, qui formoient l'Accord de leur Lyte ou Cythare. Ces quatre Sons, selon quelques-uns, étoient par Degrès conjoints; selon d'autres ils n'étoient pas Diatoniques: mais les deux extrêmes

fonnoient l'Octave, & les deux moyens la partageoient en une Quarte de chaque côté & un Ton dans le milieu; de la maniere suivante.

Ut - Trite Diézeugménon.

Sol - Lichanos Méson.

Fa -- Parhypate Méson.

Ut - Parhypate - Hypaton.

C'est ce que Bocce appelle le Tetracorde de Mercure, quoique Diodore avance que la Lyre de Mercure n'avoit que trois Cordes. Ce Système ne demeura pas long-tems borné à si peu de Sons: Chorebe, sils d'Athis Roi de Lydie, y ajoûta une cinquième Corde; Hyagnis, une sixieme; Terpandre, une septième pour égaler le nombre des planettes; & ensin Lychaon de Samos, la huitième.

Voilà ce que dit Boëce: mais Pline dit que Terpandre, ayant ajoûté trois Cordes aux quatre anciennes, joua le premier de la Cythare à fept Cordes; que Simonide y en joignit une huitième, & Timothée une neuvième. Nicomaque le Gerafénien attribue cette huitième Corde à Pythagore, la neuvième à Théophrafte de Piérie, puis une dixième à Hiystiée de Colophon, & une onzième à Timothée de Milet. Phérécrate dans Plutarque fait faire au Système un progrès plus rapide; il donne douze Cordes à la Cythare de Ménalippide, & autant à celle de Timothée. Et comme Phérécrate étoit contemporain de ces Musiciens, en supposant qu'il a dit en effet ce que Plutarque lui fait dire, fon témoignage est d'un grand poids sur un fait qu'il avoit sous les yeux.

Mais comment s'affurer de la vérité parmi tant de contradictions, foit dans la doctrine des Auteurs, foit dans l'ordre des faits qu'ils rapportent? Par exemple le Tétracorde de Mercure donne évidemment l'Octave ou le Diapafon. Comment donc s'est - il pu faire qu'après l'addition de trois Cordes, tour le Diagramme se soit trouvé diminué d'un Degrè & réduit à un Intervalle de Septième? C'est pourtant ce que sont entendre la plûpart des Auteurs, & entr'autres Nicomaque, qui dit que Pythagore trouvant tout le Système composé seulement de deux Tétracordes conjoints, qui sormoient entre leurs extrémités un

Intervalle dissonant, il le rendit consonnant en divisant ces deux Tétracordes par l'Intervalle d'un Ton, ce qui produisit l'Octave.

Quoi qu'il en foit, c'est du moins une chose certaine que le Système des Grecs s'étendit insensiblement tant en haut qu'en bas, & qu'il atteignit & passa même l'étendue du Dis-Diapason ou de la double Octave: étendue qu'ils appellèrent Système perfettum, maximum, immutatum; le grand Système, le Système parfait, immuable par excellence: à cause qu'entre ses extrémités, qui formoient entr'elles une Consonnance parfaite, étoient contenues toutes les Consonnances simples, doubles, directes & renversées, tous les Systèmes particuliers, & selon eux, les plus grands Intervalles qui puissent avoir lieu dans la Mélodie.

Ce Système entier étoit composé de quatre Tétracordes; trois conjoints & un disjoint, & d'un Ton de plus, qui fut ajoûté au dessous du tout pour achever la double Octave; d'où la Corde qui le formoit prit le nom de Proslambanomene ou d'Ajoûtée. Cela n'auroit dû, ce semble, produire que quinze Sons dans le Genre Diatonique: il y en avoit pourtant seize. C'est que la disjonction se faisant sentir, tantôt entre le second & le troissème Tétracorde, tantôt entre le troisiéme & le quatrième, il arrivoit, dans le premier cas, qu'après le Son la, le plus aigu du second Tétracorde, suivoit en montant le si naturel qui commençoit le troisième Tétracorde; ou bien, dans le second cas, que ce même Son la commençant lui-même le troisseme Tétracorde, étoit immédiatement suivi du si Bémol: car le premier Degrè de chaque Tétracorde dans le Genre Diatonique, étoit toujours d'un semi-Ton. Cette différence produisoit donc un seizième Son à cause du si qu'on avoit naturel d'un côté & Bémol de l'autre. Les seize Sons étoient réprésentés par dix-huit noms : c'est-à-dire que l'ut & le re étant ou les Sons aigus ou les Sons moyens du troissème Tétracorde, selon ces deux cas de disjonction, l'on donnoit à chacun de ces deux Sons un nom qui déterminoit sa position.

Mais comme le Son fondamental varioit selon le Mode, il s'en-suivoit pour le lieu qu'occupoit chaque Mode dans le Système total une dissérence du grave à l'aigu qui multiplioit beaucoup les Sons; car si les divers Modes avoient plusieurs Sons communs, ils en avoient aussi

de particuliers à chacun ou à quelques-uns seulement. Ainsi, dans le seul Genre Diatonique, l'étendue de tous les Sons admis dans les quinze Modes dénombrés par Alipius est de trois Octaves; &, comme la disférence du Son sondamental de chaque Mode à celui de son voisin étoit seulement d'un semi-Ton, il est évident que tout cet espace gradué de semi-Ton en semi-Ton produisoit, dans le Diagramme général, la quantité de 34 Sons pratiqués dans la Mussique ancienne. Que si, déduisant toutes les Répliques des mêmes Sons, on se renserme dans les bornes d'une Octave, on la trouvera divissée chromatiquement en douze Sons différens, comme dans la Mussique moderne. Ce qui est maniseste par l'inspection des Tables mises par Meibomius à la tête de l'ouvrage d'Alipius. Ces remarques sont nécessaires pour guérir l'erreur de ceux qui croient, sur la foi de quelques Modernes, que la Mussique ancienne n'étoit composée en tout que de seize Sons.

On trouvera (Pl.H. Fig. 2.) une Table du Système général des Grecs pris dans un seul Mode & dans le Genre Diatonique. A l'égard des Genres Enharmonique & Chromatique, les Tétracordes s'y trouvoient bien divisés selon d'autres proportions; mais comme ils contenoient toujours également quatre Sons & trois Intervalles consécutifs, de même que le Genre Diatonique, ces Sons portoient chacun dans leur Genre le même nom qui leur correspondoit dans celui-ci: c'est pourquoi je ne donne point de Tables particulieres pour chacun de ces Genres. Les Curieux pourront consulter celles que Meibomius a mises à la tête de l'ouvrage d'Aristoxène. On y en trouvera six; une pour le Genre Enharmonique, trois pour le Chromatique, & deux pour le Diatonique, selon les dispositions de chacun de ces Genres dans le Système Aristoxènien.

Tel fut, dans sa persection, le Syssème général des Grecs; lequel demeura à-peu-près dans cet état jusqu'à l'onzième siècle; tems où Guy d'Arezzo y sit des changemens considérables. Il ajouta dans le bas une nouvelle Corde qu'il appella Hypoprossambanomène, ou sous-Ajoûtée, & dans le haut un cinquième Tétracorde, qu'il appella le Tétracorde des Suraiguës. Outre cela, il inventa, dit-on, le Bémol, nécessaire pour distinguer la deuxième Corde d'un Tétracorde conjoint d'avec la première Corde du même Tétracorde disjoint : c'estadire qu'il sixa cette double signification de la lettre B, que Saint

Grégoire, avant lui, avoit déjà assignée à la Note st. Car puisqu'il est certain que les Grecs avoient, depuis longtens, ces mêmes conjonctions & disjonctions de Tétracordes, & , par conséquent, des signes pour en exprimer chaque Degré dans ces deux dissérens cas, il s'en-suit que ce n'étoit pas un nouveau Son introduit dans le Système par Guy, mais seulement un nouveau nom qu'il donnoit à ce Son, réduisant ainsi à un même Degré ce qui en faisoit deux chez les Grecs. Il saut dire aussi de ses Héxacordes substitués à leurs Tétracordes que ce suit moins un changement au Système qu'à la méthode, & que tout celui qui en résultoit, étoit une autre manière de solsser semmes Sons.

(Voyez GAMME, MUANCES, SOLFIER.)

On conçoit aisément que l'invention du Contre-point, à quelque Auteur qu'elle soit due, dut bien-tôt reculer encore les bornes de ce Système. Quatre Parties doivent avoir plus d'étendue qu'une seule. Le Système sut sixé à quatre Octaves, & c'est l'étendue du Clavier de toutes les anciennes Orgues. Mais on s'est enfin trouvé gêné par des limites, quelque espace qu'elles pussent contenir; on les a franchies, on s'est étendu en haut & en bas; on a fait des Claviers à ravalement; on a démanché sans cesse; on a forcé les Voix, & enfin l'on s'est tant donné de carrière à cet égard, que le Système moderne n'a plus d'autres bornes dans le haut que le chevalet du Violon. Comme on ne peut pas de même démancher pour descendre, la plus basse Corde des Basses ordinaires ne passe pas encore le C sol ut : mais on trouvera également le moyen de gagner de ce côté-là en baissant le Ton du Système général : c'est même ce qu'on a déjà commencé de faire, & je tiens pour certain qu'en France le Ton de l'Opéra est plus bas aujourd'hui gu'il ne l'étoit du tems de Lully. Au contraire, celui de la Musique instrumentale est monté comme en Italie, & ces différences commencent même à devenir assez sensibles pour qu'on s'en appercoive mane dans la pratique.

Voyez (Planche I. Fig. 1.) une Table générale du grand Clavier à ravalement, & de tous les Sons qui y font contenus dans l'étendue de

cinq Octaves.

SYSTEME est encore, ou une méthode de calcul pour déterminer les rapports des Sons admis dans la Musique, ou un ordre de signes établis pour les exprimer. C'est dans le premier sens que les Anciens distinguoient le Système Pythagoricien & le Système Aristoxénien. (Voyez ces mots.) C'est dans le second que nous distinguons aujourd'hui le Système de Guy, le Système de Sauveur, de Démos, du P. Souhaitti, &c. desquels il a été parlé au mot Note.

Il faut remarquer que quelques-uns de ces Systèmes portent ce nom dans l'une & dans l'autre acception: comme celui de M. Sauveur, qui donne à la fois des règles pour déterminer les rapports des Sons, & des Notes pour les exprimer; comme on peut le voir dans les Mémoires de cet Auteur, répandus dans ceux de l'Académie des Sciences. (Voyez aussi les mots Méride, Eptaméride, Décaméride.)

Tel est encore un autre Système plus nouveau, lequel étant demeuré manuscrit & destiné peut-être à n'être jamais vû du Public en entier, vaut la peine que nous en donnions ici l'extrait qui nous a été communiqué par l'Auteur M. Roualle de Boisgelou, Conseiller au Grand-Conseil, déjà cité dans quelques articles de ce Dictionnaire.

Il s'agit premièrement de déterminer le rapport exact des Sons dans le Genre Diatonique & dans le Chromatique; ce qui se faisant d'une manière uniforme pour tous les Tons, fait par conséquent évanouir le Tempérament.

Tout le Système de M. de Boisgelou est sommairement rensermé dans les quatre formules que je vais transcrire, après avoir rappellé au Lecteur les règles établies en divers endroits de ce Dictionnaire sur la manière de comparer & composer les Intervalles ou les rapports qui les expriment. On se souvendra donc:

- 1. Que pour ajoûter un Intervalle à un autre il faut en composer les rapports. Ainsi, par exemple, ajoûtant la Quinte $\frac{1}{1}$, à la Quarte $\frac{1}{4}$, on a $\frac{6}{11}$, ou $\frac{1}{1}$; savoir l'Octave.
- 2. Que pour ajoûter un Intervalle à lui-même, il ne faut qu'en doubler le rapport. Ainsi, pour ajoûter une Quinte à une autre Quinte, il ne faut qu'élever le rapport de la Quinte à sa seconde puissance $\frac{2}{3} = \frac{4}{3}$.
- 3. Que pour rapprocher ou simplifier un Intervalle redoublé tel que celui-ci 4, il suffit d'ajoûter le petit nombre à lui-même une ou

plusieurs sois; c'est-à-dire, d'abaisser les Octaves jusqu'à ce que les deux termes, étant aussi rapprochés qu'il est possible, donnent un Intervalle simple. Ainsi, de \(\frac{1}{2}\) faisant \(\frac{1}{2}\), on a pour le produit de la Quinte redoublée le rapport du Ton majeur.

J'ajouterai que dans ce Dictionnaire j'ai toujours exprimé les rapports des Intervalles par ceux des vibrations, au lieu que M. de Boifgelou les exprime par les longueurs des Cordes, ce qui rend ses expressions inverses des miennes. Ainsi, le rapport de la Quinte par les vibrations étant \(\frac{1}{3}\), est \(\frac{1}{3}\) par les longueurs des Cordes. Mais on va voir que ce rapport n'est qu'approché dans le Système de M. de Boisgelou.

Voici maintenant les quatre formules de cet Auteur avec leur explication.

FORMULES.

A.
$$12f - 7r \pm t = \sigma$$
.

B. $12x - 5t \pm r = 0$

$$\begin{cases}
C. & 7 -4r \pm x = 0. \\
D. & 7x - 4t \pm f = 0. \\
EXPLICATION.
\end{cases}$$

Rapport de l'Octave . . . 2 : r.
Rapport de la Quinte . . . n : r.
Rapport de la Quarte . . . 2 : n.

Rapport de l'Intervalle qui vient de Quinte. n. 21. Rapport de l'Intervalle qui vient de Quarte. 21. nr.



- . Nombre de Quintes ou de Quartes de l'Intervalle.
- s. Nombre d'Octaves combinées de l'Intervalle.
- t. Nombre de semi-Tons de l'Intervalle.

- x. Gradation diatonique de l'Intervalle; c'est-à-dire, nombre des Secondes diatoniques majeures & mineures de l'Intervalle.
- x. + 1. Gradation des termes d'où l'Intervalle tire son nom.

366

Le premier cas de chaque formule a lieu, lorsque l'Intervalle vient de Quintes.

Le second cas de chaque formule a lieu, lorsque l'Intervalle vient de Quartes.

Pour rendre ceci plus clair par des exemples, commençons par donner des noms à chacune des douze touches du Clavier.

Ces noms, dans l'arrangement du Clavier proposé par M. de Boifgelou, (Pl. I. Fig. 3.) sont les suivans.

Ut de re ma mi fa fi sol be la sa si.

Tout Intervalle est formé par la progression de Quintes ou par celse de Quartes, ramenées à l'Octave. Par exemple, l'Intervalle si ut est formé par cette progression de 5 Quartes si mi la re sol ut, ou par cette progression de 7 Quintes si si de be ma sa fa ut.

De même l'Intervalle fa la est formé par cette progression de 4 Quintes fa ut sol re la, ou par cette progression de 8 Quartes fa ma be de si si mi la.

Le nombre de Quartes, d'où vient l'Intervalle fi ut, étant de f, le rapport de cet Intervalle est de 2^{f} : n^{f} , puisque le rapport de la Quarte est 2:n.

Mais ce rapport 2⁵: n⁵. désigneroit un Intervalle de 2⁵ semi-Tons, puisque chaque Quarte a 5 semi-Tons, & que cet Intervalle a 5 Quartes. Ainsi, l'Octave n'ayant que 12 semi-Tons, l'Intervalle si ut passeroit deux Octaves.

Donc pour que l'Intervalle si ut soit moindre que l'Octave, il saut diminuer ce rapport $2^{\circ}: n^{\circ}$, de deux Octaves; c'est-à-dire, du rapport de $2^{\circ}: 1$. Ce qui se fait par un rapport composé du rapport direct $2^{\circ}: n^{\circ}$, & du rapport $1: 2^{\circ}$ inverse de celui $2^{\circ}: 1$, en cette sorte: $2^{\circ} \times 1: n^{\circ} \times 2^{\circ}: 2^{\circ}: 2^{\circ}: 2^{\circ}: 2^{\circ}: n^{\circ}$.

Or, l'Intervalle si ut venant de Quartes, son rapport, comme il a été dit ci-devant, est $2^n : n^r$. Donc $2^n : n^r$. $2^n : n^n$. Donc $n^n : n^n$. Donc $n^n : n^n$.

Ainfi, réduifant les lettres du fecond cas de chaque formule aux nombres correspondans, on a pour C, 7s - 4r - x = 21 - 20-1 = 0, & pour D, 7x - 4t - s = 7 - 4 - 3 = 0.

Lorsque le même Intervalle si ut vient de Quintes, il donne cette proportion $n^r: 2^t:: n^7: 2^t$. Ainsi, l'on a r=7, s=4, & par conséquent, pour A de la première formule, $12^t-7r-t=48$ -49+1=0; & pour B, $12x-5t\pm r=12-5-7=0$.

De même l'Intervalle fa la venant de Quintes donne cette proportion $n^r: 2^i::n^s: 2^i$, & par conséquent on a r=4 & s=2. Le même Intervalle venant de Quartes donne cette proportion $2^i:n^s: 2^i:n^s$, &c. Il seroit trop long d'expliquer ici comment on peut trouver les rapports & tout ce qui regarde les Intervalles par le moyen des formules. Ce sera mettre un Lecteur attentif sur la route que de lui donner les valeurs de n & de ses puissances.

Valeurs des Puissances de n.

 $n^4 = 5$, c'est un fait d'expérience. Donc $n^3 = 25$. $n^{12} = 125$. &c.

Valeurs précises des trois premières Puissances de n.

$$n = \sqrt{5}, \ n = \sqrt{5}, \ n = \sqrt{125}.$$

Valeurs approchées des trois premières Puissances de n.

$$m=\frac{3}{2}, m^2=\frac{3}{2}, m^3=\frac{3}{2},$$

Donc le rapport $\frac{1}{4}$, qu'on a cru jusqu'ici être celui de la Quinte juste, n'est qu'un rapport d'approximation, & donne une Quinte trop forte, & de-là le véritable principe du Tempérament qu'on ne peut appeller ainsi que par abus, puisque la Quinte doit être foible pour être juste.

REMARQUES SUR LES INTERVALLES.

Au contraire l'Intervalle fa la qui a ces deux rapports $n^4: 2^2 & 2^5: n^8$, est diatonique dans le premier cas où il vient de Quintes, & chromatique dans le second où il vient de Quartes.

L'Intervalle fi ut, diatonique, est une seconde mineure: l'Intervalle fi ut, chromatique, ou plutôt l'Intervalle fi fi Dièse (car alors ut est pris pour fi Dièse) est un Unisson superflu.

L'Intervalle fa la, diatonique, est une Tierce majeure; l'Intervalle fa la, chromatique, ou plutôt l'Intervalle mi Dièle la, (car alors fa est pris comme mi Dièle) est une Quarte diminuée. Ainsi des autres,

Il est évident, 1°. Qu'à chaque Intervalle diatonique correspond un Intervalle chromatique d'un même nombre de semi-Tons & vice versa. Ces deux Intervalles de même nombre de semi-Tons, l'un diatonique & l'autre chromatique, sont appellés Intervalles correspondans,

2°. Que quand la valeur de r est égal à un de ces nombres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, l'Intervalle est diatonique; soit que cet Intervalle vienne de Quintes ou de Quartes; mais que si r est égal à un

de ces nombres, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, l'Intervalle est chromatique.

 3° . Que lorsqu'r = 6, l'Intervalle est en même tems diaronique & chromatique, soit qu'il vienne de Quintes ou de Quartes : tels sont les deux Intervalles fa fi, appellé Triton, & fi fa, appellé Fausse-Quinte; le Triton fa fi est dans le rapport n° : 2° . & vient de fix Quintes; la Fausse-Quinte fi fa est dans le rapport 2° : n° & vient de fix Quartes: où l'on voit que dans les deux cas on a r=6. Ainsi le Triton, comme Intervalle diatonique, est une Quarte-majeure; &, comme Intervalle chromatique, une Quarte superflue: la Fausse-Quinte fi fa, comme Intervalle diatonique, est une Quinte mineure; comme Intervalle chromatique, une Quinte diminuée. Il n'y a que ces deux Intervalles & leurs Répliques qui soient dans le cas d'être en même tems diatoniques & chromatiques.

Les Intervalles diatoniques de même nom, & conféquemment de même gradation, se divisent en majeurs & mineurs. Les Intervalles chromatiques se divisent en diminués & superflus. A chaque Intervalle diatonique mineur correspond un Intervalle chromatique superflu, & à chaque Intervalle diatonique majeur correspond un Intervalle chromatique diminué.

Tout Intervalle en montant, qui vient de Quintes, est majeur ou diminué, selon que cet Intervalle est diatonique ou chromatique; & réciproquement tout Intervalle majeur ou diminué vient de Quintes.

Tout Intervalle en montant, qui vient de Quartes, est mineur ou superflu, selon que cet Intervalle est diatonique ou chromatique; & vice versa tout Intervalle mineur ou superflu vient de Quartes.

Ce seroit le contraire si l'Intervalle étoit pris en descendant.

De deux Intervalles correspondans, c'est-à-dire, l'un diatonique & l'autre chromatique, & qui, par conséquent, viennent l'un de Quintes & l'autre de Quartes, le plus grand est celui qui vient de Quartes, & il surpasse celui qui vient de Quintes, quant à la gradation, d'une unité; &, quant à l'intonation, d'un Intervalle, dont le rapport est 27: n''; c'est-à-dire, 128, 125. Cet Intervalle est la Seconde diminuée, appellée

communément

communément grand Comma ou Quart-de-Ton; & voilà la porte ouverte au Genre Enharmonique.

Pour achever de mettre les Lecteurs sur la voie des formules propres à persectionner la théorie de la Musique, je transcrirai, (Pl. I. Fig. 4.) les deux Tables de progressions dressées par M. de Boisgelou, par lesquelles on voit d'un coup d'œil les rapports de chaque Intervalle & les puissances des termes de ces rapports selon le nombre de Quartes ou de Quintes qui les composent.

On voit, dans ces formules, que les semi-Tons sont réellement les Intervalles primitifs & élémentaires qui composent tous les autres; ce qui a engagé l'Auteur à faire, pour ce même Système, un changement considérable dans les caractères, en divisant chromatiquement la Portée par Intervalles ou Degrés égaux & tous d'un semi-Ton, au lieu que dans la Musique ordinaire chacun de ces Degrés est tantôt un Comma, tantôt un semi-Ton, tantôt un Ton, & tantôt un Ton & demi; ce qui laisse à l'œil l'équivoque & à l'esprit le doute de l'Intervalle, puisque les Degrés étant les mêmes, les Intervalles sont tantôt les mêmes & tantôt disséres.

Pour cette réforme il fuffit de faire la Portée de dix Lignes au lieu de cinq & d'assigner à chaque Position une des douze Notes du Clavier chromatique, ci-devant indiqué, selon l'ordre de ces Notes, lesquelles restant ainsi toujours les mêmes, déterminent leurs Intervalles avec la dernière précision & rendent absolument inutiles tous les Dièses, Bémols ou Béquarres, dans quelque Ton qu'on puisse être, & tant à la Clef qu'accidentellement. Voyez la Planche I, où vous trouverez, Figure 6. l'Échelle chromatique sans Dièse ni Bémol; &, Figure 7, l'Échelle diatonique. Pour peu qu'on s'exerce sur cette nouvelle manière de noter & de lire la Musique, on sera surpris de la netteté, de la simplicité qu'elle donne à la Note, & de la facilité qu'elle apporte dans l'exécution, sans qu'il soit possible d'y voir aucun autre inconvénient que de remplir un peu plus d'espace sur le papier, & peut-être de papilloter un peu aux yeux dans les vitesses par la multitude des Lignes, sur-tout dans la Symphonie.

Mais comme ce Système de Notes est absolument chromatique, il me paroît que c'est un inconvénient d'y laisser subsister les dénomi-

nations des Degrés diatoniques; & que, selon M, de Boisgelou, ut re ne devroit pas être une Seconde, mais une Tierce; ni ut mi une Tierce, mais une Quinte; ni ut ut une Octave, mais une Douzième: puisque chaque semi-Ton formant réellement un Degré sur la Note, devroit en prendre aussi la dénomination; alors x+1 étant toujours égal à t dans les formules de cet Auteur, ces formules se trouveroient extrêmement simplisées. Du reste, ce Système me paroît également profond & avantageux: il seroit à desirer qu'il sût développé & publié par l'Auteur, ou par quelque habile Théoricien.

SYSTEME, enfin, est l'assemblage des règles de l'Harmonie, tirées de quelques principes communs qui les rassemblent, qui forment leur liaison, desquels elles découlent, & par lesquels on en rend raison.

Jusqu'à notre siècle l'Harmonie, née successivement & comme par hasard, n'a eu que des règles éparses, établies par l'oreille, confirmées par l'usage, & qui paroissoient absolument arbitraires. M. Rameau est le premier qui, par le Système de la Basse-sondamentale, a donné des principes à ces règles. Son Système, sur lequel ce Dictionnaire a été composé, s'y trouvant suffisamment développé dans les principaux Articles, ne sera point exposé dans celui-ci, qui n'est déjà que trop long, & que ces répétitions superflues allongeroient encore à l'excès. D'ailleurs, l'objet de cet ouvrage ne m'oblige pas d'exposer tous les Systèmes, mais seulement de bien expliquer ce que c'est qu'un Système, & d'éclaircir au besoin cette explication par des exemples. Ceux qui voudront voir le Système de M. Rameau, si obscur, si dissus dans ses écrits, exposé avec une clarté dont on ne l'auroit pas cru sus-ceptible, pourront recourir aux élémens de Musique de M. d'Alembert.

M. Seire de Genève, ayant trouvé les principes de M. Rameau infuffisans à bien des égards, imagina un autre Système sur le sien, dans lequel il prétend montrer que toute l'Harmonie porte sur une double Basse-fondamentale; &, comme cet Auteur, ayant voyagé en Italie, n'ignoroit pas les expériences de M. Tartini, il en composa, en les joignant avec celles de M. Rameau, un Système mixte, qu'il sit imprimer à Paris en 1753, sous ce titre: Essais sur les Principes de l'Harmonie, &c. La facilité que chacun a de consulter

cet ouvrage, & l'avantage qu'on trouve à le lire en entier, me dis-

pensent aussi d'en rendre compte au public.

Il n'en est pas de même de celui de l'illustre M. Tartini dont il me reste à parler; lequel étant écrit en langue étrangère, souvent profond & toujours dissus, n'est à portée d'être consulté que de peu de gens, dont même la plûpart sont rebutés par l'obscurité du Livre, avant d'en pouvoir sentir les beautés. Je serai, le plus brièvement qu'il me sera possible, l'extrait de ce nouveau Système, qui, s'il n'est pas celui de la Nature, est au moins, de tous ceux qu'on a publiés jusqu'ici, celui dont le principe est le plus simple, & duquel toutes les loix de l'Harmonie paroissent naître le moins arbitrairement.

SYSTEME DE M. TARTINI.

Il y a trois manières de calculer les rapports des Sons.

I. En coupant fur le Monocorde la Corde entière en ses parties par des chevalets mobiles, les vibrations ou les Sons seront en raison inverse des longueurs de la Corde & de ses parties.

II. En tendant, par des poids inégaux, des Cordes égales, les Sons

seront comme les racines quarrées des poids.

III. En tendant, par des poids égaux, des Cordes égales en grosseur & inégales en longueur, ou égales en longueur & inégales en grosseur, les Sons seront en raison inverse des racines quarrées de la dimension où se trouve la différence.

En général les Sons font toujours entr'eux en raison inverse des racines cubiques des corps sonores. Or, les Sons des Cordes s'altèrent de trois manières : savoir, en altérant, ou la grosseur, c'est-à-dire le diamètre de la grosseur; ou la longueur; ou la tension. Si tout cela est égal, les Cordes sont à l'Unisson. Si l'une de ces choses seulement est altérée, les Sons suivent, en raison inverse, les rapports dès altérations. Si deux ou toutes les trois sont altérées, les Sons sont, en raison inverse, comme les racines des rapports composés des altérations. Tels sont les principes de tous les phénomènes qu'on observe en comparant les rapports des Sons & ceux des dimensions des corps sonores.

Ceci compris; ayant mis les regîtres convenables, touchez fur l'Orgue la pédale qui rend la plus basse Note marquée dans la Planche I. Figure 7, toutes les autres Notes marquées au - dessus résonneront en même tems, & cependant yous n'entendrez que le Son le plus grave.

Les Sons de cette Série confondus dans le Son grave, formeront dans leurs rapports la fuite naturelle des fractions $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{6}$, &c, laquelle fuite est en progression harmonique.

Cette même Série lera celle de Cordes égales tendues par des poids qui seroient comme les quarrés $\frac{1}{1}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{9}$ $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{23}$ $\frac{1}{36}$, &c. des mêmes fractions susdites.

Et les Sons que rendroient ces Cordes font les mêmes exprimées en Notes dans l'exemple.

Ainsi donc, tous les Sons qui sont en progression harmonique depuis l'unité, se réunissent pour n'en former qu'un sensible à l'oreille, & tout le Système harmonique se trouve dans l'unité.

Il n'y a, dans un Son quelconque, que ses aliquotes qu'il fasse résonner, parce que dans toute autre fraction, comme seroit celleci ;, il se trouve, après la division de la Corde en parties egales, un reste dont les vibrations heurtent, arrêtent les vibrations des parties égales, & en sont réciproquement heurtées; de sorte que des deux Sons qui en résulteroient, le plus soible est détruit par le choc de tous les aurres.

Or, les aliquotes étant toutes comprises dans la Série des fractions $\frac{1}{1},\frac{1}{7},\frac{1}{4}$, &c. ci-devant donnée, chacune de ces aliquotes est ce que M. Tartini appelle Unité ou Monade harmonique, du concours desquelles résulte un Son. Ainsi, toute l'Harmonie étant nécessairement comprise entre la Monade ou l'unité composante & le Son plein ou l'unité composée, il s'en-suit que l'Harmonie a, des deux côtés, l'unité pour terme, & consiste essenciellement dans l'unité.

L'expérience suivante, qui sert de principe à toute l'Harmonie artificielle, met encore cette vérité dans un plus grand jour.

Toutes les fois que deux Sons forts, justes & soutenus, se sont entendre au même instant, il résulte de leur choc un troisième Son, plus ou moins fenfible, à proportion de la fimplicité du rapport des deux premiers & de la finesse d'oreille des écoutans.

Pour rendre cette expérience aussi sensible qu'il est possible, il saut placer deux Hautbois bien d'accord à quelques pas d'Intervalle, & se mettre entre deux, à égale distance de l'un & de l'autre. A désaut de Hautbois, on peut prendre deux Violons, qui, bien que le Son en soit moins fort, peuvent, en touchant avec force & justesse, suffere pour saire distinguer le troissème Son.

La production de ce troisième Son, par chacune de nos Consonnances, est telle que la montre la Table, (Pl. I. Fig. 8.) & l'on peut la poursuivre au-delà des Consonnances, par tous les Intervalles représentés par les aliquotes de l'unité.

L'Octave n'en donne aucun, & c'est le seul Intervalle excepté.

La Quinte donne l'Unisson du Son grave, Unisson qu'avec de l'attention l'on ne laisse pas de distinguer.

Les troissèmes Sons produits par les autres Intervalles, font tous au grave.

La Quarte donne l'Octave du Son aigu.

La Tierce majeure donne l'Octave du Son grave, & la Sixte mineure, qui en est renversée, donne la double Octave du Son aigu.

La Tierce mineure donne la Dixième majeure du Son grave; mais la Sixte majeure, qui en est renversée, ne donne que la Dixième majeur du Son aigu.

Le Ton majeur donne la Quinzième ou double-Octavé du Son grave.

Le Ton mineur donne la Dix-feptième, ou la double-Octave de la Tierce majeure du Son aigu-

Le femi-Ton majeur donne la Vingt-deuxième, ou triple-Octave du Son aigu.

Enfin, le semi-Ton mineur donne la Vingt-sixième du Son grave.

On voit, par la comparaison des quatre derniers Intervalles, qu'un changement peu sensible dans l'Intervalle change très-sensiblement le Son produit ou sondamental. Ainsi, dans le Ton majeur, rapprochez l'Intervalle en abaissant le Son supérieur ou élevant l'inférieur seulement

d'un $\frac{r_0}{r_0}$: auffi-tôt le Son produit montera d'un Ton. Faites la même opération fur le femi-Ton majeur, & le Son produit descendra d'une Quinte.

Quoique la production du troisième Son ne se borne pas à ces Intervalles, nos Notes n'en pouvant exprimer de plus composé, il est, pour le présent, inutile d'aller au-delà de ceux-ci.

On voit dans la fuite régulière des Consonnances qui composent cette Table, qu'elles se rapportent toutes à une base commune & produisent toutes exactement le même troissème Son.

Voilà donc, par ce nouveau phénomène, une démonstration phyfique de l'Unité du principe de l'Harmonie.

Dans les sciences Physico-Mathématiques, telles que la Musique, les démonstrations doivent bien être géométriques; mais déduites physiquement de la chose démontrée. C'est alors seulement que l'union du calcul à la Physique sournit, dans les vérités établies sur l'expérience & démontrées géométriquement, les vrais principes de l'Art. Autrement la Géométrie seule donnera des Théorèmes certains, mais sans usage dans la pratique; la Physique donnera des faits particuliers, mais isolés, sans liaison entr'eux & sans aucune loi générale.

Le principe physique de l'Harmonie est un, comme nous venons de le voir, & se résout dans la proportion harmonique. Or, ces deux propriétés conviennent au cercle; car nous verrons bien-tôt qu'on y retrouve les deux unités extrêmes de la Monade & du Son; &, quant à la proportion harmonique, elle s'y trouve aussi; puisque dans quelque point C, (Pl. I. Fig. 9.) que l'on coupe inégalement le Diamètre AB, le quarré de l'Ordonnée CD sera moyen proportionnel harmonique entre les deux restangles des parties AC & CB du Diamètre par le rayon: propriété qui suffit pour établir la nature harmonique du Cercle. Car, bien que les Ordonnées soient moyennes géométriques entre les parties du Diamètre, les quarrés de ces Ordonnées étant moyens harmoniques entre les restangles, leurs rapports représentent d'autant plus exastement ceux des Cordes sonores, que les rapports de ces Cordes ou des poids tendans sont aussi comme les quarrés, tandis que les Sons sont comme les quarrés, tandis que les Sons sont comme les quarrés.

Maintenant, du Diamètre AB, (Pl. I. Fig. 10.) divisé selon la Série des fractions $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{5}$, lesquelles sont en progression harmonique, soient tirées les Ordonnées C, CC; G, GG; c, cc; e, ee; & g, gg.

Le Diamètre représente une Corde sonore, qui, divisée en mêmes raisons, donne les Sons indiqués dans l'exemple O de la même Planche, Figure 11.

Pour éviter les fractions, donnons 60 parties au Diamètre, les Sections contiendront ces nombres entiers B C = \frac{1}{5} = 30; B G = \frac{1}{5} = 20; Bc = \frac{1}{5} = 15; Be = \frac{1}{5} = 12; Bg = \frac{1}{5} = 10.

Des points où les Ordonnées coupent le Cercle, tirons de part & d'autre des Cordes aux deux extrémités du Diamètre. La fomme du quarré de chaque Corde & du quarré de la Corde correspondante, que j'appelle son complément, sera toujours égale au quarré du Diamètre. Les quarrés des Cordes seront entr'eux comme les Abscisses correspondantes, par conséquent aussi en progression harmonique, & représenteront de même l'exemple O, à l'exception du premier Son.

Les quarrés des Complémens de ces mêmes Cordes feront entr'eux comme les Complémens des Abscisses au Diamètre, par conséquent dans les raisons suivantes:

$$\overline{AC}^{2} = \frac{1}{2} = 30.$$
 $\overline{AG}^{2} = \frac{2}{3} = 40.$
 $\overline{AC}^{2} = \frac{3}{4} = 45.$
 $\overline{AC}^{2} = \frac{4}{5} = 48.$
 $\overline{AC}^{3} = \frac{5}{5} = 50.$

& représenteront les Sons de l'exemple P; sur lequel on doit remarquer en passant, que cet exemple, comparé au suivant Q & au précédent O, donne le fondement naturel de la règle des mouvemens contraires.

Les quarrés des Ordonnées seront au quarré 3600 du Diamètre dans les raisons suivantes:

& représenteront les Sons de l'exemple Q.

Or, cette dernière Série, qui n'a point d'homologue dans les divifions du Diamètre, & fans laquelle on ne fauroit pourtant completter le Système harmonique, montre la nécessité de chercher dans les propriétés du Cercle les vrais sondemens du Système, qu'on ne peut trouver, ni dans la ligne droite, ni dans les seuls nombres abstraits.

Je passe à dessein toutes les autres propositions de M. Tartini sur la nature arithmétique, harmonique & géométrique du Cercle, de même que sur les bornes de la Série harmonique donnée par la raison sextuple; parce que ses preuves, énoncées seulement en chissres, n'établissent aucune démonstration générale; que, de plus, comparant souvent des grandeurs hétérogènes, il trouve des proportions où l'on ne sauroit même voir de rapport. Ainsi, quand il croit prouver que le quarré d'une ligne est moyen proportionnel d'une telle raison, il ne prouve autre chose, sinon que tel nombre est moyen proportionel entre deux tels autres nombres: car les surfaces & les nombres abstraits n'étant point de même nature, ne peuvent se comparer. M. Tartini sent cette difficulté, & s'essorce de la prévenir; on peut voir ses raisonnemens dans son Livre.

Cette théorie établie, il s'agit maintenant d'en déduire les faits donnés, & les règles de l'Art Harmonique.

L'Octave, qui n'engendre aucun Son fondamental, n'étant point effencielle à l'Harmonie, peut être retranchée des parties conftitutives de l'Accord. Ainfi, l'Accord, réduit à fa plus grande simplicité, doit être considéré sans elle. Alors il est composé seulement de ces trois termes $\mathbf{r} = \frac{1}{1} \cdot \frac{1}{1}$, lesquels sont en proportion harmonique, & où les deux Monades $\frac{1}{1} \cdot \frac{1}{1}$ sont les seuls vrais élémens de l'Unité sonore, qui porte le nom d'Accord parsait : car, la fraction $\frac{1}{4}$ est élément de l'Octave $\frac{1}{2}$, & la fraction $\frac{1}{6}$ est Octave de la Monade $\frac{1}{4}$.

Cet Accord parsait, r 1/2 2, produit par une seule Corde & dont les termes sont en proportion harmonique, est la loi générale de la Nature, qui sert de base à toute la science des Sons, loi que la Physique peut tenter d'expliquer, mais dont l'explication est inutile aux règles de l'Harmonie.

Les calculs des Cordes & des poids tendans servent à donner en nombre les rapports des Sons qu'on ne peut considérer comme des quantités qu'à la faveur de ces calculs.

Le troisième Son, engendré par le concours de deux autres, est comme le produit de leurs quantités; & quand, dans une cathégorie commune, ce troissème Son se trouve toujours le même, quoiqu'engendré par des Intervalles différens, c'est que les produits des générateurs sont égaux entr'eux.

Ceci se déduit manifestement des propositions précédentes.

Quel est, par exemple, le troisième Son qui résulte de CB & de GB? (Pl. I. Fig. 10.) C'est l'Unisson de CB. Pourquoi? Parce que, dans les deux proportions harmoniques dont les quarrés des deux Ordonnées C, CC, & G, GG, sont moyens proportionnels, les sommes desextrêmes sont égales entr'elles, & par conséquent produisent le même Son commun CB, ou C, CC.

En effet, la somme des deux rectangles de BC par C, CC & de AC par C, CC, est égale à la somme des deux rectangles de BG par C, CC. & de GA par C, CC: car chacune de ces deux

fommes est égale à deux sois le quarré du rayon. D'où il suit que le Son C, C C ou C B, doit être commun aux deux Cordes: or, ce Sonest précisément la Note Q de l'exemple O.

Quelques Ordonnées que vous puissiez prendre dans le Cercle pour les comparer deux à deux, ou même trois à trois, elles engendreront toujours le même troissème Son représenté par la Note Q; parce que les rectangles des deux parties du Diamètre par le rayon donneront toujours des sommes égales.

Mais l'Octave XQ n'engendre que des Harmoniques à l'aigu, & point de Son fondamental, parce qu'on ne peut élever d'Ordonnée fur l'extrémité du Diamètre, & que par conféquent le Diamètre & le rayon ne fauroient, dans leurs proportions harmoniques, avoir aucun produit commun.

Au lieu de diviser harmoniquement le Diamètre par les fractions $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, qui donnent le Syssème naturel de l'Accord majeur, si on le divise arithmétiquement en six parties égales, on aura le Système de l'Accord majeur renversé, & ce renversement donne exactement l'Accord mineur: car (Pl. I. Fig. 12.) une de ces parties donnera la Dix neuvième, c'est-à-dire, la double Octave de la Quinte; deux donneront la Douzième, ou l'Octave de la Quinte; trois donneront l'Octave, quatre la Quinte, & cinq la Tierce mineure.

Mais, si-tôt qu'unissant deux de ces Sons, on cherchera le troissème. Son qu'ils engendrent, ces deux Sons simultanés, au lieu du Son C, (Figure 13.) ne produiront jamais pour Fondamentale, que le Son Eb; ce qui prouve que, ni l'Accord mineur, ni son Mode, ne sont donnés par la Nature. Que si l'on fait consonner deux ou plusieurs Intervalles de l'Accord mineur, les Sons sondamentaux se multiplieront; &, relativement à ces Sons, on entendra plusieurs Accords majeurs à la sois, sans aucun Accord mineur.

Ainsi, par expérience faite en présence de huit célèbres Prosesseurs de Musique, deux Hauthois & un Violon, sonnant ensemble les Notes blanches marquées dans la Portée A, (Pl. G. Fig. 5.) on entendoit distinctement les Sons marqués en noir dans la même Figure; savoir, ceux

qui sont marqués à part dans la Portée B pour les Intervalles qui sont au-dessus, & ceux marqués dans la Portée C, aussi pour les Intervalles qui sont au-dessus.

En jugeant de l'horrible cacophonie qui devoit résulter de cet ensemble, on doit conclure que toute Musique en Mode mineur seroit insupportable à l'oreille, si les Intervalles étoient assez justes & les Inftrumens assez forts pour rendre les Sons engendrés aussi sensibles que les générateurs.

On me permettra de remarquer en passant, que l'inverse de deux Modes, marquée dans la Figure 13, ne se borne pas à l'Accord sondamental qui les constitue, mais qu'on peut l'étendre à toute la suite d'un Chant & d'une Harmonie qui, notée en sens direct dans le Mode majeur, lorsqu'on renverse le papier & qu'on met des Cless à la fin des Lignes devenues le commencement, présente à rebours une autre suite de Chant & d'Harmonie en Mode mineur, exactement inverse de la première où les Basses deviennent les Dessus, & vice versu. C'est ici la Cles de la manière de composer ces doubles Canons dont j'ai parlé au mot Canon. M. Serre, ci-devant cité, lequel a très-bien exposé dans son Livre cette curiosité harmonique, annonce une Symphonie de cette espèce, composée par M. de Morambert, qui avoit d'ula faire graver: c'étoit mieux sait assurément que de la saire exécuter. Une composition de cette nature doit être meilleure à présenter aux yeux qu'aux oreilles.

Nous venons de voir que de la division harmonique du Diamètre résulte le Mode majeur, & de la division arithmétique le Mode mineur. C'est d'ailleurs un sait connu de tous les Théoriciens, que les rapports de l'Accord mineur se trouvent dans la division arithmétique de la Quinte. Pour trouver le premier sondement du Mode mineur dans le Système harmonique, il suffit donc de montrer dans ce Système la division arithmétique de la Quinte.

Tout le Syssème harmonique est fondé sur la raison double, rapport de la Corde entière à son Octave, ou du Diamètre au rayon; & sur la raison sesquialtère qui donne le premier Son harmonique ou sondamental auquel se rapportent tous les autres.

Or, si, (Pl. I. Fig. 11.) dans la raison double on compare successivement la deuxième Note G, & la troisième F de la Série P au Son fondamental Q, & à son Octave grave qui est la Corde entière, on trouvera que la première est moyenne harmonique, & la seconde moyenne arithmétique entre ces deux termes.

De même, si dans la raison sesquialtère on compare successivement la quatrième Note e, & la cinquième eb de la même Série à la Corde entière & à sa Quinte G, on trouvera que la quatrième e est moyenne harmonique, & la cinquième eb moyenne arithmétique entre les deux termes de cette Quinte. Donc le Mode mineur étant fondé sur la division arithmétique de la Quinte, & la Note eb prise dans la Série des Complémens du Système harmonique donnant cette division, le Mode mineur est sondé sur cette Note dans le Système harmonique.

Après avoir trouvé toutes les Confonnances dans la division harmonique du Diamètre donnée par l'exemple O, le Mode majeur dans l'ordre direct de ces Confonnances, le Mode mineur dans leur ordre rétrograde, & dans leurs Complémens représentés par l'exemple P, il nous reste à examiner le troisième exemple Q, qui exprime en Notes les rapports des quarrés des Ordonnées, & qui donne le Système des Dissonnances.

Si l'on joint, par Accords fimultanés, c'est-à-dire par Consonnances, les Intervalles successifs de l'exemple O, comme on a fait dans la Figure 8. même Planche, l'on trouvera que quarrer les Ordonnées, c'est doubler l'Intervalle qu'elles représentent. Ainsi, ajoûtant un troi-sième Son qui représente le quarré, ce Son ajoûté doublera toujours l'Intervalle de la Consonnance, comme on le voit Figure 4. de la Planche G.

Ainsi, (Pl. I. Fig. 11.) la premiere Note K de l'exemple Q double l'Octave, premier Intervalle de l'exemple O; la deuxième Note L double la Quinte, second Intervalle; la troissème Note M double la Quarte, troissème Intervalle, &c. & c'est ce doublement d'Intervalles qu'exprime la Figure 4. de la Planche G.

Laissant à part l'Octave du premier Intervalle, qui, n'engendrant aucun Son fondamental, ne doit point passer pour harmonique. la Note ajoûtée L forme, avec les deux qui font au-dessous d'elle, une proportion continue géométrique en raison sesquialtère; & , les suivantes, doublant toujours les Intervalles, forment aussi toujours des proportions géométriques.

Mais les proportions & progressions harmonique & arithmétique qui constituent le Système consonnant majeur & mineur sont opposées, par leur nature, à la progression géométrique; puisque celle-ci résulte essenciellement des mêmes rapports, & les autres de rapports toujours dissérens. Donc, si les deux proportions harmonique & arithmétique sont consonnantes, la proportion géométrique sera dissonnante nécessairement, &, par conséquent, le Système qui résulte de l'exemple Q, sera le Système des Dissonnances. Mais ce Système tiré des quarrés des Ordonnées est lié aux deux précédens tirés des quarrés des Cordes. Donc le Système dissonnant est lié de même au Système universel harmonique.

Il suit de-là: 1°. Que tout Accord sera dissonnant lorsqu'il contiendra deux Intervalles semblables, autres que l'Octave; soit que ces deux Intervalles se trouvent conjoints ou séparés dans l'Accord. 2°. Que de ces deux Intervalles, celui qui appartiendra au Système harmonique ou arithmétique sera consonnant & l'autre dissonnant. Ainsi, dans les deux exemples S. T. d'Accords dissonnans, (Pl. G. Fig. 6.) les Intervalles G C & ce sont consonnans, & les Intervalles C F & eg dissonnans.

En rapportant maintenant chaque terme de la Série dissonnante au Son fondamental ou engendré C de la Série harmonique, on trouvera que les Dissonnances qui résulteront de ce rapport seront les suivantes, & les seules directes qu'on puisse établir sur le Système harmonique.

I. La première est la Neuvième ou double Quinte L. (Fig 4.)

II. La seconde est l'Onzième qu'il ne saut pas confondre avec la simple Quarte, attendu que la première (uarte ou Quarte simple G C étant dans le Système harmonique particulier est consonnante, ce que n'est pas la deuxième Quarte ou Onzième C M, étrangère à ce même Système.

III. La troisième est la Douzième ou Quinte superflue que M. Tartini appelle Accord de nouvelle invention, ou parce qu'il en a le premier trouvé le principe, ou parce que l'Accord sensible sur la Médiante en Mode mineur, que nous appellons Quinte superflue, n'a jamais été admis en Italie à cause de son horrible dureté. Voyez (Pl. K. Fig. 3.) la pratique de cet Accord à la Françoise, & (Figure 5.) la pratique du même Accord à l'Italienne.

Avant que d'achever l'énumération commencée, je dois remarquer que la même distinction des deux Quartes, consonnante & disfonnante, que j'ai faite ci-devant, se doit entendre de même des deux Tierces majeures de cet Accord & des deux Tierces mineures de l'Accord suivant.

IV. La quatrième & dernière Dissonnance donnée par la Série est la Quatorzième H., (Pl. G. Fig. 4.) c'est-à-dire, l'Octave de la Septième; Quatorzième qu'on ne réduit au simple que par licence & selon le droit qu'on s'est attribué dans l'usage de consondre indisséremment les Octaves.

Si le Système dissonant se déduit du Système harmonique, les règles de préparer & sauver les Dissonances ne s'en déduisent pas moins, & l'on voit, dans la Série harmonique & consonnante, la préparation de tous les Sons de la Série arithmétique. En effet, comparant les trois Séries O. P. Q. on trouve toujours dans la progression successive des Sons de la Série O, non-seulement, comme on vient de voir, les raisons simples qui, doublées, donnent les Sons de la Série Q, mais encore les mêmes Intervalles que forment entr'eux les Sons des deux P & Q. De sorte que la Série O prépare toujours antérieurement ce que donnent ensuite les deux Séries P & Q.

Ainsi, le premier Intervalle de la Série O, est celui de la Corde à vide à son Octave, & l'Octave est aussi l'Intervalle ou Accord que donne le premier Son de la Série Q comparé au premier Son de la Série P.

De même, le fecond Intervalle de la Série O, (comptant toujours de la Corde entière) est une Douzième; l'Intervalle ou Accord du fecond Son de la Série Q, comparé au fecond Son de la Série P, est aussi une Douzième. Le troisseme, de part & d'autre, est une double Octave, & ainsi de suite.

De plus, si l'on compare la Série P à la Corde entière, (Pl. K Fig, 6,) on trouvera exactement les mêmes Intervalles que donne antérieurement la Série O, savoir Octave, Quinte, Quarte, Tierce majeure, & Tierce mineure.

D'où il fuit que la Série harmonique particulière donne avec précifion, non-feulement l'exemplaire & le modèle des deux Séries, arithmétique & géométrique, qu'elle engendre, & qui complètent avec elle le Système harmonique universel; mais aussi prescrit à l'une l'ordre de ses Sons, & prépare à l'autre l'emploi de ses Dissonances.

Cette préparation, donnée par la Série harmonique, est exactement la même qui est établie dans la pratique: car la Neuvième, doublée de la Quinte, se prépare aussi par un mouvement de Quinte; s'Onzième, doublée de la Quarte, se prépare par un mouvement de Quarte; la Douzième ou Quinte-surperstue, doublée de la Tierce majeure, se prépare par un mouvement de Tierce majeure; enfin la Quatorzième ou la Fausse-Quinte, doublée de la Tierce mineure, se prépare aussi par un mouvement de Tierce mineure.

Il est vrai qu'il ne faut pas chercher ces préparations dans des marches appellées sondamentales dans le Système de M. Rameau, mais qui ne sont pas telles dans celui de M. Tartini; & il est vrai encore qu'on prépare les mêmes Dissonances de beaucoup d'autres manières, soit par des renversemens d'Harmonie, soit pas des Basses substituées; mais tout découle toujours du même principe, & ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des règles.

Celle de résoudre & sauver les Dissonnances naît du même principe que leur préparation: car comme chaque Dissonnance est préparée par le rapport antécédent du Système harmonique, de même elle est sauvée par le rapport conséquent du même Système.

Ainsi, dans la Série harmonique le rapport ; ou le progrès de Quinte

étant celui dont la Neuvième est préparée & doublée, le rapport suivant ; ou progrès de Quarte, est celui dont cette même Neuvième doit être sauvée : la Neuvième doit donc descendre d'un Degré pour venir chercher dans la Série harmonique l'Unisson de ce deuxième progrès, & par conséquent l'Octave du Son sondamental, Pl. G. Fig. 7.

En suivant la même méthode, on trouvera que l'Onzième F doit descendre de même d'un Degré sur l'Unisson E de la Série harmonique selon le rapport correspondant \(\frac{4}{5}, \) que la Douzième ou Quinte superflue G Dièse doit redescendre sur le même G naturel selon le rapport \(\frac{1}{6} \); où l'on voit la raison jusqu'ici tout-à-sait ignorée, pourquoi la Basse doit monter pour préparer les Dissonnances, & pourquoi le Dessus doit descendre pour les sauver. On peut remarquer aussi que la Septième qui, dans le Système de M. Rameau, est la première & presque l'unique Dissonnance, est la dernière en rang dans celui de M. Tartini; tant il saut que ces deux Auteurs sojent opposés en toute chose!

Si l'on a bien compris les générations & analogies des trois Ordres ou Systèmes, tous sondés sur le premier, donné par la Nature, & tous représentés par les parties du cercle ou par leurs puissances, on trouvera 1°. Que le Système harmonique particulier, qui donne le Mode majeur, est produit par la divisson sexuple en progression harmonique du Diamètre ou de la Corde entière, considérée comme l'unité. 2° Que le Système arithmétique, d'où résulte le Mode mineur, est produit par la Série arithmétique des Complémens, prenant le moindre terme pour l'unité, & l'élevant de terme en terme jusqu'à la raison fextuple, qui donne ensin le Diamètre ou la Corde entière. 3°. Que le Système géométrique ou dissonant est aussi tiré du système harmonique particulier, en doublant la raison de chaque Intervalle; d'où il suit que le Système harmonique du Mode majeur, le seul immédiatement donné par la Nature, sert de principe & de sondement aux deux autres.

Par ce qui a été dit jusqu'ici, on voit que le Système harmonique n'est point composé de parties qui se réunissent pour former un tout; ma s qu'au contraire, c'est de la division du tout ou de l'unité intégrale que se tirent les parties; que l'Accord ne se forme point des Sons, mais qu'il les donne; & qu'ensin par-tout où le Système harmonique a lieu,

l'Harmonie

l'Harmonie ne dérive point de la Mélodie, mais la Mélodie de l'Harmonie.

Les élémens de la Mélodie diatonique font contenus dans les Degrés successifs de l'Échelle ou Octave commune du Mode majeur commençant par C, de laquelle se tire aussi l'Échelle du Mode mineur commençant par A.

Cette Échelle n'étant pas exactement dans l'ordre des aliquotes, n'est pas non plus celle que donnent les divisions naturelles des Cors, Trompettes marines & autres Instrumens semblables; comme on peut le voir dans la Figure 1. de la Planche K. par la comparaison de ces deux Échelles, comparaison qui montre en même tems la cause des Tons saux donnés par ces Instrumens. Cependant l'Échelle commune, pour n'être pas d'accord avec la Série des aliquotes, n'en a pas moins une origine physique & naturelle qu'il saut développer.

La portion de la première Série O, (Pl. I. Fig. 10.) qui détermine le Système harmonique est la sesquialtère ou Quinte CG; c'està-dire l'Octave harmoniquement divisée. Or, les deux termes qui correspondent à ceux-là dans la Série P des Complémens, (Fig. 11.) sont les Notes GF. Ces deux Cordes sont moyennes, l'une harmonique, & l'autre arithmétique entre la Corde entière & sa moitié, ou entre le Diamètre & le rayon, & ces deux moyennes G & F se rapportant toutes deux à la même Fondamentale, déterminent le Ton & même le Mode, puisque la proportion harmonique y domine & qu'elles paroissent avant la génération du Mode mineur: n'ayant donc d'autre loi que celle qui est déterminée par la Série harmonique dont elles dérivent, elles doivent en porter l'une & l'autre le caractère; savoir, l'Accord parsait majeur composé de Tierce majeure & de Quinte.

Si donc on rapporte & range fuccessivement, selon l'ordre le plus rapproché, les Notes qui constituent ces trois Accords, on aura trèsexactement, tant en Notes musicales qu'en rapports numériques, l'Octave ou Échelle diatonique ordinaire rigoureusement établie.

En Notes, la chose est évidente par la seule opération.

En rapports numériques, cela se prouve presque aussi facilement: car supposant 360 pour la longueur de la Corde entière, ces trois

Notes C, G, F, feront comme 180, 240, 270; leurs Accords feront comme dans la Figure 8. Planche G, & l'Échelle entière qui s'en déduit, fera dans les rapports marqués Planche K. Figure 2; où l'on voit que tous les Intervalles font justes, excepté l'Accord parfait D F A, dans lequel la Quinte D A est foible d'un Comma de même que la Tierce mineure D F, à cause du Ton mineur D E; mais dans tout Système ce désaut ou l'équivalant est inévitable.

Quant aux autres altérations que la nécessité d'employer les mêmes touches en divers Tons introduit dans notre Échelle, voyez TEM-PÉRAMENT.

L'Échelle une fois établie, le principal usage des trois Notes C, G, F, dont elle est tirée, est la formation des Cadences qui, donnant un progrès de Notes fondamentales de l'une à l'autre, sont la basse de toute la Modulation. G, étant moyen harmonique, & F moyen arithmétique entre les deux termes de l'Octave, le passage du moyen à l'extrème sorme une Cadence qui tire son nom du moyen qui la produit. G C est donc une Cadence harmonique, F C une Cadence arithmétique, & l'on appelle Cadence mixte celle qui, du moyen arithmétique passant au moyen harmonique, se compose des deux avant de se résoudre sur l'extrême. (Pl. K. Fig. 4.)

De ces trois Cadences, l'harmonique est la principale & la première en ordre: son effet est d'une Harmonie mâle, forte & terminant un sens absolu. L'arithmétique est soible, douce, & laisse encore quelque chose à desirer. La Cadence mixte suspend le sens & produit àpeu-près l'effet du point interrogatif & admiratif.

De la fuccession naturelle de ces trois Cadences telle qu'on la voit même Planche, Figure 7, résulte exactement la Basse-sondamentale de l'Échelle; & de leurs divers entrelacemens se tire la manière de traiter un Ton quelconque, & d'y moduler une suite de Chants; car chaque Note de la Cadence est supposée porter l'Accord parsait, comme il a été dit ci-devant.

A l'égard de ce qu'on appelle la Règle de l'Octave, (voyez ce mot) il est évident que, quand même on admettroit l'Harmonie qu'elle indique pour pure & régulière, comme on ne la trouve qu'à force d'art & de déductions, elle ne peut jamais être proposée en qualité de principe & de loi générale.

Les Compositeurs du quinzième siècle, excellens Harmonistes pour la plûpart, employoient toute l'Échelle comme Basse-fondamentale d'autant d'Accords parsaits qu'elle avoit de Notes, excepté la Septième, à cause de la Quinte fausse; & cette Harmonie bien conduite est fait un fort grand esse, si l'Accord parsait sur la Médiante n'eût été rendu trop dur par ses deux fausses Rélations avec l'Accord qui le précède & avec celui qui le suit. Pour rendre cette suite d'Accords parsaits aussi pure & douce qu'il est possible, il saut la réduire à cette autre Basse-fondamentale, (Fig. 8.) qui sournit, avec la précédente, une nouvelle source de variétés.

Comme on trouve dans cette formule deux Accords parfaits en Tierce mineure, favoir, D & A, il est bon de chercher l'analogie que doivent avoir entr'eux les Tons majeurs & mineurs dans une Modulation régulière.

Considérons (Pl. I. Fig. 11.) la Note e b de l'exemple P unie aux deux Notes correspondantes des exemples O & Q: prise pour fondamentale, elle se trouve ainsi base ou sondement d'un Accord en Tierce majeure; mais prise pour moyen arithmétique entre la Corde entière & fa Quinte, comme dans l'exemple X, (Fig. 13.) elle se trouve alors Médiante ou seconde base du Mode mineur ; ainsi cette même Note considérée sous deux rapports différens, & tous deux déduits du Système, donne deux Harmonies : d'où il fuit que l'Échelle du Mode majeur est d'une Tierce mineure au-dessus de l'Échelle analogue du Mode mineur. Ainsi le Mode mineur analogue à l'Échelle d'ut est celui de la, & le Mode mineur analogue à celui de fa est celui de re. Or, la & re donnent exactement, dans la Basse-fondamentale de l'Échelle diatonique, les deux Accords mineurs analogues aux deux Tons d'ut & de fa déterminés par les deux Cadences harmoniques d'ut à fa & de sol à ut. La Bassefondamentale où l'on fait entrer ces deux Accords est donc aussi régulière & plus variée que la précédente, qui ne renferme que l'Harmonie du Mode majeur.

A l'égard des deux dernières Dissonnances N & \bar{R} de l'exemple Q, comme ell es sortent du Genre Diatonique, nous n'en parlerons que ciaprès.

L'ori gine de la Mesure, des Périodes, des Phrases & de tout R rr ij Rhythme musical, se trouve aussi dans la génération des Cadences, dans leur suire naturelle, & dans leurs diverses combinaisons. Premièrement, le moyen étant homogène à son extrême, les deux membres d'une Cadence doivent, dans leur première sumplicité, être de même nature & de valeurs égales: par conséquent les huit Notes qui forment les quatre Cadences, Basse-sondamentale de l'Échelle, sont égales entrèlles; & formant aussi quatre Mesures égales, une pour chaque Cadence, le tout donne un sens complet & une période harmonique. De plus, comme tout le Système harmonique est fondé sur la raison double & sur la sesquialitère, qui, à cause de l'Octave, se consond avec la raison triple; de même toure Mesure bonne & sensible se résout en celle à deux Tems ou en celle à trois: tout ce qui est au-delà, souvent tenté & toujours sans succès, ne pouvant produire ascun bon effet.

Des divers sondemens d'Harmonie donnés par les trois sortes de Cadences, & des diverses manières de les entrelacer, naît la variété des sens, des phrases & de toute la Mélodie dont l'habile Musicien exprime toute celle des phrases du discours, & ponctue les Sons aussi correctement que le Grammairien les paroles. De la Mesure donnée par les Cadences résulte aussi l'exacte expression de la prosodie & du Rhythme: car comme la syllabe brève s'appuie sur la longue, de même la Note qui prépare la cadence en levant s'appuie & pause sur la Note qui la résout en frappant; ce qui divise les Tems en sorts & en foibles, comme les syllabes en longues & en brèves r cela montre comment on peut, même en observant les quantités, renverser la prosodie & tout mesurer à contretems, lorsqu'on frappe les syllabes brèves & qu'on lève les longues, quoiqu'on croye observer leurs durées relatives & leurs valeurs musicales.

L'usage des Notes dissonnantes par Degrés conjoints dans les Tems foibles de la Mesure, se déduit aussi des principes établis ci-dessus car supposons l'Échelle diatonique & mesurée, marquée Fig. 9. Pl. K. il est évident que la Note soutenue ou rebattue dans la Basse X, au lieu des Notes de la Basse Z, n'est ainsi tolérée que parce que, revenant toujours dans les Tems forts, elle échappe aisément à notre attention dans les Tems soibles, & que les Cadences dont elle tient lieu n'en soute pas moins supposées; ce qui ne pourroit être si les Notes

dissonnantes changeoient de lieu & se frappoient sur les Tems forts. Voyons maintenant quels Sons peuvent être ajoûtés ou substitués à ceux de l'Echelle diatonique, pour la formation des Gentes Chromatique & Enharmonique.

En insérant dans leur ordre naturel les Sons donnés par la Série des Dissonnances, on aura premièrement la Note sol Dièse N. (Pl. I. Fig. 11.) qui donne le Genre Chromatique & le passage régulier du Ton majeur d'ut à son mineur correspondant la. (Voyez Pl. K. Fig. 10.)

Puis on a la Note R ou si Bémol, laquelle, avec celle dont je viens de parler, donne le Genre Enharmonique. (Fig. 11.)

Quoique, eu égard au Diatonique, tout le Système harmonique soit, comme on a vu, rensermé dans la raison sextuple; cependant les divisions ne sont pas tellement bornées à cette étendue qu'entre la Dixneuvième ou triple Quinte \(\frac{1}{3} \), & la Vingt-deuxième ou quadruple Octave \(\frac{1}{3} \), on ne puisse encore in & rer une moyenne harmonique \(\frac{1}{3} \) prise des aliquotes, donnée d'ailleurs par la Nature dans les Cors de chasse & Trompettes marines, & d'une intonation très-facile sur le Violon.

Ce terme $\frac{1}{7}$, qui divise harmoniquement l'Intervalle de la Quarte sol ut ou $\frac{a}{6}$, ne sorme pas avec le sol une Tierce mineure juste, dont le rapport seroit $\frac{1}{6}$, mais un Intervalle un peu moindre, dont le rapport est $\frac{a}{6}$; de sorte qu'on ne sauroit exactement l'exprimer en Note; car le la Dièse est déjà trop sort : nous le représenterons par la Note si précédée du signe $\frac{1}{2}$, un peu différent du Bémol ordinaire.

L'Echelle augmentée, ou, comme disoient les Grecs, le Genre épaissi de ces trois nouveaux Sons placés dans leur rang, sera donc comme l'exemple 12, Planche K. Le tout pour le même Ton, ou du moins pour les Tons naturellement analogues.

De ces trois Sons ajoûtés, dont, comme le fait voir M. Tartini, le premier constitue le Genre Chromatique, & le troisième l'Enharmonique, le fol Dièse & le si Bémol sont dans l'ordre des Dissonances; mais le si p ne laisse pas d'être Consonnant, quoiqu'il n'appartienne pas au Genre Diatonique, étant hors de la progression sextuple qui renserme & détermine ce Genre: car puisqu'il est immédiatement donné par la Série harmonique des aliquotes, puisqu'il est moyen harmonique entre

la Quinte & l'Octave du Son fondamental, il s'ensuit qu'il est Confonnant comme eux, & n'a besoin d'être ni préparé ni sauvé; c'est aussi ce que l'oreille confirme parfaitement dans l'emploi régulier de cette espèce de Septième.

A l'aide de ce nouveau Son, la Basse de l'Echelle diatonique retourne exactement sur elle-même, en descendant, selon la nature du cercle qui la représente; & la Quatorzième ou Septième redoublée se trouve alors sauvée régulièrement par cette Note sur la Basse-tonique ou sondamentale, comme toutes les autres Dissonnances.

Voulez-vous, des principes ci-devant posés, déduire les règles de la Modulation, prenez les trois Tons majeurs relatifs, ut, sol, fa, & leurs trois Tons mineurs analogues, la, mi, re; vous aurez fix Toniques, & ce sont les seules sur lesquelles on puisse moduler en sortant du Ton principal; Modulations qu'on entrelace à son choix, selon le caractère du Chant & l'expression des paroles : non, cependant, qu'entre ces Modulations il n'y en ait de préférables à d'autres; même ces préférences, trouvées d'abord par le sentiment, ont aussi leurs raisons dans les principes, & leurs exceptions, soit dans les impressions diverses que veut faire le Compositeur, soit dans la liaison plus ou moins grande qu'il veut donner à ses phrases. Par exemple, la plus naturelle & la plus agréable de toutes les Modulations en Mode majeur, est celle qui passe de la Tonique ut au Ton de sa Dominante sol; parce que le Mode majeur étant fondé sur des divisions harmoniques, & la Dominante divisant l'Octave harmoniquement, le passage du premier terme au moyen est le plus naturel. Au contraire, dans le Mode mineur la, fondé sur la proportion arithmétique, le passage au Ton de la quatrième Note re, qui divise l'Octave arithmétiquement, est beaucoup plus naturel que le passage au Ton mi de la Dominante, qui divise harmoniquement la même Octave; & si l'on y regarde attentivement, on trouvera que les Modulations plus ou moins agréables dépendent toutes des plus grands ou moindres rapports établis dans ce Système.

Examinons maintenant les Accords ou Intervalles particuliers au Mode mineur, qui se déduisent des Sons ajoûtés à l'Echelle. (Pl. I. Fig. 12.)

L'analogie entre les deux Modes donne les trois Accords marqués

Fig. 14. de la Planche K. dont tous les Sons ont été trouvés Confonnans dans l'établissement du Mode majeur. Il n'y a que le Son ajoûté gx dont la Consonnance puisse être disputée.

Il faut remarquer d'abord que cet Accord ne se résout point en l'Accord dissonnant de Septième diminuée qui auroit sol Dièse pour Basse, parce qu'outre la Septième diminuée sol Dièse & sa naturel, il s'y trouve encore une Tierce diminuée sol Dièse & si Bémol, qui rompt toute proportion; ce que l'expérience confirme par l'infurmontable rudesse de cet Accord. Au contraire, outre que cet arrangement de Sixte superflue plaît à l'oreille & se résout très-harmonieusement, M. Tartini prétend que l'Intervalle est réellement bon, régulier & même consonnant. 1°. parce que cette Sixte est à très-peu piès Quatrième harmonique aux trois Notes B b, d, f, représentées par les fractions 1 1 1 dont 1 est la Quatrième proportionnelle harmonique exacte. 2º. parce que cette même Sixte est à très-peu près moyenne harmonique de la Quarte fa, si Bémol, formée par la Quinte du Son fondamental & par son Octave. Que si l'on emploie en cette occasion la Note marquée sol Dièse plûtôt que la Note marquée la Bémol, qui semble être le vrai moyen harmonique; c'est non-seulement que cette division nous rejetteroit fort loin du Mode, mais encore que cette même Note la Bémol n'est moyenne harmonique qu'en apparence ; attendu que la Quarte fa, si Bémol, est altérée & trop soible d'un Comma; de sorte que sol Dièse, qui a un moindre rapport à sa, approche plus du vrai moyen harmonique que la Bémol, qui a un plus grand rapport au même fa.

Au reste, on doit observer que tous les Sons de cet Accord qui se réunissent ainsi en une Harmonie régulière & simultanée, sont exactement les quatre mêmes Sons sournis ci-devant dans la Série dissonante Q par les complémens des divisions de la Sextuple harmonique: ce qui ferme, en quelque manière, le cercle harmonieux, & confirme la liaison de toutes les parties du Système.

A l'aide de cette Sixte & de tous les autres Sons que la proportion harmonique & l'analogie fourniffent dans le Mode mineur, on a un moyen facile de prolonger & varier affez longtems l'Harmonie fans fortir du Mode, ni même employer aucune véritable Diffonnance;

comme on peut le voir dans l'exemple de Contrepoint donné par M. Tartini & dans lequel il prétend n'avoir employé aucune Dissonnance, si ce n'est la Quarte-&-Quinte sinale.

Cette même Sixte superflue a encore des usages plus importans & plus fins dans les Modulations détournées par des passages enharmoniques, en ce qu'elle peut se prendre indifféremment dans la pratique pour la Septième bémolifée par le signe 2, de laquelle cette Sixte dièsée diffère très-peu dans le calcul & point du tout sur le Clavier. Alors cette Septième ou cette Sixte, toujours consonnante, mais marquée tantôt par Dièse & tantôt par Bémol, selon le Ton d'où l'on fort, & celui où l'on entre, produit dans l'Harmonie d'apparentes & subites métamorphoses, dont, quoique régulieres dans ce Système, le Compositeur auroit bien de la peine à rendre raison dans tout autre; comme on peut le voir dans les exemples I, II, III, de la Planche M, furtout dans celui marqué +, où le fa pris pour naturel, & formant une Septième apparente qu'on ne sauve point, n'est au fond qu'une Sixte superflue, formée par un mi Dièse sur le sol de la Basse; ce qui rentre dans la rigueur des règles. Mais il est superflu de s'étendre fur ces finesses de l'Art, qui n'échappent pas aux grands Harmonistes, & dont les autres ne feroient qu'abuser en les employant mal-à-propos. Il suffit d'avoir montré que tout se tient par quelque côté, & que le vrai Système de la Nature mène aux plus cachés détours de l'Art.



T.

T. Cette lettre s'écrit quelquefois dans les Partitions pour défigner la Partie de la Taille, lorsque cette Taille prend la place de la Basse & qu'elle est écrite sur la même Portée, la Basse gardant le Tacet.

Quelquesois dans les Parties de Symphonie le T signifie Tous ou Tutti, & est opposé à la lettre S, ou au mot Seul ou Solo, qui alors doit nécessairement avoir été écrit auparavant dans la même Partie.

TA. L'une des quatre fyllabes avec lesquelles les Grecs solficient la Musique. (Voyez Solfier.)

TABLATURE. Ce mot fignifioit autrefois la totalité des fignes de la Mufique; de forte que, qui connoissoit bien la Note & pouvoit chanter à livre ouvert, étoit dit favoir la Tablature,

Aujourd'hui le mot Tablature se restreint à une certaine maniere de noter par lettres, qu'on emploie pour les Instrumens à Cordes, qui se touchent avec les doigts, tels que le Luth, la Guitarre, le Cistre, & autresois le Théorbe & la Viole.

Pour noter en Tablature, on tire autant de lignes paralleles que l'Inftrument a de Cordes. On écrit enfuite fur ces lignes des lettres de l'alphabet, qui indiquent les diverses positions des doigts sur la Corde de semi-Ton en semi-Ton. La lettre a indique la Corde à vide, b indique la premiere Position, c la seconde, d la troissème, &c.

A l'égard des valeurs des Notes, on les marque par des Notes ordinaires de valeurs femblables, toutes placées fur une même ligne, parce que ces Notes ne servent qu'à marquer la valeur & non le Degré. Quand les valeurs sont toujours semblables; c'est-à-dire, que la manière de scander les Notes est la même dans toutes les Mesures, on se contente de la marquer dans la première, & l'on suit.

Voilà tout le mystère de la Tablature, lequel achevera de s'éclaircir par s'inspection de la Figure 4. Planche M. où j'ai noté le premier couplet des folies d'Espagne en Tablature pour la Guitarre,

Comme les Instrumens pour lesquels on employoit la Tablature sont la plûpart hors d'usage, & que, pour ceux dont on joue encore, on a trouvé la Note ordinaire plus commode, la Tablature est presque entièrement abandonnée, ou ne sert qu'aux premières leçons des écoliers.

- TABLEAU. Ce mot s'emploie souvent en Musique pour désigner la réunion de plusieurs objets formant un tout peint par la Musique imitative. Le Tableau de cet Air est bien dessiné; ce Chœur fait Tableau; cet Opéra est plein de Tableaux admirables.
- TACET. Mot latin qu'on emploie dans la Musique pour indiquer le silence d'une Partie. Quand, dans le cours d'un morceau de Musique, on veut marquer un silence d'un certain tems, on l'écrit avec des Bâtons ou des Pauses: (Voyez ces mots.) Mais quand quelque Partie doit garder le silence durant un morceau entier, on exprime cela par le mot Tacet écrit dans cette Partie au dessous du nom de l'Air ou des premières Notes du Chant.
- TAILLE, anciennement TENOR. La feconde des quatre Parties de la Mufique, en comptant du grave à l'aigu. C'est la Partie qui convient le mieux à la voix d'homme la plus commune; ce qui fait qu'on l'appelle aussi Voix humaine par excellence.

La Taille se divise quelquesois en deux autres Parties, l'une plus élevée, qu'on appelle Première ou haute-Taille, l'autre plus basse, qu'on appelle Seconde ou basse-Taille, Cette dernière est en quelque manière une Partie mitoyenne ou commune entre la Taille & la Basse & s'appelle aussi, à cause de cela, Concordant. (Voyez Parties.)

On n'emploie presqu'aucun rolle de Taille dans les Opéra François: au contraire les Italiens préserent dans les leurs le Tenor à la Basse, comme une Voix plus sléxible, aussi sonore, & beaucoup moins dure.

- TAMBOURIN. Sorte de Danse fort à la Mode aujourd'hui sur les Théâtres François. L'Air en est très-gai & se bat à deux Tems viss. Il doit être sautillant & bien cadencé, à l'imitation du Flutet des Provençaux; & la Basse doit resrapper la même Note, à l'imitation du Tambourin ou Galoubé, dont celui qui joue du Flutet s'accompagne ordinairement.
- TASTO SOLO. Ces deux mots Italiens écrits dans une Bassecontinue, & d'ordinaire sous quelque Point-d'Orgue, marquent que

l'Accompagnateur ne doit faire aucun Accord de la main droite; mais feulement frapper de la gauche la Note marquée, & tout au plus fon Octave, fans y rien ajoûter, attendu qu'il lui feroit presque impossible de deviner & suivre la tournure d'Harmonie ou les Notes de goût que le Compositeur sait passer sur la Basse pendant ce tems-là.

TÉ. L'une des quatre syllabes par lesquelles les Grecs solsioient la

Musique. (Voyez Solfier.)

TEMPÉRAMENT. Opération par laquelle, au moyen d'une légère altération dans les Intervalles, faisant évanouir la différence de deux Sons voisins, on les consond en un, qui, sans choquer l'oreille, forme les Intervalles respectifs de l'un & de l'autre. Par cette opération l'on simplifie l'Échelle en diminuant le nombre des Sons nécessaires. Sans le Tempérament, au lieu de douze Sons seulement que contient l'Octave, il en faudroit plus de soixante pour moduler dans tous les Tons.

Sur l'Orgue, sur le Clavecin, sur tout autre Instrument à Clavier, il n'y a, & il ne peut guère y avoir d'Intervalle parfaitement d'Accord que la seule Octave. La raison en est que trois Tierces majeures ou quatre Tierces mineures devant faire une Octave juste, celles-ci la passent & les autres n'y arrivent pas. Car $\frac{r}{4} \times \frac{1}{4} \times \frac{r}{4} = \frac{131}{64} < \frac{131}$

Cette nécessité ne se sit pas sentir tout-d'un-coup, on ne la reconnut qu'en persectionnant le système musical. Pythagore, qui trouva
le premier les rapports des Intervalles harmoniques, prétendoit que ces
rapports sussent dans toute la rigueur mathématique, sans rien
accorder à la tolérance de l'oreille. Cette sévérité pouvoit être bonne
pour son tems où toute l'étendue du système se bornoit encore à un si
petit nombre de Cordes. Mais comme la plûpart des Instrumens des
Anciens étoient composés de Cordes qui se touchoient à vide, &c

qu'il leur falloit, par conséquent, une Corde pour chaque Son, à mefure que le système s'étendit, ils s'apperçurent que la règle de Pythagore, en trop multipliant les Cordes, empechoit d'en tirer les usages convenables,

Aristoxène, disciple d'Aristote, voyant combien l'exactitude des calculs nuisoit aux progrès de la Musique & à la facilité de l'exécution, prit tout-d'un-coup l'autre extrémité; abandonnant presque entièrement le calcul, il s'en remit au seul jugement de l'oreille, & rejetta comme inutile tout ce que Pythagore avoit établi.

Cela forma dans la Musique deux sectes qui ont longtems divisé les Grecs, l'un des Aristoxéniens, qui étoient les Musiciens de pratique; l'autre des Pythagoriciens, qui étoient les Philosophes. (Voyez Aris-TOXÉNIENS & PYTHAGORICIENS.)

Dans la fuite, Ptolomée & Didyme, trouvant, avec raison, que Pythagore & Aristoxène avoient donné dans deux excès également vicieux, & confultant à la fois les sens & la raison, travaillèrent chacun de leur côté à la réforme de l'ancien système diatonique. Mais comme ils ne s'éloignèrent pas des principes établis pous la division du Tétracorde, & que reconnoissant enfin la différence du Ton majeur au Ton mineur, ils n'osèrent toucher à celui-ci pour le partager comme l'autre par une Corde chromatique en deux Parties réputées égales ; le système demeura encore longtems dans un état d'impersection qui ne permettoit pas d'appercevoir le vrai principe du Tempérament.

Enfin vint Guy d'Arezzo qui refondit en quelque manière la Mufique & inventa, dit-on, le Clavecin. Or, il est certain que cet Inftrument n'a pu exister, non plus que l'Orgue, que l'on n'ait en même rems trouvé le Tempérament, sans lequel il est impossible de les accorder, & il est impossible au moins que la première invention ait de beaucoup précédé la seconde; c'est à-peu-près tout ce que nous en

favons.

Mais quoique la nécessité du Tempérament soit connue depuis longtems, il n'en est pas de même de la meilleure règle à suivre pour le déterminer. Le siècle dernier, qui sut le siècle des découvertes en tout genre, est le premier qui nous ait donné des lumières bien nettes sur ce chapitre. Le P. Mersenne & M. Loulié ont sait des calculs ; M. Sauveur a trouvé des divisions qui fournissent tous les Tempéramens possibles; ensin, M. Rameau, après tous les autres, a cru développer le premier la véritable théorie du Tempérament, & a même prétendu, sur cette théorie, établir comme neuve une pratique trèsancienne dont je parlerai dans un moment.

J'ai dit qu'il s'agiffoit, pour tempérer les Sons du Clavier, de renforcer les Tierces majeures, d'affoiblir les mineures, & de distribuer ces altérations de manière à les rendre le moins sensibles qu'il étoit possible. Il faut pour cela répartir sur l'Accord de l'Instrument, & cet Accord se fait ordinairement par Quintes; c'est donc par son effet sur les Quintes que nous avons à considérer le Tempérament.

Si l'on accorde bien juste quatre Quintes de suite, comme ut fol re la mi, on trouvera que cette quatrième Quinte mi sera, avec l'ut d'où l'on est parti, une Tierce majeure discordante, & de beaucoup trop sorte; & en esse ce mi, produit comme Quinte de la, n'est pas le même Son qui doit faire la Tierce majeure d'ut. En voici la preuve.

Le rapport de la Quinte est $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{3}$, à cause des Octaves 1 & 2 prises l'une pour l'autre indisséremment. Ainsi la succession des Quintes formant une progression triple, donnera ut 1, sol 3, re 9, la 27, & mi 81.

Considérons à présent ce mi comme Tierce majeure d'ut; son rapport est $\frac{4}{5}$ ou $\frac{1}{5}$, 4 n'étant que la double Octave d'1. Si d'Octave en Octave nous rapprochons ce mi du précédent, nous trouverons mi 5, mi 10, mi 20, mi 40, & mi 80. Ainsi la Quinte de la étant mi 81, & la Tierce majeure d'ut étant mi 80; ces deux mi ne sont pas le même, & leur rapport est $\frac{4}{35}$, qui fait précisément le Comma majeur.

Que si nous poursuivons la progression des Quintes jusqu'à la douzième puissance qui arrive au si Dièse, nous trouverons que ce si excède l'ut dont il devroit faire l'unisson, & qu'il est avec lui dans le rapport de 531441 à 524288, rapport qui donne le Comma de Pythagore. De sorte que par le calcul précédent le si Dièse devroit excéder l'ut de trois Comma majeurs; & par celui-ci il l'excède seulement du Comma de Pythagore.

Mais il faut que le même Son mi, qui fait la Quinte de la, serve encore à faire la Tierce majeure d'ut; il faut que le niême si Dièse, qui forme la douzième Quinte de ce même ut, en fasse aussi l'Octave, & il faut ensin que ces dissérens Accords concourent à constituer le système général sans multiplier les Cordes. Voilà ce qui s'exécute au moyen du Tempérament.

Pour cela 1°. on commence par l'ut du milieu du Clavier, & l'on affoiblit les quatre premières Quintes en montant, jusqu'à ce que la quatrième mi fasse la Tierce majeure bien juste avec le premier Son ut; ce qu'on appelle la première preuve. 2°. En continuant d'accorder par Quintes, dès qu'on est arrivé sur les Dièses, on rensorce un peu les Quintes, quoique les Tierces en souffrent, & quand on est arrivé au sol Dièse, on s'arrête. Ce sol Dièse doit faire, avec le mi, une Tierce majeure juste ou du moins souffrable; c'est la seconde preuve. 3°. On reprend l'ut & l'on accorde les Quintes au grave; savoir, fa, si Bémol, &c. foibles d'abord; puis les renforçant par Degrés, c'est-àdire, affoiblissant les Sons jusqu'à ce qu'on soit parvenu au re Bémol, lequel, pris comme ut Dièse, doit se trouver d'accord & faire Quinte avec le sol Dièse, auquel on s'étoit ci-devant arrêté; c'est la troisième preuve. Les dernières Quintes se trouveront un peu fortes, de même que les Tierces majeures; c'est ce qui rend les Tons majeurs de si Bémol & de mi Bémol sombres & même un peu durs. Mais cette dureté sera supportable si la Partition est bien faite, & d'ailleurs ces Tierces, par leur fituation, font moins employées que les premières, & ne doivent l'être que par choix.

Les Organistes & les Facteurs regardent ce Tempérament comme le plus parsait que l'on puisse employer. En effet, les Tons naturels jouissent par cette méthode de toute la pureté de l'Harmonie, & les Tons transposés, qui forment des modulations moins fréquentes, offrent de grandes ressources au Musicien quand il a besoin d'expressions plus marquées: car il est bon d'observer, dit M. Rameau, que nous recevons des impressions différentes des Intervalles à proportion de leurs différentes altérations. Par exemple, la Tierce majeure, qui nous excite naturellement à la joie, nous imprime jusqu'à des idées de fureur quand elle

est trop sorte; & la Tierce mineure, qui nous porte à la tendresse & à la douceur, nous attriste lorsqu'elle est trop soible.

Les habiles Musiciens, continue le même Auteur, savent prositer à propos de ces disférens essets des Intervalles, & sont valoir, par l'expression qu'ils en tirent, l'altération qu'on y pourroit condamner.

Mais, dans sa Génération harmonique, le même M. Rameau tient un tout autre langage. Il se reproche sa condescendance pour l'usage actuel, & détruisant tout ce qu'il avoit établi auparavant, il donne une formule d'onze moyennes proportionnelles entre les deux termes de l'Octave, sur laquelle formule, il veut qu'on règle toute la succession du système chromatique; de sorte que ce système résultant de douze semi-Tons parsaitement égaux, c'est une nécessité que tous les Intervalles semblables qui en seront formés soient aussi parsaitement égaux entr'eux.

Pour la pratique prenez, dit-il, telle touche du Clavecin qu'il vous plaira; accordez en d'abord la Quinte juste, puis diminuez-la si peu que rien: procédez ainsi d'une Quinte à l'autre, toujours en montant, c'est-à-dire, du grave à l'aigu, jusqu'à la dernière dont le Son aigu aura été le grave de la première; vous pouvez être certain que le Clavecin fera bien d'accord.

Cette méthode que nous propose aujourd'hui M. Rameau, avoit désà été proposée & abandonnée par le fameux Couperin. On la trouve aussi tout au long dans le P. Mersenne, qui en fait Auteur un nommé Gallé, & qui a même pris la peine de calculer les onze moyennes proportionnelles dont M. Rameau nous donne la formule algébrique.

Malgré l'air scientifique de cette sormule, il ne paroît pas que la pratique qui en résulte ait été jusqu'ici goûtée des Musiciens ni des Facteurs. Les premiers ne peuvent se résoudre à se priver de l'énergique variété qu'ils trouvent dans les diverses affections des Tons qu'occasionne le Tempérament établi. M. Rameau leur dit en vain qu'ils se trompent, que la variété se trouve dans l'entrelacement des Modes ou dans les divers Degrés des Toniques, & nullement dans l'altération des Intervalles; le Musicien répond que l'un n'exclud pas l'autre, qu'il ne se tient pas convaincu par une assertion. & que les diverses affections des Tons ne sont nullement proportionnelles aux

différens Degrés de leurs finales. Car, disent ils, quoiqu'il n'y ait qu'un semi-Ton de distance entre la finale de re & celle de mi Bémol, comme entre la finale de la & celle de fi Bémol; cependant la même Musique nous affectera très-différemment en A la mi re qu'en B fa, & en D fol re qu'en E la fa; & l'oreille attentive du Musicien ne s'y trompera jamais, quand même le Ton général seroit haussé ou baissé d'un semi-Ton & plus; preuve évidente que la variété vient d'ailleurs que de la simple dissérente élevation de la Tonique.

A l'égard des Facteurs, ils trouvent qu'un Clavecin accordé de cette manière n'est point aussi bien d'accord que l'assure M. Rameau. Les Tierces majeures leur paroissent dures & choquantes, & quand on leur dit qu'ils n'ont qu'à se faire à l'altération des Tierces comme ils s'étoient faits ci-devant à celle des Quintes, ils répliquent qu'ils ne conçoivent pas comment l'Orgue pourra se faire à supprimer les battemens qu'on y entend par cette manière de l'accorder, ou comment l'oreille cessera d'en être ofsensée. Puisque par la nature des Consonnances la Quinte peut être plus altérée que la Tierce sans choquer l'oreille & sans faire des battemens, n'est-il pas convenable de jetter l'altération du côté où elle est le moins choquante, & de laisser plus justes, par présérence, les Intervalles qu'on ne peut altérer sans les rendre discordans?

Le P. Mersenne assuroit qu'on disoit de son tems que les premiers qui pratiquèrent sur le Clavier les semi-Tons, qu'il appelle feintes, accordèrent d'abord toutes les Quintes à-peu-près selon l'Accord égal proposé par M. Rameau; mais que leur oreille ne pouvant soussir la discordance des Tierces majeures nécessairement trop fortes, ils tempérèrent l'Accord en affoiblissant les premières Quintes pour baisser les Tierces majeures. Il paroît donc que s'accoutumer à cette manière d'Accord n'est pas, pour une oreille exercée & sensible, une habitude aisse à prendre.

Au reste, je ne puis m'empécher de rappeller ici ce que j'ai dit au mot Consonnance, sur la raison du plaisir que les Consonnances sont à l'oreille, tirée de la simplicité des rapports. Le rapport d'une Quinte tempérée selon la méthode de M. Rameau est celui-ci voi voi d'anne voi d'ann

9

Ce rapport cependant plaît à l'oreille ; je demande si c'est par sa simplicité?

TEMS. Mesure du Son, quant à la durée.

Une succession de Sons, quelque bien dirigée qu'elle puisse être dans sa marche, dans ses Degrés du grave à l'aigu ou de l'aigu au grave, ne produit, pour ainsi dire, que des esfets indéterminés. Ce sont les durées relatives & proportionnelles de ces mêmes Sons qui fixent le vrai caractère d'une Musique, & lui donnent sa plus grande énergie. Le Tems est l'ame du Chant; les Airs dont la mesure est lente, nous attristent naturellement; mais un Air gai, vis & bien cadencé nous excite à la joie & à peine les pieds peuvent-ils se retenir de danser. Otez la Mesure, détruisez la proportion des Tems, les mêmes Airs que cette proportion vous rendoit agréables, restés sans charme & sans sorce, deviendront incapables de plaire & d'intéresser. Le Tems, au contraire, a sa force en lui-même; elle dépend de lui seul, & peut subsister sans la diversité des Sons. Le Tambour nous en offre un exemple, grossier toutesois & très imparsait, parce que le Son ne s'y peut soutenir.

On considère le Tems en Musique, ou par rapport au mouvement général d'un Air, &, dans ce sens, on dit qu'il est lent ou vîte; (voyez MESURE, MOUVEMENT.) ou, selon les parties aliquotes de chaque Mesure, parties qui se marquent par des mouvemens de la main ou du pied qu'on appelle particulièrement des Tems; ou ensin selon la valeur propre de chaque Note. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

J'ai suffisamment parlé, au mot Rhythine, des Tems de la Mussique Grecque; il me reste à parler ici des Tems de la Mussique moderne.

Nos anciens Musiciens ne reconnoissoient que deux espèces de Mesures ou de Tems; l'une à trois Tems, qu'ils appelloient Mesure parsaite; l'autre à deux, qu'ils traitoient de Mesure imparsaite, & ils appelloient Tems, Modes ou Prolations, les signes qu'ils ajoûtoient à la Cles pour déterminer l'une ou l'autre de ces Mesures. Ces signes ne servoient pas à cet unique usage comme ils sont aujourd'hui; mais ils sixoient aussi la valeur relative des Notes, comme on a déja pu voir aux mots Mode & Prolation, par rapport à la Maxime, à la Longue & à la semi-Brève.

A l'égard de la Brève, la manière de la diviser étoit ce qu'ils appelloient plus précisément Tems, & ce Tems étoit parsait ou imparsait.

Quand le Tems étoit parsait, la Brève ou Quarrée valoit trois Rondes ou semi-Brèves; & ils indiquoient cela par un cercle entier, barré ou

non barré, & quelquefois encore par ce chiffre composé :.

Quand le Tems étoit imparsait, la Brève ne valoit que deux Rondes; & cela se marquoit par un demi-cercle ou C. Quelquesois ils tournoient le C à rebours; & cela marquoit une diminution de moitié sur la valeur de chaque Note. Nous indiquons aujourd'hui la même chose en barrant le C, C. Quelques-uns ont aussi appellé Tems mineur cette Mesure du C barré où les Notes ne durent que la moitié de leur valeur ordinaire, & Tems majeur celle du C plein ou de la Mesure ordinaire à quatre Tems,

Nous avons bien retenu la Mesure triple des anciens de même que la double; mais par la plus étrange bizarrerie de leurs deux manières de diviser les Notes, nous n'avons retenu que la sous-double, quoique nous n'ayons pas moins besoin de l'autre; de sorte que, pour diviser une Mesure ou un Tens en trois parties égales, les signes nous manquent, & à peine sait-on comment s'y prendre. Il saut recourir au chiffre 3 & à d'autres expédiens qui montrent l'insuffisance des signes. (Voyez TRIPLE.)

Nous avons ajoûté aux anciennes Musiques une combinaison de Tems, qui est la Mesure à quatre; mais comme elle se peut toujours résoudre en deux Mesures à deux, on peut dire que nous n'avons absolument que deux Tems & trois Tems pour parties aliquotes de toutes nos différentes Mesures.

Il y a autant de différentes valeurs de Tems qu'il y a de sortes de Mefures & de modifications de Mouvement. Mais quand une sois la Mesure & le Mouvement sont déterminés, toutes les Mesures doivent être parfaitement égales, & tous les Tems de chaque Mesure parfaitement égaux entr'eux. Or, pour rendre sensible cette égalité, on frappe chaque Mesure & l'on marque chaque Tems par un mouvement de la main ou du pied, & sur ces mouvemens on règle exactement les différentes valeurs des Notes, selon le caractère de la Mesure. C'est une chose étonnante. de voir avec quelle précision l'on vient à bout, à l'aide d'un peu d'habitude, de marquer & de suivre tous les Tems avec une si parfaite égalité, qu'il n'y a point de pendule qui surpasse en justesse la main ou le pied d'un bon Musicien, & qu'ensin le sentiment seul de cette égalité suffit pour le guider & supplée à tout mouvement sensible; en sorte que dans un Concert chacun suit la même Mesure avec la dernière précision, sans qu'un autre la marque & sans la marquer soi-même.

Des divers Tems d'une Mesure, il y en a de plus sensibles, de plus marqués que d'autres, quoique de valeurs égales. Le Tems qui marque davantage s'appelle Tems fort; celui qui marque moins s'appelle Tems foible: c'est ce que M. Rameau, dans son Traité d'Harmonie, appelle Tems bon & Tems mauvais. Les Tems forts sont, le premier dans la Mesure à deux Tems; le premier & le troissème, dans les Mesures à trois & quatre. A l'égard du second Tems, il est toujours foible dans toutes les Mesures, & il en est de même du quatrième dans la Mesure à quatre Tems.

Si l'on fubdivise chaque Tems en deux autres parties égales, qu'ont peut encore appeller Tems ou demi-Tems, on aura dereches Tems fort pour la première moitié, Tems foible pour la seconde, & il n'y a point de partie d'un Tems qu'on ne puisse subdiviser de la même manière. Toute Note qui commence sur le Tems foible & sinit sur le Tems fort est une Note à contre-Tems; & parce qu'elle heurte & choque en quelque saçon la Mesure, on l'appelle Syncope. (Voyez Syncope.)

Ces observations sont nécessaires pour apprendre à bien traiter les Dissonnances. Car toute Dissonnance bien préparée doit l'être sur le Tems soible, & frappée sur le Tems sort; excepté cependant dans des suites de Cadences évitées où cette règle, quoiqu'applicable à la première Dissonnance, ne l'est pas également aux autres. (Voyez Dissonnance, Préparer.)

TENDREMENT. Cet adverbe écrit à la tête d'un Air indique un Mouvement lent & doux, des Sons filés gracieusement & animés d'une expression tendre & touchante. Les Italiens se servent du mot

Tttij

Amoro o pour exprimer à-peu-près la même chose: mais le caractère de l'Amoroso a plus d'accent, & respire je ne sais quoi de moins sade & de plus passionné.

- TENEDIUS. Sorte de Nome pour les Flûtes dans l'ancienne Mufique des Grecs.
- TENEUR. s. f. f. Terme de Plain-Chant qui marque dans la Psalmodie la partie qui règne depuis la fin de l'Intonation jusqu'à la Médiation, & depuis la Médiation jusqu'à la Terminaison. Cette Teneur, qu'onpeut appeller la Dominante de la Psalmodie, est presque toujours surle même Ton.
- TENOR. (Voyez TAILLE.) Dans les commencemens du Contrepoint, on donnoit le nom de Tenor à la Partie la plus basse.
- TETE. La Tête ou le corps d'une Note est cette partie qui en détermine la position, & à laquelle tient la Queue quand elle en a une. (Voyez QUEUE.)

Avant l'invention de l'imprimerie les Notes n'avoient que des Têtes noires: car la plûpart des Notes étant quarrées, il eût été trop long de les faire blanches en écrivant. Dans l'impression l'on forma des Têtes de Notes blanches, c'est-à-dire, vides dans le milieu. Aujourd'hui les unes & les autres sont en usage, & tout le reste égal; une Tête blanche marque toujours une valeur double de celle d'une Tête noire. (Voyez Notes, Valeur Des Notes.)

TÉTRACORDE. f. m. C'étoit, dans la Musique ancienne, un ordre ou système particulier de Sons dont les Cordes extrémes sonnoient la Quarte. Ce système s'appelloit Tétracorde, parce que les Sons qui le composoient, étoient ordinairement au nombre de quatre; ce qui pourtant n'étoit pas toujours vrai.

Nicomaque, au rapport de Boèce, dit que la Musique dans sa

première fimplicité n'avoit que quatre Sons ou Cordes dont les deux extrèmes fonnoient le Diapafon entr'elles, tandis que les deux moyennes distantes d'un Ton l'une de l'autre, fonnoient chacune la Quarte avec l'extrème dont elle étoit la plus proche, & la Quinte avec celle dont elle étoit la plus éloignée. Il appelle cela le Tétracorde de Mercure, du nom de celui qu'on en disoit l'inventeur.

Boèce dit encore qu'après l'addition de trois Cordes faites par différens Auteurs, Lychaon Samien en ajoûta une huitième qu'il plaça entre la Trire & la Paramèle, qui étoient auparavant la même Corde; ce qui rendit l'Octacorde complet & composé de deux Tétracordes disjoints, de conjoints qu'ils étoient auparavant dans l'Eptacorde.

J'ai consulté l'ouvrage de Nicomaque, & il me semble qu'il ne dir point cela. Il dit au contraire que Pythagore ayant remarqué que bien que le Son moyen des deux Tétracorles conjoints sonnât la Consonnance de la Quarte avec chacun des extrêmes, ces extrêmes comparés entr'eux étoient toutesois dissonnans: il instéra entre les deux Tétracordes une huitième Corde, qui, les divisant par un Ton d'Intervalle, substitua le Diapason ou l'Octave à la Septième entre leurs extrêmes, & produisit encore une nouvelle Consonnance entre chacune des deux Cordes moyennes & l'extrême qui lui étoit opposée.

Sur la manière dont se fit cette addition, Nicomaque & Boèce sont tous deux également embrouillés, & non contens de se contredire entr'eux, chacun d'eux se contredit encore lui-même. (Voyez Systeme, Trite, Paramese.)

Si l'on avoit égard à ce que disent Boèce & d'autres plus anciens écrivains, on ne pourroit donner de bornes fixes à l'étendue du Térra-corde: mais soit que l'on compte ou que l'on pèse les voix, on trouvera que la définition la plus exacte est celle du vieux Bacchius, & c'est aussi celle que j'ai présérée.

En effet, cet Intervalle de Quarte est essenciel au Tétracorde; c'est pourquoi les Sons extrêmes qui forment cet Intervalle sont appellés immuables ou fixes par les Anciens, au lieu qu'ils appellent mobiles ou changeans les Sons moyens, parce qu'ils peuvent s'accorder de pluseurs manières.

Au contraire le nombre de quatre Cordes d'où le Tétracorde a pris son nom, lui est si peu essenciel, qu'on voit, dans l'ancienne Musique, des Tétracordes qui n'en avoient que trois. Tels surent, durant un tems, les Tétracordes enharmoniques. Tel étoit, selon Meibomius, le second Tétracorde du système ancien, avant qu'on y eût inséré une nouvelle Corde.

Quant au premier Tétracorde, il étoit certainement complet avant Pythagore, ainsi qu'on le voit dans le Pythagoricien Nicomaque; ce qui n'empêche pas M. Rameau d'affirmer que, selon le rapport unanime, Pythagore trouva le Ton, le Diton, le semi-Ton, & que du tout il forma le Tétracorde diatonique; (notez que cela feroit un Pentacorde:) au lieu de dire que Pythagore trouva seulement les raisons de ces Intervalles, seson un rapport plus unanime, étoient connus longtems avant lui.

Les Tétracordes ne restèrent pas longtems bornés au nombre de deux; il s'en sorma bien-tôt un troisième, puis un quatrième; nombre auquel le système des Grecs demeura fixé.

Tous ces Tétracordes étoient conjoints; c'est-à-dire, que la dernière Corde du premier servoit toujours de première Corde au second, & ainsi de suite, excepté un seul lieu à l'aigu ou au grave du troissème Tétracorde, où il y avoit Disjontion, laquelle (voyez ce mot.) mettoit un Ton d'Intervalle entre la plus haute Corde du Tétracorde insérieur & la plus basse du Tétracorde supérieur. (Voyez Synaphe, Diazeuxis.) Or, comme cette Disjonction du troissème Tétracorde se faisoit tantôt avec le second, tantôt avec le quatrième, cela sit approprier à ce troissème Tetracorde un nom particulier pour chacun de ces deux cas. De sorte que, quoiqu'il n'y eût proprement que quatre Tetracordes, il y avoit pourtant cinq dénominations. (Voyez Pl. H. Fig. 2.)

Voici les noms de ces Tétracordes. Le plus grave des quatre, & qui fe trouvoit placé un Ton au-dessus de la Corde Proslambanomène, s'appelloit le Tétracorde-Hypaton, ou des principales; le second en montant, lequel étoit toujours conjoint au premier, s'appelloit le Tétracorde - Méson, ou des moyennes; le troisième, quand il étoit conjoint au second & séparé du quatrième, s'appelloit le Tétracorde

Synnemenon, ou des Conjointes; mais quand il étoit séparé du second & conjoint au quatrième, alors ce troisième Tétracorde prenoit le nom de Diézeugménon, ou des Divisées. Ensin, le quatrième s'appelloit le Tétracorde-Hyperboleon, ou des excellentes. L'Arétin ajouta à ce système un cinquième Tétracorde que Meibomius prétend qu'il ne sit que rétablir. Quoi qu'il en soit, les systèmes particuliers des Tétracordes sirent ensin place à celui de l'Octave qui les sournit tous.

Les deux Cordes extrèmes de chacun de ces Tétracordes étoient appellées immuables, parce que leur Accord ne changeoit jamais; mais ils contenoient aussi chacun deux Cordes moyennes, qui, bien qu'accordées semblablement dans tous les Tétracordes, étoient pourtant sujettes, comme je l'ai dit, à être haussées publiées se felon le Genre & même selon l'espèce du Genre; ce qui se faisoit dans tous les Tétracordes également: c'est pour cela que ces Cordes étoient appellées mobiles.

Il y avoit fix espèces principales d'Accord, selon les Aristoxéniens; savoir, deux pour le Genre Diatonique, trois pour le Chromatique, & une seulement pour l'Enharmonique. (Voyez ces mots.) Ptolomée réduit ces six espèces à cinq. (Voyez Pl. M. Fig. 5.)

Ces diverses espèces ramenées à la pratique la plus commune, n'en formoient que trois, une par Genre.

I. L'Accord diatonique ordinaire du Tétracorde formoit trois Intervalles, dont le premier étoit toujours d'un semi-Ton, & les deux autres d'un Ton chacun, de cette manière: mi, fa, fol, la.

Pour le Genre Chromatique, il falloit baisser d'un semi-Ton la troisième Corde, & l'on avoit deux semi-Tons consécutifs, puis une Tierce mineure: mi, sa, sa Dièse, la.

Enfin, pour le Genre Enharmonique, il falloit baisser les deux Cordes du milieu jusqu'à ce qu'on eût deux quarts de Ton consécutis, puis une Tierce majeure: Mi, mi demi-Dièse, fa, la; ce qui donnoit entre le mi Dièse & le fa un véritable Intervalle enharmonique.

Les Cordes semblables, quoiqu'elles se solifiassent par les mêmes syllabes, ne portoient pas les mêmes noms dans tous les Tétracordes, mais elles avoient dans les Tétracordes graves des dénominations dissé-

rentes de celles qu'elles avoient dans les Tétracordes aigus. On trouvera toutes ces différentes dénominations dans la Figure 2 de la Planche H.

Les Cordes homologues, considérées comme telles, portoient des noms génériques qui exprimoient le rapport de leur position dans leurs Tétracordes respectifs: ainsi l'on donnoit le nom de Barypyeni aux premiers Sons de l'Intervalle serré; c'est-à-dire, au Son, le plus grave de chaque Tétracorde, de Mésopyeni aux seconds ou moyens, d'Oxypyeni aux troissèmes ou aigus, & d'Apyeni à ceux qui ne touchoient d'aucun côté aux Intervalles serrés. (Voyez Systeme.)

Cette division du système des Grecs par Tétracordes semblables; comme nous divisons le nôtre par Octaves semblablement divisées, prouve, ce me semble, que ce système n'avoit été produit par aucun sentiment d'Harmonie, mais qu'ils avoient tâché d'y rendre par des Intervalles plus ferrés les inflexions de voix que leur langue fonore & harmonieuse donnoit à leur récitation soutenue, & surtout à celle de leur Poésse, qui d'abord sut un véritable Chant: de sorte que la Musique n'étoit alors que l'Accent de la parole & ne devint un Art séparé qu'après un long trait de tems. Quoi qu'il en foit, il est certain qu'ils bornoient leurs divisions primitives à quatre Cordes, dont toutes les autres n'étoient que les Répliques, & qu'ils ne regardoient tous les autres Tétracordes que comme autant de répétitions du premier. D'où je conclus qu'il n'y a pas plus d'analogie entre leur système & le nôtre qu'entre un Tétracorde & une Octave, & que la marche fondamentale à notre mode, que nous donnons pour base à leur système, ne s'y rapporte en aucune façon.

1. Parce qu'un Tétracorde formoit pour eux un tout aussi complet

que le forme pour nous une Octave.

2. Parce qu'ils n'avoient que quatre syllabes pour solfier, au lieu que nous en avons sept.

3. Parce que leurs Tetracordes étoient conjoints ou disjoints à volonté; ce qui marquoit leur entière indépendance respective.

4. Enfin, parce que les divisions y étoient exactement semblables dans chaque Genre, & se pratiquoient dans le même Mode; ce qui

ne pouvoit se faire dans nos idées par aucune Modulation véritablement harmonique.

- TÉTRADIAPASON. C'est le nom Grec de la quadruple Octave, qu'on appelle austi Vingt-neuvième. Les Grecs ne connoissoient que le nom de cet Intervalle; car leur système de Musique n'y arrivoit pas. (Voyez Systeme.)
- TÉTRATONON. C'est le nom Grec d'un Intervalle de quatre Tons, qu'on appelle aujourd'hui Quinte superflue. (Voyez QUINTE.)
- TEXTE. C'est le Poème, ou ce sont les paroles qu'on met en Mufique. Mais ce mot est vieilli dans ce sens. & l'on ne dit plus le Texte chez les Musiciens; on dit les paroles. (Voyez PAROLES.)
- THE. L'une des quatre syllabes dont les Grecs se servoient pour solfier. (Voyez SOLFIER.)
- THÉSIS. f. f. Abbaissement ou position. C'est ainsi qu'on appelloit autresois le Tems fort ou le frappé de la Mesure.
- THO. L'une des quatre syllabes dont les Grecs se servoient pour solfier. (Voyez Solfier.)
- TIERCE. La dernière des Confonnances fimples & directes dans l'ordre de leur génération, & la première des deux Confonnances imparfaites. (Voyez CONSONNANCE.) Comme les Grecs ne l'admettoient pas pour Confonnante, elle n'avoit point, parmi eux, de nom générique; mais elle prenoir feulement le nom de l'Intervalle plus ou moins grand, dont elle étoit formée. Nous l'appellons Tierce, parce que fon Intervalle est toujours composé de deux Degrés ou de trois Sons diatoniques. A ne considérer les Tierces que dans ce dernier sens, c'est-à-dire, par leurs Degrés, on en trouve de quatre sortes; deux Consonnantes & deux Dissonnantes.

Les Consonnantes sont: 1°. La Tierce majeure que les Grecs appelloient Diton, composée de deux Tons, comme d'ut à mi. Son rapport est de 4 à 5. 2°. La Tierce mineure appellée par les Grecs Hémiditon, & composée d'un Ton & demi, comme mi sol. Son rapport est de 5 à 6.

Les Tierces dissonnantes sont : 1°. La Tierce diminuée, composée de deux semi Tons majeurs, comme si re Bémol, dont le rapport est de 125 à 144. 2°. La Tierce supersue, composée de deux Tons & demi, comme sa la Dièse : son rapport est de 96 à 125.

Ce dernier Intervalle ne pouvant avoir lieu dans un même Mode ne s'emploie jamais, ni dans l'Harmonie, ni dans la Mélodie. Les Italiens pratiquent quelquefois, dans le Chant, la Tierce diminuée, mais elle n'a lieu dans aucune Harmonie; & voilà pourquoi l'Accord de Sixte

superflue ne se renverse pas.

Les Tierces consonnantes sont l'ame de l'Harmonie, sur-tout la Tierce majeure, qui est sonce & brillante : la Tierce mineure est plus tendre & plus triste ; elle a beaucoup de douceur quand l'Intervalle en est redoublé ; c'est-à dire, qu'elle fait la Dixième. En général les Tierces veulent être portées dans le haut ; dans le bas elles sont sourdes & peu harmonieuses : c'est pourquoi jamais Duo de Basses n'a fait un bon esset.

Nos anciens Musiciens avoient, sur les Tierces, des loix presqu'aussi sévères que sur les Quintes. Il étoit désendu d'en faire deux de suite, même d'espèces différentes, sur-tout par mouvemens semblables. Aujourd'hui qu'on a généralisé par les bonnes loix du Mode les règles particulières des Accords, on fait sans saute, par mouvemens semblables ou contraires par Degrés conjoints ou disjoints, autant de Tierces majeures ou mineures consécutives que la Modulation en peut comporter, & l'on a des Duo fort agréables qui, du commencement à la fin, ne procèdent que par Tierces.

Quoique la Tierce entre dans la plûpart des Accords, elle ne donne fon nom à aucun, si ce n'est à celui que quelques-uns appellent Accord de Tierce-Quarte, & que nous connoissons plus communément sous le nom de Petite-Sixte. (Voyez Accord, Sixte.)

TIERCE de Picardie. Les Musiciens appellent ainsi, par plaisanterie, la Tierce majeure donnée, au lieu de la mineure, à la finale d'un morceau composé en Mode mineur. Comme l'Accord parsait majeur est plus harmonieux que le mineur, on se faisoit autresois une loi de finir toujours sur ce premier; mais cette finale, bien qu'harmonieuse, avoit quelque chose de niais & de mal-chantant qui l'a fait abandonner.

On finit toujours aujourd'hui par l'Accord qui convient au Mode de la pièce, si ce n'est lorsqu'on veut passer du mineur au majeur : car alors la finale du premier Mode porte élégamment la Tierce majeure pour annoncer le second.

Tierce de Picardie; parce que l'usage de cette finale est resté plus longtems dans la Musique d'Église, & , par conséquent en Picardie, où il y a Musique dans un grand nombre de Cathédrales, & d'autres Églises.

TIRADE. f. f. Lorsque deux Notes sont séparées par un Intervalle disjoint, & qu'on remplit cet Intervalle de toutes ses Notes diatoniques, cela s'appelle une Tirade. La Tirade distère de la Fusée, en ce que les Sons intermédiaires qui lient les deux extrémités de la Fusée sont trèsrapides, & ne sont pas sensibles dans la Mesur ; au lieu que ceux de la Tirade, ayant une valeur sensible, peuvent être lents & même inégaux.

Les Anciens nommoient en Grec ¿γαγίο, & en latin duclus, ce que nous appellons aujourd'hui Tirade; & ils en distinguoient de trois fortes. 1°. Si les Sons se suivoient en montant, ils appelloient cela ιδείτα, duclus reclus. 2°. S'ils se suivoient en descendant, c'étoit ἀναναμαπτορα, duclus revertens. 3°. Que si, après avoir monté par Bémol, ils redescendoient par Béquarre, ou réciproquement; cela s'appelloit περιφερίες, duclus circumcurrens. (Voyez EUTHIA, ANACAMPTOS, PÉRIPHERES.)

On auroit beaucoup à faire aujourd'hui que la Musique est si travaillée, si l'on vouloit donner des noms à tous ses dissérens passages.

TON. Ce mot a plusieurs sens en Musique.

1°. Il se prend d'abord pour un Intervalle qui caractérise le système & le Genre Diatonique. Dans cette acception il y a deux sortes de Tons; savoir, le Ton majeur, dont le rapport est de 8 à 9, & qui résulte de la dissérence de la Quarte à la Quinte; & le Ton mineur, dont le rapport est de 9 à 10, & qui résulte de la dissérence de la Tierce mineure à la Quarte.

La génération du Ton majeur & celle du Ton mineur se trouvent

également à la deuxième Quinte re commençant par ut : car la quantité dont ce re surpasse l'Octave du premier ut est justement dans le rapport de 8 à 9, & celle dont ce même re est surpassé par mi, Tierce

majeure de cette Octave, est dans le rapport de 9 à 10.

2°. On appelle Ton le degré d'élevation que prennent les Voix ou sur lequel sont montés les Instrumens, pour exécuter la Musique. C'est en ce sens qu'on dit, dans un Concert, que le Ton est trop haut ou trop bas. Dans les Églises il y a le Ton du Chœur pour le Plain-Chant. Il y a, pour la Musique, Ton de Chapelle & Ton d'Opéra. Ce dernier n'a rien de fixe; mais en France il est ordinairement plus bas que l'autre.

- 3°. On donne encore le même nom à un Instrument qui sert à donner le Ton de l'Accord à tout un Orchestre. Cet Instrument, que quelques-uns appellent aussi Choriste, est un sisselle, qui, au moyen d'une espèce de piston gradué, par lequel on allonge ou raccourcit le tuyau à volonté, donne toujours à-peu-près le même Son sous la même division. Mais cet à-peu-près, qui dépend des variations de l'air, empêche qu'on ne puisse s'assurer d'un Son six qui soit toujours exactement le même. Peut-être, depuis qu'il existe de la Musique, n'a-t-on jamais concerté deux sois sur le même Ton. M. Diderot a donné, dans ses principes d'Acoustique, les moyens de fixer le Ton avec beaucoup plus de précisson, en remédiant aux effets des variations de l'air.
- 4°. Enfin, Ton se prend pour une règle de Modulation relative à une Note ou Corde principale qu'on appelle Tonique. (Voyez Tonique.)

Sur les Tons des anciens voyez MODE.

Comme notre Système moderne est composé de douze Cordes ou Sons disférens, chacun de ces Sons peut servir de sondement à un Ton, c'est-à-dire en être la Tonique. Ce sont déja douze Tons; & comme le Mode majeur & le Mode mineur sont applicables à chaque Ton, ce sont vingt-quatre Modulations dont notre Musique est susceptible sur ces douze Tons. (Voyez MODULATION.)

Ces Tons dissérent entr'eux par les divers degres d'élévation entre

le grave & l'aigu qu'occupent les Toniques. Ils différent encore par les diverses altérations des Sons & des Intervalles produites en chaque Ton par le Tempérament; de sorte que, sur un Clavecin bien d'accord, une oreille exercée reconnoît sans peine un Ton quelconque dont on lui sait entendre la Modulation; & ces Tons se reconnoissent également sur des Clavecins accordés plus haut ou plus bas les uns que les autres: ce qui montre que cette connoissance vient du moins autant des diverses modifications que chaque Ton reçoit de l'Accord total, que du degré d'élévation que la Tonique occupe dans le Clavier.

De-là naît une source de variétés & de beautés dans la Modulation. De-là naît une diversité & une énergie admirable dans l'expression. De-là naît ensin la faculté d'exciter des sentimens dissérens avec des Accords semblables frappés en dissérens Tons. Faut-il du majestueux, du grave? L'F ut fa, & les Tons majeurs par Bémol l'exprimeront noblement. Faut-il du gai, du brillant? Prenez A mi la, D la re, les Tons majeurs par Dièses. Faut-il du touchant, du tendre? Prenez les Tons mineurs par Bémol. C foi ut mineur porte la tendresse dans l'ame; F ut fa mineur va jusqu'au lugubre & à la douleur. En un mot, chaque Ton, chaque Mode a son expression propre qu'il faut savoir connoître, & c'est-là un des moyens qui rendent un habile Compositeur maître, en quelque manière, des affections de ceux qui l'écoutent: c'est une espèce d'équivalent aux Modes anciens, quoique fort éloigné de leur variété & de leur énergie.

C'est pourtant de cette agréable & riche diversité que M. Rameau voudroit priver la Musique, en ramenant une égalité & une monotonie entière dans l'Harmonie de chaque Mode, par sa règle du Tempérament; règle déja si souvent proposée & abandonnée avant lui. Selon cet Auteur, toute l'Harmonie en seroir plus parsaite. Il est certain, cependant, qu'on ne peut rien gagner en ceci d'un côté, qu'on ne perde autant de l'autre; & quand on supposeroit, (ce qui n'est pas,) que l'Harmonie en général en seroit plus pure; cela dédommageroitil de ce qu'on y perdroit du côté de l'expression? (Voyez Tempéra Ment.)

TON DU QUART. C'est ainsi que les Organistes & Musiciens d'Eglise ont appellé le Plagal du Mode mineur qui s'arrête & finit sur

la Dominante au lieu de tomber sur la Tonique. Ce nom de Ton du Quart lui vient de ce que telle est spécialement la Modulation du quatrième Ton dans le Plain-Chant.

TONS DE L'ÉGLISE. Ce font des manières de Moduler le Plain-Chant sur telle ou telle finale prise dans le nombre prescrit, en suivant certaines règles admises dans toutes les Eglises où l'on pratique le Chant Grégorien.

On compte huit Tons réguliers, dont quatre authentiques ou principaux, & quatre Plagaux ou Collatéraux. On appelle Tons authentiques ceux où la Tonique occupe à-peu-près le plus bas Degré du Chant; mais si le Chant descend jusqu'à trois Degrés plus bas que la Tonique, alors le Ton est Plagal.

Les quatre Tons authentiques ont leurs finales à un Degré l'une de l'autre selon l'ordre de ces quatre Notes, re mi fa sol. Ainsi le premier de ces Tons répondant au Mode Dorien des Grecs, le second répond au Phrygien, le troisième à l'Éolien, (& non pas au Lydien, comme disent les Symphoniastes.) & le dernier au Mixolydien. C'est Saint Miroclet, Evêque de Milan, ou, selon d'autres, Saint Ambroise, qui, vers l'an 370, choisit ces quatre Tons pour en composer le Chant de l'Eglise de Milan; & c'est, à ce qu'on dit, le choix & l'approbation de ces deux Evêques, qui ont sait donner à ces quatre Tons le nom d'Authentiques.

Comme les Sous, employés dans ces quatre Tons, n'occupoient pas tout le Disdiapason ou les quinze Cordes de l'ancien Système, Saint Grégoire forma le projet de les employer tous par l'addition de quatre nouveaux Tons qu'on appelle Plagaux, lesquels ayant les mêmes Diapasons que les précédens, mais leur finale plus élevée d'une Quarte, reviennent proprement à l'Hyper-Dorien, à l'Hyper-Phrygien, à l'Hyper-Éolien, & à l'Hyper-Mixolydien. D'autres attribuent à Gui d'Arezzo l'invention de ce dernier.

C'est de-là que les quatre Tons Authentiques ont chacun un Plagal pour collatéral ou supplément; de sorte qu'aprés le premier Ton, qui est Authentique, vient le second Ton, qui est son Plagal; le troissème Authentique, le quatrième Plagal, & ainsi de suite. Ce qui fait que les Modes ou Tons Authentiques s'appellent aussi impairs, & les Plagaux pairs, eu égard à leur place dans l'ordre des Tons.

Le discernement des Tons Authentiques ou Plagaux est indispenfable à celui qui donne le Ton du Chœur; car si le Chant est dans un Ton Plagal, il doit prendre la finale à-peu-pres dans le Medium de la Voix; & si le Ton est Authentique, il doit la prendre dans le bas. Faute de cette observation, l'on expose les Voix à se forcer ou à n'être pas entendues.

Il y a encore des Tons qu'on appelle Mixtes, c'est-à-dire, mélés de l'Authente & du Plagal, ou qui font en partie principaux & en partie collatéraux; on les appelle austi Tons ou Modes communs. En ces cas, le nom numéral ou la dénomination du Ton se prend de celui des deux qui domine, ou qui se fait sentir le plus, surtout à la sin de la Pièce.

Quelquesois on sait dans un Ton des transpositions à la Quinte : ainsi, au lieu de re dans le premier Ton, l'on aura la pour sinale, se pour mi, ut pour sa, & ainsi de suite. Mais si l'ordre & la Modulation ne change pas, le Ton ne change pas non plus, quoique pour la commodité des Voix la finale soit transposée. Ce sont des observations à faire pour le Chantre ou l'Organiste qui donne l'Intonation.

Pour approprier, autant qu'il est possible, l'étendue de tous ces Tons à celle d'une scule Voix, les Organistes ont cherché les Tons de la Musique les plus correspondans à ceux-là, Voici ceux qu'ils ont établis.

Premier Ton	Re mineur.
Second Ton ,	Sol mineur.
Troisième Ton	La mineur ou Sol.
Quatrième Ton	La mineur, finissant sur la Dominante.
Cinquième Ton	Ut majeur ou Re.
Sixième Ton	Fa majeur.
Septième Ton	
Huitième Ton	Sol majeur, en faisant sentir le Ton d'Ut.

On auroit pû réduire ces huit Tons encore à une moindre étendue; en mettant à l'Unisson la plus haute Note de chaque Ton, ou, si l'on veut, celle qu'on rebat le plus, & qui s'appelle, en terme de Plain-Chant, Dominante: mais comme on n'a pas trouvé que l'étendue de tous ces Tons ainsi règlés excédât celle de la voix humaine, on n'a pas jugé à propos de diminuer encore cette étendue par des Transpositions plus difficiles & moins harmonieuses que celles qui sont en ulage.

Au reste, les Tons de l'Eglise ne sont point asservis aux loix des Tons de la Musique; il n'y est point question de Médiante ni de Note sensible, le Mode y est peu déterminé, & on y laisse les semi-Tons où ils se trouvent dans l'ordre naturel de l'Echelle; pourvû seulement qu'ils ne produisent ni Triton ni Fausse-Quinte sur la Tonique.

TONIQUE f. f. Nom de la Corde principale sur laquelle le Ton est établi. Tous les Airs sinissent communément par cette Note, surtout à la Basse. C'est l'espèce de Tierce que porte la Tonique, qui détermine le Mode. Ainsi s'on peut composer dans les deux Modes sur la même Tonique. Enfin, les Musiciens reconnoissent cette propriété dans la Tonique, que l'Accord parsait n'appartient rigoureusement qu'à elle seule. Lorsqu'on frappe cet Accord sur une autre Note, ou quelque Dissonance est sous-entendue, ou cette Note devient Tonique pour le moment.

Par la méthode des Transpositions, la Tonique porte le nom d'ut en Mode majeur, & de la en Mode mineur. (Voyez Ton, Mode, Gamme, Solfier, Transposition, Clefs Transposées.)

Tonique est aussi le nom donné par Aristoxène à l'une des trois espèces de Genre Chromatique dont il explique les divisions, & qui est le Chromatique ordinaire des Grecs, procédant par deux semi-Tons consécutifs, puis une Tierce mineure. (Voyez GENRES.)

Tonique est quelque ois adjectif. On dit Corde tonique, Note tonique, Accord tonique, Echo tonique, &c.

TOUS, & en Italien TUTTI. Ce mot s'écrit fouvent dans les Parties de Symphonie d'un Concerto, après cet autre mot Seul, ou Solo, qui marque un Récit. Le mot Tous indique le lieu où finit ce Récit, & où reprend tout l'Orchestre.

TRAIT.

- TRAIT. Terme de Plain-Chant, marquant la Pfalmodie d'un Pfeaume ou de quelques versets de Pseaume, traînée ou allongée sur un Air lugubre qu'on substitue en quelques occasions aux Chants joyeux de l'Alleluya & des Proses. Le Chant des Traits doit être composé dans le second ou dans le huitième Ton; les autres n'y sont pas propres.
- TRAIT, tractus, est aussi le nom d'une ancienne figure de Note appellée autrement Plique. (Voyez PLIQUE.)
- TRANSITION. f. f. C'est, dans le Chant, une manière d'adoucir le faut d'un Intervalle disjoint en insérant des Sons diatoniques entre ceux qui forment cet Intervalle. La Transition est proprement une Tirade non notée : quelquesois aussi elle n'est qu'un Port-de-Voix, quand il s'agit seulement de rendre plus doux le passage d'un Degré diatonique. Ainsi, pour passer de l'ut au re avec plus de douceur, la Transition se prend sur l'ut.

Transition, dans l'Harmonie, est une marche sondamentale propre à changer de Genre ou de Ton d'une manière sensible, régulière, & quelquesois par des intermédiaires. Ainsi, dans le Genre Diatonique, quand la Basse marche de manière à exiger, dans les Parties, le passage d'un semi-Ton mineur, c'est une Transition chromatique. (Voyez Chromatique.) Que si l'on passe d'un Ton dans un autre à la faveur d'un Accord de Septième diminuée, c'est une Transition enharmoniques (Voyez Enharmonique.)

- TRANSLATION. C'est, dans nos vieilles Musiques, le transport de la fignification d'un Point à une Note séparée par d'autres Notes de ce même Point. (Voyez POINT.)
- TRANSPOSER. v. a. & n. Ce mot a plusieurs sens en Musique. On Transpose en exécutant, lorsqu'on transpose une Pièce de Musique dans un autre Ton que celui où elle est écrite. (Voyez Trans-POSITION.)

On Transpose en écrivant, lorsqu'on Note une Pièce de Musique dans un autre Ton que celui où elle a été composée. Ce qui oblige non-seulement à changer la Position de toutes les Notes dans le même rapport, mais encore à armer la Clef différemment selon les règles prescrites à l'article Clef transposée.

Enfin l'on transpose en solfiant lorsque, sans avoir égard au nom

naturel des Notes, on leur en donne de relatifs au Ton, au Mode dans lequel on chante. (Voyez SOLFIER.)

TRANSPOSITION. Changement par lequel on transporte un Air ou une Pièce de Musique d'un Ton à un autre.

Comme il n'y a que deux Modes dans notre Musique, Composer en tel ou tel Ton, n'est autre chose que fixer sur telle ou telle Tonique, celui de ces deux Modes qu'on a choisi. Mais comme l'ordre des Sons ne se trouve pas naturellement disposé sur toutes les Toniques, comme il devroit l'être pour y pouvoir établir un même Mode, on corrige ces dissérences par le moyen des Dièses ou des Bémols dont on arme la Cles, & qui transporte les deux semi-Tons de la place où ils étoient, à celle où ils doivent être pour le Mode & le Tondont il s'agit. (Voyez CLEF TRANSPOSÉE.)

Quand on veut donc transposer dans un Ton un Air composé dans un autre, il s'agit premierement d'en élever ou abaisser la Tonique & toutes les Notes d'un ou de plusieurs Degrés, selon le Ton que l'on a choissi, puis d'armer la Cles comme l'exige l'analogie de ce nouveau Ton. Tout cela est égal pour les Voix: car en appellant toujours ut la Tonique du Mode majeur & la celle du Mode mineur, elles suivent toutes les assections du Mode, sans raême y songer. (Voyez Solfier.) Mais ce n'est pas pour un Symphoniste une attention légère de jouer dans un Ton ce qui est noté dans un autre; car, quoiqu'il se guide par les Notes qu'il a sous les yeux, il saut que ses doigts en sonnent de toutes différentes, & qu'il les altère tout différemment selon la différente manière dont la Cles doit être armée pour le Ton noté, & pour le Ton transposé; de sorte que souvent il doit saire des Dièses où il voit des Bémols, & vice versa, &c.

C'est, ce me semble, un grand avantage du Système de l'Auteur de ce Dictionnaire de rendre la Musique notée également propre à tous les Tons en changeant une seule lettre. Cela fait qu'en quelque Ton qu'on transpose, les Instrumens qui exécutent, n'ont d'autre difficulté que celle de jouer la Note, sans avoir jamais l'embarras de la Transposition. (Voyez NOTES.)

TRAVAILLER. v.n. On dit qu'une Partie travaille quand elle fait beaucoup de Notes & de Diminutions, tandis que d'autres Parties font des Tenues & marchent plus posément.

TREIZIEM E. Intervalle qui forme l'Octave de la Sixte ou la Sixte de l'Octave. Cet Intervalle s'appelle Treiziène, parce qu'il est formé de douze Degrés diatoniques, c'est-à-dire de treize Sons.

TREMBLEMENT. f. m. Agrément du Chant que les Italiens appellent Trillo, & qu'on défigne plus fouvent en François par le mot

Cadence. (Voyez CADENCE.)

On employoit aussi jadis le terme de Tremblement, en Italien Tremolo, pour avertir ceux qui jouoient des Instrumens à Archet, de battre plusieurs fois la Note du même coup d'Archet, comme pour imiter le Tremblant de l'Orgue. Le nom ni la chose ne sont plus en usage
aujourd'hui.

TRIADE HARMONIQUE. s. s. f. Ce terme en Musique a deux sens dissérens. Dans le calcul, c'est la proportion harmonique; dans la pratique, c'est l'Accord parsait majeur qui résulte de cette même proportion, & qui est composé d'un Son sondamental, de sa Tierce majeure, & de sa Quinte.

Triade, parce qu'elle est composée de trois termes.

Harmonique, parce qu'elle est dans la proportion harmonique, & qu'elle est la source de toute Harmonie.

- TRIHEMITON. C'est le nom que donnoient les Grecs à l'Intervalle que nous appellons Tierce mineure; ils l'appelloient aussi quelquesois Hémiditon. (Voyez Hemrou Semt.)
- TRILL ou Tremblement (Voyez CADENCE.)
- TRIMELES. Sorte de Nome pour les Flûtes dans l'ancienne Mufique des Grecs.
- TRIMERES. Nome qui s'exécutoit en trois Modes confécutifs, favoir; le Phrygien, le Dorien, & le Lydien. Les uns attribuent l'invention de ce Nome composé à Sacadas Argien, & d'autres à Clonas Thégéate.
- TRIO. En Italien Terzetto. Musique à trois Parties principales ou récitantes. Cette espèce de Composition passe pour la plus excellente, & doit être aussi la plus régulière de toutes. Outre les règles générales du Contre-Point, il y en a pour le Trio de plus rigoureuses dont la parsaite observation tend à produire la plus agréable de toutes les Harmonies.

Ces règles découlent toutes de ce principe, que l'Accord parfait étant composé de trois Sons différens, il faut dans chaque Accord, pour remplir l'Harmonie, distribuer ces trois Sons, autant qu'il se peut, aux trois Parties du Trio. A l'égard des Dissonnances, comme on ne les doit jamais doubler, & que leur Accord est composé de plus de trois Sons; c'est encore une plus grande nécessité de les diversifier, & de bien choisir, outre la Dissonnance, les Sons qui doivent, par préférence, l'accompagner.

De là, ces diverses règles, de ne passer aucun Accord sans y faire entendre la Tierce ou la Sixte, par conséquent d'éviter de frapper à la fois la Quinte & l'Octave, ou la Quarte & la Quinte; de ne pratiquer l'Octave qu'avec beaucoup de précaution, & de n'en jamais sonner deux de suite, même entre différentes Parties; d'éviter la Quarte autant qu'il se peut: car toutes les Parties d'un Trio, prifes deux à deux, doivent former des Duo parfaits. De-là, en un mot, toutes ces petites règles de détail qu'on pratique même sans les avoir apprises, quand on en sait bien le Principe.

Comme toutes ces règles sont incompatibles avec l'unité de Mélodie, & qu'on n'entendit jamais Trio régulier & harmonieux avoir un Chant déterminé & sensible dans l'exécution, il s'ensuit que le Trio rigoureux est un mauvais genre de Musique. Aussi ces règles si sévères sont-elles depuis long-tems abolies en Italie, où l'on ne reconnoît jamais pour bonne une Musique qui ne chante point, quelque harmonieuse d'ailleurs qu'elle puisse etre, & quelque peine qu'elle ait coutée à compofer.

On doit se rappeller ici ce que j'ai dit au mot Duo. Ces termes Duo & Trio s'entendent seulement des Parties principales & obligées, & I'on n'y comprend ni les Accompagnemens ni les remplissages. De forte qu'une Musique à quatre ou cinq Parties, peut n'être pourtant qu'un Irio.

Les François, qui aiment beaucoup la multiplication des Parties. attendu qu'ils trouvent plus aisément des Accords que des Chants, non contens des difficultés du Trio ordinaire, ont encore imaginé ce qu'ils appellent Double-Trio, dont les Parties sont doublées & toutes obligées: ils ont un Double. Trio du sieur Duché, qui passe pour un Chef-d'œuvre d'Harmonie.

TRIPLE. adj. Genre de Mesure dans laquelle les Mesures, les Tems, ou les aliquotes des Tems se divisent en trois parties égales.

On peut réduire à deux classes générales ce nombre infini de Mefures Triples dont Bononcini, Lorenzo Penna, & Brossard après eux, ont furchargé, l'un son Musico pratico, l'autre ses Alberi Musicali, & le troissème son Dictionnaire. Ces deux Classes sont la Mesure ternaire ou à trois Tems, & la Mesure binaire dont les Tems sont divisés en raison sous-triple.

Nos anciens Musiciens regardoient la Mesure à trois Tems comme beaucoup plus excellente que la binaire, & lui donnoient, à cause de cela, le nom de Mode parfait. Nous avons expliqué aux mots Mode Tems, Prolation, les différens signes dont ils se servoient pour indiquer ces Mesures, selon les diverses valeurs des Notes qui les remplissoient; mais quelles que fussent ces Notes, dès que la Mesure étoit Triple ou parsaite, il y avoit toujours une espèce de Note qui, même sans Point. remplissoit exactement une Mesure, & se subdivisoit en trois autres Notes égales, une pour chaque Tems. Ainsi dans la Triple parfaite . la Brève ou Quarrée valoit, non deux, mais trois semi-Breves ou Rondes; & ainsi des autres espèces de Mesures Triples. Il y avoit pourtant un cas d'exception; c'étoit lorsque cette Brève étoit immédiatement précédée ou suivie d'une semi-Brève; car alors les deux ensemble ne faisant qu'une Mesure juste, dont la semi-Brève valoit un Tems, c'étoit une nécessité que la Brève n'en valût que deux; & ainsi des autres Mefures.

C'est ainsi que se formoient les Tems de la Mesure Triple: mais quant aux subdivisions de ces mêmes Tems, elles se faisoient toujours selon la raison sous-double, & je ne connois point d'ancienne Musique où les Tems soient divisés en raison seus-triple.

Les Modernes ont aussi plusieurs Mesures à trois Tems, de différentes valeurs, dont la plus simple se marque par un trois, & se remplit d'une Blanche pointée, faisant une Noire pour chaque Tems. Toutes les autres sont des Mesures appellées doubles, à cause que leur signe est composé de deux Chissres. (Voyez MESURE.)

La seconde espèce de Triple est celle qui se rapporte, non au nombre des Tems de la Mesure, mais à la division de chaque Tems en raison

fous-triple. Cette Mesure est, comme je viens de le dire, de moderne invention & se subdivise en deux espèces, Mesure à deux Tems & Mesure à trois Tems, dont celles-ci peuvent être considérées comme des Mesures doublement Triples; savoir 1°, par les trois Tems de la Mesure, & 2°, par les trois parties égales de chaque Tems. Les Triples de cette dernière espèce s'expriment toutes en Mesures doubles.

Voici une récapitulation de toutes les Mesures Triples en us ge aujourd'hui. Celles que j'ai marquées d'une étoile ne sont plus guère usitées.

I. Triples de la première espèce; c'est-à-dire, dont la Mesure est à trois Tems, & chaque Tems divisé en raison sous-double.

* 3. * 3 3 3 * 3

II. Triples de la deuxième espèce; c'est-à-dire, dont la Mesure est à deux Tems, & chaque Tems divisé en raison sous-triple.

* 6 6 6 12 * 12 2 4 8 8 16

Ces deux dernières Mesures se battent à quatre Tems.

III. Triples composées; c'est-à-dire, dont la Mesure est à trois Tems, & chaque Tems encore divisé en trois parties égales.

^{*} 9 9 ^{*} 9 4 8 16

Toutes ces Mesures Triples se réduisent encore plus simplement à trois espèces, en ne comptant pour telles que celles qui se battent à trois Tems; savoir, la Triple de Blanches, qui contient une Blanche par Tems & se marque ainsi ?.

La Triple de Noires, qui contient une Noire par Tems, & se marque ainsi 3.

Et la Triple de Croches, qui contient une Croche par Tems ou une Noire pointée par Mesure, & se marque ainsi 3.

Voyez au commencement de la Planche B des exemples de ces diverses Mesures Triples. TRIPLÉ, adj. Un Intervalle Triplé est celui qui est porté à la triple-Octave. (Voyez Intervalle.)

TRIPLUM. C'est le nom qu'on donnoit à la Partie la plus aiguë dans les commencemens du Contre-Point.

TRITE. f. f. C'étoit, en comptant de l'aigu au grave, comme faifoient les Anciens, la troisième Corde du Tétracorde, c'est-à-dire, la feconde, en comptant du grave à l'aigu. Comme il y avoit cinq différens Tétracordes, il auroit dû y avoir autant de Trites; mais ce nom n'étoit en usage que dans les trois Tétracordes aigus. Pour les deux graves, Voyez PARHYPATE.

Ainsi il y avoit Trite Hyperboléon, Trite Diézeugmenon, & Trite

Synnéménon. (Voyez Systeme, Tétracorde.)

Boèce dit que, le système n'étant encore composé que de deux Tétracordes conjoints, on donna le nom de Trite à la cinquième Corde qu'on appelloit aussi Paramèsé; c'est-à-dire, à la seconde Corde en montant du second Tétracorde; mais que Lychaon Samien ayant inféré une nouvelle Corde entre la Sixième ou Paranete, & la Trite, celleci garda le seul nom de Trite & perdit celui de Paramèse, qui sut donné à cette nouvelle Corde. Ce n'est pas-là tout-à-sait ce que dit Boèce; mais c'est ainsi qu'il saut l'expliquer pour l'entendre.

TRITON. Intervalle dissonnant composé de trois Tons, deux majeurs & un mineur, & qu'on peut appeller Quarte superflue. (Voyez QUARTE.) Cet Intervalle est égal, sur le Clavier, à celui de la fausse. Quinte: cependant les rapports numériques n'en sont pas égaux, celui du Triton n'etant que de 32 à 45; ce qui vient de ce qu'aux Intervalles égaux, de part & d'autre, le Triton n'a de plus qu'un Ton majeur, au lieu de deux semi-Tons majeurs qu'à la fausse-Quinte. (Voyez FAUSSE-QUINTE.)

Mais la plus confidérable différence de la fausse - Quinte & du Triton est que celui-ci est une Dissonnance majeure que les Parties fauvent, en s'éloignant; & l'autre une Dissonnance mineure que les Parties sauvent, en s'approchant.

L'Accord du Triton n'est qu'un renversement de l'Accord senfible dont la Dissonnance est portée à la Basse. D'où il suit que cet Accord ne doit se placer que sur la quatrième Note du Ton, qu'il doit s'accompagner de Seconde & de Sixte, & se sauver de la Sixte. (Voyez SAUVER.)

TYMBRE. On appelle ainsi, par métaphore, cette qualité du Son par laquelle il est aigre ou doux, sourd ou éclatant, sec ou moëlleux. Les Sons doux ont ordinairement peu d'éclat, comme ceux de la Flûte & du Luth; les Sons éclatans sont sujets à l'aigreur, comme ceux de la Vielle ou du Hautbois. Il y a même des Instrumens, tels que le Clavecin, qui sont à la fois sourds & aigres; & c'est le plus mauvais Tymbre. Le beau Tymbre est celui qui réunit la douceur à l'éclat. Tel est le Tymbre du Violon. (Voyez Son.)



V.

V. Cette lettre majuscule sert à indiquer les parties du Violon, & quand elle est double VV, elle marque que le premier & le second sont à l'Unisson.

VALEUR DES NOTES, Outre la position des Notes, qui en marque le Ton, elles ont toutes quelque figure déterminée qui en marque la durée ou le Tems, c'est-à-dire, qui détermine la Valeur de la Note.

C'est à Jean de Muris qu'on attribue l'invention de ces sigures vers l'an 1330: car les Grecs n'avoient point d'autre Valeur de Notes que la quantité des syllabes; ce qui seul prouveroit qu'ils n'avoient pas de Musique purement instrumentale. Cependant le P. Mersenne, qui avoit lu les ouvrages de Muris, assure n'y avoir rien vu qui pût consirmer cette opinion, &, après en avoir lu moi-même la plus grande partie, je n'ai pas été plus heureux que lui. De plus, l'examen des manuscrits du quatorzième siècle, qui sont à la Bibliothèque du Roi, ne porte point à juger que les diverses sigures de Notes qu'on y trouve sussent de si nouvelle institution. Ensin, c'est une chose difficile à croire, que durant trois cents ans & plus, qui se sont écoulés entre Guy Arétin & Jean de Muris, la Musique ait été totalement privée du Rhythme & de la Mesure, qui en sont l'ame & le principal agrément.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les différentes Valeurs des Notes sont de fort ancienne invention. J'en trouve, dès les premiers tems, de cinq sortes de figures, sans compter la Ligature & le Point. Ces cinq sont, la Maxime, la Longue, la Brève, la semi-Brève, & la Minime. (Pl. D. Fig. 8.) Toutes ces différentes Notes sont noires dans le manuscrit de Guillaume de Machault; ce n'est que depuis l'invention de l'imprimerie qu'on s'est avisé de les saire blanches, &, ajoutant de

nouvelles Notes, de distinguer les Valeurs, par la couleur aussi bien que par la figure.

Les Notes, quoique figurées de même, n'avoient pas toujours la même Valeur. Quelquefois la Maxime valoit deux Longues, ou la Longue deux Brèves; quelquefois elle en valoit trois: cela dépendoit du Mode; (voyez Mode.) Il en étoit de même de la Brève, par rapport à la femi-Brève, & cela dépendoit du Tems; (voyez Tems.) de même enfin de la femi-Brève, par rapport à la Minime; & cela dépendoit de la Prolation. (Voyez PROLATION.)

Il y avoit donc Longue double, Longue parfaite, Longue imparfaite, Brève parfaite, Brève altérée, semi-Brève majeure, & semi-Brève mineure: sept différentes Valeurs auxquelles répondent quatre figures seulement, sans compter la Maxime ni la Minime, Notes de plus moderne invention. (Voyez ces divers mots.) Il y avoit encore beaucoup d'autres manières de modifier les différentes Valeurs de ces Notes, par le Point, par la Ligature, & par la position de la Queue. (Voyez Ligature, Plique, Point.)

Les figures qu'on ajoûta dans la fuite à ces cinq ou fix premières, furent la Noire, la Croche, la double-Croche, la triple & même la quadruple-Croche; ce qui feroit onze figures en tout : mais dès qu'on eut pris l'usage de séparer les Mesures par des Barres, on abandonna toutes les figures de Notes qui valoient plusieurs Mesures, comme la Maxime, qui en valoit huit; la Longue, qui en valoit quatre; & la-Brève ou quarrée, qui en valoit deux.

La semi-Brève ou Ronde, qui vaut une Mesure entière, est la plus longue Valeur de Notes demeurée en usage, & sur laquelle on a déterminé les Valeurs de toutes les autres Notes, & comme la Mesure binaire, qui avoit passé longtems pour moins parsaite que la ternaire, prit ensin le dessus se servit de base à toutes les autres Mesures; de même la division sous-double l'emporta sur la sous-triple qui avoit aussi passé pour plus parsaite; la Ronde ne valut plus quelquesois trois Blanches, mais deux seulement; la Blanche deux Noires, la Noire deux Croches, & ainsi de suite jusqu'à la quadruple - Croche, si ce n'est dans les cas d'exception où la division sous-triple sut conservée, &

indiquée par le chiffre 3 placé au dessus ou au-dessous des Notes. (Voyez, Pl. F. Fig. 8 & 9, les Valeurs & les sigures de toutes ces disférentes espèces de Notes.)

Les Ligatures furent aussi abolies en même tems, du moins quant aux changemens qu'elles produisoient dans les Valeurs des Notes. Les Queues, de quelque manière qu'elles fussent placées, n'eurent plus qu'un sens fixe & toujours le même; & ensin la signification du Point su aussi toujours bornée à la moitié de la Note qui est immédiatement avant lui. Tel est l'état où les figures des Notes ont été mises, quant à la Valeur, & où elles sont actuellement. Les Silences équivalens sont expliqués à l'article Silences.

L'Auteur de la Differtation sur la Musique moderne trouve tout cela fort mal imaginé. J'ai dit, au mot Note, quelques-unes des raisons qu'il allègue.

VARIATIONS. On entend fous ce nom toutes les manières de broder & doubler un Air, foit par des Diminutions, foit par des passages ou autres agrémens qui ornent & figurent cet Air. A quelque degré qu'on multiplie & charge les Variations, il faut toujours qu'à travers ces broderies on reconnoisse le fond de l'Air que l'on appelle le simple, & il faut en même tems que le caractère de chaque Variatic; foit marqué par des différences qui soutiennent l'attention & préviennent l'ennui.

Les Symphonistes sont souvent des Variations impromptu ou supposées telles; mais plus souvent on les note. Les divers Couplets des
Folies d'Espagne, sont autant de Variations notées; on en trouve
souvent aussi dans les Chaconnes Françoises, & dans de petits Airs
Italiens pour le Violon ou le Violoncelle. Tout Paris est allé admirer,
au Concert spirituel, les Variations des sieurs Guignon & Mondonville,
& plus récemment des sieurs Guignon & Gaviniès, sur des Airs du
Pont-neuf qui n'avoient d'autre mérite que d'être ainsi variés par les plus
habiles Violons de France.

VAUDEVILLE. Sorte de Chanson à Couplets, qui roule ordinairement sur des Sujets badins ou satyriques. On sait remonter Y vy ii l'origine de ce petit Poème jusqu'au règne de Charlemagne: mais, selon la plus commune opinion, il sur inventé par un certain Bassellin, Foulon de Vire en Normandie; & comme, pour danser sur ces Chants, on s'assembloit dans le Val de Vire, ils surent appellés, dit-on, Vaux-de-Vire, puis par corruption Vaudevilles.

L'Air des Vaudevilles est communément peu Musical. Comme on n'y fait attention qu'aux paroles, l'Air ne sert qu'à rendre la récitation un peu plus appuyée; du reste on n'y sent pour l'ordinaire ni goût, ni Chant, ni Mesure. Le Vaudeville appartient exclusivement aux François, & ils en ont de très piquants & de très-plaisants.

VENTRE. Point du milieu de la vibration d'une Corde fonore, où, par cette vibration, elle s'écarte le plus de la ligne de repos. (Voyez

Neud.)

VIBRATION. f. m. Le corps fonore en action fort de fon état de repos, par des ébranlemens légers; mais fensibles, fréquens & fuccessis, dont chacun s'appelle une Vibration. Ces Vibrations, communiquées à l'Air, portent à l'oreille, par ce véhicule, la fensation du Son; & ce Son est grave ou aigu, selon que les Vibrations sont plus ou moins fréquentes dans le même tems. (Voyez Son.)

VICARIER. v. n. Mot familier par lequel les Musiciens d'Église expriment ce que sont ceux d'entr'eux qui courent de Ville en Ville, & de Cathédrale en Cathédrale, pour attraper quelques rétributions, & vivre aux dépens des Maitres de Musique qui sont sur leur route.

WIDE. Corde à vide, ou Corde à jouer; c'est sur les Instrumens à manche, tels que la Viole ou le Violon, le Son qu'on tire de la Corde dans toute sa longueur, depuis le sillet jusqu'au chevalet, sans y

placer aucun doigt.

Le Son des Cordes à vide est non-seulement plus grave, mais plus résonnant & plus plein que quand on y pose quelque doigt; ce qui vient de la mollesse du doigt qui gêne & intercepte le jeu des vibrations. Cette différence fait que les bons joueurs de Violon évitent de toucher les Cordes à vide pour ôter cette inégalité de Tymbre qui stit un mauvais esset, quand elle n'est pas dispensée à propos. Cettemanière d'exécuter exige des positions recherchées, qui augmentent

- la difficulté du jeu. Mais aussi quand on en a une fois acquis l'habitude, on est vraiment maître de son Instrument, & dans les Tons les plus difficiles, l'exécution marche alors comme dans les plus aisés.
- VIF, vivement. En Italien Vivate: ce mot marque un Mouvement gai, prompt, animé; une exécution hardie & pleine de feu.
- VILLANELLE. f. f. Sorte de Danse rustique dont l'Air doit être gai, marqué, d'une Mesure très sensible. Le fond de cet Air est ordinairement un Couplet assez simple, sur lequel on fait ensuite des Doubles ou Variations. (Voyez Double, Variations.)
- VIOLE. f. f. C'est ainsi qu'on appelle, dans la Musique Italienne, cette Partie de remplissage qu'on appelle, dans la Musique Françoise, Quinte ou Taille; car les François doublent souvent cette Partie, c'est-à-dire, en font deux pour une; ce que ne font jamais les Italiens. La Viole sert à lier les Dessus aux Basses, & à remplir, d'une manière harmonieuse, le trop grand vide qui resteroit entre deux. C'est pourquoi la Viole est toujours nécessaire pour l'Accord du tout, même quand elle ne sait que jouer la Basse à l'Octave, comme il arrive souvent dans la Musique Italienne.
- VIOLON. Symphoniste qui joue du Violon dans un Orchestre. Les Violons se divisent ordinairement en premiers, qui jouent le premier Dessus, & seconds, qui jouent le fecond Dessus, chacune des deux Parties a son chef ou guide qui s'appelle aussi le premier; savoir le premier des premiers, & le premier des seconds. Le premier des premiers Violons, s'appelle aussi Premier Violon tout court; il est le Chef de tout l'Orchestre: c'est lui qui donne l'Accord, qui guide tous les Symphonistes, qui les remet quand ils manquent, & sur lequel ils doivent tous su regler.

VIRGULE. C'est ainsi que nos anciens Musiciens appelloient cette partie de la Note, qu'on a depuis appellée la Queue. (Voyez QUEUE.)

VITE. En Italien Presto. Ce mot, à la tête d'un Air, indique le plus prompt de tous les Mouvemens; & il n'a, après lui, que son superlatif Prestissimo, ou Presto assai, très-Vite.

VIVACE. (Voyez VIF.)

UNISSON. s. m. Union de deux Sons qui sont au même Degré :

dont l'un n'est ni plus grave ni plus aigu que l'autre, & dont l'Intervalle étant nul, ne donne qu'un rapport d'égalité.

Si deux Cordes sont de même matière, égales en longueur, en grosseur, & également tendues, elles seront à l'Unisson. Mais il est faux de dire que deux Sons à l'Unisson se consondent si parsaitement, & aient une telle identité que l'oreille ne puisse les distinguer: car ils peuvent différer de beaucoup quant au Tymbre & quant au degré de force. Une Cloche peut être à l'Unisson d'une Corde de Guitarre, une Vielle à l'Unisson d'une Flûte, & l'on n'en consondra point les Sons.

Le zéro n'est pas un nombre, ni l'Unisson un Intervalle; mais l'Unisson est à la série des Intervalles, ce qu'est le zéro à la série des nombres; c'est le terme d'où ils partent, c'est le point de leur commencement.

Ce qui constitue l'Unisson, c'est l'égalité du nombre des Vibrations faites en tems égaux par deux Sons. Dès qu'il y a inégalité entre les nombres de ces vibrations, il y a Intervalle entre les Sons qui les donnent. (Voyez CORDE, VIBRATION.)

On s'est beaucoup tourmenté pour savoir si l'Unisson étoit une Consonnance. Aristote prétend que non, Muris assure que si, & le P. Mersenne se range à ce dernier avis. Comme cela dépend de la désinition du mot Consonnance, je ne vois pas quelle dispute il peut y avoir là-dessus. Si l'on n'entend par ce mot Consonnance qu'une union de deux. Sons agréables à l'oreille, l'Unisson serve de l'aigu, il est clair qu'il ne le sera pas.

Une question plus importante, est de savoir quel est le plus agréable à l'oreille de l'Unisson ou d'un Intervalle consonnant, tel, par exemple, que l'Octave ou la Quinte. Tous ceux qui ont l'oreille exercée à l'Harmonie, présèrent l'Accord des Consonnances à l'identité de l'Unisson; mais tous ceux qui, sans habitude de l'Harmonie, n'ont, si j'ose parler ainsi, nul préjugé dans l'oreille, portent un jugement contraire: l'Unisson seul leur plaît, ou tout au plus l'Octave; tout autre Intervalle leur paroît discordant: d'où il s'ensuivroit, ce me semble, que l'Harmonie la plus naturelle, & par conséquent la meilleure, est à l'Unisson. (Voyez HARMONIE.)

UNI.

535

C'est une observation connue de tous les Musiciens, que celle du stémissement & de la résonnance d'une Corde, au Son d'une autre Corde montée à l'Unisson de la première, ou même à son Octave, ou même à l'Octave de sa Quinte, &c.

Voici comme on explique ce phénomène.

Le Son d'une Corde A met l'Air en mouvement. Si une autre Corde B se trouve dans la sphère du mouvement de cet Air, il agira sur elle. Chaque Corde n'est susceptible, dans un tems donné, que d'un certain nombre de Vibrations. Si les Vibrations, dont la Corde B est susceptible, sont égales en nombre à celles de la Corde A, l'air ébranlé par l'une agissant sur l'autre, & la trouvant disposée à un mouvement semblable à celui qu'il a reçu, le lui communique. Les deux Cordes marchant ainsi de pas égal, toutes les impussions que l'air reçoit de la Corde A, & qu'il communique à la Corde B, sont coïncidentes avec les vibrations de cette Corde. & par conséquent augmenteront son mouvement loin de le contrarier: ce mouvement ainsis successivement augmenté, ira bientôt jusqu'à un frémissement ensible. Alors la Corde B rendra du Son; car toute Corde sonore qui frémit, sonne; & ce son sera nécessairement à l'Unisson de celui de la Corde A.

Par la même raison, l'Octave aiguë fréinira & résonnera aussi, mais moins sortement que l'Unisson; parce que la coïncidence des Vibrations, & par conséquent l'impulsion de l'air, y est moins sréquente de la moitié: elle l'est encore moins dans la Douzième ou Quinte redoublée. & moins dans la Dix-septième ou Tierce majeure triplée, dernière des Consonnances qui frémisse & résonne sensiblement & directement: car quant à la Tierce mineure & aux Sixtes, elles ne résonnent que par combinaison.

Toutes les fois que les nombres des vibrations dont deux nombres font susceptibles en tems égal sont commensurables, on ne peut douter que le Son de l'une ne communique à l'autre quelque ébranlement par l'aliquote commune; mais cet ébranlement n'étant plus sensible aude-là des quatre Accords précédens, il est compté pour rien dans tout le reste, (Voyez Consonnance.)

Il paroît, par cette explication, qu'un Son n'en fait jamais réson-

ner un autre qu'en vertu de quelque Unisson; car un Son quelconque donne toujours l'Unisson de ses aliquotes: mais comme il ne sauroir donner l'Unisson de ses multiples, il s'ensuir qu'une Corde sonore en mouvement n'en peut jamais saire résonner ni frémir une plus grave qu'elle. Sur quoi l'on peut juger de la vérité de l'expérience dont M. Rameau tire l'origine du Mode mineur.

- UNISSONI. Ce mot Italien, écrit tout au long ou en abrégé dans une Partition fur la Portée vide du fecond Violon, marque qu'il doit jouer à l'Unisson sur la Partie du premier; & ce même mot, écrit fur la Portée vide du premier Violon, marque qu'il doit jouer à l'Unisson sur la Partie du Chant,
- UNITÉ DE MÉLODIE. Tous les beaux Arts ont quelque Unité d'objet, fource du plaifir qu'ils donnent à l'esprit: car l'attention partagée ne se repose nulle part, & quand deux objets nous occupent; c'est une preuve qu'aucun des deux ne nous satisfait. Il y a, dans la Musique, une Unité successive qui se rapporte au sujet, & par laquelle toutes les Parties, bien liées, composent un seul tout, dont on apperçoit l'ensemble & tous les rapports.

Mais il y a une autre Unité d'objet plus fine, plus fimultanée, & d'où naît, sans qu'on y songe, l'énergie de la Musique & la force de ses expressions,

Lorsque j'entends chanter nos Pseaumes à quatre Parties, je commence toujours par être saisi, ravi de cette Harmonie pleine & nerveuse; & les premiers accords, quand ils sont entonnés bien juste; m'émeuvent jusqu'à frissonner. Mais à peine en ai-je écouté la suire, pendant quelques minutes, que mon attention se relâche, le bruit m'étourdit peu-à-peu; bientôt il me lasse, & je suis ensin ennuyé de n'entendre que des Accords.

Cet effet ne m'arrive point, quand j'entends de bonne Musique moderne, quoique l'Harmonie en soit moins vigoureuse; & je me souviens qu'à l'Opéra de Venise, loin qu'un bel Air bien exécuté m'ait jamais ennuyé, je lui donnois, quelque long qu'il sût, une attention toujours nouvelle, & l'écoutois avec plus d'intérêt à la fin qu'au commencement.

Cette différence vient de celle du caractère des deux Musiques dont

dont l'une n'est seulement qu'une suite d'Accords, & l'autre est une suite de Chant. Or le plaisir de l'Harmonie n'est qu'un plaisir de pure sensation, & la jouissance des sens est toujours courte, la satiété & l'ennui la suivent de près : mais le plaisir de la Mélodie & du Chant, est un plaisir d'intérêt & de sentiment qui parle au cœur, & que l'Artiste peut toujours soutenir & renouveller à force de génie.

La Musique doit donc nécessairement chanter pour toucher, pour plaire, pour soutenir l'intérêt & l'attention. Mais comment dans nos Systèmes d'Accords & d'Harmonie, la Musique s'y prendra-t-elle pour chanter? Si chaque Partie a son Chant propre, tous ces Chants, entendus à la sois, se détruiront mutuellement, & ne seront plus de Chant: si toutes les Parties sont le même Chant, l'on n'aura plus d'Harmonie, & le Concert sera tout à l'Unisson.

La manière, dont un instinct musical, un certain sentiment sourd du génie, a levé cette difficulté sans la voir. & en a même tiré avantage, est bien remarquable. L'Harmonie, qui devroit étousser la Mélodie, l'anime, la rensorce, la détermine: les diverses Parties, sans se consondre, concourent au même esset; & quoique chacune d'elles paroisse avoir son chant propre, de toutes ces Parties réunies, on n'entend sortir qu'un seul & même Chant, C'est-là ce que j'appelle Dinité de Mélodie.

Voici comment l'Harmonie concourt elle-même à cette Unité, loin d'y nuire. Ce font nos Modes qui caractèrisent nos Chants, & nos Modes sont sont fondés sur notre Harmonie. Toutes les sois donc que l'Harmonie renforce ou détermine le sentiment du Mode & de la Modulation, elle ajoûte à l'expression du Chant, pourvu qu'elle ne le couvre pas.

L'Art du Compositeur est donc, relativement à l'Unité de Mélodie, 1°. Quand le Mode n'est pas assez déterminé par le Chant, de le déterminer mieux par l'Harmonie. 2°. De choisir & tourner ses Accords de manière que le Son le plus faillant soit toujours celui qui chante, & que celui qui le sait le mieux sortir soit à la Basse. 3°. D'ajoûter à l'énergie de chaque passage par des Accords durs si l'expression est dure, & doux si l'expression est douce. 4°. D'avoir égard dans la tournure de l'Accompagnement au Forte-piano de la Mélodie.

50. Enfin, de faire en forte que le Chant des autres Parties, loin de contrarier celui de la Partie principale, le foutienne, le feconde, &

lui donne un plus vif accent.

M. Rameau, pour prouver que l'énergie de la Musique vient toute de l'Harmonie, donne l'exemple d'un même Intervalle qu'il appelle un même Chant, lequel prend des caractères tout différens, selon les diverses manières de l'accompagner. M. Rameau n'a pas vû qu'il prouvoit tout le contraire de ce qu'il vouloit prouver; car dans tous les exemples qu'il donne, l'Accompagnement de la Basse ne sert qu'à déterminer le Chant. Un simple Intervalle n'est point un Chant, il ne devient Chant que quand il a sa place assignée dans le Mode; & la Basse, en déterminant le Mode & le lieu du Mode qu'occupe cet Intervalle, détermine alors cet Intervalle à être tel ou tel Chant; desorte que si, par ce qui précède l'Intervalle dans la même Partie, on détermine bien le lieu qu'il a dans sa Modulation; je soutiens qu'il aura son effet sans aucune Basse : ainsi l'Harmonie n'agit, dans cette occasion, qu'en déterminant la Mélodie à être telle ou telle, & c'est purement comme Mélodie que l'Intervalle a différentes expressions selon le lieu du Mode où il est employé.

L'Unité de Mélodie exige bien qu'on n'entende jamais deux Mélodies à la fois, mais non pas que la Mélodie ne passe jamais d'une Partie à l'autre; au contraire, il y a souvent de l'élégance & du goût à ménager à propos ce passage, même du Chant à l'Accompagnement, pourvu que la parole soit toujours entendue. Il y a même des Harmonies savantes & bien ménagées, où la Mélodie, sans être dans aucune Partie, résulte seulement de l'effet du tout. On en trouvera (Pl. M. Fig. 7.) un exemple, qui, bien que grossier, suffit pour faire en-

tendre ce que je veux dire.

Il faudroit un Traité pour montrer en détail l'application de ce principe aux Duo, Trio, Quatuor, aux Chœurs, aux Pièces de symphonie. Les hommes de génie en découvriront suffisamment l'étendue & l'ufage, & leurs ouvrages en instruiront les autres. Je concluds donc, & je dis, que du principe que je viens d'établir, il s'èn-suit: premièrement, que toute Musique qui ne chante point est ennuyeuse, quelque Harmonie qu'elle puisse avoir: secondement, que toute Musique où

l'on distingue plusieurs Chants simultanés est mauvaise, & qu'il en résulte le même effet que de deux ou plusieurs discours prononcés à la fois sur le même Ton. Par ce jugement, qui n'admet sulle exception, l'on voit ce qu'on doit penser de ces merveilleuses Musiques où un Air sert d'Accompagnement à un autre Air.

C'est dans ce principe de l'Unité de Mélodie que les Italiens ont senti & suivi sans le connoître, mais que les François n'ont ni connu ni suivi; c'est, dis-je, dans ce grand principe que consiste la différence essencielle des deux Musiques: & c'est, je crois, ce qu'en dira tout juge impartial qui voudra donner à l'une & à l'autre la même attention; si toutesois la chose est possible.

Lorsque j'eus découvert ce principe, je voulus, avant de le proposer, en essayer l'application par moi-même; cet essai produssit le Devin du Village; après le succès, j'en parlai dans ma Lettre sur la Musique Françoise. C'est aux Maîtres de l'Art à juger si le principe est bon, & si j'ai bien suivi les règles qui en découlent.

- UNIVOQUE. adj. Les Confonnances Univoques font l'Octave & fes répliques, parce que toutes portent le même nom. Ptolomée fut le premier qui les appella ainfi.
- VOCAL. adj. Qui appartient au Chant des Voix. Tour de Chant Vocal; Musique Vocale.
- VOCALE. On prend quelquesois substantivement cet adjectif pour exprimer la partie de la Musique qui s'exécute par des Voix. Les Symphonies d'un tel Opéra sont assez bien faites; mais la Vocale est mauvaise.
- VOIX. f. f. La fomme de tous les Sons qu'un homme peut, en parlant, en chantant, en criant, tirer de fon organe, forme ce qu'on appelle fa Voix, & les qualités de cette Voix dépendent aussi de celles des Sons qui la forment. Ainsi, l'on doit d'abord appliquer à la Voix tout ce que j'ai dit du Son en général. (Voyez Sox.)

Les Physiciens distinguent dans l'homme différentes fortes de Voix; ou, si l'on veut, ils considèrent la même Voix sous dissérentes faces.

- 1. Comme un simple Son, tel que le cri des ensans.
- 2. Comme un Son articulé, tel qu'il est dans la parole.

- 3. Dans le Chant, qui ajoûte à la parole la Modulation & la variété des Tons.
- 4. Dans la déclamation, qui paroît dépendre d'une nouvelle modification dans le Son & dans la substance même de la Voix; Modification dissérente de celle du Chant & de celle de la parole, puisqu'elle peut s'unir à l'une & à l'autre, ou en être retranchée.

On peut voir, dans l'Encyclopédie, à l'article Déclamation des Anciens, d'où ces divisions sont tirées, l'explication que donne M. Duclos de ces différentes sortes de Voix. Je me contenterai de transcrire ici ce qu'il dit de la Voix chantante ou musicale, la seule qui se rapporte à mon sujet.

» Les anciens Musiciens ont établi, après Aristoxène: 1°. Que la
» Voix de Chant passe d'un degré d'élevation ou d'abbaissement à un
» aurre degrésc'est-à-dire, d'un Ton à l'autre, par saut, sans parcourir l'In» tervalle qui les sépare; au lieu que celle du discours s'élève & s'ab» baisse par un mouvement continu. 2°. Que la Voix de Chant se sou» tient sur le même Ton, considéré comme un point indivisible; ce» qui n'arrive pas dans la simple prononciation.

» Cette marche par sauts & avec des repos, est en effet celle de la » Voix de Chant: mais n'y a-t-il rien de plus dans le Chant? Il y a » eu une Déclamation tragique qui admettoit le passage par saut d'un » Ton à l'autre, & le repos sur un Ton. Ou remarque la même chose » dans certains Orateurs. Cependant cette Déclamation est encore » différente de la Voix de Chant.

» M. Dodart, qui joignoit à l'esprit de discussion & de recherche la plus grande connoissance de la Physique, de l'Anatomie, & du jeu des parties du corps humain, avoit particulièrement porté son atmention sur les organes de la Voix. Il observe, 1°, que tel homme, dont la Voix de parole est déplaisante, a le Chant très-agréable, & au contraire: 2°, que si nous n'avons pas entendu chanter quelqu'un, quelque connoissance que nous ayons de sa Voix de parole, nous ne le reconnositrons pas à sa Voix de Chant.

» M. Dodart, en continuant ses recherches, découvrit que, dans la » Voix de Chant, il y a de plus que dans celle de la parole, un mouvement de tout le larynx; c'est-à-dire, de la partie de la trachée-artère.

" qui forme comme un nouveau canal qui se termine à la glotte, qui pen enveloppe & soutient les muscles. La différence entre les deux Voix vient donc de celle qu'il y a entre le larynx assis & en repos sur ses attaches, dans la parole, & ce même larynx suspendu sur ses attaches, en action & mû par un balancement de haut en bas & de bas en haut. Ce balancement peut se comparer au mouvement des oiseaux qui planent, ou des posssons qui se soutennent à la même place contre le fil de l'eau. Quoique les asses des uns & les naggeoires des autres parosissent immobiles à l'œil, elles sont de contimuelles vibrations, mais si courtes & si promptes qu'elles sont imperceptibles.

» Le balancement du larynx produit, dans la Voix de Chant, une espèce d'ondulation qui n'est pas dans la simple parole. L'ondulation soutenue & modérée dans les belles Voix se fait trop sentir dans les voix chevrotantes ou soibles. Cette ondulation ne doit pas se confondre avec les Cadences & les Roulemens qui se sont par des mouvemens très-prompts & très-délicats de l'ouverture de la glotte, & qui sont composés de l'Intervalle d'un Ton ou d'un demi Ton.

» La Voix, foit du Chant, foit de la parole, vient toute entière » de la glotte pour le Son & pour le Ton; mais l'ondulation vient en» tièrement du balancement de tout le larynx; elle ne fait point partie
» de la Voix, mais elle en affecte la totalité.

» Il résulte de ce qui vient d'être exposé, que la Voix de Chant » consiste dans la marche par sauts d'un Ton à un autre, dans le séjour » sur les Tons, & dans cette ondulation du larynx qui affecte la totalité » & la substance même du Son «.

Quoique cette explication soit très-nette & très-philosophique, elle laisse, à mon avis, quelque chose à desirer, & ce caractère d'ondulation, donné par le balancement du larynx, à la Voix de Chant, ne me paroit pas lui être plus essenciel que la marche par sauts, & le séjour sur les Tons, qui, de l'aveu de M. Duclos, ne sont pas pour cette Voix des caractères spécifiques.

Car, premièrement, on peut, à volonté, donner ou ôter à la Voix cette ondulation quand on chante, & Pon n'en chante pas moins quand on file un Son tout uni fans aucune espèce d'ondulation.

Secondement, les Sons des Instrumens ne dissèrent en aucune sorte de ceux de la Voix chantante, quant à leur nature de Sons musicaux, & n'ont rien par eux-mêmes de cette ondulation. Troissèmement, cette ondulation se forme dans le Ton & non dans le Tymbre; la preuve en est que, sur le Violon & sur d'autres Instrumens, on imite cette ondulation, non par aucun balancement semblable au mouvement supposé du larynx, mais par un balancement du doigt sur la Corde, laquelle, ainsi racourcie & ralongée alternativement & presque imperceptiblement, rend deux Sons alternatis à mesure que le doigt se recule ou s'avance. Ainsi, l'ondulation, quoi qu'en dise M. Dodart, ne consiste pas dans un balancement très-léger du même Son, mais dans l'alternation plus ou moins stéquente de deux Sons très-voisins, & quand les Sons sont trop éloignés, & que les secousses alternatives sont trop rudes, alors l'ondulation devient chevrottement.

Je penserois que le vrai caractère distinctif de la Voix de Chant est de former des Sons appréciables dont on peut prendre ou sentir l'Unisson, & de passer de l'un à l'autre par des Intervalles harmoniques & commensurables, au lieu que, dans la Voix parlante, ou les Sons ne sont pas assez soutenus, &, pour ainsi dire, assez uns pour pouvoir être appréciés, ou les Intervalles qui les séparent ne sont point assez harmoniques, ni leurs rapports assez simples.

Les observations qu'a fait M. Dodart sur les différences de la Voix de parole, & de la Voix de Chant dans se même homme, loin de contrarier cette explication, la confirment; car, comme il y a des Langues plus ou moins harmonieuses, dont les Accens sont plus ou moins Musicaux, on remarque aussi, dans ces Langues, que les Voix de parole & de Chant se rapprochent ou s'éloignent dans la même proportion. Ains comme la Langue Italienne est plus Musicale que la Françoise, la parole s'y éloigne moins du Chant; & il est plus aisse d'y reconnoître, au Chant, l'homme qu'on a entendu parler. Dans une Langue qui seroit toute harmonieuse, comme étoit au commencement la Langue Grecque, la différence de la Voix de parole à la Voix de Chant seroit nulle; on n'auroit que la même Voix pour parler & pour chanter; peut - être est - ce encore aujourd'hui le cas des Chinois.

En voilà trop, peut être, sur les différens genres de Voix; je reviens à la Voix de Chant, & je m'y bornerai dans le reste de cet article.

Chaque Individu a la Voix particulière qui se distingue de toute autre Voix par quelque différence propre, comme un visage se distingue d'un autre; mais il y a aussi de ces dissérences qui sont communes à plusseurs, & qui, formant autant d'espèces de Voix, demandent pour chacune une dénomination particulière.

Le caractère le plus général qui distingue les Voix, n'est pas celuiqui se tire de leur Tymbre ou de leur Volume; mais du Degré qu'occupe ce Volume dans le Système général des Sons.

On diffingue donc généralement les Voix en deux Classes; savoir, les Voix aiguës & les Voix graves. La différence commune des unes aux autres, est à-peu-près d'une Octave; ce qui fait que les Voix aiguës chantent réellement à l'Octave des Voix graves, quand elles semblent chanter à l'Unisson.

Les Voix graves sont les plus ordinaires aux hommes sairs; les Voix ajguës sont celles des semmes: les Eunuques & les enfans ont aussi à-peuprès le même Diapason de Voix que les senmes; tous les hommes en
peuvent même approcher en chantant le Faucet. Mais de toutes les
Voix aiguës, il saut convenir, malgré la prévention des Italiens pour
les Castrati, qu'il n'y en a point d'espèce comparable à celle des semmes, ni pour l'étendue ni pour la beauté du Tymbre. La Voix des
ensans a peu de conssistance & n'a point de bas; celle des Eunuques,
au contraire, n'a d'éclat que dans le haut; & pour le Faucet, c'est le
plus désagréable de tous les Tymbres de la Voix humaine: il sussit,
pour en convenir, d'écouter à Paris les Chœurs du Concert Spirituel,
& d'en comparer les Dessus avec ceux de l'Opéra.

Tous ces différens Diapasons, réunis & mis en ordre, sorment une étendue générale d'à-peu-près trois Octaves, qu'on a divisées en quatre Parties, dont trois, appellées Haute-Contre, Taille & Basse, appartiennent aux Voix graves, & la quatrième seulement qu'on appelle Dessus, est assignée aux Voix aigues, Sur quoi voici quelques remarques qui se présentent.

I. Selon la pottée des Voix ordinaires, qu'on peut fixer à-peu-près à une Dixième majeure, en mettant deux Degrés d'Intervalle entre chaque espèce de Voix & celle qui la suit, ce qui est toute la dissérence qu'on peut leur donner, le Système général des Voix humaines dans les deux sexes, qu'on fait passer trois Octaves, ne devroit ensemer que deux Octaves & deux Tons. C'étoit en esset à cette étendue que se bornèrent les quatre Parties de la Musique, long-tems après l'invention du Contre-Point, comme on le voit dans ses Compositions du quatorzième siècle, où la même Clef, sur quatre positions successives de Ligne en Ligne, sert pour la Basse qu'ils appelloient Tenor, pour la Taille qu'ils appelloient Contre, qu'ils appelloient Motteus, & pour le Dessits qu'ils appelloient Triplum. Cette distribution devoit rendre à la vérité la Composition plus disficile; mais en même tems l'Harmonie plus sertée & plus agréable.

II. Pour pousser le Système voçal à l'étendue de trois Octaves avec la gradation dont je viens de parler, il faudroit fix Parties au lieu de quatre; & rien ne seroit plus naturel que cette division, non par rapport à l'Harmonie, qui ne comporte pas tant de Son différens; mais par rapport aux Voix qui sont actuellement assez mal distribuées. En effet, pourquoi trois Parties dans les Voix d'hommes, & une seulement dans les Voix de femmes, si la totalité de celles-ci renferme une aussi grande étendue que la totalité des autres? Qu'on mesure l'Intervalle des Sons les plus aigus des Voix féminines les plus aigues aux Sons les plus graves des Voix féminines les plus graves; qu'on fasse la même chose pour les Voix d'hommes; & non-seulement on n'y trouvera pas une différence suffisante pour établir trois Parties d'un côté & une seule de l'autre: mais cette différence même, s'il y en a, se réduira à très-peu de chose. Pour juger sainement de cela, il ne faut pas se borner à l'examen des choses telles qu'elles sont; mais voir encore ce qu'elles pourroient être, & considérer que l'usage contribue beaucoup à former les Voix sur le caractère qu'on veut leur donner. En France, où l'on veut des Basses, des Haute-Contres, & ou s'on ne fair aucun cas des Bas-Dessus, les Voix d'hommes prennent différens caractères, & les Voix de femmes n'en gardent qu'un feul : mais en Italie, où l'on fait autant de cas d'un beau Bas-Dessus que de la Voix la plus aiguë, il se trouve parmi les semmes de très-belles Voix graves qu'ils appellent Contralti, & de très-belles Voix aiguës qu'ils appellent Soprani; au contraire, en Voix d'hommes récitantes, ils n'ont que des Tenori: de sorte que s'il n'y a qu'un caractère de Voix de semmes dans nos Opéra, dans les leurs il n'y a qu'un caractère de Voix d'hommes.

A l'égard des Chœurs, si généralement les Parties en sont distribuées en Italie comme en France, c'est un usage universel, mais arbitraire, qui n'a point de sondement naturel. D'ailleurs n'admire-t-on pas en plusieurs lieux, & singulièrement à Venise, de très-belles Musiques à grand Chœur, exécutées uniquement par de jeunes filles?

III. Le trop grand éloignement des Voix entr'elles, qui leur fait à toutes excéder leur portée, oblige fouvent d'en subdiviser plusieurs. C'est ainsi qu'on divise les Basses en Basse-Contres & Basse-Tailles, les Tailles en Haute-Tailles & Concordans, les Dessus en premiers & seconds: mais dans tout cela on n'apperçoit rien de fixe, rien de réglé sur quelque principe. L'esprit général des Compositeurs François est toujours de forcer les Voix pour les faire crier plusôt que chanter c'est pour cela qu'on paroît aujourd'hui se borner aux Basses & Haute-Contres qui sont dans les deux extrêmes. A l'égard de la Taille, Partie si naturelle à l'homme qu'on l'appelle Voix humaine par excellence, elle est déja bannie de nos Opéra où l'on ne veut rien de naturel; & par la même raison elle ne tardera pas à l'être de toute la Musique Françoise.

On distingue encore les Voix par beaucoup d'autres distrences que celles du grave à l'aigu. Il y a des Voix fortes dont les Sons sont forts & bruyans, des Voix douces dont les Sons sont doux & slûtés, de grandes Voix qui ont beaucoup d'étendue, de belles Voix dont les Sons sont plains, justes & harmonieux; il y a aussi les contraires de tout cela. Il y a des Voix dures & pesantes; il y a des Voix flexibles & légères; il y en a dont les beaux Sons sont inégalement distribués, aux unes dans le haut, à d'autres dans le Medium, à d'autres dans le bas; il y a aussi des Voix égales, qui sont sentir le même Tymbre dans toute leux étend les C'est au Compositeur à tiver parti de chaque Voix, par ce que

son caractère a de plus avantageux. En Italie, où chaque sois qu'on remet au Théâtre un Opéra, c'est toujours de nouvelle Musique; les Compositeurs ont toujours grand soin d'approprier tous les rôles aux Voix qui les doivent chanter. Mais en France, où la même Musique dure des siècles, il faut que chaque rôle serve toujours à toutes les Voix de même espèce, & c'est peut-être une des raisons pourquoi le Chant François, loin d'acquérir aucune persection, devient de jour en jour plus trainant & plus lourd.

La Voix la plus étendue, la plus fléxible, la plus douce, la plus harmonieuse qui peut-être ait jamais existé, paroit avoir été celle du Chevalier Balthasar Ferri, Pérousin, dans le siècle dernier. Chanteur unique & prodigieux, que s'arrachoient tour-à-tour les Souverains de l'Europe, qui fut comblé de biens & d'honneurs durant sa vie, & dont toutes les Muses d'Italie célébrèrent à l'envi les talens & la gloire après sa mort. Tous les écrits faits à la louange de ce Musicien célèbre respirent le ravissement, l'enthousiasine, & l'accord de tous ses contemporains montre qu'un talent si parfait & si rare étoit même au-dessus de l'envie, Rien, disent-ils, ne peut exprimer l'éclat de sa Voix ni les graces de son Chant; il avoit, au plus haut degré, tous les caractères de perfection dans tous les genres; il étoit gai, fier, grave, tendre à sa volonté, & les cœurs se fondoient à son pathétique. Parmi l'infinité de tours de force qu'il faisoit de sa Voix, je n'en citerai qu'un seul. Il montoit & redescendoit tout d'une haleine deux Octaves pleines par un Trill continuel marqué fur tous les Degrés chromatiques avec tant de justesse, quoique sans Accompagnement, que si l'on venoit à frapper brusquement cet Accompagnement sous la Note où il se trouvoit. soit Bémol, soit Dièse, on sentoit à l'instant l'Accord d'une justesse à surprendre tous les Auditeurs.

On appelle encore Voix les parties vocales & récitantes pour lefquelles une Pièce de Musique est composée; ainsi l'on dit un Mottet à Voix seule, au lieu de dire un Mottet en récit; une Cantate à deux Voix, au lieu de dire une Cantate en Duo ou à deux Parties, &c. (Voyez Duo, Taio, &c.)

VOLTE. s. sorte d'Air à trois Tems propre à une Danse de

même nom, laquelle est composée de beaucoup de tours & retours, d'où lui est venu le nom de Volte. Cette Danse étoit une espèce de Gaillarde, & n'est plus en usage depuis longtems.

VOLUME. Le Volume d'une Voix est l'étendue ou l'Intervalle qui est entre le Son le plus aigu & le Son le plus grave qu'elle peut rendre. Le Volume des Voix les plus ordinaires est d'environ huit à neut Tons; les plus grandes Voix ne passent guères les deux Octaves en Sons bien justes & bien pleins.

UPINGE. Sorte de Chanson confacrée à Diane parmi les Grecs. (Voyez Chanson.)

UT. La première des six syllabes de la Gamme de l'Arétin, laquelle répond à la lettre C.

Par la méthode des Transpositions on appelle toujours Ut la Tonique des Modes majeurs & la Médiante des Modes mineurs. (Voyez GAMME, TRANSPOSITION.)

Les Italiens trouvant cette fyllabe Ut trop fourde, lui substituent, en solssiant, la fyllabe Do.



Z.

ZA. Syllabe par laquelle on distingue, dans le Plain-Chant, le Si Bémol du Si naturel auquel on laisse le nom de Si

FIN.

Universita

JAI 1û, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé Dictionnaire de Musique par J. J. Rousseau, & il m'a paru digne de la réputation de son célèbre Auteur. A Paris, ce 15 Avril 1765. CLAIRAUT.

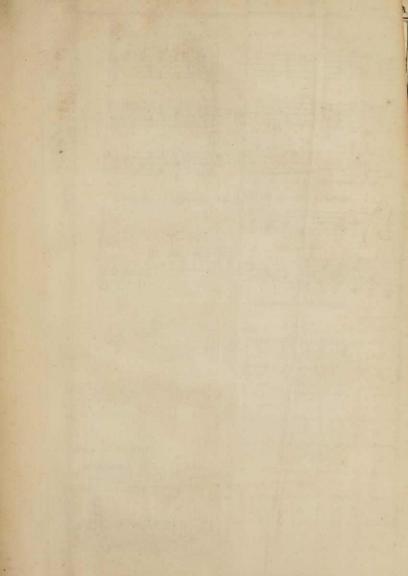
PRIVILÉGE DU ROI.

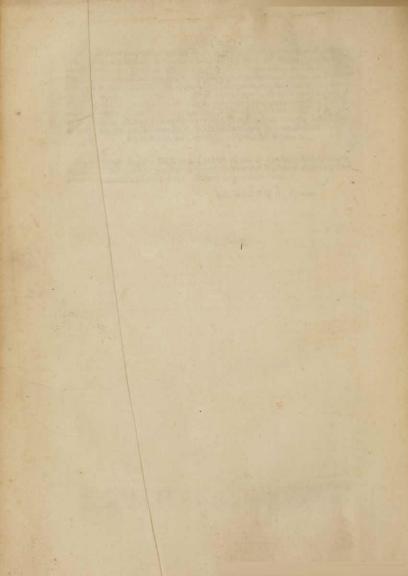
OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & a féaux Confeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Confeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT; Notre amé Nicolas-Bonaventure Duchesne, Libraire à Paris, nous a fait exposer qu'il desireroit faire réimprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titres : Tablettes anecdotes & historiques des Rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XV. Dictionnaire de Musique, par J.J. Rousseau, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A c ES C A U S ES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années confécutives, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs & Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire de réimpression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi de réimprimer ou faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, fans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confilcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers a Nous, un tiers à l'Hôtel - Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dominages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long fur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages lera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele tous le contre-scel des Prétenes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Regiemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & qu'avant de les expoter en vente, les Manuscrits qui auront servi de copie al'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura eté donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier . Chancelier de France, le Sieur De Lamoignon. & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun, dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOFONON, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier, Vice-Chanceller & Garde des Sceaux de France, le Sieur De MAUPEQUE le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement; sans souffeir qu'il leur soit sait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la sin des dits. Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & téaux Conseillers Sécretaires, soi soit ajoûtée comme à l'Original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & no-nobstant clameur de Haro, Chatte Normande & Lettres à ce contraires : Can Tel 1871 NOTRE PLAISIR. Donné à Compiegne, le dix-séptième jour du mois de Juillet, s'au de grace mil sept cent soixante cinq, & de notre Regne le cinquantième.

Par le Roi en son Conseil. Signe, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Turneurs de Paris, n°. 374, fol. 338. conformément aux Réglemens de 1723, confirmér par celui du 28 Février 1725, A Paris le 30 Juillet 1765.

LE BRETON, Syndie.

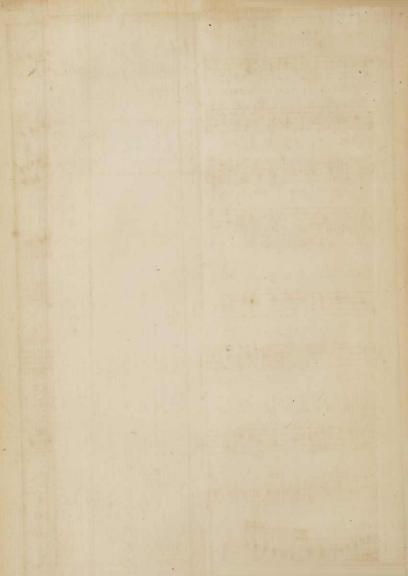




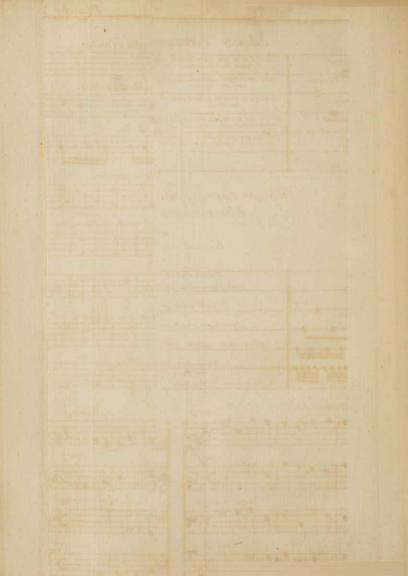














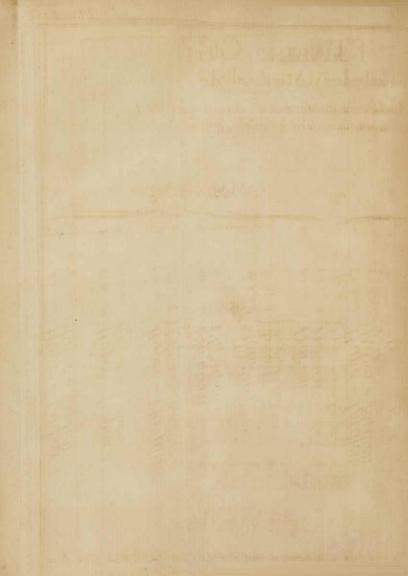
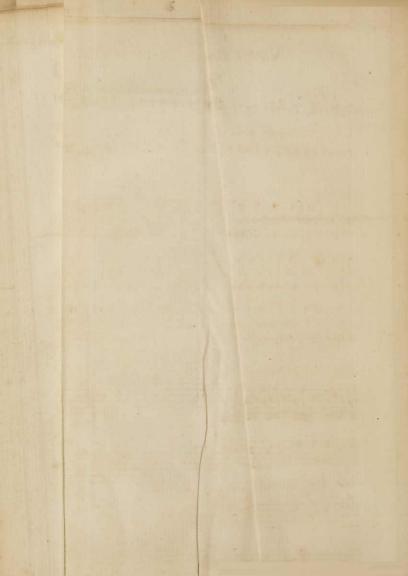


TABLE GE tous les Modes de l.

s Auteurs ont donne divers na Modes, sms moins usités ont été mis

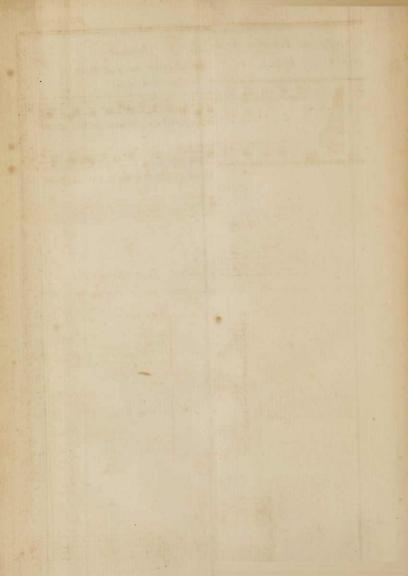
		Moyer	Aigus		
5Ut	6Re	8. Mi	13 La	14 si b	13
Ut diese Hypo - Ly dien .	Re Hypo		Hyper	si bemol. Hyper - Eolien .	Нур
po - Ly	Instien. Phrygien grave. Dorien. Hupo-mixo-Lydien	Phrygien	Hyper - Phrygien	er – Eoli	Hyper - Lydien
dien.	en.		ygien .	en.	tien .

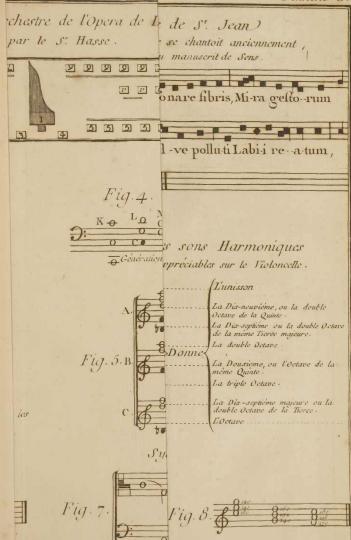
iro - Lydien , le trouvant ainsi note dans lais la veritable place de ce



NOUVEA Idem, en separant les Tems par des Virgules 2 3 2 1 7, 1 2 3 2, 3 1 5 4, 80 Exemple pour les 75 1 5 5 6 7 1 234 5 0 Au i 234 3 3 2 0 1 5 4 5 3 20 4 6 24 3 · 5 1 3 ta in cicl l'aurora | l'suo viso il bel ri so al 4 3 .5 13 | 554 3 2 | 3.45 456 | 5 2 3 1.2 1 l ri so al cie lo al nhe ri sor ga nel mio 1 3 4 5 5 1 · 5 | 67 i 7 | 7 0 | · 5 3 4 2 | 7 -re e'l pianto mi-o Quan do spun ta in &c 5 2 2 2 1 D.C. de la premiere copées la Vocales. Taille Barece Instrumentales . de la Seconde espèce quinte doutiola cent le même la trument c'est le même Instrument ue la Taille, et accordé de même Orque et du Clavecin. to To Unisson 00 0101 1000 Preuve Par Quinter en descendant

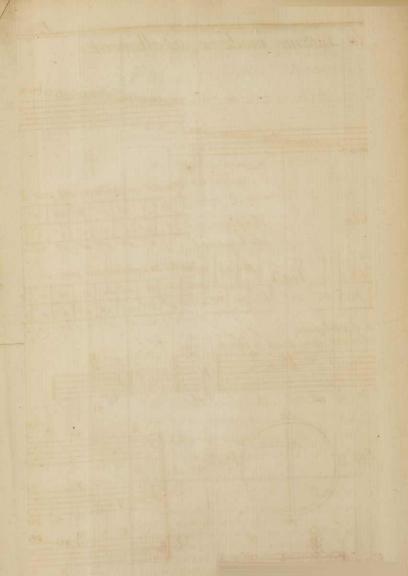
Flanche. H



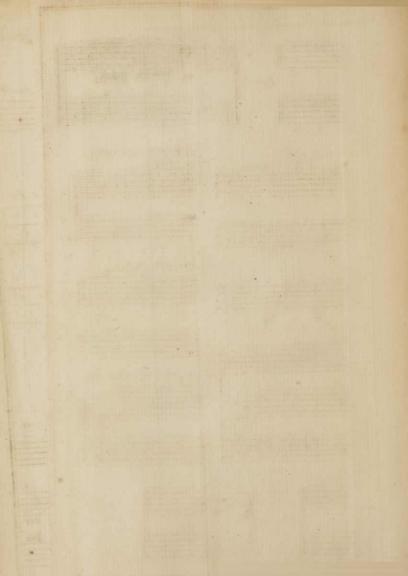


VE MUSIQUE Glu Système des Grees pour le que , Mode Lydi diatonique. erboleon ue vocale la seconde pour Explicationen diatones. Tetracorde huperboleon ta imparfait, et Tau com erboleon umma à rebours, et Gamm eta imparfait, et Gammeugmenon - Synaphe ou conjonction ii, et Digamma . non diatonos ama , et Sigma . remenon..... Tetracorde diezeugmene ho, et Sigma couche'. u, et Pi prolonge . on diatones eta, et Lambda coucheemenon. reta, et Lambda renve eta , et Pi couche remenen Diazenxis ou disjonction ımma , et Nu . nega renverse et Zeta a , et Pi renverse et pro te Sunnemenon, qui est la atones Tetracorde meson i couche' et Eta couran silon renverse , et Alpha to meson u , et Pi prolonge surmonte Synaphe ou conjonction ta et Lambda couche , sur diatonos rques. Tetracorde hupaten de Sunnemenon et la Trite de ent que la même corde, ou de mnemenon et Diezeugmenon D hypaton

aut remarquer aussi que la Ma quoiqu'elles soient à l'octave quelque autre moven de les di



lu Système moderne, savallement, жо о ройо о жо о ройо о жо о жо о рос Quintes en commençant par Fa Selon Arrangement 13 Schon le Système de uartes en commençant par Si. à Sept lignes l'octave, Sans dieses ni bemole. ut Fig.10;q. 11. B R

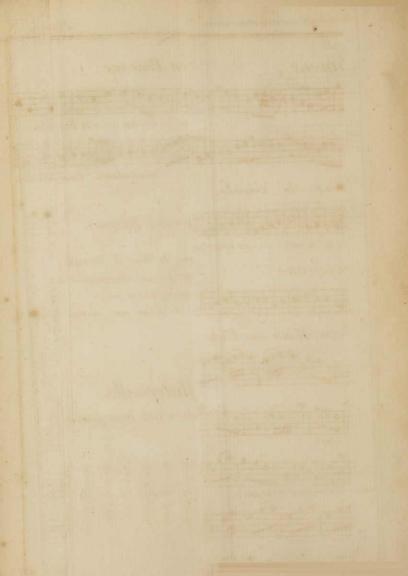


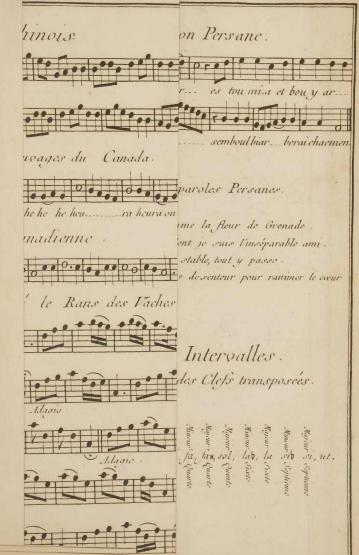












La Bibliothèque Université d'Ottawa Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de dix sous, plus cinq sous pour chaque jour de retard.

The Library University of Ottawa Pate due

For failure to return a back on or before the last date stamped below there will be a fine of ten cents, and an extra charge of five cents far each additional day. I wome so sight som gest le sopt granieres tetter delephabel et detin teus

Pill mane maj mans mine on mit to land polar pol

Ladien arime jequent beste of allester proper al ambegan as greatamole ne casoit



